Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2019-2028

CHAPITRE SPÉCIAL : AMÉRIQUE LATINE



OCDE

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2019-2028

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE et celle du Directeur général de la FAO. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de l'OCDE ou des gouvernements de ses pays membres ou celles de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les noms de pays et territoires employés dans ce document sont ceux qu'utilise la FAO.

Merci de citer cet ouvrage comme suit :
OCDE/FAO (2019), *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2019-2028*, Éditions OCDE, Paris/FAO, Rome, *https://doi.org/10.1787/agr_outlook-2019-fr*.

ISBN 978-92-64-31271-5 (imprimé)
ISBN 978-92-64-31272-2 (pdf)

Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO
ISSN 1563-0455 (imprimé)
ISSN 1999-1150 (en ligne)

FAO
ISBN 978-92-5-131389-3 (imprimé et PDF)

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.
La position de l'ONU sur la question de Jérusalem figure dans la Résolution 181 (II) du 29 novembre 1947 et dans des résolutions postérieures à cette date de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité relatives à cette question.

Crédits photo : Couverture © Concept initial réalisé par Juan Luis Salazar. Adaptations par OCDE.

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur : *www.oecd.org/about/publishing/corrigenda.htm*.

© OCDE/FAO 2019

La copie, le téléchargement ou l'impression du contenu OCDE pour une utilisation personnelle sont autorisés. Il est possible d'inclure des extraits de publications, de bases de données et de produits multimédia de l'OCDE dans des documents, présentations, blogs, sites internet et matériel pédagogique, sous réserve de faire mention de la source et du copyright. Toute demande en vue d'un usage public ou commercial ou concernant les droits de traduction devra être adressée à *rights@oecd.org*. Toute demande d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales devra être soumise au Copyright Clearance Center (CCC), *info@copyright.com*, ou au Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), *contact@cfcopies.com*.

Avant-propos

L'agriculture est devenue un secteur des plus contrasté dans le monde, avec un éventail d'acteurs allant des petites exploitations de subsistance aux grandes multinationales. Les produits des agriculteurs sont vendus frais sur les marchés locaux, mais aussi dans le monde entier au moyen de chaînes de valeur modernes et sophistiquées. Au-delà de leur rôle traditionnel de « nourrisseurs » de l'humanité, les agriculteurs sont aussi d'importants gardiens de l'environnement naturel et sont devenus des producteurs d'énergie renouvelable.

Pour pouvoir répondre aux fortes attentes de la société vis-à-vis de l'agriculture, les décideurs publics et privés doivent disposer d'informations fiables sur les tendances probables de la demande, de l'offre, des échanges et des prix dans le monde, ainsi que sur les facteurs qui les déterminent. Les *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO* constituent à cet égard un repère annuel qui fournit un scénario de référence complet de l'évolution à moyen terme des marchés des produits agricoles aux niveaux national, régional et mondial.

En plus de présenter un scénario plausible d'évolution des marchés agricoles sur la décennie à venir, les *Perspectives* mettent en lumière les risques de plus en plus nombreux qui planent sur ces marchés, ce qui peut aider les décideurs à mieux les anticiper et y faire face. On peut citer à cet égard la propagation des épizooties et des maladies des plantes, le risque croissant de phénomènes climatiques extrêmes ainsi que les perturbations des approvisionnements que pourraient provoquer les tensions commerciales de plus en plus vives.

Selon les projections des *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2019-2028*, la demande de produits agricoles progressera de 15 % sur les dix années à venir. Les moyens mis en œuvre pour la satisfaire détermineront l'impact du secteur sur les ressources naturelles disponibles, en particulier sur les terres, l'eau et la biodiversité. L'augmentation de la production alimentaire s'accompagne aussi d'une hausse des émissions de gaz à effet de serre, imputables pour près d'un quart à l'agriculture, à la foresterie et au changement d'affectation des terres.

Sans surprise, des contraintes de plus en plus fortes pèsent sur l'agriculture pour l'amener à réduire son empreinte carbone et contribuer à lutter contre le changement climatique.

Dans le même temps, l'agriculture permet à environ deux milliards de personnes de subvenir à leurs besoins. Une grande partie des populations les plus démunies vivront encore en zone rurale et resteront tributaires de l'agriculture pour une bonne part de leurs revenus. Quelque 820 millions de personnes dans le monde sont encore touchées par la sous-nutrition, tandis que des millions d'autres souffrent d'autres formes de malnutrition, qu'il s'agisse de carences en micronutriments ou d'obésité, par exemple.

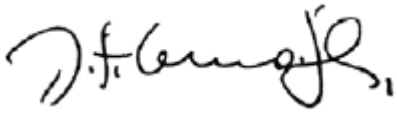
Ce rapport apporte un substrat utile aux travaux de nos Membres visant à éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable d'ici 2030, ainsi qu'ils s'y sont engagés dans le cadre des Objectifs de développement durable (ODD) et de l'Accord de Paris de 2015 adopté au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

La présente édition des *Perspectives* comporte un chapitre spécial consacré aux perspectives et enjeux de l'agriculture dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes. Bien que caractérisée par une immense diversité, cette région est devenue le premier exportateur mondial de produits agricoles et devrait conforter encore sa position au cours de la prochaine décennie. Elle abrite par ailleurs 57 % des forêts primaires et 40 à 50 % de la biodiversité du monde. Dans toute l'Amérique latine et les Caraïbes, les pouvoirs publics doivent intervenir de manière ciblée et concertée afin de créer un environnement favorable qui permette aux populations rurales de subvenir à leurs besoins tout en protégeant les ressources naturelles et en promouvant des relations commerciales bénéfiques avec les régions importatrices de produits alimentaires.

Le présent rapport complète les travaux menés en collaboration par nos deux organisations dans un cadre plus vaste, notamment celui des processus du G20 et du G7. En particulier, le Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS) vient compléter ces *Perspectives* à moyen terme en fournissant des renseignements à court terme qui contribuent à améliorer la transparence des marchés et la coordination de l'action publique en faveur de la sécurité alimentaire.

Nous espérons que cette nouvelle édition des *Perspectives*, fruit de notre collaboration, continuera de fournir aux pouvoirs publics de nos Membres et à tous les autres acteurs des renseignements et analyses prospectifs utiles sur les marchés. Ces informations peuvent permettre aux pays de prendre des décisions éclairées au profit de leurs citoyens et de protéger les ressources naturelles dont ils dépendent. Nos organisations ont à cœur d'œuvrer de concert pour veiller à ce que les ressources naturelles dont nous disposons soient utilisées de manière durable dans le but d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition dans le monde, et pour contribuer de manière constructive aux moyens déployés pour atteindre les ODD.





Angel Gurría
Secrétaire général
Organisation pour le développement et co-opération économique

José Graziano da Silva
Directeur général
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

.

Remerciements

Les *Perspectives agricoles 2019-2028* sont le fruit de la collaboration entre l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Les deux organisations mettent en commun leurs connaissances spécialisées sur les produits, les politiques et les pays, ainsi que les informations fournies par leurs pays membres, afin de produire chaque année une analyse des perspectives des marchés nationaux, régionaux et mondiaux des produits agricoles de base pour la décennie à venir.

La présente édition des *Perspectives agricoles* a été préparée conjointement par les Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

À l'OCDE, les personnes de la Direction des échanges et de l'agriculture qui ont contribué à l'élaboration du scénario de référence et à l'écriture du rapport sont : Marcel Adenäuer, Jonathan Brooks (chef de Division), Koen Deconinck, Annelies Deuss, Armelle Elasri (coordonnatrice de la publication), Hubertus Gay (coordonnateur des Perspectives), Céline Giner, Gaëlle Gouarin, Claude Nenert, Ana-Maria Muresan et Grégoire Tallard, de la Division des échanges et des marchés agro-alimentaires, et, pour la pêche et l'aquaculture, James Innes, de la Division des politiques des ressources naturelles. Csaba Gaspar et Sophia Gnych des Systèmes de semences de l'OCDE ont apporté leur concours à la préparation de l'encadré sur les innovations en matière de sélection végétale. Le Secrétariat de l'OCDE est reconnaissant aux experts invités Abdi Ali (Agriculture et Agroalimentaire Canada), Aline Gomes de Almeida Gastardelo (ministère brésilien de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Approvisionnement), et Yu Wen (Académie chinoise des sciences agricoles) pour leurs contributions. L'analyse stochastique partielle repose sur les travaux de l'unité Aspects économiques de l'agriculture du Centre commun de recherche de la Commission européenne ; Thomas Chatzopoulos et Ignacio Pérez Domínguez ont fourni l'encadré sur les événements météorologiques extrêmes. Kelsey Burns, Helen Maguire et Michèle Patterson se sont chargées de l'organisation des réunions et de la préparation de la publication. L'assistance technique à la préparation de la base de données des *Perspectives* a été assurée par Karine Lepron, Eric Espinasse et Frano Ilicic. Beaucoup d'autres collègues du Secrétariat de l'OCDE et les délégués des pays membres ont apporté des commentaires utiles sur les versions préliminaires de ce rapport.

À l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), les projections de référence et le rapport ont été préparés par les membres de la Division du commerce et des marchés (EST) sous la direction de Boubaker Ben-Belhassen (Directeur, EST) et Josef Schmidhuber (Directeur adjoint, EST), selon les orientations générales définies par Máximo Torero (Sous-directeur général, Département du développement économique et social) et par l'équipe de direction du Département du développement économique et social. L'équipe chargée des projections centrales se composait de Francesca Biasetton, Katia Covarrubias, Sergio René Araujo Enciso, Holger Matthey (chef d'équipe), Svetlana Mladenovic et Javier Sanchez Alvarez. Pour les produits halieutiques et aquacoles, l'équipe était constituée de Stefania Vannuccini et Adrienne Egger du

Département des pêches et de l'aquaculture de la FAO, avec le soutien technique de Pierre Charlebois. Des conseils sur les questions relatives aux farines de poisson et à l'huile de poisson ont été fournis par Enrico Bachis de l'IFFO (The Marine Ingredients Organisation). Salar Tayyib, Carola Fabi et Alicia English ont apporté des informations et une aide utiles concernant les données de FAOSTAT. Abdolreza Abbassian, ElMamoun Amrouk, Thomas Bower, Erin Collier, Jean Luc Mastaki Namegabe, Shirley Mustafa, Adam Prakash, Peter Thoenes, G.A. Upali Wickramasinghe et Di Yang ont apporté leurs connaissances spécialisées sur les produits. L'encadré consacré à la concurrence entre alimentation animale et alimentation humaine a été mis au point par Anne Mottet et Alessandra Falcucci. Nous remercions Tracy Davids, experte invitée du Bureau pour la politique alimentaire et agricole de l'Université de Pretoria. David Bedford, Julie Claro, Harout Dekermendjian, Annamaria Giusti, Kotomi Honda, Yanyun Li, Lavinia Lucarelli, Emanuele Marocco et Marco Milo ont participé aux recherches et à la préparation de la base de données. Cette édition a aussi été commentée par d'autres collègues de la FAO et d'institutions des pays membres. Araceli Cardenas, Ettore Vecchione, Yongdong Fu, Jessica Mathewson et Raffaella Rucci ont apporté une aide précieuse sur les questions de publication et de communication. Le chapitre 2 des *Perspectives*, « L'agriculture en Amérique latine : perspectives et enjeux », a été préparé par les Secrétariats de la FAO et de l'OCDE. Il a été rédigé sous la conduite de Salomón Salcedo Baca. L'encadré sur l'obésité est une contribution de Céline Giner, Aline Gomes de Almeida Gastardelo et Ana-Maria Muresan du Secrétariat de l'OCDE. Sabine Altendorf et Giuseppe Bonavita du Secrétariat de la FAO ont préparé celui sur les bananes et les fruits tropicaux.

Enfin, les informations et commentaires fournis par l'Association mondiale des planteurs de betteraves et de canne à sucre, le Comité consultatif international du coton, le Conseil international des céréales, l'Association internationale de l'industrie des engrais, la Fédération internationale du lait, la Marine Ingredients Organisation (IFFO) et l'Organisation internationale du sucre ont été très précieux. Le Secrétariat de l'OCDE remercie également la Fédération internationale des semences des éléments fournis pour l'encadré concernant les innovations en matière de sélection végétale.

Les *Perspectives agricoles* complètes, y compris la base de données documentée, qui comprend les séries chronologiques et les projections, peuvent être consultées sur le site internet commun de l'OCDE et de la FAO : http://www.agri-outlook.org/fr/. La publication *Perspectives agricoles 2019-2028* est disponible sur OECD iLibrary.

Table des matières

Avant-propos **3**

Remerciements **5**

Acronymes et abréviations **14**

Monnaies 16
Listes des groupes de pays et territoires 17
Listes des groupes régionaux de pays et territoires 18

Résumé **19**

Amérique latine et Caraïbes 20

Chapitre 1. Vue d'ensemble **22**

1.1. Introduction 23
1.2. Prix 26
1.3. Consommation 28
1.4. Production 42
1.5. Échanges 56
1.6. Risques et incertitudes 60
Notes 73

Chapitre 2. L'agriculture en Amérique latine : perspectives et enjeux **76**

2.1. Introduction 77
2.2. Développement agricole 79
2.3. Perspectives à moyen terme 89
2.4. Défis stratégiques et lignes d'action possibles 107
2.5. Conclusion 122
Note 123
References 124
Annexe 2.A. Prévalence de l'obésité en Amérique latine et dans les Caraïbes 130

Chapitre 3. Céréales **135**

3.1. Situation du marché 136
3.2. Principaux éléments des projections 136
3.3. Prix 138
3.4. Production 139
3.5. Consommation 142
3.6. Échanges 148
3.7. Principales questions et incertitudes 152

Chapitre 4. Oléagineux et produits oléagineux **154**

4.1. Situation du marché 155

4.2. Principaux éléments des projections 155
4.3. Prix 157
4.4. Production d'oléagineux 158
4.5. Trituration d'oléagineux et production d'huiles végétales et de tourteaux protéiques 159
4.6. Consommation d'huile végétale 161
4.7. Consommation de tourteaux protéiques 162
4.8. Échanges 163
4.9. Principales questions et incertitudes 165

Chapitre 5. Sucre 167

5.1. Situation du marché 168
5.2. Principaux éléments des projections 168
5.3. Prix 170
5.4. Production 171
5.5. Consommation 174
5.6. Échanges 176
5.7. Principales questions et incertitudes 178

Chapitre 6. Viande 180

6.1. Situation du marché 181
6.2. Principaux éléments des projections 181
6.3. Prix 184
6.4. Production 185
6.5. Consommation 190
6.6. Échanges 192
6.7. Principales questions et incertitudes 194
Notes 195

Chapitre 7. Lait et produits laitiers 196

7.1. Situation du marché 197
7.2. Principaux éléments des projections 197
7.3. Prix 199
7.4. Production 200
7.5. Consommation 202
7.6. Échanges 203
7.7. Principales questions et incertitudes 205
Note 206

Chapitre 8. Produits halieutiques et aquacoles 207

8.1. Situation du marché 208
8.2. Principaux éléments des projections 208
8.3. Prix 210
8.4. Production 211
8.5. Consommation 214
8.6. Échanges 217
8.7. Principales questions et incertitudes 219
Notes 221

Chapitre 9. Biocarburants 223

9.1. Situation du marché 224

9.2. Principaux éléments des projections 224
9.3. Prix 226
9.4. Production et consommation 227
9.5. Échanges 236
9.6. Principales questions et incertitudes 237
Notes 237

Chapitre 10. Coton 239

10.1. Situation du marché 240
10.2. Principaux éléments des projections 240
10.3. Prix 242
10.4. Production 244
10.5. Consommation 245
10.6. Échanges 248
10.7. Principales questions et incertitudes 248
Notes 249

Annexe A. Glossaire 251

Annexe B. Méthodologie 256

Établissement des Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 256
Sources et hypothèses utilisées pour les projections macroéconomiques 258
Le modèle Aglink-Cosimo 258

Annexe C. Annexe statistique 262

Tableaux

Tableau 2.1. Évolution de la taille moyenne des exploitations dans certains pays de la région ALC, d'après les derniers recensements 85
Tableau 2.2. Politiques nutritionnelles en Amérique latine 89
Tableau 2.3. Contribution de l'agriculture aux émissions de GES de certains pays 116
Tableau 3.1. Consommation de riz par habitant 148
Tableau 9.1. Classement des producteurs de biocarburants et principales matières premières 228
Tableau 9.2. Cadre décisionnel de l'UE concernant les biocarburants 231

Graphiques

Graphique 1.1. Situation des principaux marchés 24
Graphique 1.2. Variation annuelle moyenne des prix réels des produits agricoles, 2019-28 26
Graphique 1.3. Evolution à moyen terme des prix des produits agricoles, en valeur réelle 27
Graphique 1.4. Evolution à long terme des prix des produits agricoles, en valeur réelle 27
Graphique 1.5. Principales utilisations des produits agricoles et leurs déterminants 29
Graphique 1.6. Consommation mondiale des principaux produits 30
Graphique 1.7. Contribution des régions à la consommation alimentaire de certains produits 31
Graphique 1.8. Contribution de la population à la croissance de la consommation alimentaire 32
Graphique 1.9. Contribution des différents groupes de produits à la disponibilité totale de calories par jour et par habitant 33
Graphique 1.10. Sources et disponibilité totale de protéines par jour et par habitant 33

Graphique 1.11. Variation en pourcentage de la part de différents groupes d'aliments dans l'apport quotidien de calories par habitant, 2016-18 à 2028 37
Graphique 1.12. Consommation d'aliments pour animaux et production animale dans le secteur des non-ruminants au cours des dix prochaines années 40
Graphique 1.13. Evolution de la demande de biocarburants dans les grandes régions 41
Graphique 1.14. Part des biocarburants en pourcentage de la consommation totale, par grandes catégories de matières premières agricoles 42
Graphique 1.15. Population, production agricole et utilisation des terres agricoles à long terme 43
Graphique 1.16. Tendances régionales de la production agricole, halieutique et aquacole 44
Graphique 1.17. Répartition de la superficie agricole mondiale 45
Graphique 1.18. Evolution de l'utilisation des terres agricoles, 2016-18 à 2028 45
Graphique 1.19. Croissance de la production végétale 46
Graphique 1.20. Production de maïs 47
Graphique 1.21. Croissance de la production animale mondiale 50
Graphique 1.22. Sources de croissance de la production de viande, par région 51
Graphique 1.23. Production laitière, rendement et nombre d'animaux 52
Graphique 1.24. Aquaculture et pêche 53
Graphique 1.25. Emissions directes de gaz à effet de serre imputables à l'agriculture 55
Graphique 1.26. Balances commerciales agricoles par région, en valeur constante 57
Graphique 1.27. Parts de l'Ukraine et de la Fédération de Russie dans les exportations mondiales 57
Graphique 1.28. Rapport entre les importations nettes et la consommation intérieure 58
Graphique 1.29. Part des échanges intrarégionaux dans le total des échanges des pays du PTPGP en 2016 60
Graphique 1.30. Éventail des résultats relatifs au maïs en 2028 61
Graphique 1.31. Éventail des résultats relatifs au prix mondial du maïs en 2028, par type de choc 62
Graphique 1.32. Croissance de la population mondiale 68
Graphique 1.33. Coissance du revenu par habitant 69
Graphique 1.34. Taux de croissance annuels du PIB, 2019-2028 70
Graphique 2.1. Croissance annuelle de la productivité totale des facteurs dans l'agriculture, moyennes pondérées, 1991-2015 80
Graphique 2.2. Superficie récoltée en céréales et en soja en Amérique latine et dans les Caraïbes 83
Graphique 2.3. Cheptel par sous-région de la zone Amérique latine et les Caraïbes 83
Graphique 2.4. Prévalence du surpoids ou de l'obésité chez les adultes dans le monde 87
Graphique 2.5. Gros plan sur la part des matières grasses, des sucres libres et des protéines dans la composition nutritionnelle des régimes alimentaires de la région Amérique latine et les Caraïbes 88
Graphique 2.6. Consommation de viande par habitant dans la région Amérique latine et les Caraïbes 91
Graphique 2.7. Croissance annuelle de la demande des principaux groupes de produits dans la région Amérique latine et Caraïbes 92
Graphique 2.8. Sources de croissance de la production végétale de la région Amérique latine et Caraïbes 92
Graphique 2.9. Production céréalière dans la région Amérique latine et Caraïbes 93
Graphique 2.10. Répartition de la production de soja dans la région Amérique latine et les Caraïbes. 94
Graphique 2.11. Exportations nettes de bananes et de fruits tropicaux de la région Amérique latine et Caraïbes 99
Graphique 2.12. Production animale en Amérique latine et dans les Caraïbes 100
Graphique 2.13. Production de l'aquaculture et pêche de la région Amérique latine et Caraïbes 102
Graphique 2.14. Balance des échanges agricoles par sous-région de la zone Amérique latine et Caraïbes, en valeur constante 103

Graphique 2.15. Part des exportations dans la production intérieure de la région Amérique latine et Caraïbes 105
Graphique 2.16. Balance commerciale des céréales de la région Amérique latine et Caraïbes 105
Graphique 2.17. Destination des exportations de produits agricoles et halieutiques de la région Amérique latine et Caraïbes par valeur en USD 106
Graphique 2.18. Parts du soutien budgétaire et de l'ESSG dans les allocations budgétaires totales au secteur, 2015-17 ou dernière année disponible 108
Graphique 2.19. Composition de l'estimation du soutien aux producteurs par pays, 2015-17 ou dernière année disponible 109
Graphique 2.20. Émissions de GES du secteur de l'élevage par région en 2017 116
Graphique 2.21. Brésil : sources d'émissions directes de l'agriculture 117
Graphique 3.1. Prix mondiaux des céréales 137
Graphique 3.2. Taux de croissance mondiaux des superficies récoltées et des rendements pour les céréales 140
Graphique 3.3. Contribution régionale à la hausse de la production de céréales, 2016-18 à 2028 141
Graphique 3.4. Stocks et ratio stocks/consommation de céréales à l'échelle mondiale 143
Graphique 3.5. Consommation de céréales dans les pays développés et en développement 145
Graphique 3.6. Fonctionnement général des programmes de stockage public 146
Graphique 3.7. Pourcentage de variation des prix aux producteurs 147
Graphique 3.8. Volumes des échanges mondiaux de céréales par produit 149
Graphique 3.9. Parts des principales régions exportatrices dans les exportations mondiales 150
Graphique 3.10. Stocks et ratio stocks/consommation de maïs à l'échelle mondiale 153
Graphique 4.1. Exportations d'oléagineux et de produits oléagineux par région 156
Graphique 4.2. Évolution des prix mondiaux des oléagineux 157
Graphique 4.3. Production d'oléagineux par région 158
Graphique 4.4. Production de tourteaux protéiques et d'huile végétale par variété 160
Graphique 4.5. Quantité d'huile végétale alimentaire disponible par habitant dans les principaux pays 161
Graphique 4.6. Proportion des huiles végétales utilisées dans la production de biodiesel 162
Graphique 4.7. Croissance annuelle moyenne de la consommation de tourteaux protéiques et de la production animale (2019-28) 163
Graphique 4.8. Part des exportations dans la production totale d'oléagineux et de produits oléagineux des trois plus gros pays exportateurs 164
Graphique 5.1. Offre et demande de sucre, par région 169
Graphique 5.2. Évolution des prix mondiaux du sucre 171
Graphique 5.3. Production des cultures sucrières dans le monde 173
Graphique 5.4. Production de sucre par type de culture 174
Graphique 5.5. Demande de sucre par habitant dans les principaux pays et régions 175
Graphique 5.6. Part de l'isoglucose dans la consommation d'édulcorants dans les principaux pays consommateurs, par habitant 176
Graphique 5.7. Exportations de sucre des grands pays et régions 177
Graphique 5.8. Importations de sucre des grands pays et régions 178
Graphique 6.1. Prix mondiaux de la viande 182
Graphique 6.2. Indice du coût de l'alimentation animale et ratios entre le prix nominal de la viande et celui de l'alimentation animale 184
Graphique 6.3. Croissance de la production par région et par type de viande 186
Graphique 6.4. Pays contribuant le plus à l'augmentation de la production par type de viande 187
Graphique 6.5. Effectifs des vaches à viande aux États-Unis 187
Graphique 6.6. Production chinoise de viande porcine 190
Graphique 6.7. Consommation de viande par habitant, par région 191

Graphique 6.8. Importations de viande dans certains pays du PTPGP 193
Graphique 7.1. Consommation par habitant de produits laitiers frais et transformés, en extrait sec de lait 198
Graphique 7.2. Prix des produits laitiers 199
Graphique 7.3. Variation annuelle des effectifs du cheptel laitier et des rendements entre 2019 et 2028 201
Graphique 7.4. Production et rendements laitiers dans un certain nombre de pays et de régions 201
Graphique 7.5. Exportations de produits laitiers par région 204
Graphique 7.6. Importations de produits laitiers par région 204
Graphique 8.1. Contribution de l'aquaculture à la production régionale de produits halieutiques et aquacoles 209
Graphique 8.2. Prix mondiaux des produits halieutiques et aquacoles 210
Graphique 8.3. Production aquacole et halieutique mondiale 212
Graphique 8.4. Croissance de la production aquacole mondiale par espèce 213
Graphique 8.5. Part des importations dans la consommation de poisson destiné à l'alimentation humaine, par région 215
Graphique 8.6. Évolution de la consommation de poisson par habitant, par région 216
Graphique 8.7. Part de la farine et de l'huile de poisson dans les rations alimentaires des animaux .. 217
Graphique 8.8. Exportations de poisson destiné à la consommation humaine, par principaux exportateurs, en 2016-18 et 2028 218
Graphique 8.9. Importations de poisson destiné à la consommation humaine, par principaux importateurs, en 2016-18 et 2028 219
Graphique 9.1. Evolution de la demande de biocarburants dans les grandes régions 225
Graphique 9.2. Évolution des prix des biocarburants et des matières premières qui les composent .. 227
Graphique 9.3. Production mondiale de biocarburants à partir de produits de base traditionnels et avancés 229
Graphique 9.4. Évolution du marché mondial de l'éthanol 232
Graphique 9.5. Essor du marché mondial du biodiesel 234
Graphique 9.6. Des échanges de biocarburants dominés par une poignée d'acteurs mondiaux 236
Graphique 10.1. Production mondiale de coton 242
Graphique 10.2. Prix mondiaux du coton 243
Graphique 10.3. Production, consommation et stocks de coton dans le monde 244
Graphique 10.4. Rendements et surface consacrée au coton dans les principaux pays producteurs ... 245
Graphique 10.5. Évolution de la consommation de fibres textiles 246
Graphique 10.6. Consommation de coton par région 247

Encadrés

Encadré 1.1. L'alimentation animale et l'alimentation humaine sont-elles en concurrence ? 38
Encadré 1.2. Innovations en matière de sélection végétale 48
Encadré 1.3. Effets possibles des événements météorologiques extrêmes. 63
Encadré 1.4. Hypothèses concernant la situation macroéconomique et les politiques publiques 68
Encadré 2.1. L'agriculture en Amérique latine et Caraïbes – un secteur caractérisé par les contrastes 78
Encadré 2.2. L'épidémie d'obésité dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes 86
Encadré 2.3. Bananes et fruits tropicaux en Amérique latine et dans les Caraïbes 96
Encadré 3.1. Répercussions économiques des politiques de stockage public du riz en Asie 145
Encadré 6.1. Hypothèses retenues par la Chine à l'égard de la peste porcine africaine 189
Encadré 9.1. Les biocarburants en bref 228

Suivez les publications de l'OCDE sur :

http://twitter.com/OECD_Pubs

http://www.facebook.com/OECDPublications

http://www.linkedin.com/groups/OECD-Publications-4645871

http://www.youtube.com/oecdilibrary

http://www.oecd.org/oecddirect/

Ce livre contient des...

StatLinks

Accédez aux fichiers Excel® à partir des livres imprimés !

En bas des tableaux ou graphiques de cet ouvrage, vous trouverez des StatLinks . Pour télécharger le fichier Excel® correspondant, il vous suffit de retranscrire dans votre navigateur Internet le lien commençant par : http://dx.doi.org, ou de cliquer sur le lien depuis la version PDF de l'ouvrage.

Suivez FAO sur :

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

www.twitter.com/FAOstatistics
www.twitter.com/FAOnews

www.linkedin.com/company/fao

www.facebook.com/UNFAO

www.youtube.com/user/FAOoftheUN

Acronymes et abréviations

ACEUM	Accord Canada-États-Unis–Mexique
AECG	Accord économique et commercial global
AFAT	Agriculture, foresterie et autres affectations des terres
AIC	Agriculture intelligente face au climat
AIE	Agence internationale de l'énergie
ALC	Amérique latine et Caraïbes
ALE	Accord de libre échange
ALENA	Accord de libre-échange nord-américain
AMIS	Système d'information du marché agricole
APE	Accords de partenariat économique
BRIC	Brésil, Fédération de Russie, Inde et Chine
BRICS	Brésil, Fédération de Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud
CAC	Amérique centrale et Caraïbes
CAF	Coût, assurance, fret
CCC	Commodity Credit Corporation (États-Unis)
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CIAT	Centre international d'agriculture tropicale
CRISPR	Courtes répétitions palindromiques groupées et régulièrement espacées
cts/lb	Cents par livre
DCP	Déflateur de consommation privée
EISA	Energy Independence and Security Act of 2007 (Loi de 2007 sur l'indépendance et la sécurité énergétiques) (États-Unis)
El Niño	Phénomène climatique lié à la température des grands courants marins
EMBRAPA	Empresa Brasileira de Pesquisa Agropecuária (Entreprise brésilienne de recherche agricole)
EPA	Environmental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) (États-Unis)
epc	Equivalent poids carcasse
é.s	Équivalent poids sec
ESP	Estimation du soutien aux producteurs
ESSG	Estimation du soutien aux services d'intérêt général
est	Estimation
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FMI	Fonds monétaire international
FOB	Franco à bord (prix à l'exportation)
G20	Groupe des 20 premières économies développées et en développement (voir le glossaire)
GES	Gaz à effet de serre
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
ha	Hectare
hl	Hectolitre
IBGE	Instituto Brasileiro de Geografia e Estatistica (Institut brésilien de géographie et de statistique) (Brésil)
IPC	Indice des prix à la consommation
IFPRI	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires
INDAP	El Instituto de Desarrollo Agropecuario (Institut de développement agricole du ministère de l'Agriculture) (Chili)

INIA	Instituto de Investigaciones Agropecuarias (Chili)
kg	Kilogramme
Kt	Kilotonne
La Niña	Phénomène climatique lié au phénomène El Niño (voir le glossaire)
lb	Livre (poids)
MENA	Moyen-Orient et Afrique du Nord
MERCOSUR	Mercado Común del Sur (Marché commun du Sud)
Mha	Million d'hectares
Mt	Million de tonnes
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	Objectif de développement durable
OIE	Organisation mondiale de la santé animale
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OIS	Organisation Internationale du Sucre
PAC	Politique agricole commune (Union européenne)
pac	Prêt à cuire
PAM	Programme alimentaire mondial
PIB	Produit intérieur brut
PMA	Pays les moins avancés
PME	Petites et moyennes entreprises
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PPA	Parité de pouvoir d'achat
PTF	Productivité totale des facteurs
PTP	Partenariat transpacifique
PTPGP	Accord de partenariat transpacifique global et progressiste
p.v.	Poids vif
RAM	Résistance aux antimicrobiens
R-D	Recherche-développement
REAF	Reunión Especializada en Agricultura Familiar (Forum spécialisé dans l'agriculture familiale)
RFS / RFS2	Renewable Fuel Standard (norme sur les carburants renouvelables ; loi des États-Unis sur la politique de l'énergie)
SDRP	Syndrome dysgénésique et respiratoire du porc
t	Tonne métrique
t/ha	Tonne/ha
tq	Base tel quel (sucre)
UE	Pays membres de l'Union européenne, à l'exception du Royaume-Uni
UE-14	Les 14 États membres de l'Union européenne avant 2004, à l'exception du Royaume-Uni
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USDA	Ministère de l'Agriculture des États-Unis

Monnaies

ARS	Peso argentin
AUD	Dollars australien
BRL	Real brésilien
CAD	Dollar canadien
CLP	Peso chilien
CNY	Yuan renminbi
EGP	Livre égyptienne
EUR	Euro (Europe)
GDP	Livre sterling
IDR	Roupie indonésienne
INR	Roupie indienne
JPY	Yen japonaise
KRW	Won coréenne
MXN	Peso mexicain
MYR	Ringgit malaysien
NZD	Dollar néo-zélandais
PKR	Roupie pakistanaise
RUB	Rouble russe
SAR	Riyal saoudien
THB	Bhat thaïlandaise
UAH	Hryvna ukrainian
USD	Dollar des États-Unis
ZAR	Rand sud africain

Listes des groupes de pays et territoires

Amérique latine	En développement	Anguilla, Antigua-et-Barbuda, Argentine, Aruba, Bahamas, Barbade, Belize, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Dominique, El Salvador, Équateur, Grenade, Guadeloupe, Guatemala, Guyana, Guyane française, Haïti, Honduras, Îles Caïmanes, Îles Falkland, Îles Turques et Caïques, Îles Vierges américaines, Îles Vierges britanniques, Jamaïque, Martinique, Mexique, Montserrat, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Porto Rico, République dominicaine, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du)
Europe	Développés	Albanie, Andorre, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Fédération de Russie, Gibraltar, Île de Man, Îles Anglo-Normandes, Îles Féroé, Îles Svalbard et Jan Mayen, Islande, République de Macédoine du Nord, Liechtenstein, Monaco, Monténégro, Norvège, République de Moldova, Royaume-Uni, Saint-Marin, Saint-Siège, Serbie, Suisse, Ukraine, Union européenne[1].
Afrique	Développés	Afrique du Sud
	En développement	Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Kenya, Lesotho, Libéria, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mayotte, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Réunion, Rwanda, Sahara occidental, Sainte-Hélène (Ascension et Tristan de Cunha), Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Swaziland, Tchad, Togo, Tunisie, Zambie, Zimbabwe
Asie	Développés	Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Israël, Japon, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan
	En développement	Afghanistan, Arabie saoudite, Bahreïn, Bangladesh, Bhoutan, Brunéi Darussalam, Cambodge, Chine - continentale, Hong Kong, Chine, Macao, Chine, Taipei chinois, Émirats arabes unis, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Jordanie, Koweït, Liban, Malaisie, Maldives, Mongolie, Myanmar, Nauru, Népal, Oman, Pakistan, Philippines, Qatar, République arabe syrienne, République de Corée, République démocratique populaire lao, République populaire démocratique de Corée, Singapour, Sri Lanka, Territoire palestinien occupé, Thaïlande, Timor-Leste, Turquie, Viet Nam, Yémen
Pays d'Océanie	Développés	Australie, Nouvelle-Zélande
	En développement	Fidji, Guam, Îles Cook, Îles Mariannes du Nord, Îles Marshall, Micronésie (États fédérés de), Île Norfolk, Îles Pitcairn, Îles Salomon, Îles Wallis et Futuna, Kiribati, Nioué, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Samoa américaines, Tokélaou, Tonga, Tuvalu, Vanuatu
PMA[2]		Angola, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Haïti, Îles Salomon, Kiribati, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Myanmar, Népal, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tchad, Timor-Leste, Togo, Tuvalu, Vanuatu, Yémen, Zambie
BRICS		Afrique du Sud, Brésil, République populaire de Chine, Fédération de Russie, Inde

Note: 1 Désigne l'ensemble des États membres de l'Union européenne à l'exception du Royaume-Uni. 2 Les pays les moins avancés (PMA) sont un sous-groupe des pays en développement. Les noms de pays et de territoires employés dans ce tableau sont ceux en usage à la FAO.
Source : FAO, http://faostat3.fao.org/browse/area/*/F.

Listes des groupes régionaux de pays et territoires

Asie du Sud et de l'Est	Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Brunei Darussalam, Cambodge, République populaire de Chine, Hong Kong, Chine, Macao, Chine, Taipei chinois, Inde, Indonésie, Japon, Malaisie, Maldives, Mongolie, Myanmar, Népal, Pakistan, Philippines, République de Corée, République démocratique populaire lao, République populaire démocratique de Corée, Singapour, Sri Lanka, Thaïlande, Timor-Leste, Viet Nam, Yémen
Amérique latine et Caraïbes	Anguilla, Antigua-et-Barbuda, Argentine, Aruba, Bahamas, Barbade, Belize, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Dominique, El Salvador, Équateur, Grenade, Guadeloupe, Guatemala, Guyana, Guyane française, Haïti, Honduras, Îles Caïmanes, Îles Falkland, Îles Turques et Caïques, Îles Vierges américaines, Îles Vierges britanniques, Jamaïque, Martinique, Mexique, Montserrat, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Porto Rico, République dominicaine, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du)
Amérique du Nord	Canada, États-Unis
Afrique sub-saharienne	Afrique du Sud, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Mauritanie, Mayotte, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Réunion, Rwanda, Sahara occidental, Sainte-Hélène (Ascension et Tristan de Cunha), Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Swaziland, Tchad, Togo, Zambie, Zimbabwe
Europe orientale et Asie centrale	Albanie, Andorre, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Géorgie, Gibraltar, Îles Anglo-Normandes, Île de Man, Îles Féroé, Îles Svalbard et Jan Mayen, Islande, Israël, Kazakhstan, Kirghizistan, Liechtenstein, Monaco, Monténégro, Ouzbékistan, République de Moldova, Saint-Marin, Saint-Siège, Serbie, Tadjikistan, Turquie, Turkménistan, Ukraine
Europe occidentale	Norvège, Royaume-Uni, Suisse, Union européenne[1]
Moyen Orient et Afrique du Nord	Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Égypte, Émirats arabes unis, Iran (République islamique d'), Iraq, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Maroc, Oman, Qatar, République arabe syrienne, Territoire palestinien occupé, Tunisie
Océanie	Australie, Fidji, Guam, Île Norfolk, Îles Cook, Îles Mariannes du Nord, Marshall, Îles Pitcairn, Îles Salomon, Kiribati, Micronésie (États fédérés de), Nauru, Nioué, Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Zélande, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Polynésie française, Samoa, Samoa américaines, Tokélaou, Tonga, Tuvalu, Vanuatu, Îles Wallis-et-Futuna

Note: [1] Désigne l'ensemble des États membres de l'Union européenne à l'exception du Royaume-Uni. 2 Les noms de pays et de territoires employés dans ce tableau sont ceux en usage à la FAO.
Source : FAO, http://faostat3.fao.org/browse/area/*/F.

Résumé

Les *Perspectives agricoles 2019-2028* sont le fruit de la collaboration entre l'OCDE et la FAO. Elles ont été préparées avec l'aide d'experts de leurs pays membres et de plusieurs organisations de produits, et présentent une analyse consensuelle de ce que devrait être l'évolution à dix ans des marchés des produits agricoles, halieutiques et aquacoles aux niveaux national, régional et mondial. L'édition de cette année contient un chapitre spécial consacré à l'Amérique latine et aux Caraïbes.

Plusieurs années d'une offre abondante ont fait baisser les prix de la plupart des produits agricoles sur le marché international, malgré les sursauts éphémères de ceux des céréales, de la viande bovine et la viande ovine. Les prix réels de la quasi-totalité des produits examinés dans les *Perspectives* devraient rester stationnaires ou diminuer par rapport à leur niveau actuel sur les dix prochaines années, car la productivité continue de croître plus rapidement que la demande.

De plus en plus nombreuse, la population mondiale continuera d'utiliser des quantités croissantes de produits agricoles pour l'alimentation humaine et animale ainsi qu'à des fins industrielles. S'agissant de l'alimentation humaine, l'essentiel de la demande supplémentaire de la décennie à venir viendra de régions et de pays à forte croissance démographique, en particulier d'Afrique subsaharienne et d'Inde, ainsi que du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

Exprimée par habitant, la consommation d'aliments de base devrait rester stationnaire, la demande de la majeure partie de la population mondiale ayant atteint le point de saturation. La viande devrait connaître une demande relativement soutenue sur le continent américain tandis qu'en Afrique subsaharienne, sa consommation devrait rester entravée par la faiblesse des revenus. Les produits laitiers frais satisferont une bonne partie de la demande de protéines en Asie (en particulier en Inde et au Pakistan). De manière plus générale, la consommation par habitant de sucre et d'huiles végétales devrait s'inscrire en hausse, favorisée par l'urbanisation et le recours croissant aux aliments transformés et prêts à consommer.

Sous l'effet conjugué d'une alimentation trop riche en calories et déséquilibrée et d'une baisse de l'activité physique, les problèmes de surpoids et d'obésité prennent de l'ampleur dans plusieurs pays du monde. De nombreux pays à faible revenu et à revenu intermédiaire sont touchés par le « triple fardeau » de la malnutrition, qui mêle surpoids et obésité, sous-alimentation et carences en micronutriments.

La demande soutenue d'aliments d'origine animale pousse le secteur de l'élevage à accroître sa production en augmentant la taille des troupeaux. Ce phénomène, allié à la hausse escomptée des taux d'exploitation, devrait stimuler la demande de produits d'alimentation animale et les cultures fourragères comme le maïs et le soja devraient ainsi représenter une part plus importante des cultures pratiquées dans le monde. Selon les prévisions, l'utilisation des céréales devrait donc augmenter davantage pour l'alimentation animale que pour l'alimentation humaine au cours des dix prochaines années.

Les biocarburants ont été à l'origine d'une grande partie de la croissance de la demande de céréales entre 2000 et 2015, mais la progression ralentira au cours de la prochaine décennie, puisque l'essentiel de la demande supplémentaire est attendue en Indonésie, où le biodiesel est produit à partir d'huile végétale, ainsi qu'en République populaire de Chine et au Brésil, qui utilisent le manioc et la canne à sucre pour produire l'éthanol.

La production agricole devrait croître de 15 % sur les dix prochaines années, pour une utilisation des terres agricoles globalement inchangée. L'augmentation de la production de céréales qui est anticipée s'explique essentiellement par une amélioration des rendements et par le fait que l'innovation technologique devrait mener à une intensification de la production. L'augmentation escomptée de la production animale repose quant à elle sur l'accroissement de la taille des troupeaux et le recours de plus en plus fréquent et efficient à l'alimentation animale. La production halieutique étant limitée, l'offre de produits halieutiques et aquacoles devra la quasi-totalité de la croissance anticipée à l'aquaculture, dont la contribution à la production totale devrait ainsi atteindre quelque 55 % d'ici 2028.

L'agriculture reste l'un des principaux émetteurs de gaz à effet de serre à l'échelle mondiale. Ses émissions directes, essentiellement imputables à l'élevage ainsi qu'à la production de riz et aux engrais de synthèse, devraient croître de 0.5 % par an ces dix prochaines années, contre 0.7 % par an au cours de la décennie passée. Ce taux est inférieur au rythme de croissance de la production agricole, signe que l'intensité carbone du secteur diminue à mesure que la productivité augmente.

Le commerce international demeurera essentiel pour assurer la sécurité alimentaire d'un nombre croissant de pays importateurs. Il continue par ailleurs d'apporter une contribution notable aux revenus et aux moyens de subsistance dans les régions exportatrices comme celle de l'Amérique latine et des Caraïbes, dont la part dans les exportations mondiales de produits agricoles devrait encore croître. La région de la mer Noire confortera sa position de grand exportateur de blé et de maïs, à destination essentiellement du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

Les marchés agricoles mondiaux sont confrontés à plusieurs nouveaux facteurs d'incertitude, qui viennent s'ajouter aux risques importants qui pèsent communément sur l'agriculture. Sur le front de l'offre, on s'interroge sur la propagation de maladies comme la peste porcine africaine, la résistance de plus en plus forte aux antimicrobiens, la réglementation des nouvelles techniques de sélection végétale et les mesures prises pour faire face au risque croissant de phénomènes climatiques extrêmes. Du côté de la demande, l'incertitude porte sur l'évolution des habitudes alimentaires, qui dépendra du regard porté sur les questions de santé et d'environnement, et sur les mesures prises par les pouvoirs publics afin de lutter contre les tendances inquiétantes de l'obésité. L'horizon est aussi voilé par l'incertitude considérable qui plane sur les futurs accords commerciaux entre plusieurs acteurs majeurs des marchés agricoles mondiaux. Une escalade des tensions commerciales qui règnent actuellement pourrait réduire les échanges et modifier leur physionomie, non sans répercussions sur les marchés intérieurs et internationaux.

Amérique latine et Caraïbes

Cette année, le chapitre spécial s'intéresse à l'Amérique latine et aux Caraïbes (ALC), une région qui dispose de terres et d'eau en abondance et représente 14 % de la production et 23 % des exportations mondiales de produits agricoles, halieutiques et aquacoles. La croissance de la production devrait certes ralentir au cours des dix prochaines années, mais elle devrait atteindre 22 % pour les céréales et 16 % pour les produits d'élevage, soit

respectivement sept et deux points de pourcentage de plus que le rythme moyen de progression de la production mondiale de ces produits. Son ralentissement sera limité par la hausse des exportations de la région, ce qui montre à quel point l'ouverture des échanges à l'échelle mondiale est importante pour cette zone. Elle l'est d'autant plus que, d'ici 2028, ces pays représenteront plus de 25 % des exportations mondiales de produits de l'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture.

Dans la majeure partie des pays de la région, le soutien aux producteurs est faible par rapport aux moyennes mondiale et de la zone OCDE, si bien que les choix en matière de production sont guidés essentiellement par les signaux du marché. Les pays n'étant pas à égalité en matière de programmes de R-D et d'infrastructures rurales, les pouvoirs publics doivent consentir des investissements stratégiques différents pour mettre en place un environnement favorable à l'agriculture et susceptible de faire progresser la productivité agricole de façon durable. Plusieurs gouvernements de la région doivent aussi investir en vue d'améliorer la performance environnementale du secteur et de lutter contre l'érosion des sols, la déforestation et les émissions imputables à la production agricole.

Les perspectives de croissance prometteuses des cultures de fruits et de légumes à forte valeur ajoutée offrent des opportunités aux petits exploitants, mais les interventions des pouvoirs publics devront être adaptées aux ressources disponibles et au potentiel du marché. La féminisation que connaît actuellement le secteur agricole dans la région met en avant la nécessité de mettre en place des mesures à l'intention des agricultrices afin d'améliorer leur accès à l'éducation, au crédit et aux services de vulgarisation.

La sécurité alimentaire reste un sujet de préoccupation dans la région, de nombreux ménages n'ayant pas les moyens d'acheter la nourriture dont ils ont besoin. Devant la progression de l'extrême pauvreté depuis 2015, il est primordial d'assurer une hausse des revenus au sein des populations les plus pauvres, un défi dans lequel le développement agricole a un important rôle à jouer. La région ALC enregistre dans le même temps une augmentation rapide du nombre de personnes en surpoids et obèses, ce qui représente un problème de santé publique de plus en plus sérieux. Plusieurs initiatives ont été lancées pour infléchir ces tendances, qu'il s'agisse de campagnes d'information, de l'adoption de textes réglementaires applicables à l'industrie ou encore de mesures fiscales. Il est essentiel de les évaluer afin que celles donnant des résultats puissent être mises en œuvre à grande échelle et étendues à d'autres pays.

Chapitre 1. Vue d'ensemble

Ce chapitre donne un aperçu de la dernière série de projections quantitatives à moyen terme relatives aux marchés agricoles mondiaux et nationaux. Ces projections englobent la production, la consommation, les stocks, les échanges et les prix de 25 produits agricoles pour la période allant de 2019 à 2028. Le ralentissement de la demande devrait persister pendant la décennie à venir. Bien que la croissance démographique semble devoir fléchir, la population sera le principal moteur de la consommation de la plupart des produits. À l'échelle mondiale, la consommation par habitant de beaucoup de produits devrait stagner. Par conséquent, le ralentissement de la demande de bon nombre de produits agricoles de base devrait aller de pair avec des gains d'efficience dans la production, les prix réels demeurant ainsi relativement stationnaires. Le commerce international restera essentiel pour la sécurité alimentaire dans les pays importateurs de produits alimentaires. Outre les risques élevés auxquels l'agriculture est habituellement exposée, les marchés agricoles mondiaux font face à de nouvelles incertitudes, liées notamment à la propagation de maladies comme la peste porcine africaine et aux accords commerciaux qui pourraient être conclus entre plusieurs acteurs clés du secteur.

1.1. Introduction

Les *Perspectives agricoles* présentent un scénario de référence cohérent pour l'évolution des marchés des produits agricoles et du poisson aux niveaux national, régional et mondial au cours des dix prochaines années (2019-2028). Elles mettent donc l'accent sur le moyen terme et complètent ainsi les travaux sur le suivi des marchés et les perspectives à court terme, d'une part, et les projections à long terme, d'autre part[1].

Les projections qui sous-tendent les *Perspectives* ont été établies par l'OCDE et la FAO en collaboration avec des experts de pays membres et d'organisations internationales spécialisées dans les produits. Le modèle AGLINK-COSIMO mis au point par l'OCDE et la FAO relie les différents secteurs étudiés et assure un équilibre global entre tous les marchés. Il permet en outre de procéder à une analyse de suivi, notamment en ce qui concerne les incertitudes sur l'évolution des marchés. Une présentation détaillée de la méthode utilisée pour établir les projections ainsi que d'autres informations sur le modèle AGLINK-COSIMO sont disponibles en ligne2. Les projections relatives aux produits sont présentées en détail dans la version en ligne des chapitres correspondants.

Les projections présentées ici reflètent à la fois la situation actuelle des marchés (cf. graphique 1.1) et une série d'hypothèses concernant l'environnement macroéconomique, les tendances démographiques et les politiques publiques (présentées dans l'encadré 1.4 à la fin du chapitre). Au cours de la période de projection, la croissance démographique devrait faire passer la population mondiale à 8.4 milliards de personnes en 2028, sous la poussée principalement de l'Afrique subsaharienne (+300 millions) et de l'Asie du Sud, notamment de l'Inde (+189 millions). La croissance économique sera inégalement répartie autour du globe, avec une hausse soutenue du revenu par habitant en Inde et en République populaire de Chine (ci-après la "Chine") et une progression plus lente en Afrique subsaharienne notamment. Malgré la forte croissance de leur revenu par habitant, les pays émergents seront encore loin d'atteindre les niveaux de l'OCDE en 2028. Ces perspectives et les hypothèses dont elles découlent sont analysées plus en détail dans l'encadré 1.4.

Les incertitudes qui entourent les projections sont examinées en détail à la fin du chapitre et dans chacun des chapitres par produit disponibles en ligne.

Graphique 1.1. Situation des principaux marchés

Situation actuelle du marché

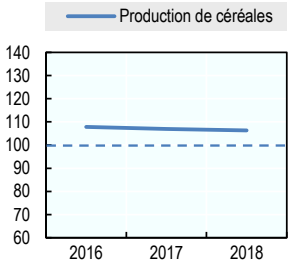
Céréales : La production mondiale de céréales s'est inscrite en repli pour la deuxième année consécutive en 2018, marquée par la baisse des récoltes de blé et autres céréales secondaires. À l'inverse, les récoltes de maïs ont augmenté. La production de riz a elle aussi été plus abondante en 2018, dépassant ainsi le record établi l'année précédente. Les stocks mondiaux de céréales ont diminué pour la première fois depuis six ans.

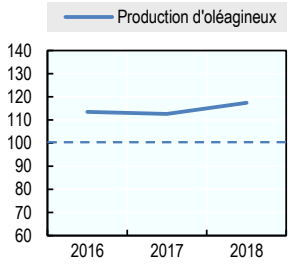
Oléagineux : Les récoltes de soja ont été extrêmement abondantes en 2018 aux États-Unis et au Brésil. La demande de tourteaux d'oléagineux s'est essoufflée en raison des droits de douane imposés par la Chine sur le soja américain et les mesures prises pour réduire la part de ces produits dans les rations alimentaires des animaux. Les prix ont atteint des sommets au premier semestre 2018, avant de redescendre depuis, notamment du fait du niveau élevé des stocks et des incertitudes qui planent sur les marchés.

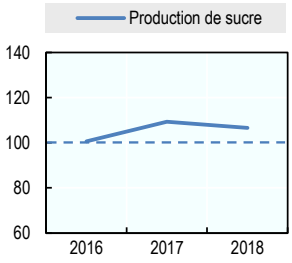
Sucre : Après le record affiché en 2017-18, l'excédent de production devrait être plus ténu en 2018-19 en raison des conditions météorologiques défavorables en Inde, en Thaïlande et en Europe. La consommation de sucre continue de croître à vive allure dans de nombreux pays en développement. La production demeurant excédentaire, les prix mondiaux du sucre ont été relativement maussades sur une grande partie de la campagne 2017-18.

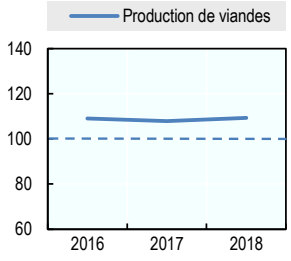
Viande : La production de viande bovine, porcine et de volaille a augmenté en 2018, avant tout aux États-Unis, en Fédération de Russie et dans l'UE. La production a reculé en République populaire de Chine (« Chine ») en raison des foyers de peste porcine africaine qui s'y sont déclarés. Le prix de la viande s'est contracté dans les filières porcine et avicole, tandis que le prix de la viande bovine se maintenait.

Indice de production
Moyenne 2009-2018 = 100

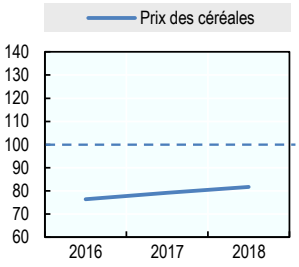


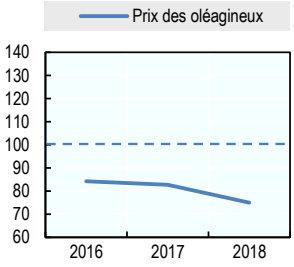


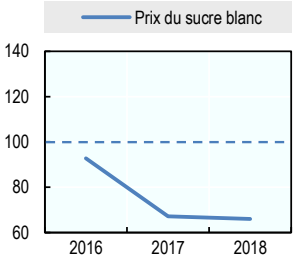


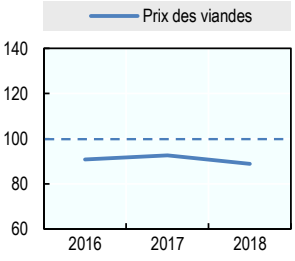


Indice des prix nominaux
Moyenne 2009-2018 = 100

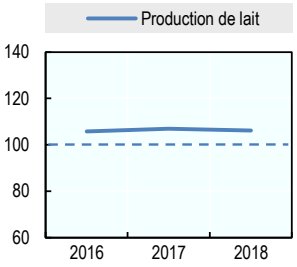


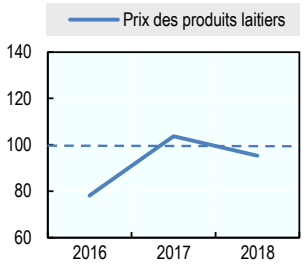




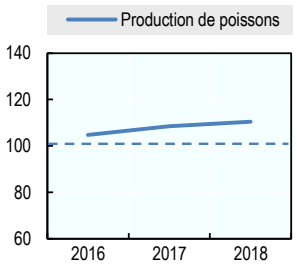


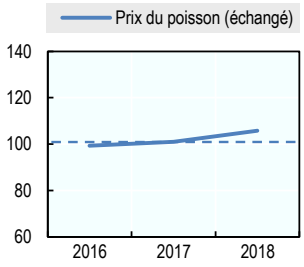
Produits laitiers : La production mondiale de lait a augmenté de 1.6 % en 2018 grâce à la hausse de 3.0 % enregistrée en Inde et au mouvement de progression affiché par les trois plus grands exportateurs mondiaux (États-Unis, Nouvelle-Zélande et Union européenne). Le prix du beurre s'est contracté après avoir atteint des records l'an dernier, tandis que celui du lait écrémé en poudre se redressait après avoir fait pâle figure l'année précédente.



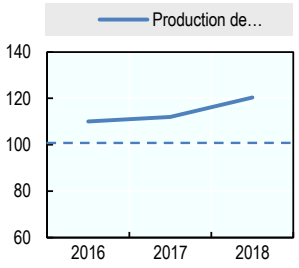


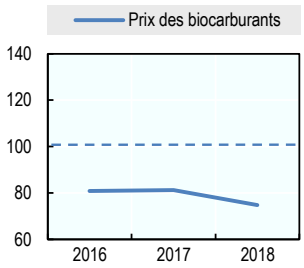
Poisson : La production, les échanges et la consommation ont tous atteint des sommets inégalés en 2018. La production doit son développement à la légère augmentation des captures (d'anchois en Amérique du Sud surtout) et à la montée en puissance ininterrompue de l'aquaculture, au rythme de 3 à 4 % par an. Les prix du poisson ont augmenté sur la première partie de 2018 et demeurent supérieurs aux niveaux observés en 2017 pour la plupart des espèces et produits.



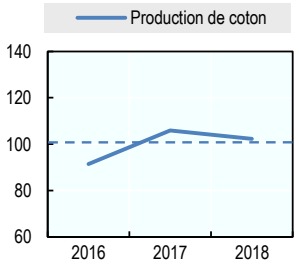


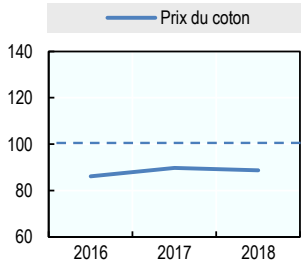
Biocarburants : La production mondiale a augmenté dans la plupart des grandes régions productrices en 2018. La demande a été soutenue par les obligations d'incorporation et la hausse de la demande totale de carburants, même si les prix ont décliné en raison de l'abondance de l'offre. Le tassement de l'écart entre les prix des biocarburants et ceux des carburants conventionnels a fait progresser la demande de biocarburants hors du cadre des obligations d'incorporation, en particulier au Brésil.





Coton : La production s'est contractée de 3 % durant la campagne 2018, les grands producteurs se retrouvant confrontés à la présence de ravageurs et à une météo défavorable. La consommation est montée en flèche au Bangladesh, en Turquie et au Viet Nam. Les stocks mondiaux se sont rétractés pour s'établir à environ 8 mois de consommation mondiale. Malgré sa dépréciation, le coton continue d'afficher des prix élevés par rapport à son principal substitut, le polyester.





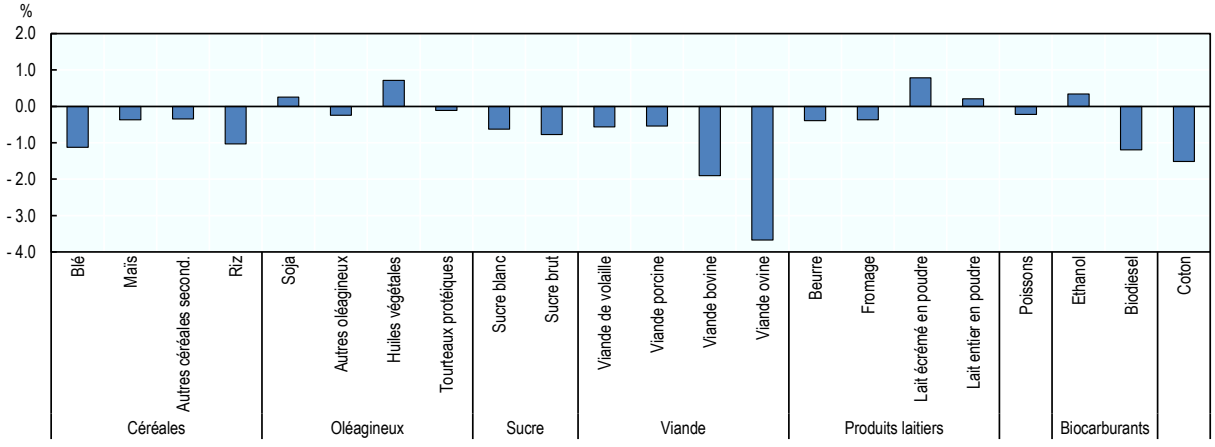
Note : toutes les données sont exprimées sous la forme d'un indice dont la base 100 correspond à la moyenne des dix dernières années (2009-2018). La production désigne les volumes de production mondiaux. Les indices de prix sont pondérés par la valeur moyenne de la production mondiale sur les dix dernières années, calculée à l'aide des prix internationaux en valeur réelle. On trouvera davantage d'informations sur la situation des différents marchés et leurs évolutions dans les tableaux des aperçus par produit présentés en annexe, ainsi que dans la version en ligne des chapitres par produit.
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933963654

1.2. Prix

Dans les *Perspectives*, les prix internationaux de référence sont ceux constatés sur les principaux marchés (par exemple, ports des États-Unis, Bangkok) pour chaque produit agricole. Sur le court terme, les projections relatives aux prix restent influencées par les événements récents (sécheresses, changements de politique). En revanche, plus on s'approche de la fin de la période de projection et plus elles sont déterminées par les conditions fondamentales de l'offre et de la demande. Les chocs qui peuvent survenir, tels que les sécheresses ou les récessions, sont une source de variabilité autour de ces trajectoires de prix. On étudiera leur incidence potentielle au moyen d'une analyse stochastique partielle plus loin dans le chapitre.

Graphique 1.2. Variation annuelle moyenne des prix réels des produits agricoles, 2019-28



Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

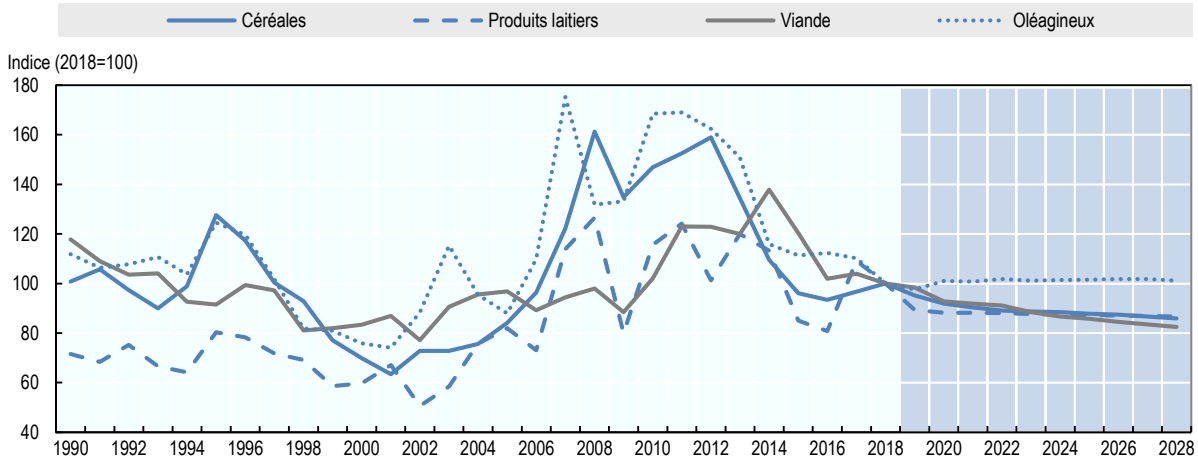
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933963673

La plupart des produits examinés dans les *Perspectives* devraient voir leur prix réel baisser d'environ 1-2 % par an au cours des dix années à venir (graphique 1.3), du fait de la croissance de la productivité. Ces baisses seront sans doute plus marquées pour le bœuf et le mouton. Dans le cas du bœuf, les prix élevés de ces dernières années ont favorisé l'expansion du cheptel. Or, vu le temps qu'il faut pour élever des bovins, il va en résulter une offre supplémentaire qui fera pression à la baisse sur les prix dans les années à venir. Une évolution analogue se dessine pour les prix du mouton : ils ont augmenté de plus de 20 % en valeur réelle entre 2017 et 2018, mais devraient maintenant baisser pour revenir à leurs niveaux de 2017 au cours des deux prochaines années. Les prix réels de quelques produits (huile végétale, lait en poudre entier et écrémé, éthanol) devraient en revanche rester stationnaires ou monter légèrement par rapport à un point de départ relativement bas.

Le graphique 1.3 replace ces projections de prix réels dans le contexte de leur évolution récente. Les prix des céréales, des oléagineux, des produits laitiers et de la viande (entre autres produits agricoles) ont connu de fortes hausses entre le début des années 2000 et la période 2007-14, doublant même parfois en très peu de temps en valeur réelle (graphique 1.4). Les prix des produits agricoles sont toutefois orientés à la baisse depuis quelques années et les projections montrent qu'ils devraient rester à leurs niveaux actuels

ou passer en dessous, dans la mesure où l'on prévoit une nouvelle baisse des coûts marginaux de production en termes réels durant la décennie.

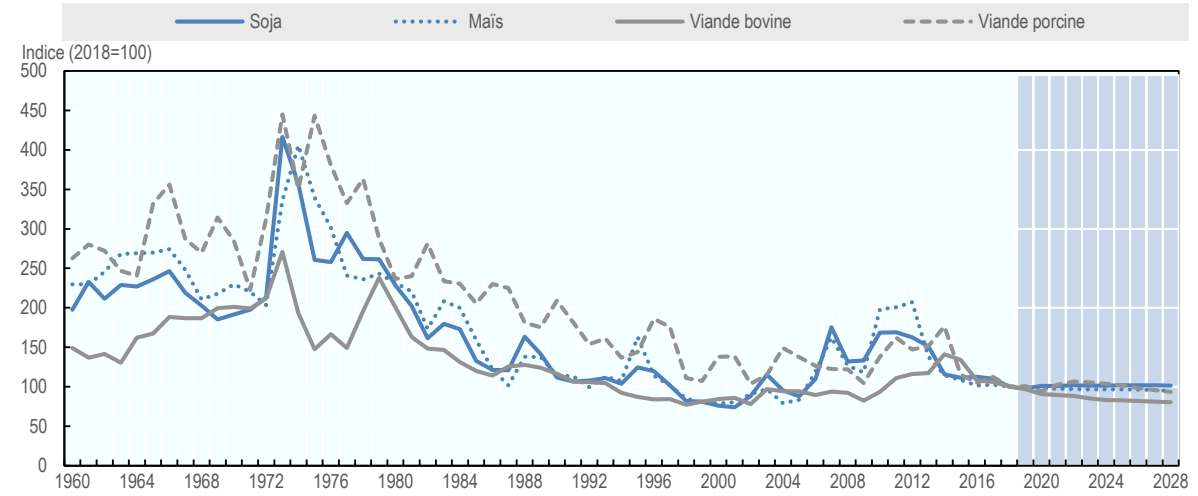
Graphique 1.3. Evolution à moyen terme des prix des produits agricoles, en valeur réelle



Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933963692

Graphique 1.4. Evolution à long terme des prix des produits agricoles, en valeur réelle



Note : les données concernant le soja, le maïs et le bœuf proviennent de la Banque mondiale, "World Commodity Price Data" (1960-1989). Les données concernant le porc sont tirées des statistiques du ministère de l'Agriculture des Etats-Unis (USDA QuickStats) (1960-1989).
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933963711

La baisse prévue des prix réels concorde avec leur tendance sur le long terme (graphique 1.4). Rétrospectivement, les données montrent en effet que les prix des produits agricoles sont en général étroitement corrélés et tendent à suivre une courbe descendante sur longue période, tendance qui peut toutefois être interrompue par des épisodes de volatilité et de hausses des prix. C'est ce qui s'est passé dans les années 1970, et plus récemment aussi. Dans la présente édition des *Perspectives*, les projections de prix reflètent les tendances structurelles de la décennie à venir, mais des événements imprévus (mauvaises récoltes, chocs sur la demande) pourraient créer de la volatilité autour de ces tendances.

Des prix plus bas sont une aubaine pour des millions de consommateurs dans le monde entier, mais ils réduisent aussi les revenus des producteurs qui n'ont pas les moyens d'améliorer suffisamment leur productivité. Un contexte de faiblesse des prix pourrait donc se traduire par des demandes accrues de soutien aux agriculteurs, susceptibles de se répercuter à leur tour sur les projections.

Outre l'évolution des prix internationaux, les prix intérieurs des produits agricoles sont influencés par plusieurs facteurs tels que les coûts de transport, la politique commerciale, la fiscalité et les taux de change. Ces derniers sont peut-être la principale source de variabilité puisqu'ils peuvent eux-mêmes fluctuer sensiblement sur une courte période. Si les prix internationaux sont révélateurs des conditions de l'offre et de la demande au niveau mondial, les cours des produits de base sont généralement libellés en dollars des États-Unis, si bien que les variations de change par rapport à cette monnaie constituent un autre déterminant de l'évolution des prix. Les hypothèses relatives aux taux de change sont exposées dans l'encadré 1.4.

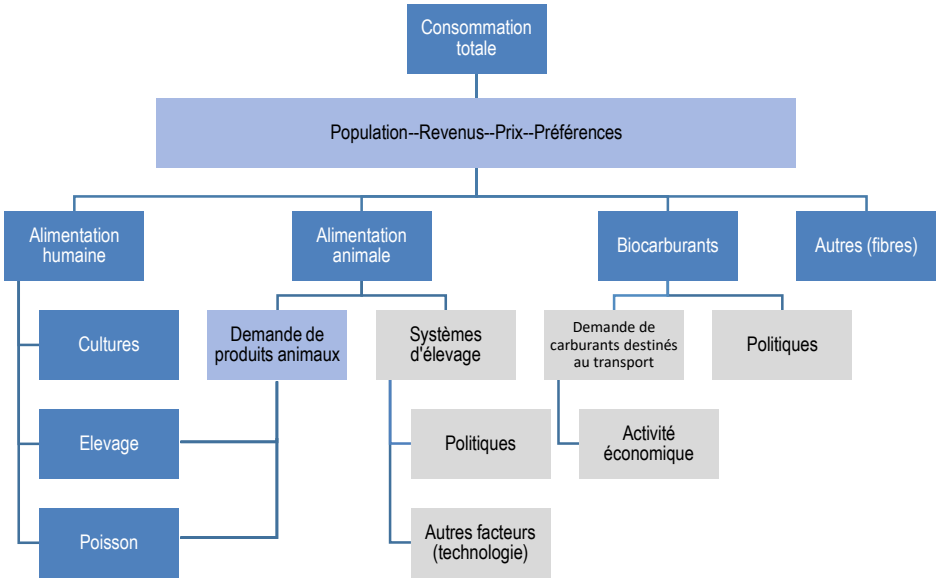
1.3. Consommation

Au cours des dix prochaines années, la demande de produits agricoles dépendra surtout des besoins de produits alimentaires et de matières premières d'une population mondiale croissante et plus aisée. Au niveau mondial, la consommation devrait être influencée en particulier par la demande alimentaire d'une population en pleine expansion en Afrique subsaharienne, par la demande de produits de valeur plus élevée et d'une plus grande quantité d'aliments transformés sous l'effet de la progression des revenus dans les économies émergentes, et par l'évolution des modes de consommation résultant d'une sensibilité toujours plus grande vis-à-vis des problèmes de santé, d'environnement et de durabilité dans les économies avancées. Par ailleurs, les hypothèses de croissance économique sont sujettes à un élément d'incertitude supplémentaire, compte tenu notamment des récentes révisions suggérant un ralentissement économique général.

Déterminants de la demande de produits agricoles

Les produits agricoles sont destinés à l'alimentation humaine et animale, à la production de carburant et à des applications industrielles qui les utilisent comme matières premières. Leur demande est déterminée par une série de facteurs communs, tels que la dynamique démographique, le revenu disponible, les prix et les préférences des consommateurs, ainsi que par des facteurs spécifiques, comme indiqué au graphique 1.5.

Graphique 1.5. Principales utilisations des produits agricoles et leurs déterminants

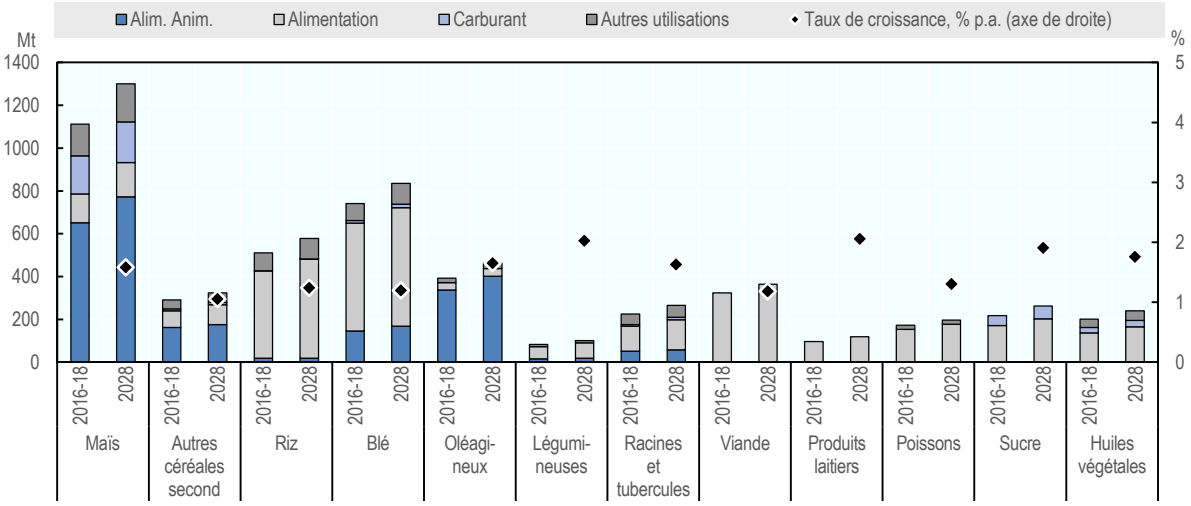


Note : Boîtes bleu foncé : utilisations des produits agricoles ; boîtes bleu clair : déterminants de la demande ; boîtes grises : facteurs de production et politiques.

La population, le revenu et les préférences de consommation ont une influence directe sur la demande alimentaire, car ils déterminent le nombre de consommateurs, la composition souhaitée du panier alimentaire et la capacité d'achat. Étant donné les disparités géographiques considérables qui caractérisent chacun de ces facteurs, leur incidence relative sur la consommation varie d'un pays à l'autre et d'une région à l'autre. De plus, pour les usages tels que l'alimentation animale, la fabrication de carburants et d'autres applications industrielles, il existe aussi un certain nombre de facteurs spécifiques. Par exemple, la demande d'aliments pour animaux dépend à la fois de la consommation humaine de produits d'origine animale et des différents systèmes d'élevage, lesquels dépendent à leur tour des politiques sectorielles et des techniques de production. La demande de produits agricoles est aussi soumise aux politiques économiques générales qui déterminent le revenu disponible. Les biocarburants offrent un exemple caractéristique de ce qu'est une demande induite par l'action publique. Pour établir les prévisions de consommation les concernant et en déduire la demande potentielle des diverses matières premières agricoles utilisées pour les produire, il a fallu tenir compte de plusieurs facteurs d'ordre politique et économique (voir le chapitre consacré aux biocarburants pour plus de détails).

L'alimentation humaine est le principal débouché de la plupart des produits agricoles comestibles, mais l'alimentation animale et les usages énergétiques ont beaucoup progressé depuis quelques décennies. Avec notamment l'évolution des comportements alimentaires, l'augmentation de la part des produits d'origine animale dans la consommation et l'expansion de l'élevage qui en a résulté ont accru l'importance de l'alimentation animale. On prévoit que l'utilisation des céréales augmentera davantage pour l'alimentation du bétail que pour l'alimentation humaine au cours des dix prochaines années, tandis que la demande de matières premières agricoles destinées aux biocarburants restera forte, sans toutefois progresser (graphique 1.6).

Graphique 1.6. Consommation mondiale des principaux produits



Note : l'utilisation fourragère des oléagineux correspond à l'équivalent oléagineux de la farine protéique issue de la trituration de graines oléagineuses ; l'huile obtenue par trituration est comptabilisée dans la catégorie "huiles végétales" ; tous les produits laitiers sont en équivalents extrait sec ; le sucre utilisé pour la production de biocarburants correspond à la canne à sucre, convertie en équivalents sucre.
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

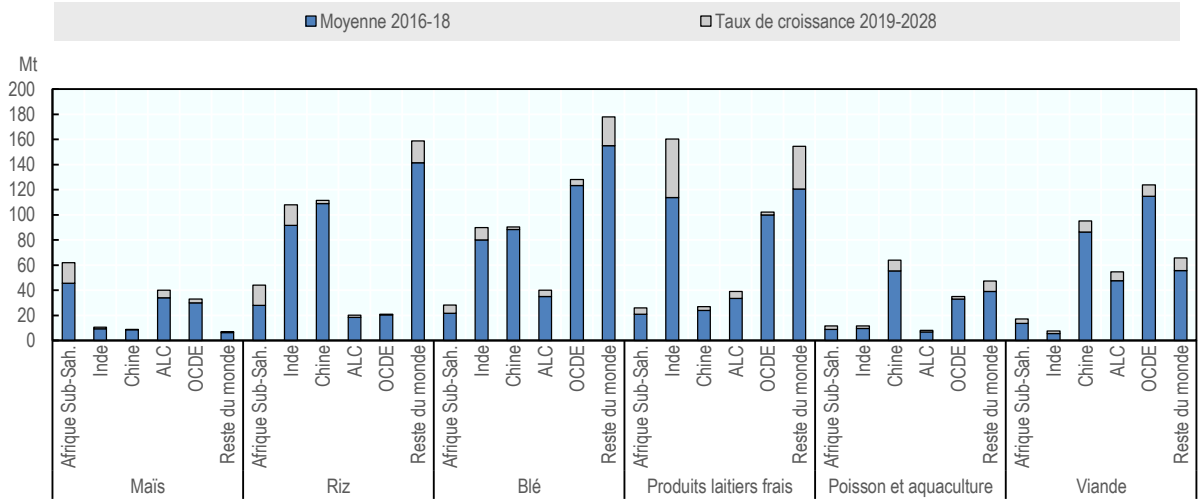
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933963730

Perspectives mondiales de la consommation alimentaire de produits agricoles

La consommation alimentaire totale des produits examinés ici devrait croître régulièrement au cours de la prochaine décennie, au rythme de 1.2 % par an pour les céréales, de 1.7 % pour les produits animaux, de 1.8 % pour le sucre et les huiles végétales, et de 1.9 % pour les légumineuses et les racines et tubercules. En ce qui concerne les produits alimentaires de base (céréales, racines et tubercules, légumineuses), la consommation par habitant s'est globalement stabilisée et son évolution, dorénavant, dépendra donc principalement de la croissance de la population, tandis que la demande de produits de valeur plus élevée (sucre, huiles végétales, viande, produits laitiers) sera fonction à la fois de la consommation par habitant et de la croissance démographique. Selon les projections, elle devrait donc augmenter plus vite que celle des produits alimentaires de base au cours des dix années à venir.

La consommation alimentaire de céréales s'accroîtra de 150 Mt sur la période de projection, essentiellement tirée par le riz et le blé, avec 50 Mt supplémentaires chacun d'ici 2028. Pour les produits animaux, la hausse de la consommation viendra surtout des produits laitiers, dont la demande en constante augmentation gonflera de 20 Mt (en équivalent extrait sec) sur le moyen terme, d'après les projections. La consommation de viande augmentera de 40 Mt et celle de poisson de 25 Mt d'ici 2028. Pour le sucre et les huiles végétales, on estime à 30 Mt environ le supplément de consommation dans chaque cas. Les différences constatées entre les régions, en termes de niveau et de taux de croissance de la consommation, continueront de refléter l'importance relative de chaque filière et de chaque déterminant (graphique 1.7).

Graphique 1.7. Contribution des régions à la consommation alimentaire de certains produits



Note : ALC = Amérique latine et Caraïbes.
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

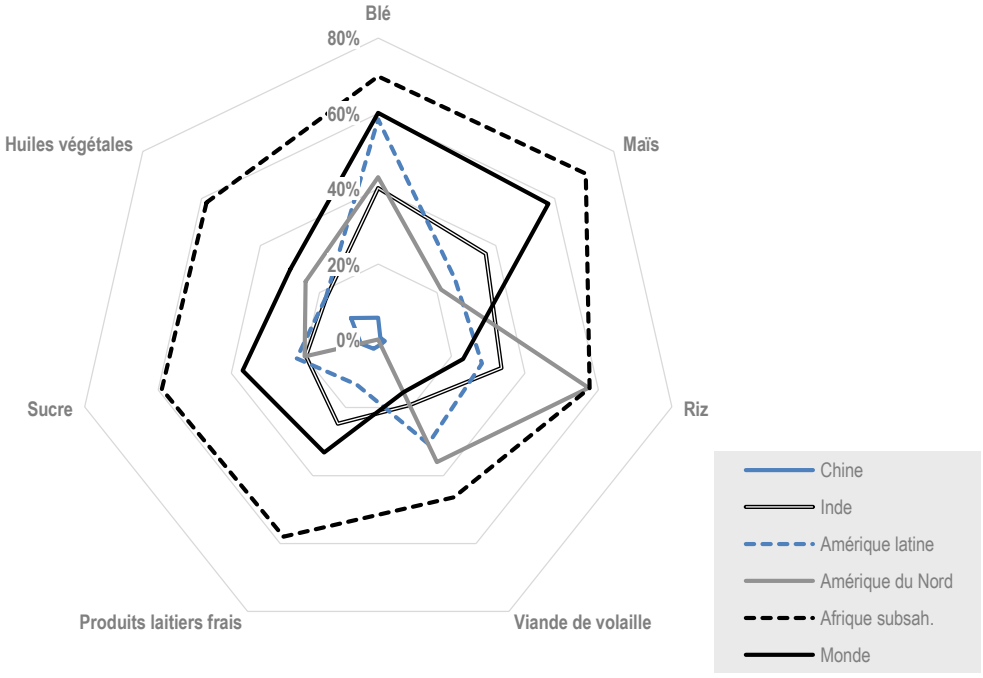
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933963749

La consommation de produits alimentaires de base dépendra de la croissance démographique

La population est le principal facteur de croissance de la consommation alimentaire de produits agricoles, telle qu'elle ressort des projections, en particulier pour les produits qui affichent des niveaux élevés de consommation par habitant dans des régions à forte croissance démographique. La consommation mondiale de céréales augmentera de 147 Mt sur la période de projection, dont 42 % (62 Mt) en Afrique, où la croissance démographique représentera environ 90 % de la demande supplémentaire.

L'importance relative des deux principaux déterminants de la demande totale de produits agricoles, à savoir la croissance de la consommation par habitant et la croissance démographique, varie beaucoup selon les régions et selon les produits (graphique 1.8). En ce qui concerne les céréales, la population reste généralement un facteur important dans toutes les régions, étant donné la stagnation de la demande par habitant, et même sa baisse dans plusieurs pays à haut revenu. Dans le cas de la viande et des produits laitiers, la croissance démographique a moins d'influence car le revenu et les préférences individuelles comptent davantage. En Asie, elle n'explique qu'environ 60 % de la consommation supplémentaire de viande. Dans certains pays et certaines régions, la croissance prévue de la consommation alimentaire totale est le résultat d'un accroissement de la population en partie compensé par une baisse de la demande par habitant. Ainsi, en Afrique, la consommation de viande ne devrait progresser que de 25 % malgré un taux de croissance démographique de 30 % au cours de la prochaine décennie. Des effets analogues sont attendus pour les aliments de base consommés dans de nombreux pays industrialisés, quoique pour des raisons très différentes, comme on le verra dans les sections suivantes.

Graphique 1.8. Contribution de la population à la croissance de la consommation alimentaire



Note : ce graphique montre, pour quelques régions et quelques produits, la part de la croissance de la consommation alimentaire imputable à la croissance de la population.
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933963768

Consommation alimentaire par habitant : perspectives et déterminants

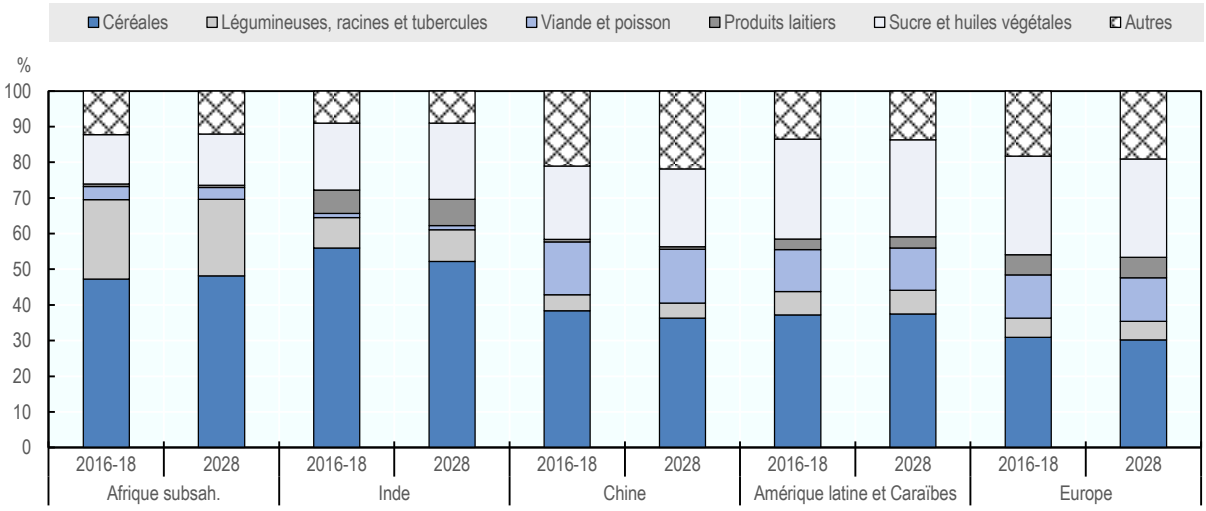
Si les évolutions démographique sont un facteur de croissance de la demande qui compte dans de nombreuses régions, leur effet dépend toutefois de la composition de la consommation alimentaire par habitant dans chaque région, c'est-à-dire des préférences des consommateurs et de leur revenu disponible. Au cours des dix années qui viennent, les comportements alimentaires seront influencés par l'évolution des revenus, des modes de vie et d'autres déterminants tels que les problèmes de santé et d'environnement. Ils n'en continueront pas moins de présenter des différences selon les régions, ne serait-ce que parce que les préférences de consommation, qui sont le fruit de la culture et des traditions, n'évolueront sans doute que graduellement.

Le graphique 1.9 illustre l'évolution de la composition des régimes alimentaires dans différentes régions sur la période de projection, en termes de disponibilité de calories par jour et par habitant selon différents groupes d'aliments. Il révèle de grandes différences entre les régions : des aliments de base comme les céréales, les légumineuses et les racines et tubercules, par exemple, fournissent la majeure partie de l'apport calorique en Inde et en Afrique subsaharienne, alors que leur part est plus limitée en Chine, en Amérique latine et en Europe.

De même, l'importance relative des différentes sources de protéines varie selon les régions du monde (graphique 1.10). La viande et le poisson représentent une large part de l'apport

protéique en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Chine et en Europe, mais leur contribution est beaucoup plus limitée en Inde et en Afrique subsaharienne.

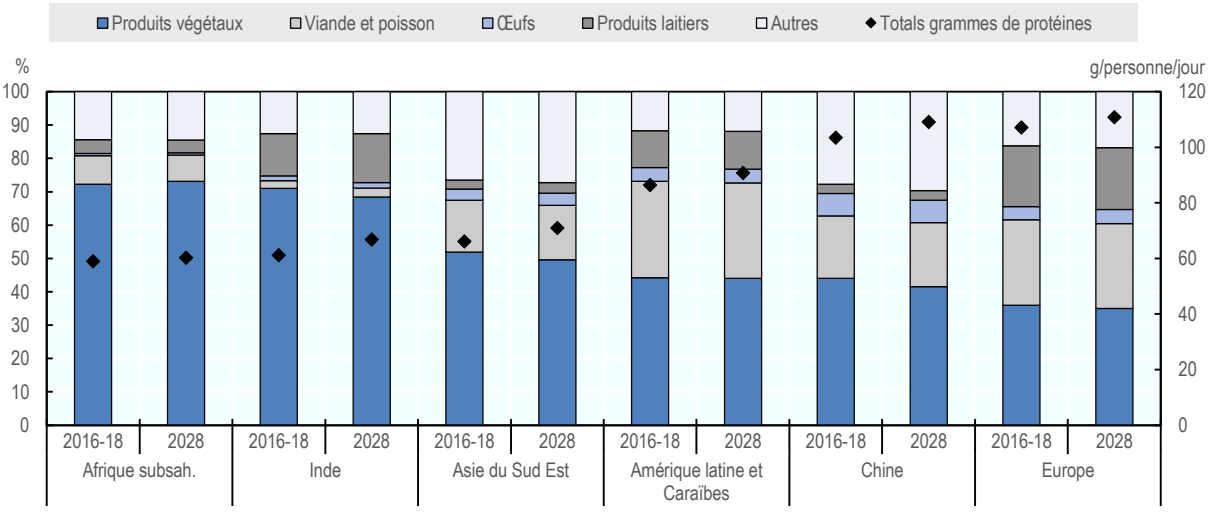
Graphique 1.9. Contribution des différents groupes de produits à la disponibilité totale de calories par jour et par habitant



Note : les barres se composent des parts que représentent les différents groupes de produits dans l'apport total de calories par jour et par habitant.
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933963787

Graphique 1.10. Sources et disponibilité totale de protéines par jour et par habitant



Note : les barres illustrent la part de chaque groupe de produits dans l'apport total de protéines par jour et par habitant (échelle de gauche) ; les points représentent l'apport total de protéines par jour et par habitant (échelle de droite) ; la production végétale correspond aux grandes cultures (céréales, graines oléagineuses comestibles, légumineuses, racines et tubercules, sucre).
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933963806

La composition du panier alimentaire selon les régions et les catégories de revenu ne devrait pas beaucoup changer, les habitudes de consommation à moyen terme n'évoluant guère. Dans les pays à faible revenu, les consommateurs continueront de tirer à peu près 70 % de leur apport total de calories et de protéines des produits alimentaires de base, et 20 % seulement de leur apport protéique de sources animales, tandis que dans les pays à revenu élevé, la part des aliments de base dans la consommation de calories se maintiendra aux alentours de 40 %, et les protéines animales représenteront encore plus de la moitié de l'apport protéique total.

Dans les pays à revenu intermédiaire ou élevé, la consommation par habitant de produits alimentaires de base comme le blé, le riz et les racines et tubercules tend à se stabiliser ou commence à reculer. Dans certains pays d'Asie et d'Amérique latine, la consommation de céréales devrait croître plus lentement que celle de produits de valeur plus élevée tels que la viande, les produits laitiers, le sucre et les huiles végétales, ce qui se traduira par une stagnation ou une diminution de leur part dans l'alimentation. En tant que composante essentielle du régime alimentaire de la population, les céréales continueront cependant de jouer un rôle important à moyen terme dans ces pays.

La stabilité générale des habitudes alimentaires masque toutefois des changements importants qui sont en train de se produire sous l'effet de la hausse des revenus, de l'urbanisation, des politiques publiques et des préoccupations en matière de santé et d'environnement.

Incidence de l'évolution des revenus sur l'alimentation

Au cours de la prochaine décennie, la croissance économique devrait augmenter les revenus moyens dans le monde (voir les hypothèses de croissance économique présentées dans l'encadré 1.4). Toutefois, les prévisions de croissance du revenu qui sous-tendent les perspectives actuelles semblent de moins en moins robustes, les données récentes indiquant un ralentissement économique plus prononcé. Des projections plus faibles à court terme pourraient se traduire par une croissance réduite à moyen terme et freiner davantage l'expansion prévue de la consommation alimentaire. En outre, la croissance et la distribution des revenus resteront inégales d'un pays à l'autre et au sein même des pays.

Ainsi, la région Asie de l'Est et du Sud-Est devrait voir son revenu par habitant augmenter de 60 % à 100 % d'ici 2028, ce qui se traduira par une hausse de la consommation de viande de 5 kg par habitant en Chine et de 4 kg par habitant en Asie du Sud-Est à moyen terme. Cette expansion concernera surtout la volaille et le porc, les deux viandes les plus consommées dans ces régions. Il y aura aussi une augmentation de la consommation de bœuf en Chine, de 0.5 kg par habitant sur les dix prochaines années, et donc un léger accroissement de la part du bœuf dans la consommation totale de viande, avec 4 kg en moyenne par habitant.

En Asie du Sud, en revanche, la croissance des revenus n'entraînera pas une augmentation comparable de la consommation de viande, mais sera plutôt associée, d'après les projections, à une hausse de la demande de produits laitiers, de sucre et d'huile végétale. Les produits laitiers et les légumineuses resteront les principales sources de protéines dans cette région. C'est au Pakistan que la croissance de la consommation de produits laitiers frais devrait être la plus forte au monde, avec une progression de 42 kg par habitant d'ici 2028, soit un niveau annuel moyen de 274 kg par habitant, représentant près de 30 % de l'apport de protéines quotidien total par habitant. La consommation de produits laitiers

devrait également connaître une forte croissance en Inde, où elle fournira 15 % de l'apport protéique total par habitant d'ici 2028. Deuxième grande source de protéines dans ce pays, les légumineuses devraient compter pour 15 % de l'apport total de protéines en 2028, avec un niveau de consommation estimé à 17 kg par habitant.

Globalement, l'importance relative de la viande en tant que source de protéines varie d'une région à l'autre suivant les niveaux de revenu. Il est probable que ces différences subsisteront dans la mesure où la viande est en train de gagner du terrain dans des régions qui en sont déjà de grosses consommatrices, alors qu'elle ne semble pas devoir prendre une place beaucoup plus importante dans les régimes alimentaires d'autres populations.

Dans les pays à revenu élevé, la consommation de viande par habitant augmentera moins vite que dans les économies à faible revenu, mais comme elle atteint déjà un niveau relativement élevé, cette hausse sera plus importante en valeur absolue. Aux États-Unis, par exemple, la consommation de viande par habitant n'augmentera que de 2 %, mais avec plus de 2 kg supplémentaires chaque année par habitant, elle dépassera 100 kg par habitant en 2028, battant toujours le record du monde. Au total, la consommation de viande des États-Unis augmentera ainsi de 4 Mt, soit 10 % de la croissance totale enregistrée pour ce produit. Une croissance soutenue de la consommation de viande dans de nombreux pays à revenu intermédiaire ou élevé devrait creuser l'écart de consommation par habitant avec beaucoup de pays à faible revenu, surtout en Afrique subsaharienne.

La consommation totale de viande par habitant des pays d'Afrique subsaharienne devrait baisser de 0.6 kg, tombant à 12.9 kg en moyenne d'ici 2028. Dans cette région, les revenus n'augmenteront pas suffisamment à moyen terme pour que les produits carnés deviennent accessibles à l'ensemble de la population. La chute de la consommation devrait surtout concerner le mouton, le bœuf et le veau, tandis qu'une modeste croissance est attendue pour la volaille dans quelques pays de la région.

Au niveau mondial, la hausse des revenus devrait largement contribuer à la croissance de la consommation de sucre et d'huiles végétales. En 2028, la consommation mondiale de sucre atteindra 24 kg par habitant, soit une progression de près de 2 kg en dix ans. Une hausse comparable portera la consommation d'huiles végétales à près de 20 kg par habitant d'ici la fin de la période de projection. Comme ces évolutions toucheront surtout les pays à revenu intermédiaire ou faible, les sucres et les graisses contribueront pour une plus large part à l'apport de calories dans ces régions d'ici 2028.

L'urbanisation des modes de vie contribue à la demande de produits plus riches en calories

La hausse prévue de la consommation de sucre et d'huile végétale s'explique par la hausse des niveaux de revenu, ainsi que par l'urbanisation des modes de vie dans de nombreux pays à revenu faible ou intermédiaire. La concentration progressive des populations dans les centres urbains entraîne un changement structurel dans l'économie. La migration vers les villes s'accompagne généralement de nouvelles perspectives de revenus, mais elle ne va pas toujours de pair avec une amélioration du niveau de vie.

L'urbanisation allonge les filières alimentaires commerciales et les rend plus complexes. Les populations rurales qui migrent vers les villes ne peuvent plus avoir de contact direct avec les producteurs locaux, et si la migration permet parfois de découvrir un plus large choix de produits alimentaires, elle pose en même temps le problème de l'accès à des aliments nutritifs qui, en milieu urbain, sont souvent plus à la portée des catégories à hauts revenus[3]. De pair avec un mode de vie potentiellement caractérisé par davantage de

contraintes de temps, une moindre présence au foyer et donc un plus grand besoin de solutions pratiques, l'urbanisation est en général associée à une consommation accrue d'aliments prêts à l'emploi, transformés ou préparés en dehors de chez soi, qui sont souvent plus riches en lipides, en sel et en sucre.

Alors que 55 % de la population mondiale vit actuellement en milieu urbain et que cette proportion passera à près de 60 % au cours de la prochaine décennie, la demande d'aliments préparés et transformés ne peut qu'augmenter, et avec elle la consommation de sucre et d'huiles végétales.

Les politiques de santé visent à modérer la consommation de sucre et de graisses

La modification des régimes alimentaires sous l'effet conjugué de la hausse des revenus et de l'adoption de modes de vie urbains caractérisés par le manque de temps et la recherche de solutions toutes prêtes a contribué à faire monter la prévalence de l'obésité et des maladies non transmissibles comme le diabète. En Amérique latine et dans les Caraïbes, région où la consommation de sucre et d'huile végétale a sensiblement augmenté, l'obésité touche à présent un quart environ de la population, et 60 % des habitants sont en surpoids.

L'augmentation des taux d'obésité et les préoccupations que suscitent plus généralement les effets sur la santé d'une alimentation trop grasse et trop sucrée ont conduit à l'adoption de politiques visant à limiter la consommation de graisse et de sucre. Des taxes sur le sucre ont été mises en place ou sont en projet dans de nombreux pays, tels que le Chili, la France, le Mexique, la Norvège, l'Afrique du Sud et le Royaume-Uni. Dans certains cas, comme au Chili, ces taxes s'accompagnent de nouvelles obligations en matière d'étiquetage des produits alimentaires à forte teneur en sel, en sucre et en graisse, ainsi que de réglementations limitant la publicité destinée aux jeunes pour ces produits. Si les premiers effets de ces interventions diffèrent d'un pays à l'autre, les nouvelles obligations d'étiquetage adoptées au Chili ont conduit les industriels à reformuler leurs produits pour en réduire la teneur en sucre ou en matières grasses, ce qui pourrait indirectement réduire la consommation de ces produits.

Des facteurs sociaux encouragent une alimentation plus saine et plus durable

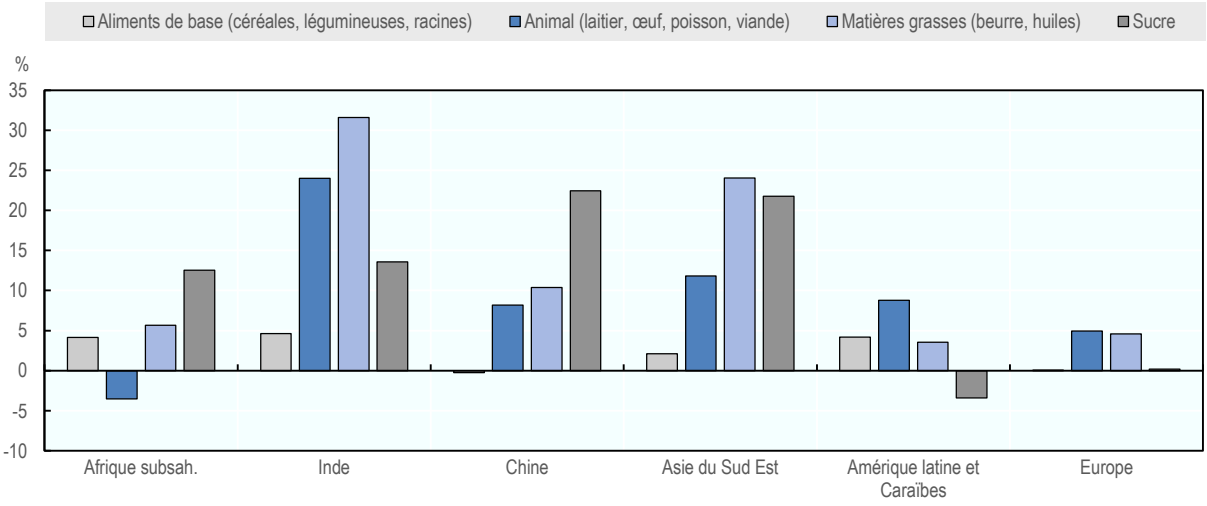
Dans les pays à haut revenu, les préoccupations en matière de santé et d'environnement influent de plus en plus sur les décisions de consommation. C'est ainsi que s'explique, par exemple, la popularité croissante des viandes maigres telles que la volaille. Dans les pays développés, la consommation de volaille devrait s'accroître de près de 2 kg par habitant et atteindre 31 kg par habitant d'ici 2028, tandis que celle de bœuf et de veau devrait baisser dans des pays comme le Canada (-1.4 kg par habitant) et la Nouvelle-Zélande (-1 kg par habitant). Là aussi, la santé sera au cœur des préoccupations qui motiveront une hausse concomitante de la consommation de volaille : d'ici 2028, celle-ci augmentera de 1.2 kg par habitant au Canada et de 1.6 kg par habitant en Nouvelle-Zélande. Des substitutions analogues entre différents types de viande sont également prévues pour l'Union européenne, la Norvège, la Suisse et l'Australie.

Les préoccupations concernant la santé et le bien-être sont perçues comme favorisant une substitution continue des graisses de cuisson de l'huile végétale au beurre à moyen terme. Ces considérations, ajoutées aux problèmes environnementaux que pose la production d'huile de palme, contribueront au recul de la consommation d'huiles végétales au Canada, dans l'Union européenne et en Norvège, où le beurre connaîtra une évolution d'ampleur comparable en sens inverse. Au Canada, la consommation de beurre devrait augmenter de

près de 1 kg par habitant au cours de la période de projection, tandis que la consommation d'huiles végétales diminuera de près de 4 kg par habitant, malgré leur prix avantageux.

Par conséquent, même si les habitudes alimentaires restent très différentes d'une région à l'autre, la consommation alimentaire par habitant évoluera du fait de la hausse des revenus, de l'urbanisation, des politiques publiques et des préoccupations en matière de santé et d'environnement. Certains de ces changements sont illustrés au graphique 1.11. Ainsi, la disponibilité de calories par jour et par habitant augmentera plus rapidement en Inde, en Chine et en Asie du Sud-Est que dans les autres régions, ce qui correspond dans une large mesure à l'évolution des revenus. De manière générale, l'apport quotidien de calories par habitant progressera lentement pour les aliments de base, mais plus vite pour les produits d'origine animale ainsi que pour les graisses et le sucre, reflétant l'influence de l'urbanisation et l'importance croissante des aliments prêts à consommer. Enfin, dans certaines régions (Europe, Amérique latine et Caraïbes), la croissance faible ou nulle de l'apport calorique provenant du sucre s'explique en partie par des préoccupations croissantes en matière de santé.

Graphique 1.11. Variation en pourcentage de la part de différents groupes d'aliments dans l'apport quotidien de calories par habitant, 2016-18 à 2028



Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933963825

Perspectives mondiales de la demande fourragère

En 2016-18, environ 1.7 milliard de tonnes de produits agricoles ont été utilisés pour l'alimentation du bétail (principalement du maïs et d'autres céréales ainsi que des tourteaux protéiques d'oléagineux ; les *Perspectives agricoles* s'intéressent uniquement aux produits fourragers commerciaux et donc ne tiennent pas compte de l'herbe, du foin et des déchets de cuisine, examinés dans l'encadré 1.1). À moyen terme, la consommation totale d'aliments pour animaux augmentera de 1.5 % par an, plus vite que la production de viande qui ne devrait croître, quant à elle, que de 1.2 % par an, ce qui laisse entrevoir une nouvelle intensification dans le secteur de l'élevage. Les céréales représenteront la majeure partie de cette croissance de la demande fourragère, avec un supplément de 156 millions de tonnes,

contre un accroissement de 147 millions de tonnes pour la consommation alimentaire totale.

Encadré 1.1. L'alimentation animale et l'alimentation humaine sont-elles en concurrence ?

Pour obtenir des produits animaux comme la viande, les produits laitiers ou les œufs, il faut utiliser des aliments pour animaux. Les ruminants comme les vaches, les moutons et les chèvres peuvent consommer de l'herbe et d'autres végétaux présents dans les prairies et les zones de parcours. Les non-ruminants tels que porcs et volailles, en revanche, ne peuvent trouver leur nourriture dans les pâturages, mais ont besoin d'autres types d'aliments. Dans les systèmes de production de subsistance de taille modeste, il peut s'agir en particulier de déchets alimentaires ; dans les systèmes de plus grande taille, l'alimentation peut être composée de céréales et tourteaux protéiques (fabriqués à partir d'oléagineux, notamment de soja). Les ruminants peuvent également recevoir ces tourteaux, soit en complément d'un régime à base d'herbe, soit comme élément principal du régime alimentaire (dans les parcs d'engraissement par exemple).

La production d'aliments pour animaux peut se faire au détriment de celle des aliments destinés à la consommation humaine. C'est particulièrement évident lorsque les terres agricoles sont affectées à la production d'aliments pour animaux. Cependant, même les pâturages peuvent dans une certaine mesure occuper des terrains susceptibles de recevoir des cultures vivrières.

Pour chiffrer ces arbitrages potentiels entre les aliments destinés à la consommation humaine et à la consommation animale, des chercheurs de la FAO ont étudié la consommation d'aliments pour animaux dans le monde[1]. Ils ont estimé que les animaux d'élevage avaient consommé en 2010 6 milliards de tonnes d'aliments environ en matière sèche. Sur ce total, 86 % ne convenait pas à la consommation humaine : il s'agissait d'herbes et de feuilles (46 % du total) ou de résidus végétaux (19 %). Les céréales constituaient 13 % environ de la consommation totale des animaux d'élevage, chiffre qui correspond à près d'un tiers de la production mondiale de céréales.

Il n'est pas étonnant que les données témoignent d'importantes différences entre ruminants et non-ruminants. Les fourrages (herbes et feuilles, résidus végétaux et ensilage) représentent près des trois quarts de la consommation totale d'aliments pour animaux, mais visent presque exclusivement les ruminants. En revanche, la volaille et les porcins consomment ensemble les deux tiers de tous les autres types d'aliments. Des différences géographiques apparaissent également : les pays de l'OCDE ne représentent que 16 % de la consommation mondiale de fourrage, tandis que leur part dans la consommation des autres aliments s'élève à 32 %.

Les auteurs de l'étude estiment aussi que, sur plus de 3 milliards d'hectares de pâturages dans le monde, 685 millions d'hectares pourraient en principe être affectés à des cultures, une superficie qui correspond à la moitié environ des terres arables mondiales à l'heure actuelle. En outre, 560 millions d'hectares de terres arables dans le monde servent à produire des végétaux destinés à l'alimentation animale, principalement des céréales et des oléagineux.

1. Mottet, A., C. de Haan, A. Falcucci, G. Tempio, C. Opio et P. Gerber (2017), « Livestock: On our plates or eating at our table? A new analysis of the feed/food debate », *Global Food Security* 14, pp. 1-8.

La demande fourragère totale résulte essentiellement de deux facteurs. Premièrement, la demande de produits d'origine animale (œufs, viande, produits laitiers et poisson), qui détermine le niveau de production du secteur de l'élevage et de l'aquaculture. Deuxièmement, la structure et l'efficacité des systèmes de production, qui déterminent la quantité de fourrage nécessaire pour obtenir la production demandée.

La demande fourragère augmentera plus vite que la production de viande

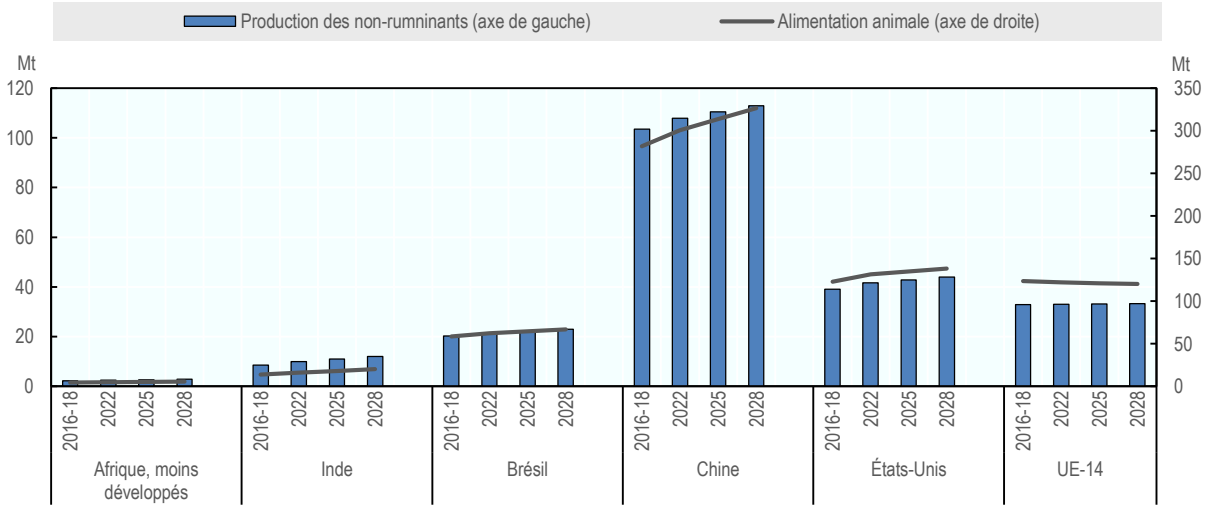
En Chine, on prévoit que la consommation d'aliments concentrés augmentera de 61 Mt d'ici 2028 (+1.5 % par an), soit la plus forte croissance en volume imputable à un seul pays au cours de la période de projection. Mais d'autres pays verront leur demande fourragère croître encore plus vite que celle de la Chine, notamment le Paraguay (4.0 % par an), le Pérou (3.3 % par an), le Viet Nam (3.0 % par an), l'Indonésie (2.9 % par an) et les Philippines (2.7 % par an). Dans leur cas, la croissance de la demande d'aliments pour animaux rapportée à celle de la production de produits d'élevage indique une nouvelle intensification de cette dernière. D'après les projections, la production d'œufs, de porc et de volaille devrait afficher une croissance annuelle de 1.3 % au Paraguay, 2.1 % au Pérou, 1.9 % au Viet Nam, 2.2 % en Indonésie et 2.0 % aux Philippines.

La restructuration des systèmes d'élevage influe sur la demande fourragère

Avec le passage des systèmes d'élevage traditionnels, en basse-cour, aux exploitations commerciales, l'alimentation des animaux s'intensifie et la demande globale d'aliments concentrés par unité produite augmente. Toutefois, le changement de système de production a également pour effet d'améliorer l'efficacité alimentaire et donc de réduire, dans un second temps, la demande d'aliments par unité produite. Conjuguées à la croissance respective de l'élevage et de l'aquaculture, ces deux phases de développement déterminent les projections de la demande fourragère dans chaque région, telles que présentées dans les *Perspectives*.

Le graphique 1.12, qui illustre les prévisions relatives à la production animale et à la consommation d'aliments pour animaux dans le secteur des non-ruminants, met en évidence les différences liées aux structures de production dans l'ensemble des régions. Dans les pays les moins avancés d'Afrique, par exemple, la consommation d'aliments pour animaux dans le secteur des non-ruminants augmentera plus vite que la production d'œufs, de volaille et de porc, ce qui laisse supposer que la modernisation des systèmes de production se poursuit. Aux États-Unis et dans l'UE14, en revanche, c'est-à-dire dans des pays qui possèdent des systèmes de production industrielle à grande échelle, la consommation d'aliments pour animaux progressera à peu près au même rythme que la production animale des non-ruminants, voire amorcera un déclin.

Graphique 1.12. Consommation d'aliments pour animaux et production animale dans le secteur des non-ruminants au cours des dix prochaines années



Note : la production des non-ruminants comprend les oeufs, le porc et la volaille. L'abréviation EU-14 désigne les membres de l'Union européenne avant 2004 à l'exception du Royaume-Uni.
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

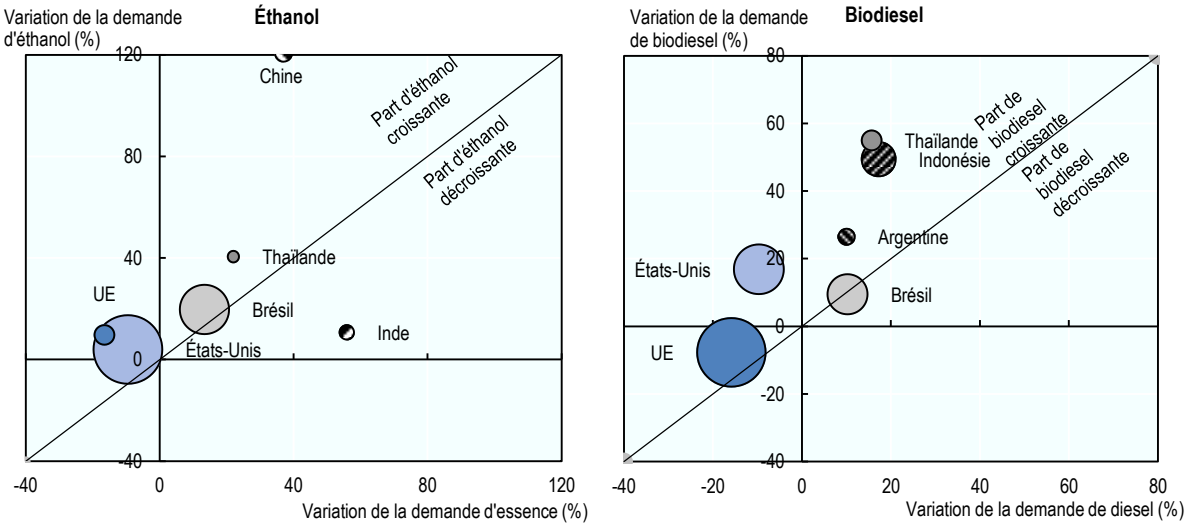
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933963844

Déterminants de la demande de biocarburants : évolution des politiques publiques et des usages énergétiques

Les produits agricoles sont devenus une source importante de matières premières pour la production de carburants dans les transports à partir du début des années 2000, lorsque sont apparues les premières politiques nationales prescrivant l'utilisation de biocarburants au Brésil, dans l'Union européenne et aux États-Unis ; le maïs, la canne à sucre et l'huile végétale contribuent maintenant pour une large part à la fabrication de carburants renouvelables. Dans l'Union européenne et aux États-Unis, la demande ne devrait guère progresser, mais l'essor des biocarburants se poursuivra probablement, avec des obligations d'incorporation nouvelles ou renforcées, dans les pays émergents et en développement (graphique 1.13).

La consommation de biodiesel augmentera de 18 %, soit 6.6 millions de litres, au cours des dix prochaines années, en grande partie du fait de nouvelles prescriptions visant à porter à 30 % le taux de mélange du biodiesel en Indonésie. Motivée par des stocks intérieurs abondants et par les prix compétitifs de l'huile végétale sur le marché international, cette obligation d'incorporation s'accompagnera d'une taxe sur les exportations d'huile de palme destinée à soutenir le secteur national du biodiesel. Ces mesures ont aussi pour but de se prémunir contre la baisse potentielle des importations d'huile de palme de l'Union européenne, principal débouché du produit à l'étranger. Dans la mesure où l'Union européenne favorise de plus en plus les biocarburants de deuxième génération par rapport aux technologies actuelles, elle devrait en effet réduire sa consommation d'huile végétale pour la fabrication de biodiesel. Parallèlement, elle devrait aussi enregistrer une baisse de sa consommation totale de diesel à moyen terme, qui ferait reculer le biodiesel de 4 % d'après les prévisions.

Graphique 1.13. Evolution de la demande de biocarburants dans les grandes régions



Note : Les parts calculées pour la demande sont exprimées en volume et correspondent à la variation entre 2028 et 2018. La taille de chaque bulle correspond au volume de consommation du biocarburant considéré en 2018.
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933963863

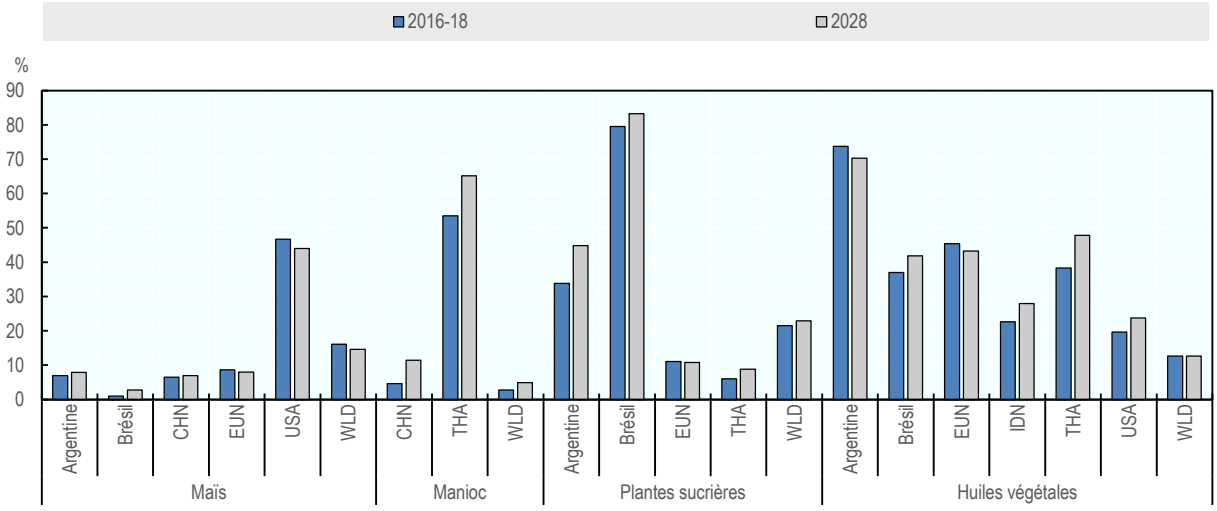
La consommation mondiale d'éthanol progressera de 18 % environ d'ici 2028, soit 21 milliards de litres supplémentaires, principalement du fait de la hausse attendue en Chine (+5.4 milliards de litres). En 2017, le gouvernement chinois a annoncé un objectif d'incorporation d'éthanol de 10 % d'ici 2020, auquel il compte répondre en utilisant du maïs local et du manioc importé pour développer la production nationale. Si cet objectif a peu de chance d'être pleinement atteint, il laisse toutefois entrevoir une forte croissance de la production chinoise d'éthanol.

Le Brésil, deuxième consommateur mondial d'éthanol, verra quant à lui sa demande progresser de 7.6 milliards de litres, compte tenu de l'objectif de réduction des émissions liées au transport, fixé par la loi RenovaBio à 10 % d'ici 2028. Cette ambition devrait encourager le développement de la production de canne destinée aux biocarburants à moyen terme, d'autant plus que cela permettrait aussi de faire face à la crise des cours mondiaux du sucre qui sévit depuis dix ans.

Plusieurs autres pays continueront de favoriser la valorisation des cultures sucrières pour la production d'éthanol afin de soutenir les producteurs de canne, de respecter leurs engagements climatiques et de réduire leur dépendance à l'égard des combustibles fossiles importés.

Bien que le manioc soit encore loin d'occuper la même place que le maïs ou la canne à sucre dans la production d'éthanol, la valorisation bioénergétique de ce produit contribuera pour 17 % à la croissance totale de sa consommation, en grande partie liée aux importations de la Chine en provenance de la Thaïlande et du Viet Nam.

Graphique 1.14. Part des biocarburants en pourcentage de la consommation totale, par grandes catégories de matières premières agricoles



Note : ARG = Argentine ; BRA = Brésil ; CHN = Chine ; EUN = les 27 Etats membres de l'Union européenne (c.à.d. Royaume-Uni non inclus) ; IDN = Indonésie ; THA = Thaïlande ; USA = Etats-Unis ; WLD = Total mondial. Les cultures sucrières comprennent la canne à sucre (ARG, BRA, THA, WLD) et la betterave (EUN, WLD).

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933963882

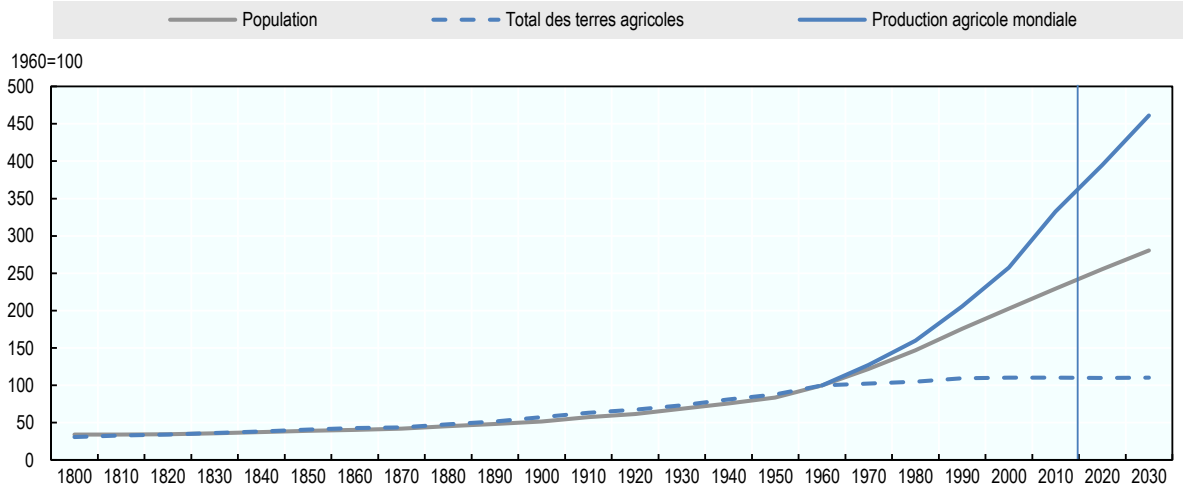
1.4. Production

La demande croissante de produits agricoles pose la question de savoir comment le secteur de l'agriculture pourra y répondre et, surtout, s'il sera en mesure d'y répondre de façon durable. L'agriculture utilise beaucoup de terres et d'eau, et son empreinte écologique est de ce fait considérable. Par exemple, la conversion des paysages naturels en terres agricoles entraîne des pertes de biodiversité et une augmentation des émissions de gaz à effet de serre, tandis que l'utilisation intensive d'intrants comme les engrais et les pesticides a des incidences sur les écosystèmes.

Avant la "Révolution verte", au milieu du siècle dernier, la croissance de la production végétale résultait essentiellement de l'augmentation des surfaces mises en production (graphique 1.15). D'après les estimations de l'époque, jusqu'au milieu du XXe siècle, l'utilisation des terres agricoles augmentait proportionnellement à la population mondiale. Depuis les années 60, le recours croissant aux engrais et aux pesticides, l'irrigation et l'amélioration des variétés végétales se sont traduits par une hausse spectaculaire des rendements dans de nombreuses régions du monde. Depuis, l'accroissement de la production vient pour l'essentiel des gains de productivité, c'est-à-dire de l'augmentation des rendements et de l'intensification des cultures, bien davantage que de l'expansion des surfaces cultivées[4]. Dans le même temps, les progrès incessants de la sélection animale, l'utilisation plus intensive d'aliments à forte valeur énergétique et protéique ainsi que l'amélioration continue des mesures de lutte contre les maladies et de la gestion de la production en général ont accru la productivité dans le secteur de l'élevage.

Bien que la population mondiale ait plus que doublé depuis 1960 et que la production alimentaire mondiale ait plus que triplé, on estime que l'utilisation totale des terres agricoles (cultures et pâturages) n'a augmenté que d'environ 10 %. Pour la décennie à venir, les *Perspectives* prévoient une croissance de l'ordre de 14 % de la production agricole mondiale avec une utilisation des terres agricoles globalement inchangée. Cela suppose que l'intensification de la production est appelée à se poursuivre et que la quantité de nourriture par personne va augmenter (graphique 1.15).

Graphique 1.15. Population, production agricole et utilisation des terres agricoles à long terme

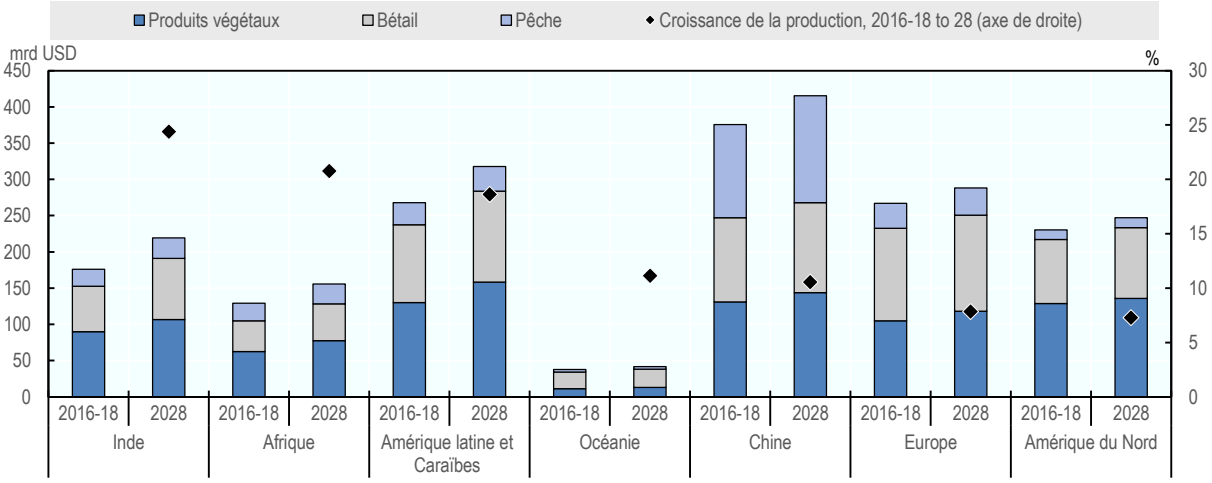


Note : les données démographiques sont tirées des statistiques de Maddison pour la période 1820-1940 et des statistiques de la Division de la population de l'ONU pour la période 1950-2030 ; les données pour 1800 et 1810 sont extrapolées des statistiques de Maddison. Les données sur les terres agricoles (cultures et pâturages) pour la période 1800-2010 proviennent de la base de données "History Database of the Global Environment" (HYDE 3.2.), Klein Goldewijk et al. (2017) ; elles sont étendues jusqu'en 2030 sur la base des projections des Perspectives agricoles. La production agricole mondiale pour la période 1960-2010 est tirée de FAOSTAT (indice de la production agricole nette) ; les données sont étendues jusqu'en 2030 sur la base des projections des Perspectives agricoles.
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933963901

Dans les dix années qui viennent, la croissance de la production se répartira essentiellement entre les pays émergents et les pays en développement, où elle résultera à la fois d'une hausse des investissements et du rattrapage technologique, mais aussi de la disponibilité des ressources (en Amérique latine) et, pour partie, de l'accélération de la demande (en Inde et en Afrique). La croissance de la production agricole devrait être beaucoup plus modeste en Amérique du Nord et en Europe, où les rendements et la productivité atteignent déjà, en général, des niveaux élevés, et où les politiques environnementales limitent les possibilités d'expansion.

Graphique 1.16. Tendances régionales de la production agricole, halieutique et aquacole



Note : ce graphique présente la valeur nette estimée de la production agricole, halieutique et aquacole prise en compte dans les Perspectives, en milliards USD et à prix constants de 2004-06. L'Europe comprend la Russie.
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933963920

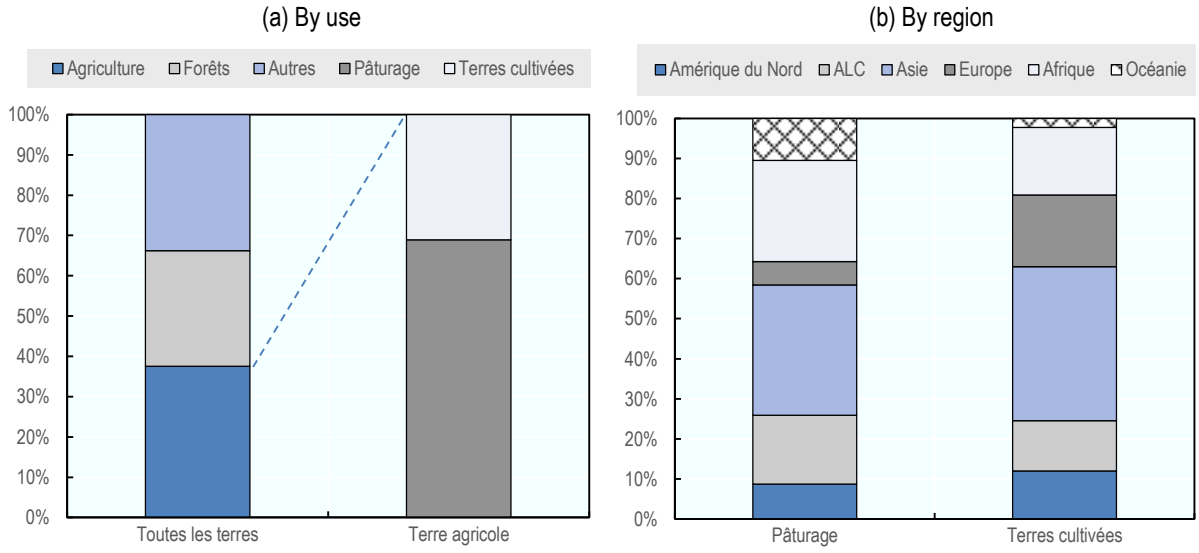
La croissance de la production agricole n'aura qu'une incidence mineure sur l'utilisation des terres à l'échelle mondiale

A l'heure actuelle, l'agriculture utilise près de 40 % des terres de la planète (graphique 1.17), dont quelque 70 % de pâturages. La vocation agricole ou pastorale des terres varie selon les régions. En Océanie ou en Afrique, par exemple, une grande partie des terres ne peut être exploitée que pour le pâturage, tandis que dans d'autres régions, comme l'Europe, les terres cultivables sont plus abondantes. Ces différences sont principalement déterminées par des caractéristiques agro-écologiques (pluviométrie, sols, déclivité), qui limitent les possibilités de substitution entre pâturages et terres arables. Il convient toutefois d'être prudent dans ce que l'on entend par pâturage, tant il est difficile de définir cette notion ou de mesurer avec précision ce qu'elle représente[5].

Dans le droit fil des tendances observées ces dix dernières années, la superficie agricole mondiale devrait rester à son niveau actuel au cours de la prochaine décennie, l'extension des terres cultivées étant compensée par une diminution des pâturages. Les tendances de l'utilisation des terres et leurs déterminants varient toutefois selon les régions du monde (graphique 1.18).

On prévoit une extension des terres cultivées comme des pâturages en Amérique latine et dans les Caraïbes. Dans cette région, ce sont essentiellement des exploitations commerciales à grande échelle et à bas coûts qui devraient rester suffisamment rentables pour investir dans le défrichage et la mise en culture de nouvelles terres, malgré le faible niveau des prix prévu sur le marché agricole pour les dix prochaines années.

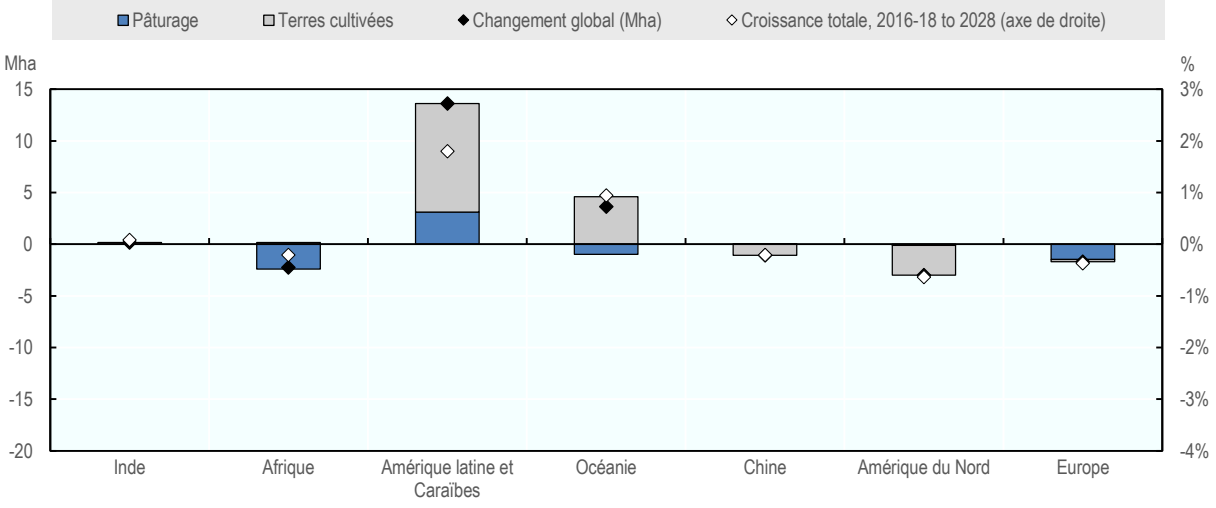
Graphique 1.17. Répartition de la superficie agricole mondiale



Note : l'Europe comprend la Russie, ALC = Amérique latine et Caraïbes.
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933963939

Graphique 1.18. Evolution de l'utilisation des terres agricoles, 2016-18 à 2028



Note : l'Europe comprend la Russie.
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933963958

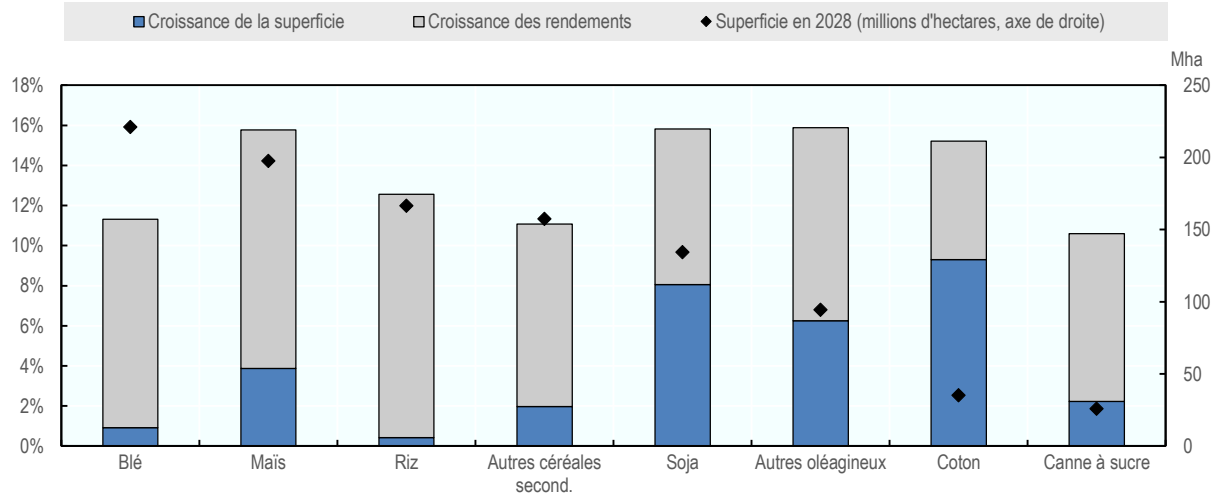
L'utilisation totale des terres agricoles ne devraient pas augmenter de manière significative en Afrique, malgré la disponibilité de vastes étendues de terres dans la région subsaharienne. L'extension des surfaces agricoles sera principalement limitée par la structure du secteur, essentiellement composé de petites exploitations, par les conflits qui sévissent dans les pays où la terre est abondante, ainsi que par la perte de terres agricoles

du fait de la dégradation des sols, des activités minières et de l'étalement urbain. Une partie des pâturages devrait néanmoins être convertie en terres cultivées, notamment en Tanzanie, par suite de l'extension de la superficie agricole des exploitations commerciales.

La croissance de la production végétale reposera avant tout sur l'amélioration des rendements

Au cours des dix années à venir, la production végétale mondiale devrait croître de 384 Mt pour les céréales, 84 Mt pour les oléagineux, 41 Mt pour les racines et tubercules, 19 Mt pour les légumineuses et 3 Mt pour le coton. Cette croissance résultera principalement d'investissements dans l'amélioration des rendements pour ce qui est des céréales et de l'huile de palme, et d'une extension des surfaces conjuguée à de meilleurs rendements dans le cas des oléagineux, du coton et de la canne à sucre[6].

Graphique 1.19. Croissance de la production végétale



Note : le graphique illustre la décomposition de la croissance de la production totale (2016-18 à 2028) entre extension de la superficie récoltée et augmentation des rendements moyens au niveau mondial.
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

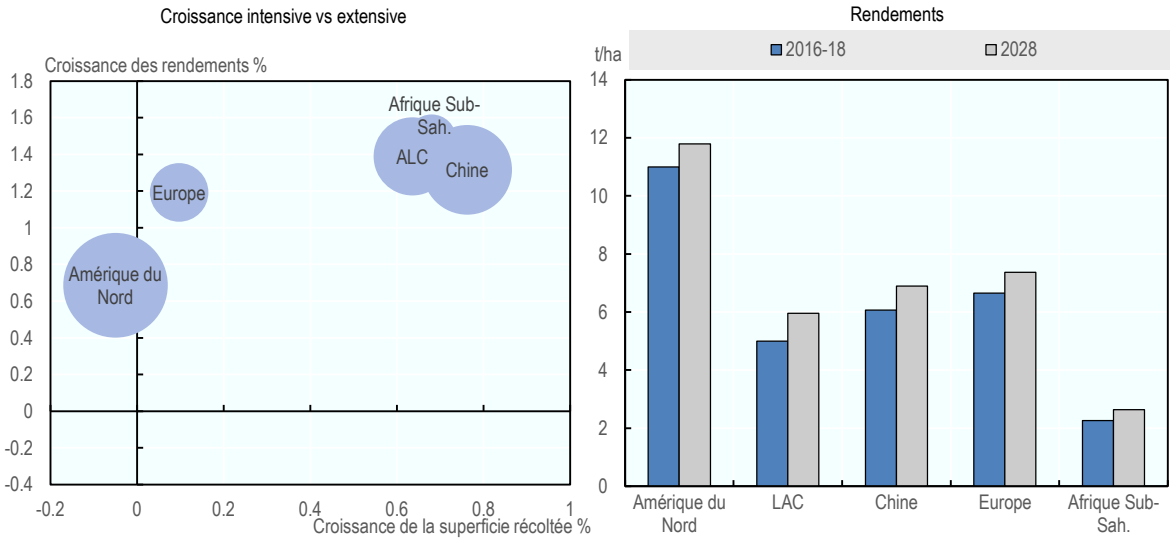
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933963977

En ce qui concerne le blé, l'augmentation de la production sera particulièrement notable dans la région de la mer Noire. En Fédération de Russie (ci-après « Russie »), les investissements publics dans les infrastructures et les techniques agricoles, telles que l'amélioration des semences, ont poussé les rendements à la hausse ces dernières années, et cette tendance devrait se poursuivre. L'importance accordée au renforcement de l'agriculture nationale semble liée en partie aux sanctions en vigueur depuis 2014, qui ont limité les importations de produits de base en provenance des États-Unis et de l'Union européenne. Entre la dépréciation de la monnaie et l'amélioration de l'offre nationale d'intrants, les exportations de blé russe sont devenues compétitives sur les marchés mondiaux (voir la section consacrée aux échanges pour plus de détails).

La production de maïs et de soja, largement dominée par les Amériques, augmentera à la fois sous l'effet de changements d'affectation des terres et d'investissements dans l'amélioration des rendements. En Argentine et au Brésil, la pratique actuelle de la double

culture de maïs et de soja devrait permettre d'accroître la production grâce à une utilisation plus intensive des terres déjà exploitées. En Amérique du Nord, au contraire, l'extension des superficies récoltées de maïs et de soja passe presque uniquement par la substitution à d'autres cultures. La hausse des rendements nord-américains devrait être tirée essentiellement par les progrès de la sélection végétale, la plupart des exploitations étant déjà parvenues à la frontière de production. Le graphique 1.20 illustre les projections relatives à l'extension des surfaces cultivées et à l'amélioration des rendements selon les régions. Malgré une hausse plus rapide dans les régions moins productives, les rendements du maïs présenteront encore des disparités considérables en 2028.

Graphique 1.20. Production de maïs



Note : dans la partie gauche, la taille des bulles est proportionnelle à la production de maïs en 2028.
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933963996

Les rendements des autres cultures resteront eux aussi très variables selon les pays, ce qui s'explique en partie par la diversité des conditions agro-écologiques, mais aussi par l'impossibilité d'accéder aux variétés améliorées, aux engrais et à d'autres intrants[7]. Depuis le début de la "Révolution verte", dans les années 50, l'utilisation de ces intrants s'est considérablement développée dans la plupart des pays d'Asie et d'Amérique latine, alors que les progrès technologiques en Afrique subsaharienne ont toujours été beaucoup plus lents. La consommation d'engrais par hectare de terres arables en Asie de l'Est, en Asie du Sud et en Amérique latine est respectivement 20, 10 et 9 fois plus élevée qu'en Afrique subsaharienne[8]. Depuis quelques années, toutefois, la consommation d'engrais et d'autres intrants (en particulier des herbicides) progresse dans plusieurs pays de la région[9]. Des efforts soutenus pour mettre au point des variétés améliorées adaptées aux conditions locales et pour optimiser les pratiques culturales devraient permettre de nouvelles hausses des rendements en Afrique subsaharienne. Dans les régions où l'utilisation d'engrais et de produits phytosanitaires est déjà répandue, les variétés améliorées devraient être le principal levier de la progression continue des rendements[10].

Encadré 1.2. Innovations en matière de sélection végétale

Depuis la révolution verte, les innovations de la sélection végétale, comme les variétés semi-naines de blé et de riz et les nouvelles techniques génétiques de renforcement de la résistance aux maladies et aux ennemis des cultures ont beaucoup amélioré les rendements, la qualité et la résilience des productions agricoles. Les nombreuses innovations qui voient le jour dans ce domaine depuis quelques années peuvent contribuer à répondre à ces besoins durables.

Au nombre de ces innovations figure l'hybridation de nouvelles espèces. Lorsque deux lignées consanguines sont croisées, il en résulte une semence dont la vigueur, les rendements et la stabilité des rendements sont renforcés, un phénomène appelé *hétérosis*. Autrefois, seules quelques cultures pouvaient faire l'objet d'une hybridation, notamment le maïs. De nouvelles techniques permettent aujourd'hui de créer des variétés hybrides, en particulier de blé et de riz. Certains chercheurs travaillent par exemple sur des hybrides de blé moins vulnérables au changement climatique. Des travaux récents sur un hybride de riz Japonica visent aussi à mettre au point des plantes hybrides qui produisent des semences clonées, ce qui permettrait de réduire les coûts de production de semences et d'encourager l'adoption de nouvelles variétés par les agriculteurs[1].

L'amélioration des variétés par la sélection classique exige un très grand nombre de plantes et beaucoup de temps. Les techniques récentes de « sélection génomique » utilisent des modèles mathématiques et des marqueurs moléculaires pour prévoir et indiquer à quel moment certains gènes sont exprimés, et améliorer ainsi la sélection. On peut aussi se servir de la génomique pour repérer la présence de gènes bénéfiques dans les banques de gènes sous-exploitées[2].

Même les techniques tout à fait nouvelles comme CRISPR permettent de générer rapidement et facilement des mutations ciblées, et peuvent donc contribuer à accélérer le développement de caractères agronomiques utiles[3]. Des chercheurs ont récemment fait appel à cette technique pour créer une variété de blé résistante au mildiou. CRISPR sert aussi à accélérer l'instauration d'une résistance aux infections virales chez les végétaux.

Dans plusieurs cultures importantes comme le soja, le riz et le blé, le processus de photosynthèse est relativement peu efficace, ce qui limite la croissance de la plante. Des chercheurs ont récemment eu recours au génie génétique pour modifier le processus de photosynthèse du tabac (retenu comme modèle car il est facile à modifier). Il en est résulté une augmentation de 41 % de la biomasse, ce qui permet de penser que d'importants gains de rendement seraient possibles également dans les cas des grandes cultures vivrières[4].

Mais ces découvertes en laboratoire ne sont que la première étape d'un long parcours jusqu'à l'exploitation agricole. Des caractéristiques nouvelles doivent pouvoir être conférées à des variétés à haute performance généralement bien adaptées à la zone agro-écologique de culture. Des infrastructures de sélection, de multiplication et de diffusion des variétés obtenues sont nécessaires à cette fin. Pour cela, il faut pouvoir s'approvisionner en toute confiance en semences dont l'authenticité, la traçabilité et la qualité sont en général garanties par des systèmes d'inscription des variétés, de certification des semences et de collecte des redevances. Les systèmes de semences de l'OCDE

constituent une composante essentielle du cadre réglementaire international qui permet de veiller à ce que les exploitants agricoles aient accès à des semences de qualité[5]. Il reste difficile d'offrir aux agriculteurs un plus large accès à l'innovation en matière de sélection. D'après les estimations réalisées, les 13 premiers producteurs mondiaux de semences n'atteignent pas plus de 10 % des 500 millions de petites exploitations agricoles présentes dans le monde[6]. Les innovations mentionnées ne seront donc sans doute pas visibles immédiatement dans les champs, mais elles présentent néanmoins de grandes potentialités à long terme.

[1] Khanday et al. (2019), « A male-expressed rice embryogenic trigger redirected for asexual propagation through seeds », Nature 565, pp.91-95.
[2] Yu et al. (2016) « Genomic prediction contributing to a promising global strategy to turbocharge gene banks », Nature Plants 2, pp. 1-7.
[3] Schaart, J. et al. (2015), « Opportunities of New Plant Breeding Techniques », Wageningen University and Research, http://edepot.wur.nl/357723.
[4] South et al. (2019) « Synthetic glycolate metabolism pathways stimulate crop growth and productivity in the field », *Science* 363, 6422
[5] Voir http://www.oecd.org/agriculture/seeds/.
[6] Indice de l'accès aux semences, https://www.accesstoseeds.org/.

En ce qui concerne l'huile de palme, le coton et la canne à sucre, les perspectives sont davantage influencées par des considérations concernant la disponibilité des terres, l'investissement et la durabilité.

D'après les projections, la production mondiale de coton augmentera de 10 % d'ici 2028. Les rendements sont stationnaires depuis 2004, plusieurs pays producteurs étant confrontés à des problèmes d'eau et de ravageurs. La hausse prévue de la production passera donc en grande partie par une utilisation accrue des terres, puisque ces difficultés continueront de peser sur les rendements.

Dans les grands pays producteurs d'huile de palme, les perspectives de baisse des prix réels et les préoccupations environnementales des consommateurs sur certains marchés limiteront encore les investissements. Les replantations et la création de nouvelles plantations devraient donc nettement ralentir, ce qui ramènera la croissance de la production à seulement 9 Mt d'ici 2028, contre 27 Mt au cours des dix années précédentes.

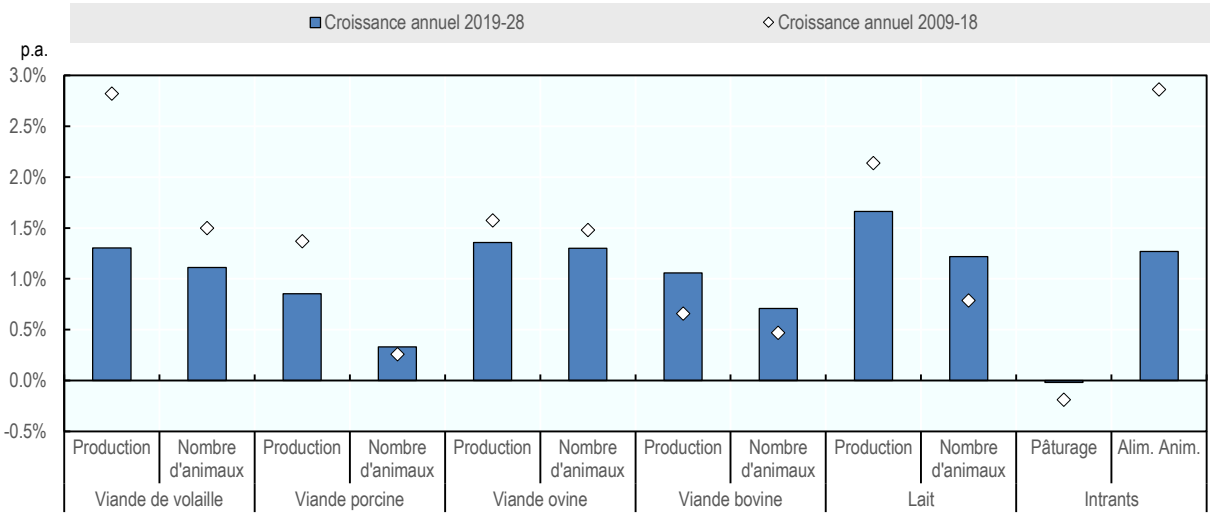
Malgré la faiblesse persistante des prix du sucre, la production mondiale de canne à sucre devrait augmenter d'environ 13 % sur la période considérée, face à la croissance continue de la demande de sucre et (surtout) d'éthanol dans le monde entier. Au Brésil, premier producteur de canne à sucre, le renouvellement des plantations prendra du temps, mais la production augmentera vigoureusement en Inde (en partie grâce aux soutiens publics dont bénéficie le secteur).

Les facteurs de croissance de la production animale varient en intensité selon les régions

Au cours de la période de projection, la production animale devrait croître de près de 15 % sous l'effet d'une série de facteurs. Dans la plupart des pays, l'accroissement de la production de viande, de lait et d'autres produits animaux résultera à la fois de l'augmentation des effectifs et de l'amélioration de la production annuelle moyenne par animal. Pour la viande, l'intensification de la production se traduira par une hausse du poids à l'abattage et une réduction du temps de finition des animaux. L'une et l'autre de ces

dimensions peuvent être influencées par la sélection animale, l'utilisation d'aliments de meilleure qualité et l'amélioration des pratiques d'élevage.

Graphique 1.21. Croissance de la production animale mondiale



Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933964015

Pour la viande de volaille et de mouton, la production mondiale augmentera plus ou moins proportionnellement à la croissance des effectifs, alors qu'elle croîtra plus vite dans le cas de la viande porcine, du bœuf et du veau, ainsi que du lait (graphique 1.21). À l'échelle mondiale, la croissance de la production animale ira de pair avec une diminution des pâturages, mais avec une forte hausse de la consommation d'aliments pour animaux. L'importance relative de l'augmentation du nombre d'animaux et de l'intensification de la production (par animal) variera en fonction non seulement des produits, mais aussi des régions : en général, les effectifs augmenteront plus vite dans les régions émergentes ou en développement qu'en Europe ou en Amérique du Nord (graphique 1.22).

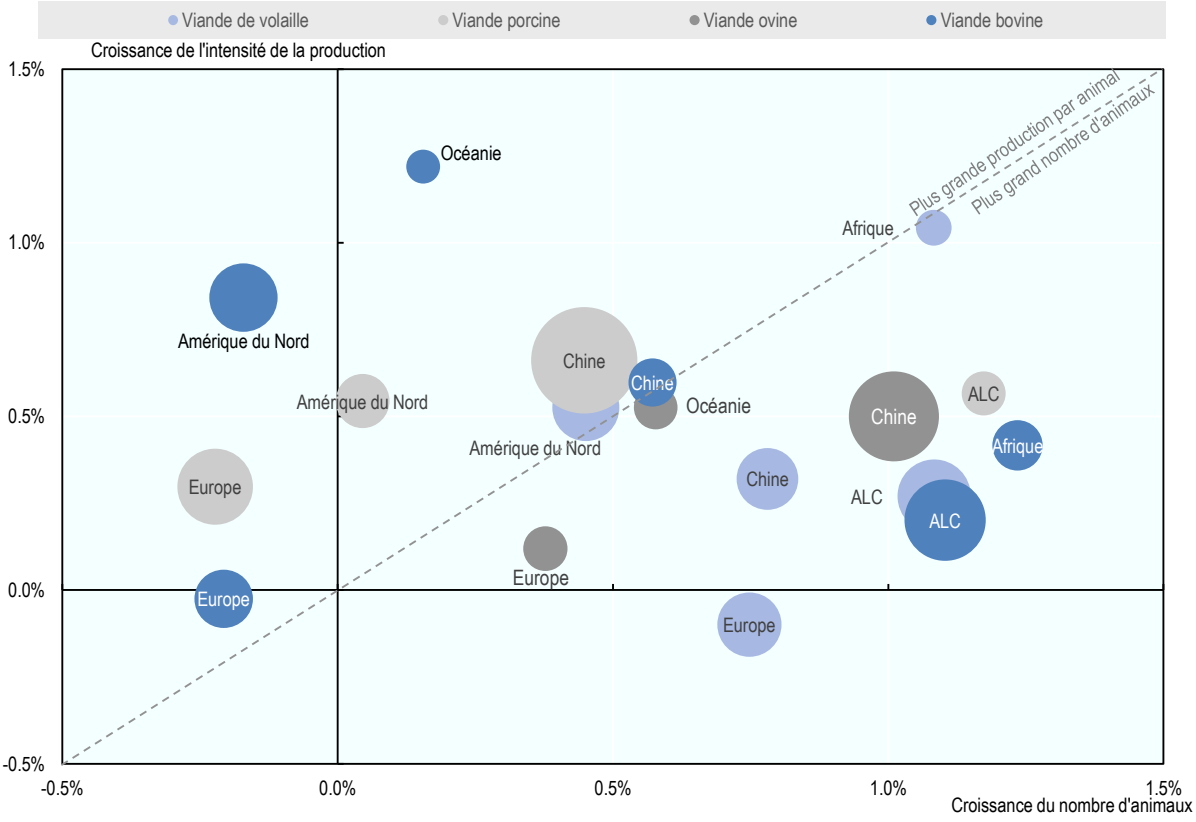
La production de volaille devrait augmenter de 20 Mt, comptant pour environ la moitié de la production supplémentaire totale de viande au cours de la prochaine décennie. Elle devrait aussi s'intensifier grâce aux prix favorables des aliments pour animaux et simultanément à un élargissement de la base productive. La hausse de la production de volaille en Chine et en Amérique latine représentera près de 40 % de la croissance mondiale totale et résultera pour l'essentiel de l'augmentation des effectifs avicoles. En Europe, la croissance de la production de viande de volaille par animal a ralenti ces dernières années et la production devrait rester stationnaire dans les années à venir.

La production de viande ovine est beaucoup plus faible que celle des autres types de viande au niveau mondial, mais elle devrait afficher une forte croissance, chiffrée à 14 % (+2 Mt) dans les projections. La hausse des revenus en Chine et l'accroissement de la population en Afrique soutiendront la croissance de la demande, dont une bonne partie sera absorbée localement. La production ovine étant largement basée sur la pâture, sa croissance dépend principalement des progrès de la sélection et de l'expansion des troupeaux. En Afrique (non représentée sur le graphique 1.22), le cheptel ovin devrait croître de près de 2 % par an,

tandis que la production par animal restera stable, étant donné les progrès jusqu'à présent limités de l'amélioration génétique dans la région.

La production de bœuf et de veau augmentera d'environ 9 Mt d'ici 2028. Les principales régions productrices, l'Amérique latine et les États-Unis, assureront plus de la moitié de la croissance mondiale. Les prix relativement bas de l'alimentation du bétail et l'expansion de la demande devraient conduire à une intensification de la production en Amérique du Nord et en Océanie.

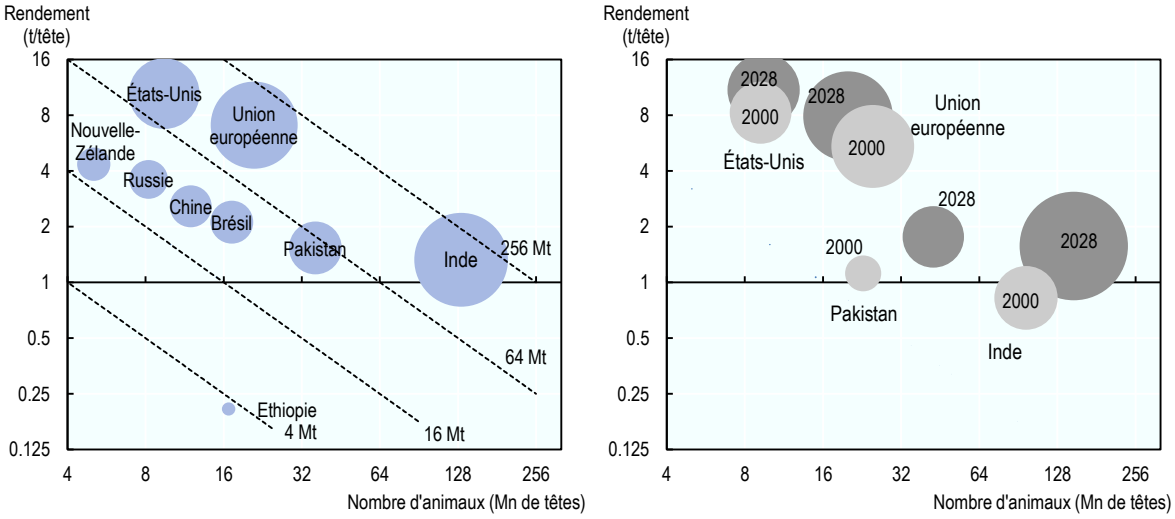
Graphique 1.22. Sources de croissance de la production de viande, par région



Note : l'intensité de la production se définit comme la production annuelle totale divisée par le nombre d'animaux à la fin de l'année civile. La taille de chaque bulle est proportionnelle à la part de la région dans la production mondiale de chaque type de viande en 2028. Les régions dont la part du total est inférieure à 5% ne sont pas représentées. Une valeur atypique (viande ovine en Afrique) n'est pas représentée. ALC = Amérique latine et Caraïbes.
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933964034

Graphique 1.23. Production laitière, rendement et nombre d'animaux



Note : le rendement correspond à la production de lait en tonnes par tête, y compris le lait d'autres mammifères que les vaches. Le nombre d'animaux comprend les vaches et les autres mammifères laitiers. Les deux axes sont représentés sur une échelle logarithmique de manière à permettre la comparaison entre des producteurs de taille très différente. Les bulles indiquent la production totale de lait (de vache et d'autres mammifères). Les lignes obliques relient toutes les combinaisons de rendement et de cheptel donnant le même niveau de production (en millions de tonnes). L'« Union européenne » comprend 27 États membres pour toutes les années considérées.

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933964053

La production de viande porcine devrait croître de 11 Mt d'ici 2028, largement tirée par la Chine, qui contribuera pour 42 % au total. En Chine, on estime que la croissance de la production proviendra aux deux tiers d'une intensification de l'élevage. Depuis quelques décennies, le petit élevage traditionnel en basse-cour tend à disparaître au profit de l'élevage commercial. Les récentes épidémies de peste porcine africaine devraient accélérer la restructuration du secteur autour d'exploitations plus grandes et plus productives (voir le chapitre consacré à la viande pour plus de détails), avec à la clé une hausse de la production moyenne par animal. Dans la filière porcine, l'intensification de la production sera donc la tendance dominante au niveau mondial. Toutefois, en Amérique latine, région qui a toujours joué un rôle beaucoup plus réduit dans le secteur du porc que dans celui de la volaille ou du bœuf, l'augmentation du cheptel devrait être un levier plus important pour répondre à la croissance rapide de la demande asiatique.

En Afrique, l'élevage devrait rester largement tributaire des petits producteurs. Le manque de capitaux à investir, la disponibilité limitée d'aliments pour animaux et des facteurs environnementaux tels que la désertification dans le nord du continent constituent autant de freins structurels à l'intensification de la production. Ces obstacles sont particulièrement sensibles dans le secteur des ruminants (bœuf et mouton), où la production de viande par animal devrait continuer de stagner dans les années à venir. La volaille constitue toutefois une exception notable. Dans certains pays, tels que l'Afrique du Sud et la Tanzanie, la modernisation de la filière avicole a entraîné une intensification de l'élevage qui devrait favoriser la croissance de la production dans les dix années à venir.

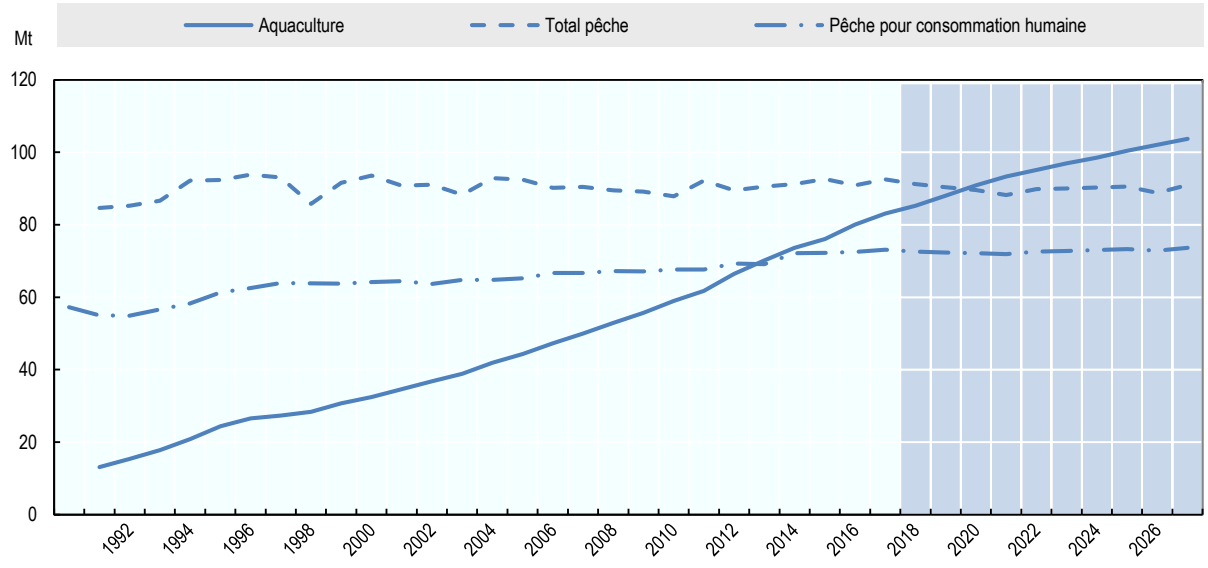
Dans le secteur de l'élevage, la production laitière devrait être la filière la plus dynamique ces dix prochaines années. Non seulement elle répond à une forte demande, en particulier de produits frais, dans les pays d'Asie, mais elle bénéficie aussi de prix favorables sur le marché des produits transformés tels que le beurre, le formage et les laits en poudre. Dans la plupart des régions productrices, la production de beurre et de fromage va augmenter grâce au lait produit par un cheptel en constante augmentation et à des systèmes d'alimentation plus intensifs.

En dépit des hausses de rendement prévues à l'échelle mondiale, la productivité de la filière laitière présente de fortes disparités entre les pays (graphique 1.23). Par exemple, en Inde, premier producteur mondial de lait, les rendements ne représentent à l'heure actuelle qu'un huitième du niveau atteint en Amérique du Nord, autre grand fournisseur mondial de lait et de produits laitiers. La forte croissance de la production attendue en Inde découlera en partie d'une hausse des rendements (grâce à de meilleures pratiques d'alimentation et de sélection génétique), mais l'écart avec l'Amérique du Nord devrait rester considérable.

L'aquaculture devrait prendre le pas sur la pêche dans les années à venir

La production de poisson et de produits de la mer provient aujourd'hui de deux sources d'égale importance – la pêche et l'aquaculture. Jusque dans les années 90, la quasi-totalité du poisson et des aliments d'origine marine étaient issus de la pêche, mais, depuis lors, l'aquaculture n'a pas cessé de gagner en importance, notamment en Chine. À l'heure actuelle, l'aquaculture compte pour 47 % de la production totale et elle devrait continuer à se développer, alors que la production halieutique est relativement stable depuis 20 ans et son expansion relativement limitée. L'aquaculture devrait donc ravir à la pêche sa place de première source mondiale de poisson et de produits de la mer au cours de la période de projection.

Graphique 1.24. Aquaculture et pêche



Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933964072

Des gains d'efficience sont prévus dans le secteur de l'aquaculture, où l'utilisation d'aliments de substitution tels que les tourteaux protéiques, les insectes ou les algues, en particulier, devrait se traduire par une réduction de la quantité de farine ou d'huile de poisson nécessaire pour obtenir une quantité donnée de produit d'élevage. La part relative des espèces sauvages (anchois) dans les aliments utilisés pour nourrir les poissons d'élevage continuera à baisser dans les dix prochaines années.

Impact des politiques sur les perspectives

Les politiques publiques ont une grande influence sur les marchés agricoles. Les mesures de soutien telles que les subventions, les prix minimums garantis ou les droits d'importation peuvent stimuler la production, même si elles le font de façon inefficace et, selon les circonstances, au détriment éventuellement des partenaires commerciaux. C'est pourquoi l'utilisation de ces mesures de soutien est encadrée par l'Accord sur l'agriculture de l'Organisation mondiale du commerce, en vigueur depuis 1995. Cet accord plafonne les mesures les plus génératrices de distorsions mais il laisse encore aux pays une marge de manœuvre considérable en matière de soutien interne. Pendant longtemps, ce sont surtout les pays à haut revenu qui soutenaient leurs agriculteurs, mais ces dernières années, cette pratique s'est également répandue dans les pays émergents, dans certains cas à l'appui d'un objectif d'autosuffisance nationale pour tel ou tel produit[11]. C'est le cas en Russie, par exemple, où le gouvernement fixe des objectifs de production pour plusieurs produits agricoles (notamment les céréales, la viande, le sucre, l'huile végétale et les produits laitiers) et dispense diverses formes d'aides financières aux producteurs. De même, presque tous les pays de l'Asie du Sud-Est membres de l'ASEAN ont un objectif d'autosuffisance alimentaire, le plus souvent pour le riz[12].

Étant donné la quantité considérable de ressources naturelles que consomme l'agriculture et sa contribution aux émissions de gaz à effet de serre, la prochaine décennie devrait voir la montée en puissance de politiques de gestion durable de l'environnement qui pourraient peser sur la croissance de la production. Ainsi, le 13e plan quinquennal de la Chine (2016-2020) prévoit d'améliorer l'efficience et la durabilité de la pêche et de l'aquaculture, ce qui risque de se traduire par une réduction de la production halieutique chinoise et par une augmentation de la production aquacole moins importante qu'elle ne l'aurait été autrement. Sachant que la Chine représente à l'heure actuelle près de 40 % de la production mondiale de poisson, des politiques plus strictes dans ce pays impliquent aussi un ralentissement au niveau mondial (une analyse plus détaillée figure dans le chapitre consacré à la production halieutique et aquacole).

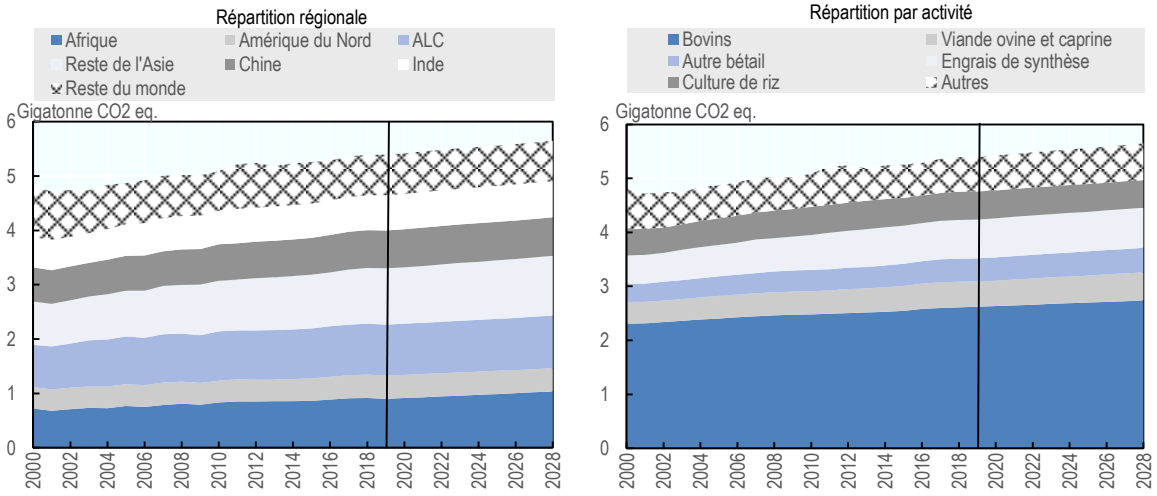
Les mesures de soutien à l'agriculture et de gestion environnementale durable ont un effet direct et visible sur la production. Toutefois, d'autres mesures peuvent avoir un impact plus important mais plus long à se manifester. Tel est le cas en particulier des incitations à l'investissement public et privé dans la recherche-développement agricole (R-D), lequel constitue, sur le long terme, le facteur le plus déterminant de la croissance de la productivité dans le secteur de l'agriculture et de l'élevage. Cet aspect est examiné plus en détail ci-après dans la section consacrée aux risques et incertitudes.

Conséquences du point de vue des émissions de gaz à effet de serre

On estime que les émissions de gaz à effet de serre imputables à l'agriculture, à la foresterie et aux autres affectations des terres (AFAT) représentent 24 % des émissions totales à l'échelle mondiale. 11% de ce total provient d'émissions directes de l'agriculture, mais celle-ci est aussi la source d'une grande partie des émissions indirectes liées au changement

d'affectation des terres, par exemple lorsque l'extension des surfaces agricoles conduit à la déforestation ou au drainage des tourbières[13]. L'élevage (en particulier celui de ruminants comme les bovins, les ovins et les caprins) compte pour les deux tiers des émissions directes de l'agriculture (fermentation entérique et déjections), et il a en outre un effet indirect important sur l'affectation des terres. Les engrais de synthèse et la production de riz sont deux autres grands émetteurs[14].

Graphique 1.25. Emissions directes de gaz à effet de serre imputables à l'agriculture



Note : ALC = Amérique latine et Caraïbes.
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933964262

En postulant le maintien des politiques et des technologies actuelles au cours de la période de projection, les *Perspectives* prévoient une augmentation des émissions directes de GES de 0.5 % par an, ce qui est cohérent avec leur trajectoire entre 1990 et 2016, période durant laquelle elles se sont également accrues de 0.5 % par an, soit plus lentement que la production agricole (2.7 % par an). Cet écart implique une réduction de l'intensité de carbone au fil du temps, même s'il n'est pas suffisant pour parvenir à un découplage total entre émissions et production.

Près de la moitié de l'augmentation des émissions directes devrait venir des bovins, et 15 % des petits ruminants (moutons et chèvres). Sur le plan géographique , la hausse provient en premier lieu des pays en développement, l'Afrique comptant à elle seule pour plus de 40 % des émissions supplémentaires et l'Asie (y compris la Chine et l'Inde) pour 45 %. La forte contribution du monde en développement s'explique à la fois par une croissance plus rapide de la production agricole et par des systèmes d'élevage extensifs dont les taux d'émission par unité produite sont relativement élevés[15].

Entre 2000 et 2010, les émissions directes que l'on peut voir sur le graphique 1.25 représentaient un peu plus de la moitié des émissions agricoles totales de GES, le reste étant dû aux effets de l'utilisation des terres, en premier lieu au brûlage de la biomasse et à la déforestation. Au fil du temps, ces émissions indirectes ont diminué, en particulier grâce à une réduction des taux de déforestation. Leur évolution future n'est pas modélisée dans les présentes *Perspectives*.

Il existe plusieurs options pour atténuer les émissions de l'agriculture : la tarification du carbone, la réduction ou la prévention de la déforestation, des solutions techniques pour diminuer l'intensité d'émission des pratiques de production agricole, la modification des régimes alimentaires aux dépens des produits à forte empreinte carbone ou encore la réduction des pertes et des déchets alimentaires[16]. Ces mesures doivent être soigneusement évaluées étant donné la complexité des interactions entre environnement, sources de revenu en milieu rural, et sécurité alimentaire et nutrition[17].

1.5. Échanges

Les régions où l'agriculture est la plus productive ne sont pas toujours celles où se concentre la population (et donc la demande). Les échanges agricoles sont par conséquent essentiels à la sécurité alimentaire dans certaines régions, et constituent une importante source de revenu dans d'autres. Au fil des ans, le commerce agricole a induit une différenciation croissante entre exportateurs nets et importateurs nets, les exportations agricoles ayant souvent pour origine un nombre relativement limité de pays, alors que les importations agricoles sont en règle générale plus dispersées.

Depuis le début des années 2000, la croissance des échanges agricoles est portée par le recul des prix agroalimentaires et des mesures de soutien à la production qui faussent les échanges ainsi que par le dynamisme de l'activité économique en Chine[18]. Pour les dix années à venir, on prévoit une poursuite de cette expansion, mais à un rythme plus modéré du fait du ralentissement de la demande mondiale et des importations chinoises, en particulier. La tendance générale à la différenciation entre régions exportatrices ou importatrices nettes devrait toutefois se poursuivre dans les dix prochaines années (graphique 1.26).

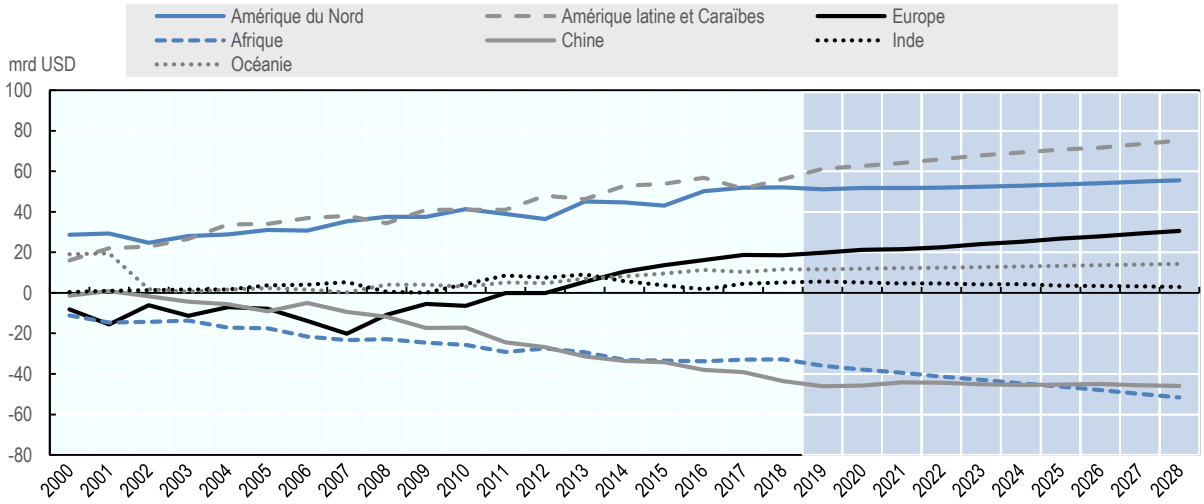
Tout au long des années 2000, les Amériques, en particulier, ont renforcé leur position de fournisseur mondial de produits agricoles de base comme le maïs, le soja et la viande. Au cours des dix prochaines années, l'Amérique latine et les Caraïbes devraient voir leurs exportations augmenter, tandis que celles de l'Amérique du Nord enregistreront une croissance plus modérée, conforme aux tendances prévues de la production agricole. L'Océanie a longtemps été exportatrice nette de produits agricoles, mais ses exportations totales (après correction des variations de prix) stagnent depuis une vingtaine d'années, et cette tendance ne semble guère devoir changer.

L'Europe (qui inclut la Russie et l'Ukraine) est passée d'importatrice nette à exportatrice nette de produits agricoles au fil du temps, en partie du fait de la stagnation de sa population et d'une consommation par habitant atone qui limitent la demande intérieure. La croissance de la production est un autre facteur d'amélioration des performances à l'exportation, particulièrement pour l'Ukraine et la Russie, qui sont devenues en l'espace de quelques années des exportateurs compétitifs de maïs pour l'une et de blé pour l'autre, grâce à des gains de productivité très appréciables et à des mouvements de change favorables (graphique 1.27).

Parmi les régions dont la balance des échanges agricoles affiche un solde négatif, les importations nettes ont augmenté en Chine et en Afrique, quoique pour des raisons différentes. En Chine, une croissance économique vigoureuse a stimulé la demande alimentaire et fait bondir les importations dans les années 2000, mais les achats de la Chine à l'étranger devraient enregistrer une progression beaucoup plus modérée dans les dix années qui viennent. Depuis le début des années 2000, la part de la Chine dans les importations mondiales de soja est passée de moins de 30 % à plus de 60 %, et sa part dans

les importations mondiales de lait écrémé en poudre, de moins de 10 % à environ 20 % sur la même période. Ces proportions ne devraient pas changer au cours des dix prochaines années.

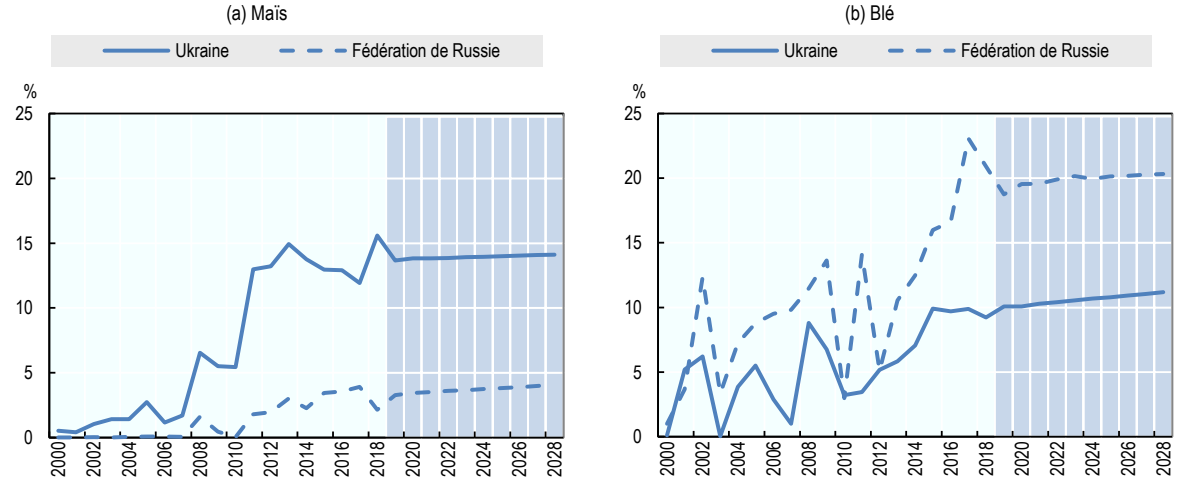
Graphique 1.26. Balances commerciales agricoles par région, en valeur constante



Note : échanges nets (exportations moins importations) de produits de toutes les catégories étudiées dans les Perspectives agricoles, mesurés en USD constants de 2004-06. L'Europe comprend la Russie.
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933964091

Graphique 1.27. Parts de l'Ukraine et de la Fédération de Russie dans les exportations mondiales

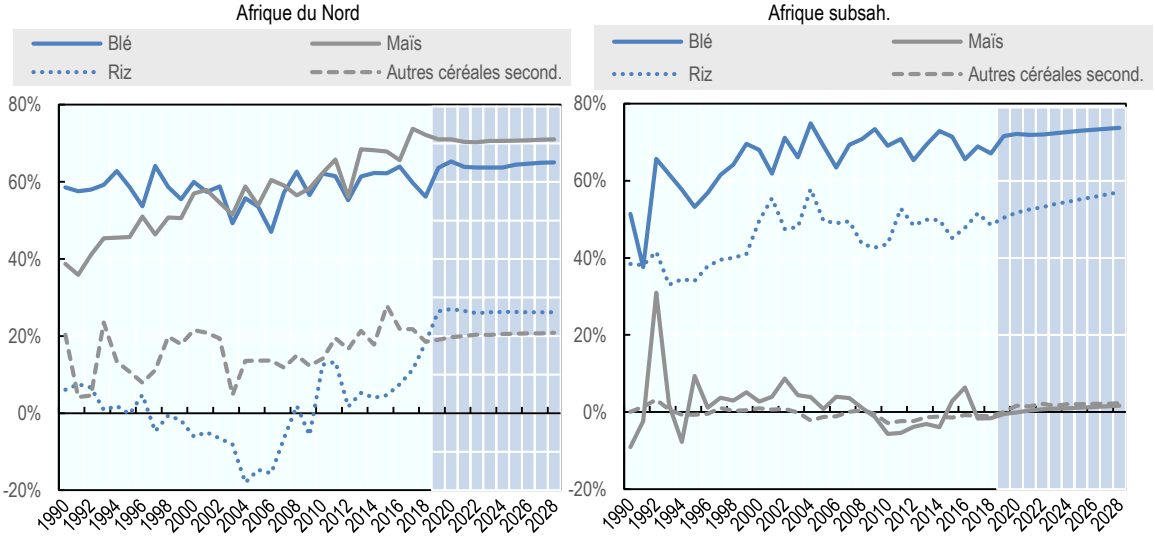


Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933964110

En Afrique, la hausse des importations est liée à la poussée démographique et elle devrait se poursuivre pendant toute la décennie à venir (même si les présentes *Perspectives* ne couvrent pas les produits tropicaux, dont l'Afrique est exportatrice nette). Comme le montre le graphique 1.28, l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne sont toutes deux importatrices nettes de céréales, utilisées pour assurer la sécurité alimentaire directement mais aussi à travers l'alimentation du bétail. En Afrique du Nord, le maïs et les autres céréales secondaires sont surtout utilisées comme fourrage, tandis que le blé et le riz servent à l'alimentation humaine. La région est importatrice nette de ces quatre catégories de produits, et elle devrait le rester au cours de la prochaine décennie. La croissance des importations de céréales en Afrique du Nord profite aux exportateurs de Russie et d'Ukraine, qui bénéficient de leur proximité avec la région. En Afrique subsaharienne, le maïs (en particulier le maïs blanc) et les autres céréales secondaires (dont des céréales locales comme le teff) sont principalement destinés à l'alimentation humaine, et la région en produit suffisamment pour couvrir ses besoins. Avec la hausse des revenus, la demande de riz et de blé augmente et fait gonfler les importations. Ce phénomène sera particulièrement marqué dans le cas du riz, dont la part de l'Afrique dans les importations mondiales devrait passer de 35 % à 50 % sur la période de projection.

Graphique 1.28. Rapport entre les importations nettes et la consommation intérieure



Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933964129

La balance des échanges agricoles de l'Inde mérite d'être signalée car le pays, malgré sa taille, ne figure à l'heure actuelle ni parmi les grands importateurs ni parmi les grands exportateurs de produits agricoles. Toutefois, en raison précisément de sa taille, les variations du solde commercial de l'Inde pourraient avoir d'importantes répercussions sur les marchés. Dans les dix années à venir, la production intérieure devrait suivre la croissance de la population et des revenus, sans grand changement de la position commerciale globale. Par exemple, la forte croissance de la consommation et de la production indiennes de produits laitiers aura sans doute peu d'effet sur les marchés mondiaux. Quelques produits font toutefois exception tels que l'huile végétale, dont l'Inde

est un importateur majeur, ainsi que le riz et la viande de buffle, dont elle est l'un des principaux exportateurs. Ces positions sont appelées à se renforcer dans les dix années à venir.

Les accords de libre-échange influent sur les projections des échanges agricoles

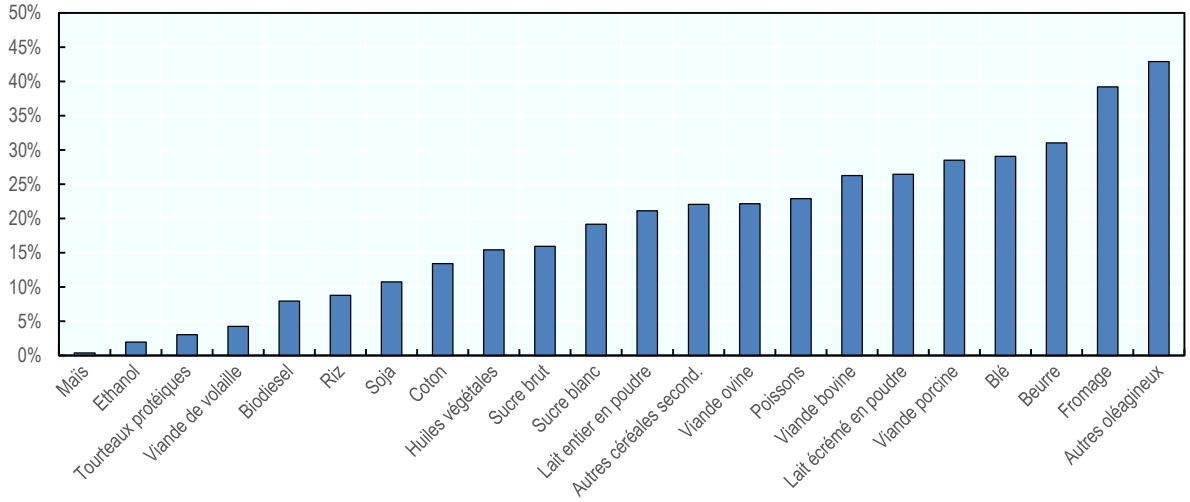
En moyenne, les obstacles aux échanges sont bien plus élevés dans l'agriculture que dans le secteur manufacturier. En effet, alors que plusieurs cycles de négociations commerciales multilatérales ont permis de faire baisser les droits de douane sur les produits manufacturés, le recul du protectionnisme agricole, lui, a été plus limité. L'Accord de l'OMC sur l'agriculture qui est entré en vigueur en 1995 a marqué une avancée importante en améliorant l'accès aux marchés et en limitant les mesures de soutien à la production ayant des effets de distorsion sur les échanges. Malgré cela, les produits agricoles étaient encore soumis, ces dernières années, à des droits d'importation de l'ordre de 16 % en moyenne, contre 4 % pour les produits industriels[19]. De plus, certains produits agricoles sont souvent frappés de droits beaucoup plus élevés dans les pays où ils sont considérés comme sensibles. Les négociations multilatérales étant au point mort, la plupart de ces restrictions commerciales devraient continuer de peser sur les flux d'échanges pendant toute la prochaine décennie. Cela étant, les accords commerciaux bilatéraux et régionaux qui se sont multipliés ces dernières années pourraient avoir un effet sur les projections du commerce agricole. Dans l'ensemble, la part des échanges dans la production agricole totale devrait rester constante tout au long des dix prochaines années.

Depuis la dernière édition des *Perspectives agricoles*, deux grands accords de libre-échange ont été ratifiés : l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) et l'Accord de partenariat économique entre l'Union européenne et le Japon (APE UE-Japon). Ces deux instruments prévoient, entre autres dispositions, des engagements concernant l'amélioration de l'accès aux marchés des produits agricoles. (L'accord de libre-échange entre le Canada, les États-Unis et le Mexique qui doit remplacer l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) n'ayant pas encore été ratifié, les Perspectives supposent que celui-ci continue de s'appliquer.)

Le PTPGP est un accord commercial entre 11 pays : Australie, Brunei Darussalam, Canada, Chili, Japon, Malaisie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pérou, Singapour et Viet Nam, qui prévoit l'élimination de la majeure partie des droits de douane dans tous les secteurs[20]. En 2016, ces pays représentaient environ 20 % des exportations et des importations agricoles mondiales. Pour certaines catégories de produits comme le beurre, le fromage et les autres oléagineux, les échanges entre pays du PTPGP comptent déjà pour une part importante de leurs échanges totaux (graphique 1.29).

Bien que la présente édition des Perspectives ne contienne pas de projections détaillées concernant l'effet positif de l'accord sur les échanges, on estime que ses retombées commerciales les plus importantes concerneront la viande, les produits laitiers et, dans une moindre mesure, les céréales. Les droits d'importation sur ces produits peuvent être relativement élevés. À titre d'exemple, le bœuf importé au Japon est soumis à un droit de douane de 38.5 %, qui sera ramené à 9 % dans le cadre du PTPGP. Les droits d'importation visant les produits laitiers au Canada et la volaille au Mexique peuvent atteindre respectivement 250 % et 234 %. Ils baisseront eux aussi grâce au PTPGP. Le Japon étant le plus gros importateur net, en valeur, de la plupart de ces produits, il devrait être le premier concerné par les retombées du PTPGP sur les approvisionnements.

Graphique 1.29. Part des échanges intrarégionaux dans le total des échanges des pays du PTPGP en 2016



Note : les données montrent la part que représentent les échanges entre pays du PTPGP dans leurs échanges totaux.
Source: Global Trade Tracker (2019).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933964148

L'accord de partenariat économique entre l'Union européenne et le Japon (APE UE-Japon), qui est entré en vigueur le 1er février 2019, supprime les droits de douane sur la plupart des lignes tarifaires de l'Union européenne et du Japon. Pour L'Union européenne, ce partenariat économique devrait avoir des avantages considérables dans le secteur agricole21. L'Union européenne est déjà un fournisseur important du Japon en ce qui concerne le beurre, le sucre blanc, le porc et le fromage (les courants d'échanges en sens inverse sont plus limités). L'APE devrait se traduire par un accroissement des exportations agricoles de l'Union européenne vers le Japon, en particulier pour le porc, le bœuf, la volaille et les produits laitiers. Bien que les flux d'échanges bilatéraux ne soient pas modélisés dans les *Perspectives*, ces effets potentiels ont été pris en compte dans les projections relatives aux exportations de l'Union européenne et aux importations japonaises.

Le commerce international des produits agricoles est actuellement soumis à divers risques et incertitudes liés au conflit commercial entre les États-Unis et la Chine ainsi qu'aux modalités de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, entre autres. Ces facteurs sont examinés plus en détail dans la section suivante.

1.6. Risques et incertitudes

Analyse de sensibilité

Les projections présentées dans la présente édition des *Perspectives* se fondent sur un ensemble d'hypothèses relatives à l'évolution probable des variables démographiques et macroéconomiques (présentées en détail dans l'encadré 1.4) et sur une hypothèse de conditions météorologiques moyennes. Le modèle Aglink-Cosimo sur lequel reposent les *Perspectives* peut servir à la réalisation d'analyses de scénario permettant d'examiner les effets des différentes hypothèses sur les projections. Une étude récente réalisée avec ce

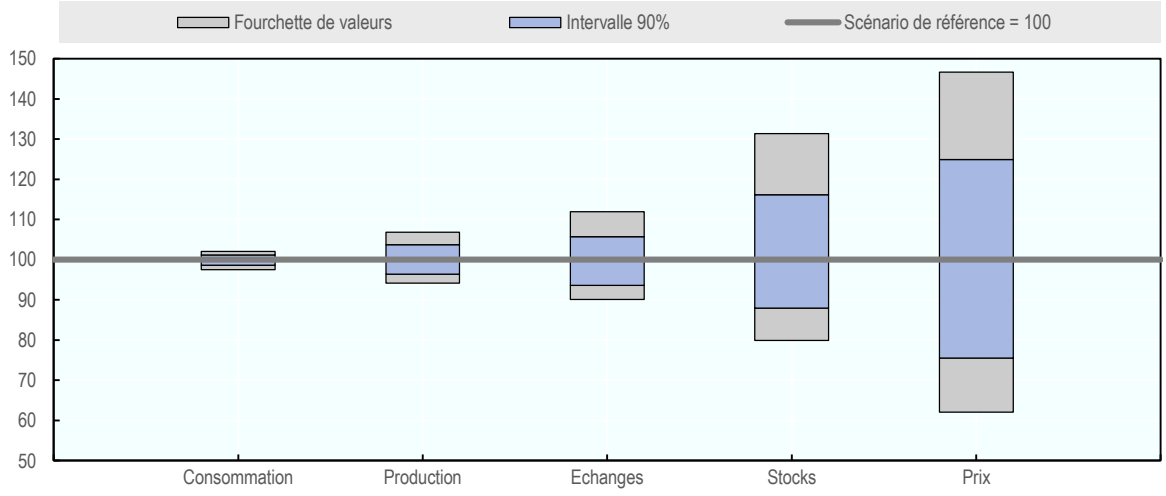
modèle s'affranchit de l'hypothèse des conditions météorologiques moyennes pour modéliser les conséquences d'événements météorologiques extrêmes sur les marchés agricoles, comme l'explique l'encadré 1.3.

On a réalisé une analyse stochastique partielle pour évaluer l'effet de la variation « habituelle » des variables macroéconomiques sur les projections. Cette analyse repose sur 1 000 simulations différentes utilisant des combinaisons aléatoires de variation de variables telles que le prix du pétrole, les taux de change, la croissance économique et les chocs de rendement. Les variations sont choisies en fonction de la variabilité passée par rapport à la tendance à long terme.

L'analyse est partielle, car il n'est pas possible de rendre compte de toutes les sources de variabilité des marchés agricoles. Par exemple, les épizooties comme la peste porcine africaine peuvent avoir d'importantes conséquences sur les marchés mais ne sont pas intégrées dans les variables. Les résultats de ces scénarios donnent cependant une indication de la sensibilité des projections à certaines des sources de variabilité des marchés agricoles les plus importantes.

L'analyse stochastique fait apparaître en premier lieu que les projections de consommation sont plutôt moins sensibles aux chocs que les projections de production, à leur tour moins sensibles que les échanges, les niveaux de stocks ou les prix. Cette conclusion est illustrée dans le graphique 1.30 relatif au maïs, qui compare la projection de référence pour 2028 à l'ensemble des valeurs observées dans l'analyse stochastique ainsi qu'à l'intervalle à 90 % (c'est-à-dire l'intervalle incluant 90 % des scénarios simulés). L'offre et la demande agricoles sont relativement peu sensibles aux évolutions des prix, ce qui signifie que les chocs peuvent entraîner de grandes variations des prix. L'analyse stochastique indique ainsi que les chocs peuvent entraîner des variations des prix de 40 %, à la hausse ou à la baisse, par rapport aux projections du scénario de référence.

Graphique 1.30. Éventail des résultats relatifs au maïs en 2028

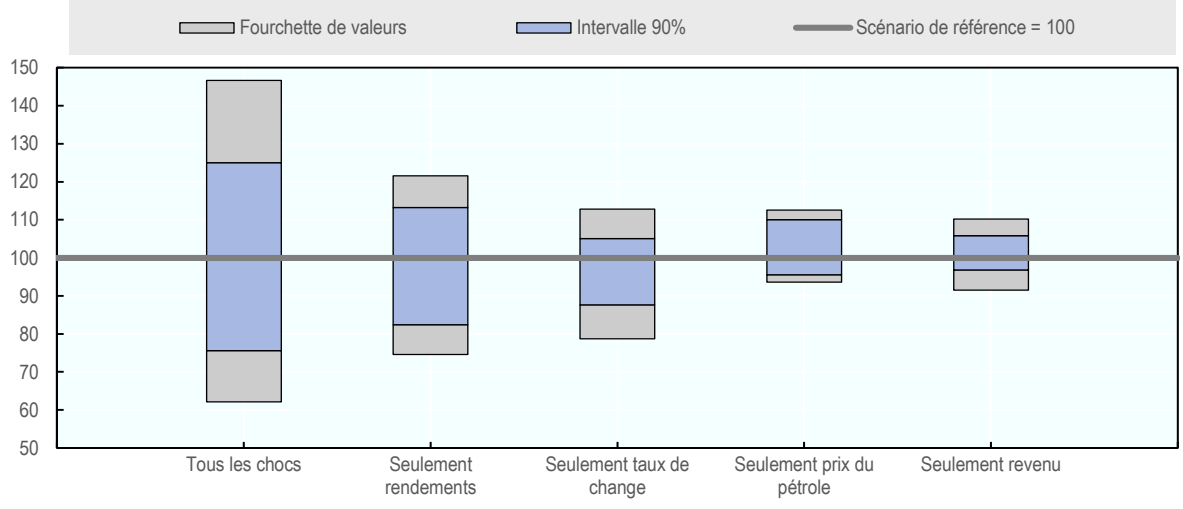


Note : le graphique montre l'éventail des valeurs obtenues dans l'analyse stochastique partielle, la valeur de référence étant normalisée à 100.
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933964167

L'analyse stochastique donne aussi des indications sur l'importance relative des différents types de chocs. Le graphique 1.31 compare les effets sur le prix du maïs en 2028 de l'application de l'ensemble des chocs ou de différents sous-ensembles de chocs dans l'analyse stochastique. Les prix apparaissent plus sensibles aux chocs de rendement dans les simulations qui n'incluent que les chocs de rendement, le prix du maïs en 2028 peut être supérieur ou inférieur de 20 % à la projection de référence. Les taux de change et les prix du pétrole sont aussi d'importantes sources de variation. Il est intéressant de constater que, dans les deux cas, les simulations font apparaître une réponse asymétrique des prix. Les chocs de taux de change entraînent des hausses des prix pouvant s'élever à 10 % alors que les baisses des prix peuvent atteindre 20 %. Les chocs passés sur les taux de change (sur lesquels l'analyse stochastique est fondée) sont asymétriques dans de nombreux pays, et les dépréciations par rapport au dollar des États-Unis sont plus fréquentes que les appréciations de même ampleur. Comme les prix des produits de base sont indiqués en dollars des États-Unis, ces fortes dépréciations ont tendance à stimuler les exportations et à décourager les importations. Les exportations agricoles ne concernent souvent que quelques pays, de sorte que les dépréciations subies par les grands exportateurs peuvent conduire à de fortes hausses des exportations mondiales et par conséquent à un recul assez marqué des prix mondiaux. Les chocs sur les prix du pétrole, d'un autre côté, entraînent des majorations des prix de plus de 10 % mais des baisses de 6 %, car les chocs passés sur les prix du pétrole sont asymétriques, avec une plus grande fréquence des fortes hausses par rapport aux baisses de même ampleur. Enfin, les chocs sur les revenus font monter ou baisser les prix de 10 % par rapport à la projection de référence, bien que la plupart des résultats simulés se trouvent dans une fourchette plus étroite, de quelques points de pourcentage autour de la projection de référence.

Graphique 1.31. Éventail des résultats relatifs au prix mondial du maïs en 2028, par type de choc



Note : le graphique montre l'éventail des valeurs du prix mondial du maïs obtenues dans l'analyse stochastique partielle pour différents types de chocs. La valeur de référence est normalisée à 100.
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933964186

L'analyse stochastique apporte ainsi des précisions quant à la sensibilité des projections à différents chocs. Diverses autres incertitudes sont cependant plus difficiles à chiffrer. L'impact potentiel de certaines d'entre elles est examiné ci-dessous.

Encadré 1.3. Effets possibles des événements météorologiques extrêmes.

La fréquence et la durée des événements météorologiques extrêmes, tels que vagues de chaleur, sécheresse et fortes précipitations, qui ont souvent des effets considérables sur la production agricole, vont probablement s'accentuer dans de nombreuses régions[1]. Les projections des *Perspectives agricoles* reposent habituellement sur des hypothèses de conditions agro-climatiques pendant la période végétative. Les rendements des cultures suivent en général les tendances antérieures et par conséquent ne rendent pas compte des effets possibles d'événements biophysiques rares et intenses.

Des chercheurs du Centre commun de recherche de la Commission européenne, dans le cadre d'une étude récente, ont élargi le modèle AGLINK-COSIMO de façon à tenir compte des variations des rendements imputables à des anomalies au niveau des températures et des ressources en eau, au moyen d'informations sur les événements extrêmes antérieurs[2]. En simulant de façon expérimentale la récurrence de 58 cas d'événements extrêmes régionaux ayant touché les cultures de blé, de maïs et de soja, de la période 1980-2010 à la campagne 2019-20, ils ont examiné les impacts économiques qui pourraient être observés sur les grands marchés nationaux et internationaux de produits de base.

En fonction des caractéristiques (de durée et d'intensité, par exemple) des événements extrêmes analysés, ils ont estimé que les impacts sur la production intérieure variaient de -28 % (Australie) à +41 % (Kazakhstan) pour le blé, de -49 % à +68 % (Afrique du Sud) pour le maïs et de -12 % à +13 % (États-Unis) pour le soja. Ces variations se traduiraient par d'importants écarts des prix intérieurs et internationaux des produits visés par rapport à une situation correspondant à des conditions moyennes. Dans l'ensemble, les prix intérieurs du blé pourraient varier de -10 % (Kazakhstan) à +125 % (Pakistan), ceux du maïs de -21 % à +31 % (Afrique du Sud) et ceux du soja de -24 % à +58 % (Inde). La transmission des prix aux marchés mondiaux apparaît très prononcée dans le cas des grands exportateurs et importateurs ayant connu des chocs importants. Les prix internationaux de référence du blé pourraient ainsi varier de -6 % à +10 % sous le seul effet des événements extrêmes en Russie, tandis que ceux du maïs (–13 % à +35 %) et du soja (–14 % à +15 %) seraient fortement affectés par de tels événements aux États-Unis. Des incidences considérables sur les échanges sont également observées dans un sens comme dans l'autre. Les événements dommageables pourraient aboutir en définitive à une baisse de la compétitivité des exportations, à une hausse de la dépendance à l'égard des importations, à un recul de l'autosuffisance et parfois à une instabilité temporaire des prix.

Dans l'ensemble, les prix agricoles sont plus sensibles aux événements dommageables qu'aux événements bénéfiques. Les échanges et les stocks ne sont donc pas toujours suffisants pour atténuer les préjudices causés par de mauvaises récoltes simultanées et récurrentes qui risquent d'aggraver encore la sensibilité des prix par la suite. Pour formuler des mesures qui permettent de faire face aux événements agro-climatiques extrêmes, par

exemple au moyen de réserves d'urgence constituées par plusieurs pays, il faudra cependant une connaissance plus approfondie de deux facteurs : la probabilité et l'ampleur d'événements simultanés et récurrents dans le monde entier, et la faculté des différentes régions à s'adapter, à l'aide de variétés végétales résistantes, de systèmes d'alerte précoces et de dispositifs efficaces d'utilisation de l'eau. En l'absence d'informations sur ces aspects, il serait difficile aux pouvoirs publics des régions en situation d'insécurité alimentaire, non seulement de définir et d'approuver des niveaux optimaux de stocks à détenir, mais aussi de gérer en pratique les systèmes de stocks régulateurs destinés à stabiliser l'offre ou les prix.

1. GIEC (2012), « Managing the Risks of Extreme Events and Disasters to Advance Climate Change Adaptation », Rapport spécial des Groupes de travail I et II du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.
2. Chatzopoulos T., Pérez Domínguez I., Zampieri M., Toreti A. (2019), « Climate extremes and agricultural commodity markets: A global economic analysis of regionally simulated events », dans Weather and Climate Extremes, https://doi.org/10.1016/j.wace.2019.100193.

Incertitudes des projections

Demande

Les *Perspectives* agricoles examinent l'évolution probable des préférences de consommation. Des hypothèses différentes, par exemple celle d'un développement des modes de vie végétariens, « véganes », ou « flexitariens », modifieraient la tendance de la projection à moyen terme. Les chocs à court terme, comme les inquiétudes sanitaires autour de l'alimentation, qui ne sont pas pris en compte dans les projections, entraîneraient des fluctuations des projections de consommation alimentaire des Perspectives.

Les Perspectives considèrent que les politiques sont fixées à moyen terme et évaluent leur efficacité à venir. Ces conventions constituent elles aussi une source d'incertitude. Par exemple, les mesures prises pour réduire la consommation globale de calories ou pour orienter les consommateurs vers des régimes alimentaires plus sains pourraient influer à la fois sur la demande totale de produits alimentaires et sur la demande relative de certains produits alimentaires, dans des proportions qui restent imprévisibles aujourd'hui. De même, les politiques destinées à encourager des régimes alimentaires plus durables pourraient avoir sur les modes de consommation des effets qui ne correspondent pas à ceux dont sont convenus les experts et sur lesquels reposent les *Perspectives*.

L'évaluation de l'efficacité des politiques relatives aux biocarburants reste également incertaine. Par exemple, le gouvernement chinois a annoncé que la teneur en éthanol de l'essence serait portée à 10 % à l'échelle du pays en 2020. L'hypothèse des *Perspectives* porte sur un taux de 4 % environ seulement qui serait atteint en 2028. Si la Chine veut atteindre son objectif de 10 %, il lui faudra de grandes quantités supplémentaires de maïs, de manioc et/ou de canne à sucre, d'où une modification des perspectives d'évolution des productions végétales et animales.

Offre

Les projections de ces *Perspectives* sont sensibles aux flambées de maladies des végétaux et des animaux, qui sont impossibles à prévoir mais peuvent avoir des effets considérables et durables. On peut citer l'exemple de l'apparition de la chenille légionnaire d'automne,

un insecte originaire d'Amérique qui s'est répandu en Afrique subsaharienne en 2016. Ce ravageur s'attaque principalement au maïs, mais aussi à de nombreuses autres cultures comme le riz, le coton et la canne à sucre. La FAO estime que les dommages causés par la chenille légionnaire d'automne en Afrique représentent aujourd'hui un montant compris entre 1 milliard et 3 milliards USD. Selon les projections, l'infestation peut être en grande partie maîtrisée et ne causera pas de dégâts de grande ampleur à moyen terme. En juillet 2018, l'insecte a été repéré en Inde et au Yémen ; en janvier 2019, il avait atteint le Sri Lanka, le Bangladesh, le Myanmar, la Thaïlande et la Province chinoise du Yunnan. Bien que les données concernant l'Asie ne soient pas encore disponibles, les projections supposent que les effets seront moins graves qu'en Afrique, en raison d'une plus grande disponibilité des produits phytosanitaires22. Aucune autre flambée de maladie n'est prévue dans les Perspectives, mais de tels événements aboutiraient à des chocs à court terme sur les tendances projetées ou, dans les situations les plus graves, les modifieraient à long terme.

Des épizooties ont perturbé les marchés de la volaille, du bœuf et d'autres animaux d'élevage par le passé et peuvent le faire à nouveau dans la décennie à venir. Une épidémie touche à l'heure actuelle la production animale, la peste porcine africaine, mortelle pour les porcs et les sangliers, mais non transmissible à l'homme. En août 2018, la Chine a déclaré pour la première fois une flambée de peste porcine africaine. La maladie a également été détectée dans d'autre pays d'Asie, et elle est réapparue en Europe (où des cas avaient été repérés en 2007 et 2014). Les effets à moyen terme de la maladie sur la production mondiale de porcs sont incertains. Les mesures prises pour contenir cette flambée devraient faire modérément baisser la production mondiale à court terme. Comme leur succès est incertain, l'épidémie pourra cependant avoir des effets plus graves que prévu à moyen terme.

Les tendances de rendement et les tendances de la productivité animale projetées dans les Perspectives reposent sur l'hypothèse d'une amélioration continue des potentialités génétiques des plantes cultivées et des animaux d'élevage et sur la poursuite des innovations en cours en matière de technologies de production, qui dépendront de leur côté du maintien des investissements publics et privés dans la recherche et le développement (R-D). De nombreuses études ont montré les avantages sociaux considérables qui résultaient des investissements publics dans la R-D agricole, ce qui semble indiquer que les niveaux actuels d'investissement sont trop faibles[23]. Dans les pays à haut revenu, les investissements publics ont néanmoins chuté depuis la crise financière de 2008-09[24]. Comme ces pays représentaient la moitié des dépenses publiques mondiales de R-D agricole en 2008, cette tendance pourrait conduire à un affaiblissement de la croissance de la productivité dans les décennies à venir. D'un autre côté, les dépenses publiques de R-D s'accroissent dans les économies émergentes, notamment en Chine et en Inde[25]. En outre, les investissements mondiaux du secteur privé dans la R-D ont augmenté ces dernières années plus rapidement que les dépenses de R-D du secteur public[26]. Ces tendances soutiennent l'hypothèse d'une croissance continue de la productivité adoptée dans ces *Perspectives*, mais tout scénario différent concernant le taux de croissance modifierait les projections.

Dans la décennie à venir, la production agricole dépendra de toute une série de mesures visant à guider les pratiques de production. Ces mesures répondent à des objectifs variés, comme la lutte contre le changement climatique, la protection du bien-être animal et de la santé humaine, l'amélioration de l'autosuffisance intérieure ou la réalisation d'objectifs d'exportation. Les *Perspectives* incluent des prévisions sur les effets de toutes les mesures

connues, mais leurs résultats effectifs sont incertains et les mesures prises sont susceptibles d'être modifiées.

Commerce international

Les tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine continuent d'accentuer les incertitudes entourant les projections des *Perspectives*. Au cours de l'été 2018, les droits de douane adoptés en représailles par la Chine sur le soja des États-Unis ont fait baisser les exportations américaines. D'après les estimations du ministère de l'Agriculture des États-Unis, les exportations de soja vers la Chine ont diminué de 22 millions de tonnes en glissement annuel[27]. Les exportations vers d'autres destinations ont augmenté de 7 millions de tonnes environ, soit une réduction nette de 13.5 millions de tonnes environ. Les droits de douane chinois ont entraîné au cours de l'été 2018 un écart entre les prix à l'exportation du soja des États-Unis et du Brésil, qui a disparu vers la fin de l'année lorsque la Chine s'est engagée à procéder à des achats supplémentaires de soja et d'autres produits des États-Unis. Au moment de la rédaction, des négociations étaient en cours entre les États-Unis et la Chine. Comme aucune échéance particulière n'a été fixée concernant l'application des droits de douane chinois, les projections reposent sur l'hypothèse qu'ils resteront en place pendant toute la période de projection, conformément à l'approche générale des *Perspectives* qui consiste à considérer l'orientation des politiques comme constante. Toute résolution négociée de ce différend influera probablement sur les importations chinoises et les exportations américaines de soja, ainsi que sur les prix mondiaux du soja et les parts de marchés d'autres pays, compte tenu de l'importance de la Chine et des États-Unis sur le marché mondial du soja.

Le 29 mars 2017, le gouvernement britannique a officiellement annoncé son intention de quitter l'Union européenne, départ communément désigné sous le nom de Brexit. Au moment où s'élaboraient les *Perspectives agricoles*, les conditions de ce départ restaient peu claires. Les *Perspectives* font par conséquent l'hypothèse de relations commerciales non perturbées entre le Royaume-Uni et l'Union européenne. Le Brexit pourrait avoir des conséquences de grande ampleur car le Royaume-Uni entretient de fortes relations commerciales avec l'Union européene. En 2018, plus de 70 % des importations agricoles du pays venaient de l'Union européene et 62 % de ses exportations agricoles lui étaient destinées. Le pays est globalement importateur net de produits agricoles et a enregistré en 2018 un déficit de 27 milliards USD de ses échanges agricoles avec le reste de l'Union européene. Les échanges avec les États membres de l'Union européenne sont exempts de droits de douane, mais le Brexit pourrait entraîner d'importants obstacles aux échanges qui se répercuteraient sur les prix agricoles et sur la production du Royaume-Uni et de l'Union européene. En outre, le secteur agricole britannique reçoit 60 % de ses revenus en moyenne sous forme de subventions au titre de la Politique agricole commune (PAC) de l'Union européene. Bien que le gouvernement se soit engagé à maintenir ces subventions jusqu'en 2020, leur retrait par la suite pourrait porter atteinte à la production et aux prix intérieurs. Le Brexit pourrait avoir des retombées sur les marchés mondiaux du fromage, du beurre, de la viande porcine et ovine, produits dont le Royaume-Uni est un gros importateur net. Il est notamment le premier importateur net de fromage du monde Sur d'autres marchés, le principal effet pourrait être une réorientation des flux d'échanges vers d'autres partenaires commerciaux, qui aurait des effets moins marqués sur les volumes totaux.

L'AEUMC (Accord États-Unis-Mexique-Canada) est l'accord commercial préférentiel entre les États-Unis, le Mexique et le Canada qui doit remplacer l'ALENA. Signé le 30 novembre 2018, il n'a pas encore été ratifié, et n'est donc pas inclus dans les projections de référence. Par rapport à l'ALENA, il ne prévoit dans le secteur de l'agriculture que de

modestes améliorations de l'accès au marché. Les produits agricoles importés en franchise de droits dans le cadre de l'ALENA resteront exempts de droits avec l'AEUMC. Ce dernier maintient entre les trois pays les engagements en matière d'agriculture qui existaient dans l'ALENA, et qui prévoient une assez grande ouverture des marchés. Les principales améliorations portent sur l'accès plus large dont bénéficieront les États-Unis au marché canadien des produits laitiers, de la volaille et des œufs. Le Canada a obtenu de son côté une plus grande ouverture du marché des États-Unis pour certains produits laitiers et, sous forme de contingents tarifaires, pour le sucre raffiné et les produits contenant du sucre. Le nouvel accord n'entraînera pas de changements conséquents de l'accès aux marchés agricoles pour le Mexique.

Données

Les *Perspectives* agricoles reposent sur un ensemble complet de données relatives à la production, à la consommation, aux échanges et aux prix mondiaux des produits agricoles, et incluent des données provenant de sources statistiques nationales, d'organisations internationales (la FAO en particulier), d'organismes spécialisés dans les produits de base (comme le Conseil international des céréales) et de fournisseurs privés de données. Si les données mondiales et régionales sur les pays développés, agrégées ou non, sont généralement fiables, les données antérieures sont parfois des estimations qui présentent un potentiel d'erreurs. Elles sont régulièrement actualisées lorsque des révisions sont mises à disposition, ce qui, normalement, influe peu sur le tableau général.

Les récentes révisions des données en Chine suscitent cependant une incertitude particulière. À la suite du recensement mené en 2017, le Bureau national chinois des statistiques a publié des estimations révisées de la production agricole remontant à 2007 et 2009 pour la pêche et l'aquaculture. Ces révisions font apparaître une production céréalière chinoise sensiblement plus élevée ces dix dernières années que ne l'indiquaient les estimations antérieures. Dans le cas du maïs, la révision cumulée représente 266 millions de tonnes, soit une augmentation de 10 % environ. Des révisions à la hausse ont également été annoncées pour d'autres céréales. En revanche, les nouvelles estimations relatives aux produits laitiers indiquent une production qui pourrait être inférieure de 15 % aux hypothèses antérieures.

Les estimations plus élevées de la production de maïs amènent à se demander ce qu'il est advenu de cette production supplémentaire. On ne sait pas si elle a servi à l'alimentation animale (ce qui impliquerait une production animale plus élevée ou une plus forte consommation d'aliments pour animaux qu'on ne l'estimait auparavant). Par ailleurs, la possibilité que la production supplémentaire ait servi à constituer des stocks pose d'autres problèmes, car on ignore qui détiendrait ces stocks et où ils se trouveraient[28].

Les révisions des statistiques chinoises influent non seulement sur les données antérieures, mais suscitent également des questions sur la transparence des marchés agricoles mondiaux. Il est essentiel de disposer de données fiables sur les stocks pour évaluer la résilience des marchés agricoles mondiaux face aux chocs. La révision des niveaux de production en Chine met ainsi en évidence un problème plus général d'incertitude relative aux estimations des stocks. Souvent, ces stocks (qu'il s'agisse de la Chine ou d'autres pays) ne sont pas connus directement, mais les variations annuelles sont estimées sur la base de la différence entre production et consommation, de sorte que les stocks estimés sont particulièrement vulnérables aux erreurs de mesure. Compte tenu de l'importance de la fiabilité des données sur la disponibilité de produits alimentaires à l'échelle mondiale, il

faudrait s'efforcer d'améliorer les estimations des stocks mondiaux, par exemple au moyen d'enquêtes directes[29].

Encadré 1.4. Hypothèses concernant la situation macroéconomique et les politiques publiques

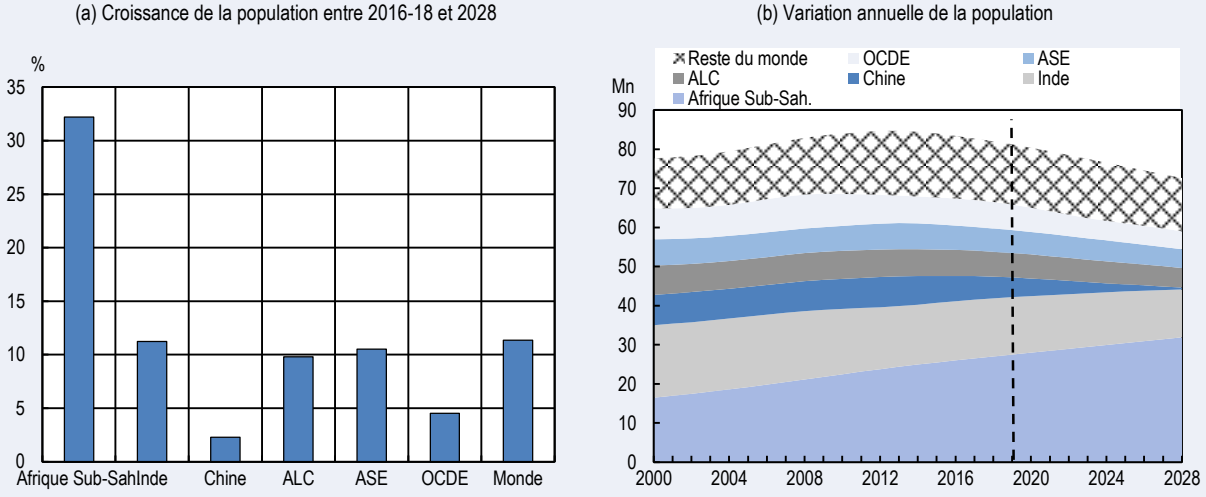
Principales hypothèses sur lesquelles repose le scénario de référence

Les *Perspectives* présentent un scénario considéré comme plausible sur la base des hypothèses retenues concernant l'environnement macroéconomique, les politiques publiques et la situation démographique, qui sert de soubassement aux prévisions d'évolution de l'offre et de la demande sur le marché des produits de l'agriculture et de la pêche. Les données détaillées sont disponibles dans l'annexe statistique et les principales hypothèses sont décrites ci-après dans le présent encadré.

Croissance démographique

Pour les projections démographiques, les *Perspectives agricoles* utilisent les estimations de la variante moyenne tirées de la base de données des perspectives de la population mondiale des Nations Unies, révision de 2017 (*United Nations World Population Prospects 2017*).

Graphique 1.32. Croissance de la population mondiale



Note : ALC = Amérique latine et Caraïbes ; ASE = Asie du Sud-Est.
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933964205

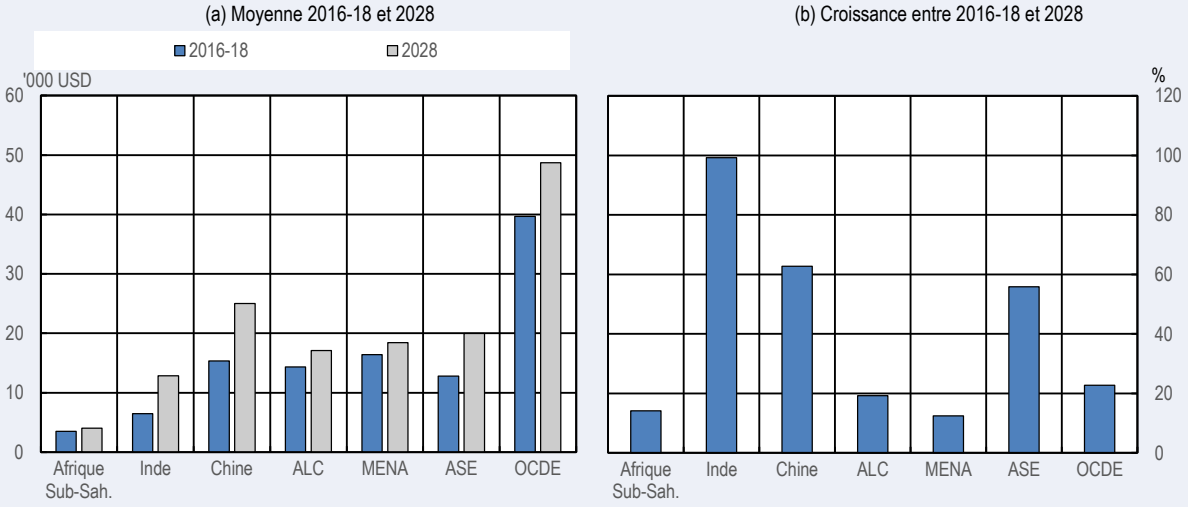
Au cours de la période de projection, la population mondiale passera de 7.5 milliards de personnes en 2016-18 à 8.4 milliards en 2028, soit un taux de croissance moins rapide au cours des dix prochaines années (1 % par an) que durant les dix précédentes (1.2 % par an). Cette croissance se concentrera dans les régions en développement, en particulier l'Afrique subsaharienne, qui connaîtra la hausse la plus rapide (2.4 % par an), et l'Inde, où

la population augmentera de 0.9 % par an. L'Inde, qui comptera 136 millions d'habitants de plus en 2028, devrait dépasser la Chine et devenir le pays le plus peuplé de la planète.

Croissance du revenu par habitant

Les estimations de la croissance du revenu par habitant sont tirées des *Perspectives économiques de l'OCDE,* n° 104 (novembre 2018) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (octobre 2018) du FMI. Elles sont exprimées en termes de parité de pouvoir d'achat, en dollars constants de 2011.

Graphique 1.33. Coissance du revenu par habitant



Note : ALC = Amérique latine et Caraïbes ; MENA = Moyen-Orient et Afrique du Nord ; ASE = Asie du Sud-Est. La partie (a) montre le PIB par habitant en termes de parité de pouvoir d'achat (PPA) (dollars des Etats-Unis constants de 2011).
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933964224

La demande alimentaire dépend du revenu disponible des ménages, que l'on mesure ici par approximation en se fondant sur la croissance du PIB par habitant. Toutefois, comme les effets de la croissance économique ne sont pas toujours également répartis, la consommation moyenne peut s'en ressentir. Ainsi, comme l'indique le Rapport 2018 sur la pauvreté et la prospérité partagée publié par la Banque mondiale, dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, les revenus des 40 % les plus pauvres n'ont pas crû aussi vite que le revenu moyen. C'est la raison pour laquelle les projections de la demande établies pour les présentes *Perspectives* s'écartent parfois de la trajectoire attendue sur la base de la croissance moyenne.

Globalement, le revenu par habitant devrait augmenter de 2.5 % par an en termes réels sur la période de projection. En Inde, on prévoit un doublement du revenu par habitant (6.6 % par an) grâce à une croissance économique vigoureuse, tandis qu'en Chine, le revenu par habitant devrait croître de 63 % (4.1 % par an), malgré le ralentissement prévu de l'activité. Pour d'autres pays en développement d'Asie, les projections à moyen terme tablent sur la poursuite d'une croissance rapide : la hausse du revenu par habitant devrait se situer entre 4 % et 6 % au Viet Nam, en Indonésie et aux Philippines, et autour de 3.3 %, en Thaïlande.

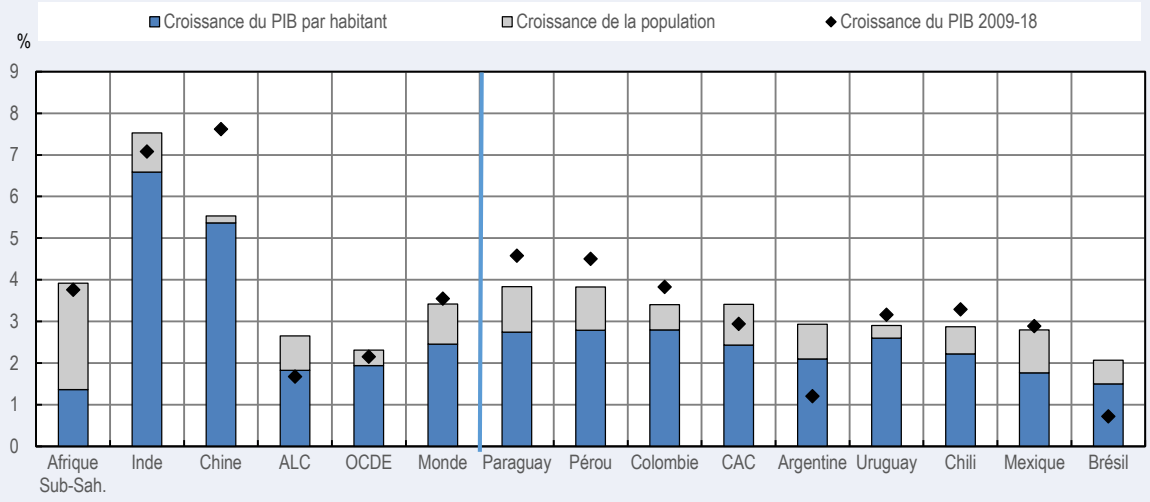
Elle sera plus lente au Pakistan (1.2 % par an). En Afrique subsaharienne, on prévoit une croissance du revenu par habitant de 14.2 % sur la période de projection, en particulier du fait de la forte croissance économique attendue en Éthiopie (7.6 % par an). En Amérique latine et dans les Caraïbes, la croissance du revenu par habitant au cours des dix prochaines années sera très contrastée selon les pays. Elle sera relativement lente au Brésil et au Mexique (aux alentours de 2 % par an), mais atteindra 2.8 % par an dans des pays comme le Pérou, le Paraguay et la Colombie.

Dans les pays de l'OCDE, le revenu par habitant devrait croître d'environ 1.9 % par an dans les dix années à venir. Aux deux extrémités de l'échelle, la progression sera de 3.1 % par an en Turquie et de seulement 1.3 % par an au Canada.

Croissance mondiale

Les hypothèses de croissance du PIB sont fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE,* n° 104 (novembre 2018) et sur les *Perspectives de l'économie mondiale* (octobre 2018) du FMI.

Graphique 1.34. Taux de croissance annuels du PIB, 2019-2028



Note : ALC = Amérique latine et Caraïbes ; CAC = Amérique centrale et Caraïbes.
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933964243

L'économie mondiale connaîtra un taux de croissance de 3.4 % en moyenne au cours des dix prochaines années. Le graphique 1.34 montre les taux de croissance du PIB des principales régions et de quelques pays d'Amérique latine, sujet du chapitre spécial de cette année. C'est en Inde que la croissance sera la plus rapide (7.7 % par an), et au Paraguay qu'elle atteindra le niveau le plus élevé d'Amérique latine (4.0 % par an).

Le graphique 1.34 présente aussi une décomposition des hypothèses de croissance du PIB entre deux éléments : la croissance du PIB par habitant et la croissance de la population. On peut y voir que la croissance économique suit globalement celle du revenu par habitant, particulièrement dans les pays de l'OCDE et en Chine. La forte croissance démographique enregistrée en Afrique subsaharienne, en revanche, signifie que le taux de

croissance économique relativement élevé de la région (près de 4 % par an) ne correspond qu'à une modeste hausse du revenu par habitant (environ 1.3 % par an).

Taux de change et inflation

Les hypothèses de taux de change sont fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE,* n° 104 (novembre 2018) et sur les *Perspectives de l'économie mondiale* (octobre 2018) du FMI. Sur la période 2019-28, on suppose que les taux de change réels seront globalement stables, de sorte que les taux nominaux évolueront surtout en fonction du différentiel d'inflation par rapport aux États-Unis. Certaines monnaies devraient s'apprécier en valeur réelle vis-à-vis du dollar des États-Unis c'est le cas au Mexique, au Paraguay et en Uruguay. En revanche, on prévoit une dépréciation de la monnaie en valeur réelle pour l'Argentine, le Brésil et l'Australie.

Les projections d'inflation reposent sur le déflateur des dépenses de consommation privée tiré des *Perspectives économiques de l'OCDE,* n° 104 (novembre 2018) et sur les *Perspectives de l'économie mondiale* (octobre 2018) du FMI. D'après les projections, l'inflation augmentera dans les prochaines années aussi bien dans les économies avancées que dans les économies en développement, en raison du rebond de la demande et de la hausse des prix réels des produits de base. Aux États-Unis, l'inflation devrait s'élever à 2.1 % par an au cours des dix prochaines années, et elle atteindra 1.7 % par an dans la zone Euro. Dans les autres pays de l'OCDE, l'inflation devrait s'établir en moyenne à 3.5 % par an. En ce qui concerne les grandes économies de marché émergentes, la Chine devrait connaître une inflation stable d'environ 2.9 % par an, tandis que celle du Brésil redescendra lentement à 4.6 % par an. De même, en Inde, la hausse des prix à la consommation accusera un ralentissement qui fera passer son taux annuel de 6.8 % à 4.1 % par an au cours des dix prochaines années.

Malgré une inflation légèrement plus élevée aux États-Unis que dans la zone Euro, l'Euro devrait se déprécier par rapport au dollar des États-Unis, tant en valeur nominale qu'en valeur réelle. Une dépréciation nominale de la monnaie sera enregistrée en Chine, au Canada, en Corée, en Nouvelle-Zélande, en Australie, dans la Fédération de Russie et au Japon, et des dépréciations relativement fortes sont prévues pour l'Argentine, le Brésil, la Turquie, l'Uruguay et l'Inde.

Coûts des intrants

Les projections des *Perspectives agricoles* reposent sur des hypothèses concernant les coûts de production, c'est-à-dire les coûts des semences, de l'énergie, des engrais ainsi que de divers autres intrants faisant ou non l'objet d'échanges internationaux. Elles sont déterminées par l'évolution d'un indice composite basé sur le coût de ces intrants et construit en utilisant leur part respective des coûts totaux pour chaque pays et chaque produit (maintenue constante pendant toute la durée de la période de projection). Les prix de l'énergie sont représentés par le cours international du brut exprimé en monnaie nationale. L'évolution des coûts des intrants échangeables comme les machines et les produits chimiques est estimée à partir des variations du taux de change réel, et celle des intrants non échangeables (principalement les coûts de main-d'œuvre), à partir des variations du déflateur du PIB. Pour les semences et les engrais, on procède de façon

itérative car les coûts de ces intrants dépendent en partie des prix des produits agricoles (et, dans le cas des engrais, des prix du brut).

Les données concernant les cours mondiaux du pétrole jusqu'en 2017 correspondent au prix du pétrole brut Brent et sont tirées de la version actualisée des *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 104 (novembre 2018). Pour 2018, on a utilisé la moyenne annuelle des prix mensuels au comptant et, pour 2019, la moyenne des prix au jour le jour en décembre 2018. Pour le reste de la période de projection, on suppose que les prix du pétrole resteront inchangés en termes réels, ce qui implique une hausse en termes nominaux, avec un baril passant de 58 USD fin 2018 à 70 USD en 2028.

Politiques publiques

Les politiques publiques et leurs réformes ont des conséquences importantes sur les marchés des produits agricoles, des biocarburants et de la pêche, souvent même en termes structurels. Les hypothèses retenues dans la présente édition des *Perspectives* tablent sur le maintien des politiques en vigueur pendant toute la période de projection. La décision du Royaume-Uni de sortir de l'Union européenne n'est pas prise en compte dans les projections, car les modalités de cette sortie n'étaient pas encore arrêtées au moment de leur préparation. Les projections relatives au Royaume-Uni sont toutefois traitées séparément du reste de l'Union européenne dans le présent rapport.

Les accords commerciaux bilatéraux ne sont pris en compte que s'ils ont été ratifiés ou mis en œuvre. Tel est le cas de l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP), qui a été signé en mars 2018 et mis en œuvre, après ratification par la majorité des pays signataires, à la fin de 2018 (voir la section consacrée aux échanges dans le présent chapitre pour un examen de ses effets) ainsi que de l'Accord de partenariat économique entre l'Union européenne et le Japon, qui est entré en vigueur en février 2019. L'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne, qui est partiellement mis en œuvre mais n'a pas encore été ratifié, est également pris en compte dans les projections. En revanche, l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) ne donne lieu à aucun changement pendant la période de projection, car le nouvel accord commercial qui doit le remplacer — l'accord Canada- États-Unis - Mexique — n'a pas encore été ratifié.

L'embargo imposé par la Fédération de Russie sur les importations en provenance de certains pays ayant été annoncé comme une mesure temporaire, l'hypothèse retenue ici est qu'il sera révoqué à la fin de 2019. En revanche, les hausses temporaires des droits de douane décidées par les États-Unis et par la Chine sont maintenues pendant toute la durée de la période de projection car aucune date officielle n'a été annoncée pour leur suppression. Les hypothèses relatives aux politiques énergétiques sont décrites dans le chapitre consacré aux biocarburants.

Notes

[1] Pour le suivi des marchés et les perspectives à court terme, voir en particulier le Système d'information sur les marchés agricoles (www.amis-outlook.org) et le Système mondial d'information et d'alerte rapide de la FAO (http://www.fao.org/giews/fr/). Pour les projections à long terme, jusqu'en 2050, voir par exemple : FAO (2018), The Future of Food and Agriculture – Alternative pathways to 2050 Adenäuer, M., J. Brooks et J.T. Saunders (2019), « Analysis of Long-term Challenges for Agricultural Markets », OECD Food, Agriculture and Fisheries Papers, à paraître ainsi que d'autres travaux examinés par Hertel, T.W. et al. (2016) in « Predicting Long-Term Food Demand, Cropland Use, and Prices », Annual Review of Resource Economics, vol. 8, pp. 417 441.

[2] Voir http://www.agri-outlook.org/about.

[3] Voir Reardon, T. et C.P. Timmer (2012), « The Economics of the Food System Revolution », *Annual Review of Resource Economics*, vol. 4, pp. 225-264.

[4] Pour une décomposition de la croissance de la production entre extension des surfaces et hausse des rendements dans les pays en développement, et une étude des différents facteurs d'amélioration des rendements, voir par exemple Evenson, R. et D. Gollin (2003), « Assessing the Impact of the Green Revolution, 1960 to 2000 », Science, vol. 300, n° 5620, pp. 758-762.

[5] Voir Phelps, L.P. et J.O. Kaplan (2017), « Land use for animal production in global change studies : defining and characterizing a framework », Global Change Biology, vol. 23, n° 11, pp. 4457-4471. Les Perspectives agricoles reprennent la définition que FAOSTAT donne des pâturages.

[6] La contribution relative de la hausse des rendements et de l'extension des surfaces à l'augmentation de la production agricole est importante pour comprendre l'évolution probable du terrritoire agricole et les pressions qui pourraient en résulter sur l'environnement. Toutefois, augmenter les rendements n'est pas toujours une solution économiquemenet optimale, par exemple lorsque les intrants supplémentaires nécessaires coûtent plus cher que ce que rapporte le supplément de production. De plus, l'augmentation des rendements peut être en soi néfaste pour l'environnement, par exemple lorsqu'une utilisation accrue d'engrais entraîne une pollution des eaux par l'azote. Par conséquent, bien qu'ils soient un indicateur important, les rendements ne donnent qu'une image partielle de la croissance de la productivité et de ses effets sur l'environnement dans le domaine de la production végétale. Voir par exemple Beddow et al. (2015), « Rethinking Yield Gaps », University of Minnesota College of Food, Agricultural and Natural Resource Sciences – Staff Paper P15-04.

[7] Voir par exemple les données du Global Yield Gap Atlas (www.yieldgap.org) et l'analyse présentée dans Fischer, T., D. Byerlee et G. Edmeades (2014), « Crop yields and global food security: Will yield increase continue to feed the world? », Australian Centre for International Agricultural Research and Grains Research & Development Corporation.

[8] Chiffres de 2016, d'après les Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale (AG.CON.FERT.ZS), http://wdi.worldbank.org.

[9] Voir par exemple Christiaensen, L (2017), « Agriculture in Africa – Telling myths from facts: A synthesis », *Food Policy n°* 67, pp. 1-11 Haggblade et al. (2017), « The Herbicide Revolution in Developing Countries: Patterns, Causes, and Implications », *European Journal of Development Research,* vol. 29, n° 3, pp. 533-559 et International Fertilizer Association (2018), *Fertilizer Outlook 2018-2022*.

[10] Une comparaison entre les vingt premières années de la Révolution verte (1961-1980) et les années suivantes (1981-2000) montre que la contribution des variétés améliorées à la croissance des rendements a augmenté en valeur relative comme en valeur absolue. À mesure que l'utilisation d'autres intrants se généralisera, il est probable que l'augmentation des rendements dépendra de plus

en plus des variétés améliorées. Voir Evenson, R.E. et D. Gollin (2003), « Assessing the impact of the Green Revolution, 1960-2000 », *Science*, vol. 300, n° 5620, pp. 758-762.

[11] À propos des politiques agricoles des BRIC, voir par exemple Brink et al. (2017) "BRIC Agricultural policies through a WTO lens" in A. Bouët et D. Laborde, Agriculture, Development and the Global Trading System: 2000-2015, IFPRI, et OCDE (2018), Politiques agricoles suivi et évaluation 2018.

[12] À propos de la Russie, voir le ministère de l'Agriculture des États-Unis – Foreign Agricultural Service (2018), « Russian Federation – Agricultural Economy and Policy Report », GAIN Report RS1819, https://gain.fas.usda.gov pour l'Asie du Sud-Est, voir OCDE (2017), Building Food Security and Managing Risk in Southeast Asia, Éditions OCDE, Paris (pp. 107 108)..

[13] Voir Smith et al. (2015) "Agriculture, Forestry and Other Land Use," dans IPCC's Fifth Assessment Report, https://www.ipcc.ch/report/ar5/wg3/.

[14] Les chiffres de 2016 sont tirés de FAOSTAT, http://www.fao.org/faostat/fr/#home.

[15] Voir par exemple Herrero, M. et al. (2013), « Biomass use, production, feed efficiencies, and greenhouse gas emissions from global livestock systems », *Proceedings of the National Academy of Sciences*, décembre 2013, vol. 110, n° 52, pp. 20888-20893.

[16] Voir, par exemple, Blandford, D. et K. Hassapoyannes (2018), « The role of agriculture in global GHG mitigation », *OECD Food, Agriculture and Fisheries Papers*, n° 112, Paris, éditions OCDE, Paris; World Resources Institute (2018), *Creating a Sustainable Food Future*, https://www.wri.org/publication/creating-sustainable-food-future; Smith, P. et al. (2015), « Agriculture, Forestry and Other Land Use » in IPCC's Fifth Assessment Report, https://www.ipcc.ch/report/ar5/wg3/.

[17] Voir OCDE (2019), « Options for Climate Change Mitigation in the Agricultural Sector : A Partial Equilibrium Analysis », à paraître.

[18] Voir OCDE (2019), « The changing landscape of agricultural markets and trade », *OECD Food, Agriculture and Fisheries Papers,* n° 118, éditions OCDE, Paris.

[19] Voir Bouët, A et D. Laborde (2017), « Assessing the potential cost of a failed Doha Round », in A. Bouët et D. Laborde, *Agriculture, Development and the Global Trading System: 2000-2015*, IFPRI, Washington D.C.

[20] Le PTPGP est entré en vigueur en Australie, au Canada, au Japon, au Mexique, en Nouvelle-Zélande et à Singapour le 30 décembre 2018. Il est entré en vigueur au Viet Nam le 14 janvier 2019. Il entrera en vigueur dans les quatre pays restants (Brunei Darussalam, Chili, Malaisie et Pérou) 60 jours après l'achèvement de la procédure de ratification propre à chacun. La plupart des lignes tarifaires (environ 86 %) des pays parties au PTPGP seront exemptées de droits dès l'entrée en vigueur de l'Accord. Certains droits de douane seront éliminés graduellement au cours de périodes "d'élimination progressive" qui varient d'un pays à l'autre et d'un produit à l'autre, et un petit nombre de lignes tarifaires ne seront pas exemptées de droits. Au total, 99 % environ des lignes tarifaires des pays membres du PTPGP seront exemptes de droits d'ici 15 ans.

[21] Dans le cadre de cet accord de partenariat économique, l'Union européenne accepte de supprimer les droits de douane sur 99 % de ses lignes tarifaires et 100 % de ses importations, tandis que le Japon supprime les droits de douane sur 97 % de ses lignes tarifaires et 99 % de ses importations. Une fois que l'accord sera pleinement mis en œuvre, le Japon aura éliminé les droits de douane sur environ 84 % des produits agricoles de l'Union européenne (en termes de lignes tarifaires) et l'Union européenne aura éliminé les droits de douane sur pratiquement tous les produits agricoles du Japon, à l'exception du riz (qui fait l'objet d'une exclusion mutuelle) et de quelques produits transformés.

[22] La FAO, en collaboration avec les autorités des deux régions, s'emploie à informer les agriculteurs et à les former à la lutte contre ce ravageur. Voir : http://www.fao.org/asiapacific/news/detail-events/en/c/1186008/

[23] Voir par exemple Alston, J.M. et al. (2000), « A meta-analysis of rates of return to agricultural R&D: Ex pede Herculem? », IFPRI Research Report Hurley, T.M. et al. (2014), « Re-examining the reported rates of return to food and agricultural research and development », American Journal of Agricultural Economics, vol. 96, n° 5, pp. 1492-1504 Nin-Pratt, A. et E. Magalhaes (2018), « Revisiting rates of return to agricultural R&D investment », IFPRI Discussion Paper n° 01718.

[24] Voir Heisey, P.H. et K.O. Fuglie (2018), *Agricultural Research Investment and Policy Reform in High-Income Countries*, ministère de l'Agriculture des États-Unis – Economic Research Service, mai 2018.

[25] Voir ASTI (2012), *ASTI Global Assessment of Agricultural R&D Spending*, Agricultural Science and Technology Indicators, https://www.asti.cgiar.org/globaloverview.

[26] Voir Fuglie, K.O. et al. (2012), « The contribution of private industry to agricultural innovation », *Science*, n° 338, vol. 6110, pp. 1031-1032.

[27] Johannson, R. (2019), « The Outlook for U.S. Agriculture », discours prononcé au Forum sur les Perspectives de l'agriculture au ministère de l'Agriculture des États-Unis (21-22 février 2019).

[28] Les travaux en cours du Secrétariat de l'AMIS s'appuient sur des estimations des besoins biologiques des animaux d'élevage pour évaluer quelle part de la production céréalière supplémentaire a pu être affectée à l'alimentation des animaux. Voir AMIS Market Monitor n° 65 (février 2019), disponible à l'adresse : www.amis-outlook.org.

[29] Pour plus d'informations, voir AMIS Market Monitor n° 64 (décembre 2018), disponible à l'adresse : www.amis-outlook.org.

Chapitre 2. L'agriculture en Amérique latine : perspectives et enjeux

Ce chapitre est consacré aux perspectives et aux difficultés du secteur agricole dans la région Amérique latine et Caraïbes (ALC). Cette région représente environ un quart des exportations mondiales de produits agricoles et halieutiques, ce qui souligne l'importance que revêt l'ouverture des échanges au niveau international. Les bonnes perspectives de croissance des cultures de fruits et de légumes à forte valeur ajoutée offrent des opportunités aux petits exploitants, mais les politiques publiques devront être différenciées en fonction des ressources dont ils disposent et de leurs débouchés potentiels sur le marché. La sécurité alimentaire reste un sujet de préoccupation dans la région, de nombreux ménages n'ayant pas les moyens d'acheter la nourriture dont ils ont besoin. Étant donné l'augmentation concomitante du nombre de personnes en surpoids ou obèses, plusieurs initiatives ont été lancées pour infléchir ces tendances. De nouveaux investissements stratégiques dans un environnement favorable à l'agriculture seront nécessaires pour faire augmenter la productivité agricole de façon durable dans la région ALC. Toutefois, vu la diversité qui caractérise cette région du point de vue de l'infrastructure rurale, de la R-D et des problèmes environnementaux liés à la production agricole, les possibilités d'accroître encore la dépense publique en faveur du secteur et d'améliorer sa performance environnementale sont très inégales.

2.1. Introduction

Regroupant 34 pays, la région de l'Amérique latine et des Caraïbes (ALC) s'étend sur plus de 2 milliards d'hectares et comptait en 2018, d'après les estimations, 657 millions d'habitants, soit une densité moyenne modeste de 0.64 personnes par hectare. Trente-huit pour cent des surfaces disponibles sont à usage agricole (dont 9.5 % pour les cultures et 28.5 % pour le pâturage) et 46 % sont couverts de forêts. Le territoire de la région représente 15 % de la surface du globe, reçoit 30 % des précipitations et fournit 33 % des ressources mondiales en eau, ce qui fait d'elle une grande réserve mondiale de terres arables et de forêts. Compte tenu de l'immense distance entre ses extrémités nord et sud, de sa topographie variée et de son abondante biodiversité, la région ALC possède un éventail de systèmes agricoles parmi les plus complexes et pluriels en comparaison avec les autres régions du monde (Encadré 2.1).

L'agriculture est un secteur économique important pour une grande partie de l'Amérique latine et des Caraïbes (ALC), comptant pour 4.7 % du PIB en moyenne en 2015-17. Cette contribution a baissé de 1.4 % par rapport à 1996-98, ce qui correspond au schéma classique du développement économique, et reflète une tendance générale dans les pays de la région, à l'exception de l'Argentine. La part de l'agriculture dans l'économie a considérablement diminué en Équateur (10 % au cours de la même période), au Guatemala (13.6 %) et en Guyane (20.2 %). Toutefois, elle atteint encore environ 10 % du PIB total ou plus dans ces pays, ainsi qu'au Belize, en Bolivie, en Dominique, en Équateur, à Haïti et au Paraguay.

En Amérique latine et dans les Caraïbes, la production agricole et halieutique a progressé de 2.7 % par an en moyenne (en dollars E.-U. constants de 2010, sylviculture comprise) au cours des vingt dernières années, soit un peu moins vite que la croissance économique globale, ce qui correspond à la baisse de la part du secteur dans le PIB. Ce rythme de croissance est nettement supérieur à celui des pays de l'OCDE (1.2 % par an), mais inférieur à ceux des régions plus dynamiques de l'Asie du Sud ou de l'Asie de l'Est et du Pacifique, respectivement de 3.1 % et 3.7 %, ou à celui de l'Afrique subsaharienne, qui arrive en tête de toutes les régions, avec 4.6 % par an (Banque mondiale, 2019[1]).

Les performances sont variables au sein de la région. En général, les résultats de l'agriculture et de la pêche sont relativement meilleurs dans les pays d'Amérique du Sud que dans ceux d'Amérique centrale. Le secteur a enregistré un recul dans plusieurs économies des Caraïbes, mais la République dominicaine affiche le deuxième taux de croissance le plus élevé (4.3 %).

La région se positionne comme un exportateur de produits agricoles de premier plan. Les pays d'Amérique latine sont des grands exportateurs de soja, de viande porcine, de maïs, de volaille, d'aliments pour animaux, de sucre, de café, et de fruits et légumes. Le Brésil est le premier exportateur de produits agricoles et alimentaires (79.3 milliards USD en 2017) de la région, suivi par l'Argentine (35.0 milliards USD), le Mexique (32.5 milliards USD), le Chili (17 milliards USD), l'Équateur (10.4 milliards USD) et le Pérou (8.8 milliards USD). Certains pays d'Amérique latine sont également de grands importateurs de produits agroalimentaires, comme le Mexique, qui fait partie des principaux importateurs mondiaux de maïs, de soja, de produits laitiers, de viande porcine et de volaille, et le Brésil, l'un des plus gros importateurs mondiaux de blé. Toutefois, globalement, l'excédent commercial agricole de la région ALC augmente régulièrement depuis vingt ans ; il atteignait 104.3 milliards USD en 2017.

Le secteur est particulièrement important pour les moyens de subsistance des populations. En 2018, il employait 14.1 % de la main-d'œuvre totale de la région ALC, et cette part était

de plus d'un quart dans des pays comme la Bolivie, l'Équateur, le Guatemala, le Honduras, Haïti, le Nicaragua et le Pérou (Banque mondiale, 2019). Les pays de la région ALC sont parvenus à faire baisser les taux de pauvreté rurale, même en période de crise économique et de faible croissance. Entre 1990 et 2014, la pauvreté rurale a diminué de près de 20 points de pourcentage dans la région. Un facteur clé de ce résultat a été la réorientation de l'action publique, avec l'abandon des subventions générales à la consommation au profit de programmes de transferts monétaires conditionnels, dont les pays d'Amérique latine ont été les pionniers. De plus, lorsque la région a connu des crises économiques, l'agriculture a servi de « tampon » pendant les périodes de récession (Arias et al., 2017[2]).

Toutefois, la tendance à la baisse de la pauvreté s'est inversée ces dernières années. En outre, la pauvreté et l'extrême pauvreté se maintiennent à des taux élevés dans les zones rurales (48.6 % et 22.5 % respectivement). Depuis 2015, le resserrement de l'écart entre les populations pauvres des zones rurales et des zones urbaines s'est également inversé, et l'écart s'est accru si l'on prend en compte d'autres dimensions de la pauvreté (accès aux services publics de base) (CEPALC, 2018[3] ; FAO, 2018[4]). Par ailleurs, le nombre de personnes sous-alimentées a augmenté pour la troisième année consécutive en 2017, atteignant 39.3 millions (FAO, 2018[5]), et ce problème est davantage lié à l'accessibilité financière des aliments qu'à leur disponibilité physique, la région étant excédentaire en produits agricoles et alimentaires.

Les ressources naturelles abondantes de la région ALC lui permettront de continuer à jouer un rôle majeur dans la production et les échanges agricoles mondiaux. À l'avenir, la difficulté sera de maintenir la croissance dans un contexte de ralentissement de la demande et de baisse des prix internationaux, tout en veillant à la rendre plus durable et inclusive que dans le passé.

Encadré 2.1. L'agriculture en Amérique latine et Caraïbes – un secteur caractérisé par les contrastes

Dans la région de l'Amérique latine et Caraïbes (ALC), l'agriculture est un secteur contrasté sous tous les angles ou presque. La région abrite des zones agro-écologiques très diverses, des topographies variées et un éventail d'exploitations à la taille et à la structure très hétérogènes, plus ou moins perfectionnées et portées sur l'utilisation d'outils technologiques. L'agriculture recouvre donc une réalité très diverse d'un pays à l'autre, tant à l'aune des systèmes de production que du poids dans l'économie et de la contribution aux revenus, à l'emploi et aux échanges.

La physionomie globale de la production est très contrastée dans la région. De grandes exploitations à forte intensité capitalistique et technologique qui ont réussi à se faire une place sur les marchés agroalimentaires côtoient un vaste secteur socio-productif reposant sur l'agriculture de subsistance, des activités rurales non agricoles et des populations rurales sans terre auxquelles les circuits économiques dynamiques restent fermés. Entre ces deux extrêmes se trouve un secteur intermédiaire qui est certes en lien avec les marchés, mais qui reste à la merci des chocs économiques et politiques et est très exposé aux risques climatiques.

L'hétérogénéité de l'agriculture dans la région ALC trouve son écho dans la diversité des structures d'exploitation. Si le paysage agricole du cône Sud est marqué avant tout par les grandes exploitations commerciales tournées vers les exportations, en particulier en Argentine et au Brésil mais aussi et de plus en plus dans d'autres pays comme l'Uruguay,

ce sont les petites structures et les exploitations familiales qui l'emportent dans une bonne partie du reste de la région. Selon les estimations, 50 % de la production alimentaire totale de la région ALC est assurée par les 15 millions de petites exploitations que compte cette zone.

S'agissant des échanges, bien que la région dans son ensemble figure parmi les grands exportateurs mondiaux de céréales et d'oléagineux, ainsi que de bananes, de café et de sucre, on observe des écarts importants d'une sous-région à l'autre. Par exemple, les pays du cône Sud, en particulier l'Argentine et le Brésil, comptent parmi les principaux exportateurs mondiaux de blé, de maïs, de soja et de sucre, tandis que les pays des Caraïbes doivent recourir aux importations pour couvrir leurs besoins en produits alimentaires.

La contribution de l'agriculture à la production économique totale varie aussi fortement d'un pays à l'autre. En effet, si l'agriculture primaire représente moins de 5 % du PIB de la région en moyenne, ce chiffre masque d'importantes disparités entre les pays. Au Mexique et au Chili, l'agriculture représente moins de 4 % du PIB, tandis que sa contribution dépasse 15 % au Belize et au Nicaragua, et même 20 % au Paraguay. Dans tous les cas en revanche, l'agriculture occupe une place plus importante dans l'économie lorsque l'on ajoute les activités amont et aval à la production primaire. Ainsi élargi, le secteur agricole compte pour plus de 20 % du PIB dans la plupart des économies de la région ALC.

2.2. Développement agricole

Résultats du secteur agricole

La région de l'Amérique latine et des Caraïbes enregistre une croissance marquée de la production agricole depuis vingt ans. Le Brésil est l'un des leaders de ce mouvement dans la région comme à l'échelle mondiale, avec un taux de croissance annuel moyen de 4.1 % entre 1991 et 2015, contre 2.8 % dans les pays du cône Sud[1] et les pays andins, 2.5 % dans les pays d'Amérique centrale, et un modeste 1.0 % dans les pays des Caraïbes.

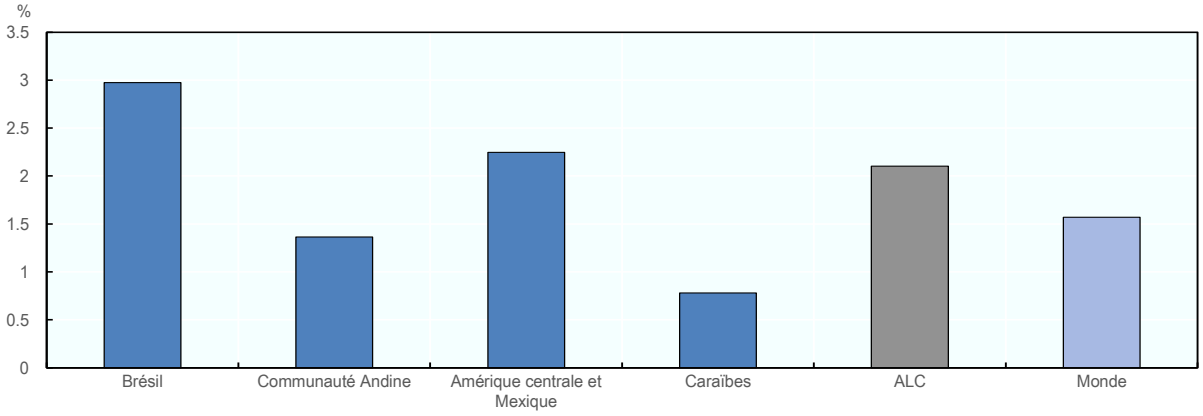
La hausse de la production tient beaucoup plus à l'amélioration de la productivité qu'à l'accroissement des surfaces utilisées. En Amérique latine et dans les Caraïbes, la productivité totale des facteurs (PTF) dans le secteur agricole a progressé au rythme annuel de 2.1 % entre 1991 et 2015, soit 0.5 point de plus que la moyenne mondiale, mais 1.3 point de moins qu'en Asie du Nord-Est, région qui enregistrait alors la croissance la plus rapide à l'échelle mondiale. Au sein de la région, la croissance de la PTF du secteur agricole est assez contrastée : l'une des plus faibles au monde dans les Caraïbes, elle a atteint 3.0 % au Brésil, pays le plus performant après l'Asie du Nord-Est (3.4 %), où elle progressait environ deux fois moins vite que la PTF agricole brésilienne dans les années 70 et 80.

La croissance de la productivité varie selon les pays de la région ; les données du Brésil laissent penser qu'il y a également des différences importantes selon la taille, l'emplacement et le degré de spécialisation des exploitations. Au Brésil, ce sont les grandes exploitations (500 ha et plus) et les plus petites (0-5 ha) qui ont affiché la plus forte croissance de la PTF entre 1985 et 2006, tandis que les exploitations de taille moyenne (100-500 ha) étaient à la traîne. Des différences de croissance de la PTF ont également été relevées selon le degré de spécialisation des exploitations (Rada, Helfand et Magalhães, 2018[6]). La relation entre la taille de l'exploitation et la croissance de la PTF varie selon la région. Par exemple, dans le nord-est du Brésil, la croissance de la PTF atteint son plus

haut niveau dans la catégorie des exploitations de 5 à 20 ha, tandis que dans le sud-est, la meilleure performance est celle des exploitations de plus de 500 ha (Arias et al., 2017[2]).

La croissance de la productivité dans la région a trois sources : la recherche et le développement (R-D), des investissements visant à instaurer un environnement favorable à l'agriculture et des aides spécifiques aux agriculteurs. Les investissements publics dans la R-D agricole ont joué un rôle clé dans la hausse de la productivité du secteur agricole latino-américain. Malgré des fluctuations dans les années 80 et 90, les dépenses publiques de R-D en faveur de l'agriculture affichent une tendance positive sur le long terme. En 2013, la région a dépensé 5.1 milliards USD (prix de 2011, PPA) dans la R-D agricole, dont un peu plus de 50 % pour le Brésil (Stads et al., 2016[7]).

Graphique 2.1. Croissance annuelle de la productivité totale des facteurs dans l'agriculture, moyennes pondérées, 1991-2015



Note : le Brésil inclut la Guyane française, le Guyana et le Suriname.
Source : USDA (2018).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933964262

Les établissements publics de recherche en agriculture, qui collaborent parfois avec le secteur privé, ont beaucoup fait pour que les dépenses publiques de R-D se traduisent concrètement par des gains de productivité. Par exemple, au Brésil, l'EMBRAPA, principal établissement de recherche agricole de la région, a complètement transformé l'agriculture du *Cerrado* (savane), dans le centre-ouest du Brésil, en introduisant des technologies venues de l'étranger (fixation de l'azote, absence de travail du sol, par exemple) et des races de bétail qui ont été adaptées aux conditions locales afin de produire du coton, du soja, du maïs et de la viande (OCDE/FAO, 2015[8]). En Argentine, l'INTA, grâce à ses recherches sur la sélection des semences, le semis direct et la lutte contre les mauvaises herbes, en collaboration avec le secteur privé, a largement contribué à la hausse de la productivité des cultures de soja (notamment par le développement du système de double culture soja-blé) dans la région de La Pampa et en dehors (Bisang, Anlló et Campi, 2015[9]). Au Chili, les recherches menées par l'INIA ont contribué à doper les exportations agricoles nationales. Les agriculteurs estiment que l'introduction de nouvelles variétés de noix a permis d'augmenter les exportations de noix de 1 000 % entre 2001 et 2011. L'INIA a également introduit les myrtilles dans différentes régions du Chili. Alors que ce fruit était pratiquement inconnu des agriculteurs il y a tout juste vingt ans, le Chili est aujourd'hui un important producteur et exportateur de myrtilles de l'hémisphère sud (Instituto de Investigaciones Agropecuarias (INIA), 2014[10]). Au Mexique, une évaluation de 30 nouvelles technologies mises au point par l'INIFAP au cours de la période 2000-2010

(nouvelles variétés de haricots, d'avoine, de pois chiches et d'ail, gestion du fourrage, utilisation plus efficace de l'eau, par exemple) a conclu que ces technologies avaient été adoptées par 536 369 agriculteurs sur 1.8 million d'hectares, et qu'elles généraient des taux de rentabilité internes compris entre 10.6 % et 73 % (González-Estrada, 2016[11]).

Des investissements réalisés en parallèle pour créer des conditions propices à l'agriculture peuvent amplifier les retombées bénéfiques de la R-D. Les mesures qui améliorent les incitations économiques des producteurs, le renforcement de l'enseignement en milieu rural et des services de vulgarisation agricole, et la mise en place d'infrastructures qui facilitent l'accès aux marché constituent des facteurs complémentaires (Fuglie and Wang, 2012[12]).

Des investissements parallèles visant à instaurer des conditions favorables à l'agriculture peuvent accroître les retombées de la R-D. Parmi les facteurs complémentaires figurent les mesures d'incitation économique destinées aux producteurs, le renforcement de l'éducation rurale et des services de vulgarisation agricole, et une infrastructure rurale qui améliore l'accès aux marchés (Fuglie et Wang, 2012[12]).

Les agriculteurs bénéficient également d'un soutien spécifique. Par exemple, au Mexique, l'*Alianza para el Campo* apporte son appui aux agriculteurs à l'aide d'un vaste éventail d'instruments, dont des aides à l'investissement dans les exploitations (*Programa de Apoyo a la Inversión en Equipamiento e Infraestructura*), des aides au revenu (*Procampo, Diesel Agropecuario, Fomento Productivo del Café,* par exemple), des programmes de préservation des ressources naturelles, des aides à la gestion des risques et à la commercialisation. Le gouvernement mexicain applique également des programmes stratégiques spéciaux tels que PROMAF, qui soutient les chaînes de valeur du maïs et des haricots, deux produits de base traditionnels du régime alimentaire mexicain.

De la même façon, le Brésil vise des populations agricoles particulières avec des mesures intégrées comme le PRONAF (*Programa Nacional de Fortalecimento da Agricultura Familiar* – Programme national d'appui à l'agriculture familiale). Les exploitations de taille moyenne ont accès à des lignes de crédit spéciales par l'intermédiaire du PRONAMP (*Programa Nacional de Apoio ao Médio Produtor Rural* – Programme national de soutien aux exploitations agricoles de taille moyenne) et les exploitations de plus grande taille bénéficient du soutien des prix et de programmes d'assurance et de crédit subventionnés.

La politique agricole du Chili est axée à la fois sur la mise en place de marchés internes efficaces (amélioration des informations sur les marchés, infrastructure de stockage, promotion de l'agriculture sous contrat, par exemple) et sur le développement des exportations agricoles par le biais de son *Fondo de Promoción de Exportaciones Agropecuarias*. Le gouvernement chilien subventionne les projets d'irrigation à petite échelle au moyen d'appel d'offres. Par l'intermédiaire du FONDOSAG, les agriculteurs reçoivent des aides publiques pour investir dans les produits phytosanitaires, la santé animale et la préservation des ressources. Les petits exploitants bénéficient normalement du soutien de l'INDAP, un institut relevant du ministère de l'Agriculture qui leur propose un large choix d'instruments, dont des crédits, des formations, des aides à l'investissement au niveau de l'exploitation et un soutien à la commercialisation.

D'autres pays d'Amérique latine et des Caraïbes soutiennent les agriculteurs en facilitant l'accès au crédit et aux nouvelles technologies, ainsi qu'au moyen de divers investissements. Toutefois, l'effet de ces mesures sur la productivité agricole est difficile à mesurer et il existe peu d'évaluations d'impact officielles.

L'accumulation de capital social et humain concourt aussi à la productivité agricole. Le renforcement des compétences en gestion et le développement rapide des technologies de l'information améliorent l'efficacité technique et l'efficience allocative. En outre, l'amélioration des compétences organisationnelles permet aux agriculteurs de mieux répondre aux évolution des marchés (Chang et Zepeda, 2001[13]). La région ALC compte plus de 33 000 coopératives agricoles actives. Par ailleurs, il existe plusieurs organisations d'exploitants, plus ou moins efficaces, aux niveaux national, sous-régional et régional.

La *Federación Nacional de Cafeteros* de Colombie, par exemple, mène des campagnes promotionnelles dans plusieurs pays, vend directement le café et réalise de la recherche et des transferts de technologies pour ses membres. L'explosion des exportations de quinoa n'aurait probablement pas été possible sans l'existence d'associations de producteurs telles que l'ANAPQUI et l'APQUISA en Bolivie ou de diverses coopératives au Pérou. À l'échelle régionale, l'Association latino-américaine des producteurs de volaille, par le biais de son Comité technique et scientifique, élabore des plans de prévention, de lutte et d'éradication pour les maladies avicoles, ainsi que des programmes de formation pour les associations d'aviculteurs à l'échelle nationale.

Évolution de la structure de la production agricole

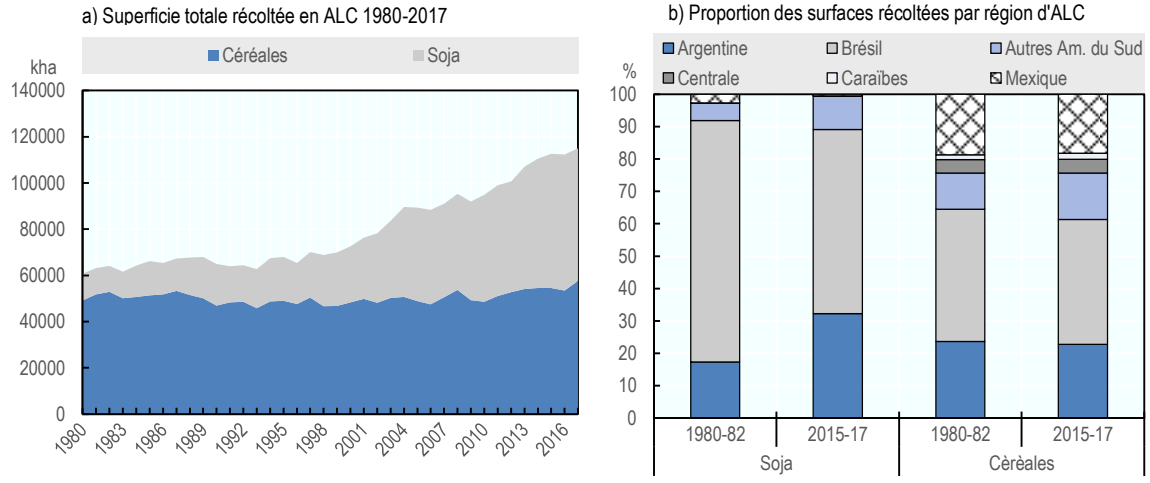
Depuis 2000, la superficie des pâturages dans la région ALC est demeurée quasiment stable (570 millions d'hectares), tandis que celle des cultures a augmenté de 1.2 % par an, pour atteindre 188 millions d'hectares en 2018. À lui seul, le Brésil a accru sa superficie agricole récoltée de 55.7 millions d'hectares. Près du tiers de l'augmentation des superficies récoltées de céréales, d'oléagineux et de légumineuses en Argentine et au Brésil est due à la double culture La superficie en oléagineux (en particulier le soja) a considérablement augmenté dans les pays du MERCOSUR, est restée relativement stable dans les pays andins, sauf en Bolivie, et a diminué régulièrement en Amérique centrale, au Mexique et au Chili. En revanche, les fruits et les légumes ont gagné beaucoup d'importance en Amérique centrale, au Mexique et au Chili.

L'élevage présente des évolutions différentes selon les régions d'Amérique latine : si le cheptel est resté relativement constant dans les Caraïbes (la diminution à Cuba et dans les petits pays insulaires ayant été compensée par l'augmentation en République dominicaine), il a progressé de façon modérée en Amérique centrale, au Mexique, dans les pays andins et en Uruguay, et plus rapidement au Brésil et au Paraguay. Au total, les effectifs sont passés de 293 millions de têtes en 1980-82 à 414 millions de têtes en 2015-17, une augmentation imputable pour 80 % au seul Brésil. En 2015-17, le Brésil représentait 53 % du cheptel de la région ALC (11 points de plus qu'en 1980-82).

L'aviculture est particulièrement dynamique dans la région, avec une demande intérieure et extérieure croissante, soutenue par des prix avantageux par rapport à d'autres viandes. Les effectifs avicoles ont triplé dans les pays du MERCOSUR et d'Amérique centrale ces trente dernières années, et plus que triplé dans les pays andins et dans les Caraïbes. La croissance de l'aviculture a été moins concentrée à l'échelle régionale que celle de l'élevage bovin. En réalité, même si les effectifs de volailles ont triplé au Brésil entre 1980-82 et 2015-17, la part du Brésil dans le total de la région ALC a diminué de quatre points de pourcentage, mais représente encore 40 %. La part des pays andins a augmenté de six points durant cette période, principalement grâce à la Bolivie, où l'accroissement de la superficie consacrée au soja a rendu les aliments pour volaille plus abordables pour les producteurs locaux.

La structure de l'agriculture latino-américaine est hétérogène et a évolué différemment selon les pays. Elle fait coexister des grandes exploitations tournées vers l'exportation et à forte intensité de capital avec des petites exploitations à forte intensité de main-d'œuvre qui pratiquent une agriculture de subsistance. Sur les 20.4 millions d'exploitations que compte la région, selon les estimations, 81.3 % sont des petites exploitations familiales qui n'occupent que 23.4 % de la superficie agricole. À l'inverse, 18.7 % de l'ensemble des exploitations possèdent 76.6 % du total des terres agricoles (Leporati et al., 2014[14]).

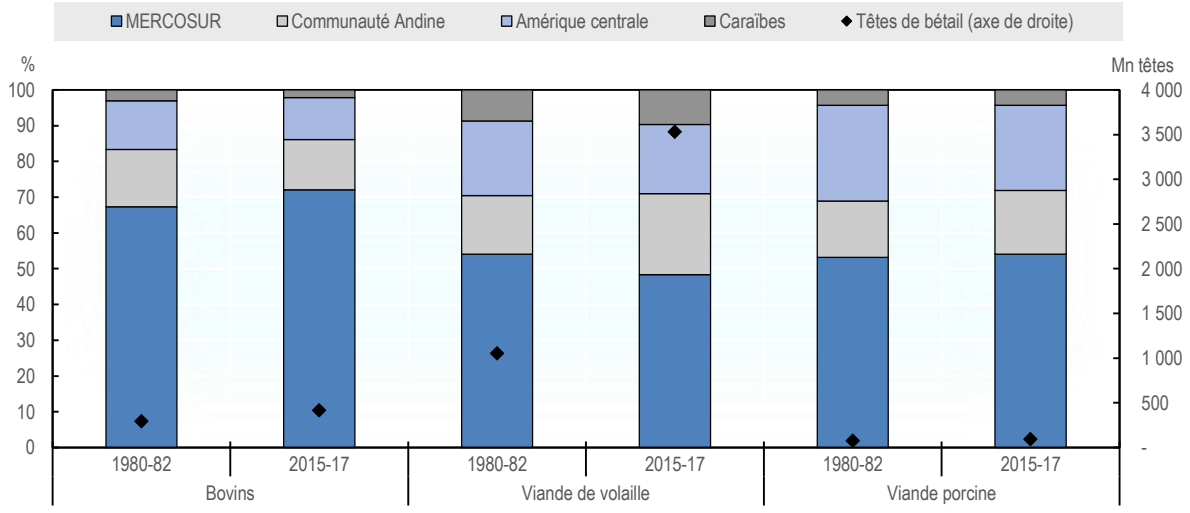
Graphique 2.2. Superficie récoltée en céréales et en soja en Amérique latine et dans les Caraïbes



Note : la superficie récoltée inclut les doubles récoltes. ALC = Amérique latine et Caraïbes.
Source : FAOSTAT.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933964300

Graphique 2.3. Cheptel par sous-région de la zone Amérique latine et les Caraïbes



Source : FAOSTAT.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933964319

Au cours des vingt dernières années, deux phénomènes opposés ont été observés en ce qui concerne la structure des terres agricoles en Amérique latine : d'une part, une concentration des terres dans des pays tels que le Paraguay, l'Argentine, l'Uruguay, le Chili et le Venezuela ; d'autre part, un morcellement des terres dans des pays comme le Brésil, le Pérou, le Mexique, le Costa Rica, le Nicaragua et le Salvador. Les économies d'échelle, les successions, l'urbanisation et le développement des marchés fonciers expliquent les phénomènes observés, lesquels peuvent tous se produire simultanément à l'échelle des pays. La taille moyenne des exploitations a augmenté de plus de 20 % en Argentine et en Uruguay et de près de 40 % au Paraguay en moins de vingt ans, tandis qu'elle a diminué d'environ 30 % dans des pays tels que le Nicaragua (entre 2001 et 2011) et le Salvador (entre 1971 et 2007-08) (Sotomayor et Namdar-Irani, 2016[16]). Les données d'enquêtes auprès des ménages laissent également entrevoir une concentration des terres dans la région. Entre 2002 et 2014, le nombre de ménages agricoles (salariés et indépendants) a diminué d'un cinquième dans douze pays de la région ALC, et l'emploi dans le secteur agricole a reculé de 11 points de pourcentage (CEPALC, FAO et IICA, 2017[17]).

Les moyennes citées concernant la taille des exploitations ne tiennent pas compte de la location des terres, une pratique courante dans certains pays tels que l'Argentine, où les *pools de siembra* (entreprises agricoles financées par des fonds d'investissement) peuvent gérer des exploitations de plusieurs milliers d'hectares, ou le Mexique, avec ses entreprises agro-industrielles transnationales établies de longue date qui, par le biais de l'agriculture contractuelle, contrôlent implicitement l'ensemble du processus de production de plusieurs milliers d'hectares. En outre, les chiffres ci-dessus masquent les mouvements de concentration à l'œuvre dans des secteurs agricoles particuliers. Par exemple, bien que le Pérou ait connu un phénomène de morcellement de son espace agricole ces vingt dernières années, un seul groupe économique y gère des exploitations de 1 240 à 8 858 ha dans le secteur de l'exportation des fruits et légumes. Au Brésil, où l'on a également observé une tendance au morcellement des terres, un producteur a pu planter 223 000 ha de soja sur une seule exploitation (Soto Baquero and Gómez, 2014).

Outre la concentration des terres, l'augmentation de l'investissement étranger dans les terres agricoles est un phénomène relativement récent. Les investisseurs étrangers ne viennent pas uniquement de l'extérieur de la région : les Brésiliens et les Argentins produisent du soja, élèvent du bétail et exploitent la forêt en Bolivie, par exemple ; les investisseurs brésiliens ont acquis des terres non seulement en Bolivie, mais aussi au Paraguay, en Colombie et en Uruguay ; les investisseurs mexicains, costariciens et guatémaltèques sont présents dans les activités forestières, l'élevage, la production de riz, de canne à sucre, d'agrumes et la culture du palmier à huile au Nicaragua, pour ne citer que quelques exemples (Soto Baquero and Gómez, 2014). Entre la location des terres et l'augmentation des surfaces entre les mains d'étrangers, les exploitations agricoles peuvent atteindre plusieurs milliers d'hectares, modifiant ainsi la structure et l'évolution de la superficie agricole de la région, et laissant entrevoir des taux de concentration des terres plus élevés que ne le laissent supposer les données des recensements. Quoi qu'il en soit, ces deux phénomènes constituent des problèmes bien particuliers pour les dirigeants.

Tableau 2.1. Évolution de la taille moyenne des exploitations dans certains pays de la région ALC, d'après les derniers recensements

	Taille moyenne des exploitations (ha)				
	Recensement précédent (A)		Recensement le plus récent (B)		Variation de taille moyenne des exploitations (B/A)
Pays	Année d'observation	Valeur	Année d'observation	Valeur	
Paraguay	1991	77.5	2008	107.3	38.40 %
Argentine	1988	423.6	2002	524.1	23.70 %
Uruguay	2000	296.9	2011	361.5	21.70 %
Chili	1997	111.2	2007	121	8.80 %
Venezuela	1997-1998	60.01	2007-2008	63.8	6.30 %
Brésil	1995-1996	72.8	2006	63.8	-12.40 %
Pérou	1994	20.1	2012	17.1	-14.50 %
Mexique	1991	24.6	2007	20.2	-17.60 %
Costa Rica	1984	31.7	2014	25.9	-18.50 %
Nicaragua	2001	31.8	2011	22	-30.90 %
Salvador	1971	3.5	2007-2008	2.3	-35.40 %
Moyenne nationale		60.1		51.4	-14.50 %
Moyenne des pays avec concentration		176.4		205	16.20 %
Moyenne des pays avec fragmentation		44		35.9	-18.50 %

Note : d'après le dernier recensement agricole, réalisé en 2017, la taille moyenne des exploitations au Brésil est de 69.1 ha (données préliminaires). IBGE (2017).
Source : (Sotomayor et Namdar-Irani, 2016[16]).

Population rurale, pauvreté rurale et sécurité alimentaire : tendances observées

L'essor du secteur agricole latino-américain n'a pas mis fin à la migration des zones rurales vers les villes ou vers des pays hors de la région. À la fin des années 80, la population rurale de la région a cessé d'augmenter, et quelques années plus tard, elle a commencé à diminuer légèrement. Il y avait autant de personnes vivant en milieu rural en 2017 (126 millions) qu'au milieu des années 70. L'Amérique latine a donc tendance à s'urbaniser : 80.4 % de ses 644 millions d'habitants vivent en milieu urbain. L'exode rural concerne davantage les hommes que les femmes. Ainsi, les ménages agricoles ayant à leur tête une femme ont augmenté de 40 % entre 2002 et 2014 (CEPALC, FAO et IICA, 2017[17]).

Pendant 25 ans, l'Amérique latine a vu sa pauvreté rurale diminuer (de 20 points de pourcentage entre 1990 et 2014). Certains pays ont été en mesure de réduire sensiblement la pauvreté rurale, comme le Brésil (-42 points entre 1990 et 2014), l'Équateur (-39 points entre 2000 et 2014), le Chili (-32 points entre 1990 et 2013) et le Pérou (-27 points entre 1997 et 2014). La croissance économique, les investissements publics dans l'infrastructure et les services publics, et la mise en œuvre de programmes de protection sociale (principalement des programmes de transferts monétaires conditionnels qui, en 2015, couvraient environ un cinquième de la population latino-américaine) expliquent en grande partie ces résultats (FAO, 2018[4]).

Cette tendance positive de réduction de la pauvreté, y compris de l'écart de pauvreté entre populations rurales et populations urbaines, a marqué un palier en 2014-16 et s'est inversée dans certains pays. Par ailleurs, la région se caractérise par d'importantes inégalités entre les sexes, les populations autochtones ou d'origine africaine sont marginalisées, et les inégalités en termes de protection sociale, de logement et d'éducation sont évidentes (FAO,

2018[4]). Paradoxalement, alors que la production agricole et alimentaire de l'Amérique latine est excédentaire, le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire a augmenté pour la troisième année consécutive (FAO, 2018[5]). C'est moins la disponibilité physique des aliments que leur coût pour les consommateurs pauvres qui explique la dégradation des tendances de la sécurité alimentaire dans la région. De plus, le surpoids et l'obésité sont un problème de santé publique de plus en plus grave dans les sociétés latino-américaines et caribéennes. Un cinquième de la population de la région ALC est considérée comme obèse, et l'obésité semble continuer de progresser, en particulier parmi les catégories à faible revenu de la population, les femmes, les populations autochtones, les personnes d'ascendance africaine et, dans certains cas, les enfants (encadré 2.2).

Encadré 2.2. L'épidémie d'obésité dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes

Examen régional de la composition du régime alimentaire et des politiques visant à stopper une tendance alarmante

La région de l'Amérique latine et des Caraïbes (ALC) est confrontée au défi de la malnutrition depuis longtemps. La prévalence de la sous-alimentation y a été notablement réduite au cours des dernières décennies, en partie grâce à une forte volonté politique. Un rapport du Programme alimentaire mondial (PAM) et de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) (PAM-CEPALC, 2017[19]) indique que la suralimentation devrait devenir le principal problème économique et social de la région. En effet, conjuguée à un manque d'activité physique, la suralimentation est un facteur majeur de surpoids et d'obésité (Graf et Cecchini (2017[20])), lesquels résultent du déséquilibre énergétique entre les calories consommées par une personne et les calories dépensées (OMS, 2019[21]). La suralimentation est source de maladies non transmissibles et n'est pas sans conséquences sur les dépenses de santé publique, la prévalence des décès prématurés et la productivité (Devaux et Sassi, 2015[22]).

Nettement supérieure aux niveaux moyens mondiaux depuis plus de quarante ans, la prévalence du surpoids et de l'obésité dans la région ALC est comparable à celle que connaissent les pays à revenu élevé (graphique 2.4). En fait, aujourd'hui, cette région se classe en la matière en deuxième position au classement mondial, juste derrière l'Amérique du Nord.

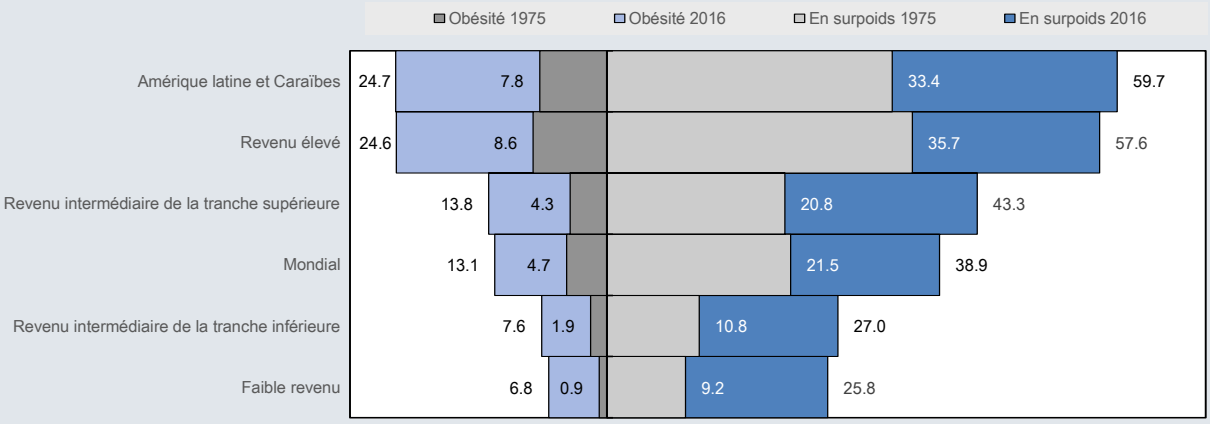
D'après l'OMS (2019[23]), la prévalence du surpoids dans la région a augmenté régulièrement, passant d'environ 35 % en 1975 à 60 % en 2016, tandis que la prévalence de l'obésité s'est hissée de 8 % à 25 % dans le même temps. Cette tendance à la hausse est observée dans l'ensemble des pays de la région. À l'heure actuelle, c'est Trinité-et-Tobago qui enregistre la plus faible prévalence du surpoids (46 %), et le Mexique, la plus élevée (65 %).

Cet encadré fournit quelques indications sur l'évolution de la composition du régime alimentaire dans la région ALC en se fondant sur les données historiques recueillies pour les Perspectives agricoles. Les Perspectives évaluent la disponibilité énergétique alimentaire par habitant1 de la région ALC à environ 3 000 calories actuellement, soit une augmentation de 11 % environ par rapport au niveau de 1998 (graphique 2.6.d). Même en prenant en compte les pertes alimentaires au niveau de la transformation, de la vente au détail et des ménages, une telle disponibilité énergétique alimentaire par habitant implique

une consommation moyenne supérieure à la référence de 2 000 calories pour une personne moyenne (OMS, 2019[26]).

L'OMS recommande que la proportion de sucres libres et de matières grasses ne dépasse pas, respectivement, 10 % et 30 % des calories totales consommées. Il semble que les habitudes alimentaires de la région ALC ne concordent pas avec ces préconisations. La part des sucres libres y est largement supérieure, même si elle est passée d'environ 16 % des calories totales disponibles en 1998 à 13 % en 2018 (graphique 2.5.a). C'est le Brésil qui a enregistré la plus forte réduction des sucres libres disponibles, leur part étant passée de 17 % des calories totales en 1998 à quelque 12 % en 2018. Toutefois, cette tendance baissière n'a pas été observée dans tous les pays de la région ALC. Dans certains d'entre eux, on constate une légère hausse, comme en Argentine, où la part des sucres libres disponibles dans le régime alimentaire est passée de 13.5 % à 14 % en 20 ans, tandis que dans d'autres, comme le Mexique, la proportion n'a pas varié.

Graphique 2.4. Prévalence du surpoids ou de l'obésité chez les adultes dans le monde



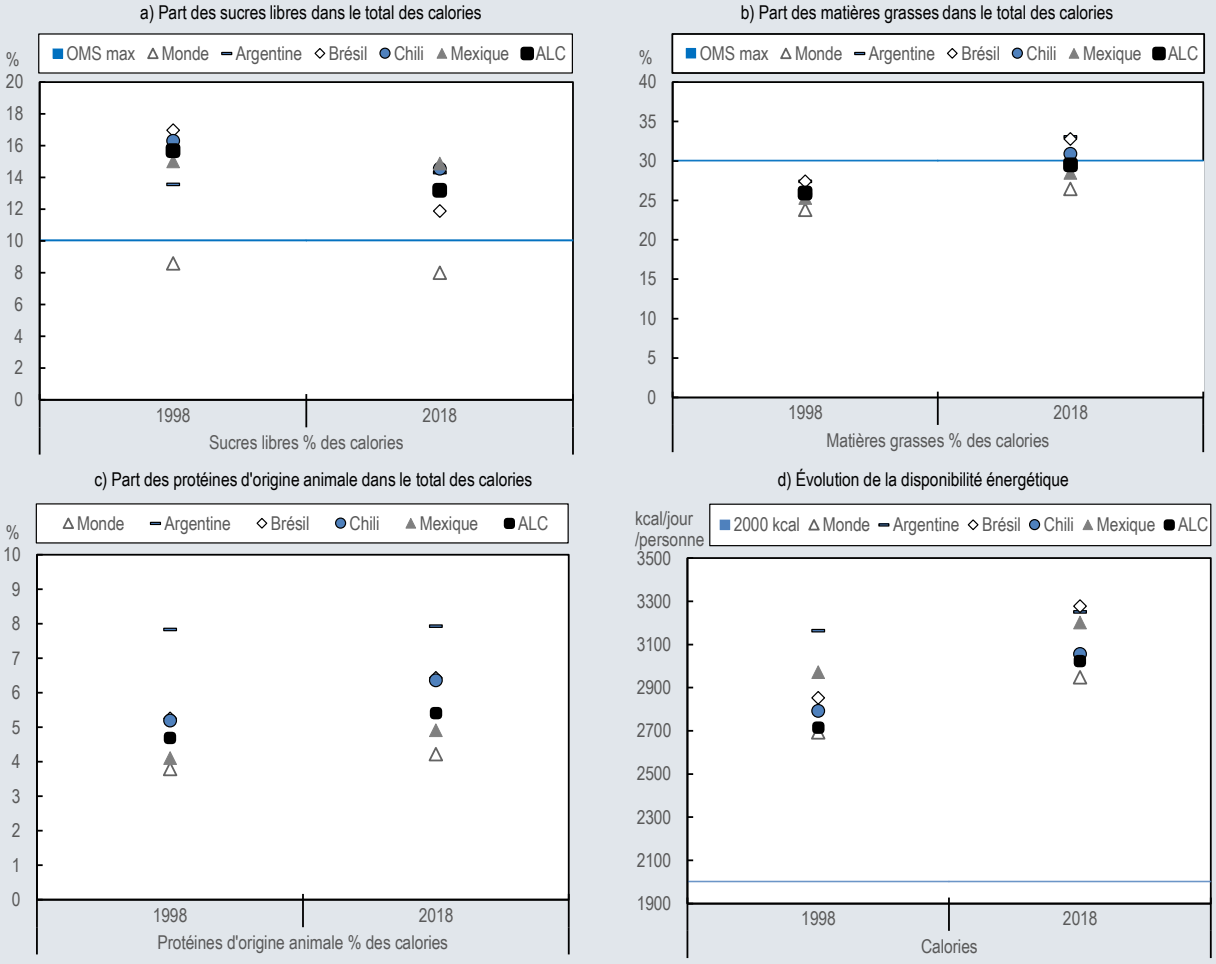
Note : la prévalence est présentée sous la forme du pourcentage d'adultes en surpoids ou obèses, ce qui signifie qu'ils ont un IMC supérieur à 25 et 30 respectivement. Données agrégées de l'OMS. Les chiffres de l'Amérique latine et des Caraïbes ont été calculés en déduisant les chiffres du Canada et des États-Unis d'Amérique des agrégats de l'OMS sur les Amériques, en utilisant les données démographiques des Nations Unies. L'augmentation de la prévalence au cours de cette période a été globalement constante.
Source : OMS (2019), Nations Unies (2017).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933964338

Dans la région ALC, le pourcentage de calories disponibles provenant des matières grasses a tendance à augmenter. Il est ainsi passé d'environ 26 % à 29.5 % au cours des vingt dernières années, atteignant presque le seuil maximal de 30 % recommandé par l'OMS. Certains pays de la région tels que l'Argentine, le Brésil et le Chili dépassent déjà ce seuil.

Par ailleurs, il y a vingt ans, la part des calories disponibles provenant des protéines dans la région ALC, qui frôlait 11 %, était similaire à la moyenne mondiale. Toutefois, environ 45 % de ces calories protéiques étaient d'origine animale, alors que la moyenne mondiale n'est que d'un tiers. Le régime de la région, auparavant riche en céréales, racines, tubercules et légumineuses, fait progressivement de plus en plus de place aux protéines animales (graphique 2.5.c).

Graphique 2.5. Gros plan sur la part des matières grasses, des sucres libres et des protéines dans la composition nutritionnelle des régimes alimentaires de la région Amérique latine et les Caraïbes



Note : les sucres libres regroupent le sucre et le sirop de maïs à haute teneur en fructose. Les protéines d'origine animale sont les protéines présentes dans la viande, le poisson, les produits laitiers et les œufs. ALC = Amérique latine et Caraïbes.
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933964357

Au vu de la tendance alarmante à la hausse de la prévalence du surpoids et de l'obésité, ainsi que des spécificités des régimes alimentaires de la région ALC, plusieurs pays ont mis en place ces cinq dernières années des mesures visant à modifier le comportement des consommateurs et leurs choix alimentaires. Le tableau 2.2 donne un aperçu des mesures en vigueur dans quatre grands pays de la région : le Brésil, l'Argentine, le Mexique et le Chili. Le classement des mesures dans le tableau reflète l'approche stratégique préconisée pour encourager des choix alimentaires plus sains, du rapport Towards Policies Encouraging Healthier Food, publié dans OECD Food, Agriculture and Fisheries Paper series. Des renseignements ont été recueillis sur les interventions des pouvoirs publics axées sur la

demande, comme la communication d'informations aux consommateurs, ou à l'interface de l'offre et de la demande, visant à modifier le comportement des acteurs de la chaîne alimentaire.

Tableau 2.2. Politiques nutritionnelles en Amérique latine

Pays	Sous-alimentation	Suralimentation							
		Interventions publiques visant la demande		Interventions à l'interface de l'offre et de la demande					
		Communication d'informations publiques		Collaboration public-privé volontaire	Renforcement de la réglementation				Activités physiques
		Recommandations alimentaires	Programmes d'éducation	Modification de la composition des produits	Étiquettes de mise en garde	Encadrement de la publicité	Règles sur la composition de produits mauvais pour la santé	Mesures fiscales	
Argentine	●	●	●	●	●*	●*	●		●
Brésil	●	●	●	●	●*	●	●		●
Chili	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Mexique	●	●	●	●	●	●		●	●

Note: * Politiques en processus de développement ou de mise à jour.
Source : Secrétariat de l'OCDE à partir d'un examen des mesures (voir l'annexe 2.A).

Le Chili est particulièrement actif dans le domaine de la politique nutritionnelle. Son gouvernement met en œuvre une panoplie de mesures qui fixe des limites à la publicité sur les aliments et boissons transformés ciblant les enfants, et impose un système d'étiquetage nutritionnel sur le devant des emballages signalant les produits alimentaires à teneur élevée en sucre, en gras ou en sel. En 2014, le Mexique a été l'un des premiers pays à créer une taxe sur les aliments en lien avec la santé. Le Brésil a élaboré la loi la plus complète sur la restauration scolaire afin de réduire les aliments ultra-transformés (Popkin and Reardon, 2018[24]). L'Équateur a été le premier pays de la région à instaurer un étiquetage obligatoire des produits alimentaires utilisant le feu tricolore (Pérez-Escamilla et al., 2017[25]). Le secteur privé participe également : les entreprises de transformation des aliments s'engagent volontairement à revoir la composition de leurs produits.

L'efficacité de cet engagement public-privé visant à modifier l'environnement alimentaire et à enrayer l'épidémie d'obésité dans la région ALC devra être évaluée à l'avenir.

1. La disponibilité énergétique alimentaire par habitant correspond à la quantité de calories associée à l'utilisation totale des produits agricoles à des fins alimentaires, telle qu'elle est évaluée dans les *Perspectives* (en ajoutant la consommation de fruits et de légumes indiquée dans FAOStat), divisée par le nombre d'habitants. L'utilisation à des fins alimentaires comprend les pertes qui peuvent se produire à différents niveaux de la chaîne alimentaire et n'est pas assimilable à la quantité d'aliments ingérés.

2.3. Perspectives à moyen terme

Les projections qui suivent concernant les marchés agricoles d'Amérique latine et des Caraïbes prennent en compte les déterminants structurels décrits précédemment. Elles pourraient ne pas se vérifier si de nouvelles actions étaient menées pour accroître la productivité, gérer les ressources environnementales de façon durable et rendre la

croissance du secteur agricole plus inclusive. Les réponses stratégiques à apporter à ces enjeux et les actions envisageables sont examinées, au niveau sectoriel, dans la section 2.4.

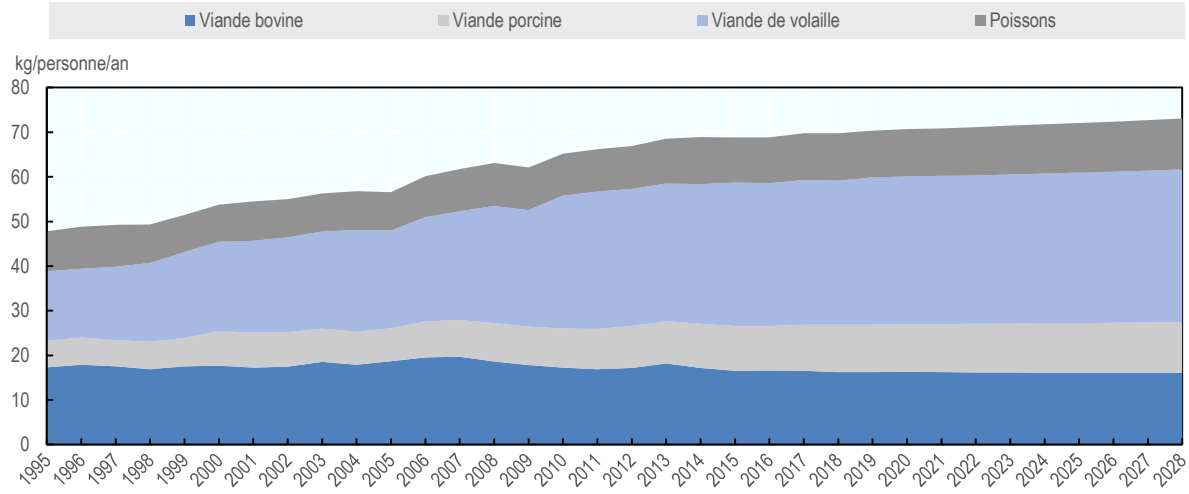
Demande

La demande de produits agricoles et alimentaires latino-américains sera principalement déterminée par l'augmentation de la population et des revenus dans la région et dans ses principaux marchés. Avec 656.6 millions d'habitants, la région ALC représente 8.5 % de la population mondiale totale. L'Amérique du Sud est la sous-région la plus peuplée, avec 65.6 % de la population totale de la région ALC ; l'Amérique centrale et le Mexique représentent 27.6 % de cette population, et les Caraïbes, les 6.7 % restants. La croissance de la population dans la région diminue depuis vingt ans, du fait de la baisse du taux de fertilité, passé de 3.06 naissances par femme en 1995 à 2.12 ces dernières années, et du solde migratoire négatif de la région. En 2005, par exemple, l'émigration vers les pays développés a atteint un pic, avec 1.1 million de personnes, et s'est stabilisée autour de 350 000 émigrants par an ces dernières années. La croissance annuelle moyenne de la population dans la région devrait passer de 1.3 % au cours des deux dernières décennies à 0.8 % au cours de la prochaine. La croissance démographique du Brésil, première économie et pays le plus peuplé (212 millions d'habitants en 2019) de la région, devrait diminuer de moitié au cours des dix ans à venir, s'établissant à 0.6 % par an, contre 1.1 % ces vingt dernières années. Le Mexique (deuxième pays le plus peuplé avec 132 millions d'habitants) verra aussi la croissance de sa population ralentir, passant de 1.4 % par an en 1995-2018 à 1.0 % en 2019-28.

Le PIB réel par habitant de la région ALC devrait progresser en moyenne de 1.9 % par an durant les dix prochaines années, soit 0.3 point de pourcentage de plus que dans les économies de l'OCDE. Cette évolution entraînera une modification de la composition de la demande de produits agricoles et alimentaires de la région ALC. La hausse de la demande de protéines d'origine animale, par exemple, fait partie des changements attendus. En outre, à l'échelle régionale, on peut prévoir une augmentation de la consommation de fruits, de légumes, de viande, de produits laitiers et de poisson par rapport à celle d'aliments de base tels que le maïs (dont la consommation par habitant devrait baisser de 4.3 % en l'espace de dix ans), le blé, le riz et les haricots. La consommation annuelle de produits laitiers dans la région ALC devrait augmenter de 1.2 % dans le cas du beurre, de 1.4 % pour les produits laitiers frais, de 1.8 % pour la poudre de lait entier, et de 2.0 % pour le fromage. Au cours de la prochaine décennie, la consommation de viande bovine et porcine par habitant devrait croître d'environ 10 %, celle de poisson, d'environ 12 %, et celle de volaille, de près de 15 %. Ainsi, d'ici 2028, la consommation de volaille représentera 42.1 % de la consommation totale de viande, avec 34.2 kg par habitant et par an, soit 14.8 points de pourcentage de plus qu'au milieu des années 90. Les consommateurs de la région ALC, qui remplacent assez facilement un type de viande par un autre, devraient réagir au prix avantageux de la volaille par rapport à celui d'autres viandes.

Les biocarburants (principalement l'éthanol et le biodiesel) ont beaucoup contribué à la hausse de la demande de produits agricoles ces vingt dernières années, à l'échelle régionale comme à l'échelle mondiale. La production d'éthanol au Brésil, deuxième producteur et exportateur mondial derrière les États-Unis, est particulièrement dynamique, croissant à un rythme annuel moyen de 5.3 %. Les biocarburants devraient toutefois jouer un rôle relativement moins important vis-à-vis de la demande de produits agricoles dans les dix années à venir.

Graphique 2.6. Consommation de viande par habitant dans la région Amérique latine et les Caraïbes



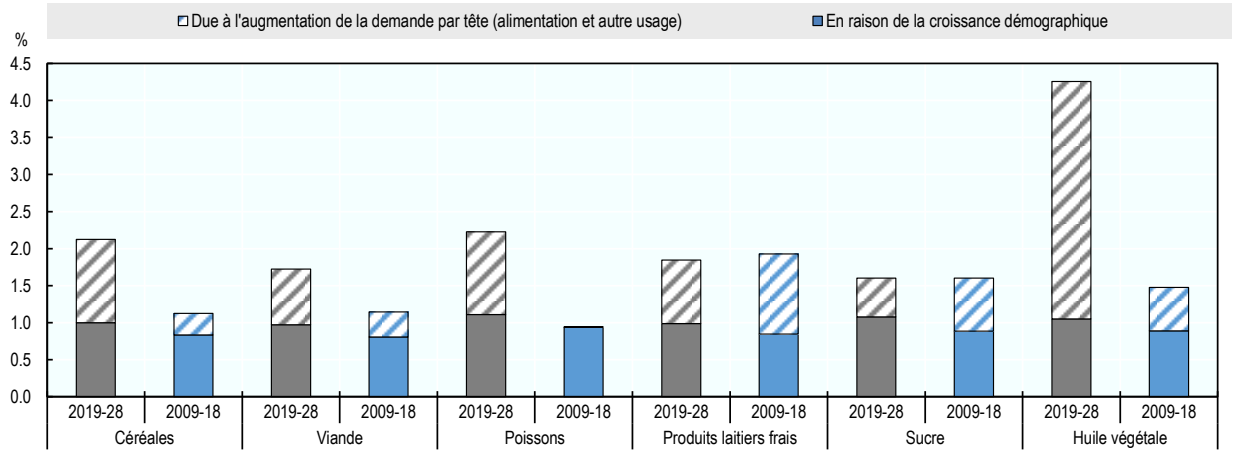
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), *http*://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933964376

L'augmentation annuelle moyenne de la consommation de biodiesel et d'éthanol dans la région ALC devrait passer respectivement de 10.8 % et 7.2 % durant la décennie écoulée à 1.6 % et 1.3 % durant la décennie à venir. L'évolution de la politique bioénergétique au plan international déterminera en grande partie l'offre et la demande de biocarburants à l'avenir. D'un côté, les obligations d'incorporation, telles que celles récemment adoptées en Argentine, au Brésil, en Colombie et au Mexique, et les programmes du type RENOVABIO au Brésil stimuleront le marché des biocarburants. De l'autre, le débat qui a vu le jour en Europe sur le caractère durable des biocarburants issus de matières premières alimentaires, dans le cadre duquel des pays comme la Norvège envisagent la suppression du taux d'incorporation de 20 % d'éthanol fixé en 2017, pourrait avoir des répercussions négatives sur le développement du marché (Renewable Energy Policy Network for the 21st century (REN21), 2018[27]). Ce débat pourrait gagner les pays d'Amérique latine à un moment donné, en particulier ceux qui sont des importateurs nets de céréales et d'oléagineux.

Alors que la croissance de la demande de produits agricoles et alimentaires latino-américains devrait ralentir, les pays qui ont des partenaires commerciaux diversifiés ou qui sont le plus à même de répondre aux besoins des pays où la demande alimentaire restera dynamique (Afrique subsaharienne, Inde, République populaire de Chine – ci-après la « Chine ») seront moins touchés. En outre, l'appréciation possible du yuan chinois et de la roupie indienne pourrait stimuler la demande d'exportations agricoles latino-américaines. Les projections macroéconomiques de référence du modèle Aglink-Cosimo prévoient une dépréciation du yuan de 11.2 % et une dépréciation de la roupie de 22.7 % à l'horizon 2028.

Graphique 2.7. Croissance annuelle de la demande des principaux groupes de produits dans la région Amérique latine et Caraïbes

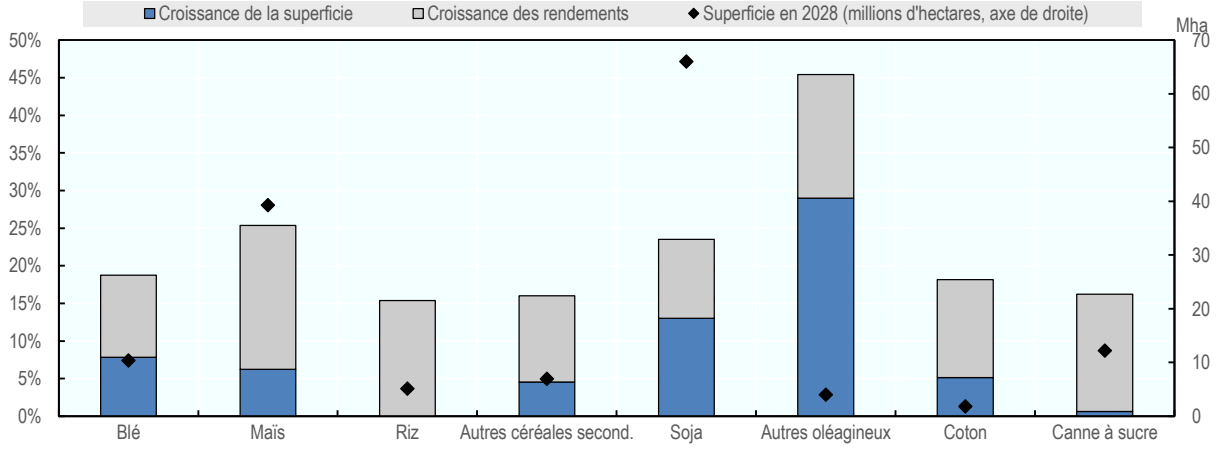


Note : la contribution de la croissance démographique est calculée en partant de l'hypothèse que la demande par habitant reste à son niveau de la dernière année de la décennie précédente. Les taux de croissance renvoient à la demande totale (alimentation humaine, alimentation animale et autres utilisations).
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933964395

Production

Graphique 2.8. Sources de croissance de la production végétale de la région Amérique latine et Caraïbes



Note : le graphique ventile la croissance totale de la production (2016-18 à 2028) entre croissance de la superficie récoltée et croissance des rendements moyens de la région Amérique latine et les Caraïbes.
Source: OECD/FAO (2018), "OECD-FAO Agricultural Outlook", OECD Agriculture statistics (database), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-en.

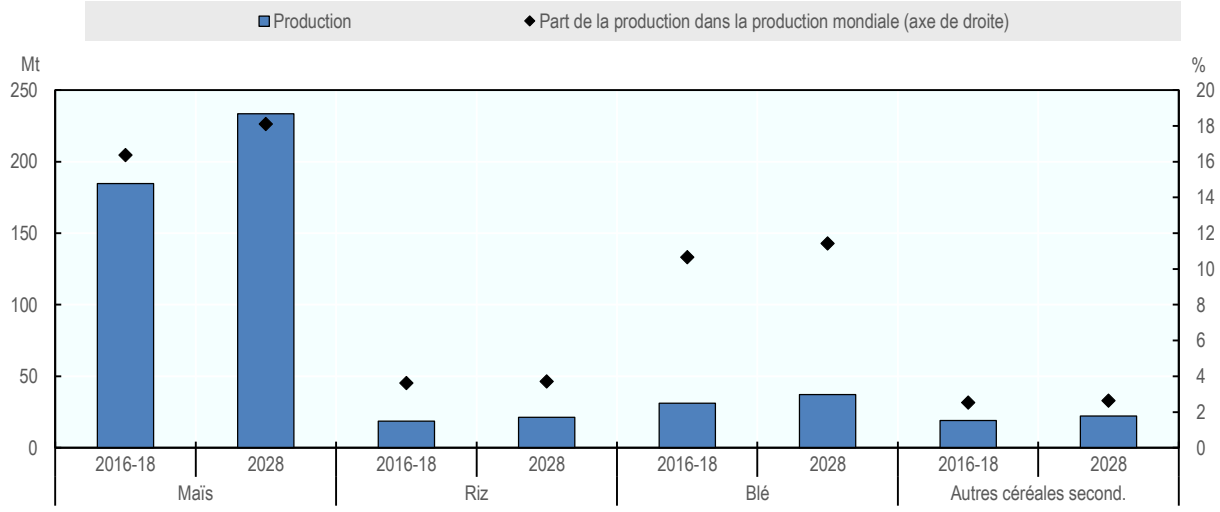
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933964414

Céréales

L'Argentine et le Brésil sont les principaux producteurs céréaliers de la région. En 2016-18, ces deux pays représentaient environ la moitié de la production totale de céréales secondaires et de riz de la région ALC, 75.1 % de celle de maïs, et 77.8 % de celle de blé. Le maïs est un aliment de base essentiel du régime mexicain, mais au cours des vingt dernières années, la part du Mexique dans la production totale de maïs de la région ALC a diminué de près de 10 points de pourcentage pour s'établir à 15.2 % actuellement. Une évolution similaire a été observée en ce qui concerne la production mexicaine de céréales secondaires (principalement du sorgho) : la part du pays dans la production totale de la région ALC a chuté de 11.7 points de pourcentage, passant de 42.9 % à 31.2 %. Bien que très concentrée, la répartition de la production de blé est restée relativement stable durant les deux dernières décennies.

La croissance de la production céréalière devrait ralentir au cours des dix prochaines années, avec des taux annuels de croissance réduits de moitié par rapport à ceux observés ces vingt dernières années pour les principaux pays producteurs de céréales. D'ici 2028, la région ALC devrait produire 233.5 Mt de maïs (18 % du total mondial), 22.1 Mt de céréales secondaires (3 % du total mondial), 21.4 Mt de riz (4 % du total mondial) et 37.3 Mt de blé (11 % du total mondial).

Graphique 2.9. Production céréalière dans la région Amérique latine et Caraïbes



Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933964433

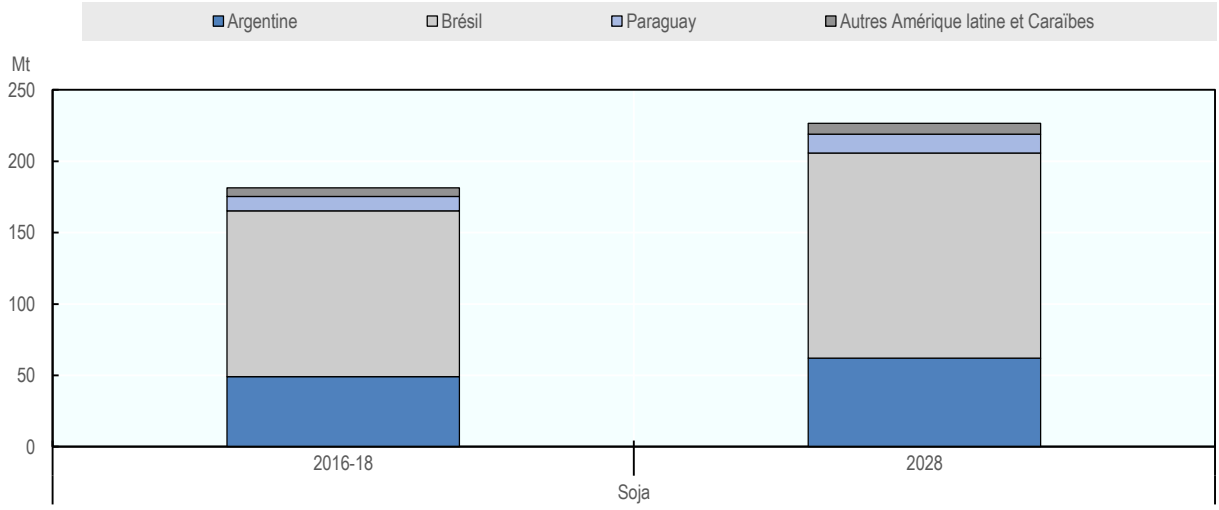
Oléagineux et huile végétale

La production de soja est particulièrement dynamique en Amérique du Sud, notamment en Argentine, au Brésil et au Paraguay, où l'amélioration des rendements due aux innovations technologiques s'est accompagnée d'un accroissement des superficies. Ces pays ont respectivement mis en culture 12.7, 22.0 et 2.6 millions d'hectares supplémentaires de soja entre 1995-97 et 2015-17. Entre 1995-97 et 2016-18, la production de soja de l'Argentine, du Brésil et du Paraguay réunis a augmenté de 300 %. Cette hausse rapide est due en grande partie à l'agrandissement des superficies récoltées, qui ont progressé de 5.1 % par an alors

que les rendements croissaient de 1.3 % par an. Ces trois pays représentent actuellement 96.6 % de la production totale de soja de la région.

La production de soja continuera à progresser au cours de la prochaine décennie, et la surface consacrée à cette culture devrait encore croître au détriment des pâturages, même si un tiers de cette augmentation proviendra des systèmes de double culture. Cependant, le taux annuel de croissance de la production dans l'ensemble de la région devrait diminuer, passant de 6.9 % au cours des deux dernières décennies à 2.8 % au cours de la prochaine. Au cours des vingt dernières années, la croissance de la production d'huile végétale a été relativement modeste (137 %) dans l'ensemble de la région, mais dynamique en Amérique centrale et dans les Caraïbes (370 %) en raison de l'accroissement rapide de la superficie consacrée à l'huile de palme. La production d'huile végétale est légèrement moins concentrée dans la région ALC : l'Argentine et le Brésil en fournissent chacun 34 % (principalement du soja), le Mexique et la Colombie, 7.2 % et 7.0 % respectivement, et l'Amérique centrale et les Caraïbes, 7.5 %. La production d'huile végétale devrait croître de 26.8 % d'ici 2028.

Graphique 2.10. Répartition de la production de soja dans la région Amérique latine et les Caraïbes



Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933964452

Légumineuses

Les légumineuses, principalement les haricots, constituent une part importante du régime alimentaire de plusieurs pays de la région ALC. La production de légumineuses a enregistré une croissance globale modeste (30 %) dans cette région durant les deux décennies écoulées, mais elle a été relativement dynamique en Amérique centrale et dans les Caraïbes (162.6 % entre 1995-97 et 2016-18), soutenue par les programmes publics mis en place à la suite de la crise alimentaire mondiale de 2007-08. C'est ainsi que la part des pays d'Amérique centrale et des Caraïbes dans la production totale de légumineuses de la région ALC a augmenté de 10 points de pourcentage, passant de 9.2 % à 18.6 % au cours des vingt dernières années. Le Brésil et le Mexique représentent respectivement 41.2 % et 24.8 % de la production totale de légumineuses. Au cours de la prochaine décennie, les tendances de

la production devraient être analogues à celles observées dans le passé, avec un taux de croissance moyen de 1.3 % par an pour la région ALC dans son ensemble, selon les estimations.

Coton

La production de coton de la région ALC a doublé ces vingt dernières années. Le Brésil domine le secteur, avec 78.4 % de la production totale en 2016-18, suivi par le Mexique, qui est parvenu à faire passer sa part de 5.8 % en 2000-02 à 11 % en 2016-18, et par l'Argentine, avec une part de 8.8 %. Le Brésil est le cinquième producteur de coton, avec environ 6 % du total mondial, et ses exportations de coton représentent environ 10 % du total mondial. Au cours des dix prochaines années, la production de coton de la région ALC devrait progresser de 0.9 % par an, soutenue par la demande croissante de fibre et les prix relatifs du coton, devenus récemment avantageux par rapport aux cultures concurrentes telles que le blé, le soja, le maïs et la canne à sucre. Néanmoins, cette croissance sera inférieure de 3.5 points de pourcentage à celle des deux décennies écoulées. La part des exportations brésiliennes dans les exportations mondiales totales devrait atteindre 14.7 % à l'horizon 2028.

Sucre

Comme dans d'autres pays en développement, la consommation de sucre par habitant continuera de progresser dans les pays de la région ALC. Consécutive aux évolutions socioéconomiques, la hausse de la demande d'aliments transformés stimulera la production et contribuera donc à la croissance annuelle moyenne attendue de 2.6 % au cours des dix prochaines années. Le Brésil restera le principal producteur de sucre de la région ALC, avec une part de 62.4 % de la production totale d'ici 2028, d'après les prévisions, suivi par les pays d'Amérique centrale et des Caraïbes (13.6 % du total) et le Mexique (9.5 % du total). Cependant, après avoir dominé la production mondiale de sucre pendant 15 années consécutives, le Brésil sera dépassé par l'Inde en 2019. Avec l'affectation de volumes de canne supplémentaires à la production d'éthanol, la part du Brésil dans les exportations mondiales de sucre devrait passer de 38.7 % en 2016-18 à 37.6 % en 2028.

Racines et tubercules

La production de racines et de tubercules dans la région ALC a affiché une croissance relativement lente (13.8 % sur les vingt dernières années) par rapport aux autres produits agricoles. Le Brésil est le principal producteur de racines et de tubercules de la région, mais la superficie qu'il consacre à ces produits a diminué de 15.6 % ces vingt dernières années, et sa part dans la production de racines et de tubercules de la région est passée de 56.9 % à 46.0 %. Parallèlement, la part des pays d'Amérique centrale et des Caraïbes ainsi que du Pérou a augmenté de cinq points de pourcentage pour atteindre respectivement 10.3 % et 11.4 % du total en 2016-18. La production de racines et tubercules devrait croître en moyenne de 1.4 % par an au cours de la décennie à venir.

Café

Le Brésil est le premier producteur et exportateur mondial de café, tandis que la Colombie, le Honduras, le Pérou et le Mexique figurent parmi les dix plus grands producteurs. Cinq pays d'Amérique latine font partie des dix principaux exportateurs de café. Si la superficie récoltée en café est demeurée relativement stable au Brésil ces vingt dernières années, en Colombie et au Mexique, en revanche, elle a diminué respectivement de 6.0 % et 9.8 %. À

l'inverse, cette superficie a plus que doublé au Honduras et au Pérou. Ces évolutions de la production dans la région ont repositionné les pays sur les marchés d'exportation. La part du Brésil est passée de 23 % à 29 % au cours des deux dernières décennies, tandis que celle de la Colombie a perdu huit points de pourcentage, tombant de 17 % à 9 %. Le Mexique représentait 5 % des exportations mondiales de café il y a vingt ans, mais il ne fait plus partie des exportateurs nets aujourd'hui. Le Guatemala reste l'un des principaux exportateurs mondiaux de café, avec une part de marché de 3 % (deux points de moins qu'il y a vingt ans). Le Costa Rica n'est plus un exportateur majeur, tandis que le Honduras et le Pérou s'adjugent respectivement 4 % et 3 % des exportations. Les pays d'Amérique latine continueront de jouer un rôle important sur les marchés mondiaux du café, malgré une présence accrue des fournisseurs asiatiques. La hausse de la consommation sur les marchés émergents tels que la Chine, la Fédération de Russie et la Corée, ainsi que dans les pays exportateurs actuels tels que l'Inde, l'Indonésie et le Viet Nam devraient permettre de valoriser le potentiel de production favorable de la région. Toutefois, pour maintenir leur part de marché, les producteurs de café d'Amérique latine devront composer avec la modification des conditions climatiques, qui rendra certaines régions inadaptées à la production de café et qui favorisera la propagation d'organismes nuisibles et de maladies, comme la rouille orangée du caféier (Sänger, 2018[28]).

Fruits et légumes

Stimulées par les accords de libre-échange (ALE), la production et les exportations de fruits et de légumes de la région ALC ont considérablement progressé, la majeure partie étant destinée aux États-Unis et au Canada. Le Mexique est de longue date le principal fournisseur de fruits et de légumes de son voisin du nord, mais les pays d'Amérique centrale et le Chili, à la faveur de leur ALE avec les États-Unis, jouent également un rôle de plus en plus important sur le marché des importations de fruits et de légumes d'hiver de ce pays. En 2017, le Mexique, le Pérou, le Guatemala et le Costa Rica représentaient 75.4 % des importations totales de légumes frais des États-Unis. Dans le cas des fruits frais, neuf pays d'Amérique latine assuraient 92.3 % des importations totales des États-Unis, les principaux fournisseurs étant le Mexique, le Chili, le Guatemala et le Costa Rica. Au cours des vingt dernières années, la superficie récoltée en fruits et légumes du Mexique a augmenté de 26.2 %, atteignant 1.9 million d'hectares en 2015-17, contre 42.2 % au Chili et 45.8 % en Amérique centrale. La production et les exportations traditionnelles de fruits et de légumes de la région (tomates et avocats mexicains, raisin et pêches chiliennes, bananes et ananas centraméricains, par exemple) ont fortement progressé et se sont diversifiées, incluant notamment des cerises et des canneberges chiliennes, des aubergines, des piments et des poivrons centraméricains, ainsi que des myrtilles et des framboises mexicaines. Grâce à des conditions climatiques favorables, et compte tenu de sa forte intensité de main-d'œuvre, la production de fruits et de légumes des pays de la région ALC pourrait continuer à bénéficier d'un avantage comparatif à l'avenir, avantage qui pourrait être encore renforcé avec l'amélioration des techniques de stockage, de l'infrastructure et des pratiques de production.

Encadré 2.3. Bananes et fruits tropicaux en Amérique latine et dans les Caraïbes

Les bananes et les fruits tropicaux[1] constituent des produits agricoles de plus en plus importants à la fois pour la sécurité alimentaire et pour la croissance du secteur rural de l'Amérique latine et des Caraïbes (ALC). Majoritairement cultivés dans les zones tropicales, ces fruits sont avant tout des sources de calories et nutriments vitaux qui

permettent de répondre facilement aux besoins croissants des consommateurs de la région. Au-delà des marchés intérieurs, le commerce international de bananes et de fruits tropicaux devient une source de recettes d'exportation de plus en plus importante pour de nombreux pays producteurs de la région ALC. La croissance rapide de la demande sur des marchés d'importation en plein essor soutient des prix à l'exportation élevés pour la majorité des fruits tropicaux, ce qui, dans une perspective de diversification des exportations, les place en bonne position face aux produits agricoles de moindre valeur.

Disposant d'abondantes ressources en terres offrant des conditions agroclimatiques très propices aux cultures tropicales, la région ALC est la deuxième zone de production de bananes et de fruits tropicaux à l'échelle mondiale derrière l'Asie. Entre 2016 et 2018, elle a représenté environ 25 % de la production mondiale totale en moyenne, soit à peu près 54 Mt. Parmi tous les fruits, la banane est la production la plus importante de la région, moyennant un volume annuel d'environ 30 Mt. Avec une consommation annuelle de 55 kg de bananes et de fruits tropicaux par habitant, la région ALC figure également parmi les principaux consommateurs mondiaux.

Le volume élevé des échanges de bananes et de fruits tropicaux non transformés, frais et séchés de la région est révélateur de son importance dans l'offre mondiale de fruits. Aidée par sa proximité avec les États-Unis d'Amérique, l'un des plus gros importateurs mondiaux de fruits, la région ALC s'est affirmée comme le principal fournisseur mondial de bananes et de fruits tropicaux au cours des dernières décennies, représentant environ 80 % des expéditions mondiales de bananes, d'ananas, de papayes et d'avocats, et à peu près 50 % des exportations mondiales de mangues en moyenne.

En raison de la forte hausse de la demande mondiale, le rythme de croissance des exportations de bananes et de fruits tropicaux de la région est plus rapide que celui de la production ces dix dernières années. S'appuyant sur un secteur important, implanté localement de longue date – de nombreux fruits tropicaux étant originaires de la région –, des entreprises nationales et multinationales ont investi lourdement afin de tirer parti des perspectives de hausse des exportations. Alors que la commercialisation des bananes et des ananas est bien établie, des possibilités d'expansion substantielle se sont récemment ouvertes pour les autres fruits tropicaux, à l'égard desquels les consommateurs affichent un intérêt qui croît rapidement.

Selon les estimations, les expéditions totales des cinq fruits combinés auraient atteint environ 21 Mt en moyenne sur la période de trois ans allant de 2016 à 2018. Lorsqu'on évalue les échanges nets de bananes et de fruits tropicaux par région, la région ALC se classe résolument au premier rang des fournisseurs des pays développés. Approximativement 86 % des importations d'ananas de l'UE proviennent du Costa Rica, et environ 70 % de celles de bananes viennent de l'Équateur, de la Colombie et du Costa Rica. La quasi-totalité des importations de bananes et d'avocats des États-Unis provient de la région ALC, le Guatemala et le Mexique étant respectivement les principaux fournisseurs.

Si les fruits tropicaux jouent un rôle relativement réduit dans les échanges agricoles globaux en volume, leur valeur unitaire moyenne élevée à l'exportation, nettement supérieure à 1 000 USD par tonne, en fait la catégorie de fruits la plus intéressante en valeur absolue, derrière les bananes. D'après les estimations, la valeur totale des exportations de bananes et de fruits tropicaux de la région ALC serait de l'ordre de 15.5 milliards USD en 2016-2018, dont environ 6 milliards USD proviennent des bananes, et 3.54 milliards USD des avocats[2]. Dans certains des principaux pays producteurs, les recettes des exportations

de bananes et de fruits tropicaux représentent une part significative de la valeur ajoutée de l'agriculture. Par exemple, les exportations de fruits tropicaux du Costa Rica constituent environ un tiers du total des recettes de ses exportations de produits agricoles.

Outre le fait qu'ils contribuent aux recettes des exportations, les échanges de fruits tropicaux génèrent des revenus substantiels pour les petits producteurs de la région, sous réserve de conditions commerciales équitables et inclusives. Selon les estimations, au Mexique, 80 % des avocats sont cultivés par des petits exploitants qui disposent de 5 ha ou moins. En outre, dans de nombreuses zones de production de la région ALC, les fruits tropicaux continuent d'être cultivés principalement sur des exploitations de subsistance plutôt que sur des exploitations commerciales, apportant ainsi une contribution vitale à la sécurité alimentaire.

Perspectives[3]

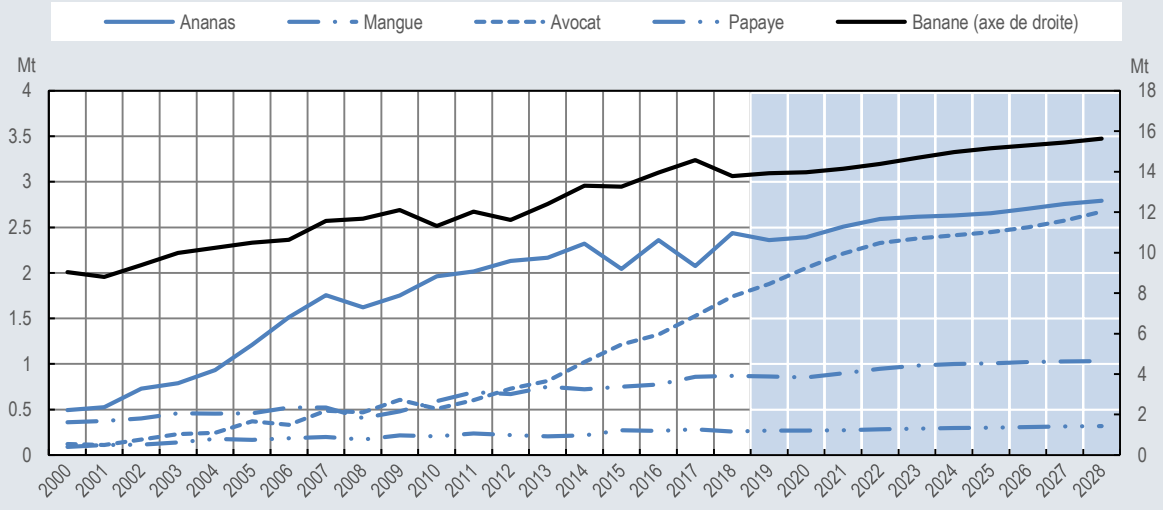
Soutenue par la croissance de la population mondiale, la hausse des revenus par habitant dans de nombreuses régions consommatrices et la modification des régimes alimentaires qui en découle, la production de bananes et de fruits tropicaux en Amérique latine et dans les Caraïbes devrait progresser de 1.4 % par an dans les dix ans à venir. La production totale combinée devrait croître de 9 Mt pour atteindre 63 Mt à l'horizon 2028, les bananes représentant 50 % de l'offre totale. Du fait de la hausse de la demande, l'augmentation de la production de fruits tropicaux devrait être stimulée par de fortes marges bénéficiaires et la croissance tendancielle du rendement des cultures, à mesure que le secteur devient plus commercial. Dans la région, les principaux fournisseurs de bananes et de fruits tropicaux sont le Brésil, la Colombie, le Costa Rica, l'Équateur, le Guatemala et le Mexique.

En parallèle, l'évolution des préférences, propice à une plus grande consommation de fruits tropicaux dans les régions développées, en particulier dans le cas de l'avocat, devrait favoriser la poursuite de l'expansion des échanges. Globalement, les exportations de bananes et de fruits tropicaux de la région ALC devraient progresser de 1.7 % par an entre 2019 et 2028 pour atteindre 23 Mt. La région ALC restera de loin le principal fournisseur mondial de bananes et de fruits tropicaux, sa part dans le commerce mondial restant proche de 80 % à l'horizon 2028 selon les projections. Toutefois, s'agissant du volume total des importations, la part des pays développés devrait légèrement diminuer à moyen terme. En effet, les importations de la Chine devraient croître plus rapidement, sous l'effet de l'augmentation des revenus par habitant et, par ricochet, de l'évolution des goûts des consommateurs, qui se tourneront davantage vers les fruits tropicaux, en particulier l'avocat.

L'accroissement de la production de bananes et de fruits tropicaux obéira en grande partie à la demande. Sauf en ce qui concerne les bananes, secteur où la demande se rapproche de la saturation dans de nombreux pays, la demande par habitant progresse surtout dans les pays où elle était faible au départ. Outre la croissance de la population, le principal déterminant de la hausse de la demande de fruits sera l'évolution des préférences des consommateurs, du fait de l'augmentation des revenus par habitant, dans la région comme sur les marchés d'importation clés. La meilleure connaissance des bienfaits nutritionnels des fruits tropicaux, notamment des avocats et des mangues, qui sont souvent classés dans la catégorie des « superfruits », jouera un rôle fondamental dans cette évolution. Dans les pays à revenu élevé, la préférence de plus en plus marquée pour les fruits tropicaux sera soutenue non seulement par leur plus grande disponibilité, mais aussi par le nouveau regard

porté sur les effets sur la santé de la consommation de sucre raffiné, les fruits, dont les fruits tropicaux, étant de plus en plus considérés et promus comme une alternative plus saine.

Graphique 2.11. Exportations nettes de bananes et de fruits tropicaux de la région Amérique latine et Caraïbes



Source : FAO (2019).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933964471

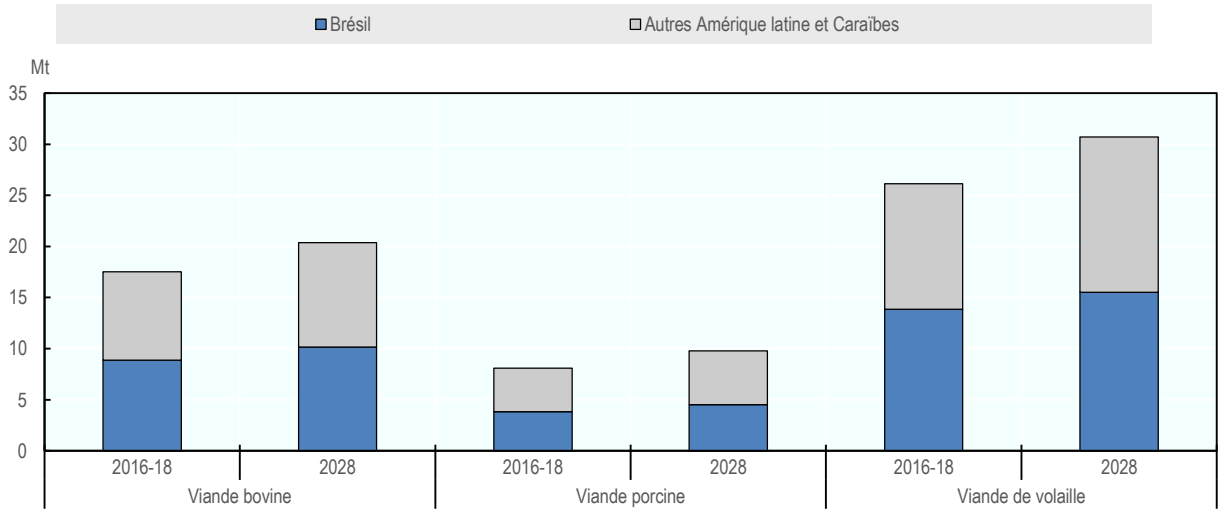
Les projections confirment l'idée que les bananes et les fruits tropicaux feront partie des productions agricoles enregistrant la plus forte expansion. À ce titre, ils méritent l'attention des décideurs en quête des sources de croissance économique, de nutriments et de réduction de la pauvreté dans les zones rurales. Ces projections se vérifieront en particulier dans les pays de la région ALC, qui fournissent une grande partie de l'excédent de demande mondiale des produits en question. Cependant, la menace du changement climatique et des phénomènes météorologiques imprévisibles et extrêmes qui lui sont associés plane sur le secteur, étant donné que de nombreuses zones de production de la région ALC, notamment celles situées dans les Caraïbes, sont de ce point de vue très vulnérables. Les répercussions environnementales préjudiciables du défrichage, de la déforestation et l'irrigation, entre autres, de même que les risques dus notamment aux ravageurs et aux maladies, font peser un stress supplémentaire sur la production et les échanges, menaçant non seulement la sécurité alimentaire de la région, mais aussi la viabilité commerciale du secteur. Les tensions commerciales, les restrictions phytosanitaires, la volatilité des coûts de transport et la tendance à la hausse des prix sur les marchés d'importation sont eux aussi des écueils sur le chemin pouvant mener le secteur à un développement durable en Amérique latine et dans les Caraïbes.

1. Les fruits tropicaux inclus dans cette analyse sont les ananas, les mangues, les avocats et les papayes.
2. Selon la valeur notifiée des exportations de la région.
3. Les projections dépendent d'hypothèses essentielles au sujet de la croissance de facteurs déterminants tels que les revenus, la population et le coût des intrants, ainsi que de conditions particulières entourant la production de fruits tropicaux dans le secteur rural. Ces conditions comprennent notamment les coûts d'opportunité de la terre, qui dépendent eux-mêmes des prix d'autres produits agricoles, des activités rurales et de la structure de la propriété. Les conditions agricoles également susceptibles d'influer sur le secteur ont été tirées des Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2019-28.

Viande

La production animale a également enregistré une forte progression dans la région ALC : au cours des vingt dernières années, la production de viande bovine a augmenté de 33 %, celle de viande porcine, de 111 %, et celle de volaille, de 302 %, sous l'effet non seulement du développement de l'élevage avicole, porcin et bovin, mais aussi de l'innovation technologique dans tous les secteurs de l'élevage.

Graphique 2.12. Production animale en Amérique latine et dans les Caraïbes



Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933964490

La croissance annuelle moyenne de la production de viande bovine ralentira légèrement dans les dix prochaines années, s'établissant à 1.2 % au lieu de 1.4 % au cours des deux dernières décennies. Ce ralentissement est moins important que celui de la demande intérieure, étant donné qu'une part croissante de la production de la région ALC sera destinée à l'exportation. Comme dans d'autres régions, on s'attend à ce que la croissance de la demande par habitant diminue à mesure que les revenus augmentent. Le Brésil restera le principal producteur de viande bovine de la région : avec une augmentation prévue de deux millions de tonnes, la production brésilienne représentera 56.9 % de la production totale de viande bovine de la région ALC d'ici 2028. La production de viande porcine et de volaille continuera d'être plus dynamique que celle de viande bovine, progressant au rythme de 2.2 % par an dans les dix ans à venir. La part du Brésil dans la production totale de viande porcine et de volaille devrait se maintenir autour de 50 % au cours de la prochaine décennie.

Produits laitiers

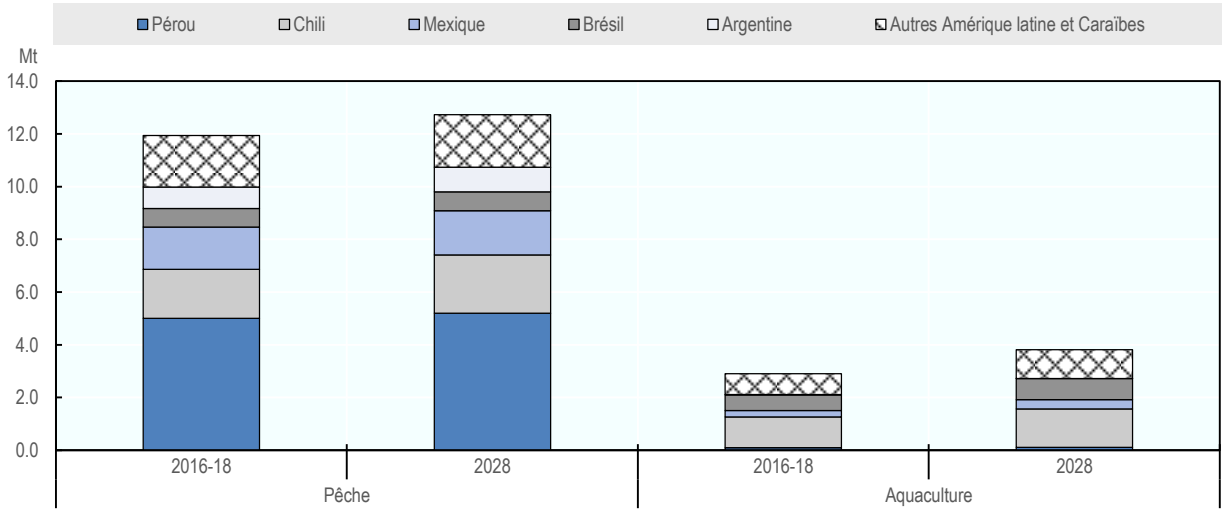
La production de produits laitiers frais devrait se redresser durant les dix années à venir, augmentant de 1.4 % par an, soit 0.6 point de pourcentage de plus qu'au cours des deux dernières décennies, sous l'effet d'une forte demande intérieure. La croissance de la production de produits laitiers frais sera en grande partie attribuable aux pays du cône Sud et au Brésil, car elle restera stationnaire dans le reste de la région. La production de beurre stagnera également au cours des dix prochaines années, tandis que la production de fromage croîtra de 1.2 % par an. Dans les pays du MERCOSUR, la production de lait entier en poudre devrait poursuivre sur sa lancée en progressant d'environ 3 % par an dans les dix années à venir. Globalement, la région restera toutefois importatrice nette de produits laitiers, sauf dans le cas de la poudre de lait entier.

Pêche et aquaculture

Importantes sources de protéines, moyen de subsistance de millions de ménages et génératrices de recettes d'exportation, la pêche et l'aquaculture jouent un rôle notable dans la région. Le Pérou, le Chili, le Mexique, le Brésil et l'Argentine sont les principaux producteurs de la zone. Si les captures marines sont restées relativement stables dans le monde ces dix dernières années, celles des pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont considérablement diminué, nonobstant un certain redressement en 2017 et 2018 ((FAO), 2019[29]). Particulièrement manifeste au Pérou et au Chili, principaux producteurs d'Amérique latine, cette tendance à la baisse est surtout imputable à la mise en œuvre de plans de gestion plus stricts, ainsi qu'aux variations du climat (dues notamment à *El Niño*). Dans certains cas, l'aggravation de la surexploitation ne lui est pas étrangère (Food and Agriculture Organization of the UN (FAO) Barange.M et al. (Eds.), 2018B[30]). Le phénomène *El Niño* explique la chute des prises d'anchois au Pérou et au Chili, lesquelles représentent, dans le cas du Pérou, plus de 75 % des captures marines totales. Contrairement à la pêche en mer, l'aquaculture a enregistré une croissance régulière au cours de la décennie écoulée, à l'échelle mondiale et dans la région. Toutefois, l'Amérique latine et les Caraïbes ne représentent que 3.4 % de la production aquacole mondiale (le Chili assure à lui seul 38.3 % de la production aquacole régionale) (Food and Agriculture Organization of the UN (FAO), 2018[31]).

La production devrait croître de 12 % au cours de la prochaine décennie dans la région ALC. C'est au Paraguay, au Chili et au Brésil que son augmentation sera la plus prononcée (30 %, 21% et 17%, respectivement), et au Pérou qu'elle sera la plus modeste (4 %) sur la décennie. L'aquaculture, qui représente aujourd'hui moins de 20 % de la production totale de poisson de la région (contre 46.8 % à l'échelle mondiale) est appelée à prendre une importance croissante dans la production totale en raison de son fort potentiel d'expansion par rapport aux captures marines. Globalement, la région restera exportatrice nette de produits halieutiques et aquacoles, le Pérou et le Chili faisant partie des principaux exportateurs mondiaux de farine et huile de poisson, et le Chili des principaux exportateurs de saumon.

Graphique 2.13. Production de l'aquaculture et pêche de la région Amérique latine et Caraïbes



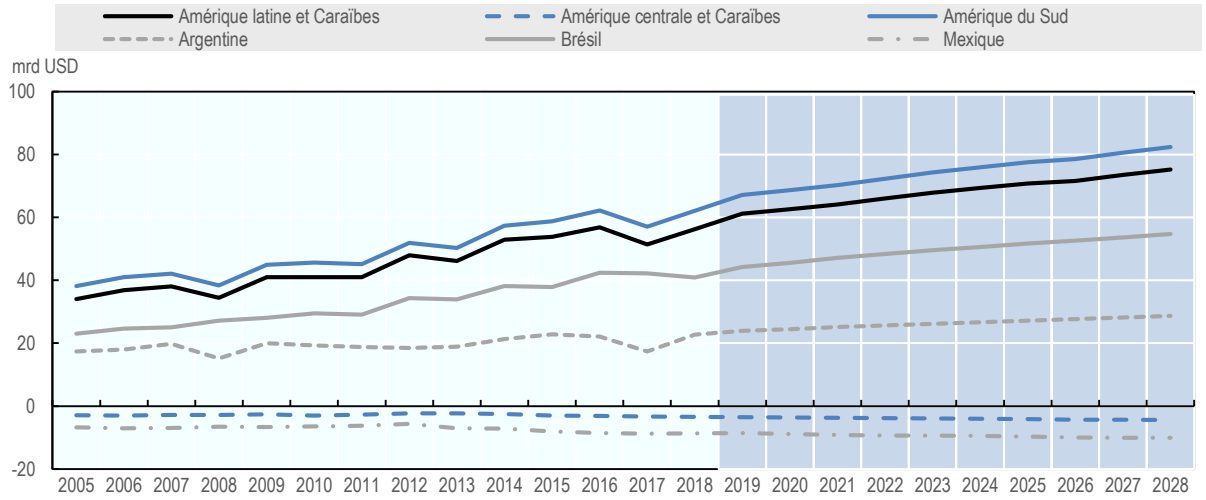
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933964509

Échanges

Malgré le ralentissement de la croissance du volume des échanges agricoles mondiaux ces vingt dernières années, la région de l'Amérique latine et des Caraïbes a vu ses exportations agricoles progresser régulièrement, dépassant les autres régions du monde. L'excédent commercial agricole de la région ALC a augmenté, passant de 12 milliards USD en 1996-98 à 54 milliards USD en 2016-18. Cette évolution est à comparer aux déficits commerciaux agricoles enregistrés par l'Afrique subsaharienne (17.3 milliards USD en 2016-18) et l'Asie du Sud-Est (71.6 milliards USD en 2016-18). Le Brésil et l'Argentine continuent de jouer un rôle de premier plan en tant qu'exportateurs mondiaux de soja, de maïs, d'huiles végétales, de sucre, de volaille et de viande bovine. La part des exportations dans la production intérieure est particulièrement élevée pour les oléagineux (46 %), le blé (48 %) et le sucre (56 %) (graphique 2.14). Le Brésil se positionne comme le troisième exportateur mondial de produits agricoles, avec des exportations atteignant 79.3 milliards USD en 2017. L'Argentine se classe au dixième rang, avec des exportations agricoles s'élevant à 35 milliards USD. Bien que leur valeur soit bien plus faible que celle de l'Argentine ou du Brésil, les exportations agricoles du Chili ont triplé au cours des deux dernières décennies et ses produits comme les petits fruits, les pommes, les pêches, les prunes, la volaille et le saumon sont de plus en plus présents sur des marchés mondiaux variés. Les exportations de fruits (avocats compris), de légumes et de café centraméricaines et mexicaines affichent également un dynamisme remarquable. En 2016, après près de quarante ans de déficit commercial agricole continu (sauf pendant la crise mexicaine de 1985-87), le Mexique est devenu exportateur net de produits agroalimentaires et le principal fournisseur de ces produits aux États-Unis, dépassant le Canada et l'Union européenne. Au cours de la décennie à venir, les exportations de sucre de la région ALC devraient progresser de 6.9 %, celles de blé et de riz, de 23.1 % et de 24.0 % respectivement, et les celles d'huiles végétales, de 40.5 %.

Graphique 2.14. Balance des échanges agricoles par sous-région de la zone Amérique latine et Caraïbes, en valeur constante



Note : exportations nettes (exportations moins importations) des produits agricoles pris en compte dans les Perspectives agricoles, mesurées en dollars constants de 2004-06.
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933964528

La région ALC devient également un fournisseur mondial important de produits d'élevage. La production animale et les exportations de viande ont augmenté assez rapidement : les exportations de viande bovine sont passées de 1.2 à 3.2 Mt entre 1995-97 et 2016-18, celles de volaille ont crû de 639 % durant la même période, atteignant 4.7 Mt en 2016-18, et celles de viande porcine, qui étaient modestes au milieu des années 1990, ont presque été multipliées par douze, frôlant 1 Mt en 2016-18. Le Brésil est le principal exportateur de viande de la région, avec une part de 45 % des exportations totales de viande bovine, de 65 % de celles de viande porcine, et de 91.6 % de celles de volaille. Les autres grands exportateurs de viande de la zone, loin derrière le Brésil, sont l'Argentine, le Chili et le Mexique. Dans les dix années à venir, la croissance annuelle des exportations de viande, qui était à deux chiffres pour la viande porcine et la volaille, ralentira pour s'établir autour de 2 % pour la viande bovine et la volaille, et de 2.5 % pour la viande porcine. Ainsi, d'ici la fin de l'année 2028, les exportations de viande bovine de la région ALC devraient croître de 57 %, celles de viande porcine, de 33 %, et celles de volaille, de 27 %.

Ces dernières années, les exportations de fruits et de légumes de la région ALC ont affiché un dynamisme remarquable, frôlant les 30 milliards USD en 2015-17. Les exportations centraméricaines ont en l'occurrence triplé entre 2002-04 et 2015-17. Au cours de la même période, les exportations mexicaines de ces produits ont progressé de 244.5 %, les exportations sud-américaines ont crû de 281.2 %, et celles des Caraïbes ont été multipliées par 15.

Certains pays de la région jouent un rôle important en tant qu'importateurs mondiaux de produits agricoles particuliers, comme le Mexique (soja, produits laitiers, maïs, viande porcine et volaille) et le Brésil (blé). En réalité, à l'exception des pays du MERCOSUR, tous ceux de la région ALC sont des importateurs nets de céréales, qui proviennent souvent de cette même région. Les importations agricoles et alimentaires de ces pays continueront

à augmenter durant la prochaine décennie. Les importations de blé de la région ALC, par exemple, devraient augmenter de 3.5 Mt d'ici 2028, et celles de maïs progresseront de près de 7 Mt, atteignant 40.3 Mt en 2028. D'après les projections, le Mexique représentera 41 % des importations totales de maïs de la région, la Colombie, 15 %, et le Pérou, 10 %. Dans le cas du blé, le Brésil sera le principal importateur de la région ALC, avec 6.6 Mt en 2028, soit une part de 25.1 % des importations totales de blé de la région ALC, suivi par le Mexique (20.2 %) et le Pérou (9.8 %).

Des changements importants sont intervenus au niveau des flux commerciaux de la région ALC ces vingt dernières années. Les pays asiatiques, en particulier la Chine, sont des marchés de destination de plus en plus importants pour les exportations agricoles de la région ALC. Les exportations de produits agricoles et halieutiques vers l'Asie de l'Est et le Pacifique ont quadruplé durant les deux dernières décennies, tandis que les exportations des pays du MERCOSUR vers cette région ont été multipliées par onze. Durant la période 2015-17, l'Asie de l'Est et le Pacifique sont devenus la principale destination des exportations de produits agricoles et halieutiques des pays du MERCOSUR avec une part de 35.7 % des exportations totales, dépassant l'Europe et l'Asie centrale. En réalité, la croissance relativement modeste des exportations de produits agricoles et halieutiques de la région ALC vers l'Europe et l'Asie centrale comparée à celle de ses exportations vers d'autres régions du monde a fait perdre du terrain à Europe et à l'Asie centrale sur tous les marchés d'exportation de l'ensemble des sous-régions de la région ALC.

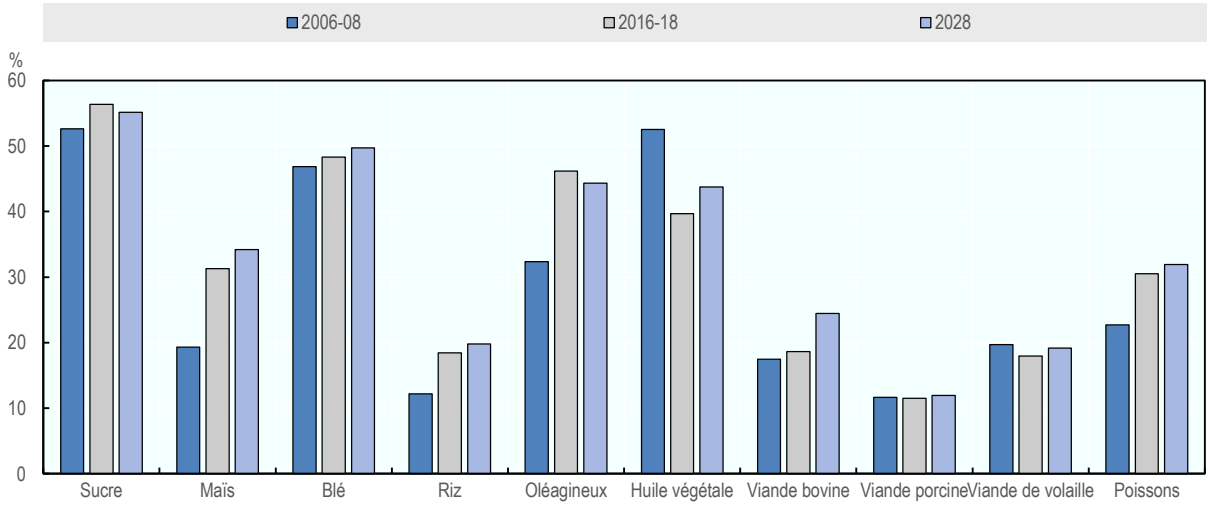
L'Amérique du Nord (États-Unis et Canada) est un marché de plus en plus important pour les exportations agricoles et halieutiques de l'ensemble des sous-régions de la région ALC en termes absolus. De plus, en raison de sa proximité et de ses conditions d'accès préférentielles, ce marché est particulièrement important pour les Caraïbes en termes relatifs : la part des exportations totales caribéennes y a progressé de 10 points de pourcentage au détriment de l'Europe et de l'Asie centrale. Les exportations de produits agricoles et halieutiques du Mexique en Amérique du Nord ont augmenté de 352.3 % ces vingt dernières années, mais la part de cette région dans les exportations mexicaines totales est restée relativement stable, autour de 80 %.

Le commerce intrarégional est également devenu plus significatif. Les pays andins ont augmenté leurs échanges de produits agricoles et halieutiques de 2.7 points de pourcentage ces vingt dernières années, les pays des Caraïbes, de 3.5 points, et les pays centraméricains ont vu le commerce intrarégional progresser de 11.6 points. En réalité, en 2015-17, 20.5 % des exportations totales de produits agricoles et halieutiques d'Amérique centrale étaient destinées à des pays de la même sous-région, et 9.8 % des exportations totales étaient destinées à d'autres pays de la région ALC (graphique 2.16).

Jusqu'à présent, aucune évolution n'a été observée concernant la part des produits agricoles transformés dans les exportations agricoles totales. L'Amérique latine reste spécialisée dans l'exportation de produits en vrac. Contrairement aux pays d'Asie du Sud-Est, qui affichent des liens solides avec les chaînes de valeur agroalimentaires mondiales au sein de la région et dans d'autres régions, les pays d'Amérique latine sont peu intégrés aux chaînes de valeur agroalimentaires mondiales, ce qui est due en partie aux nombreuses mesures non tarifaires en vigueur. En fait, l'Amérique latine (avec les pays nord-américains) arrive au dernier rang au chapitre de la participation totale moyenne aux chaînes de valeur mondiales, l'Asie se classant en tête, suivie par l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient. La politique commerciale, la politique de l'investissement, les capacités agricoles (par exemple, éducation, R-D en agriculture) et les caractéristiques structurelles s'avèrent être des

facteurs influant sur la participation aux chaînes de valeur mondiales (Greenville, Kawasaki et Beaujeu, 2017[31]).

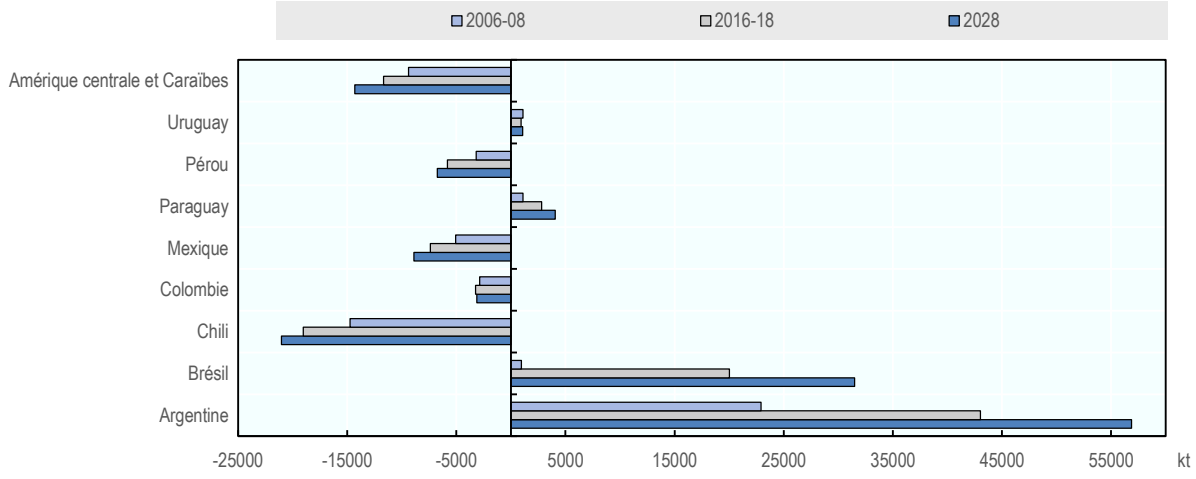
Graphique 2.15. Part des exportations dans la production intérieure de la région Amérique latine et Caraïbes



Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933964547

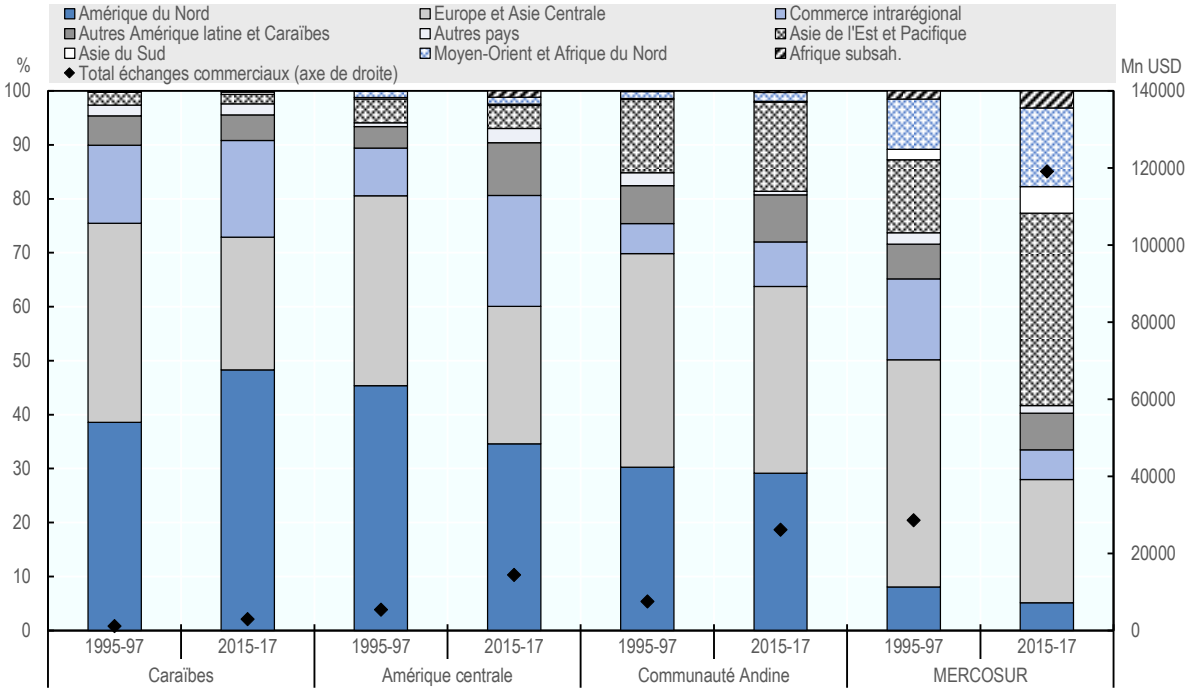
Graphique 2.16. Balance commerciale des céréales de la région Amérique latine et Caraïbes



Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933964566

Graphique 2.17. Destination des exportations de produits agricoles et halieutiques de la région Amérique latine et Caraïbes par valeur en USD



Note : les régions correspondent aux définitions de la Banque mondiale, c'est-à-dire que l'Amérique du Nord comprend les États-Unis, le Canada et les Bermudes. Les échanges intrarégionaux sont les échanges entre les sous-régions définies sur l'axe horizontal. « Reste de la région ALC » correspond à la région ALC moins les sous-régions définies sur l'axe horizontal. Produits couverts : Chapitres 1 à 24 du SH, poissons et produits à base de poisson compris, rubriques du SH : 33.01, 35.01-33.05, 41.01-41.03, 43.01, 50.01-50.03, 51.01-51.03, 52.01-52.03, 53.01, 53.01, codes du SH 2905.43, 2905.44, 3809.10, 3823.60.
Source : (Division de statistique des Nations Unies (UNSD), 2019[30]).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933964585

Le dynamisme des échanges agricoles observé dans la région s'explique en partie par la participation active des pays qui la compose aux accords de libre-échange (ALE). Outre les efforts d'intégration économique sous-régionale déployés par les pays des Caraïbes, des Andes, du MERCOSUR et d'Amérique centrale, qui ont rencontré plusieurs difficultés, les pays de la région ALC ont conclu plus de 70 ALE au sein de la région et à l'extérieur. Le Chili et le Mexique, par exemple, ont un ALE avec la plupart des pays de la région, les États-Unis et le Canada, l'Union européenne et plusieurs pays asiatiques, dont (dans le cas du Chili) la Chine et le Japon.

La croissance démographique dans d'autres parties du monde fera également augmenter la demande de produits agricoles et alimentaires de la région ALC, notamment en Chine, où la population devrait atteindre 1 441 milliards d'habitants à l'horizon 2028. La croissance de la demande alimentaire mondiale, dont celle de la Chine, devrait ralentir ces dix prochaines années.

La prochaine décennie devrait offrir des perspectives favorables aux exportations agricoles de la région ALC, mais la croissance des exportations diminuera et la possible instauration de mesures protectionnistes risque d'accentuer ce ralentissement. De plus, l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) récemment signé (mars 2018)

pourrait modifier l'ampleur et le sens des flux d'échanges agricoles pour les pays de la région ALC. Entré en vigueur le 30 décembre 2018, cet accord ouvre des possibilités d'exportation vers des pays tels que le Japon, le Viet Nam, la Malaisie, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Les seuls pays de la région ALC participant au PTPGP sont le Mexique, le Pérou et le Chili. Si les États-Unis rejoignent l'Accord, après s'être retirés du PTP signé précédemment, la part de marché de l'Amérique latine pourrait diminuer dans les pays asiatiques pour des produits tels que le soja, la viande, le sucre, les produits laitiers et les légumes. Une réorientation similaire pourrait se produire si l'Union européenne et les États-Unis réduisaient leurs droits de douane sur les importations agricoles et alimentaires dans le cadre d'un éventuel Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP). Les pays de la région ALC devront déterminer des mesures et des stratégies commerciales afin de tirer parti de leur avantage comparatif dans le secteur agricole dans l'environnement dynamique des ALE.

2.4. Défis stratégiques et lignes d'action possibles

La politique agricole des pays de la région ALC poursuit des objectifs variés, en fonction de leur vision et de l'évolution de leur contexte socio-économique et politique. Parmi ces objectifs figurent notamment l'amélioration de la productivité et de la compétitivité, la sécurité alimentaire, la protection de l'environnement, l'accès des petits exploitants aux marchés et la hausse des recettes en devises. Les gouvernements recourent à divers instruments d'action pour atteindre ces objectifs. Cette section examine l'éventail des dispositions mises en place dans l'ensemble de la région ALC et vise à indiquer dans quelle mesure elles favorisent une croissance durable de la productivité et une plus grande inclusivité.

Action des pouvoirs publics

La dépendance des agriculteurs vis-à-vis des aides publiques varie fortement au sein de la région. Dans la plupart des pays, l'ESP en % (c'est-à-dire l'estimation du soutien aux producteurs exprimée en pourcentage des recettes agricoles brutes) est inférieure à la moyenne de 18 % de l'OCDE, sauf au Panama, au Pérou, en République dominicaine et au Salvador. Le soutien aux producteurs est faible (ESP en % inférieure à 5 %) dans plusieurs pays, dont le Guatemala, l'Uruguay, le Paraguay, le Chili et le Brésil. L'Argentine fait figure d'exception dans la région, avec une ESP en % négative, ce qui sous-entend qu'en définitive, les mesures gouvernementales taxent les agriculteurs du pays. Le faible niveau du soutien aux producteurs, en moyenne, fait écho à la compétitivité de l'agriculture dans la plupart des pays et à leur position d'exportateurs nets.

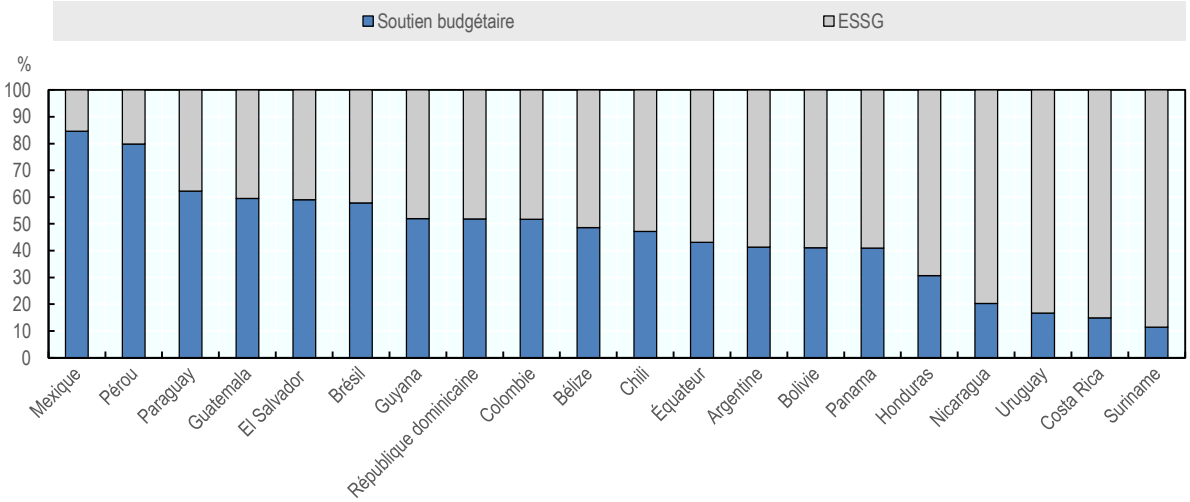
Dans la région ALC, les pouvoirs publics ont tendance à s'appuyer sur le soutien du marché et d'autres instruments susceptibles de créer des distorsions (comme les subventions aux intrants) plutôt que sur des paiements directs aux agriculteurs qui sont découplés de la production. Le Mexique est une exception, avec un niveau de soutien similaire à celui des États-Unis, dont plus de la moitié prend la forme de paiements directs aux agriculteurs, qui créent moins de distorsions. Les paiements directs occupent également une place prépondérante au Paraguay, au Chili et au Brésil, même si le niveau de soutien global aux producteurs est faible dans ces pays.

Comparativement à la place des interventions sur les prix dans la panoplie de mesures, le soutien budgétaire à l'agriculture tend à être relativement faible. De plus, sur les paiements budgétaires totaux au secteur, entre 40 % et 60 % sont versés aux producteurs (c'est-à-dire sont inclus dans l'ESP), le reste étant composé de paiements au secteur dans son ensemble

(comptabilisés dans l'estimation du soutien aux services d'intérêt général ou ESSG). Cette dernière catégorie comprend des secteurs d'investissement importants, dont la R-D en agriculture, les services de vulgarisation, l'aide technique, les systèmes d'innovation et l'infrastructure agricole. Les dépenses dans cette dernière catégorie ne représentent que 15 % des paiements budgétaires au Mexique, mais 85 % au Costa Rica. Globalement, il semble que la région ALC ne consacre pas assez de fonds aux biens publics à même d'accélérer le développement agricole.

L'allocation des investissements, dans l'agriculture, nécessite un diagnostic et une évaluation appropriés. L'évaluation est probablement le maillon faible du cycle d'élaboration de la politique. Parfois, des programmes de plusieurs millions de dollars sont mal évalués ou ne sont pas évalués du tout. Ainsi, souvent, les décideurs ne savent pas si leurs mesures et leurs programmes donnent les résultats escomptés, ou ne sont pas à même d'interpréter les résultats qu'ils observent. Il est donc essentiel d'institutionnaliser l'évaluation de l'action publique, en particulier lorsque les gouvernements doivent composer avec des budgets restreints. L'instauration d'une « culture de l'évaluation » est un processus de longue haleine, mais certains pays tels que le Mexique et le Chili ont déjà accompli d'importants progrès à cet égard, donnant la possibilité à d'autres pays de la région d'en tirer des enseignements.

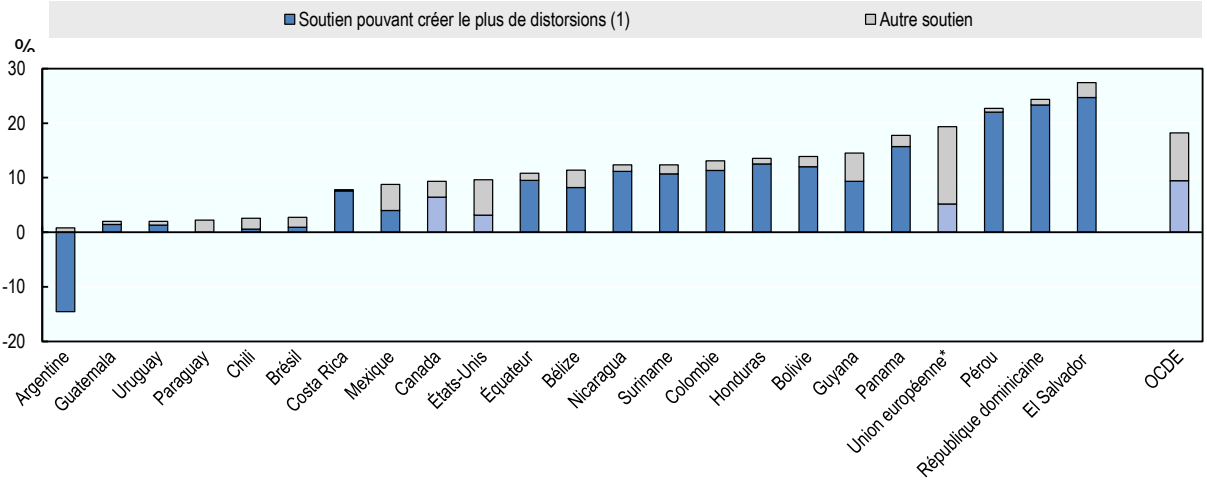
Graphique 2.18. Parts du soutien budgétaire et de l'ESSG dans les allocations budgétaires totales au secteur, 2015-17 ou dernière année disponible



Source : Argentine, Chili, Brésil, Costa Rica, Mexique, Canada, États-Unis, Colombie, Union européenne : OCDE (2018b), « Estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-pcse-data-fr. Guatemala (2012-14), Uruguay (2011-13), Paraguay (2011-13), Équateur (2014-16), Belize (2012-14), Nicaragua (2009-10), Suriname (2012-14), Honduras (2011-12), Bolivie (2007-09), Guyana (2009-11), Panama (2013-15), Pérou (2011-13), Rép. dominicaine (2015-17), El Salvador (2010-12) : base de données BID (2019), https://mydata.iadb.org/Agriculture-and-Rural-Development/IDB-Agrimonitor-PSE-Agricultural-Policy-Monitoring/2dqw-u35p.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933964604

Graphique 2.19. Composition de l'estimation du soutien aux producteurs par pays, 2015-17 ou dernière année disponible



Note : Pourcentage des recettes agricoles brutes. (1) Soutien au titre de la production (incluant le soutien des prix du marché et les paiements au titre de la production) et de l'utilisation d'intrants variables non assortie de contraintes. *UE28.

Source : Argentine, Chili, Brésil, Costa Rica, Mexique, Canada, États-Unis, Colombie, Union européenne : OCDE (2018b), « Estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-pcse-data-fr. Guatemala (2012-14), Uruguay (2011-13), Paraguay (2011-13), Équateur (2014-16), Belize (2012-14), Nicaragua (2009-10), Suriname (2012-14), Honduras (2011-12), Bolivie (2007-09), Guyana (2009-11), Panama (2013-15), Pérou (2011-13), Rép. dominicaine (2015-17), El Salvador (2010-12) : base de données BID (2019), https://mydata.iadb.org/Agriculture-and-Rural-Development/IDB-Agrimonitor-PSE-Agricultural-Policy-Monitoring/2dqw-u35p.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933964623

Augmentation de la productivité et nécessité d'un environnement favorable

Pour que l'Amérique latine reste compétitive sur les marchés mondiaux, la productivité agricole doit encore augmenter, et ce, de façon durable. Pour ce faire, il sera nécessaire d'allouer des ressources adéquates à la recherche agricole, de réaliser des investissements complémentaires dans le secteur, de disposer de marchés du crédit et de l'assurance qui fonctionnent bien et d'améliorer la coordination entre les interventions.

Recherche agricole

Les dépenses consacrées à la recherche agricole dans les pays latino-américains ont augmenté régulièrement au cours des dernières décennies. La région a réussi à atteindre l'objectif minimal d'investissement des Nations Unies d'au moins 1 % de la valeur ajoutée du secteur dans la R-D en agriculture. Cependant, il y a des différences considérables d'un pays à l'autre : si le Brésil, l'Uruguay, l'Argentine et le Chili consacrent nettement plus de 1 % de la valeur ajoutée du secteur à la R-D en agriculture, le pourcentage est de 0.4 % ou moins au Nicaragua, au Pérou, au Venezuela, en République dominicaine, au Paraguay, en Équateur, au Honduras et au Guatemala (Stads et al., 2016[7]).

La hausse des investissements dans la R-D en agriculture est une condition préalable, mais qui pourrait ne pas suffire à faire augmenter la productivité, compte tenu des futurs défis sur le plan du climat et de la sécurité alimentaire. Il peut être nécessaire d'étudier de quelle façon les ressources actuellement disponibles pour la R-D en agriculture sont investies. Les pays d'Amérique latine investissent-ils dans le « bon » type de recherche ? Dans quelle

mesure les technologies de l'agriculture intelligente face au climat (AIC) sont-elles intégrées au programme de recherche agricole ? La lutte contre la résistance aux antimicrobiens (RAM) a-t-elle une priorité suffisamment élevée dans le programme de recherche sur les cultures et l'élevage ? Pour combattre la RAM, des recherches doivent être menées sur les coûts économiques d'une transition vers une diminution de l'utilisation des antibiotiques dans les élevages, sur les produits de remplacement possibles et sur la façon d'améliorer l'hygiène des exploitations d'élevage (O'Neill, 2016[32]).

Les pays devront aussi relever trois autres défis. Tout d'abord, ils devront définir des stratégies de relève pour leurs scientifiques vieillissants, car 40 % des chercheurs en agriculture de la région étaient quinquagénaires ou sexagénaires en 2012-13 (Stads et al., 2016[7]). Ensuite, ils devront cerner des façons efficaces de coordonner et de renforcer les synergies afin de surmonter la complexité de la structure institutionnelle au sein de laquelle la recherche agricole est menée (organismes gouvernementaux fédéraux, établissements gouvernementaux locaux, universités, secteur privé, organisations agricoles, ONG). Enfin, des mécanismes de financement doivent être garantis. Concernant ces derniers, l'attribution des fonds gouvernementaux par mise en concurrence et les taxes sur la production ou les exportations, déjà utilisés dans certains pays d'Amérique latine, constituent des options de financement que les gouvernements pourraient étudier en s'appuyant sur l'expérience acquise dans les pays du continent et ailleurs.

Investissement dans l'agriculture

La croissance de la productivité et la compétitivité sur les marchés mondiaux nécessiteront, outre des investissements plus importants et mieux ciblés dans la recherche agricole, un investissement permanent dans l'infrastructure, les services de vulgarisation et les initiatives visant les petits exploitants. En parallèle, un environnement favorable devra être maintenu afin d'encourager les investissements privés.

Les investissements publics dans l'infrastructure sont non seulement assujettis aux cycles économiques, mais dépendent aussi des priorités fixées par les gouvernements. En règle générale, ils figurent dans le bas de la liste des priorités parmi les dépenses publiques totales. Dans le cas du secteur agricole, ces vingt dernières années, les investissements dans l'infrastructure (dont leur entretien) ont progressé modestement au Chili (croissance annuelle moyenne de 7.2 %), en Colombie (8.5 %) et au Mexique (7.0 %), et significativement en Argentine (14.0 %) et au Costa Rica (10.9 %). Au Brésil, les investissements dans l'infrastructure liée à l'agriculture ont été assez irréguliers et ont beaucoup souffert des effets de la crise économique qui a secoué le pays récemment. Lorsqu'on additionne les ressources investies dans l'infrastructure pour ces six pays, on constate un déclin net notable entre 1997-99 et 2015-17. Ce phénomène s'explique par les sommes importantes investies par le Brésil dans les années 1990, qui représentaient 82.6 % de l'investissement total dans l'infrastructure en 1997-99 dans ces six pays. En 2015-17, la part du Brésil était tombée à 11 %.

La piètre qualité des réseaux d'irrigation, des routes de campagne, de la logistique et de l'infrastructure portuaire représente, dans plusieurs cas, des obstacles majeurs au développement agricole. Le mauvais état des routes, par exemple, ampute la compétitivité de la région du Brésil où le coût de production est le plus bas, à savoir le Mato Grosso, et porte à 32 % la part des coûts logistiques dans le coût total des exportations de soja. Selon les estimations, les coûts de transport du soja au Brésil seraient sept fois supérieurs à ceux des États-Unis (Arias et al., 2017[2]). Néanmoins, le Brésil a accru ses exportations de soja beaucoup plus vite que les États-Unis au cours de la décennie écoulée.

Le Rapport sur la compétitivité du Forum économique mondial rend compte des problèmes de compétitivité liés à l'infrastructure. D'après l'édition 2017-18, sur un total de 137 pays, la plupart des pays d'Amérique latine se situent en dessous de la note moyenne pour l'infrastructure, à l'exception du Chili et de l'Uruguay, qui se classent en 41e et 45e positions respectivement. Par exemple, le Brésil occupe la 73e place, l'Argentine, la 81e, la Colombie, la 87e et le Honduras, la 104e.

Le secteur public est loin d'être la première source d'investissement dans l'agriculture. Ce sont les agriculteurs qui investissent le plus, dépassant les investissements publics dans une proportion de quatre contre un (FAO, 2012). Cependant, les investissements publics jouent un rôle de catalyseur, non seulement en développant l'infrastructure, mais aussi en soutenant les initiatives des petites exploitations familiales. Le faible taux d'adoption des pratiques d'AIC susmentionnées, par exemple, peut s'expliquer par l'insuffisance des services de vulgarisation destinés aux petits exploitants et le manque d'approches adaptées, comme des écoles pratiques d'agriculture, pour ce type de producteurs.

Il revient également aux pouvoirs publics de garantir un environnement favorable afin d'encourager les investissements privés dans l'agriculture. L'infrastructure joue certainement un rôle clé, mais il en est de même pour les droits de propriété, le respect des contrats, l'amélioration de la réglementation et de la fiscalité, le bon fonctionnement des marchés du travail et les institutions des marchés financiers (FAO, 2012[33]). Un cadre d'action pour l'investissement agricole a été élaboré par l'OCDE (2014[34]) ; il pourrait servir de référence importante pour les pays d'Amérique latine.

Crédit et assurance agricoles

Des systèmes compétitifs de crédit et d'assurance doivent être à la disposition des divers types d'agriculteurs pour que le secteur privé investisse dans l'agriculture. Les marchés financiers ruraux latino-américains ont connu des restructurations importantes, passées par une forte réduction de la participation des pouvoirs publics en tant que fournisseurs directs de services de crédit ou la suppression de la bonification d'intérêt et du subventionnement des coûts d'exploitation des banques commerciales. L'accès des petits exploitants aux services financiers s'est dégradé en particulier en raison du risque plus élevé qui leur est imputé, du manque de régimes d'assurance, des coûts de fonctionnement relativement plus élevés des banques (dispersion des clients, systèmes de communication défaillants, manque de moyens du système judiciaire, etc.), et du déficit d'informations sur le secteur productif dans lequel ils exercent leurs activités. Il n'en reste pas moins que les systèmes de crédit et d'assurance à court et à long terme sont indispensables pour que la productivité agricole latino-américaine connaisse une croissance durable.

L'environnement macroéconomique et financier a évolué de manière positive dans la région, jetant les bases de la création de marchés financiers ruraux concurrentiels. L'accès aux services financiers des exploitations de grande taille ou axées sur les exportations semble assuré. Dans certains cas, du fait de la rentabilité élevée de produits agricoles précis, ce sont en fait les fonds d'investissement qui font la démarche de proposer des ressources financières aux agriculteurs. Pourtant, malgré l'existence de programmes de crédit soutenus par les pouvoirs publics dans divers pays d'Amérique latine, les observateurs s'accordent à penser que les besoins d'assurance et de crédit ne sont pas satisfaits pour plus de 80 % des exploitations de la région.

Il existe depuis longtemps des établissements ruraux de microfinancement dans la région (Société financière internationale (SFI), 2014[35]), ainsi que des régimes d'assurance novateurs pour les petits exploitants (Celaya et al., 2014[36]), dont il est possible de tirer des

enseignements pour améliorer l'évaluation des risques, faire baisser des coûts de transaction et améliorer les canaux de distribution. Toutefois, pour que ces régimes soient efficaces, les pouvoirs publics doivent s'assurer qu'un cadre juridique et réglementaire est en place. Ils doivent également investir dans l'infrastructure financière, physique et de communication, et concevoir des programmes pour renforcer les établissements financiers ruraux. Afin d'encourager la participation du secteur privé au microfinancement rural, ils doivent envisager des mesures incitatives telles que des garanties de crédit, des mécanismes de partage des risques et des produits de crédit conçus conjointement pour les petits et moyens exploitants. La collecte et la diffusion des données est un autre secteur clé de l'intervention gouvernementale, car les données permettront aux établissements financiers de mieux connaître le secteur ou la chaîne de valeur auquel l'agriculteur participe et d'évaluer les risques de façon plus réaliste. Lors des interventions sur les marchés financiers, les pouvoirs publics doivent être particulièrement attentifs à éviter toute distorsion.

Cohérence et coordination des politiques

Diverses politiques sectorielles d'origine et de portée variées convergent vers l'agriculture et le secteur rural. Différents ministères opérationnels (agriculture, environnement, développement social, économie, etc.) conçoivent et mettent en œuvre des politiques et des programmes qui interagissent avec les programmes des régions/états et des communes à l'échelle locale. En outre, les ONG et les organismes multilatéraux exécutent des programmes qui peuvent revêtir une importance considérable dans certains pays.

Certains pays ont lancé des projets de grande ampleur en vue de coordonner les politiques et les programmes aux différents niveaux de gouvernement, avec plus ou moins de succès. Le renforcement de cette coordination est considéré comme un défi majeur en raison de la décentralisation de l'administration opérée dans plusieurs pays latino-américains ces vingt dernières années, ainsi que des synergies qui pourraient éventuellement être créées en coordonnant efficacement les politiques et les programmes.

Les organisations d'agriculteurs influent également sur l'élaboration de la politique agricole dans la région. Le *Consejo Nacional Agropecuario* (Conseil national agricole) du Mexique, par exemple, a joué un rôle clé dans le processus de réforme de la politique agricole mené par le pays dans les années 1990, lorsque les instruments de soutien des prix ont été remplacés par des mécanismes de soutien des revenus. La Confédération des organisations d'exploitations familiales du MERCOSUR (COPROFAM) est un exemple qui montre que des forums de dialogue peuvent être créés et durer. Avec la création de la *Reunión Especializada en Agricultura Familiar* ou REAF (Forum spécialisé dans l'agriculture familiale), les organisations d'exploitations familiales peuvent s'asseoir autour d'une table avec les pouvoirs publics, dans le cadre du MERCOSUR, afin de discuter des enjeux de l'agriculture familiale. La REAF a joué un rôle important dans la création de registres nationaux d'exploitations familiales dans les pays du MERCOSUR, qui ont servi de fondement à des mesures ciblées en faveur de l'agriculture familiale (FAO et REF/MERCOSUR, 2016[37]).

Enjeux liés à l'environnement et aux ressources

Terres

L'Amérique latine est l'une des rares régions du monde disposant de ressources foncières substantielles, d'une densité de population relativement faible, et d'un potentiel de mise en

culture de terres inexploitées, notamment en Amérique du Sud. Les richesses foncières du Brésil et de l'Argentine sont bien connues, mais il y a d'autres pays qui pourraient agrandir davantage leur surface agricole, comme la Colombie. Ce pays pourrait, dans un avenir proche, mettre à disposition entre trois et quatre millions d'hectares supplémentaires, sous-utilisés à cause du conflit armé.

Plus de 90 % des terres cultivées d'Amérique latine sont considérées comme des terres de grande qualité convenant très bien à l'agriculture, un chiffre nettement supérieur à la moyenne mondiale (80 %). Cependant, la région est aussi confrontée à des problèmes de dégradation des sols liés entre autres à leur appauvrissement en nutriments naturels, à la salinisation, à l'érosion et la désertification (FAO, 2011[38]).

Près de 20 % des sols d'Amérique latine présentent un risque d'érosion. En Argentine, l'érosion touche 25 millions d'hectares et les agriculteurs des plaines humides subissent souvent d'énormes pertes économiques à cause de la salinisation des sols. L'érosion représente aussi un défi majeur sur 19 % du territoire au Mexique, 43 % à Cuba, 30 % en Uruguay, 50 % en Équateur et 75 % au Salvador. En raison de la forte proportion de terres agricoles situées sur des versants, l'Amérique centrale est particulièrement vulnérable à l'érosion. La désertification touche 17 % du territoire colombien, 28 % de celui de l'Équateur et 62 % de celui du Chili, et pose des problèmes importants dans certaines régions vulnérables, comme le nord-est du Brésil (Vargas et al., 2015[39]). Le problème de la dégradation des terres s'explique par des facteurs naturels (précipitations, vent), mais aussi par l'intervention humaine, comme la modification de l'affectation des terres (déforestation principalement), le surpâturage et la mauvaise gestion des terres arables.

Afin de faire face à la dégradation des terres, plusieurs agriculteurs ont opté pour l'agriculture de conservation, une approche qui suit trois principes directeurs : a) absence ou quasi-absence de travail du sol, b) couverture du sol (par exemple, préservation de la biomasse des cultures, des racines) et c) diversification ou rotation des cultures. L'agriculture de conservation se développe de façon exponentielle dans le monde, mais l'adoption de cette approche est particulièrement importante en Amérique du Sud (il convient de noter que le troisième principe de diversification ou rotation des cultures peut ne pas être pleinement suivi). On estime que l'agriculture de conservation est le mode d'exploitation de 70 % du total des terres arables des pays du MERCOSUR (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay) (Kassam, Friedrich et Derpsch, 2019[40]).

Néanmoins, l'agriculture de conservation confronte les agriculteurs et les pouvoirs publics à de nouveaux défis. Pour les agriculteurs, cette approche à forte intensité de capital nécessite d'avoir accès à des ressources financières suffisantes. De même, l'agriculture de conservation est fortement tributaire de l'utilisation des herbicides, notamment du glyphosate, que certains gouvernements envisagent d'interdire. Cette décision pourrait avoir des effets négatifs à court terme sur la rentabilité des exploitations, l'érosion des sols et les émissions de GES.

Conscients qu'une interdiction du glyphosate est possible, mais aussi à cause de l'apparition d'une résistance au produit chez certaines adventices, des agriculteurs testent des méthodes alternatives en Australie, aux États-Unis et au Royaume-Uni, une stratégie qui pourrait être reproduite en Amérique latine. Quelle que soit la méthode de remplacement adoptée pour lutter contre les adventices, celle-ci nécessitera d'investir des capitaux supplémentaires pour les agriculteurs latino-américains pratiquant actuellement l'agriculture de conservation.

La pratique de l'agriculture de conservation ne se limite pas aux grandes exploitations. Plusieurs moyens de lutte contre les adventices (mécaniques, biologiques et intégrées) ont été mis en évidence pour les petits exploitants souhaitant adopter l'agriculture de conservation (Sims et al., 2018[41]). Cependant, si l'agriculture de conservation se développe rapidement dans les grandes propriétés foncières à forte intensité de capital d'Amérique latine, elle semble avoir pris du retard dans les petites exploitations par rapport à d'autres régions du monde (Asie et Afrique), et la politique agricole pourrait donc s'emparer du sujet.

Eau

L'Amérique latine est relativement bien pourvue en ressources hydriques et plus de 90 % de l'agriculture est pluviale. Toutefois, la croissance de la population et l'urbanisation exercent une pression considérable sur l'eau disponible pour l'irrigation, et le changement climatique pourrait accroître la pression sur les ressources hydriques, étant donné que les précipitations devraient diminuer dans l'ensemble de la région.

L'agriculture représente 68 % des prélèvements d'eau douce en Amérique latine et dans les Caraïbes, et avec ses produits (principalement agricoles) vendus sur le marché international, la région ALC est un exportateur net virtuel d'eau vers d'autres régions du monde (PNUE, 2016[42]). Les terres irriguées représentent 8 % de la totalité des terres cultivées en Amérique du Sud et 7 % en Amérique centrale, contre 17 % à l'échelle mondiale (FAO, 2011[38]). Les subventions à l'irrigation ont été fortement réduites à la suite de la décentralisation des unités de gestion de l'irrigation, confiées à leurs utilisateurs, en Amérique latine. L'investissement dans l'irrigation a diminué régulièrement au fil des ans, et les projets d'irrigation de grande ampleur mis en place au cours des décennies précédentes deviennent rares aujourd'hui. L'infrastructure d'irrigation actuelle est parfois mal gérée, ce qui entraîne des pertes d'eau. La gestion de l'eau, la politique de l'eau et les investissements dans des petits réseaux d'irrigation (un domaine largement négligé par la politique gouvernementale) semblent être les questions à étudier pour améliorer l'efficacité et l'équité de l'irrigation dans la région (Salcedo et al., 2011[18]).

Forêts et déforestation

L'Amérique latine a perdu une partie considérable de sa surface boisée au cours des trente dernières années. Entre 1990 et 2015, la déforestation a touché 9 % des terres boisées, soit 90.3 millions d'hectares. Près de 60 % de ces pertes concernent le territoire brésilien. Même si, en valeur absolue, les chiffres ne sont pas aussi conséquents, l'Amérique centrale a perdu 25 % de ses forêts et l'Amérique du Sud, 9.5 % au cours de cette période, tandis que les Caraïbes ont vu leur surface boisée croître de 43.4 % (FAO, 2015[43]).

Le rythme de la déforestation diminue au fil des ans,et des actions publiques ont été introduites pour le réduire davantage. Cependant, le Brésil a enregistré une perte nette de surface forestière entre 2010 et 2015, de près d'un million d'hectares, tandis que le Paraguay, l'Argentine et la Bolivie ont perdu environ 300 000 hectares chacun. La surface forestière en pourcentage de la superficie totale dans la région est donc passée de 51.3 % en 1990 à 46.4 % en 2015 (FAO, 2018[44]).

La croissance agricole contribue, directement ou indirectement, à la déforestation. La politique et la réglementation agricoles et environnementales, le droit et le déficit de capacités de surveillance et de contrôle jouent également un rôle. Ainsi, tout assouplissement de la réglementation environnementale pourrait entraîner un risque de déforestation.

Les décideurs ne perçoivent pas toujours les avantages économiques des forêts, au-delà de leurs avantages environnementaux. Il est donc primordial de sensibiliser à la contribution des forêts au développement économique et à leur potentiel dans des systèmes agroforestiers intégrés afin de lutter contre la déforestation. La FAO considère comme essentiels les principes d'action suivants : (a) créer un environnement favorable à la participation du secteur privé, grâce à un savant mélange d'approches réglementaires et de mesures incitatives ; (b) investir dans la transformation du secteur informel en secteur formel ; et (c) intégrer les mesures en faveur de la forêt au programme plus général de développement durable. Une telle approche nécessite des informations, des données et une analyse sur les conditions locales afin de prendre des décisions adéquates (FAO, 2018[44]).

Le Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (Programme ONU-REDD) et le programme ONU-REDD+ sont des mécanismes clés pour lutter contre la déforestation (outre les autres avantages qu'on en attend). Ces programmes sont déjà exécutés dans 23 pays de la région ALC, en collaboration avec les peuples autochtones et d'autres communautés tributaires de la forêt.

Changement climatique

Les sécheresses prolongées, les précipitations et les inondations plus intenses, les variations climatiques et la modification du type, de la répartition et de la nocivité des organismes nuisibles et des maladies sont tous des effets prévus du changement climatique. Ce dernier peut donc réduire les rendements agricoles et la productivité de l'élevage, menaçant la sécurité alimentaire des 9.7 milliards d'habitants que devrait compter la planète d'ici 2050. Il est donc urgent d'agir pour rendre l'agriculture plus résiliente au changement climatique.

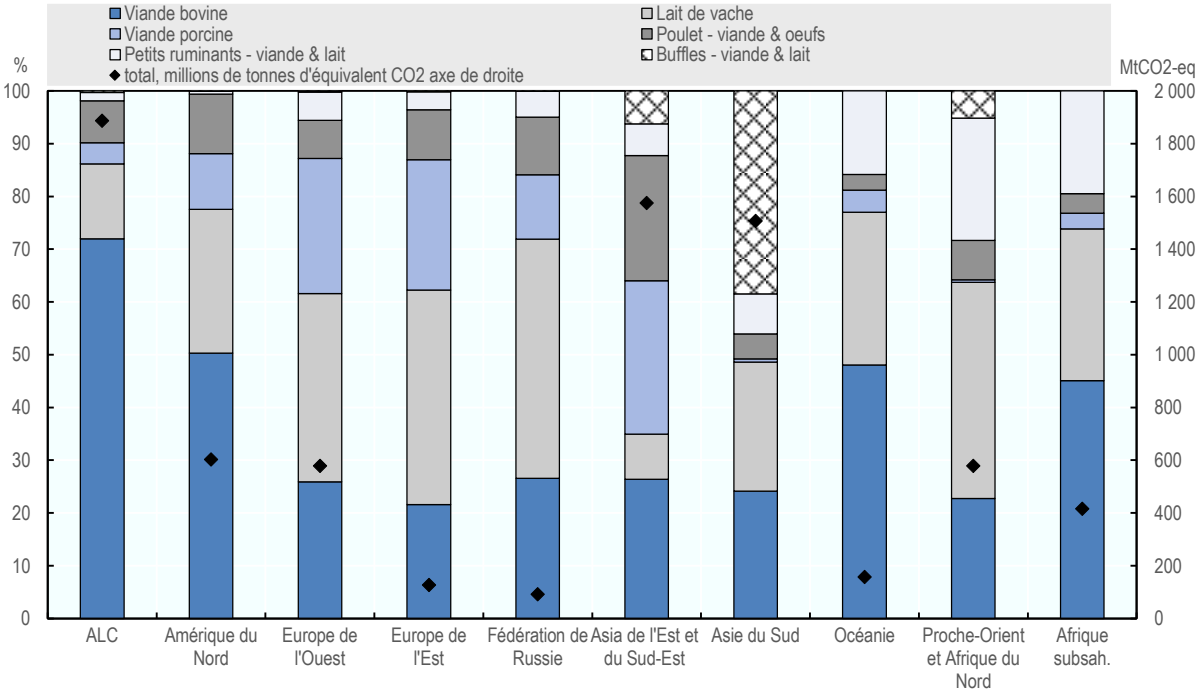
Cependant, l'agriculture elle-même contribue au changement climatique. En effet, à l'échelle mondiale, l'évolution de l'agriculture, de la foresterie et des autres affectations des terres (AFAT) est responsable de près d'un quart (24 %) des émissions totales de gaz à effet de serre (GES). L'électricité et la production de chaleur sont les seuls secteurs qui, ensemble, représentent une part plus élevée des émissions (25 %). Au cours des dernières décennies, les émissions du secteur AFAT ont affiché une endance à la hausse dans les pays en développement (les émissions directes de l'agriculture ont augmenté de 54 % entre 1970 et 2000) en raison de la hausse du nombre de ruminants, de l'augmentation de l'utilisation des engrais de synthèse, et de la déforestation (Blandford et Hassapoyannes, 2018[45]).

Dans le cas des pays latino-américains, la contribution de l'agriculture aux émissions totales de gaz à effet de serre peut atteindre 75 % (Uruguay) (Banque mondiale, Centro Agronomico Tropical de Investigacion Ensenanza et Centre international d'agriculture tropicale, 2014[46]), une situation particulièrement délicate étant donné que les GES sont concentrés dans des secteurs clés de l'économie.

Au sein du secteur agricole, la production animale émet la majeure partie des GES. Au niveau des régions, l'Amérique latine et les Caraïbes enregistrent les émissions de GES les plus élevées (graphique 2.19), en grande partie du fait de la spécialisation de la région dans la production de viande bovine. Quel que soit le niveau de la contribution aux émissions totales de GES, il est urgent de prendre des mesures afin de réduire celles qui ont une origine agricole.

Des hausses sensibles des émissions imputables à l'agriculture ont été enregistrées dans la première puissance agricole de la région, le Brésil, principalement en raison de l'accroissement substantiel du cheptel bovin du pays, qui a fait augmenter les émissions de méthane provenant de la fermentation entérique et les émissions d'hémioxyde d'azote du fait de la plus grande quantité d'effluents d'élevage laissée dans les pâturages. D'autres sources d'émissions de GES jouent un rôle relativement mineur (graphique 2.20). Malgré la hausse des émissions directes du secteur agricole, les émissions globales du secteur AFAT ont diminué du fait du ralentissement du rythme de la déforestation.

Graphique 2.20. Émissions de GES du secteur de l'élevage par région en 2017



Note : les petits ruminants sont les ovins et les caprins.
Source : (FAO, 2017[47]).

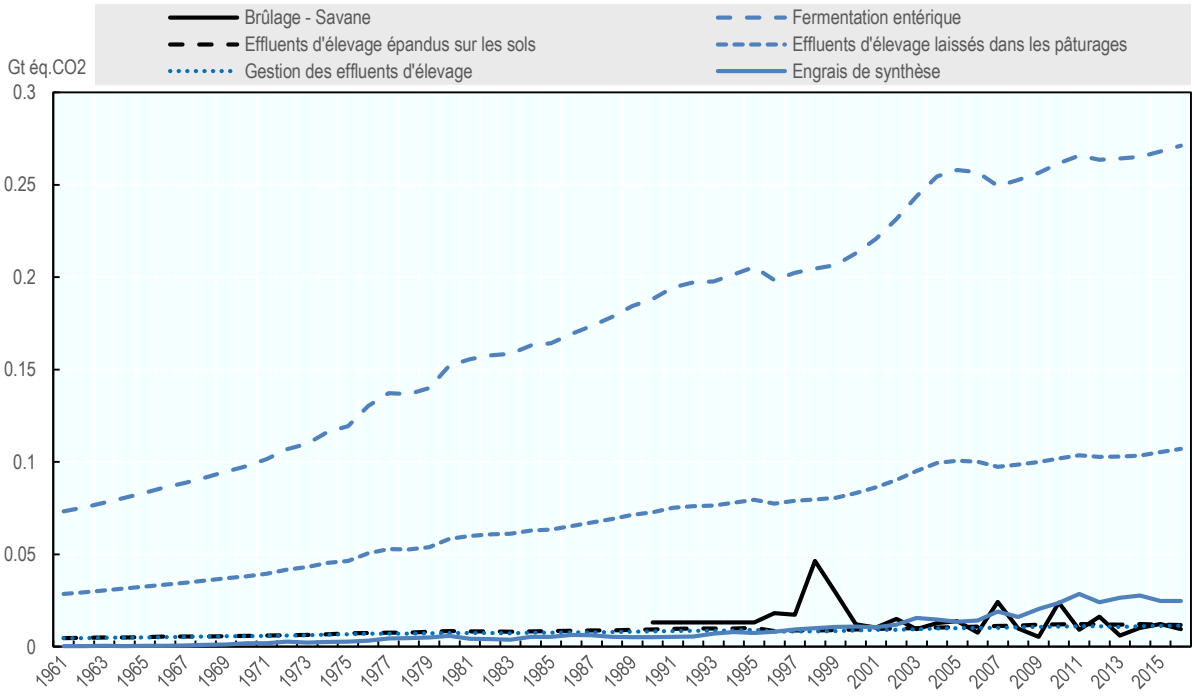
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933964642

Tableau 2.3. Contribution de l'agriculture aux émissions de GES de certains pays

	Contribution de l'agriculture aux émissions totales de GES du pays (%)	Part imputable aux cultures (en % du total de l'agriculture)	Part imputable à l'élevage (en % du total de l'agriculture)
Argentine	44.3	52.9	47.1
Colombie	38	58	49.2
Costa Rica	37	59.4	40.6
Salvador	22	49.5	50.5
Grenade	0.02	75	25
Mexique	12.3	50.2	49.8
Nicaragua	11.9	53.1	46.9
Pérou	19	49.6	50.4
Uruguay	75	44	56

Source : Banque mondiale/CIAT (2015).

Graphique 2.21. Brésil : sources d'émissions directes de l'agriculture



Source : (FAO, 2018[15]).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933964661

Parvenir à une croissance agricole durable tout en atteignant les objectifs d'atténuation du changement climatique

Dans le passé, les pays d'Amérique latine ont donné plus d'importance à la réalisation des objectifs de production agricole qu'à la réduction de la pollution ou des émissions de GES. Toutefois, ils n'ont pas tous suivi exactement la même voie. L'Argentine, le Belize, la Bolivie, le Brésil, le Costa Rica et le Mexique sont parvenus à rendre leur agriculture plus respectueuse de l'environnement tout en maintenant la croissance de la productivité (Moreno-Moreno, Velasco Morente et Sanz Diaz, 2018[48]).

Il existe plusieurs exemples montrant que la productivité agricole peut croître de façon durable, grâce aux pratiques de l'agriculture intelligente face au climat. L'agriculture intelligente face au climat (AIC) repose sur trois piliers : a) l'augmentation durable de la productivité et des revenus, b) l'adaptation et le renforcement de la résilience face au changement climatique, et c) la réduction ou la suppression des émissions de gaz à effet de serre, dans la mesure du possible (FAO, 2013[49]). Compte tenu de cette définition, on estime qu'il existe déjà des centaines de pratiques d'AIC et qu'elles sont utilisées à divers degrés.

Des études détaillées ont été consacrées à certaines pratiques d'AIC pour déterminer dans quelle mesure elles sont « intelligentes », à l'aune de six critères clés : efficacité de l'utilisation de l'eau, effets sur les stocks de carbone, efficacité de l'utilisation de l'azote, utilisation d'énergies fossiles, réduction des risques météorologiques et mise en avant des connaissances locales. L'adoption de ces pratiques d'AIC a été évaluée dans les systèmes de production concernés et, dans certains cas, par type d'agriculteur (taille de

l'exploitation). Les travaux menés par la Banque mondiale, le CIAT et plusieurs institutions nationales dans dix pays d'Amérique latine et des Caraïbes a permis de recenser et de classer selon leur « intelligence » 304 pratiques d'AIC pour 68 systèmes de production agricole pertinents. La gestion de l'eau, la tolérance des cultures au stress et les cultures intercalaires faisaient partie des pratiques d'AIC les plus souvent observées dans la région. Trente-trois pour cent des pratiques d'AIC dans la région ALC ont été recensées dans les cultures commerciales, 28 % dans les cultures de céréales, 21 % dans l'élevage, 15 % dans les systèmes mixtes, et 3 % dans les cultures de tubercules (Sova et al., 2018[50]).

Dans le cas du Brésil, les pratiques d'AIC dont il est prouvé qu'elles réduisent effectivement les émissions de GES ont également été définies dans le cadre du Plan pour une agriculture à faible émission de carbone (Plano ABC). Ce plan se compose de sept volets, à avoir la reforestation des pâturages dégradés, les systèmes intégrés culture-élevage-sylviculture, les techniques culturales simplifiées, la fixation biologique de l'azote, les forêts plantées, le traitement des déjections animales et d'autres mesures d'adaptation au changement climatique. Dans le cas du secteur de l'élevage brésilien, cette approche comprend l'évolution vers des systèmes plus intensifs de gestion des pâturages et de production de viande, l'adoption de variétés végétales améliorées et l'amélioration du fourrage destiné au bétail, pour réduire les émissions de méthane provenant des processus digestifs sans diminuer la production totale de viande (Arias et al., 2017[2]).

Cependant, globalement, le fait que les pratiques d'AIC soient disponibles ne signifie pas que les agriculteurs y aient facilement accès et les adoptent. Les pratiques d'AIC les mieux classées dans les dix pays de la région ALC étudiées par la Banque mondiale et le CIAT (2014[46]), par exemple, affichaient des taux d'adoption faibles à modérés dans la majorité des cas. Les petites exploitations familiales sont moins susceptibles d'adopter ces types de technologies et des différences régionales sont observées au sein des pays.

Les pouvoirs publics doivent garantir l'accès aux technologies de l'AIC, en particulier aux petits exploitants, et concevoir des mesures incitatives adaptées qui encouragent les grandes exploitations à adopter ces types de pratiques. Il faut avant toute chose qu'existe, semble-t-il, une forte volonté politique de s'attaquer au changement climatique, que les pouvoirs publics de la région ALC ont démontrée lors des forums multilatéraux et exprimée au travers de leur législation nationale et de leur structure organisationnelle.

La pleine intégration du changement climatique dans la politique agricole et la conception des stratégies et des programmes d'AIC ne sont pas des tâches aisées, que ce soit sur le plan technique, institutionnel ou financier (pour une approche exhaustive de l'atténuation du changement climatique dans le secteur agricole, voir (Blandford et Hassapoyannes, 2018[45])). Il faut parfois que les pratiques d'AIC soient adaptées aux conditions locales. Les institutions habituellement chargées des questions de productivité peuvent trouver difficile d'intégrer les questions environnementales et inversement. De plus, dans leurs tentatives de mise en œuvre de programmes d'AIC, les pouvoirs publics peuvent être confrontés à des contraintes budgétaires.

Le Fonds vert pour le climat offre de nouvelles possibilités importantes de financement des initiatives d'AIC. Ce fonds a déjà commencé à financer des projets de cette nature en Amérique latine et dans les Caraïbes, plus précisément au Mexique, au Guatemala, en République dominicaine et au Paraguay. Il faut peut-être étudier et solliciter d'autres sources de financement internationales, et les pouvoirs publics doivent peut-être également réaffecter des ressources internes afin que l'agriculture joue un véritable rôle dans l'atténuation du changement climatique.

Rendre la croissance agricole plus inclusive

La croissance économique et agricole prévue en Amérique latine ne suffit pas à elle seule à garantir que les petites exploitations familiales en bénéficieront. La croissance peut être d'autant plus inclusive que les petits exploitants participent déjà au dynamisme du secteur agricole et à ses activités exportatrices. En général, ils ne participent guère à la production de soja, de blé, de viande bovine, de viande porcine, de volaille et de produits laitiers, et beaucoup à la production de café, de cacao et de certains fruits tropicaux. En outre, plusieurs obstacles, dont certains structurels, empêchent toujours d'intégrer véritablement les petites exploitations familiales aux marchés agricoles dynamiques, un défi que les pouvoirs publics devront relever en améliorant leur accès aux services public et privé, ainsi qu'aux marchés des intrants et des produits.

Pour parvenir à une véritable croissance agricole inclusive, les pouvoirs publics devront peut-être adopter différentes stratégies passant notamment par la poursuite des programmes de protection sociale et la mise en place de programmes ciblant les petites exploitations familiales, mais aussi par le renforcement les liens avec les chaînes de valeur mondiales, la réduction des inégalités entre agriculteurs et agricultrices, et la multiplication des débouchés offerts à la jeunesse rurale.

Les programmes de protection sociale, notamment les programmes de transferts monétaires sous conditions, se sont montrés très efficaces pour réduire la pauvreté rurale, de sorte que les gouvernements les maintiendront très probablement. Toutefois, ces programmes doivent s'accompagner de mesures et de stratégies différenciées selon les caractéristiques socio-économiques de chaque filière agricole et du degré d'intégration de celle-ci aux chaînes de valeur mondiales. À cet égard, quatre grandes catégories de filières peuvent être envisagées : (A) dynamique, axée sur les exportations, à forte intensité de capital, avec une faible participation des petits exploitants (par exemple, soja, blé, viande) ; (B) dynamique, axée sur les exportations, à forte intensité de main-d'œuvre (par exemple, certains fruits et légumes), avec une faible participation des petits exploitants ; (C) dynamique, axée sur les exportations, à forte intensité de main-d'œuvre, avec une forte participation des petits exploitants (par exemple, café, cacao, certains fruits tropicaux) et (D) relativement moins dynamique, axée sur le marché intérieur, avec une forte participation des petits exploitants (par exemple, céréales, légumineuses, tubercules, fruits, légumes, viande, produits laitiers).

S'agissant de la catégorie A, « dynamique, axée sur les exportations, à forte intensité de capital, avec une faible participation des petits exploitants », le renforcement des chaînes de valeur agroalimentaires mondiales émergentes, avec une approche fondée sur les pôles d'activité, pourrait être une option pour assurer une croissance agricole inclusive. La participation de la population rurale par le biais de cette approche nécessitera d'offrir une formation spécialisée et ciblée, selon les besoins actuels des chaînes de valeur, ainsi que de soutenir les initiatives entrepreneuriales afin de favoriser la création de petites et moyennes entreprises rurales qui fourniront des services compétitifs aux filières axées sur les exportations et aux chaînes de valeur agroalimentaires. La Banque mondiale a financé plusieurs programmes visant les petites et moyennes entreprises (PME) dans la région et dans le monde, et a réalisé des évaluations d'impact et tiré plusieurs leçons sur l'efficacité des programmes en faveur des PME. De plus, l'un des objectifs du Fonds d'investissement pour l'entrepreneuriat agricole du Fonds international de développement agricole est de procurer des financements aux créateurs de PME et aux jeunes entrepreneurs ruraux. Dans le cadre de la stratégie visant la catégorie A, l'innovation, dans laquelle les universités devraient jouer un rôle clé, et les investissements dans l'infrastructure seront également des

composantes importantes pour accroître la productivité des filières axées sur les exportations et pour les intégrer aux chaînes de valeur mondiales concurrentielles.

Pour la catégorie B, « dynamique, axée sur les exportations, à forte intensité de main-d'œuvre, avec une faible participation des petits exploitants », la solution pour atteindre une croissance agricole inclusive pourrait être d'encourager la création d'emplois ruraux décents. Les travailleurs ruraux de la région ALC, en particulier les jeunes, ont habituellement des emplois précaires et faiblement rémunérés, souvent sans contrat de travail officiel, et n'ont pas de sécurité sociale. La promotion d'emplois ruraux décents (l'objectif 8 des objectifs de développement durable fait explicitement référence au travail décent) devrait contribuer à réduire l'écart salarial actuel entre zones urbaines et zones rurales, et améliorer globalement la qualité des emplois existants dans les zones rurales. De plus, pour les petits exploitants faisant partie de cette catégorie, le renforcement du capital social et des organisations d'agriculteurs concourra à assurer une meilleure inclusion.

Le renforcement des organisations d'agriculteurs devient également primordial pour la catégorie C « dynamique, axée sur les exportations, à forte intensité de main-d'œuvre, avec une forte participation des petits exploitants ». Par ailleurs, les stratégies portant sur cette catégorie devront prendre en compte les répercussions possibles du changement climatique, étant donné que certaines régions ne se prêteront plus à la production à l'avenir, et trouver des façons de mieux faire face aux nouveaux ravageurs et maladies. Outre l'amélioration de la productivité agricole, la commercialisation, la différenciation des produits (produits biologiques, commerce équitable, dénomination géographique) et l'intégration verticale seront des aspects clés de ces stratégies.

Néanmoins, la majorité des petits exploitants font partie de la catégorie D « relativement moins dynamique, axée sur le marché intérieur », couvrant une large gamme de produits agricoles. Dans ce cas, il ne sera pas forcément nécessaire que les petits exploitants passent de leur catégorie actuelle aux catégories dynamiques axées sur les exportations pour assurer une croissance agricole inclusive. Cette dernière demandera plutôt la mise en place de programmes propres au secteur des petites exploitations familiales afin d'augmenter la productivité de manière durable et d'améliorer l'accès aux marchés des intrants, des services et des produits. Dans bien des cas, cela reviendra à réduire les coûts de transaction élevés auxquels les petits exploitants sont habituellement confrontés et à mettre en œuvre des mécanismes durables de crédit et d'assurance pour ce type d'agriculteurs. Il existe de nombreux documents expliquant comment de petites exploitations familiales latino-américaines ont réussi à accroître leur production de façon durable, à améliorer leur accès aux marchés locaux et nationaux, et même à se lancer dans un projet avec de grandes entreprises agro-industrielles (FAO, 2014[51]). Cependant, ces initiatives réussies ont une portée relativement limitée étant donné que dans la plupart des cas, il n'existe aucun système institutionnel solide ou durable pour soutenir un passage à grande échelle.

Des mécanismes institutionnels axés sur les petites exploitations familiales doivent être élaborés et mis en place. Il y a deux exemples remarquables à cet égard dans la région. Le Brésil a mis en œuvre des programmes complets visant les exploitations familiales (crédit, assurance, soutien à la commercialisation, par exemple) et une législation (par exemple, une certaine proportion des produits alimentaires acquis par les pouvoirs publics pour les programmes d'alimentation scolaire devait provenir d'exploitations familiales), et il a créé des institutions au plus haut niveau (jusqu'en 2018, le Brésil avait un ministère dédié aux petits exploitants et à la réforme agraire). Les bons résultats du secteur de l'agriculture familiale, dans ce pays, ces vingt dernières années ne pourraient s'expliquer sans ces mécanismes institutionnels. Au Chili, l'INDAP, qui relève du ministère de l'Agriculture,

soutient les petits exploitants depuis près de 60 ans à l'aide d'une panoplie d'instruments (crédit, assistance technique, aides à l'investissement, amélioration de l'accès aux marchés, formation, infrastructure d'irrigation, par exemple) qui a évolué au fil du temps pour s'adapter à l'évolution des contextes.

Des mécanismes institutionnels spécifiques devraient être définis selon les caractéristiques propres de chaque pays. Cependant, la croissance agricole de la prochaine décennie a peu de chances d'être inclusive sans mécanismes institutionnels spécifiquement orientés vers les petites exploitations familiales, qui adoptent une approche intégrée, mais mettent fortement l'accent sur les domaines de la recherche agricole (agriculture intelligente face au climat), la vulgarisation (utilisation des connaissances locales et écoles pratiques d'agriculture), le crédit et l'assurance.

Le renforcement du capital social est également considéré comme une nécessité, non seulement pour pouvoir participer aux filières agricoles dynamiques, mais aussi pour garantir des schémas d'inclusivité plus favorables. L'inclusion des petites exploitations agricoles dans les chaînes de valeur agricoles peut revêtir différentes formes. Des organisations de petits exploitants plus fortes sont plus susceptibles d'influer sur le transfert de technologies (en évitant les approches descendantes), d'adopter de meilleures pratiques de gestion des cultures et d'offrir de plus grands avantages en général que les organisations plus faibles (Ramirez et al., 2018[52]). De ce point de vue, la constitution d'un capital social ou son renforcement, aspect qui faisait partie des grands programmes de développement rural auparavant, mais qui a été de plus en plus négligé au fil du temps, sauf dans les projets d'organisations multilatérales, mérite plus d'attention des pouvoirs publics.

La féminisation de l'agriculture devrait se poursuivre à l'avenir, les hommes continuant à migrer vers les grandes villes ou l'étranger. Les pouvoirs publics devront prendre des mesures pour gommer les disparités entre femmes et hommes, celles-ci ayant un effet non négligeable sur la productivité. Les agricultrices sont moins instruites et ont moins accès aux services de vulgarisation et aux informations agricoles que les agriculteurs. Elles ont également moins recours aux intrants et au crédit que les hommes. Si les écarts entre femmes et hommes étaient comblés, les rendements agricoles pourraient augmenter de 20 à 30 % (FAO, 2011[38]). Pour rendre la croissance agricole plus inclusive, il faudrait donc éliminer les disparités entre femmes en hommes en intégrant la question du genre à la politique agricole, en luttant contre la discrimination des femmes, et en mettant au point des actions sexospécifiques afin de relever le niveau d'éducation des agricultrices et d'améliorer leur accès aux marchés des intrants, des services et des produits agricoles.

Du fait du vieillissement de la population agricole en Amérique latine, les jeunes sont un autre segment particulièrement vulnérable de la population rurale qui nécessite une attention particulière de la part du gouvernement. Sur les 30.9 millions de jeunes (entre 15 et 29 ans) vivant en zone rurale, 11.9 millions n'ont pas d'emploi. Toutefois, même ceux ayant un emploi sont souvent sous-payés et ne bénéficient pas de la sécurité sociale et des autres avantages qu'ont les jeunes employés dans les zones urbaines (Dirven, 2016). Plusieurs documents décrivent des initiatives qui améliorent effectivement l'accès de la jeunesse rurale à la terre (le programme « Jeune entrepreneur rural et fonds agraire », au Mexique, en est un exemple), aux connaissances, aux informations, à l'éducation, aux services financiers et aux marchés (FAO, 2014[53]). Le FIDA et la FAO conduisent actuellement des projets axés sur la jeunesse rurale dans la région. En outre, il existe quelques initiatives innovantes telles que le programme chilien « Moi, jeune en zone rurale » (Yo joven & rural), soutenu par l'INDAP et mis en œuvre à l'aide de Facebook, qui crée une communauté virtuelle rassemblant les jeunes agriculteurs, ingénieurs,

entrepreneurs et professeurs des zones rurales, entre autres, afin qu'ils partagent leurs expériences, posent des questions, échangent des informations, innovent et se lancent dans des entreprises.

La création de passerelles entre les projets ou initiatives ayant une portée limitée et les stratégies nationales globales semble être le chaînon manquant pour traiter adéquatement la question de la jeunesse rurale. Même si des initiatives régionales et nationales tentent de faire de cette question un sujet politique, leur impact a été assez limité. La volonté politique semble donc être le préalable indispensable. Enfin, en cas de disparités régionales très fortes au sein d'un pays, les pouvoirs publics peuvent devoir recourir à une approche territoriale du développement rural pour rendre la croissance agricole plus inclusive.

2.5. Conclusion

L'agriculture est un secteur majeur de la région ALC en raison de sa contribution à la production et à l'emploi, ainsi que des recettes en devises qu'elle génère. Dans la plupart des pays de la région, ce secteur a connu une croissance rapide ces vingt dernières années, mais le ralentissement de la demande intérieure et extérieure devrait contribuer à freiner la hausse de la production au cours de la décennie à venir.

Les échanges feront contrepoids au fléchissement de la production. Les échanges mondiaux de produits agricoles devraient certes ralentir, mais du fait de son avantage comparatif pour un grand nombre de ces produits, la région ALC est en mesure de gagner de nouvelles parts de marché à l'international. S'agissant de plusieurs produits agricoles, comme le maïs, le riz et la viande bovine, étant donné que la croissance de la demande sera plus soutenue à l'étranger que dans la région, une plus grande partie de la production sera destinée à l'exportation. En ce qui concerne la plupart des produits, les exportations seront en majorité destinées aux marchés situés en dehors de la région ALC, ce qui souligne que l'ouverture des échanges à l'échelle mondiale est importante pour cette zone.

La croissance agricole peut être soutenue par des mesures qui favorisent une augmentation durable de la productivité. Toutefois, moins de la moitié du soutien budgétaire total apporté au secteur prend la forme d'investissements stratégiques qui pourraient faire progresser la productivité agricole de façon durable, comme la R-D, l'infrastructure rurale ou d'autres investissements dans un environnement favorable à l'agriculture. Plusieurs pays ne consacrent pas assez de dépenses à ces biens publics.

Parallèlement, la croissance agricole doit être rendue plus respectueuse de l'environnement. La région ALC dispose de terres et d'eau en abondance, mais les problèmes environnementaux persistent, en particulier l'érosion des sols, tandis que la déforestation reste un défi majeur. Une série de mesures a été adoptée afin d'améliorer la performance environnementale de l'agriculture dans la région, par exemple pour promouvoir l'agriculture de conservation. Ces mesures vont de pair avec des actions visant à atténuer le changement climatique, comme les actions en faveur de l'agriculture intelligente face au climat. Pour orienter ces initiatives à plus long terme, il serait judicieux de mettre davantage l'accent sur l'évaluation des programmes.

Les avantages de la croissance agricole peuvent également être répercutés plus largement. Les fortes perspectives de croissance des cultures de fruits et de légumes à forte valeur ajoutée offrent des opportunités aux petits exploitants, mais les interventions des pouvoirs publics visant cette population devront être adaptées ses ressources et au potentiel du marché. Des mesures différenciées sont également nécessaires pour aborder la question de la « féminisation » de l'agriculture, les hommes quittant ce secteur. En règle générale, les

femmes ont moins accès aux services qui leur permettraient d'accroître leur productivité, comme l'éducation, le crédit et les services de vulgarisation.

La sécurité alimentaire reste un sujet de préoccupation dans la région, de nombreux ménages n'ayant pas les moyens d'acheter la nourriture dont ils ont besoin. Il s'agit principalement d'assurer une hausse des revenus dans les catégories les plus pauvres, un défi dans lequel le développement agricole a un important rôle à jouer. La région ALC enregistre simultanément une augmentation particulièrement rapide du nombre de personnes en surpoids et obèses, ce qui représente un problème de santé publique de plus en plus sérieux. Plusieurs initiatives ont été lancées pour infléchir ces tendances. Il devient urgent de les évaluer afin que celles donnant des résultats puissent être mises en œuvre à grande échelle dans les pays et étendues à d'autres pays.

Note

[1] Dans ce chapitre, la région andine inclut la Bolivie, la Colombie, l'Équateur et le Pérou ; la région de l'Amérique centrale comprend le Costa Rica, le Salvador le Guatemala, le Honduras, le Nicaragua et le Panama ; le MERCOSUR regroupe l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay ; la région des Caraïbes comprend le Belize, Antigua-et-Barbuda, les Bahamas, la Barbade, Cuba, la Dominique, la République dominicaine, la Jamaïque, Grenade, Haïti, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines et Trinité-et-Tobago. La région du cône Sud comprend l'Argentine, le Chili, le Paraguay et l'Uruguay. L'Amérique du Sud inclut le Brésil, le Vénézuela, le Cône sud et les pays andins.

References

(FAO), F. (2019), *Fishery and Aquaculture Statistics, Global Production by production source 1950-2017 (FishstatJ)*, FAO Fisheries and Aquaculture Deparment [online]. Rome. Mise à jour 2019, http://www.fao.org/fishery/statistics/software/fishstatj/en. [29]

(UN), U. (2017), "Department of Economic and Social Affairs, Population Division", *World Population Prospects: The 2017 Revision, DVD Edition.*. [25]

Arias, D. et al. (2017), *Agriculture Productivity Growth in Brazil: Recent Trends and Future Prospects*, http://dx.doi.org/10.1596/29437. [2]

Bisang, R., G. Anlló and M. Campi (2015), "Políticas Tecnológicas para la Innovación: La Producción Agrícola Argentina", http://www.scioteca.caf.com/handle/123456789/773 (consulté le 1 avril 2019). [9]

Blandford, D. and K. Hassapoyannes (2018), "The role of agriculture in global GHG mitigation", *OECD Food, Agriculture and Fisheries Papers*, No. 112, OECD Publishing, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/da017ae2-en. [47]

Celaya, V. et al. (2014), "La gestión de riesgos climáticos catastróficos para el sector agropecuario en México: Caso del Componente para la Atención a Desastres Naturales para el Sector Agropecuario", in Salcedo, S. and L. Guzmán (eds.), *Agricultura Familiar en América Latina y el Caribe: Recomendaciones de Política*, FAO, Santiago, Chile, http://www.fao.org/3/i3788s/i3788s.pdf (consulté le 1 avril 2019). [38]

CEPAL (2018), *Panorama Social de América Latina 2017*, http://www.cepal.org/es/suscripciones (consulté le 1 avril 2019). [3]

Chang, H. and L. Zepeda (2001), "Agricultural Productivity for Sustainable Food Security in Asia and the Pacific: the Role of Investment", in Zepeda, L. (ed.), *Agricultural investment and productivity in developing countries*, Food and Agriculture Organization of the United Nations, Rome, Italy, http://www.fao.org/3/x9447e/x9447e00.htm (consulté le 1 avril 2019). [13]

Devaux, M. and F. Sassi (2015), *OECD iLibrary | The Labour Market Impacts of Obesity, Smoking, Alcohol Use and Related Chronic Diseases*, https://www.oecd-ilibrary.org/social-issues-migration-health/the-labour-market-impacts-of-obesity-smoking-alcohol-use-and-related-chronic-diseases_5jrqcn5fpv0v-en (consulté le 4 novembre 2018). [22]

Food and Agriculture Organization of the UN (FAO) (2018), *FAOSTAT Database*, http://www.fao.org/faostat/en/#data. [15]

Food and Agriculture Organization of the UN (FAO) (2018), *Panorama de la Pobreza Rural en América Latina y el Caribe*, FAO, Santiago, Chile, http://www.fao.org/3/CA2275ES/ca2275es.pdf (consulté le 4 avril 2019). [4]

Food and Agriculture Organization of the UN (FAO) (2018), *The State of the World's Forests 2018 - Forest pathways to sustainable development.*, http://www.fao.org/3/I9535EN/i9535en.pdf (consulté le 4 avril 2019). [46]

Food and Agriculture Organization of the UN (FAO) (2018), *The State of World Fisheries and Aquaculture 2018 - Meeting the sustainable development goals*, FAO, Rome, Italy, http://www.fao.org/3/i9540en/I9540EN.pdf (consulté le 4 April 2019). [31]

Food and Agriculture Organization of the UN (FAO) (2017), *Global Livestock Environmental Assessment Model (GLEAM)*, http://www.fao.org/gleam/en/. [49]

Food and Agriculture Organization of the UN (FAO) (2015), *Global Forest Resources Assessment 2015*, http://www.fao.org/3/a-i4808e.pdf (consulté le 4 avril 2019). [45]

Food and Agriculture Organization of the UN (FAO) (2013), *Climate-Smart Agriculture Source Book*, http://www.fao.org/3/i3325e/i3325e.pdf (consulté le 4 avril 2019). [51]

Food and Agriculture Organization of the UN (FAO) (2012), *The State of Food and Agriculture 2012*, http://www.fao.org/3/a-i3028e.pdf (consulté le 4 avril 2019). [35]

Food and Agriculture Organization of the UN (FAO) (2011), *Fortalecimiento de Organizaciones Indígenas y Rescate de sus Productos Tradicionales (2007-2011): Evaluación de Impacto*, http://www.fao.org/3/as403s/as403s.pdf (consulté le 5 avril 019). [58]

Food and Agriculture Organization of the UN (FAO) (2011), *The State of Food and Agriculture: Closing the gender gap for development 2010-11*, Food and Agriculture Organization of the UN (FAO), Rome, Italy, https://www.mendeley.com/viewer/?fileId=4aafad0d-7f82-62e7-7e86-c291f4f87137&documentId=4776fea6-aa4c-352c-88b8-a0776d359175 (consulté le 4 avril 2019). [40]

Food and Agriculture Organization of the UN (FAO) Barange.M et al. (Eds.) (2018B), *Impacts of Climate Change on fisheries and Aquaculture: Synthesis of Current Knowledge, Adaptation and Mitigation Options*, FAO Fisheries Technical Paper 627, http://www.fao.org/3/I9705EN/i9705en.pdf. [30]

Food and Agriculture Organization of the UN (FAO) et al. (2018), *Panorama de la Seguridad Alimentaria y Nutricional en América Latina y el Caribe 2018*, http://www.fao.org/3/CA2127ES/CA2127ES.pdf (consulté le 4 avril 2019). [5]

Food and Agriculture Organization of the UN (FAO) and Reunión Especializada en Agricultura Familiar (REF)/MERCOSUR (2016), *REAF (Reunión Especializada en Agricultura Familiar) MERCOSUR: una Década de Coproducción de Políticas Públicas entre el Estado y la Sociedad Civil*, http://www.fao.org/3/a-i5749s.pdf (consulté le 4 avril 2019). [39]

Food and Agriculture Organization of and the United Nations (FAO) (2014), *Youth and Agriculture: Key Challenges and Concrete Solutions*, http://www.fao.org/3/a-i3947e.pdf (consulté le 6 avril 2019). [55]

Fuglie, K. and S. Wang (2012), *Productivity Growth in Global Agriculture Shifting to Developing Countries*, Agricultural and Applied Economics Association (AAEA), http://www.choicesmagazine.org/choices-magazine/submitted-articles/productivity-growth-in-global-agriculture-shifting-to-developing-countries (consulté le 4 avril 2019). [12]

González-Estrada, A. (2016), *Contribuciones Económicas y Sociales del INIFAP al Desarrollo de la Agricultura Mexicana*, Instituto Nacional de Investigaciones Forestales, Agrícolas y Pecuarias, https://www.redalyc.org/articulo.oa?id=263149504008 (consulté le 4 avril 2019). [11]

Graf, S. and M. Cecchini (2017), "Diet, physical activity and sedentary behaviours: Analysis of trends, inequalities and clustering in selected oecd countries", *OECD Health Working Papers*, No. 100, OECD Publishing, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/54464f80-en. [20]

Greenville, J., K. Kawasaki and R. Beaujeu (2017), "How policies shape global food and agriculture value chains", *OECD Food, Agriculture and Fisheries Papers*, No. 100, OECD Publishing, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/aaf0763a-en. [33]

International Finance Cooperation (IFC) (2014), *Acceso a las finanzas para pequeños productores agropecuarios:Lecciones de las Experiencias Microfinancieras en América Latina*, International Finance Cooperation (IFC), Washington, D.C., https://www.ifc.org/wps/wcm/connect/977afa004605b289b9b1b99916182e35/A2F+for+Smallholder+Farmers-Final+Spanish+Publication.pdf?MOD=AJPERES (consulté le 4 avril 2019). [37]

Kassam, A., T. Friedrich and R. Derpsch (2019), "Global spread of Conservation Agriculture", *International Journal of Environmental Studies*, Vol. 76/1, pp. 29-51, http://dx.doi.org/10.1080/00207233.2018.1494927. [42]

Leporati, M. et al. (2014), "La agricultura familiar en cifras", in Salcedo, S. and L. Guzmán (eds.), *Agricultura Familiar en América Latina y el Caribe: Recomendaciones de Política*, Food and Agriculture Organization of the UN (FAO), Santiago, Chile, http://www.fao.org/3/i3788s/i3788s.pdf (consulté le 4 avril 2019). [14]

Moreno-Moreno, J., F. Velasco Morente and M. Sanz Diaz (2018), "Assessment of the operational and environmental efficiency of agriculture in Latin America and the Caribbean", *Agricultural Economics Czech Republic*, Vol. 64/2, pp. 74-88, http://dx.doi.org/10.17221/260/2016-AGRICECON. [50]

OECD (2014), *Policy Framework for Investment in Agriculture*, OECD Publishing, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/9789264212725-en. [36]

OECD/FAO (2015), *OECD-FAO Agricultural Outlook 2015*, OECD Publishing, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/agr_outlook-2015-en. [8]

O'Neill, J. (2016), *Tackling Drug-Resistant Infections Globally: Final Report and Recommendations*, The review on antimicrobial resistance, London, United Kingdom, https://amr-review.org/sites/default/files/160525_Final%20paper_with%20cover.pdf (consulté le 4 avril 2019). [34]

Pérez-Escamilla, R. et al. (2017), "Prevention of childhood obesity and food policies in Latin America: from research to practice", *Obesity Reviews*, Vol. 18, pp. 28-38, http://dx.doi.org/10.1111/obr.12574. [57]

Popkin, B. and T. Reardon (2018), "Obesity and the food system transformation in Latin America.", *Obesity reviews : an official journal of the International Association for the Study of Obesity*, Vol. 19/8, pp. 1028-1064, http://dx.doi.org/10.1111/obr.12694. [56]

Rada, N., S. Helfand and M. Magalhães (2018), "Agricultural productivity growth in Brazil: Large and small farms excel", *Food Policy*, http://dx.doi.org/10.1016/J.FOODPOL.2018.03.014. [6]

Ramirez, M. et al. (2018), "The role of social networks in the inclusion of small-scale producers in agri-food developing clusters", *Food Policy*, Vol. 77, pp. 59-70, http://dx.doi.org/10.1016/J.FOODPOL.2018.04.005. [54]

Renewable Energy Policy Network for the 21st century (REN21) (2018), *Renewables 2018 Global Status Report*, http://www.ren21.net/wp-content/uploads/2018/06/17-8652_GSR2018_FullReport_web_-1.pdf/ (accessed on 5 April 2019). [27]

Romero Galaz, M. and M. Solar García (eds.) (2014), *50 Años del Instituto de Investigaciones Agropecuarias: Liderando el Desarrollo de la Agricultura de Chile*, Instituto de Investigaciones Agropecuarias (INIA), Santiago, Chile. [10]

Salcedo, S. and L. Guzmán (eds.) (2014), *Agricultura Familiar en América Latina y el Caribe: Recomendaciones de Política*, Food and Agriculture Organization of the UN (FAO) , Santiago, Chile, http://www.fao.org/3/i3788s/i3788s.pdf (consulté le 4 avril 2019). [53]

Salcedo, S. et al. (2011), "Agricultural and Rural Development", in Ocampo, J. and J. Ros (eds.), *The Oxford Handbook of Latin American Economics*, Oxford University Press, http://dx.doi.org/10.1093/oxfordhb/9780199571048.013.0024. [18]

Sänger, C. (2018), *State of the global coffee market*, United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD), Geneva, Switzerland, https://unctad.org/meetings/en/Presentation/MYEM2018_Christoph%20Saenger_25042018.pdf (consulté le 4 avril 2019). [28]

Sims, B. et al. (2018), "Sustainable Weed Management for Conservation Agriculture: Options for Smallholder Farmers", *Agriculture*, Vol. 8/8, http://dx.doi.org/10.3390/agriculture8080118. [43]

Soto Baquero, F. and S. Gómez (eds.) (2014), *Reflexiones sobre la concentración y extranjerización de la tierra en América Latina y el Caribe*, Food and Agricultural Organization of the UN (FAO), Santiago, Chile, http://www.fao.org/3/a-i3075s.pdf (consulté le 4 avril 2019).

Sotomayor, O. and M. Namdar-Irani (2016), "Tendencias Estructurales en la Agricultura de América Latina y Desafíos para la Política Pública", *mimeo*. [16]

Sova, C. et al. (2018), *Bringing the Concept of Climate-Smart Agriculture to Lige: Insights from CSA Country Profiles Across Africa, Asia and Latin America*, World Bank, and the International Centre for Tropical Agriculture, https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/132672-WP-P168692-PUBLIC-4-12-2018-12-27-47-CSAInsightsfromCSAProfiles.pdf (consulté le 4 avril 2019). [52]

Stads, G. et al. (2016), *A Cross-Country Analysis of Institutions, Investment, and Capacities*, Inter-American Development Bank (IDB), International Food Policy Research Institute (IFPRI), https://www.asti.cgiar.org/sites/default/files/pdf/LACRegionalReport2016.pdf (consulté le 4 avril 2019). [7]

UN Economic Commission for Latin America and the Caribbean (UNECLAC); Food and Agriculture Organization of the UN (FAO); Inter-American Institute for Cooperation on Agriculture (IICA) (2017), *Perspectivas de la agricultura y del desarrollo rural en las Américas: una mirada hacia América Latina y el Caribe 2017-2018*, http://www.fao.org/3/i8048es/I8048ES.pdf (accessed on 1 April 2019). [17]

UN Statistics Division (UNSD) (2019), *UN Comtrade*, https://comtrade.un.org/data. [32]

United Nations Environment Programme (UNEP) (2016), *Global environment outlook : GEO-6 : regional assessment for Latin America and the Caribbean*, United Nations Environment Programme (UNEP), Nairobi, Kenya. [44]

USDA, Economic Research Service (2018), *International Agricultural Productivity*, https://www.ers.usda.gov/data-products/international-agricultural-productivity.aspx. [59]

Vargas, R. et al. (2015), *Atlas de suelos de America Latina y el Caribe - Publications Office of the EU*, European Union, Luxembourg, http://dx.doi.org/10.2788/37334. [41]

WFP-ECLAC (2017), *Economic Commission for Latin America and the Caribbean The cost of the double burden of malnutrition: Social and economic impact*, http://www.cepal.org/es/areas-de-trabajo/desarrollo-social (consulté le 15 mars 2019). [19]

WHO (2019), *Global Health Observatory data repository | By category | Overweight / Obesity*, WHO, http://apps.who.int/gho/data/node.main.A896?lang=en (consulté le 15 mars 2019). [23]

WHO (2019), *Healthy diet*, https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/healthy-diet (consulté le 7 février 2019). [26]

WHO (2019), *http://www.who.int/en/news-room/fact-sheets/detail/obesity-and-overweight*, http://www.who.int/en/news-room/fact-sheets/detail/obesity-and-overweight (consulté le 8 novembre 2018). [21]

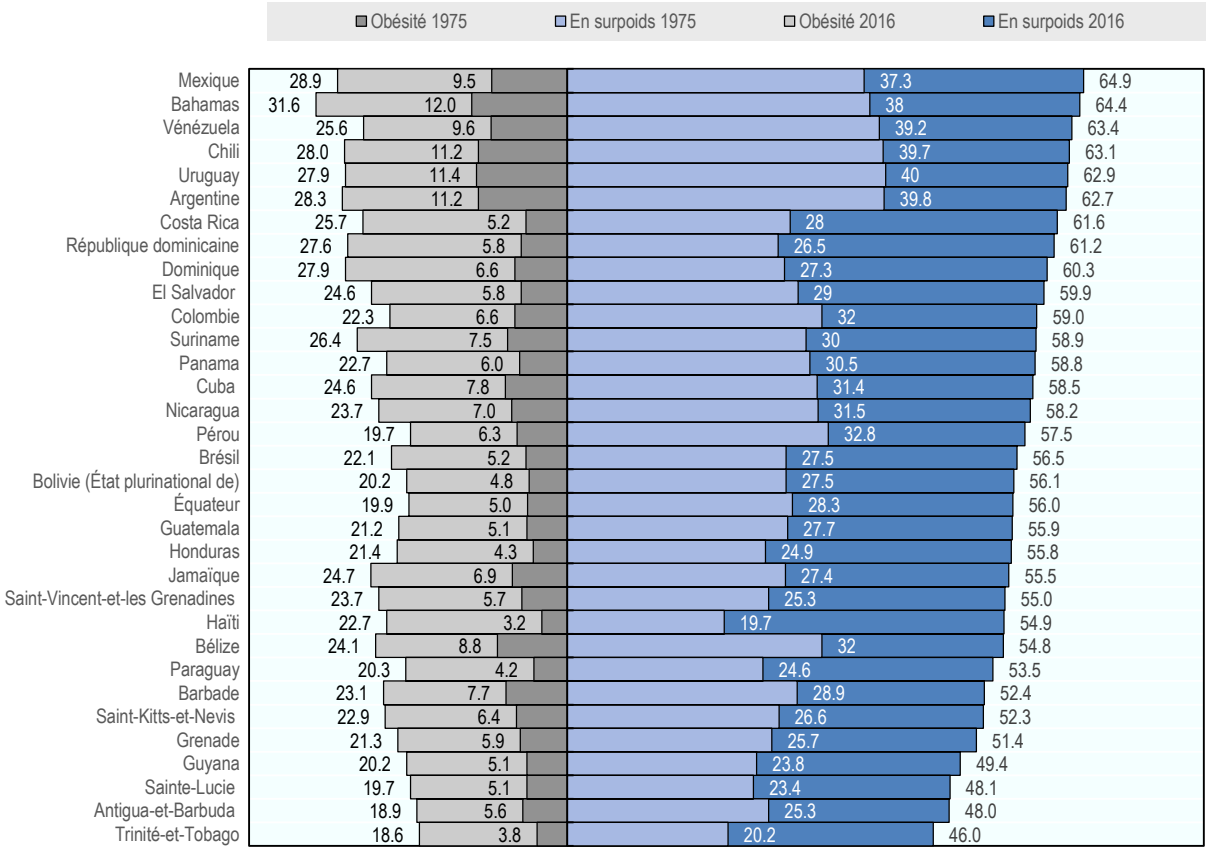
World Bank (2019), *World Development Indicators (WDI)*, World Bank, Washington, D.C., https://datacatalog.worldbank.org/dataset/world-development-indicators (consulté le 5 avril 2019). [1]

World Bank, Centro Agronomico Tropical de Investigacion Ensenanza and International Center for Tropical Agriculture (2014), *Climate-smart agriculture country profiles: Latin America and the Caribbean | CCAFS: CGIAR research program on Climate Change, Agriculture and Food Security*, The World Bank Group, Washington, D.C., https://ccafs.cgiar.org/publications/climate-smart-agriculture-country-profiles-latin-america-and-caribbean#.XKeHopgzaUk (consulté le 5 avril 2019). [48]

World Health Organization (WHO) (2019), "Global Health Observatory data repository", *Prevalance of overweight and obesity, age-standardized*, http://apps.who.int/gho/data/node.main.A896?lang=en. [24]

Annexe 2.A. Prévalence de l'obésité en Amérique latine et dans les Caraïbes

Graphique d'annexe 2.A.1. Prévalence du surpoids et de l'obésité (%) dans les pays de la région Amérique latine et Caraïbes, 2016 en comparaison de 1975



Source : OMS (2019).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933964680

Tableau d'annexe 2.A.1. Mesures de politique nutritionnelle en Amérique latine

Pays	Mesure	Source
	Sous-alimentation	
Argentine	Promotion de l'allaitement	Ministerio de Salud (2019), *Políticas de Salud*, Ministerio de Salud – Argentina, http://www.msal.gob.ar/images/stories/bes/graficos/0000001030cnt-modulo_5_politicas-salud.pdf (consulté le 4 avril 2019)
	Distribution de lait enrichi	Ministerio de Salud (2019), *Políticas de Salud*, Ministerio de Salud – Argentina, http://www.msal.gob.ar/images/stories/bes/graficos/0000001030cnt-modulo_5_politicas-salud.pdf (consulté le 4 avril 2019)
Brésil	Système national de sécurité alimentaire et nutritionnelle	Ministério do Desenvolvimento Social e Combate à Fome (2014), *Estratégia Intersetorial de Prevenção e Controle da Obesidade: Recomendações para Estados e Municípios*, Ministério do Desenvolvimento Social e Combate à Fome – Brasil, http://www.mds.gov.br/webarquivos/publicacao/seguranca_alimentar/estrategia_prevencao_obesidade.pdf (consulté le 4 avril 2019)
	Programme de distribution alimentaire	Ministério da Saúde (2019), *Portal do Departamento de Atenção Básica - Desnutrição*, http://dab.saude.gov.br/portaldab/ape_pcan.php?conteudo=desnutricao (consulté le 4 avril 2019) Ministério da Saúde (2019), *Portal do Departamento de Atenção Básica – Fortificação da alimentação infantil com micronutrientes em pó (NutriSUS)*, http://dab.saude.gov.br/portaldab/ape_pcan.php?conteudo=nutrisus (consulté le 4 avril 2019)
	Surveillance de l'état nutritionnel des enfants de moins de cinq ans	Ministério da Saúde (2019), *Portal do Departamento de Atenção Básica - Desnutrição*, http://dab.saude.gov.br/portaldab/ape_pcan.php?conteudo=desnutricao (consulté le 4 avril 2019)
	Prévention de carences nutritionnelles spécifiques et apport de compléments alimentaires	Ministério da Saúde (2019), *Portal do Departamento de Atenção Básica - Desnutrição*, http://dab.saude.gov.br/portaldab/ape_pcan.php?conteudo=desnutricao (consulté le 4 avril 2019)
	Promotion de l'allaitement	Ministério da Saúde (2013), *PNAN – National Food and Nutrition Policy*, Ministério da Saúde – Brasília-DF, http://189.28.128.100/dab/docs/portaldab/publicacoes/national_food_nutrition_policy.pdf (consulté le 4 avril 2019)
Chili	Programme national d'alimentation complémentaire (PNAC et PACAM)	Ministerio de Salud (2019), *Políticas Públicas en Alimentación y Nutrición*, https://www.minsal.cl/politicas-publicas-en-alimentacion-y-nutricion/ (consulté le 4 avril 2019)
Mexique	Programme de distribution alimentaire	Gobierno de México – *Programa de Inclusión Social PROSPERA (2019), Día mundial de la alimentación*, https://www.gob.mx/prospera/articulos/dia-mundial-de-la-alimentacion-178687?idiom=es (consulté le 4 avril 2019) Gobierno de México – *Programa de Abasto Social de Leche (2019)*, https://www.gob.mx/liconsa/acciones-y-programas/programa-de-abasto-social-de-leche (consulté le 4 avril 2019)
	Promotion de l'allaitement	Secretaría de Salud (2013), *Estrategia Nacional para la Prevención y el Control del Sobrepeso, la Obesidad y la Diabetes*, Secretaría de Salud – México, https://www.gob.mx/cms/uploads/attachment/file/276108/estrategia_sobrepeso_diabetes_obesidad.pdf (consulté le 4 avril 2019)
	Suralimentation : recommandations alimentaires	
Argentine	Recommandations alimentaires	Ministerio de Salud (2019), *Mensajes y gráfica de las Guías Alimentarias para la Población Argentina*, http://www.msal.gob.ar/ent/index.php/component/content/article/9-informacion-ciudadanos/482-mensajes-y-grafica-de-las-guias-alimentarias-para-la-poblacion-argentina (consulté le 4 avril 2019)
Brésil	Guides alimentaires	Ministério da Saúde (2019), *Guia alimentar para a população brasileira*, http://dab.saude.gov.br/portaldab/biblioteca.php?conteudo=publicacoes/guia_alimentar2014 (consulté le 4 avril 2019) Ministério da Saúde (2019), *Portal do Departamento de Atenção Básica – Programa Saúde na Escola*, http://dab.saude.gov.br/portaldab/pse.php (consulté le 4 avril 2019)

Pays	Mesure	Source
Chili	Recommandations alimentaires	Ministerio de Salud (2015), *Guía de Alimentación del Niño(a) Menor de 2 años*, http://www.crececontigo.gob.cl/wp-content/uploads/2016/01/Guia-alimentacion-menor-de-2.pdf (consulté le 4 avril 2019) Ministerio de Salud (2013), *Estudio para Revisión y Actualización de las Guías Alimentarias para la Población Chilena*, https://www.minsal.cl/portal/url/item/dde0bc471a56a001e040010165012224.pdf (consulté le 4 avril 2019)
Mexique	**Recommandations alimentaires**	Secretaría de Educación Pública (2019) – *Lineamientos generales para el expendio y distribución de alimentos y bebidas preparados y procesados en las escuelas del Sistema Educativo Nacional*, http://alimentosescolares.insp.mx/alimentacion/ (consulté le 4 avril 2019)
	Suralimentation : programmes d'éducation	
Argentine	Éducation nutritionnelle	Ministerio de Salud (2019), *Programa Nacional de Alimentación Saludable y Prevención de la Obesidad*, Ministerio de Salud – Argentina, http://www.msal.gob.ar/ent/images/stories/programas/pdf/2016-09_resolucion-732-programa-nacional-alimentacion-saludable.pdf (consulté le 4 avril 2019)
Brésil	Création de potagers dans les cours d'école	Ministério da Educação (2019), *Programa Nacional de Alimentação Escolar (PNAE)* – Educação Alimentar e Nutricional (EAN), http://www.fnde.gov.br/programas/pnae/pnae-eixos-de-atuacao/pnae-educacao-alimentar-nutricional (consulté le 4 avril 2019)
Chili	Programme Vie saine	Ministerio de Salud (2019), *Intervención en factores de riesgo de enfermedades no transmisibles*, http://ssms.cl/como-me-cuido/programas-de-salud/vida-sana/ (consulté le 4 avril 2019)
Mexique	Amélioration des informations nutritionnelles	Secretaría de Salud (2013), *Estrategia Nacional para La Prevención y el Control del Sobrepeso, la Obesidad y la Diabetes*, Secretaría de Salud – México, https://www.gob.mx/cms/uploads/attachment/file/276108/estrategia_sobrepeso_diabetes_obesidad.pdf (consulté le 4 avril 2019)
	Création de potagers dans les cours d'école	Secretaría de Agricultura y Desarrollo Rural (2018) – *Huertos Escolares, Enseñanza y Alimentación*, https://www.gob.mx/sader/es/articulos/huertos-escolares-ensenanza-y-alimentacion (consulté le 4 avril 2019)
	Suralimentation : modification de la composition des produits	
Argentine	Accords avec l'industrie alimentaire afin de réduire la quantité de sel, de sucre et de matières grasses dans les aliments transformés	Ministerio de Salud (2019), *Menos Sal + Vida*, http://www.msal.gob.ar/ent/index.php/informacion-para-ciudadanos/menos-sal--vida (consulté le 4 avril 2019)
	Formation à la préparation d'aliments sains pour les restaurants, les commerces, etc.	Ministerio de Salud (2019), *Programa Nacional de Alimentación Saludable y Prevención de la Obesidad*, Ministerio de Salud – Argentina, http://www.msal.gob.ar/ent/images/stories/programas/pdf/2016-09_resolucion-732-programa-nacional-alimentacion-saludable.pdf (consulté le 4 avril 2019)
Brésil	Accords volontaires avec l'industrie alimentaire visant à réduire les acides gras trans, le sucre et le sel dans les aliments transformés	Ministério da Saúde (2019), *Portal do Departamento de Atenção Básica – Redução de Sódio, Açúcar e Gordura Trans*, http://dab.saude.gov.br/portaldab/ape_promocao_da_saude.php?conteudo=reducao (consulté le 4 avril 2019)
Chili	Accords volontaires avec les Associations des supermarchés du Chili (ASACH) et la Fédération chilienne des boulangers industriels (FECHIPAN) afin de réduire la quantité de sel dans le pain	Ministerio de Salud (2019), *Políticas Públicas en Alimentación y Nutrición*, https://www.minsal.cl/politicas-publicas-en-alimentacion-y-nutricion/ (consulté le 4 avril 2019)
Mexique	Accords volontaires avec l'industrie alimentaire	Secretaría de Salud (2013), *Estrategia Nacional para la Prevención y el Control del Sobrepeso, la Obesidad y la Diabetes*, Secretaría de Salud – México, https://www.gob.mx/cms/uploads/attachment/file/276108/estrategia_sobrepeso_diabetes_obesidad.pdf (consulté le 4 avril 2019)
	Suralimentation : étiquettes de mise en garde	
Argentine	Réglementation en vigueur sur l'étiquetage des aliments	https://www.argentina.gob.ar/sites/default/files/anmat_capitulo_v_rotulacion_14-01-2019.pdf

Pays	Mesure	Source
Brésil	Consultations publiques sur la réglementation de l'étiquetage des aliments	Agência Nacional de Vigilância Sanitária – ANVISA (2019), *Relatório Preliminar de Análise de Impacto Regulatório sobre Rotulagem Nutricional*, http://portal.anvisa.gov.br/documents/33880/4712786/Resultado+preliminar+da+TPS/7d4e17d2-804d-401c-a3a3-a19de2c8219a (consulté le 4 avril 2019) http://portal.anvisa.gov.br/documents/219201/219401/An%C3%A1lise+de+Impacto+Regulat%C3%B3rio+sobre+Rotulagem+Nutricional.pdf/c63f2471-4343-481d-80cb-00f4b2f72118 (consulté le 7 juin 2019)
	Réglementation en vigueur sur l'étiquetage des aliments	Agência Nacional de Vigilância Sanitária – ANVISA (2019, *Resolução da Diretoria Colegiada - RDC nº 54 de 12/11/2012*, http://portal.anvisa.gov.br/documents/10181/4825974/%281%29RDC_54_2012_.pdf/921d3c25-cef9-40d8-9b3f-7861eb7b8235 (consulté le 7 juin 2019)
Chili	Étiquettes indiquant une teneur élevée en sucre, en graisses saturées, en sel ou en calories	Ministerio de Salud (2019), *Ley de Alimentos – Nuevo Etiquetado de Alimentos*, https://www.minsal.cl/ley-de-alimentos-nuevo-etiquetado-de-alimentos/ (consulté le 4 avril 2019)
Mexique	Réglementation de l'étiquetage des aliments	Secretaría de Salud (2013), *Estrategia Nacional para la Prevención y el Control del Sobrepeso, la Obesidad y la Diabetes*, Secretaría de Salud – México, https://www.gob.mx/cms/uploads/attachment/file/276108/estrategia_sobrepeso_diabetes_obesidad.pdf (consulté le 4 avril 2019)
	Suralimentation : réglementation de la publicité	
Argentine	Réglementation de la publicité pour les aliments	Ministerio de Salud (2019), *Publicidad de Productos para la Salud*, Ministerio de Salud – Argentina, http://www.anmat.gov.ar/comunicados/comunicado-publicidad-consumidores.pdf (consulté le 4 avril 2019)
Brésil	Réglementation de la publicité pour les aliments	Ministério da Saúde (2019), *Portal do Departamento de Atenção Básica – Publicidade de Alimentos*, http://dab.saude.gov.br/portaldab/ape_promocao_da_saude.php?conteudo=publicidade (consulté le 4 avril 2019) Ministério da Saúde (Année?), *Public Health and Regulation of Food Publicity*, Ministério da Saúde – Brazil, http://189.28.128.100/dab/docs/portaldab/documentos/regulamentaPublicidadeAlimentosEnglish.pdf (consulté le 4 avril 2019)
Chili	Réglementation de la publicité pour les aliments	Ministerio de Salud (2019), *Ley de Alimentos – medidas respecto a la publicidade de alimentos*, https://www.minsal.cl/ley-de-alimentos-medidas-respecto-a-la-publicidad-de-alimentos/ (consulté le 4 avril 2019)
	Restriction de la publicité pour les aliments non sains ciblant les enfants	Ministerio de Salud (2019), *Ley de Alimentos – medidas respecto a la publicidade de alimentos*, https://www.minsal.cl/ley-de-alimentos-medidas-respecto-a-la-publicidad-de-alimentos/ (consulté le 4 avril 2019)
Mexique	Réglementation de la publicité pour les aliments	Secretaría de Salud (2013), *Estrategia Nacional para la Prevención y el Control del Sobrepeso, la Obesidad y la Diabetes*, Secretaría de Salud – México, https://www.gob.mx/cms/uploads/attachment/file/276108/estrategia_sobrepeso_diabetes_obesidad.pdf (consulté le 4 avril 2019)
	Réglementation de la nourriture et des boissons dans les écoles	Secretaría de Salud (2013), *Estrategia Nacional para la Prevención y el Control del Sobrepeso, la Obesidad y la Diabetes*, Secretaría de Salud – México, https://www.gob.mx/cms/uploads/attachment/file/276108/estrategia_sobrepeso_diabetes_obesidad.pdf (consulté le 4 avril 2019)
	Suralimentation : règles concernant les compositions de produit non saines	
Argentine	Réforme du code alimentaire limitant les acides gras trans dans les aliments	Ministerio de Salud (2017), Alimentación Saludable, Sobrepeso y Obesidad en Argentina, Ministerio de Salud – Argentina, http://www.msal.gob.ar/images/stories/ryc/graficos/0000001137cnt-2017-09_cuadernillo-obesidad.pdf (consulté le 4 avril 2019)
	Loi pour la réduction de la consommation de sel	Ministerio de Salud (2018), *Nueva reducción de sódio en alimentos procesados*, https://www.argentina.gob.ar/noticias/nueva-reduccion-de-sodio-en-alimentos-procesados (consulté le 4 avril 2019)
Brésil	Surveillance et réglementation du sel, des sucres et des matières grasses dans les aliments	Ministério da Saúde (2019), *Portal do Departamento de Atenção Básica – Redução de Sódio, Açúcar e Gordura Trans*, http://dab.saude.gov.br/portaldab/ape_promocao_da_saude.php?conteudo=reducao (consulté le 4 avril 2019)

Pays	Mesure	Source
		Ministério da Saúde (2019), *Nota Técnica: Ações do Governo Brasileiro sobre as Gorduras Trans,* Ministério da Saúde – Brasil, http://189.28.128.100/dab/docs/portaldab/documentos/nota_imprensa_gorduras_trans.pdf (consulté le 4 avril 2019)
Chili	Programmes de surveillance et de contrôle alimentaires	Ministerio de Salud (2019), *Políticas Públicas en Alimentación y Nutrición*, https://www.minsal.cl/politicas-publicas-en-alimentacion-y-nutricion/ (consulté le 4 avril 2019)
	Suralimentation : mesures fiscales	
Chili	Taxes sur les boissons sucrées	Biblioteca de Congreso Nacional de Chile – BCN (2014), *Ley 20780 - Reforma Tributaria que Modifica el Sistema de Tributación de la Renta e Introduce Diversos Ajustes en el Sistema Tributario*, https://www.leychile.cl/Navegar?idNorma=1067194&idParte=0&idVersion= (consulté le 4 avril 2019)
Mexique	Taxes sur les aliments non sains	Gobierno de México (2019), *Lo que todo Contribuyente debe saber*, Procuradoria de la Defensa del Contribuyente – Mexico, https://www.gob.mx/cms/uploads/attachment/file/64513/Lo_que_Todo_Contribuyente_debe_de_saber.pdf (consulté le 4 avril 2019)
	Suralimentation : activité physique	
Argentine	Plans « Plus actifs, en meilleure santé »	Ministerio de Salud (2019), *Argentina presentó la implementación del plan "Más Activos, Más Saludables"*, http://www.msal.gob.ar/ent/index.php?option=com_content&view=article&id=602:argentina-presento-la-implementacion-del-plan-mas-activos-mas-saludables-en-un-encuentro-internacional-de-politicas-publicas-de-cultura-fisica-en-ecuador&catid=6:destacados-slide602 (consulté le 4 avril 2019)
Brésil	Séances de sport dans les espaces publics	Ministério da Saúde (2019), *Programa Academia da Saúde*, http://dab.saude.gov.br/portaldab/ape_academia_saude.php?conteudo=sobre_academia (consulté le 4 avril 2019)
Chili	Programme Vie saine	Ministerio de Salud (2019), *Intervención en factores de riesgo de enfermedades no transmisibles*, http://ssms.cl/como-me-cuido/programas-de-salud/vida-sana/ (consulté le 4 avril 2019)
Mexique	Promotion de l'activité physique à l'école	Secretaría de Gobernación (2014), *Programa Nacional de Cultura Física y Deporte 2014-2018*, http://www.dof.gob.mx/nota_detalle.php?codigo=5342830&fecha=30/04/2014 (consulté le 4 avril 2019) Comisión Nacional de Cultura Física y Deporte (2017), *Estrategia Nacional de Activación Física*, https://www.gob.mx/conade/acciones-y-programas/muevete-en-30-30m (consulté le 4 avril 2019)

Note : informations complétant le tableau 2.2.
Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Chapitre 3. Céréales

Ce chapitre décrit la situation des marchés et présente les projections à moyen terme relatives aux marchés mondiaux des céréales sur la période 2019-28. Il passe en revue les évolutions prévues en termes de prix, de production, de consommation et d'échanges pour le maïs, le riz, le blé et les autres céréales secondaires, et examine en conclusion les principaux risques et incertitudes susceptibles d'avoir une incidence sur les marchés mondiaux des céréales dans les dix années à venir.

3.1. Situation du marché

Ces dernières années, l'offre mondiale des céréales principales a dépassé la consommation totale, entraînant une accumulation sensible des stocks et une nette diminution des prix sur les marchés internationaux par rapport à la décennie précédente. Toutefois la production mondiale de céréales devrait diminuer au cours de la campagne 2018, pour la deuxième année consécutive, en raison d'une baisse des récoltes de blé et de céréales secondaires. La production de blé et d'orge a considérablement diminué suite aux mauvaises conditions météorologiques dans l'Union européenne, dans la Fédération de Russie et en Australie. En revanche, celle de maïs devrait augmenter du fait des conditions favorables en Ukraine, au Brésil et en Argentine. La production de riz devrait également être à la hausse en 2018 en raison de l'augmentation continue en Asie et de la reprise enregistrée au États-Unis. Du fait de la baisse du niveau de production et de la croissance soutenue de la demande, les stocks mondiaux de céréales à court terme devraient diminuer pour la première fois depuis six ans, entraînant une légère majoration des prix. Globalement, les échanges de céréales devraient s'accroître car l'augmentation de l'offre de maïs pourrait compenser celle en baisse du blé, du riz et des céréales secondaires dans certains pays se classant aux premiers rangs des exportations.

3.2. Principaux éléments des projections

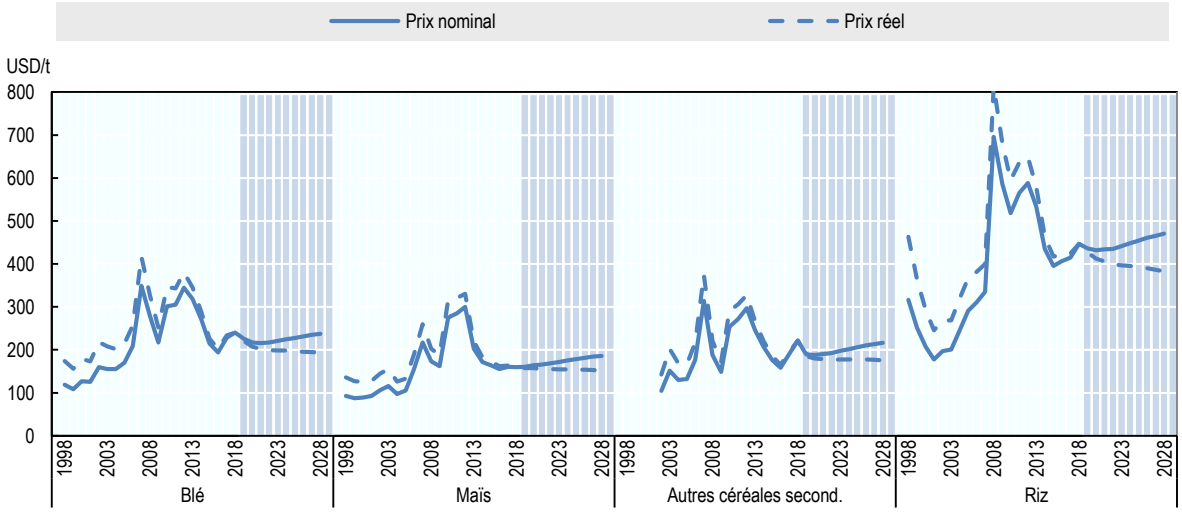
Après plusieurs années de croissance de la production supérieure à celle de la consommation – d'où des stocks importants –, le prix international des céréales sur le court terme devrait se maintenir à un bas niveau (graphique 3.1). Au cours de la période de projection, les prix diminueraient en valeur réelle (mais augmenteraient en valeur nominale) car le volume des stocks et le ralentissement de l'augmentation de la demande de céréales par rapport à la précédente décennie continueront à exercer une pression à la baisse sur les marchés des céréales. La diminution attendue des prix risque d'affecter le revenu des producteurs et d'avoir une incidence sur les choix de culture et les réactions de l'offre.

La production mondiale de céréales devrait s'accroître de 367 Mt – pour atteindre 3 053 Mt en 2028 –, principalement en raison de l'augmentation des rendements. La hausse la plus forte serait enregistrée par le maïs (+181 Mt), puis le blé (+86 Mt), le riz (+66 Mt) et les céréales secondaires (+35 Mt). L'amélioration des variétés de semences continuera à pousser les rendements vers le haut, tandis que l'augmentation du nombre d'exploitations commerciales (en particulier en Afrique et dans la région de la mer Noire) facilitera l'accès aux nouvelles technologies, notamment les machines et les services de vulgarisation. Les exploitations de grande taille pourraient en outre accroître la productivité, plus particulièrement grâce à une utilisation plus efficiente des intrants comme les engrais et les produits agrochimiques. Par voie de conséquence, le rendement mondial des céréales progresserait de 1.1 % par an en moyenne au cours de la période examinée, contre 1.9 % au cours de la précédente décennie. Une légère progression de la superficie totale plantée est prévue, due principalement à l'extension des terres agricoles (Afrique, Fédération de Russie et Amérique latine), aux cultures multiples (Amérique latine) et à la conversion des prairies en terres cultivables (Inde). Ces changements résultent en partie des politiques nationales d'autosuffisance alimentaire.

La consommation mondiale de céréales devrait afficher une augmentation de 382 Mt entre la période de référence et 2028, atteignant 3 036.0 Mt en 2028. À moyen terme, la hausse de la demande globale de céréales devrait être plus modérée qu'au cours de la précédente

décennie car la demande d'aliments pour animaux en République populaire de Chine (ci-après la « Chine ») devrait ralentir. L'usage industriel des céréales – surtout de l'amidon et des biocarburants – enregistrera sans doute une hausse plus modérée. S'agissant de l'alimentation humaine, la consommation par habitant de la plupart des céréales a atteint un niveau de saturation dans le monde entier ; pour autant, la demande en matière d'alimentation humaine devrait être forte sous l'effet de la croissance démographique rapide en Afrique et en Asie, où les céréales de base demeurent les principales composantes de l'alimentation. La consommation de blé devrait s'accroître de 93 Mt par rapport à la période de référence et continuera d'être destinée principalement à l'alimentation humaine. Celle de maïs devrait progresser de 189 Mt en raison du développement du secteur de l'élevage en Chine, dans les Amériques et en Asie du Sud-Est. La consommation humaine de maïs devrait augmenter de 27 Mt, en particulier en Afrique subsaharienne où le maïs blanc est un aliment de base important et où la croissance démographique est rapide. L'utilisation de céréales secondaires devrait augmenter de 32 Mt, avec une hausse de la consommation humaine attendue en Afrique. La consommation mondiale de riz devrait s'accroître de 67 Mt d'ici à 2028 – l'Asie et l'Afrique représentant la majeure partie de cette hausse –, principalement à destination de l'alimentation humaine.

Graphique 3.1. Prix mondiaux des céréales



Note : blé : prix f.a.b. du blé rouge d'hiver de catégorie n° 2, ports des États-Unis ; maïs : prix f.a.b. du maïs jaune de catégorie n° 2, ports des États-Unis ; céréales secondaires : prix f.a.b. de l'orge fourragère, port de Rouen, France ; riz : prix f.a.b. du riz moyen complètement blanchi, port de Bangkok, Thaïlande.
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933964699

À l'horizon 2028, les échanges mondiaux de céréales devraient croître de 76 Mt pour atteindre 503 Mt. La Fédération de Russie rejoint le devant de la scène internationale et s'est inscrite au premier rang des exportateurs de blé ces dernières années, supplantant en 2016 l'Union européenne à la première place. Le pays devrait conserver la première place pendant toute la période examinée, avec 20.3 % des exportations mondiales en 2028. S'agissant du maïs, les États-Unis resteront en tête des exportations, même si leur part de marché évoluera à la baisse à mesure que le Brésil, l'Argentine, l'Ukraine et la Fédération

de Russie occuperont une plus grande place sur les marchés mondiaux de cette céréale. L'Union européenne, l'Australie et les Amériques devraient se maintenir aux premiers rangs des exportations de céréales secondaires (principalement de seigle et de sorgho). Néanmoins, la hausse de leurs exportations sera limitée par les protections commerciales et l'intensification de la concurrence du maïs sur les marchés des aliments pour animaux. En ce qui concerne le riz, les principaux fournisseurs mondiaux resteront l'Inde, la Thaïlande, le Viet Nam et le Pakistan, tandis que le Cambodge et le Myanmar joueront un rôle accru.

Du fait des efforts déployés par la Chine – en particulier pour réduire ses stocks de maïs – les stocks mondiaux de céréales devraient se resserrer au cours de la période de projection. Cela entraînera une baisse du ratio mondial stocks/consommation de céréales, qui passera de 33 % pendant la période de référence à 27 % en 2028. Si ce fléchissement risque de provoquer une hausse des prix, les stocks mondiaux de céréales se maintiendront généralement à un niveau élevé au cours de la période considérée, voire augmenteront en ce qui concerne le blé et les céréales secondaires. La demande en Chine d'aliments pour animaux, ainsi que le niveau global de l'offre intérieure et les effets connexes sur les stocks, constitueront les principales incertitudes durant la période considérée.

3.3. Prix

Le prix international du blé – dont la référence est le prix f.a.b. du blé rouge d'hiver de catégorie n° 2, ports des États-Unis – devrait passer à 241 USD/t en 2018, ce qui représente la deuxième année consécutive de hausse après une tendance à la baisse amorcée en 2013. Avec des prix en termes réels du pétrole supposés faibles (et stationnaires), des prévisions de récolte moyennes et une croissance des exportations modérée, le prix international du blé devrait reculer en termes réels durant la période couverte par les projections, mais légèrement augmenter par rapport à la période de référence, pour atteindre 238 USD/t en 2028 (graphique 3.1).

Le prix international du maïs – dont la référence est le prix f.a.b. du maïs jaune de catégorie n° 2, ports des États-Unis – devrait s'élever en moyenne à 160 USD/t en 2018, soit un niveau inchangé depuis 2017. Bien que les stocks mondiaux de maïs diminuent, les efforts de déstockage de la Chine, les prévisions de baisse des prix de l'énergie et des intrants, ainsi que le ralentissement anticipé de la hausse de la demande des exportations par rapport à la précédente décennie auront pour effet de limiter l'augmentation en termes réels du prix international du maïs. Par conséquent, alors que le prix nominal devrait croître à 186 USD/t d'ici à 2028, cette hausse restera inférieure à l'inflation, ce qui signifie que le prix réel sera en baisse.

S'agissant des céréales secondaires, le prix sur le marché mondial, mesuré par le prix de l'orge fourragère (France, prix f.a.b. Rouen), devrait se hisser à 221 USD/t en 2018, ce qui représente la deuxième année consécutive de hausse après une tendance à la baisse amorcée en 2013. À moyen terme, le prix international des céréales secondaires devrait décroître en termes réels jusqu'à 216 USD/t en 2028, car les mesures de protection des échanges et l'intensification de la concurrence du maïs empêcheront la hausse de la demande d'importations en Chine.

Le prix international du riz (riz moyen complètement blanchi de Thaïlande, f.a.b. Bangkok) est passé à 447 USD/t en 2018, soit le plus haut niveau depuis 2014. Au cours de la période de projection, la demande d'importations de riz en Afrique subsaharienne (qui connaît une croissance démographique rapide) devrait être forte. Cependant, les importantes hausses de

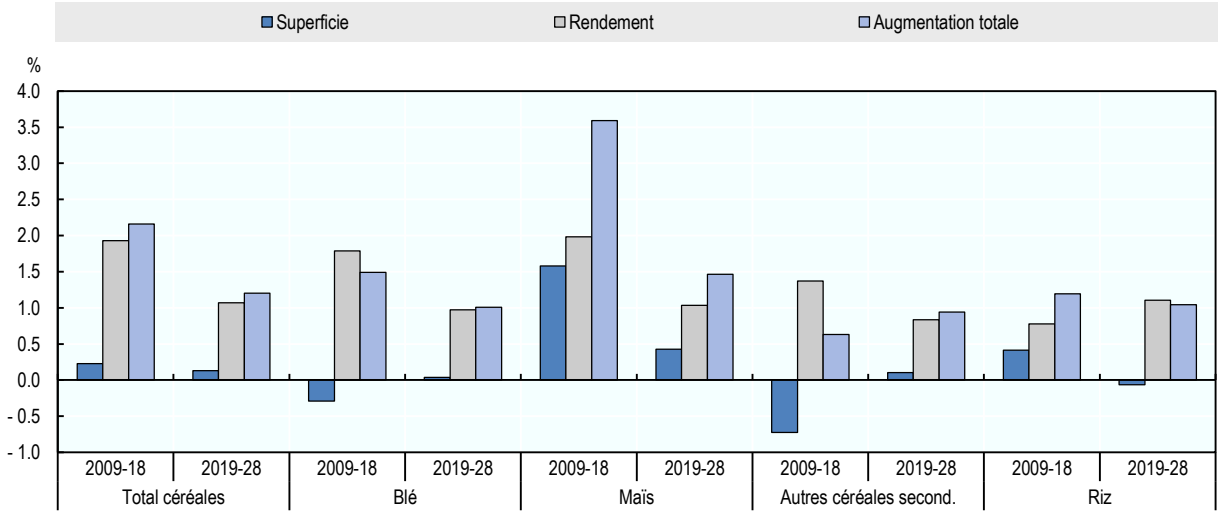
production – favorisées par l'action publique – dans les principaux pays importateurs d'Asie vont sans doute limiter l'augmentation des importations mondiales de riz à moins de la moitié du pourcentage enregistré lors de la précédente décennie. Le prix nominal progressera donc moins que l'inflation, et atteindra 470 USD/t en 2028.

3.4. Production

La production mondiale de céréales devrait croître de 1.2 % par an entre la période de référence et 2028 – où elle s'élèvera à 3 053 Mt –, une grande partie de cette hausse étant due aux rendements accrus (graphique 3.2). Au cours de la période de projection, le rendement moyen des céréales à l'échelle mondiale devrait progresser de 1.1 % par an (contre 1.9 % au cours de la précédente décennie) sous l'effet des progrès de la biotechnologie, des évolutions structurelles (vers des exploitations de plus grande taille), ainsi que de l'amélioration des pratiques agricoles. La superficie totale ne devrait augmenter que légèrement, principalement du fait de l'extension des terres agricoles (Afrique, Europe de l'Est et Amérique latine), des cultures multiples (Amérique latine) et de la conversion des prairies en terres cultivables (Inde). Dans le monde développé, l'augmentation de la superficie affectée aux céréales sera limitée par les restrictions imposées à la conversion de forêts ou de prairies en terres arables, l'urbanisation en cours et la faiblesse des prix des céréales par rapport à d'autres végétaux. La hausse de la production mondiale de céréales devrait avoir lieu majoritairement en Asie, Amérique latine, Afrique et Europe de l'Est (graphique 3.3), où les politiques nationales d'autosuffisance alimentaire encourageront non seulement l'extension des superficies mais aussi la recherche de variétés de semences permettant une augmentation plus rapide des rendements. Par le passé, ces politiques – qui incluaient également des subventions aux intrants, le soutien des prix, des paiements directs, des prêts agricoles, une assurance à taux préférentiel, l'accès à de meilleures variétés de semences et des services de vulgarisation – avaient un certain effet en matière de hausse de la production. Le problème est que leur succès dépendait en grande partie de leur chronologie et de leur mise en œuvre.

La production mondiale de blé devrait augmenter de 86 Mt pour s'établir à 838 Mt d'ici à 2028, soit un rythme plus modéré que celui de la décennie précédente. Dans le monde développé, c'est dans l'Union européenne que la hausse de cette production devrait être la plus forte, avec des rendements élevés, des prix compétitifs et des céréales de qualité. La production de blé devrait s'accroître de 41 Mt à l'horizon 2028 dans les pays développés, et de 45 Mt dans les pays en développement, ce qui représente une augmentation minime de la contribution de ces pays à la production mondiale. L'Inde, qui est le troisième plus gros producteur de blé, verra sa production augmenter de 15.5 Mt d'ici à 2028. Cette hausse est largement due à la politique indienne du prix de soutien minimum, qui garantit aux agriculteurs un revenu stable grâce à un programme d'achats publics. Il est supposé, dans ces *Perspectives*, que les terres irriguées continueront de représenter plus de 95 % de la zone de production. En plus de l'Inde, d'autres pays devraient également enregistrer une forte progression de la production : l'Union européenne (+13 Mt), la Fédération de Russie (+9 Mt), la Chine (+8 Mt) et l'Ukraine (+6 Mt). Dans la Fédération de Russie et en Ukraine, l'accroissement de la production s'explique par l'utilisation de semences hybrides et d'engrais produits domestiquement, les faibles coûts de l'énergie et l'existence de grandes exploitations commerciales.

Graphique 3.2. Taux de croissance mondiaux des superficies récoltées et des rendements pour les céréales



Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933964718

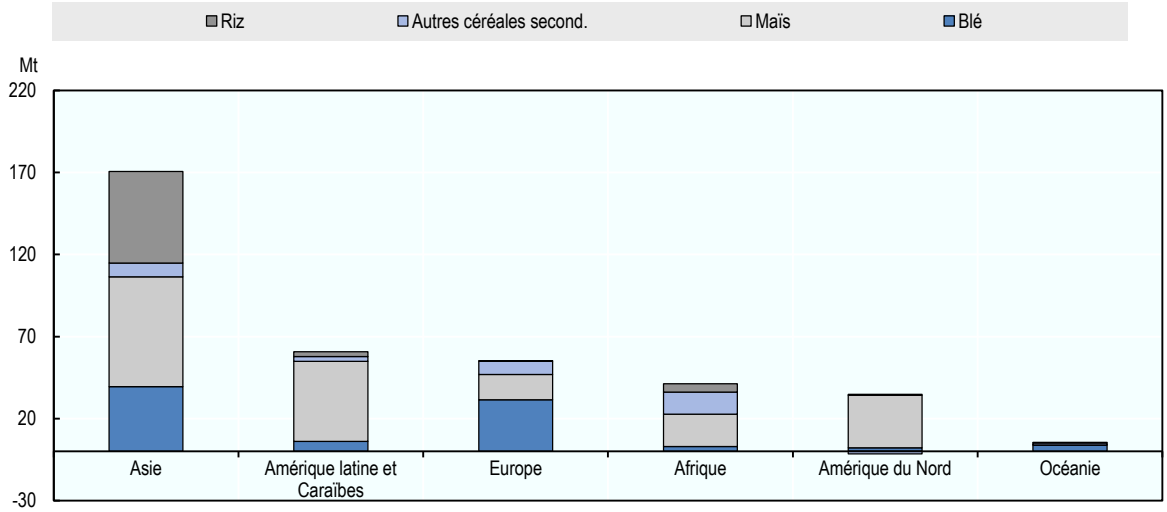
La production mondiale de maïs devrait s'accroître de 183 Mt à 1311 Mt au cours de la prochaine décennie, les plus fortes augmentations étant enregistrées en Chine (+47 Mt), aux États-Unis (+31 Mt), au Brésil (+25 Mt), en Argentine (+17 Mt) et en Ukraine (+6 Mt). Selon les projections, en Chine, la production de cette céréale progressera plus lentement (+2.1 % par an) que durant les dix précédentes années (+4.5 % par an) car les nouvelles mesures prises par les pouvoirs publics en 2016 ont mis fin au soutien des prix du maïs et au programme concomitant d'accumulation des stocks ; ces dispositions ont été remplacées par des subventions agricoles directes et des achats obéissant à la logique du marché. Par conséquent, sur le court terme, la Chine va délaisser la production de maïs pour se tourner vers d'autres céréales comme le soja et le blé, mais elle pourrait revenir au maïs dans quelques années lorsque les stocks seront redescendus à des niveaux plus viables. Aux États-Unis, la superficie plantée en maïs restera stable et l'augmentation de la production sera due surtout à la hausse des rendements. Au Brésil et en Argentine, la production augmentera à la fois du fait de l'extension de la superficie plantée (nouvelles terres agricoles et cultures multiples) et de la hausse de la productivité, toutes deux favorisées par des politiques intérieures incitatives (par exemple des prêts à taux préférentiel) et par la dépréciation des monnaies nationales. En Ukraine, la hausse de la production sera due en grande partie à l'utilisation de variétés indigènes à haut rendement et d'un système de culture pluviale.

La production mondiale d'autres céréales secondaires – comme le sorgho et l'orge – devrait atteindre 325 Mt d'ici à 2028, soit 34 Mt de plus que durant la période de référence. L'Éthiopie devrait représenter 16 % de la hausse de la production mondiale ; sa production d'autres céréales secondaires augmentera de 5 Mt – pour s'établir à 19 Mt à l'horizon 2028 –, le teff et le sorgho représentant la majorité de cette hausse. Une progression similaire est attendue dans l'Union européenne (+5 Mt), suivie par l'Inde, la Turquie et la Chine (+1.9 Mt chacune). Aux États-Unis, la production d'autres céréales secondaires (en

particulier de sorgho) va continuer à diminuer au cours de la période de projection sous l'effet des mesures de protection des échanges et de la suppression des soutiens des prix du maïs en Chine, qui ont entraîné une baisse de la compétitivité du prix des aliments de substitution pour animaux par rapport au maïs. Globalement, la contribution du monde développé à l'augmentation mondiale de la production sera limitée (+9 Mt), en partie à cause d'un ralentissement de la hausse de la demande d'aliments pour animaux et de l'intensification de la concurrence du maïs sur les marchés de l'alimentation animale. En revanche, les gains de production seront importants dans les pays en développement (+25 Mt), en particulier en Afrique où la demande sera en hausse du fait de la croissance démographique et du développement du secteur de l'alimentation animale.

La production mondiale de riz devrait croître de 65 Mt pour se porter à 578 Mt en 2028. Si l'augmentation sera minime dans les pays développés (+1 Mt), elle sera au contraire relativement forte dans les pays en développement (+64 Mt). Pendant la période de projection, la production mondiale supplémentaire sera attribuable en majeure partie à l'Asie, qui contribuera pour 56 Mt à l'augmentation. La progression la plus importante devrait avoir lieu en Inde (+21 Mt), le deuxième plus gros producteur de riz au monde. Ce pays sera suivi par les pays d'Asie les moins avancés (+11 Mt), l'Indonésie (+7.6 Mt), la Chine et le Viet Nam (+4 Mt chacun), et la Thaïlande (+3 Mt).

Graphique 3.3. Contribution régionale à la hausse de la production de céréales, 2016-18 à 2028



Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933964737

En Inde, l'augmentation de la production de riz devrait être forte grâce à la hausse de rendements. Le gouvernement encourage activement l'utilisation de nouvelles variétés de semences et l'extension des systèmes d'irrigation. Il est présumé que cette tendance va se poursuivre, ce qui permettra à ce pays de combler son écart de rendement par rapport aux autres grands producteurs. Le maintien d'un prix de soutien minimum pendant la période de projection devrait inciter à planter du riz. En Chine, premier producteur de riz au monde, la production devrait croître à un rythme plus lent qu'au cours de la précédente décennie,

car l'on anticipe une baisse de la superficie plantée en riz suite aux efforts des pouvoirs publics pour résoudre les problèmes d'excès de l'offre.

En Thaïlande et au Viet Nam, qui sont deux importants fournisseurs de riz, l'augmentation de la production dépendra de l'amélioration des rendements, en supposant que les efforts des pouvoirs publics pour promouvoir une évolution vers des cultures alternatives portent leurs fruits. Toutefois, comme pour d'autres producteurs de riz, les facteurs déterminants seront, outre les aspects liés à l'infrastructure et aux intrants, la structure variétale des plantations et l'utilisation de souches de semences améliorées. Les initiatives visant à promouvoir la production de variétés de meilleure qualité mais à plus faible rendement pourraient avoir des répercussions sur les améliorations futures du taux de productivité dans les deux pays.

Dans les pays développés, la production va stagner ou revenir au niveau de la période de référence en Corée, au Japon et dans l'Union européenne, mais elle va s'accroître aux États-Unis et en Australie – toutefois sans dépasser le niveau record de 2010 dans le premier pays, ni celui de 2001 dans le second. Les pays d'Asie les moins avancés – Myanmar, Cambodge, République démocratique populaire lao et Bangladesh – devraient continuer à accroître leurs niveaux de productivité à mesure qu'ils adopteront des variétés à plus haut rendement et amélioreront leurs pratiques agricoles. Alors que l'on s'attend à une hausse de la production dans de nombreux pays d'Afrique, le potentiel d'augmentation sera limité par le fait que, selon les prévisions, ces pays vont continuer à pratiquer une culture à sec, à utiliser peu d'intrants et à avoir une infrastructure agricole inadaptée.

3.5. Consommation

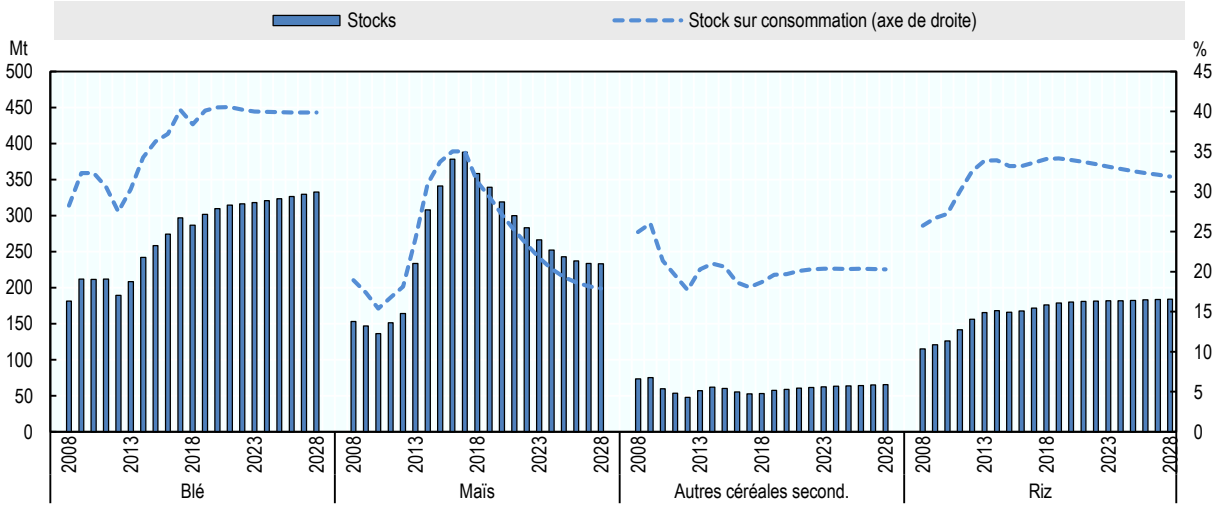
La consommation mondiale de céréales devrait s'accroître de 1.2 % par an au cours de la période de projection. C'est moins que les 2.1 % par an enregistrés lors de la précédente décennie car la demande en Chine, qui représentait 32 % de la hausse de la consommation lors de la période précédente , est anticipée à la baisse et ne devrait représenter que 22 % de la progression prévue. Pendant la période de référence, l'alimentation humaine représentait la plus grosse part de la consommation mondiale de céréales (42 %), suivie par l'alimentation animale (37 %) et l'utilisation industrielle (21 %). Au cours de la période de projection, l'alimentation animale devrait enregistrer une croissance absolue (+156 Mt) supérieure à celle de l'alimentation humaine (+147 Mt), d'où une légère augmentation de sa part dans la consommation totale de céréales à l'horizon 2028. S'agissant de la consommation humaine, l'essentiel de la demande supplémentaire viendra d'Afrique et d'Inde, où les céréales de base demeurent les principales composantes du régime alimentaire, et où la croissance démographique est rapide. Par ailleurs, alors que la consommation moyenne par habitant de céréales a atteint un niveau de saturation à l'échelle mondiale, elle est en forte hausse en Afrique, en particulier en Éthiopie (où la progression est d'environ 20 kg par habitant) et dans les PMA d'Afrique subsaharienne (avec +10 kg par habitant). Dans certaines régions d'Asie, en particulier l'Inde et l'Indonésie, la consommation annuelle de céréales par habitant devrait s'accroître de plus de 5 kg d'ici à 2028. En Amérique latine, la progression serait plus modérée, aux environs de 6 kg sur toute la période de projection.

Pour ce qui est de la consommation animale, la Chine continuera, selon les prévisions, de représenter une part très importante (25 %) de la demande supplémentaire. Toutefois, les Amériques – qui se situent dans les premiers rangs de la production et des exportations de viande – devraient voir leur consommation animale s'accroître considérablement et contribuer pour 17 % à la demande supplémentaire. L'Asie du Sud-Est, le Moyen-Orient,

l'Afrique du Nord et l'Europe de l'Est enregistreront également une augmentation de la consommation animale, sous l'effet de l'extension des secteurs de l'élevage et de la production laitière. Enfin, l'utilisation industrielle des céréales, notamment pour la production d'amidon et de biocarburants, sera en faible hausse car les politiques existantes ne favoriseront sans doute pas une plus forte progression.

La consommation de blé devrait s'accroître de 94 Mt par rapport à la période de référence, et être destinée en grande partie à la consommation humaine. On prévoit que la Chine (+21 Mt), l'Inde (+12 Mt), l'Afrique continentale (+17 Mt) et le Moyen-Orient (+9 Mt) représenteront plus des deux tiers de l'augmentation de la consommation totale en raison de leurs régimes alimentaires à base de blé et de la croissance démographique. La consommation humaine, qui restera stable (environ deux tiers de la consommation totale), représentera 55 % de l'augmentation de la demande totale, la faible progression s'expliquant par la légère baisse de la consommation mondiale par habitant et le rythme modéré de la croissance démographique. La consommation animale devrait elle aussi s'accroître plus modestement (+21 Mt) que pendant la période de référence en raison du ralentissement de la production animale mondiale et de la plus grande compétitivité des produits pour l'alimentation animale à base de maïs. La production mondiale d'éthanol à base de blé devrait augmenter de 3 Mt, sous l'effet des efforts déployés par la Chine pour produire plus d'éthanol. Dans l'Union européenne – qui fut pendant la précédente décennie un gros utilisateur de blé aux fins de la production d'éthanol –, les politiques en matière de biocarburants ne devraient plus favoriser la poursuite de la croissance des biocarburants de première génération. La production mondiale de blé étant globalement plus élevée que sa consommation pendant toute la période de projection, le ratio stocks/consommation à l'échelle mondiale atteindrait 40 % en 2028, soit une progression de 1 point de pourcentage par rapport à la période de référence.

Graphique 3.4. Stocks et ratio stocks/consommation de céréales à l'échelle mondiale



Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

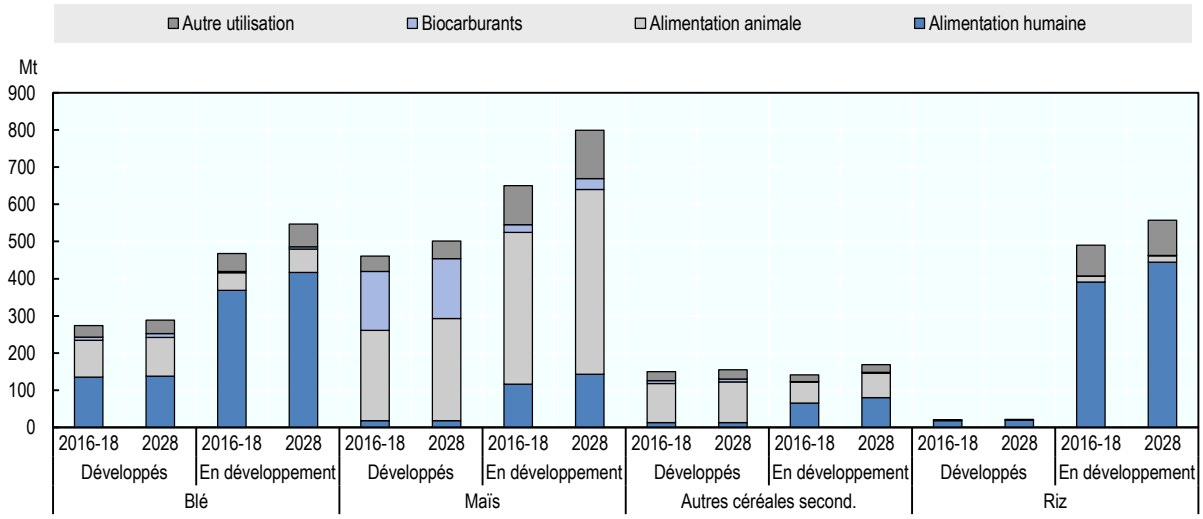
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933964756

La consommation mondiale de maïs devrait augmenter de 189 Mt au cours de la période de projection, soit un peu moins que les 265 Mt de la précédente décennie. Le maïs étant principalement une culture fourragère (à 59 % pendant la période de référence), cette hausse plus faible de sa consommation est liée à l'évolution de la demande d'aliments pour animaux qui, durant la période de projection, se caractérise par une plus grande efficience de la consommation animale et un ralentissement de la croissance de la production animale. Par ailleurs, la hausse de la consommation de maïs pour la production de biocarburant, qui a plus que doublé au cours de la précédente décennie, devrait être limitée car les politiques actuelles en matière de biocarburants n'encourageront sans doute pas les gros producteurs à produire davantage. La consommation animale représente la majeure partie (63 %) de l'augmentation prévue en raison du développement du secteur de l'élevage en Chine, dans les Amériques et en Asie du Sud-Est. La consommation humaine de maïs devrait progresser de 27 Mt, sous l'effet à la fois de la croissance démographique et de l'augmentation de la consommation mondiale par habitant. C'est en Afrique subsaharienne, où le maïs blanc est un aliment de base important et où la croissance démographique est rapide, que la progression de la consommation humaine devrait être la plus forte (+13 Mt).

La Chine a modifié en 2016 sa politique relative au maïs en supprimant le dispositif de soutien des prix du marché qui était en vigueur depuis 2008. Cette modification était motivée par la nécessité de réduire les énormes stocks de maïs (qui, d'ailleurs, se dégradaient), de mettre fin aux pratiques agricoles non viables et de répondre aux préoccupations environnementales. La Chine a donc mis en place une subvention directe sur le maïs et remplacé le programme de stockage par des achats obéissant à la logique du marché. Selon les prévisions, ce changement de politique permettra d'écouler les stocks accumulés par la Chine, et ainsi de revenir à un ratio stocks/consommation plus viable (17 %) à l'horizon 2028. En partant de cette hypothèse, ce ratio passera, au niveau mondial, de 34 % pendant la période de référence à 18 % en 2028 (graphique 3.4).

La consommation mondiale d'autres céréales secondaires devrait augmenter de 32 Mt soit 1 % par an sur la période visée, ce qui est nettement plus rapide que la progression de 0.5 % par an enregistrée lors de la précédente décennie. Une progression similaire est prévue pour la consommation humaine et animale (+14 Mt chacune). La consommation dans les pays développés devrait rester stable en raison d'une hausse plus réduite de la demande d'aliments pour animaux, ce qui veut dire que les pays en développement – en particulier en Afrique – représenteront une part importante de l'augmentation de la consommation (graphique 3.5). La principale raison de la hausse de la consommation dans les pays africains est l'accroissement de la consommation humaine, lui-même dû à une augmentation de la consommation par habitant et une croissance démographique rapide. S'agissant de l'alimentation animale, les pays du Moyen-Orient (en particulier l'Iran et la Turquie) et l'Amérique latine contribueront pour une part importante à la hausse de la consommation du fait du développement des secteurs de l'élevage et de l'aviculture. Dans la mesure où la consommation humaine devrait augmenter davantage que la consommation animale, sa part dans la consommation totale passerait de 27 % environ pendant la période de référence à 29 % en 2028. Par ailleurs, la consommation étant inférieure à la production, le ratio stocks/consommation mondial passerait de 18 % pendant la période de référence à 20 % en 2028.

Graphique 3.5. Consommation de céréales dans les pays développés et en développement



Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933964775

Encadré 3.1. Répercussions économiques des politiques de stockage public du riz en Asie

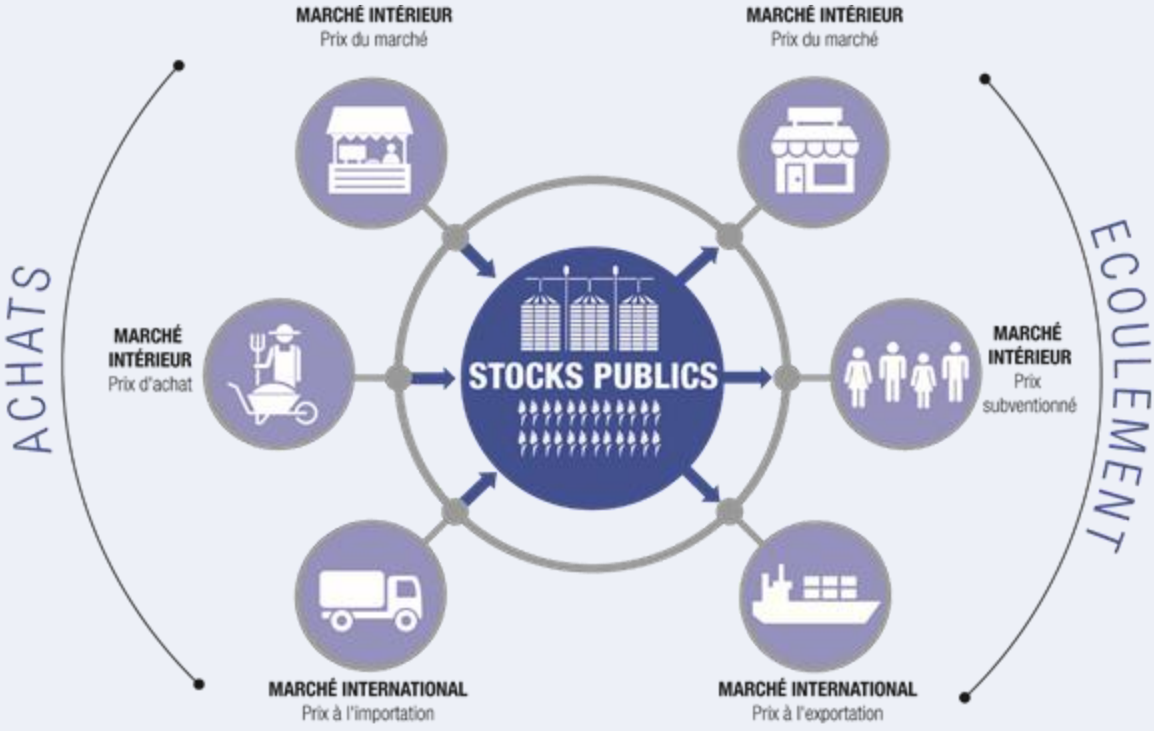
Au cours de la précédente décennie, un certain nombre de pays du monde entier ont eu de plus en plus recours à des programmes de stockage public consistant pour les pouvoirs publics à acheter, stocker et distribuer des produits alimentaires de base. Les objectifs de ces programmes vont de la stabilisation des prix au soutien de programmes de distribution régulière de denrées alimentaires, en passant par l'aide alimentaire temporaire en période de crise. Cela dit, tous ces programmes n'atteignent pas leurs objectifs. La plupart de ceux visant à constituer des « stocks régulateurs » (c'est-à-dire des stocks publics destinés à stabiliser les prix) n'ont pas réussi à réduire la volatilité des prix et certains l'ont même accrue, ce qui signifie que ces programmes – dans lesquels sont injectés des fonds publics – sont mis en place au détriment de politiques plus efficaces (Deuss, 2015 ; World Bank, 2012).

Outre leur efficacité variable, les programmes de stockage public peuvent aussi avoir des effets additionnels imprévus sur les marchés intérieurs et internationaux. De plus, aux effets sur les prix, la production, la consommation et les échanges peuvent s'ajouter des impacts sur les budgets publics et l'activité du secteur privé. L'ampleur de ces impacts dépend non seulement de la taille des programmes, mais aussi de leur fonctionnement, c'est-à-dire des circuits utilisés pour acquérir et écouler les stocks publics (graphique 3.6).

Le rapport intitulé *The Economic Effects of Public Stockholding Policies for Rice in Asia* (OCDE, 2018) compare le fonctionnement des programmes de stockage public du riz dans 8 pays d'Asie – Bangladesh, Chine, Corée, Inde, Indonésie, Japon, Philippines et Thaïlande – et examine leurs effets sur le plan économique. L'analyse simule, en prenant pour référence une situation de maintien des politiques existantes, les impacts sur le moyen terme (2018-2030) de la mise en œuvre d'un programme de stockage public de haut niveau

(scénario « haut ») ou de bas niveau (scénario « bas »). Le niveau des stocks publics équivaut à trois mois de consommation intérieure de riz dans le scénario « haut », et à deux semaines dans le scénario « bas ».

Graphique 3.6. Fonctionnement général des programmes de stockage public



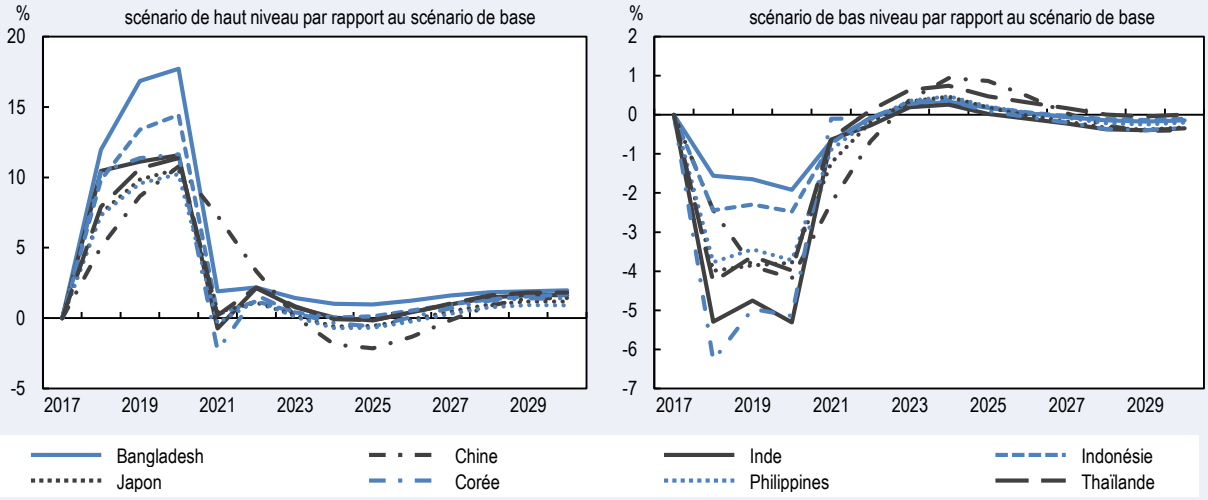
Source : OCDE (2018)..

L'analyse montre que ces programmes peuvent avoir de nombreux effets sur les marchés intérieurs et internationaux : dans le scénario « haut », la disponibilité du riz sur les marchés serait réduite, ce qui entraînerait une hausse des prix intérieurs (graphique 3.7) et mondiaux de cette céréale par rapport à la situation de référence, alors que c'est l'inverse qui se produirait dans le scénario « bas ». Ces effets seraient très prononcés au cours de la période transitoire de trois ans au cours de laquelle des modifications sont apportées aux programmes ; les impacts structurels persisteront toutefois – quoique de moindre intensité – sur le moyen terme. En plus de la modification du niveau des achats (le maintien de stocks élevés nécessite en effet d'acheter des volumes plus importants en continu) et des conséquences sur les prix et la disponibilité à l'échelle nationale et internationale, ces programmes auront une incidence sur les dépenses publiques et le niveau des stocks privés. Dans le scénario « haut » par exemple, les stocks privés seraient plus faibles à moyen terme que dans la situation de référence, car ils seraient mobilisés pour la constitution de stocks publics. La situation serait inverse dans le scénario « bas ».

Un dernier constat de première importance concerne la capacité des stocks publics à protéger les marchés contre les chocs survenant du côté de l'offre. L'analyse montre que si la constitution de stocks publics importants peut au début atténuer l'impact sur les prix et la disponibilité d'une baisse de la production mondiale, des stocks plus faibles favorisent en revanche une reprise plus rapide et le retour à une situation normale. De surcroît, le maintien de stocks publics peu élevés permet de réduire considérablement les dépenses de

l'État, et ainsi de consacrer les fonds correspondants à d'autres stratégies d'atténuation des situations (d'urgence) de pénurie alimentaire.

Graphique 3.7. Pourcentage de variation des prix aux producteurs



Source : Simulations de l'OCDE à l'aide du modèle Aglink-Cosimo de l'OCDE/FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933964794

Que doivent faire les pouvoirs publics ?

Lorsqu'ils envisagent de modifier le niveau des stocks publics, les gouvernements doivent évaluer avec soin non seulement les impacts éventuels à court terme sur le marché, mais aussi les conséquences à moyen terme sur les marchés intérieurs et internationaux. Ils doivent aussi prendre conscience qu'augmenter le niveau des stocks publics a un coût sur le plan budgétaire et peut dissuader le secteur privé de participer à la constitution de ces stocks.

Deuss, A. (2015), « Review of the performance and impacts of recent stockholding policies », in *Issues in Agricultural Trade Policy*, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/9789264233911-5-en
OCDE (2018), *The Economic Effects of Public Stockholding Policies for Rice in Asia*, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/9789264305366-en.
Banque mondiale (2012), *Using Public Food Grain Stocks to Enhance Food Security*, Report N° 71280- GLB, Septembre, 2012.

La consommation mondiale de riz devrait s'accroître de 67 Mt d'ici à 2028. Si l'alimentation humaine directe reste sa principale forme de consommation, le riz reste un aliment de base important en Asie, en Afrique, en Amérique latine et dans les Caraïbes. Selon les prévisions, la consommation totale de riz progressera d'environ 1.1 % par an – contre 1.4 % par an au cours de la précédente décennie –, principalement en raison de la croissance démographique. La hausse attendue de la consommation est presque entièrement attribuable à l'augmentation de la demande alimentaire dans les pays en développement (graphique 3.5), en particulier en Asie (+35 Mt) et en Afrique (+17 Mt). Du fait de la diversification des régimes alimentaires – due à la hausse des revenus –, la consommation de riz par habitant devrait stagner, ou n'augmenter que légèrement, dans la plupart des pays d'Asie, où la majeure partie de la production est consommée au niveau intérieur. La seule exception est l'Inde, où la consommation annuelle par habitant va

s'accroître de 4 kg au cours des dix prochaines années, en partie sous l'effet de la politique sociale du gouvernement visant à améliorer la sécurité alimentaire des ménages défavorisés par la distribution publique de céréales alimentaires. En Afrique, où le riz acquiert une place de plus en plus importante parmi les aliments de base, la consommation par habitant devrait croître plus rapidement (d'environ 5 kg) au cours de la période de projection (tableau 3.1). À l'échelle mondiale, la consommation moyenne de riz par habitant pour l'alimentation humaine devrait augmenter de 1 kg, pour s'établir à 55 kg par an. Avec une augmentation de la consommation de riz légèrement plus rapide que l'offre mondiale, le ratio stocks/consommation mondial va quelque peu diminuer, d'un taux élevé de 34 % pendant la période de référence à 32 % à l'horizon 2028.

Tableau 3.1. Consommation de riz par habitant

KG/personne/an

	2016-18	2028	Taux de croissance (% par an)
Afrique	26.1	30.7	1.26
Asie et Pacifique	77.8	78.7	0.11
Amérique du Nord	12.8	12.9	0.23
Amérique latine et Caraïbes	28.6	28.4	-0.03
Europe	5.8	6.1	0.42

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

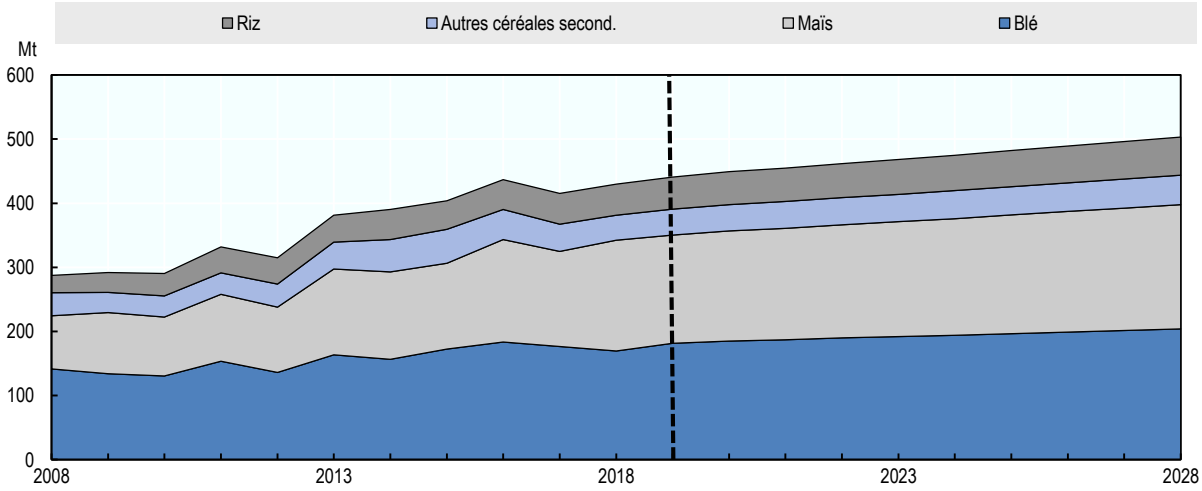
3.6. Échanges

Le commerce mondial de céréales devrait s'accroître de 76 Mt au cours de la période de projection, pour atteindre 503 Mt à l'horizon 2028 (graphique 3.8). En adéquation avec les prévisions de ralentissement de la hausse de la demande, le volume des échanges de céréales progressera de 1.5 %, soit moins que les 5.0 % d'augmentation par an enregistrés lors de la précédente décennie, ce qui portera à environ 16 % la part des échanges dans la consommation mondiale au cours de la période de projection. De manière générale, les Amériques, la région de la mer Noire et l'Australie approvisionneront en céréales les pays situés au sein et en dehors de leurs régions, où la demande croissante de l'alimentation humaine et animale ne peut être satisfaite intérieurement. Cette situation devrait se poursuivre au cours de la prochaine décennie, car la part combinée des cinq principaux exportateurs de céréales devrait rester stable.

Les exportations de blé devraient augmenter de 27 Mt, pour s'établir à 203 Mt d'ici à 2028. La Fédération de Russie a supplanté l'Union européenne au premier rang des exportations en 2016, à la faveur de la compétitivité de ses prix et de sa proximité géographique avec les principaux pays importateurs du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. L'Égypte, qui est le plus gros importateur de blé au monde, a récemment réduit son exigence concernant la teneur en protéines du blé importé, ce qui l'amène à préférer le blé de la mer Noire. Au cours de la précédente décennie, l'offre des principaux pays producteurs de blé de cette région – la Fédération de Russie, le Kazakhstan et l'Ukraine – avait été irrégulière, principalement à cause des fluctuations des rendements. La production s'est toutefois accrue plus vite que la consommation en raison de l'adoption de variétés de semences améliorées. Par voie de conséquence, une hausse de la production est attendue dans ces pays, ce qui entraînera une augmentation de leurs parts dans les exportations mondiales de

blé (graphique 3.9). La Fédération de Russie devrait se maintenir à la première place d'ici à 2028 – avec une part d'environ 20 % dans les exportations mondiales de blé–, suivie par l'Union européenne (15 %), les États-Unis (13 %), le Canada (12 %) et l'Ukraine (11 %). La part des exportations de l'Union européenne augmentera légèrement en raison de la compétitivité des prix de l'UE, de la qualité de ses céréales et de sa proximité avec ses principaux marchés en Afrique et en Asie. Selon les prévisions, les importations de blé vont se répartir plus largement entre un grand nombre de pays, les cinq premiers – Égypte, Indonésie, Algérie, Brésil et Philippines – représentant une part cumulée d'environ 25-27 % au cours de la période de projection.

Graphique 3.8. Volumes des échanges mondiaux de céréales par produit

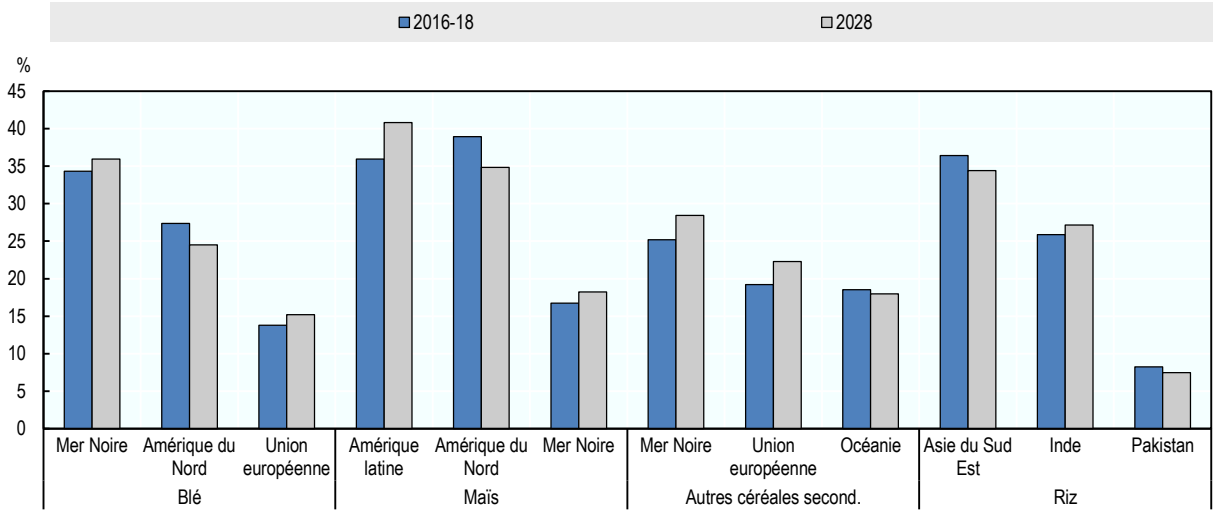


Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933964813

Les exportations de maïs devraient progresser de 33 Mt à 193 Mt en 2028. La part des exportations des cinq principaux exportateurs – États-Unis, Brésil, Ukraine, Argentine et Fédération de Russie – représentent 89 % pendant la période de référence et passeront à 91 % en 2028 sous l'effet de la hausse des quantités exportables au Brésil, en Argentine et en Ukraine. Les États-Unis devraient conserver la première place du classement – avec des exportations en hausse de 5 Mt, se situant donc à 66 Mt à l'horizon 2028 –, mais leur part dans les exportations sera en baisse (de 38 % à 34 %) car les acheteurs d'Asie du Sud-Est manifestent des préférences pour le maïs d'Amérique du Sud en raison de leur perception de son niveau d'humidité et de la dureté du grain. Dans son ensemble, l'Amérique latine devrait voir sa part dans les exportations mondiales passer de 36 % pendant la période de référence à 41 % en 2028 (graphique 3.9), du fait de l'augmentation de la production favorisée par les politiques intérieures (par exemple, des prêts à taux préférentiel) et de la dépréciation des monnaies locales. Selon les prévisions, l'Ukraine et la Fédération de Russie enregistreront une hausse de leurs exportations de maïs, car leur offre augmentera plus vite que la consommation intérieure, entrainant l'écoulement des excédents sur le marché mondial.

Graphique 3.9. Parts des principales régions exportatrices dans les exportations mondiales



Note : La région de la mer Noire comprend la Fédération de Russie, l'Ukraine et le Kazakhstan
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933964832

Pendant la période de référence, les cinq premiers pays importateurs de maïs – Mexique, Union européenne, Japon, Corée et Égypte – représentaient 43 % des importations mondiales. Le Viet Nam, qui enregistre un accroissement de ses importations de maïs depuis 2012, devrait remplacer la Corée au quatrième rang mondial, sous l'impulsion du développement de ses secteurs de l'élevage et de l'aviculture. La Malaisie devrait, du fait du développement continu de son secteur de l'élevage, accroître encore ses importations. En Chine, sous l'effet du changement de politique en 2016 (suppression du dispositif de soutien des prix et du programme de stockage qui y était associé), la hausse de la production de maïs devrait ralentir. À mesure que les stocks diminueront et reviendront à des niveaux plus viables, un resserrement de l'offre devrait favoriser la progression des importations à un niveau proche du contingent tarifaire de 7.2 Mt d'ici à 2028.

Contraint par les mesures de protection des échanges (particulièrement en Chine) et par l'intensification de la concurrence du maïs sur les marchés de l'alimentation animale, le volume des échanges internationaux d'autres céréales secondaires – telles que l'orge et le sorgho – ne devrait s'accroître que de 3 Mt durant la période concernée, contre presque 10 Mt enregistrés pendant la décennie écoulée. Entre 2012 et 2014, les importations par la Chine d'autres céréales secondaires ont augmenté de 2.9 Mt à 20.2 Mt, sous l'influence du prix intérieur élevé du maïs (dans le cadre du dispositif de soutien des prix) et des restrictions commerciales limitées. Depuis lors, la suppression des prix de soutien et l'écoulement qui s'en est suivi des stocks existants de maïs, ainsi que les tarifs douaniers, ont entraîné une baisse des importations d'autres céréales secondaires par la Chine. Pendant la période de référence, les cinq principaux exportateurs – Union européenne, Australie, Ukraine, Canada et États-Unis – représentaient 72 % des exportations mondiales ; ce pourcentage devrait fléchir à 71 % en raison de la baisse des exportations de sorgho par les États-Unis causée par les tarifs douaniers chinois. Par ricochet, la Fédération de Russie remplacera les États-Unis au cinquième rang des exportateurs d'autres céréales secondaires

car son accès privilégié aux marchés d'Iran et des pays d'Asie centrale lui permettra de maintenir le niveau de ses exportations. Contrairement aux importations de maïs et de blé, les importations d'autres céréales secondaires sont beaucoup moins réparties entre les pays. Les cinq principaux importateurs – Chine, Arabie saoudite, République islamique d'Iran, Japon et États-Unis – absorbent 66 % des échanges mondiaux, la Chine en représentant 29 % à elle seule en 2028.

Les échanges mondiaux de riz devraient s'accroître de 2.3 % par an au cours de la période de projection, soit une hausse des volumes échangés de 12 Mt, à 164 Mt en 2028. La part de marché des cinq principaux exportateurs de riz – Inde, Thaïlande, Viet Nam, Pakistan et États-Unis – devrait passer, au cours de la période considérée, de 77 % à 75 %. L'Inde restera le premier exportateur de riz au monde, la demande de ses marchés traditionnels d'Afrique et du Proche-Orient assurant la hausse des exportations. La Thaïlande, dont le riz proposé à l'exportation est toujours majoritairement de qualité supérieure, devrait se maintenir au deuxième rang mondial des exportations. Quant au Viet Nam, l'augmentation prévue de ses exportations sera due en partie aux efforts engagés par le pays pour diversifier la composition variétale de l'offre de riz, qui pourrait entraîner un accroissement de ses livraisons au Moyen-Orient, en Afrique et en Asie de l'Est. Les trois pays susmentionnés pourraient toutefois être confrontés à une concurrence accrue sous l'effet des prévisions de croissance des exportations de riz chinois à destination de l'Afrique, ainsi que de l'importance accrue du Cambodge et du Myanmar en tant que fournisseurs de riz pendant la période de projection. Compte tenu de leurs prix compétitifs et de l'abondance des quantités exportables, les exportations totales de ces pays devraient croître de 4 Mt valeur de la période de référence à 7 Mt en 2028.

La plus forte hausse des importations sera enregistrée dans les pays africains, où la demande – stimulée par l'augmentation de la consommation par habitant et la croissance démographique rapide – devrait dépasser la production. Selon les prévisions, les importations totales dans cette région progresseront de 17 Mt pendant la période de référence à 29 Mt en 2028. Cela porterait la part de l'Afrique dans les importations mondiales de riz de 35 % à 49 %, et la région deviendrait la première destination des flux mondiaux de cette céréale. Le Nigéria, en particulier, devrait plus que doubler ses importations de riz à l'horizon 2028 et atteindre quasiment les mêmes quantités que celles anticipées pour la Chine, qui est le premier importateur de riz au monde. Les PMA d'Afrique subsaharienne enregistreraient une forte hausse de leurs importations, de 8 Mt pendant la période de référence à 14 Mt en 2028. Avec ses réserves abondantes et ses efforts poussés pour lutter contre le trafic de riz via sa frontière méridionale, la Chine devrait assister à une légère baisse de ses importations de riz ; elle restera néanmoins un important débouché commercial de cette céréale pendant la période de projection. Outre la Chine et le Nigéria, les cinq plus gros importateurs de riz sont les Philippines, l'Union européenne et l'Iran, qui représentent globalement quelque 26 % des importations mondiales pendant la période de référence.

S'agissant des Philippines, les prévisions ne tiennent pas compte du remplacement récent des restrictions quantitatives des importations de riz par des droits sur les importations, suite à l'adoption de la loi de la République N° 11203 en février 2019. Les modalités de mise en œuvre de ce texte ne sont en effet pas encore définies, notamment en ce qui concerne le stockage et la distribution publics de riz, ainsi que l'utilisation du fonds de promotion de la compétitivité du riz (doté de 10 milliards PHP) établi par la loi, qui fournira pendant six ans des aides aux producteurs locaux.

La variété Indica représente la majeure partie des échanges mondiaux de riz. La variété Japonica, cultivée sous des climats plus tempérés, représente quelque 13 % de la production mondiale de riz et environ 7 % des échanges. Le Japon, la Corée, l'Égypte et la Turquie produisent et consomment presque exclusivement du riz Japonica ; les prévisions relatives à ces pays représentent donc la projection à moyen terme de cette variété. Les plus gros exportateurs sont les États-Unis, l'Australie, l'Union européenne et la Chine, où le Japonica représente respectivement quelque 21 %, 80 %, 77 % et 35 % de la production de riz. S'agissant des importations, l'Asie du Nord-Est (Japon, Corée et Taipei chinois) reste la principale destination du riz Japonica, suivie par le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, où la demande s'accroît. De plus en plus de PMA interviennent dans le commerce du riz, l'Asie pour les exportations et l'Afrique pour les importations. Il s'agit d'un cas unique dans lequel un groupe de PMA devrait contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire de PMA situés dans une autre région.

3.7. Principales questions et incertitudes

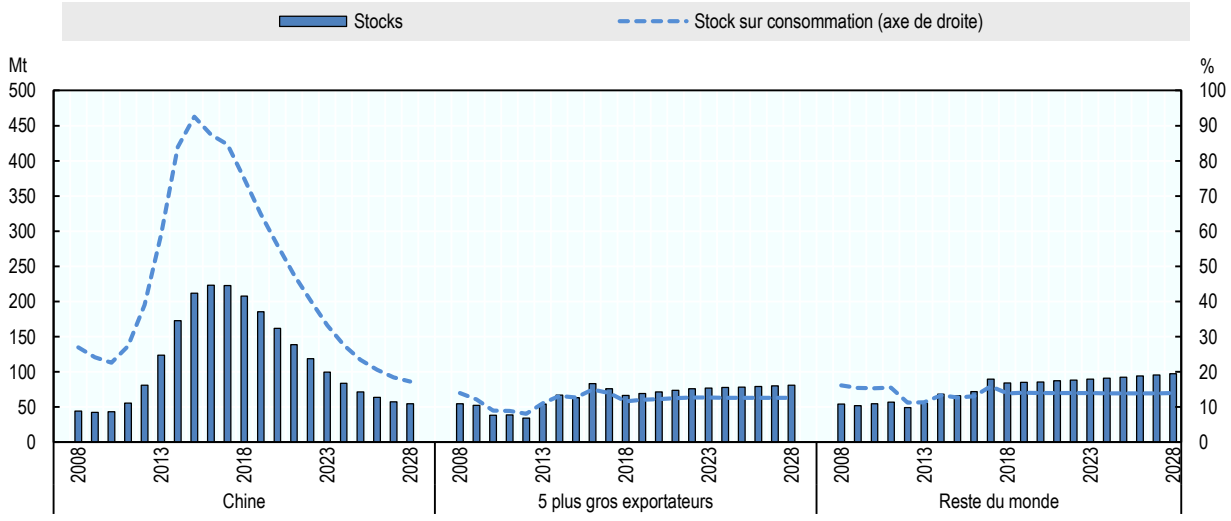
Bien que les hypothèses climatiques donnent lieu à des perspectives de production positives pour les principales régions céréalières, les ravageurs, les maladies des végétaux et les aléas météorologiques accentués par le changement climatique pourraient entraîner une plus grande volatilité des rendements des cultures, avec des conséquences sur l'offre et les prix au niveau mondial. Les variations historiques du rendement des cultures ont été plus marquées en Australie, au Kazakhstan, dans la Fédération de Russie et en Ukraine. Les rendements des cultures en Amérique du Sud – notamment en Argentine, au Brésil, au Paraguay et en Uruguay – affichent également une variabilité élevée. Ces dernières années, la participation accrue de la région de la mer Noire aux marchés mondiaux des céréales a atténué certains des risques associés à l'insuffisance des récoltes dans les principaux pays exportateurs. L'augmentation continue de sa participation aux exportations pendant la prochaine décennie pourrait réduire les risques de volatilité des rendements dans certaines régions. Par ailleurs, la survenue de maladies (comme celle causée par la chenille légionnaire d'automne) dans les grands pays producteurs et exportateurs pourrait avoir un impact considérable sur les marchés mondiaux.

Le développement futur des marchés mondiaux du maïs et du blé est encore incertain car les principaux pays exportateurs d'Amérique du Sud pourraient connaître une hausse sensible des prix due à la supposée dépréciation de leurs taux de change. Dans cette région, les prix internationaux exprimés en dollars pourraient chuter, et les producteurs et sociétés d'export pourraient bénéficier d'une majoration des prix – due à l'affaiblissement de leur monnaie nationale – qui stimulerait la production. L'incertitude des taux de change dans la région pourrait avoir une incidence sur la production et les quantités exportables.

La demande d'aliments pour animaux en Chine, ainsi que le niveau global de l'offre intérieure et les effets connexes sur les stocks, constitueront les principales incertitudes durant la période considérée. On ne dispose aujourd'hui d'aucun état exhaustif et officiel de l'équilibre du marché dans ce pays. S'appuyant sur le troisième recensement agricole national datant de 2018, les autorités chinoises ont revu leurs estimations de la production végétale, avec une nette évolution de la production de maïs (+266 Mt) au cours des dix dernières années. En revanche, aucun chiffre n'est fourni concernant l'alimentation animale ou les stocks. Le scénario de référence actuel utilise les estimations du ministère de l'Agriculture des États-Unis, dans lesquelles la production supplémentaire est répartie entre les estimations précédentes des stocks et de la consommation animale. Pour autant, malgré cette révision, la production de maïs en Chine est en baisse depuis trois ans sous l'effet du

changement de politique introduit en 2016 – qui a remplacé le dispositif de soutien des prix du marché par un programme de subvention directe pour le maïs. On suppose que cette nouvelle disposition entraînera, au cours de la période de projection, un écoulement des stocks accumulés par la Chine (graphique 3.10). Toutefois, si le niveau des stocks descend en fait très en dessous des estimations actuelles, il est possible que la Chine devienne un gros importateur de maïs et ait par conséquent une grande influence sur les évolutions futures des marchés mondiaux des céréales. De surcroît, les récents changements intervenus dans la mise en œuvre du soutien aux producteurs de riz pourraient avoir une incidence sur les décisions de production, ce qui entraînerait l'écoulement des stocks de cette céréale. L'ampleur de cet écoulement est difficile à déterminer et pourrait différer de la tendance supposée dans ces *Perspectives*.

Graphique 3.10. Stocks et ratio stocks/consommation de maïs à l'échelle mondiale



Principaux exportateurs (2016-2018) : États-Unis, Brésil, Argentine, Ukraine et Fédération de Russie
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933964851

Les prix des céréales pourraient être affectés par la possibilité d'un nouveau ralentissement de la croissance économique des économies à croissance rapide et par une baisse des prix de l'énergie induite par l'utilisation de nouvelles sources d'énergie et les nouvelles technologies d'extraction. En outre, le renforcement des critères de sécurité alimentaire et de durabilité dans la réforme des politiques relatives aux biocarburants et dans leur élaboration (Union européenne, Brésil ou États-Unis) peut aussi avoir des effets sur la demande de céréales.

Le contexte du commerce international des céréales est marqué par une incertitude croissante qui risque d'avoir une incidence sur les flux commerciaux. Outre la protection des échanges, le règlement des différends en cours (par exemple entre les États-Unis et la Chine) et la perspective de nouveaux accords commerciaux au niveau régional pourront avoir d'importantes répercussions sur l'évolution future des marchés de céréales.

Chapitre 4. Oléagineux et produits oléagineux

Ce chapitre décrit la situation des marchés et présente les projections à moyen terme relatives aux marchés mondiaux des oléagineux sur la période 2019-28. Il passe en revue les évolutions prévues en termes de prix, de production, de consommation et d'échanges pour le soja, les autres oléagineux, les tourteaux protéiques et les huiles végétales, et examine en conclusion les principaux risques et incertitudes susceptibles d'avoir une incidence sur les marchés mondiaux des oléagineux dans les dix années à venir.

4.1. Situation du marché

Les prix moyens des huiles végétales ont confirmé leur tendance à la baisse en 2018 et ont atteint leur niveau le plus faible depuis dix ans. Les prix des tourteaux oléagineux et des semences ont quant à eux augmenté durant le premier semestre de 2018 avant d'enregistrer un recul semblable quoique moins spectaculaire. Les stocks importants dont disposent les principaux pays exportateurs ainsi que les incertitudes qui planent sur les marchés en raison des discussions commerciales entre les États-Unis et la République populaire de Chine (ci-après dénommée « la Chine ») ont pesé sur l'évolution des prix.

La production mondiale de soja a progressé en 2018 sous l'effet de récoltes exceptionnelles aux États-Unis et au Brésil, qui ont permis d'alimenter les stocks. La demande de tourteaux protéiques s'est essoufflée compte tenu des mesures de rétorsion douanière que la Chine a décidé d'appliquer aux exportations de soja américaines et de la réduction de la part des tourteaux protéiques dans les rations alimentaires des animaux qui s'est ensuivie. En Chine, la peste porcine africaine a continué de sévir dans le secteur de l'élevage, d'où un recul de la demande d'aliments pour animaux. Par ailleurs, les pouvoirs publics se sont récemment positionnés en faveur de la réduction de la part minimale de protéines dans les rations alimentaires des animaux, qui avait été proposée par l'une des principales associations professionnelles du secteur.

Le secteur des huiles végétales a été marqué par un ralentissement des échanges mondiaux qui reflète essentiellement une diminution des importations indiennes d'huile alimentaire en 2018. Cette situation tient à l'accroissement de la production interne d'oléagineux couplée au relèvement des droits de douane. Plusieurs pays ont également accru leur capacité de trituration et donc augmenté leurs importations de semences au détriment de leurs achats d'huile et de tourteaux. En conséquence, les exportations des principaux producteurs d'huiles végétales, tels que l'Indonésie et la Malaisie, ont moins progressé que la moyenne, ce qui a entraîné une augmentation des stocks et un recul des prix. Pour toutes ces raisons, l'Indonésie a relevé le niveau des obligations d'incorporation de biodiesel, entraînant une hausse de la consommation intérieure d'huile de palme, qui est passée de 3.5 millions de litres en 2017 à 5.1 millions de litres en 2018.

4.2. Principaux éléments des projections

La production mondiale de soja devrait continuer de progresser de 1.6 % par an au cours de la période de projection, l'extension des superficies exploitées étant à l'origine de 53 % de cette croissance à l'échelle mondiale. Avec une production intérieure qui atteindra 144 Mt d'ici à 2028, le Brésil deviendra le premier producteur mondial et détrônera les États-Unis, dont la production devrait s'établir à 121 Mt à l'horizon 2028. La production d'autres oléagineux augmentera de 1.4 % par an au cours de la décennie à venir, à un rythme plus modéré que durant les dix années précédentes, sous l'effet d'un ralentissement de la demande d'huile de colza en tant que matière première pour la production de biodiesel européen. Le soja et les autres oléagineux resteront pour l'essentiel triturés pour produire des tourteaux et de l'huile ; ces utilisations augmentant plus vite que les autres, notamment la consommation alimentaire ou animale directe de soja, d'arachide ou de tournesol. Dans l'ensemble, la trituration devrait absorber 91 % de la production mondiale de soja et 87 % de la production mondiale d'autres oléagineux en 2028.

L'huile végétale comprend l'huile obtenue par trituration de graines de soja et d'autres oléagineux (55 % de la production mondiale environ), l'huile de palme (35 %) et l'huile de palmiste, de coco et de coton. Bien que les superficies en palmiers à huile matures

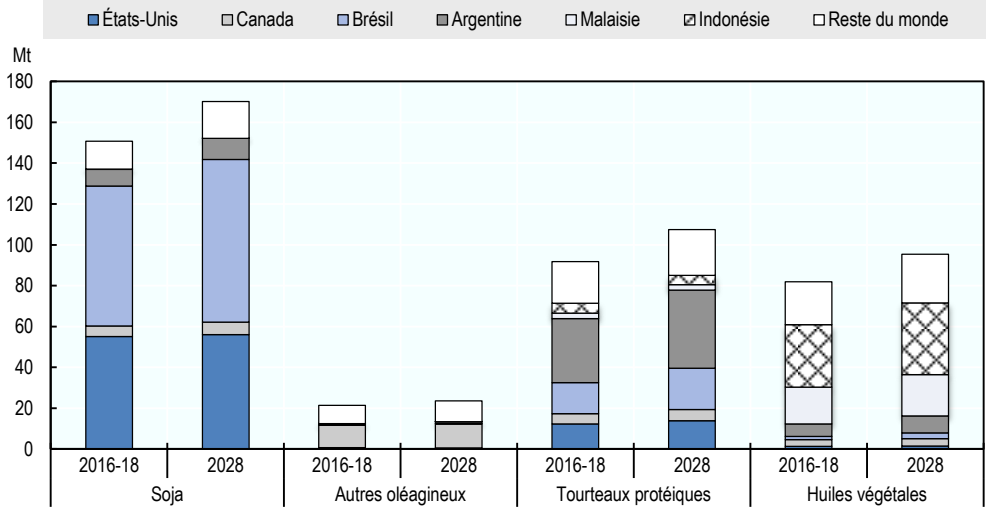
s'étendent plus lentement, la production devrait progresser sensiblement en Indonésie (4.6 Mt) et en Malaisie (2.3 Mt). Cependant, le relèvement de l'obligation d'incorporation du biodiesel en Indonésie fera pression sur les approvisionnements en huile végétale à moyen terme. La demande mondiale d'huile végétale progressera de 28 Mt d'ici à 2028, ce qui va probablement contribuer à puiser dans les stocks et à faire augmenter les prix durant la période de projection.

Les tourteaux de soja représentent la majeure partie de la production et de la consommation de tourteaux protéiques. Comparé à la décennie passée, leur utilisation devrait moins progresser (1.5 % par an contre 4.1 % par an) en raison d'une croissance plus lente de la production mondiale de porc et de volaille, ainsi que par les efforts déployés par la Chine pour abaisser la part des tourteaux protéiques intégrée aux rations alimentaires animales. De ce fait, la consommation chinoise de tourteaux protéiques devrait croître légèrement moins vite que celle de la production animale.

Les huiles végétales figurent parmi les produits agricoles les plus échangés sur les marchés internationaux (40 %). L'Indonésie et la Malaisie, les deux premiers producteurs mondiaux d'huile de palme – la principale huile végétale – continueront de dominer les échanges (graphique 4.1) en exportant plus de 70 % de leur production combinée, qui représente à elle seule près de 60 % des exportations mondiales.

Les échanges mondiaux de soja, dominés par les Amériques, devraient voir leur croissance ralentir considérablement au cours de la prochaine décennie. Cette évolution est directement liée au rythme d'augmentation des tonnages de soja importés en Chine afin d'y être transformés, qui devrait faiblir. Parallèlement, le Brésil va renforcer sa place de premier exportateur de soja.

Graphique 4.1. Exportations d'oléagineux et de produits oléagineux par région



Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

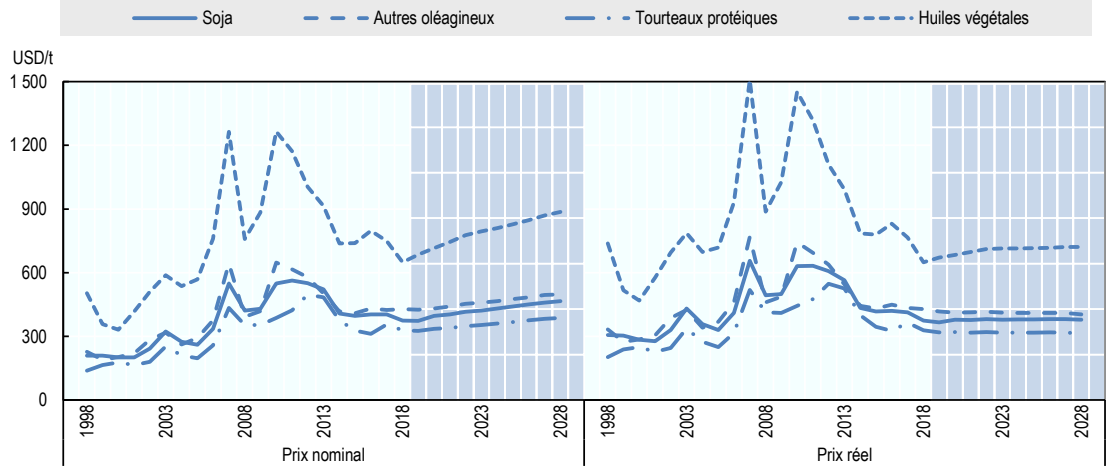
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933964870

Le développement de la production et des exportations américaines et brésiliennes de soja dépendra de l'issue des négociations commerciales en cours entre la Chine et les États-Unis. La marge de progression de la production d'huile de palme en Indonésie et en Malaisie reposera de plus en plus sur les activités de replantation et d'accompagnement en vue d'améliorer les rendements (et non sur l'augmentation des superficies), qui ont pêché par manque de dynamisme ces dernières années compte tenu de la faible rentabilité du secteur, de l'ampleur limitée des programmes publics de replantation menés en Indonésie, et de la hausse du coût de la main d'œuvre en Malaisie. Les préoccupations liées à la durabilité pèsent également sur la production d'huile de palme étant donné que dans les pays développés, la demande privilégie les huiles non liées à la déforestation et cherche à ce que l'huile végétale utilisée pour produire du biodiesel et, de plus en plus, les huiles végétales alimentaires, soient certifiées durables.

4.3. Prix

Le prix réel des huiles végétales, en baisse depuis treize ans, devrait amorcer un mouvement à la hausse. Les prix devraient se rétablir à la faveur de l'augmentation de la demande mondiale d'huile végétale destinée aux industries alimentaire et oléochimique, ainsi que de l'émergence récente d'une demande intérieure d'huile végétale comme matière première pour la production de biodiesel dans certains pays, comme l'Indonésie, qui vont être amenés à puiser dans des stocks dont le niveau n'avait pas été aussi élevé depuis dix ans. Parallèlement, les contraintes de production auxquelles sont confrontés les grands pays producteurs d'huile de palme empêcheront toute progression importante de l'offre au cours de la prochaine décennie, ce qui renforcera la tendance haussière des prix réels.

Graphique 4.2. Évolution des prix mondiaux des oléagineux



Note : soja, États-Unis, prix CAF (coût, assurance et frêt) Rotterdam ; autres oléagineux, colza, Europe, prix CAF Hambourg ; tourteaux protéiques, prix moyen pondéré à la production de tourteaux de soja, de tournesol et de colza, port européen ; huile végétale, prix moyen pondéré à la production d'huile de palme, de soja, de tournesol et de colza, port européen. Les prix réels sont les prix mondiaux nominaux corrigés des effets de l'inflation par le déflateur du PIB des États-Unis (2018 = 1).
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr .

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933964889

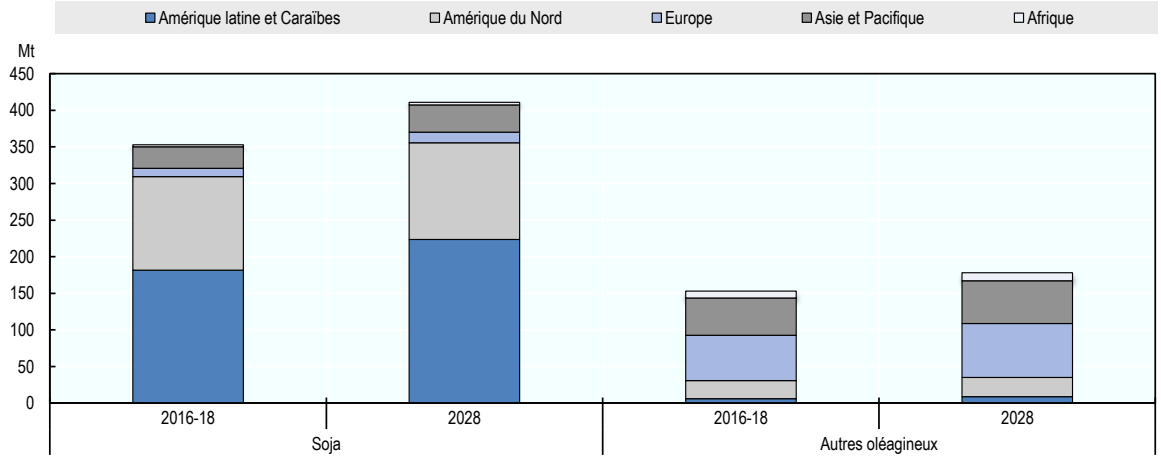
Les prix réels du soja, des autres oléagineux et des tourteaux protéiques reculeront légèrement car la demande devrait progresser un peu moins vite que l'offre mondiale. Ils demeureront néanmoins supérieurs au plus bas niveau relevé par le passé (graphique 4.2). À moyen terme, les prix des oléagineux et des produits oléagineux devraient augmenter en valeur nominale, sans toutefois atteindre les précédents records enregistrés.

4.4. Production d'oléagineux

D'après les projections, la production de soja devrait croître de 1.6 % par an, contre 4.4 % par an au cours de la dernière décennie. La production d'autres graines oléagineuses (colza, tournesol et arachide) progressera moins vite que celle de soja, au rythme de 1.4 % par an, contre 3.1 % par an ces dix dernières années. Elle devra son augmentation avant tout à l'amélioration des rendements, qui explique 64 % de la production supplémentaire, contre 46 % dans le cas du soja.

Le Brésil et les États-Unis produisent à peu près la même quantité de soja (environ 120 Mt en 2016-18), mais durant la décennie à venir, le Brésil devrait connaître un taux de croissance annuel supérieur à celui des États-Unis (1.8 % contre 1.2 %) parce qu'il pourra accroître ses superficies exploitées, essentiellement via l'intensification des cultures et la double culture du soja et du maïs. De plus, à supposer que la Chine maintienne ses mesures de rétorsion à l'encontre du soja américain, le soja brésilien bénéficiera d'un avantage concurrentiel sur le premier marché d'importation au monde. Dans l'ensemble, la production de soja devrait continuer de croître fortement en Amérique latine, l'Argentine et le Paraguay produisant 62 Mt et 13 Mt en 2028 (graphique 4.3). Après avoir fléchi ces dix dernières années, la production chinoise devrait repartir à la hausse, en raison notamment d'une baisse du soutien des pouvoirs publics à la culture des céréales. Enfin, la production devrait également s'accroître en Inde, en Fédération de Russie, en Ukraine et au Canada.

Graphique 4.3. Production d'oléagineux par région



Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933964908

Les plus grands producteurs d'autres oléagineux sont la Chine (colza et arachide surtout) et l'Union européenne (colza et tournesol surtout), dont la production devrait ressortir à 32 Mt et 30 Mt respectivement en 2028. Ces deux pôles de production devraient toutefois connaître une croissance limitée (de 1 % par an en Chine et de 0.6 % par an dans l'Union européenne) car les céréales s'échangent à des prix attractifs qui engendreront une concurrence rude pour accéder à des terres arables dont la superficie totale stagne, voire recule. Autre grand producteur et principal exportateur de Colza, le Canada devrait voir sa production augmenter de 1.2 % par an. En revanche, la production d'autres graines oléagineuses devrait s'élever plus vite en Ukraine et en Fédération de Russie, en raison du développement du secteur agricole dans la région de la mer Noire. En Inde, elle progressera plus rapidement au cours des dix prochaines années, étant donné que les pouvoirs publics continuent de soutenir la production pour répondre à la demande intérieure d'huiles végétales et de tourteaux protéiques.

Les stocks de soja ne devraient pas changer, entraînant un recul du ratio stocks/consommation à l'échelle mondiale, de 12.3 % en 2016-18 à 10.7 % en 2028. Compte tenu de la tendance générale à la concentration progressive de la production dans quelques grands pays, la baisse de ce ratio pourrait favoriser la volatilité des prix.

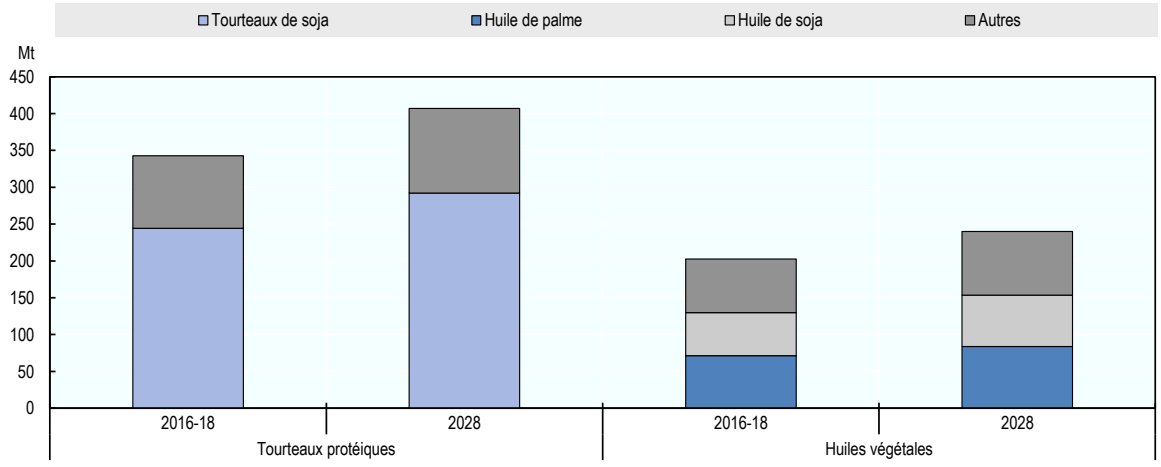
4.5. Trituration d'oléagineux et production d'huiles végétales et de tourteaux protéiques

À l'échelle mondiale, le soja et les autres oléagineux sont pour l'essentiel triturés pour produire des tourteaux et de l'huile. La demande de graines destinées à la trituration augmentera plus vite que la demande relative à d'autres usages, à savoir la consommation directe de soja, d'arachides et de graines de tournesol, ainsi que l'utilisation directe du soja dans l'alimentation animale. Dans l'ensemble, la trituration absorbera 90 % de la production mondiale de soja et 86 % de la production mondiale d'autres oléagineux en 2028. La situation géographique des activités de trituration dépend de nombreux facteurs : frais de transport, politiques commerciales, tolérance vis-à-vis des cultures transgéniques, coûts de transformation (main d'œuvre, énergie, etc.) et infrastructures (ports, routes, etc.).

En valeur absolue, la trituration du soja progresse de 61 Mt pendant la période considérée, soit bien moins que les 111 Mt enregistrées les dix années précédentes. La Chine, qui devrait produire 19 Mt supplémentaires de soja trituré, comptera pour environ 31 % de la hausse du volume de trituration dans le monde, en recourant essentiellement à du soja importé. Certes important, ce niveau de croissance relevé en Chine est bien plus faible qu'au cours de la dernière décennie. En volume, la trituration des autres oléagineux devrait suivre l'augmentation de la production et s'effectuer à plus faible distance des sites de production que ce qui est observé pour le soja. Par conséquent, la proportion d'autres oléagineux exportés sera bien plus faible que celle du soja.

La production mondiale d'huile végétale est tributaire d'une part de la trituration d'oléagineux et d'autre part de la production de plantes oléagineuses tropicales pérennes, notamment de palmiers à huile. À l'échelle mondiale, la production d'huile de palme a connu une croissance plus vive que celle des autres huiles au cours de la décennie écoulée. Toutefois, sa position devrait s'affaiblir légèrement sur la période de projection (graphique 4.4). Elle se concentre en Indonésie et en Malaisie, qui représentent à elles seules plus d'un tiers de la production d'huiles végétales dans le monde.

Graphique 4.4. Production de tourteaux protéiques et d'huile végétale par variété



Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933964927

La production d'huile de palme indonésienne devrait croître de 1.8 % par an durant la période de projection, contre 6.9 % par an au cours de la décennie passée. Le durcissement des politiques environnementales adoptées par les grands pays importateurs d'huile de palme et les normes de production agricole durable (dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030), devraient ralentir l'expansion des surfaces plantées en palmiers à huile en Malaisie et en Indonésie. Cela signifie que la croissance de la production tiendra de plus en plus aux gains de productivité, et notamment à l'accélération des activités de replantation. La production d'huile de palme progresse plus vite dans d'autres pays, où elle part il est vrai d'un niveau fort bas et alimente essentiellement les marchés intérieurs ou régionaux. Par exemple, la Thaïlande, la Colombie et le Nigéria devraient produire 2.9 Mt, 2.0 Mt et 1.2 Mt respectivement à l'horizon 2028. Dans certains pays d'Amérique centrale, une production de niche se développe en étant d'emblée assortie de certifications de durabilité reconnues à l'échelle mondiale, ce qui pourrait permettre à cette région, à terme, de se positionner sur les marchés d'exportation. Au niveau mondial, l'offre d'huile de palme devrait s'accroître de 1.8 % par an.

En plus de l'huile de palme et de celle extraite de la trituration d'oléagineux analysées ci-dessus, l'huile végétale comprend aussi l'huile de palmiste, de noix de coco et de coton. L'huile de palmiste est produite parallèlement à l'huile de palme et épouse donc la tendance de cette dernière. L'huile de coco est produite principalement aux Philippines, en Indonésie et dans les îles océaniennes. L'huile de palmiste et l'huile de coco sont largement utilisées dans le secteur industriel et la production grandissante d'huile de palme est désormais dominée par l'huile de palmiste. L'huile de coton est un sous-produit du coton, dont la production est essentiellement concentrée en Inde, aux États-Unis, au Pakistan et en Chine. Globalement, la production d'huile végétale devrait croître de 1.7 % par an dans le monde, soit un rythme plus soutenu que pour la plupart des autres produits étudiés dans la présente édition des *Perspectives*.

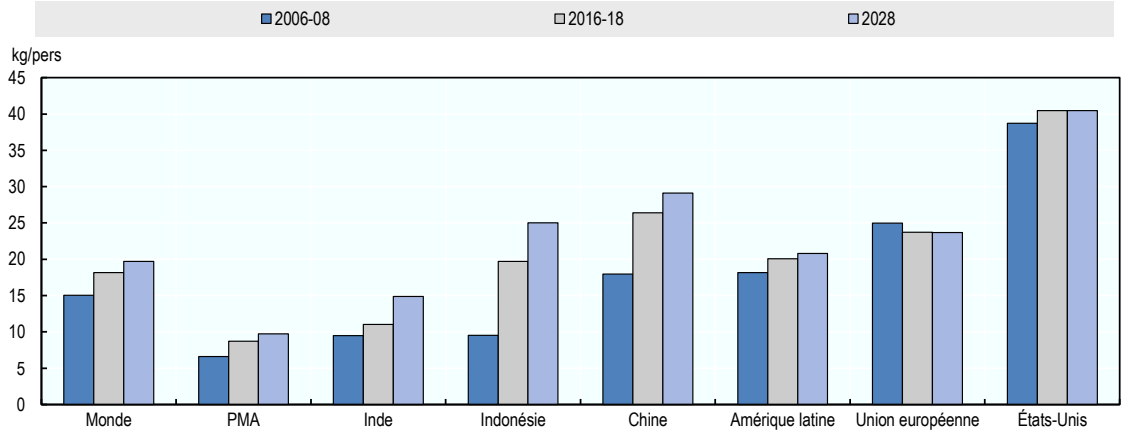
La production mondiale de tourteaux protéiques devrait augmenter de 1.6 % par an pour atteindre 400 Mt à l'horizon 2028. Le tourteau de soja arrive en tête dans ce domaine, puisqu'il représente plus des deux tiers de la production mondiale de tourteaux protéiques (graphique 4.4). Cette dernière se concentre dans un nombre restreint de pays. Selon les projections, l'Argentine, le Brésil, la Chine, les États-Unis, l'Inde et l'Union européenne réaliseront 75 % de la production mondiale en 2028. En Chine et dans l'Union européenne, la production de tourteaux est effectuée principalement à partir de graines oléagineuses importées, en majeure partie du soja provenant du Brésil et des États-Unis.

4.6. Consommation d'huile végétale

La consommation d'huile végétale alimentaire par habitant devrait s'accroître de 0.9 % par an, ce qui est bien inférieur aux 2 % annuels relevés en 2009-18. En Chine (30 kg par habitant) et au Brésil (24 kg par habitant), la disponibilité de l'huile végétale alimentaire va atteindre des niveaux comparables à ceux observés dans les pays développés, dans lesquels la croissance de la consommation se stabilisera à 27 kg par habitant, moyennant une hausse annuelle de 0.4 % (graphique 4.5).

L'Inde, deuxième consommateur et premier importateur d'huile végétale dans le monde, devrait conserver une croissance annuelle de 3.1 % de la consommation par habitant, et atteindre 15 kg par habitant en 2028. Cette forte augmentation résultera à la fois d'une production intérieure plus abondante due à l'intensification des cultures d'oléagineux, et d'une nouvelle hausse des importations, principalement d'huile de palme d'origine indonésienne et malaisienne. Dans les pays les moins avancés (PMA), l'apport d'huile végétale par habitant devrait augmenter de 1.2 % par an pour atteindre 10 kg par habitant à l'horizon 2028.

Graphique 4.5. Quantité d'huile végétale alimentaire disponible par habitant dans les principaux pays

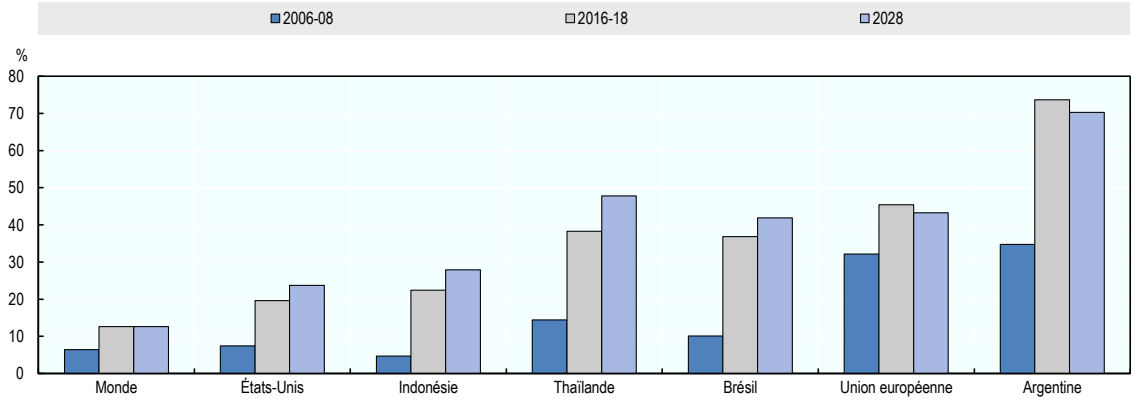


Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933964946

Le volume d'huile végétale destiné à la production de biodiesel restera identique ces dix prochaines années, alors qu'une augmentation de 8.5 % par an avait été enregistrée au cours de la décennie précédente, avec l'entrée en vigueur des politiques de soutien aux biocarburants. De manière générale, les objectifs nationaux de taux d'incorporation de biodiesel devraient moins progresser que par le passé. Par ailleurs, la part des résidus d'huile, du suif et d'autres matières premières utilisées dans la fabrication du biodiesel grandit en raison de certaines mesures (voir chapitre 9 pour plus de précisions sur les biocarburants). En Argentine, la filière du biodiesel devrait rester tournée vers les exportations (plus de la moitié de la production est exportée). Le volume d'huile végétale destiné à l'industrie argentine des biocarburants devrait s'élever à 3.2 Mt d'ici à 2028, ce qui correspond à 75 % de la consommation intérieure du produit (graphique 4.6). La production de biodiesel a grimpé en flèche en Indonésie, au Brésil et en Thaïlande ces dix dernières années, mais le mouvement devrait s'essouffler dans la décennie à venir en étant toutefois plus rapide que la croissance de la demande globale d'huile végétale alimentaire, du fait notamment de mesures de soutien visant à stimuler la consommation intérieure de biodiesel.

Graphique 4.6. Proportion des huiles végétales utilisées dans la production de biodiesel



Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933964965

4.7. Consommation de tourteaux protéiques

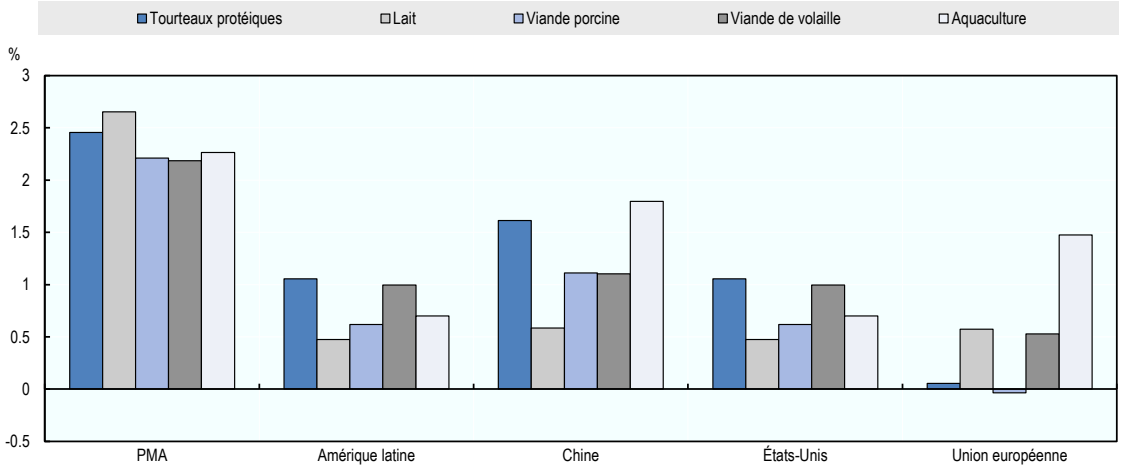
La consommation de tourteaux protéiques devrait continuer d'augmenter de 1.6 % par an, soit une allure bien plus modeste que le rythme annuel de 4.2 % des dix années précédentes. Cette croissance est étroitement liée à celle de la demande d'aliments pour animaux, car les tourteaux protéiques sont exclusivement utilisés à cette fin. Le lien entre production animale et consommation de tourteaux protéiques varie selon le degré de développement économique de chaque pays, les agriculteurs à faibles revenus se concentrant sur une production de subsistance tandis que la production industrielle est devenue la règle dans les pays à plus forts revenus (graphique 4.7).

Étant donné que les pays en développement se tournent vers des modes de production faisant davantage appel aux aliments pour animaux, la croissance de la consommation de tourteaux protéiques tend à dépasser celle de la production animale. Dans les PMA, où les

tourteaux protéiques sont encore très peu employés, l'intensification de l'élevage devrait se poursuivre, caractérisée par un recours plus systématique aux aliments industriels pour animaux. La quantité de tourteaux protéiques utilisée par unité de production animale devrait considérablement augmenter, entraînant une croissance rapide de la demande totale de ces pays. Dans des pays tels que les États-Unis ou les États membres de l'Union européenne, où l'essentiel de la production animale s'appuie sur les aliments composés, la consommation de tourteaux protéiques devrait progresser à un rythme semblable à celui de la production animale.

En Chine, la croissance de la consommation de tourteaux protéiques devrait reculer, passant de 6.3 % par an au cours de la décennie écoulée à 1.6 % par an. La hausse de la demande d'aliments composés pour animaux devrait se tasser en raison du ralentissement de la croissance de la production animale et de la part déjà importante que représente la production d'aliments composés. En outre, la part des tourteaux protéiques dans la consommation totale d'aliments pour animaux a bondi au cours de la décennie écoulée et dépasse nettement celle observée aux États-Unis et dans l'Union européenne. Pour remédier à cela, le gouvernement chinois s'est récemment positionné en faveur de la réduction de la part minimale de protéines dans les rations alimentaires des animaux, qui avait été proposée par l'une des principales associations professionnelles du secteur.

Graphique 4.7. Croissance annuelle moyenne de la consommation de tourteaux protéiques et de la production animale (2019-28)



Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933964984

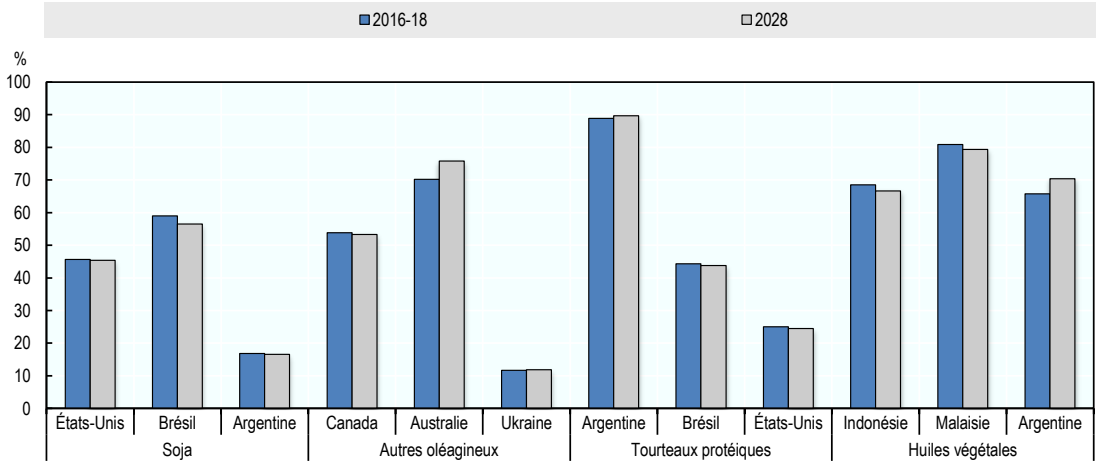
4.8. Échanges

Plus de 40 % de la production mondiale de soja fait l'objet d'échanges internationaux, ce qui est beaucoup par rapport aux autres produits agricoles. Comparé à la décennie précédente, l'essor des échanges mondiaux devrait ralentir considérablement durant la période examinée. Cette évolution est directement liée à au fléchissement anticipé du volume de trituration de soja en Chine.

Les importations chinoises de soja devraient augmenter de 1.5 % par an pour atteindre environ 113 Mt en 2028 et représenter les deux tiers environ des importations mondiales. Les exportations de soja proviennent pour l'essentiel des Amériques ; à eux trois, les États-Unis, le Brésil et l'Argentine devraient fournir 87 % des volumes exportés en 2028. Les États-Unis, qui étaient de longue date le premier exportateur mondial de soja, ont été détrônés par le Brésil, qui voit ses capacités d'exportation croître de façon soutenue. Selon les projections, ce pays réalisera 42 % des exportations mondiales de soja à l'horizon 2028. Cette évolution s'explique par les 25 % de droits de douane supplémentaires que la Chine impose au soja importé des États-Unis. Cette mesure devrait continuer de s'appliquer tout au long de la période de projection.

La part de la production faisant l'objet d'échanges internationaux est bien plus modeste pour les autres oléagineux que pour le soja, puisqu'elle représente quelque 14 % de la production mondiale. Les grands pays exportateurs sont le Canada, l'Australie et l'Ukraine, qui réaliseront plus de 75 % des exportations mondiales à l'horizon 2028. Au Canada et en Australie, plus de la moitié des autres oléagineux (colza) produits sont exportés (graphique 4.8).

Graphique 4.8. Part des exportations dans la production totale d'oléagineux et de produits oléagineux des trois plus gros pays exportateurs



Note : ce graphique ne fait apparaître que la part des produits exportés directement, sans tenir compte des exportations de produits transformés, ce qui augmenterait les valeurs.
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933965003

Les exportations d'huile végétale, qui représentent 41 % de la production mondiale, restent dominées par quelques pays. L'Indonésie et la Malaisie continueront d'assurer près des deux tiers des exportations totales au cours de la période considérée. L'Argentine devrait devenir le troisième exportateur mondial (d'huile de soja, principalement), avec une part d'environ 7.9 % des exportations mondiales d'huile végétale en 2028. Dans ces trois pays, les exportations absorberont plus des deux tiers de la production intérieure d'huile végétale. Toutefois, cette proportion devrait diminuer légèrement en Indonésie et en Malaisie, la consommation destinée à l'alimentation, à l'oléochimie et aux biocarburants en particulier

étant appelée à croître plus vite que les exportations. L'Inde devrait voir ses importations continuer de progresser au rythme soutenu de 3.7 % par an pour atteindre 22 Mt en 2028, soit environ un quart des importations mondiales d'huile végétale.

Durant la période de projection, la croissance des échanges mondiaux de tourteaux protéiques devrait s'établir autour de 1.5 % par an, contre 3.6 % par an au cours de la décennie passée ; la part de la production mondiale faisant l'objet d'échanges devrait par ailleurs baisser. Cette diminution s'explique par la concentration attendue de la croissance mondiale de la production de viande dans les principaux pays transformateurs d'oléagineux, où la consommation de tourteaux protéiques produits localement s'intensifiera, entraînant une timide augmentation des échanges.

L'Argentine demeurera le premier exportateur de tourteaux car elle est le seul grand producteur à privilégier sans équivoque les exportations. Le plus grand importateur de tourteaux est l'Union européenne, avec un volume prévu quasi stationnaire de 28.1 Mt en 2028. L'Asie, et plus particulièrement le Viet Nam, le Pakistan et la Thaïlande, absorberont plus de la moitié des 18 Mt des importations supplémentaires de tourteaux protéiques. La capacité de trituration de ces pays ne pourra vraisemblablement plus répondre à la demande de tourteaux protéiques, d'où la nécessité pour le secteur de l'élevage de se tourner vers l'importation d'aliments pour animaux pour satisfaire ses besoins.

4.9. Principales questions et incertitudes

Les incertitudes communes à la plupart des produits de base (conjoncture macroéconomique, cours du pétrole brut, conditions météorologiques) s'appliquent aussi aux oléagineux et produits oléagineux. La production étant concentrée dans quelques régions du monde, les variations météorologiques ont un impact plus important sur la filière des oléagineux et de l'huile de palme que sur d'autres grandes cultures.

L'essor de la production de soja aux États-Unis et au Brésil dépendra de l'issue des négociations commerciales en cours entre la Chine et les États-Unis, qui pourrait encourager le Brésil à accroître ses superficies cultivées pour répondre à la demande chinoise et pousser les États-Unis à abandonner une partie de ses cultures de soja au profit du maïs. L'évolution de ces négociations pourrait également influencer la demande d'autres oléagineux produits ailleurs dans le monde, les effets de substitution et le volume des importations chinoises de tourteaux et d'huiles.

Les inquiétudes des consommateurs concernant le soja sont liées au fait qu'une grande part de la production est obtenue avec des semences transgéniques. Dans l'Union européenne en particulier, les dispositifs de certification des produits animaux fondés sur une alimentation garantie sans produits génétiquement modifiés prennent de l'ampleur et pourraient entraîner une réorientation de la demande d'aliments pour animaux vers d'autres sources de protéines. Les préoccupations environnementales se font également plus pressantes, notamment pour ce qui concerne le lien potentiel entre la déforestation et l'essor de la production de soja au Brésil et en Argentine. Ces inquiétudes ont amené le secteur privé à privilégier les terres déjà défrichées pour agrandir les superficies cultivées. En cas de succès, ces initiatives volontaires devraient dissuader les producteurs de soja de défricher de nouvelles terres pour pouvoir mener leurs activités.

La marge de progression de la production d'huile de palme en Indonésie et en Malaisie reposera de plus en plus sur les activités de replantation et d'accompagnement en vue d'améliorer les rendements (et non sur l'augmentation des superficies), qui ont pêché par

manque de dynamisme ces dernières années compte tenu de la faible rentabilité du secteur, de l'ampleur limitée des programmes publics de replantation menés en Indonésie, et de la hausse du coût de la main d'œuvre en Malaisie. Les préoccupations liées à la durabilité pèsent également sur la production d'huile de palme étant donné que dans les pays développés, la demande privilégie les huiles non liées à la déforestation et cherche à ce que l'huile végétale utilisée pour produire du biodiesel et, de plus en plus, les huiles végétales alimentaires soient certifiées durables.

Les dispositifs de certification, l'étiquetage des produits et la législation environnementale pourraient freiner l'extension des superficies consacrées au palmier à huile dans les grands pays producteurs et porter un coup aux achats opérés par les principaux importateurs, ce qui finirait par peser sur l'offre. Ces préoccupations font obstacle à la poursuite de l'agrandissement des plantations de palmiers à huile et aux exportations d'huile de palme par la Malaisie et l'Indonésie.

La demande d'huile végétale en tant que matière première entrant dans la fabrication de biodiesel se stabilise, après une croissance rapide depuis l'année 2000 qui s'explique par les politiques menées dans un certain nombre de pays. Aux États-Unis, dans l'Union européenne et en Indonésie, ces mesures sont source d'incertitudes pour le secteur des huiles végétales, étant donné qu'environ 12 % de l'huile végétale produite mondialement est destinée à la production de biodiesel. Au sein de l'Union européenne, les réformes et l'émergence des biocarburants de deuxième génération vont probablement permettre de ne plus recourir aux matières premières alimentaires En Indonésie, rien ne permet d'affirmer avec certitude que l'obligation d'incorporation de 30 % du biodiesel pourra être atteinte, compte tenu des contraintes qu'elle va imposer en termes d'approvisionnement à moyen terme. L'augmentation des prix du pétrole, dont dépend la rentabilité du biodiesel, demeure par ailleurs source de profondes incertitudes pour le secteur des huiles végétales.

Les tourteaux protéiques rivalisent en partie avec d'autres produits dans la production d'aliments composés et sont, à ce titre, sensibles à toute variation des prix des céréales. En outre, de nouvelles habitudes d'alimentation des animaux – en particulier des bovins – peuvent modifier la demande de tourteaux protéiques. En Chine, les ajustements apportés actuellement aux prix intérieurs des céréales, par exemple, auront des retentissements sur la composition des aliments composés produits par le pays, qui contiennent pour l'heure davantage de tourteaux protéiques que dans les pays développés et dans les autres grandes économies émergentes.

Chapitre 5. Sucre

Ce chapitre décrit la situation des marchés et présente les projections à moyen terme relatives aux marchés mondiaux du sucre sur la période 2019-28. Il passe en revue les évolutions prévues en termes de prix, de production, de consommation et d'échanges pour le sucre de betterave, le sucre de canne, le sucre, la mélasse et l'isoglucose, et examine en conclusion les principaux risques et incertitudes susceptibles d'avoir une incidence sur les marchés mondiaux du sucre dans les dix années à venir.

5.1. Situation du marché

Après une production record durant la campagne 2017 (octobre 2017-septembre 2018), un excédent plus modeste est prévu pour 2018. Cette contraction s'explique essentiellement par de mauvaises conditions météorologiques, qui ont eu des retombées négatives sur les rendements de grands pays producteurs, tels que l'Inde, la Thaïlande et l'Europe. Cela fait deux ans que l'Inde a pris au Brésil son titre de premier producteur mondial de sucre. Malgré une hausse de sa production, la République populaire de Chine (ci-après la « Chine ») reste un importateur de sucre important.

Malgré le ralentissement récent de la demande, dû au fléchissement de la croissance démographique mondiale et aux inquiétudes croissantes concernant les effets sur la santé d'un apport excessif de sucre, la consommation de sucre continue de croître à vive allure dans les nombreux pays en développement où elle atteint un niveau relativement faible par habitant. Les stocks de sucre augmentent en Inde, en raison de récoltes exceptionnelles, tandis que l'on observe une tendance au déstockage dans l'Union européenne et aux États-Unis, ce qui entraîne une stabilisation relative du ratio mondial stocks/consommation.

Les prix mondiaux du sucre sont restés relativement bas pendant une bonne partie de la campagne 2017, renouant avec leur niveau d'il y a une dizaine d'années, en raison d'une offre pléthorique. Les prix auraient même continué à baisser si le Brésil n'avait pas réorienté une partie de sa production de canne vers la fabrication d'éthanol. Quoi qu'il en soit, plusieurs pays exportateurs de sucre, comme l'Inde, le Mexique ou l'Australie, ont vu leurs prix à l'exportation augmenter pendant une grande partie de l'année 2018 en raison de l'appréciation du dollar des États-Unis.

5.2. Principaux éléments des projections

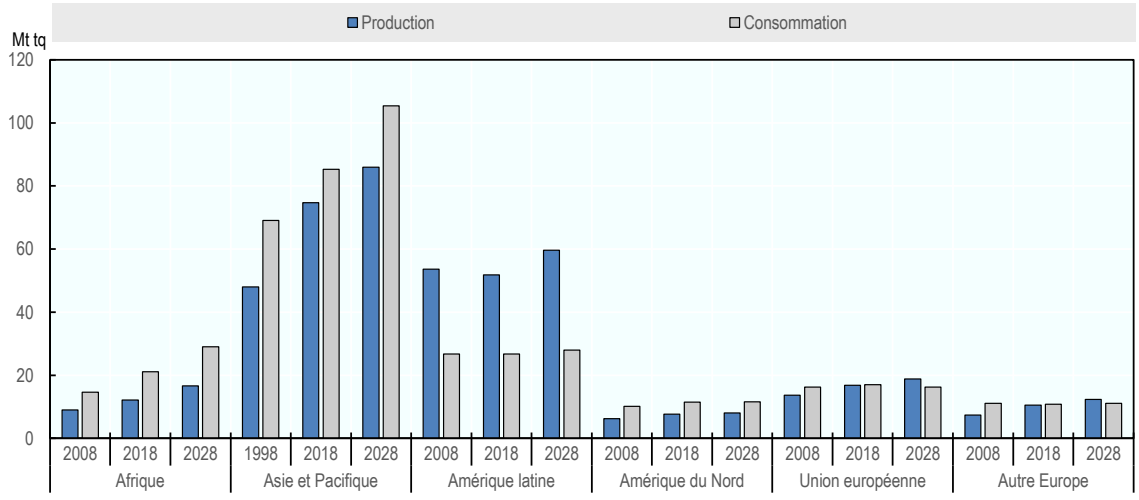
Leur niveau de départ étant relativement bas, les prix réels du sucre brut et du sucre blanc, libellés en USD, devraient se redresser au cours de ces quatre prochaines années avant de redescendre légèrement pour revenir à 285 USD/t en 2028. Dans l'hypothèse d'un prix du pétrole constant, la production de sucre, une activité fortement mécanisée, devrait voir sa rentabilité baisser au fil du temps. En valeur nominale et en dollars des États-Unis, les prix devraient suivre une tendance légèrement ascendante (+1.3 % par an en moyenne). La surcote du sucre blanc (différence entre les prix du sucre blanc et du sucre brut) sur la campagne 2018 (70 USD/t en valeur nominale) devrait s'accentuer légèrement pour atteindre 88 USD/t pendant la période de projection, mais rester inférieure à la moyenne des dix dernières années (93 USD/t).

Dans l'hypothèse de conditions météorologiques normales, la production de canne à sucre et de betterave sucrière devrait continuer à se développer, en raison d'une rentabilité plus élevée que celle d'autres cultures et des mesures de soutien à la production d'éthanol issu du sucre ou de cultures sucrières. La canne à sucre, qui est principalement cultivée dans des pays tropicaux et subtropicaux d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes, restera la principale culture sucrière, assurant environ 86 % de la production. Son rendement devrait augmenter plus vite que celui de la betterave à sucre, avec une extension des surfaces du même ordre pour les deux cultures.

Ces dix prochaines années, la production mondiale de sucre devrait augmenter de 14 %, passant de 178 Mt au cours de la période de référence (septembre 2016-octobre 2019) à 207 Mt en 2028, cette hausse étant imputable pour 85 % aux pays en développement. Compte tenu des hypothèses économiques qui sous-tendent les projections, le sucre exporté

par le Brésil reste à un prix suffisamment attractif pour entraîner des gains de productivité sur l'ensemble de la chaîne de valeur. La filière sucre devrait être de plus en plus en concurrence avec la filière éthanol, qui utilise aussi de la canne à sucre, malgré un prix du pétrole relativement bas, car le programme Renovabio (adopté en décembre 2017) soutiendra la production d'éthanol ces dix prochaines années. Le Brésil devrait reprendre à l'Inde la place de premier producteur mondial de sucre qu'elle lui a récemment ravie pendant deux campagnes, avec à peine plus d'un sixième de la production mondiale (contre un quart il y a dix ans). Par comparaison avec la période de référence, le niveau de la production augmentera surtout en Inde (+5.7 Mt), en Thaïlande (+3.0 Mt), en Chine (+2.9 Mt) et au Brésil (+2.5 Mt). Globalement, par rapport à la décennie passée, le taux de croissance annuel moyen de la production devrait diminuer légèrement, en particulier dans les pays de l'OCDE et dans les principaux pays producteurs d'Asie.

Graphique 5.1. Offre et demande de sucre, par région



Note : les chiffres sont exprimés en base tel quel (tq).
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933965022

La demande mondiale de sucre devrait atteindre 203 Mt en 2028, soit 32 Mt de plus que durant la période de référence, sous l'effet principalement de la hausse de la consommation en Asie, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Mesurée par habitant, toutefois, on prévoit qu'elle ralentira dans ces régions et dans les grands pays consommateurs. La consommation du principal édulcorant calorique de substitution, l'isoglucose, devrait augmenter de 1.6 Mt pour s'établir à 15 Mt en 2028. Le sucre et l'isoglucose continueront de représenter respectivement 80 % et 10 % du marché de l'édulcorant. Dans plusieurs pays développés et certains pays en développement (Afrique du Sud, Brésil, Égypte, Mexique, Paraguay, Turquie), la consommation de sucre atteint un niveau préoccupant du point de vue sanitaire (obésité, diabète et autres problèmes de santé), entraînant un certain nombre de mesures, dont l'instauration de taxes sur les édulcorants très caloriques (sucre et isoglucose). Ces taxes pourraient être plus efficaces si elles s'intègrent à une stratégie plus large de santé publique, qui passe par des politiques encourageant l'équilibre alimentaire et l'exercice physique. Quoi qu'il en soit, parce qu'ils gagnent à accroître les recettes

fiscales, les pouvoirs publics ont commencé à mettre en place ces nouveaux dispositifs depuis quelques années, y compris en Asie.

L'évolution de l'action publique dans le monde et les accords bilatéraux de libre-échange devraient susciter une nouvelle dynamique dans les échanges mondiaux. On prévoit ainsi que le Brésil continuera de dominer le commerce mondial du sucre et que sa part de marché, en baisse depuis quelques années, remontera au début des années 2020. Toutefois, la Thaïlande devrait rester un concurrent important sur les marchés en pleine expansion d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Asie. Les tensions commerciales entre grands exportateurs resteront d'actualité, tandis que l'OMC continuera probablement d'être saisie pour des litiges portant sur des subventions ou d'autres formes de soutien.

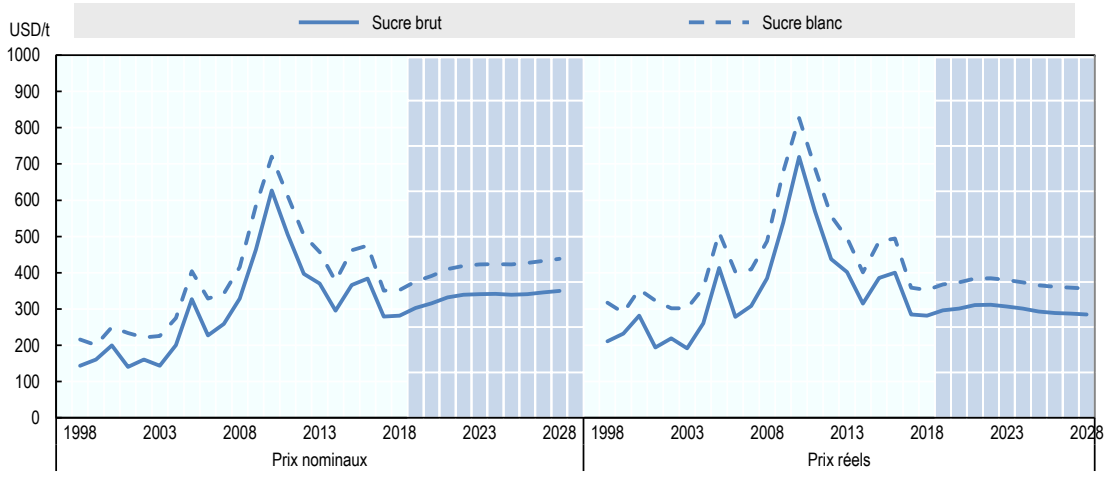
5.3. Prix

En termes réels, les prix du sucre sont bas au début de la période couverte par les *Perspectives*, proches des niveaux planchers observés durant les campagnes 2006, 2014 et 2017, où les récoltes avaient été exceptionnelles. Ils devraient se redresser légèrement durant quatre ans environ, portés par une production qui repart progressivement, puis redescendre sur le reste de la période, revenant à leur niveau actuel en 2028. Cette tendance à la baisse s'explique par le ralentissement prévu de la demande au cours des dix prochaines années, y compris dans les pays où la consommation par habitant est inférieure à la moyenne mondiale, et par une offre abondante. Les stocks ne devraient pas beaucoup augmenter, laissant ainsi le ratio stocks/consommation revenir progressivement sous la barre des 48 %, sa moyenne à long terme.

Ces dix prochaines années, le prix moyen du sucre devrait être inférieur en valeur réelle à sa moyenne des 20 dernières années, mais supérieur à celle-ci en valeur nominale. À l'horizon 2028, le prix mondial en valeur nominale devrait s'établir à 350 USD/t (15.9 cts/lb) pour le sucre brut et à 438 USD/t (19.9 cts/lb) pour le sucre blanc (graphique 5.2). La surcote du sucre blanc est faible actuellement du fait de l'accroissement des livraisons de l'Union européenne et de l'augmentation des capacités de raffinage des pays du Moyen-Orient et de l'Algérie. Elle devrait se raffermir progressivement pour atteindre 88 USD/t en valeur nominale à la fin de la période de projection.

L'abandon progressif de mesures de soutien qui faussent les échanges dans certains pays essentiels devrait contribuer à atténuer les fluctuations annuelles du prix du sucre. Du côté de l'offre, l'Union européenne a supprimé son système de quotas de sucre en octobre 2017, tandis que le contingent de production et les mécanismes de soutien des prix de la Thaïlande ont été éliminés à la fin de 2017. L'accord sur le sucre entre les États-Unis et le Mexique qui a été renégocié en juin 2017 a apporté une certaine stabilité au marché. Quoi qu'il en soit, les programmes d'aide aux exportations de sucre (comme ceux qui existent en Inde ou au Pakistan) ont des effets négatifs non négligeables sur les prix. Les réformes du côté de la demande semblent avoir moins d'impact sur les prix, car les changements de comportements des consommateurs produisent rarement des effets immédiats. En règle générale, il s'agit de l'instauration de taxes sur les boissons sucrées avec des édulcorants caloriques, qui visent à lutter contre l'obésité et autres problèmes de santé. Il en existe déjà dans plusieurs pays.

Graphique 5.2. Évolution des prix mondiaux du sucre



Note : prix du sucre brut : Intercontinental Exchange, contrat n°11 à l'échéance la plus proche ; prix du sucre raffiné, Euronext Liffe, contrat n°407, Londres. Les prix réels sont les prix nominaux corrigés du déflateur du PIB des États-Unis.
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933965041

5.4. Production

La culture sucrière devrait se développer dans de nombreuses régions du monde, étant donné les possibilités de permutation entre sucre et éthanol qu'elle offre aux sucreries, selon la rémunération respective de ces deux productions. La canne à sucre représente environ 86 % des cultures sucrières et la betterave à sucre, le reste. La canne à sucre est une plante vivace que l'on cultive principalement dans les régions tropicales et subtropicales. Les mêmes plants peuvent être récoltés plusieurs années de suite, mais la baisse des rendements au fil des récoltes rend la substitution plus difficile que pour les cultures annuelles. En plus du sucre et de l'éthanol, la canne à sucre peut être utilisée pour produire de l'électricité (bagasse) et des bioplastiques. Toutefois, c'est une culture qui nécessite beaucoup d'eau. À l'inverse, la betterave à sucre est une plante annuelle cultivée principalement en zone tempérée. Toutes les parties de la plante sont exploitées et donnent une vaste gamme de produits, allant des produits alimentaires (sucre) ou des aliments pour animaux jusqu'aux bioproduits destinés à l'industrie (produits pharmaceutiques, plastiques, textiles et produits chimiques) en passant par l'éthanol.

Au cours de la période de projection, la production des deux cultures sucrières sera davantage tirée par l'amélioration des rendements que par l'accroissement des surfaces. La production de canne à sucre, principale culture sucrière, devrait ainsi augmenter de 1.3 % par an, soit un peu moins vite que durant la décennie écoulée, cette hausse étant imputable pour 44 % au Brésil. Les perspectives sont relativement moins favorables pour la betterave à sucre, puisque l'on prévoit un ralentissement de la croissance (1 % par an) par rapport aux dix dernières années (2.4 % par an) (graphique 5.3) ; l'Égypte, la Turquie, l'Union européenne, la Chine, la Fédération de Russie et l'Ukraine devraient toutefois tirer leur épingle du jeu. Dans l'Union européenne, l'interdiction de certains néonicotinoïdes, entrée en vigueur le 1er janvier 2019, fera baisser les rendements de la betterave sucrière pendant quelques années, jusqu'à ce que des pratiques acceptables soient mises en place et que des

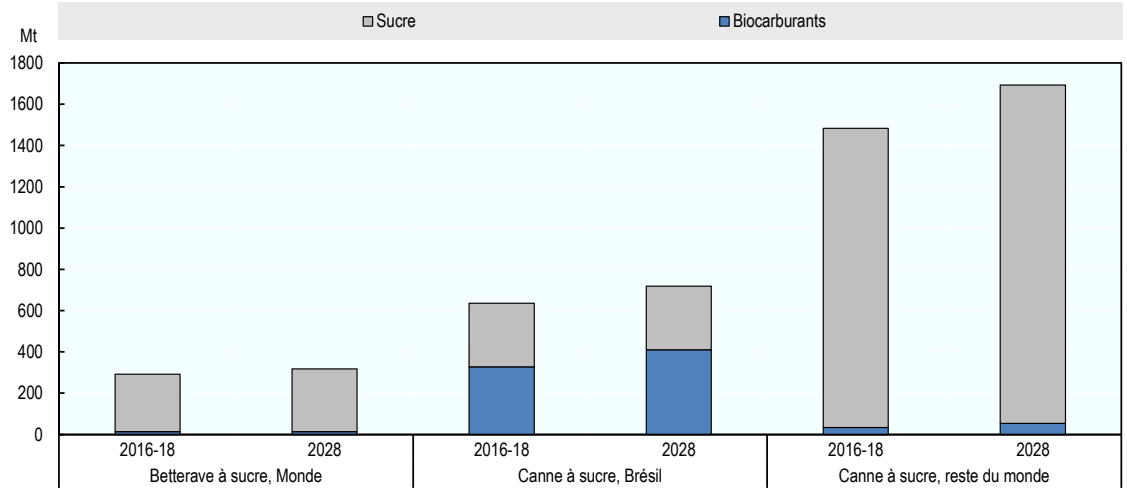
semences plus résistantes aux pesticides soient utilisées. Aux États-Unis, où la production de sucre bénéficie d'aides importantes et où les deux cultures sont pratiquées, l'augmentation du coût des intrants pèsera sur la filière betterave, tandis que l'on prévoit une certaine progression de la production de la canne à sucre, cette culture étant plus stable en raison de sa nature pérenne.

Par rapport à la période de référence, la part de la canne à sucre destinée à la production de sucre devrait baisser de 4 %, tandis qu'elle restera à peu près au même niveau pour la betterave. En d'autres termes, la part des cultures sucrières mondiales servant à la production d'éthanol devrait passer de 18 % pendant la période de référence à 21 % en 2028. Le Brésil conservera son titre de premier producteur de sucre et d'éthanol issu de la canne à sucre : en 2028, il produira en effet 37 % de la canne à sucre cultivée dans le monde, 18 % du sucre et 88 % de l'éthanol de canne à sucre produits dans le monde (contre 19 % et 91 % respectivement, durant la période de référence).

La production mondiale de sucre devrait marquer le pas, avec un taux de croissance annuel de 1.5 % sur la période de projection, contre 1.7 % durant la décennie précédente. L'essentiel de la hausse devrait provenir des pays en développement, qui assureront 77 % de la production mondiale en 2028 (contre 75 % dans la période de référence). L'Asie et l'Amérique latine-Caraïbes seront les premières régions productrices. La part de l'Asie dans la production mondiale devrait passer de 39 % durant la période de référence à 42 % en 2028. Celle de l'Amérique latine sera plus modeste, tombant de 31 % pendant la période de référence à 29 % en 2028. Cette baisse s'explique surtout par la contribution en baisse du Brésil, premier producteur mondial. Cela fait dix ans que le pays est aux prises avec un endettement persistant qui va ralentir l'investissement dans la productivité et le renouvellement des plantations au cours des prochaines années. De plus, le sucre continuera d'être en concurrence avec l'éthanol, qui absorbera plus de la moitié de la production nationale de canne à sucre. Le Brésil demeurera néanmoins le premier producteur et exportateur mondial de sucre pendant la période de projection. À la fin de celle-ci, sa production devrait atteindre 36 Mt (soit une hausse de 2.5 Mt par rapport à la période de référence et environ 3.3 Mt de moins que l'augmentation prévue en Inde).

L'Inde est le deuxième producteur mondial de sucre. Dans ce pays, la production devrait croître plus régulièrement grâce aux aides renouvelées des pouvoirs publics. Dopée par une demande intérieure vigoureuse, la production de sucre devrait augmenter de 5.7 Mt ces dix prochaines années, pour atteindre 34 Mt en 2028. La Thaïlande conservera sa place de quatrième producteur mondial (l'Union européenne arrivant en troisième position), mais elle devrait voir sa production ralentir par rapport à ces dernières années du fait de l'abandon des mesures de soutien des prix depuis janvier 2018 et de l'extension des superficies cultivées dans des régions moins propices. En 2028, la Thaïlande devrait produire 15.6 Mt de sucre. En Chine, la production de canne à sucre et de betterave sucrière devrait s'accélérer les premières années de la période de projection, grâce au plan national 2015-2020, mais les coûts de production resteront sans doute élevés par rapport aux pays voisins. Afin de limiter les importations qui concurrencent la production nationale, les pouvoirs publics ont augmenté les droits de douane hors contingent pour certains pays, les portant de 50 % à 95 % en mai 2017, et ont étendu cette mesure à tous les pays à partir du 1er août 2018. En Chine, la production de sucre devrait atteindre 13.3 Mt en 2028. Au Pakistan, où les aides publiques, importantes, prennent la forme de prix garantis aux producteurs, la production devrait croître, mais à une allure bien plus lente, de 2 % par an contre 6.5 % ces dix dernières années, pour atteindre 7.8 Mt en 2028.

Graphique 5.3. Production des cultures sucrières dans le monde



Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933965060

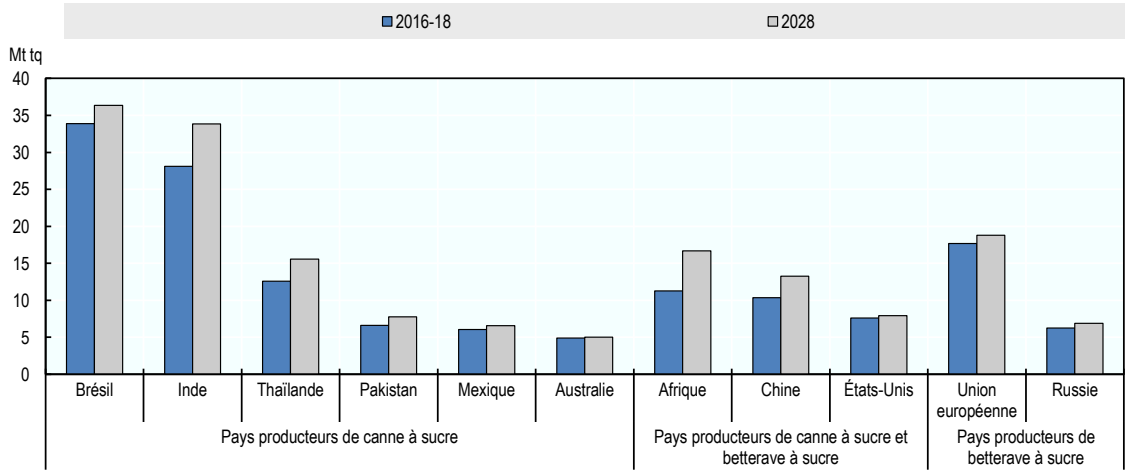
En Afrique, une forte demande intérieure et de bons débouchés commerciaux soutiendront l'augmentation de la production de sucre. Cette dernière devrait ainsi s'accroître de 48 % par rapport à la période de référence, atteignant 16.7 Mt d'ici la fin de 2028, grâce aux investissements réalisés dans les exploitations et les sucreries en Afrique subsaharienne. Malgré cette croissance, la part du continent sur le marché mondial restera modeste (8 % en 2028).

Les pays développés ont contribué pour près d'un tiers à la croissance mondiale de la production de sucre ces dix dernières années. Leur part devrait toutefois revenir à 15 % durant la période de projection (graphique 5.4). Alors que la production devrait croître au rythme de 1.7 % par an dans les pays en développement, la progression ne sera que de 1.0 % par an dans les pays développés, les plus fortes hausses par rapport à la période de référence étant enregistrées en Afrique du Sud et dans l'Union européenne (+1.1 Mt respectivement), en Fédération de Russie (+0.6 Mt), en Ukraine (+0.4 Mt) et aux États-Unis (+0.3 Mt). L'Union européenne conservera sa place de troisième producteur mondial malgré un ralentissement de la production dû au recul des rendements de la betterave sucrière durant les premières années de la période de projection. En Afrique du Sud, où la production sera protégée par des droits de douane plus élevés (portés de 566 USD/t à 680 USD/t en août 2018), elle devrait progresser, mais la hausse du coût des intrants et les tensions sociales fréquentes dans les sucreries font obstacle à la croissance. Dans la Fédération de Russie, où des efforts ont été faits pour moderniser le secteur, accroître les rendements et les capacités journalières de transformation, il y aura encore des regroupements dans les prochaines années ; le pays restera toutefois tributaire des conditions météorologiques. Aucun changement significatif n'est attendu aux États-Unis, où la filière reste très dépendante des mesures de soutien à la production intérieure : programme de prêts (Sugar Loan Program) qui garantit les prix payés aux producteurs, quotas de commercialisation du sucre (Sugar Marketing Allotments) qui contraignent ou incitent les producteurs à satisfaire 85 % de la consommation intérieure, programme de flexibilité de l'approvisionnement (Feedstock Flexibility Program) qui vise à réorienter les

excédents de sucre vers la production d'éthanol au lieu de favoriser le recours au dispositif de prêt de la Commodity Credit Corporation (CCC) du ministère de l'Agriculture, et obstacles commerciaux à l'importation (contingents tarifaires, accords régionaux et limites aux exportations du Mexique).

Le niveau mondial des stocks de sucre est relativement élevé au début de la période de projection, en raison principalement d'une offre abondante en Inde, même si l'Union européenne et les États-Unis ont écoulé une partie de leurs stocks en 2018. Les stocks mondiaux devraient continuer de croître à un rythme modéré au cours de la prochaine décennie. D'après les projections, le ratio mondial stocks/consommation reculera pour s'établir à 43.6 % en 2028, contre 47.3 % durant la période de référence.

Graphique 5.4. Production de sucre par type de culture



Note : les chiffres sont exprimés en base tel quel (tq).
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933965079

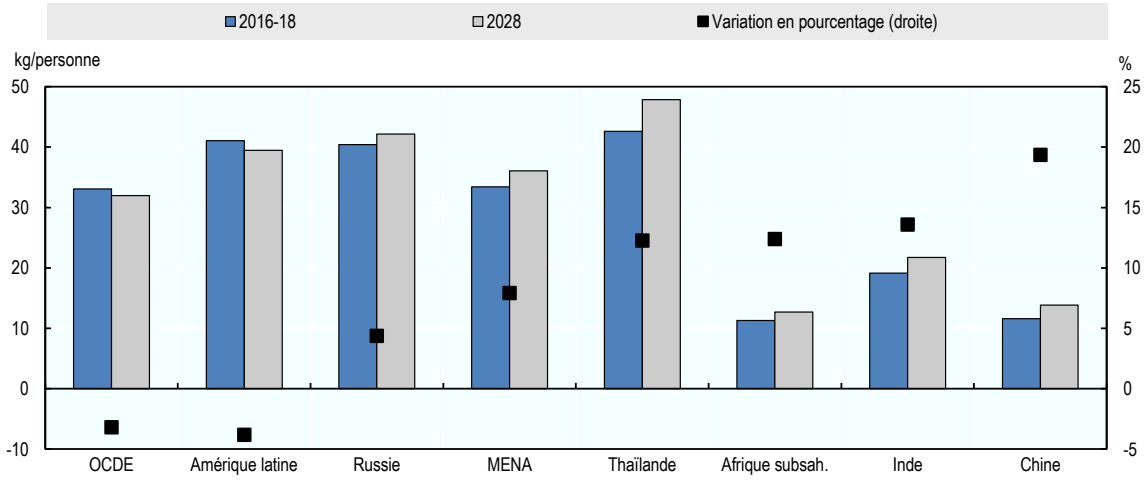
5.5. Consommation

La consommation mondiale de sucre devrait continuer d'augmenter d'environ 1.6 % par an, pour atteindre 203 Mt à l'horizon 2028, dans un contexte marqué par le léger ralentissement de la croissance démographique, une conjoncture économique morose au plan international et des préoccupations grandissantes quant aux effets nocifs d'une consommation excessive de sucre. Sur la période de projection, la consommation mondiale moyenne par habitant devrait passer de 22.7 kg/habitant à 24.2 kg/habitant, mais des variations considérables sont à attendre d'une région et d'un pays à l'autre (graphique 5.5).

Ces dix prochaines années, la consommation mondiale de sucre devrait être tirée surtout par les pays en développement, qui généreront 98 % de la demande supplémentaire, principalement en Asie (69 %) et en Afrique (27 %), deux régions déficitaires. En raison d'une demande accrue de produits transformés, de confiseries et de boissons sucrées, les perspectives de croissance sont prometteuses dans les zones urbaines des pays asiatiques et africains, où la consommation est faible par rapport à d'autres régions. À l'inverse, la croissance devrait rester modeste en Amérique latine où la consommation est déjà élevée.

En Asie, l'Inde, et après elle la Chine, l'Indonésie et le Pakistan devraient connaître la plus forte hausse de la consommation. En Chine et dans les PMA d'Asie, la consommation par habitant est très faible puisqu'elle n'atteint pas 10 kg par an sur la période de référence, mais sa progression en rythme annuel devrait rester à peu près identique à celle de ces dix dernières années, compte tenu du peu de goût des habitants pour les produits sucrés et de la lente évolution des habitudes alimentaires. En Afrique, les plus fortes hausses prévues concernent l'Égypte et plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, mais la consommation par habitant se maintiendra toutefois en deçà de 11 kg par an dans les PMA d'Afrique subsaharienne et au Nigéria.

Graphique 5.5. Demande de sucre par habitant dans les principaux pays et régions



Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

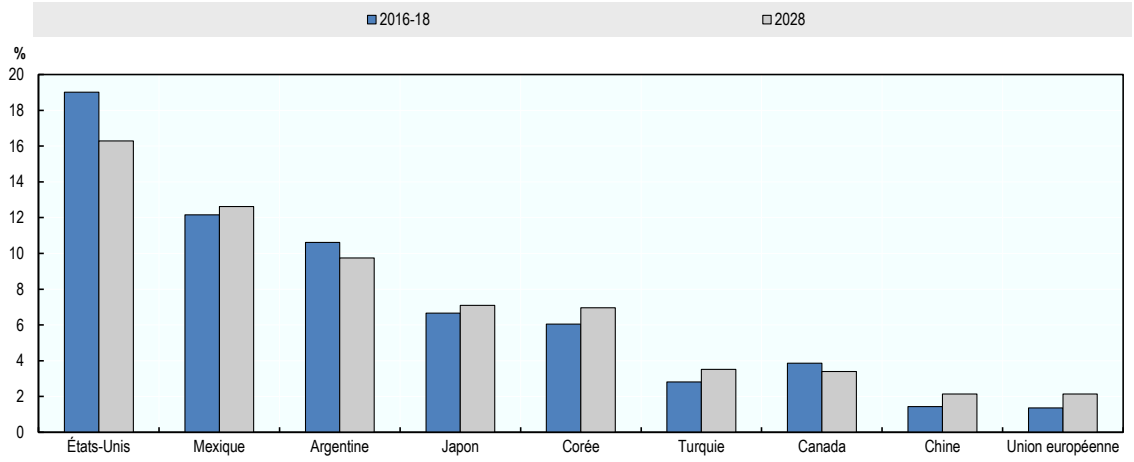
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933965098

En revanche, dans de nombreux pays développés, la consommation par habitant devrait continuer à baisser en raison d'une prise de conscience accrue des risques liées à la surconsommation de sucre : prise de poids dangereuse pour la santé et augmentation du risque de diabète, de cardiopathies et de carie dentaire. Plusieurs pays ont institué une taxe sur les produits sucrés caloriques, pour essayer d'en faire baisser la consommation, à commencer par le Mexique, en 2014. Pour compenser les effets de ces taxes, certaines multinationales ont réduit la taille des portions, diminué la quantité d'édulcorants caloriques ou remplacé le sucre par des édulcorants de synthèse, plus sucrés mais moins caloriques que le sucre. C'est dans l'Union européenne que la consommation de sucre des pays développés devrait marquer le plus net recul, ce marché étant également confronté à la concurrence de l'isoglucose, un édulcorant à base d'amidon de maïs dont la production était soumise à des limites avant septembre 2017. On prévoit l'inverse aux États-Unis, où la part du sucre dans la consommation totale d'édulcorants caloriques par habitant devrait progresser, passant de 62 % durant la période de référence à 64 % en 2028, dans un contexte de stabilité de la consommation d'édulcorants en général. L'idée que l'isoglucose puisse être plus nocif pour la santé que le sucre continue de faire débat dans ce pays. Dans la Fédération de Russie, en revanche, la demande de sucre devrait continuer à progresser, compte tenu des perspectives prometteuses qu'offrent les boissons alcooliques (rhum et vodka) – même si des réglementations sont mises en œuvre localement pour lutter contre

l'abus d'alcool –, les boissons sans alcool et les boissons chaudes. La question de la taxation éventuelle du sucre n'est pas encore tranchée.

Compte tenu de sa compétitivité dans la fabrication de boissons sucrées, la consommation d'isoglucose (en poids sec) devrait grimper de 12 %, soit 1.6 Mt, à l'horizon 2028. À l'échelle mondiale, la consommation reste toutefois circonscrite à un certain nombre de pays. Comme pour le sucre, la consommation par habitant devrait diminuer dans les pays où la consommation d'édulcorants caloriques est élevée, et elle augmentera essentiellement en Chine. En tant que premier producteur mondial d'amidon, la Chine développera sa production d'isoglucose pour répondre à une demande intérieure en hausse. Dans l'Union européenne, on prévoyait une augmentation de la disponibilité d'isoglucose dans les pays déficitaires après la suppression du quota en 2017. Elle devrait toutefois être moins prononcée que prévu en raison du différentiel de prix avec le sucre. La consommation devrait aussi progresser au Mexique, quoique dans une moindre mesure. Dans ce pays, la part de l'isoglucose dans la demande d'édulcorants devrait légèrement augmenter sur la période considérée parce que les entreprises ont tendance à réduire la quantité de sucre ajouté dans les boissons non alcoolisées et que les prix de l'isoglucose comme ceux du sucre s'équivalent. À l'inverse, aux États-Unis, premier producteur d'isoglucose, la demande de ce produit en pourcentage de la consommation totale devrait continuer à marquer le pas, passant de 48 % durant la période de référence à 38 % en 2028. Cette évolution est directement attribuable à la contraction du marché des boissons gazeuses sucrées aux États-Unis en raison de l'attitude de certains consommateurs soucieux d'éviter cet édulcorant.

Graphique 5.6. Part de l'isoglucose dans la consommation d'édulcorants dans les principaux pays consommateurs, par habitant



Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

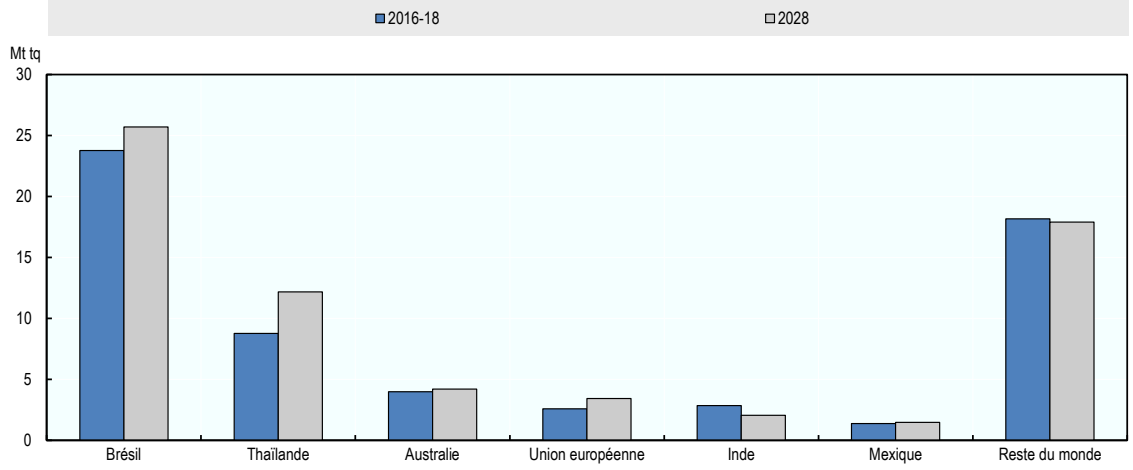
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933965117

5.6. Échanges

Au cours de la prochaine décennie, les exportations de sucre (graphique 5.7) devraient rester très concentrées, le Brésil conservant son titre de premier exportateur mondial (avec 38 % des échanges mondiaux). La dépréciation du real vis-à-vis du dollar des États-Unis sur la période de projection aidera le secteur brésilien du sucre à conserver sa compétitivité,

mais le sucre sera fortement concurrencé par l'éthanol. Par conséquent, les exportations brésiliennes ne devraient augmenter que de 2 Mt par rapport à la période de référence. En Thaïlande, second exportateur mondial de sucre, la canne à sucre ne sert à produire directement qu'une proportion très réduite d'éthanol (moins de 3 %), la mélasse et le manioc étant privilégiés. Ce concurrent asiatique bien établi va donc bénéficier d'une croissance régulière de sa production et devrait continuer à accroître sa part de marché, avec 18 % des exportations mondiales de sucre en 2028, soit 12 Mt, contre 14 % durant la période de référence (9 Mt). En Australie, les investissements dans l'irrigation, l'extension des superficies consacrées à la canne à sucre et l'augmentation des capacités de transformation devraient doper la production, celle-ci favorisant à son tour les exportations à moyen terme.

Graphique 5.7. Exportations de sucre des grands pays et régions



Note : les chiffres sont exprimés en base tel quel (tq).
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933965136

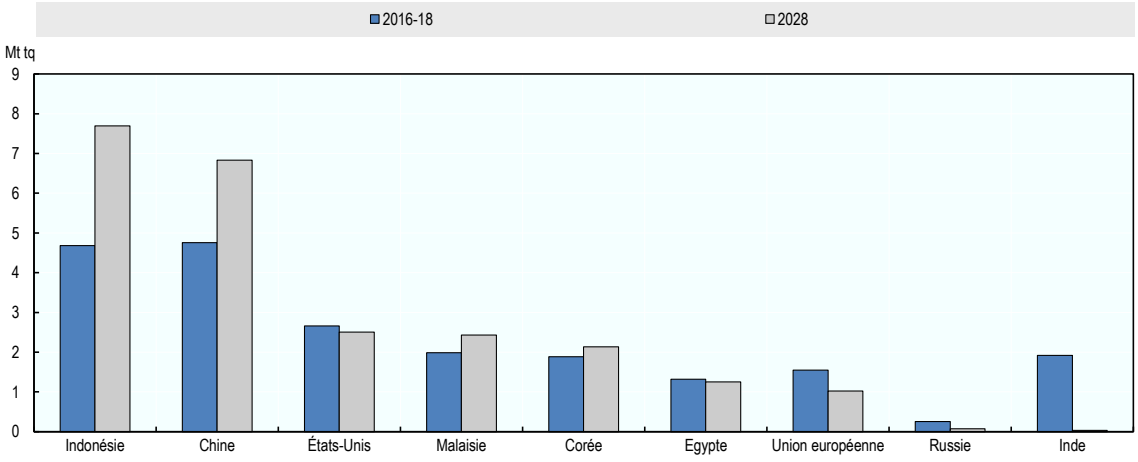
En 1968, l'Union européenne a instauré des quotas de production de sucre et d'isoglucose afin de protéger ses producteurs et de garantir les prix. Ces quotas ont été supprimés en 2017, ce qui a entraîné une baisse des prix intérieurs et la levée du plafond sur les exportations subventionnées fixé par l'OMC. Durant la période de projection, les exportations de sucre blanc de qualité supérieure devraient augmenter de 33 % par rapport à la période de référence, malgré un prix plus élevé. Ces exportations seront principalement destinées aux pays déficitaires en sucre des régions MENA et Extrême-Orient, mais elles seront concurrencées par les raffineries traditionnelles de sucre de canne de la région MENA.

Les importations mondiales sont plus dispersées que les exportations (graphique 5.8). Selon les projections, l'Asie et l'Afrique connaîtront la plus forte croissance de la demande de sucre, ce qui se traduira par une hausse de leurs importations. Durant la période de référence, la Chine et l'Indonésie étaient les principaux importateurs, suivies des États-Unis, de la Malaisie, de l'Inde et de la Corée. Les hausses de production en Inde et en Chine se répercuteront sur cette répartition au cours des dix prochaines années, l'Indonésie passant alors en première position devant la Chine, les États-Unis, la Malaisie et la Corée

(avec respectivement 7.7 Mt, 6.8 Mt, 2.5 Mt, 2.4 Mt et 2.1 Mt en 2028). La levée des quotas de sucre a rendu l'Union européenne moins intéressante pour les pays autorisés à exporter leur sucre malgré certains accords commerciaux régionaux : ses importations devraient baisser de 61 % ces dix prochaines années pour s'établir à 1.0 Mt en moyenne, contre 2.6 Mt sur les dix dernières années. Les échanges d'isoglucose de l'UE demeureront plutôt stables puisque la hausse de la production après 2017 permettra de répondre pour l'essentiel à la demande intérieure.

Aux États-Unis, pays traditionnellement déficitaire en sucre, les mesures qui visent à favoriser la production intérieure et à limiter le niveau des importations continueront d'avoir une incidence déterminante. Les prix modiques prévus sur la période de projection n'inciteront guère à accroître la production. Dans ce contexte, les importations se poursuivront, limitées par les contingents tarifaires appliqués en vertu d'accords de l'OMC ou d'accords de libre-échange, et par les limites imposées par le ministère du Commerce des États-Unis (US Export Limit) aux exportations du Mexique. Le prix du sucre étant relativement plus élevé aux États-Unis, le Mexique continuera néanmoins d'exporter sa production principalement vers son voisin. En contrepartie, le Mexique devrait importer de l'isoglucose des États-Unis (+9 % soit 93 000 t en 2028) pour satisfaire sa demande d'édulcorants.

Graphique 5.8. Importations de sucre des grands pays et régions



Note : les chiffres sont exprimés en base tel quel (tq).
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933965155

5.7. Principales questions et incertitudes

Les projections établies pour la présente édition des *Perspectives* supposent une situation macro-économique et des conditions météorologiques stables, et s'appuient sur certaines hypothèses concernant les cours du pétrole brut. Par ailleurs, les marchés intérieurs sont censés être protégés par des mesures qui encouragent la production malgré des prix relativement bas. Tout choc exercé sur l'une de ces variables serait source de variations importantes sur le marché, car la production se concentre dans un petit nombre de pays.

Les projections pour le Brésil s'accompagnent d'une certaine incertitude liée à l'assainissement en cours des finances publiques. De plus, elles reposent sur une devise, le real brésilien, qui, si elle s'appréciait, réduirait la rémunération des producteurs sur les ventes libellées en dollars des États-Unis. L'évolution des politiques bioénergétiques et des prix des biocarburants pourrait en outre se répercuter indirectement sur les marchés du sucre. Enfin, l'extension des cultures de canne à sucre génétiquement modifiée, dont l'utilisation commerciale a été autorisée il y a deux ans, pourrait avoir une incidence sur les rendements à partir de 2020 et, par conséquent, sur le volume des sous-produits.

Les perspectives sont assez positives pour la Thaïlande, ce pays ayant beaucoup investi dans la filière sucrière ces dernières années. Toutefois, seule une part réduite de son sucre brut devrait être affectée à la production d'éthanol. Si cette part devait augmenter, en fonction de la rentabilité de l'un ou de l'autre produit, cela pourrait créer des turbulences sur les marchés mondiaux, compte tenu de la forte orientation exportatrice de la production thaïlandaise.

La persistance de distorsions commerciales sur les marchés internationaux du sucre crée d'autres incertitudes. L'évolution des cours internationaux ne se répercute pas toujours dans son intégralité sur les producteurs et les consommateurs, même si certains marchés ont connu des réformes et des transformations structurelles comme la récente levée des quotas dans l'Union européenne et en Thaïlande, ou le paiement d'un prix équitable aux producteurs en Inde depuis 2013. De nombreux pays continuent de recourir à des instruments de politique commerciale pour protéger leur marché intérieur : droits hors contingent élevés (mesure de sauvegarde de trois ans prise par la Chine en mai 2017 sur les importations provenant des principaux pays producteurs, puis étendue à toutes les origines en août 2018, et relèvement par l'Afrique du Sud, de 560 USD/t à 680 USD /t, de ses droits d'entrée en 2018) ; modifications des contingents tarifaires de l'OMC et limite sur les exportations du Mexique (États-Unis) ; subventions au transport pour stimuler les exportations et soutien aux prix intérieurs du sucre (Pakistan, Inde) ; droits de douane élevés sur les importations (Union européenne, Fédération de Russie, États-Unis) ; accords commerciaux régionaux (ALENA, accords de partenariat économique de l'Union européenne et programme Tout sauf les armes).

Le Brexit est une source d'incertitude supplémentaire. En effet, si le Royaume-Uni parvient à négocier de nouveaux accords de libre-échange, les raffineurs britanniques (qui dominent le marché européen) gagneront à importer du sucre brut exempté de droits de douane. En revanche, les producteurs de betterave sucrière devraient acquitter des droits exorbitants s'ils voulaient exporter vers l'Union européenne. Pour autant, le Brexit ne devrait avoir qu'un faible impact sur le marché mondial.

L'évolution de la demande est elle aussi incertaine. Les données qui s'accumulent concernant les effets préjudiciables d'une consommation excessive de sucre sur la santé humaine pourraient faire baisser la consommation. Pour lutter contre l'obésité et d'autres problèmes de santé, certains gouvernements ont d'ores et déjà instauré des taxes sur les édulcorants caloriques, afin d'en faire baisser la consommation. Cette tendance pourrait se renforcer au cours des dix prochaines années, bien que les mesures préventives prises par l'industrie agroalimentaire, comme la reformulation de certains produits, l'utilisation d'autres édulcorants et la diminution de la taille des portions, puissent en atténuer les effets sur les projections.

Chapitre 6. Viande

Ce chapitre décrit la situation des marchés et présente les projections à moyen terme relatives aux marchés mondiaux de la viande sur la période 2019-28. Il passe en revue les évolutions prévues en termes de prix, de production, de consommation et d'échanges pour la viande bovine, la viande porcine, la volaille et la viande ovine, et examine en conclusion les principaux risques et incertitudes susceptibles d'avoir une incidence sur les marchés mondiaux de la viande dans les dix années à venir.

6.1. Situation du marché

La production mondiale de viande a augmenté de 1.0 % pour s'établir à 327 Mt en 2018, sous l'effet des hausses enregistrées dans les filières bovine, porcine et avicole, ainsi que de la très modeste avancée de la filière ovine. La majeure partie de l'augmentation observée à l'échelle mondiale est à mettre au crédit de l'Australie, des États-Unis, de la Fédération de Russie et de l'Union européenne, ainsi que, dans une moindre mesure, de l'Argentine, de l'Inde et du Mexique. La production de viande a en revanche légèrement reculé en République populaire de Chine (« Chine ») et au Brésil, deux des plus importants producteurs au monde, ce qui a modéré l'accélération à l'échelle planétaire. L'augmentation de la production de viande est en grande partie imputable à des gains de productivité, mais les abattages induits par les vagues de sécheresse, notamment en Australie et en Union européenne, ont aussi pesé dans la balance dans plusieurs cas. En Chine, si la quantité de viande produite a signé une croissance moins vigoureuse, c'est avant tout en raison du repli de la filière porcine provoqué par l'épizootie de peste porcine africaine (PPA), tandis qu'au Brésil, c'est en grande partie la perte de marchés d'exportation qui est responsable, notamment l'embargo imposé par la Fédération de Russie sur les importations en provenance du Brésil en raison de doutes sur la sécurité des aliments.

À l'aune de l'indice des prix de la viande de la FAO, les prix moyens constatés en 2018 étaient en baisse de 2.2 % par rapport à ceux de 2017, tirés vers le bas par le recul des prix moyens annuels de la viande porcine et de volaille, tandis que ceux de la viande bovine restaient stables. Les prix de la viande ovine ont certes connu une augmentation, mais elle n'a guère eu d'impact sur l'indice, étant donné les volumes plus modestes de cette filière. La propagation de la peste porcine africaine et les restrictions aux importations qu'elle a induites ont pesé sur les cours internationaux de la viande porcine, tandis que la viande de volaille voyait ses prix reculer en raison de l'atonie générale de la demande d'importations. Le marché international de la viande bovine a été caractérisé par d'importants volumes destinés à l'exportation et une demande robuste, un contexte qui a contribué à la stabilité des prix. La forte demande d'importations ainsi que l'offre limitée en provenance d'Océanie ont porté les prix de la viande ovine.

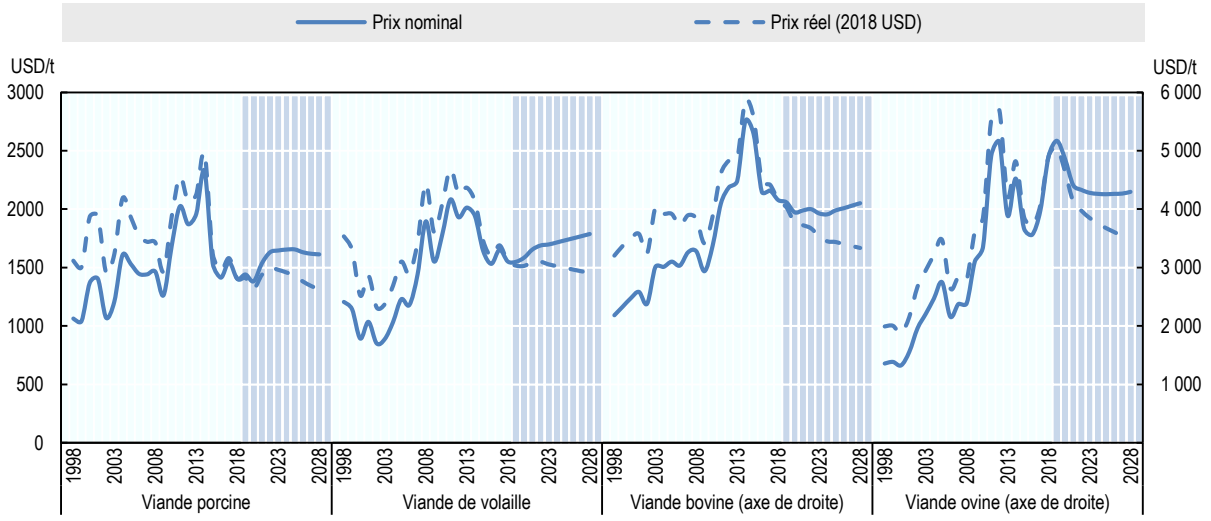
Les exportations totales de viande ont atteint 34 Mt dans le monde en 2018, gagnant 1.5 % par rapport à 2017. En 2018, elles ont été tirées avant tout par la hausse des livraisons depuis l'Australie, l'Argentine, la Thaïlande et les États-Unis, mais le recul des expéditions depuis le Brésil et l'Inde a freiné le mouvement. Au chapitre des importations, la Chine, premier importateur mondial de viande, a nettement accru ses achats afin de répondre à la demande toujours croissante des consommateurs dans un contexte marqué par une contraction de la production intérieure de viande porcine.

6.2. Principaux éléments des projections

D'après les projections de la présente édition des *Perspectives*, le prix de la viande s'inscrira en repli en termes réels à moyen terme par rapport à la période de référence (moyenne des années 2016-2018). Cette évolution résulte d'une croissance de la consommation moins allègre, alliée à une offre plus abondante, laquelle sera étayée par la baisse des prix des céréales fourragères par rapport à la décennie passée. Bien que les prévisions tablent sur une lente augmentation du coût de l'alimentation animale, les marges entre le prix de la viande et celui de l'alimentation animale resteront dans l'ensemble proches des niveaux relevés par le passé.

Les prix en valeur réelle (aux prix de 2018) devraient baisser d'ici 2028, surtout pour la viande bovine et ovine, pour atteindre 3 336 USD/t et 3 493 USD/t respectivement en équivalent poids carcasse (epc), tandis que les prix constants de la viande de porc et de volaille devraient fléchir pour s'établir à 1 311 USD/t epc et 1 453 USD/t poids produit respectivement. En valeur nominale, les prix de toutes les viandes enregistreront une hausse modeste d'ici 2028, à l'exception de ceux de la viande ovine, qui sont actuellement élevés par rapport aux niveaux observés par le passé (graphique 6.1). Ils devraient le rester au début de la période de projection, en raison des contraintes qui pèsent sur l'offre en Océanie, où la réduction du cheptel induite par la sécheresse en Australie s'accompagne d'une forte demande d'importations de la part de la Chine. Les effectifs du cheptel ovin devraient augmenter une fois passée la vague de sécheresse actuelle, ce qui abaissera le prix de cette viande dans la deuxième partie de la période.

Graphique 6.1. Prix mondiaux de la viande



Note : Bouvillons, 1 100-1 300 lb epc, Nebraska, États-Unis. Prix de l'agneau epc, moyenne toutes catégories, Nouvelle-Zélande. Gorets châtrés et cochettes, base nationale animaux maigres 51-52 % epc, Brésil : valeur unitaire des exportations de poulet (FOB) en poids produit.
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933965174

La croissance de la demande de protéines animales devrait ralentir à l'échelle mondiale sur les dix prochaines années. Tirée par l'augmentation persistante des revenus, la consommation mondiale de viande devrait atteindre 35.1 kg par habitant en poids au détail d'ici à 2028, soit une progression de 0.4 kg ou 1.2 % par rapport à la période de référence.

Par le passé, des prix de vente peu élevés ont contribué à faire de la volaille la viande de prédilection, surtout pour les consommateurs des pays en développement. Avec l'augmentation des revenus, cette tendance se vérifiera encore sur la période de projection et la viande de volaille couvrira la majeure partie de la consommation supplémentaire par habitant à l'échelle mondiale. Dans le même temps, de nombreux consommateurs devraient diversifier leur consommation de viande et ajouter à leur alimentation des viandes plus coûteuses comme la viande bovine et la viande ovine, ce qui fera augmenter la consommation par habitant de ces types de viande d'ici 2028 à l'échelle de la planète. La

consommation de viande de porc par habitant devrait quant à elle diminuer sur la période de projection, car cette viande n'est pas au cœur de l'alimentation dans un certain nombre de pays en développement.

D'après les projections de cette édition des *Perspectives*, l'offre de viande devrait continuer de s'accroître sur les dix prochaines années. En 2028, la production mondiale de viande devrait avoir augmenté de 13 % par rapport à la période de référence et les pays en développement devraient assurer l'essentiel de cette progression. Le recours croissant à une alimentation plus riche en céréales dans le processus de production permettra d'atteindre plus rapidement un poids carcasse plus élevé.

L'effectif mondial des cheptels a augmenté ces dernières années. Cette tendance, notamment au sein des principaux pays exportateurs d'Amérique comme l'Argentine, le Brésil et les États-Unis, ainsi qu'en Inde, malgré les incertitudes qui planent sur les mesures que prendront les pouvoirs publics en matière d'abattage, contribuera à accroître l'offre sur le marché dans les premières années de la période de projection. En Australie, l'offre de viande bovine reste ténue à court terme en raison de la sécheresse qui sévit actuellement.

Les nombreux foyers de peste porcine africaine qui se sont déclarés en 2018 devraient réduire la production mondiale de viande de porc en 2019. La Chine, numéro un sur ce segment, a été durement touchée. D'après les projections, la production reprendre sa hausse régulière à partir de 2021 à l'échelle mondiale. En outre, à mesure que les effets de l'épizootie de grippe aviaire en Chine s'estomperont dans les premières années de la période de projection, la croissance de la production mondiale de viande de volaille retrouvera son niveau habituel. La volaille restera le principal moteur de croissance de la production de viande sur la période de projection et continuera de gagner en importance dans la production totale de viande, à un rythme toutefois plus mesuré qu'au cours des dix dernières années.

La production de viande ovine devrait elle aussi croître moins rapidement que lors de la décennie précédente. Elle progressera essentiellement en Asie, Chine en tête, mais aussi en Afrique. En Océanie, grand exportateur de ce type de viande, l'augmentation devrait être faible, notamment en Nouvelle-Zélande, en raison de la concurrence qu'exercent la viande bovine et le secteur laitier.

Au niveau mondial, la part de la production de viande exportée devrait modestement augmenter sur la période de projection. L'augmentation prévue de la production dans les pays en développement devrait rester insuffisante pour répondre à la hausse de la demande, en particulier en Afrique. La demande d'importations devrait donc rester forte pendant toute la période de projection.

À l'échelle mondiale, les flambées épizootiques (de peste porcine africaine par exemple), les restrictions sanitaires et les politiques commerciales resteront les principaux déterminants de l'évolution et de la dynamique du marché de la viande. Les incertitudes liées aux accords commerciaux actuels ou futurs (avec la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, par exemple) pourraient modifier et diversifier la physionomie des échanges de viande. D'autres facteurs sont susceptibles d'influer sur les perspectives, comme les préférences et les attitudes des consommateurs à l'égard de la viande, compte tenu de ses impacts sur la santé, l'environnement et les émissions mondiales de GES.

6.3. Prix

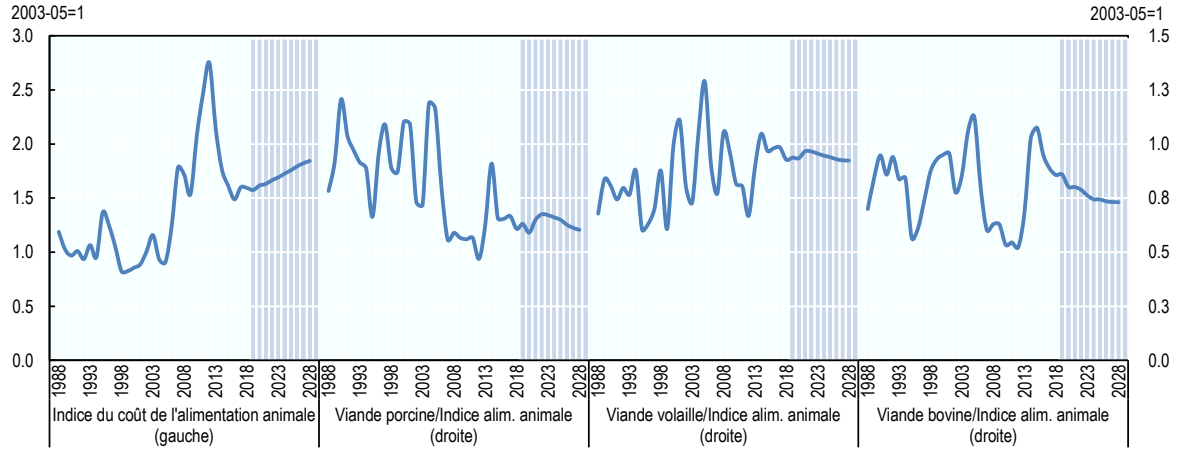
Les prix de la viande ont baissé en valeur nominale comme en valeur réelle par rapport aux niveaux record enregistrés il y a peu (graphique 6.1). Sur la période de projection, les prix de la viande resteront orientés à la baisse en termes réels, sous l'effet d'un tassement de croissance de la consommation et d'une hausse de l'offre favorisée par les prix relativement faibles des céréales fourragères. L'évolution observée au fil du temps variera selon le type de viande.

Sur le court terme, les prix constants de la viande bovine baisseront plus rapidement du fait de l'abondance de l'offre dans les principaux pays producteurs comme l'Argentine, le Brésil et les États-Unis, après une reconstitution rapide des troupeaux. Cependant, à mesure que les troupeaux de bovins diminueront et que l'augmentation de la production ralentira, les prix nominaux devraient lentement repartir à la hausse.

Les prix de la viande porcine devraient diminuer en valeur réelle, mais ils devraient connaître leur cycle de variations habituel pendant la période de projection. Cette tendance s'explique essentiellement par la progression de l'offre au Brésil et aux États-Unis, ainsi que par la hausse des importations, notamment de Chine, où la production est touchée par la peste porcine africaine.

L'épizootie de grippe aviaire de 2017 semble contenue. Cependant, la production de volaille sera limitée en 2019, les animaux disponibles pour l'élevage étant peu nombreux. À l'échelle mondiale, on attend une lente augmentation des effectifs de volaille, ainsi qu'une montée des coûts de l'alimentation animale (graphique 6.2), ce qui entraînera une hausse modérée des prix de la volaille en début de période.

Graphique 6.2. Indice du coût de l'alimentation animale et ratios entre le prix nominal de la viande et celui de l'alimentation animale



Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933965193

Les prix de la viande ovine devraient rester bas jusqu'en 2020 en valeur réelle, la baisse des effectifs réduisant l'offre et les échanges des deux principaux pays exportateurs que sont l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Les prix mondiaux devraient donc rester sous tension dans les premières années de la période. La demande d'importations de la Chine,

en augmentation rapide, devrait ralentir le rythme en début de période, car l'expansion des foyers de peste porcine africaine en 2018 a entraîné l'importation d'importants volumes de protéines animales, viande ovine comprise.

6.4. Production

À moyen terme, la production bénéficiera d'un prix favorable de l'alimentation animale (graphique 6.2). En raison des différences propres à chaque système de production, les ratios favorables entre le prix de la viande et celui de l'alimentation animale sont plus bénéfiques à certains types de viande qu'à d'autres. Par exemple, la production de viande de volaille et porcine est celle qui recourt le plus à l'alimentation animale, tandis que les producteurs de viande bovine ont davantage la possibilité d'alterner entre des systèmes intensifs et extensifs. La production de viande ovine repose avant tout sur le pâturage et tire moins parti de la contraction de ces ratios.

Sur la période de projection, en raison de l'effet conjugué de la reconstitution des effectifs sur le continent américain et de la productivité croissante dans la région, l'évolution du marché sera dictée par la situation sur le front de l'offre. La volaille reste le moteur de croissance du secteur de la production de viande. Avec de faibles coûts de production, des taux de conversion alimentaire élevés et des prix de vente bas, la volaille est devenue une viande de choix pour les producteurs comme pour les consommateurs.

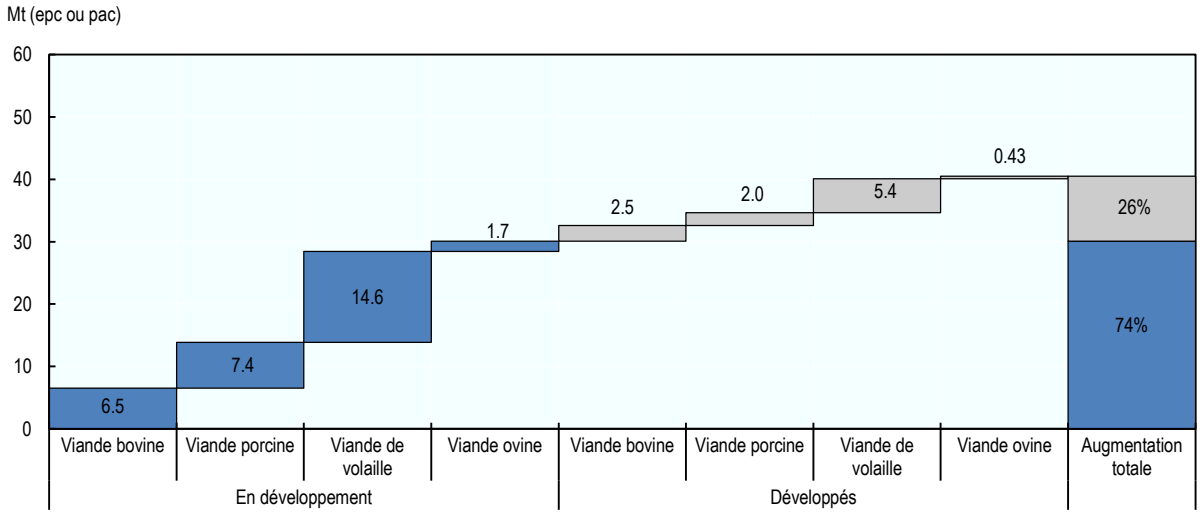
La production totale de viande devrait s'accroître de plus de 40 Mt à l'horizon 2028, pour atteindre près de 364 Mt. Bien qu'elle varie d'une région à l'autre, l'augmentation de la quantité globale de viande produite est mise au crédit des pays en développement surtout, qui représenteront 74 % de la production supplémentaire (graphique 6.3). À court terme, l'évolution de l'offre des divers types de viande reste influencée par les foyers de contamination qui se déclarent en Chine (viande de volaille et porcine), ainsi que par la réduction du troupeau induite par les conditions météorologiques en Australie. Au-delà de 2021, les effets de ces facteurs se stabiliseront, ce qui permettra à la production des divers types de viande d'afficher une croissance annuelle constante.

Dans certains pays en développement, la croissance de la production est favorisée par la hausse de la productivité (c'est-à-dire l'augmentation du poids carcasse par tête) et par une utilisation plus efficace de l'alimentation animale. Dans les pays les moins avancés, toutefois, l'amélioration de la productivité devrait être moins marquée, car l'organisation du secteur de l'élevage en petites exploitations et le manque d'investissements continueront de limiter les avancées technologiques et la commercialisation.

La production de viande est toujours dominée par le Brésil, la Chine, les États-Unis et l'Union européenne. La croissance de la production brésilienne tirera encore parti de l'abondance des ressources naturelles, des aliments du bétail, des pâturages, ainsi que des gains de productivité et, dans une certaine mesure, de la dépréciation du réal. La production chinoise bénéficiera de plus en plus de l'augmentation des économies d'échelle liée à la transformation des petites unités de production en grandes exploitations commerciales. L'instauration de nouvelles réglementations environnementales a entraîné la disparition de nombreuses petites exploitations et le développement des grands producteurs intégrés, dont la part de marché s'est accrue. L'épidémie de peste porcine africaine pourrait accélérer le processus car les petits exploitants pourraient pâtir davantage de l'apparition d'un foyer de contamination, en raison de mesures de biosécurité moins rigoureuses. Aux États-Unis, la production sera stimulée par une forte demande intérieure et un poids à l'abattage en hausse. Dans l'Union européenne, en revanche, la production totale restera relativement

stable et la part des différents types de viande dans la production totale dépendra des préférences manifestées par les consommateurs, des débouchés à l'exportation et de la rentabilité. S'agissant de la viande bovine, l'évolution du secteur laitier jouera également un rôle important.

Graphique 6.3. Croissance de la production par région et par type de viande



Note : epc : équivalent poids carcasse ; pac : prêt à cuire.
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

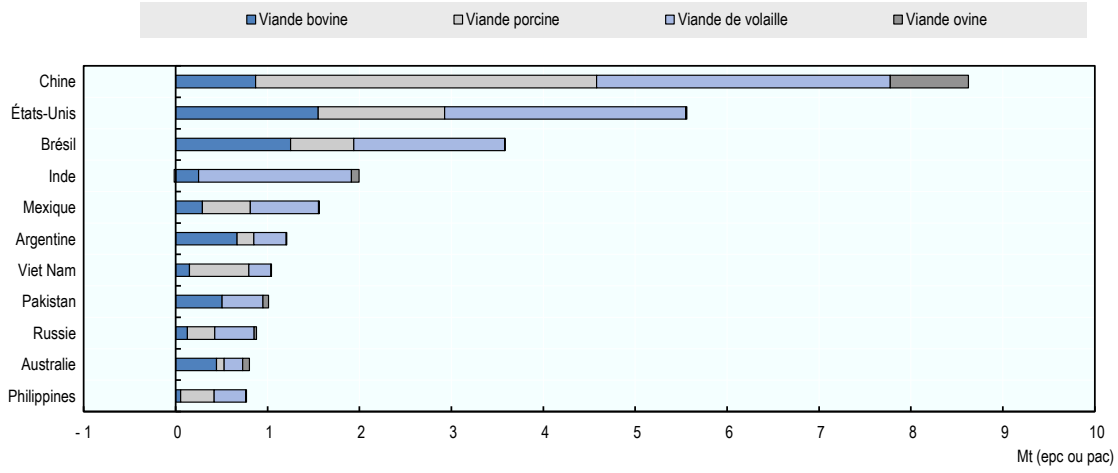
StatLink http://dx.doi.org/10.17/888933965212

D'autres pays sont susceptibles de contribuer sensiblement à l'augmentation de la production de viande, notamment : l'Argentine — stimulée par les possibilités d'exportation vers la Chine et la croissance de la consommation intérieure de volaille ; l'Australie — dont les conditions saisonnières deviennent plus propices au pâturage ; l'Inde — où les petits producteurs de viande de volaille pratiquent une « agriculture contractuelle » ; le Mexique — qui connaît une modernisation de ses infrastructures, un mouvement d'intégration verticale, une amélioration génétique des animaux et une meilleure biosécurité ; le Pakistan — en raison des nouveaux débouchés qu'offre la région pour les exportations ; les Philippines et le Viet Nam — du fait de l'augmentation rapide de la demande intérieure (graphique 6.4). Enfin, l'embargo imposé par la Fédération de Russie sur les importations de viande jusqu'à la fin de l'année 2019, allié à la dépréciation de la monnaie russe, a tiré les prix intérieurs vers le haut, une tendance qui continuera de stimuler la production de viande du pays.

La production de viande bovine continuera de s'accroître dans les principaux pays producteurs au cours de la période considérée (graphique 6.5). Dans les pays en développement, elle devrait augmenter de 17 % entre la période de référence et 2028. Ces pays devraient assurer 72 % des quantités supplémentaires produites. La majeure partie de cette augmentation devrait émaner d'Afrique du Sud, d'Argentine, du Brésil, de Chine, du Mexique et du Pakistan. Dans les pays développés, la production devrait progresser de 8 % entre la période de référence et 2028, dans un mouvement qui sera presque entièrement attribuable à des taux de croissance élevés, comme aux États-Unis par exemple. Sur le court terme, la production de viande bovine sera soutenue à la fois par l'augmentation des poids

carcasse due à la baisse des coûts des aliments et à l'amélioration génétique des bovins, et par la hausse du nombre d'abattages due au fait que plusieurs années de reconstitution des troupeaux dans plusieurs régions de production se traduisent par une expansion du cheptel. Aux États-Unis, le nombre total de vaches à viande devrait s'accroître et atteindre un niveau record en 2021. La diminution de la consommation intérieure de viande bovine par habitant dans la dernière partie de la prochaine décennie sous-tend les prévisions selon lesquelles le cheptel bovin entamera un cycle de baisse après 2021 aux États-Unis.

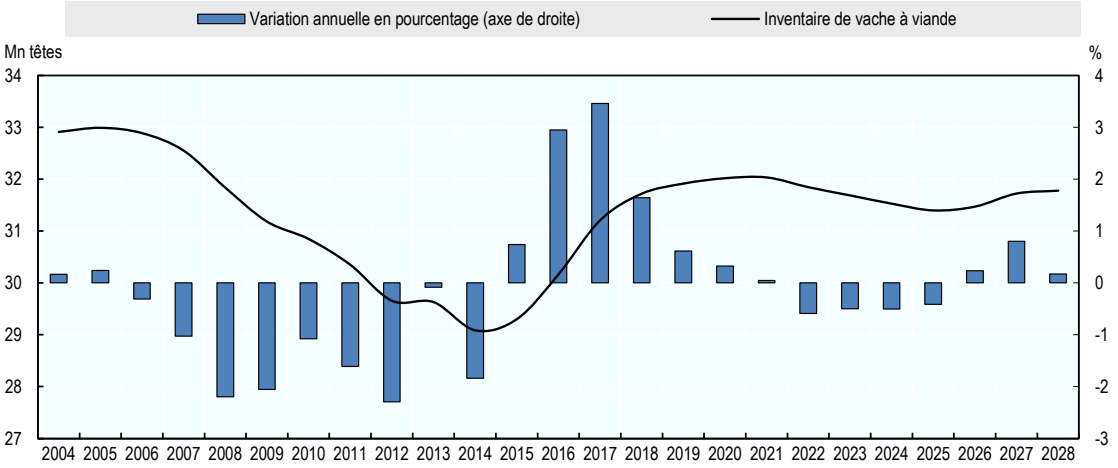
Graphique 6.4. Pays contribuant le plus à l'augmentation de la production par type de viande



Note : epc : équivalent poids carcasse ; pac : prêt à cuire.
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933965231

Graphique 6.5. Effectifs des vaches à viande aux États-Unis



Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933965250

Si le cycle d'expansion du cheptel touche à sa fin aux États-Unis, il reste pleinement à l'œuvre et ne devrait pas ralentir avant quelque temps dans d'autres pays comme l'Argentine, le Brésil, l'Inde et le Mexique. Par ailleurs, malgré la mise en place d'une taxe provisoire à l'exportation sur la viande bovine en Argentine, l'augmentation des effectifs devrait faire renouer la production de viande bovine avec ses niveaux passés à moyen terme. La production devrait croître en Inde par rapport à la décennie passée, alors que continuera de planer l'incertitude sur les décisions que prendront les pouvoirs publics en matière d'abattage. Dans l'Union européenne[1], en revanche, la production de viande bovine devrait entrer dans une phase descendante car les races laitières, qui représentent près des deux tiers de l'offre, fléchiront quelque peu en raison des gains de productivité dans la filière laitière. D'autres facteurs brideront le potentiel de croissance du secteur de la viande bovine dans l'Union européenne, comme la faible productivité, l'intensification de la concurrence sur le marché des exportations et l'essoufflement de la demande intérieure, qui devrait se tourner davantage vers les produits carnés transformés et les plats prêts à consommer. Au Royaume-Uni aussi la production de viande bovine devrait être orientée à la baisse sur la période de projection, car les prix compétitifs des importations devraient mettre à mal la production intérieure.

L'augmentation de la production mondiale de viande porcine ralentira sur les dix prochaines années, principalement parce que ce type de viande ne tient pas une place importante dans l'alimentation au sein de nombreuses régions en développement. L'augmentation prévue à l'échelle mondiale restera alimentée en grande partie par la région asiatique, puisque la Chine devrait fournir la moitié des quantités supplémentaires produites dans le monde. La croissance de la production devrait aussi enregistrer une vive accélération — absorbée essentiellement par le marché intérieur — au Brésil, aux États-Unis et au Viet Nam. La production de viande porcine dans l'Union européenne devrait quant à elle légèrement fléchir car les préoccupations environnementales et manifestées par la population à l'égard de la gestion des effluents devraient limiter son développement.

La Chine s'est hissée pour la première fois dans les premiers rangs des importateurs de viande porcine en 2007-2008, lorsque l'épidémie de syndrome dysgénésique et respiratoire du porc (SDRP) a réduit l'offre intérieure. La flambée épizootique de peste porcine africaine survenue en 2018 a eu un impact comparable sur la croissance de la production chinoise et jette le doute sur les prévisions de la période de projection. Dans les présentes *Perspectives*, la production devrait en subir le contrecoup et baisser en 2019 (-5 %). En 2020, la production et la consommation devraient retrouver les niveaux de 2018 et renouer avec leur croissance tendancielle sur le reste de la période de projection. L'offre intérieure chinoise sera donc insuffisante et les importations du pays devraient augmenter pour atteindre près de 2 Mt en 2019. La Chine ayant augmenté les droits de douane sur la viande porcine en provenance des États-Unis, le Brésil, le Canada et l'Union européenne devraient tirer parti de sa demande accrue d'importations.

La volaille continuera de renforcer sa position dominante dans le secteur de la viande, en représentant près de la moitié de la production supplémentaire de viande sur les dix années à venir. Son cycle de production court permet aux producteurs de réagir rapidement aux signaux du marché, et se prête à des améliorations rapides en matière de génétique, de santé des animaux et de pratiques d'alimentation. La production augmentera rapidement dans les pays où l'offre de céréales fourragères est excédentaire, comme le brésil, et grâce aux investissements et gains de productivité constants en Union européenne, en particulier en Hongrie, en Pologne et en Roumanie, ainsi qu'aux États-Unis. Une progression rapide est également prévue en Asie après 2019, principalement en Chine, où les effets de la

précédente épidémie de grippe aviaire continueront de s'estomper et l'effectif des animaux d'élevage devrait croître, ainsi qu'en Inde, en Indonésie, en Thaïlande et en Turquie.

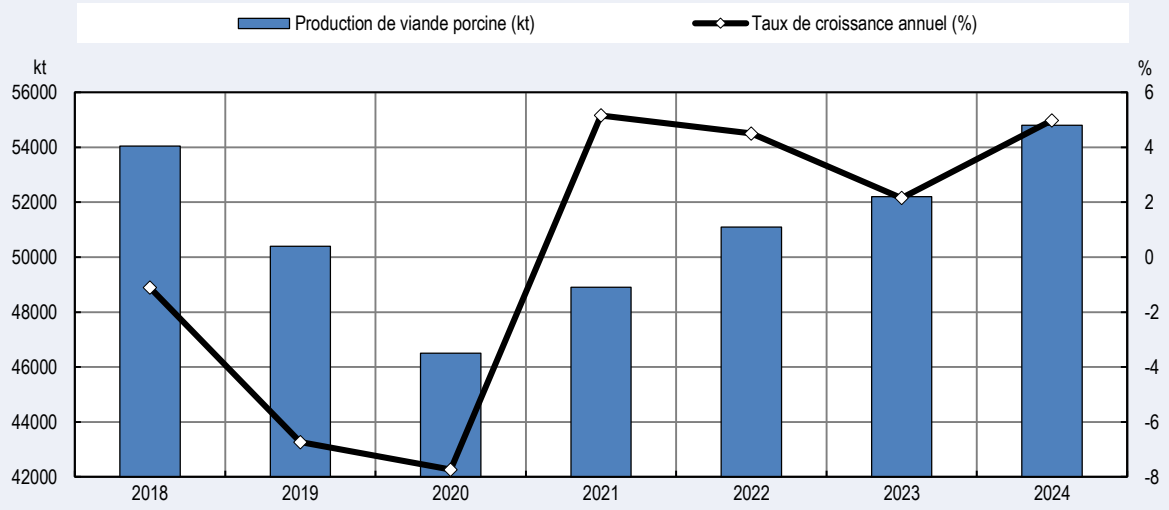
L'offre reste limitée sur le marché mondial de la viande ovine, essentiellement du fait de la réduction des cheptels en Australie et de la stagnation de la production au Royaume-Uni. Cette situation devrait perdurer au moins jusqu'à fin 2019 et, bien que les présentes *Perspectives* escomptent une reprise de la production mondiale de viande ovine vers 2020, elles ne prévoient pas d'accroissement considérable des cheptels, sauf peut-être en Australie. Les prix étant actuellement élevés, les producteurs chinois devraient accroître leur offre. Ils seront à l'origine de plus de 40 % de la production supplémentaire, sur fond d'augmentation continue de la demande intérieure. En Union européenne, la production devrait légèrement augmenter grâce à la meilleure rentabilité des exploitations ovines et à la mise en œuvre du dispositif facultatif d'aide couplée dans les principaux États membres producteurs de viande ovine. La part du continent africain dans la production mondiale de viande ovine va lentement s'accroître, malgré les contraintes exercées par l'urbanisation, la désertification et le manque de disponibilité des aliments pour animaux dans certains pays.

Encadré 6.1. Hypothèses retenues par la Chine à l'égard de la peste porcine africaine

Le ministère chinois de l'Agriculture et des Affaires rurales a rendu publiques ses *Perspectives agricoles de la Chine* (2019-2028) le 20 avril 2019. Les projections concernant les marchés agricoles contenues dans ce rapport tiennent compte des effets sur le marché intérieur de viande porcine de l'épizootie de peste porcine africaine (PPA) et de la Loi sur la protection de l'environnement, qui a pour objectif de rendre la production plus durable. Selon les prévisions, la capacité de production baissera considérablement durant les deux premières années de la période de projection. Les volumes d'importation devraient atteindre 2.1 Mt en 2020, soit une augmentation de plus de 75 % par rapport à 2018, afin de combler le déficit. La part de la Chine dans les importations mondiales passerait ainsi de 17 % en 2018 à environ 23 % en 2020. La plupart des importations supplémentaires de viande porcine devraient provenir du Brésil, du Canada et de l'Union européenne. Les volumes de production devraient toutefois se rétablir à partir de 2021 et retrouver leurs niveaux de 2018 en 2024 (graphique 6.6).

La peste porcine africaine amènera les consommateurs chinois à se tourner vers d'autres sources de protéines animales, et notamment vers la viande de volaille, dont les quantités supplémentaires produites devraient être utilisées pour répondre à l'augmentation de la demande intérieure. La croissance de la demande globale de produits d'alimentation animale devrait toutefois ralentir dans les premières années de la période de projection malgré l'augmentation des quantités de viande de volaille produites. Dans le cas du maïs, la demande devrait même reculer au cours des deux premières années, durant la période de repli escompté de la production chinoise de viande porcine. Ces tendances s'expliquent avant tout par le fait qu'il faut une plus grande quantité d'aliments pour produire un volume donné de viande porcine que pour le même volume de viande de volaille. À l'approche de 2028, les *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO* et les *Perspectives agricoles* de la Chine escomptent des volumes similaires de production de viande porcine.

Graphique 6.6. Production chinoise de viande porcine



Note : d'après les Perspectives agricoles de Chine (2019-2028)
Source : ministère chinois de l'Agriculture et des Affaires rurales (2019), « China Agricultural Outlook (2019 - 2028) ». http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933965269

Note de l'encadré 6.1: Pour plus d'informations, veuillez consulter FAO (Mai, 2019), "African Swine Fever: Challenges for some, opportunities for others?", dans Food Outlook, FAO publications, Rome.

6.5. Consommation

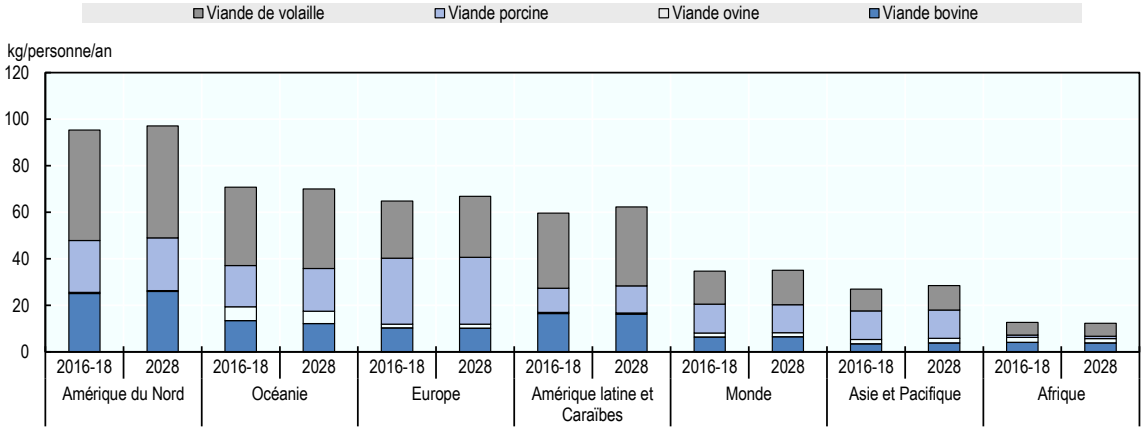
La consommation de viande devrait s'inscrire en hausse au cours de la période considérée, en particulier en Asie, mais à un rythme généralement moins allègre que durant la décennie précédente. La consommation mondiale de viande par habitant devrait augmenter de 0.4 kg en poids au détail par rapport à la période précédente. L'augmentation sera essentiellement liée à celle des revenus et de la population, en particulier dans les pays d'Asie et d'Amérique latine où il existe une classe moyenne importante.

De manière générale, les niveaux de consommation sont déjà élevés dans les pays développés, mais la demande de viande continue de croître, étant donné que les prix deviennent plus abordables dans certains pays. C'est particulièrement manifeste aux États-Unis, où la consommation par habitant et les prix de la viande vont retrouver un niveau proche de celui observé il y a dix ans. La consommation de viande affiche toutefois une tendance baissière dans certains pays et les taux de croissance attendus dans le monde développé devraient être globalement inférieurs à ceux des pays en développement (graphique 6.7).

La population et la croissance démographique des régions en développement étant supérieures à celles des pays développés, la quantité de viande consommée devrait y croître environ quatre fois plus que dans ces pays. Ramenée au nombre d'habitants, cette croissance devrait toutefois demeurer faible, notamment dans les régions où les revenus augmentent en partant d'un niveau peu élevé. C'est particulièrement vrai en Afrique, où la croissance de la consommation dépasse le taux de toutes les autres régions au total, mais

reste limitée lorsqu'elle est exprimée par habitant. La demande d'importations devrait elle aussi signer le plus fort taux de croissance en Afrique. Parallèlement, en volume, la moitié des importations supplémentaires de viande seront absorbées par l'Asie, où l'expansion démographique et l'augmentation de la consommation par habitant favorisée par la hausse des revenus font monter la consommation en flèche.

Graphique 6.7. Consommation de viande par habitant, par région



Note : la consommation par habitant est exprimée en poids au détail.
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933965288

Les faibles prix de vente de la volaille et du porc ont contribué à en faire par le passé les viandes préférées des consommateurs dans les pays en développement, mais la hausse des revenus permet désormais à ces derniers de diversifier progressivement leur consommation en se tournant vers des produits plus coûteux, comme la viande bovine et la viande ovine. Les tendances en matière de consommation de viande évoluent certes en fonction des niveaux de revenu et des prix relatifs, mais d'autres facteurs entrent aussi en jeu, comme les croyances religieuses, les normes culturelles, l'urbanisation ainsi que les préoccupations environnementales, éthiques et de santé.

La consommation de viande bovine augmentera progressivement au cours des dix prochaines années. Exprimée en volume par habitant, celle du monde en développement ne devrait représenter encore qu'un tiers de celle des pays développés. En Asie, le principal moteur de croissance de la consommation de viande bovine est l'occidentalisation du mode d'alimentation de la population, à laquelle s'ajoute la perception par les acheteurs chinois que la viande bovine est plus saine et exempte de maladies. Une consommation accrue de viande bovine est en outre attendue en Corée, au Kazakhstan, en Turquie et au Viet Nam.

La consommation mondiale de viande porcine par habitant devrait légèrement reculer au cours de la période étudiée et atteindre un niveau de saturation dans la plupart des pays développés. Dans les pays en développement, en revanche, les niveaux de consommation par habitant sont très différents selon les régions. La hausse est soutenue dans la plupart des pays d'Amérique latine, avec une progression rapide ces dernières années. En effet, les prix relatifs avantageux de la viande porcine en ont fait l'une des viandes préférées des consommateurs aux côtés de la volaille, tandis que la filière investit sans cesse en faveur

de son développement et de son intégration verticale en vue de satisfaire la demande croissante de la classe moyenne. La consommation par habitant est en hausse dans plusieurs pays asiatiques affichant des conditions économiques favorables et dans lesquels la viande de porc fait partie de l'alimentation traditionnelle, comme la Chine, la Corée, le Japon et le Viet Nam. La consommation de viande de porc de l'Union européenne devrait en revanche décliner, la composition de la population évoluant et entraînant une modification des habitudes alimentaires en faveur de la viande de volaille.

La consommation de viande de volaille devrait augmenter dans le monde, quel que soit le niveau de revenu. La progression devrait toutefois rester plus rapide dans le monde en développement, à l'exception de l'Arabie saoudite, où un recul est attendu en raison d'une conjonction de facteurs tels que le tassement de la croissance des revenus depuis le fléchissement des cours du pétrole, le départ d'un grand nombre de membres de familles expatriées, et l'interdiction de l'électronarcose dans la production de volaille, qui a sensiblement relevé les prix au détail. En Chine, la consommation s'est redressée après les flambées de grippe aviaire et ces *Perspectives* supposent qu'elle repartira à la hausse en 2019 pour ensuite renouer avec sa tendance habituelle. La volaille devrait représenter la moitié de la consommation supplémentaire de viande au cours de la période de projection.

Si la consommation mondiale de viande ovine se décline en une multitude de types de produits et d'usages gastronomiques, cette viande reste un mets spécial et de luxe dans de nombreuses coutumes alimentaires. Ramenée au nombre d'habitants, la consommation de viande ovine ne devrait donc que peu progresser dans le monde sur la période de projection. Elle devrait légèrement fléchir en Afrique, en Amérique du Nord et latine, ainsi qu'en Océanie, mais continuer à s'accroître dans plusieurs pays asiatiques comme la Chine, où cette viande est vantée pour sa qualité et ses bienfaits nutritionnels. Au cours des deux dernières années, les foyers d'infection qui se sont déclarés dans les élevages de volaille et de porc ont donné de l'élan à la demande chinoise de viande ovine, considérée comme une source alternative de protéines animales. D'après les projections, la Chine devrait absorber 40 % de la quantité supplémentaire de viande ovine consommée d'ici 2028. En revanche, dans de nombreux pays du Moyen-Orient, où cette viande fait partie de l'alimentation traditionnelle, la consommation par habitant devrait piquer du nez. La hausse de la demande dans cette région est étroitement liée au marché du pétrole, qui a une influence considérable sur le revenu disponible de la classe moyenne et sur la structure des dépenses publiques.

6.6. Échanges

Les exportations mondiales de viande (hors animaux vivants et produits transformés) devraient augmenter de 18 % en 2028 par rapport à la période de référence. Cela représente un ralentissement de la croissance des échanges de viande, dont le taux annuel moyen tombera à 1.4 %, contre 3 % au cours de la décennie précédente. En revanche, la part de la production totale de viande qui sera échangée sur le marché mondial s'inscrira légèrement en hausse.

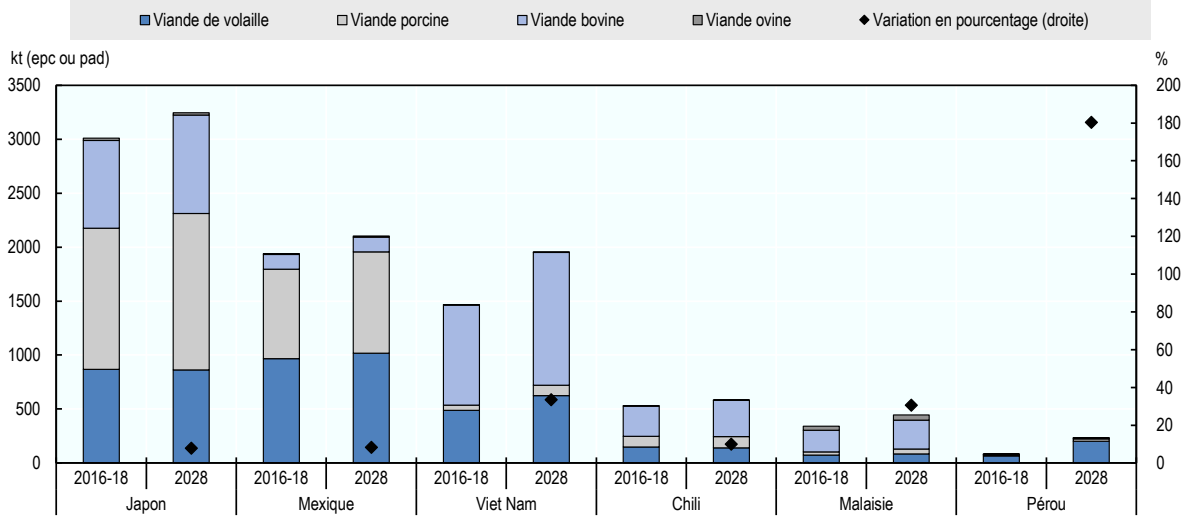
Les pays développés devraient compter pour un peu plus de la moitié des exportations mondiales de viande d'ici à 2028, mais leur part diminuera régulièrement par rapport à la période de référence en raison de l'accélération de la croissance des exportations en provenance des pays en développement. Les exportations de viande proviennent en grande partie d'une poignée de pays : ensemble, les deux plus gros exportateurs de viande — le Brésil et les États-Unis — devraient voir leur part de marché monter aux alentours de 43 %, ce qui signifie qu'ils contribueront pour plus de la moitié à l'augmentation prévue des

exportations mondiales au cours de la période de projection. L'UE a amélioré son accès aux marchés asiatiques, mais elle ne pourra en tirer pleinement parti à cause de la concurrence des Amériques. En Amérique latine, les pays traditionnellement exportateurs devraient continuer de représenter une forte proportion des échanges mondiaux de viande. L'Argentine et le Brésil devraient voir leur part des exportations mondiales de viande croître quelque peu, bénéficiant de la dépréciation de leur monnaie.

L'Asie restera prédominante sur le front des importations de viande, avec 56 % des échanges mondiaux. Les augmentations les plus marquées seront signées par les Philippines et des membres du PTPGP[2] comme le Japon, la Malaisie et le Viet Nam, où la consommation et les importations croîtront plus vite que la production, à la faveur de l'expansion de l'activité économique (graphique 6.8). Les importations chinoises ne devraient pas augmenter notablement sur la période de projection, mais demeurer aussi élevées qu'au cours de la période de référence. En dehors de l'Asie, l'Afrique elle aussi affiche une progression rapide des importations. En Fédération de Russie, l'interdiction des importations de viande décrétée en 2014 et dont les présentes *Perspectives* prévoient la levée fin 2019, a stimulé la production intérieure, et les importations de viande devraient rester inférieures au niveau qu'elles affichaient avant l'embargo.

La viande de volaille surtout, mais aussi la viande bovine, représenteront la majeure partie de la hausse des importations ces dix prochaines années. Ensemble, ces deux types de viande devraient représenter la plus grande part des quantités supplémentaires de viande importées en Asie et en Afrique.

Graphique 6.8. Importations de viande dans certains pays du PTPGP



Note : epc : équivalent poids carcasse ; pac : prêt à cuire.
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933965307

À l'échelle mondiale, les importations de viande porcine devraient compter pour 16 % de l'augmentation totale des importations de viande. La croissance rapide des importations d'Amérique latine, où les ménages à faible revenu considèrent la viande de porc, ainsi que la volaille, comme une alternative à la viande bovine, devrait être à l'origine de 33 % de la demande supplémentaire d'importations de viande de porc en 2028. Les quantités supplémentaires de viande de porc exportées proviendront en majorité des pays développés.

Les exportations de viande ovine d'Australie et de Nouvelle-Zélande ont été tirées par la fermeté générale de la demande pour ce type de viande, qui reste un mets spécial et de luxe dans de nombreuses coutumes alimentaires. Les livraisons vers les trois plus grands marchés que sont les États-Unis, la Chine et le Moyen-Orient ont battu tous les records en 2018. L'offre de viande ovine n'a pas pu suivre le rythme de la demande émanant de Chine, un marché plutôt tourné vers la viande de mouton par le passé mais qui est devenu un débouché important pour la viande d'agneau. L'Australie devrait donc continuer d'augmenter sa production de viande d'agneau aux détriment de celle de mouton. En Nouvelle-Zélande, la croissance des exportations devrait être minime, l'élevage ovin étant progressivement remplacé par l'élevage laitier.

6.7. Principales questions et incertitudes

Les politiques commerciales restent un facteur important qui influence la dynamique des marchés mondiaux de la viande. Ainsi, la mise en œuvre de divers accords commerciaux au cours de la période de projection pourrait entraîner une diversification ou une concentration notable des échanges. Les impacts des accords multilatéraux comme l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP), en particulier sur le marché de la viande, se révèlent difficiles à chiffrer, car plusieurs autres accords commerciaux bilatéraux déjà en place doivent être pris en considération.

Les mesures commerciales unilatérales et/ou non programmées représentent un autre facteur de risque dans les projections. En 2017, par exemple, la Fédération de Russie a prolongé jusqu'à fin 2019 l'interdiction frappant les importations de produits alimentaires en provenance des États-Unis, de l'Australie, de la Norvège, du Canada et de l'Union européenne, en réponse aux sanctions économiques de ces mêmes pays. Cette interdiction a provoqué une chute sévère des importations de viande, un pic de volatilité des prix aux producteurs, et une hausse des prix pour le consommateur. Les politiques nationales ont également une influence sur la compétitivité des producteurs de viande. À titre d'exemple, l'Argentine a mis en place en 2018 une taxe provisoire sur les exportations de viande et d'autres produits. Cette mesure devrait nuire à la compétitivité de l'Argentine sur le marché mondial de la viande et entraver la capacité du pays à trouver de nouveaux débouchés à l'exportation sur le court terme. Les négociations qui ont cours sur les modalités selon lesquelles le Royaume-Uni, grand producteur de viande, doit sortir de l'Union européenne, impacteront aussi les divers marchés de la viande en fonction de l'importance que chacun d'entre eux revêt aujourd'hui au sein du marché global de la viande à l'échelle communautaire[3] et mondiale.

Les marchés de la volaille, de la viande bovine et d'autres produits animaux ont été ébranlés par des épizooties par le passé et le phénomène pourrait se reproduire au cours de la décennie à venir. La production animalière est actuellement touchée par une épidémie de peste porcine africaine, fatale pour les porcs et sangliers, bien qu'elle ne se transmette pas à l'être humain. En août 2018, la Chine a annoncé l'apparition d'un foyer de peste porcine africaine, le premier du pays. Depuis, le virus a également été décelé dans d'autres pays d'Asie et d'Europe. L'impact de cette maladie sur la production mondiale de viande de

porc est incertain à moyen terme. D'après les projections, les mesures prises pour contenir l'épidémie devraient la réduire quelque peu à court terme. Leur succès étant incertain, l'impact de cette infection à moyen terme peut être bien plus sévère que prévu actuellement.

L'évolution des préférences des consommateurs jouera aussi, comme le développement du végétarisme et du véganisme, les préoccupations sociales à l'égard notamment des dommages causés par la production de viande à l'environnement et divers autres aspects socio-culturels liés par exemple à la religion ou aux normes culturelles. L'attention croissante portée par les consommateurs au traitement des animaux et aux modes de production de la viande (la préférence allant de plus en plus aux produits provenant d'animaux élevés en liberté et sans antibiotiques), est une tendance relativement nouvelle et difficile à évaluer. Si elle rallie une part croissante de la population, elle pourrait avoir une incidence sur les marchés mondiaux de la viande, mais il est difficile de déterminer dans quelle mesure les consommateurs accepteraient et pourraient se permettre de payer plus cher pour ces produits.

Notes

[1] (2017) Commission européenne. « Box 4.1 Insights on development in EU member states », *EU Agricultural Outlook for markets and income 2017-2030*.

[2] La croissance des importations devrait globalement être plus rapide qu'on ne l'escomptait précédemment en raison de la ratification du PTPGP. Cet accord de libre-échange devrait également avoir des répercussions sur le rythme de croissance de la production et de la consommation intérieures.

[3] (2018) Commission européenne. « What about the UK? », p. 69, *EU Agricultural Outlook for markets and income 2018-2030*.

Chapitre 7. Lait et produits laitiers

Ce chapitre décrit la situation des marchés et présente les projections à moyen terme relatives aux marchés mondiaux des produits laitiers sur la période 2019-28. Il passe en revue les évolutions prévues en termes de prix, de production, de consommation et d'échanges pour le lait, les produits laitiers frais, le beurre, le fromage, le lait écrémé en poudre et le lait entier en poudre, et examine en conclusion les principaux risques et incertitudes susceptibles d'avoir une incidence sur les marchés mondiaux des produits laitiers dans les dix années à venir

7.1. Situation du marché

La production mondiale de lait (lait de vache : 81 %, lait de bufflonne : 15 %, autres types de lait (chèvre, brebis et chamelle) : 4 %) a augmenté de 1.6 % en 2018 pour s'établir à 838 Mt environ. En Inde, premier producteur mondial, elle a crû de 3.0 % pour atteindre 174 Mt. Toutefois, cette progression n'a eu que des retombées modestes sur le marché laitier mondial, car l'Inde ne participe que de façon marginale aux échanges de lait et de produits laitiers.

En 2018, les trois principaux exportateurs de lait et de produits laitiers — l'Union européenne, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis — ont vu leur production augmenter respectivement de 0.8 %, 3.2 % et 1.1 %. Cette hausse est presque uniquement due à une amélioration des rendements par vache. En Nouvelle-Zélande, des conditions favorables à l'herbe ont également joué un rôle. Par conséquent, la disponibilité de produits laitiers frais[1] et transformés pour l'exportation a également augmenté. Dans la République populaire de Chine (ci-après la « Chine »), premier importateur mondial de produits laitiers, la production de lait a augmenté pour la première fois en quatre ans (+1.1 % en 2018) ; fin 2018, les statistiques officielles de la production ont été révisées à la baisse de 15 % pour les dix dernières années.

Les cours laitiers mondiaux désignent les cours des produits laitiers, le lait cru n'étant pratiquement jamais échangé. Le beurre sert de référence pour la matière grasse du lait et le lait écrémé en poudre pour les autres constituants solides du lait. La matière grasse et les autres constituants solides représentent environ 13 % du poids du lait, le reste étant constitué d'eau. En 2018, les prix du beurre ont baissé par rapport à leur niveau record de 2017, tout en opérant un redressement important vers le milieu de l'année. La bonne tenue des prix de la matière grasse du lait (beurre) par rapport à ceux des autres constituants solides (lait écrémé en poudre) s'est confirmée en 2018, en raison d'une demande vigoureuse de crème, de beurre et d'autres produits laitiers entiers en Amérique du Nord et en Europe. Les prix du lait écrémé en poudre ont commencé à se redresser vers la fin de 2018, l'Union européenne ayant écoulé une bonne partie de son stock d'intervention, constitué principalement en 2016 lorsque les prix étaient tombés sous le seuil fixé à 1 698 EUR par tonne.

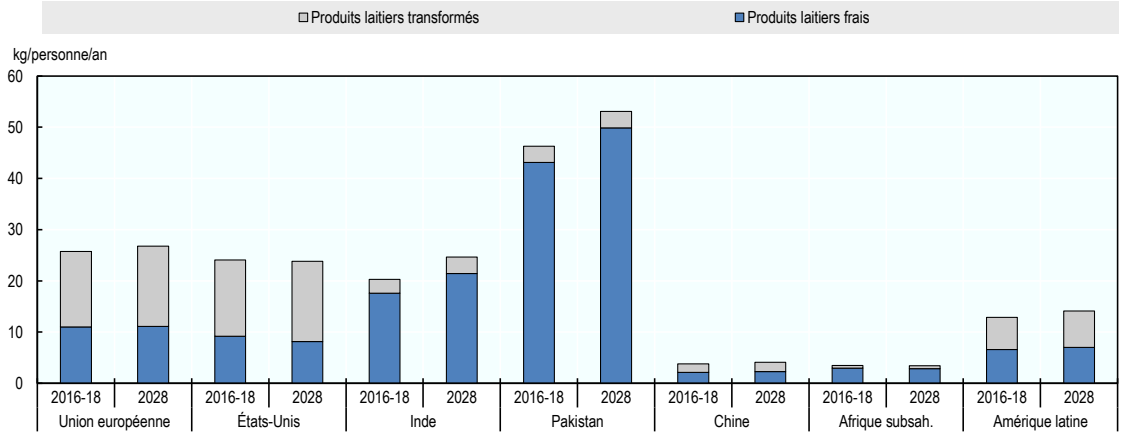
7.2. Principaux éléments des projections

La production mondiale de lait devrait croître de 1.7 % par an ces dix prochaines années (atteignant 981 Mt en 2028), plus vite que la plupart des autres produits agricoles. Contrairement à ce qu'il s'est passé ces dix dernières années, la croissance prévue des cheptels (1.2 % par an) est supérieure à celle de la moyenne des rendements (0.4 %), les cheptels de vaches laitières étant appelés à augmenter plus rapidement dans les pays où les rendements sont bas. Ainsi, l'Inde et le Pakistan, deux grands producteurs de lait, compteront pour plus de la moitié de la croissance de la production mondiale ces dix prochaines années et pour plus de 30 % de la production mondiale en 2028. La production de l'Union européenne, deuxième producteur mondial, devrait croître plus lentement que la moyenne mondiale, parce qu'elle est peu exportée et que la demande intérieure n'augmente que légèrement.

Le lait est un produit très périssable, qui doit être transformé rapidement après sa collecte. Il ne peut être stocké que quelques jours. Ainsi, l'essentiel de la production laitière est consommée sous forme de produits frais, qui ne sont pas ou presque pas transformés. La part de ces produits dans la consommation mondiale devrait croître au cours des dix

prochaines années, en raison d'une forte demande portée par la hausse des revenus et la croissance de la population dans les pays en développement. D'après les projections, la consommation mondiale par habitant de produits laitiers frais augmentera de 1.0 % par an ces dix prochaines années, soit un peu plus vite qu'au cours des dix précédentes, sous l'effet de la hausse des revenus par habitant, en particulier en Inde. En Europe et en Amérique du Nord, la demande globale de produits laitiers frais par habitant recule, mais se réoriente depuis quelques années vers les matières grasses du lait. C'est dans ces deux régions que l'on consomme l'essentiel du fromage, deuxième produit laitier par ordre d'importance sur la base de l'extrait sec, et cette consommation devrait encore augmenter.

Graphique 7.1. Consommation par habitant de produits laitiers frais et transformés, en extrait sec de lait



Note : l'extrait sec du lait est calculé en additionnant la quantité de matière grasse et de matière sèche non grasse contenue dans chaque produit. Les produits transformés comprennent le beurre, le fromage, le lait écrémé en poudre et le lait entier en poudre.
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933965326

Les échanges mondiaux de lait portent principalement sur les produits transformés. La Chine en consomme de petites quantités par habitant, mais elle n'en est pas moins le premier importateur de produits laitiers, en particulier de lait entier en poudre. Le Japon, la Fédération de Russie, le Mexique, et la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord sont d'autres grands importateurs nets de produits laitiers. Les accords commerciaux internationaux (PTPGP, AECG et accord préférentiel entre le Japon et l'Union européenne) contiennent des dispositions précises sur les produits laitiers (comme les contingents tarifaires) qui favorisent les échanges commerciaux.

Depuis 2015, le prix du beurre dépasse largement celui du lait écrémé en poudre. Cette évolution reflète celle de la demande internationale, plus forte pour les matières grasses du lait que pour ses autres constituants solides, et l'on suppose qu'elle constituera une caractéristique structurelle du secteur au cours des dix prochaines années.

L'évolution de l'environnement commercial pourrait entraîner une modification sensible des échanges de produits laitiers. Le Brexit, par exemple, pourrait avoir une incidence sur les quantités importantes de fromage et d'autres produits laitiers qui s'échangent actuellement entre l'Union européenne et le Royaume-Uni, tandis que l'Accord Canada-

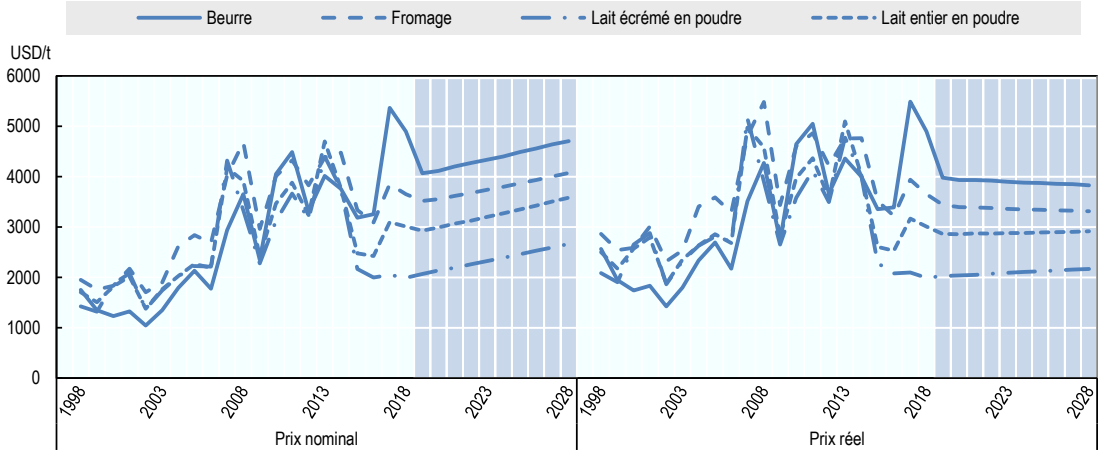
États-Unis-Mexique (ACEUM) devrait se répercuter sur les flux d'échanges en Amérique du Nord. À ce jour, les grands pays consommateurs que sont l'Inde et le Pakistan sont peu présents dans le commerce mondial. S'ils participaient davantage aux échanges, cela pourrait avoir d'importantes retombées sur les marchés internationaux.

7.3. Prix

Les prix internationaux de référence correspondent aux prix des produits transformés des principaux exportateurs d'Océanie et d'Europe. Les deux principaux prix de référence sont celui du beurre et celui du lait écrémé en poudre. Depuis 2015, les cours du beurre ont augmenté bien davantage que ceux du lait écrémé en poudre en raison principalement d'une demande internationale accrue de matières grasses du lait par rapport à d'autres constituants solides. Cette tendance devrait se poursuivre ces dix prochaines années (graphique 7.2).

Actuellement, le prix du lait écrémé en poudre est relativement bas et devrait augmenter en valeur réelle durant la période de projection. La constitution d'importants stocks d'intervention dans l'Union européenne a mis un frein à la hausse, mais ces stocks ont été presque entièrement écoulés au second semestre 2018 et début 2019. Le prix annuel du beurre a atteint un niveau record en 2017 avant de redescendre. Il devrait se replier encore légèrement, en valeur réelle, comme les prix de la plupart des autres produits agricoles, pendant la période de projection. Les prix mondiaux du lait entier en poudre et du fromage devraient épouser la tendance du beurre et du lait écrémé en poudre, selon leur teneur respective en matière grasse et en autres matières solides.

Graphique 7.2. Prix des produits laitiers



Note : beurre, prix à l'exportation FAB, 82 % de matières grasses, Océanie ; lait écrémé en poudre, prix à l'exportation FAB, lait dégraissé en poudre, 1.25 % de matières grasses, Océanie ; lait entier en poudre, prix à l'exportation FAB, 26 % de matières grasses, Océanie ; fromage, prix à l'exportation FAB, cheddar, 39 % d'humidité, Océanie. Les prix réels sont les prix nominaux corrigés du déflateur du PIB des États-Unis (2010=1).
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933965345

La forte volatilité des cours internationaux des produits laitiers s'explique par la faible part de ces produits dans le commerce mondial (environ 8 % de la production mondiale de lait), par la prédominance de quelques pays exportateurs et importateurs, et par des politiques commerciales restrictives. La plupart des marchés domestiques sont assez déconnectés de ces prix, puisque l'on y consomme surtout des produits laitiers frais et que seule une part réduite du lait est transformée.

7.4. Production

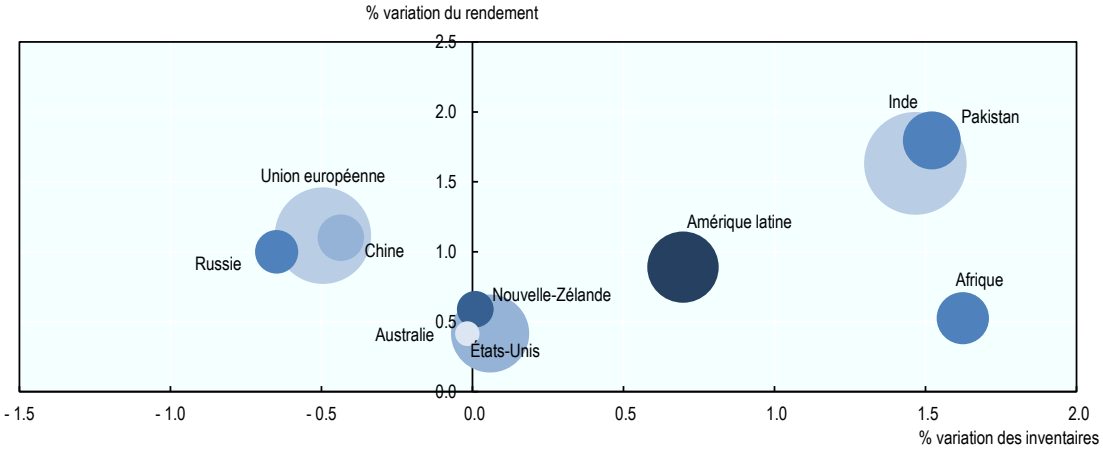
La production mondiale de lait devrait croître de 1.7 % par an ces dix prochaines années (atteignant 981 Mt en 2028), soit plus vite que celle de la plupart des produits agricoles. Dans presque toutes les régions du monde, cette augmentation devrait provenir davantage de l'amélioration des rendements que de l'accroissement des cheptels (graphique 7.3). Si les moyennes mondiales semblent contredire cette projection, puisque la croissance des effectifs (1.2 % par an) est plus forte que la hausse des rendements (0.4 %), c'est parce que les cheptels augmentent plus vite dans les pays où les rendements sont relativement bas.

L'Inde et le Pakistan sont des producteurs de lait particulièrement prolifiques. Ils devraient compter pour plus de la moitié de la hausse de la production mondiale au cours des dix prochaines années et assurer plus de 30 % de cette production en 2028, essentiellement avec des troupeaux de quelques vaches ou de quelques bufflonnes. On prévoit que les rendements continueront d'augmenter rapidement et qu'ils contribuent davantage à la croissance de la production. Dans ces deux pays, la grande majorité de la production sera consommée sur place, car les produits laitiers frais sont rarement exportés.

Dans l'Union européenne, second producteur mondial de lait, la production devrait croître moins vite que la moyenne mondiale. À moyen terme, cette croissance résultera d'une modeste augmentation de la demande intérieure (fromage, beurre, crème et autres produits), mais aussi de la hausse de la demande mondiale de produits laitiers. L'accroissement de la production passera par une amélioration des rendements, estimée à 1.1 % par an ces dix prochaines années. Les cheptels laitiers devraient de nouveau s'orienter à la baisse (-0.5 % par an) après une augmentation au début de la période de projection, suite à la suppression des quotas laitiers. La production européenne est assurée par des animaux nourris à l'herbe ou avec d'autres aliments. En outre, une part croissante du lait produit devrait être d'origine biologique : les élevages biologiques regroupent à l'heure actuelle plus de 10 % des vaches laitières en Autriche, en Suède, en Lettonie, en Grèce et au Danemark. Environ 3 % de la production de lait de l'Union européenne proviennent d'exploitations biologiques, dont les rendements sont relativement faibles, mais qui bénéficient d'une majoration de prix considérable.

C'est en Amérique du Nord, où la production à l'herbe est limitée et l'alimentation du bétail axée sur les rendements, que la production moyenne par vache devrait être la plus élevée (graphique 7.4). Aux États-Unis et au Canada, les cheptels resteront globalement inchangés et la croissance de la production sera tirée par de nouvelles hausses de rendements qui sont déjà élevés. Alors que les marchés intérieurs sont saturés et que la demande de matières grasses du lait continue à s'accroître, les États-Unis exporteront principalement du lait écrémé en poudre.

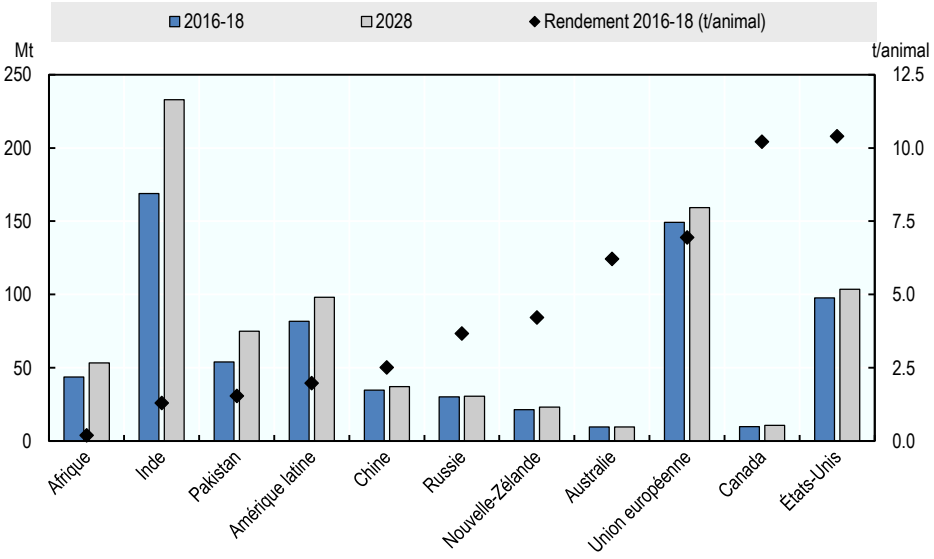
Graphique 7.3. Variation annuelle des effectifs du cheptel laitier et des rendements entre 2019 et 2028



Note : la taille des bulles correspond à la production totale de lait durant la période de référence (2016-18).
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933965364

Graphique 7.4. Production et rendements laitiers dans un certain nombre de pays et de régions



Note : le rendement est calculé par animal de traite (vaches principalement, mais aussi bufflonnes, chamelles, brebis et chèvres).
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933965383

La Nouvelle-Zélande est le pays où la production de lait, qui a fortement augmenté récemment, est la plus axée sur les exportations. Le système repose essentiellement sur l'herbe et les rendements sont beaucoup plus bas qu'en Amérique du Nord et en Europe. Une gestion efficace des prairies et le pâturage toute l'année permettent toutefois à la Nouvelle-Zélande d'être compétitive. Le manque de terres disponibles et les restrictions croissantes en matière d'environnement sont les deux principaux obstacles à la croissance. Une réorientation du système de production vers une plus grande utilisation d'autres aliments que l'herbe n'est toutefois pas prévue.

En Afrique, la production laitière devrait croître à un rythme soutenu, principalement du fait de l'expansion des cheptels. Les rendements sont généralement bas, mais le lait est surtout du lait de chèvre et de brebis. La plupart des vaches, des chèvres et des brebis pâturent et sont aussi élevées pour la production de viande et la traction, ou utilisées comme instruments d'épargne. Au cours de la période considérée, environ un tiers du cheptel mondial devrait se trouver sur le continent africain et fournir environ 5 % de la production totale.

Moins de 30 % de la production de lait sont transformés en beurre, fromage, lait écrémé ou entier en poudre, ou poudre de lactosérum. La demande directe de beurre et de fromage – surtout de fromage — est considérable. Ces deux produits représentent actuellement une large part de la consommation d'extrait sec de lait en Europe et en Amérique du Nord. Les échanges de lait écrémé et de lait entier en poudre sont florissants, et cette production est surtout destinée à l'exportation. Ces deux produits sont utilisés dans le secteur agroalimentaire, notamment dans la confiserie, les laits infantiles et les produits de boulangerie.

D'après les projections, seule la production de beurre progressera à un rythme plus rapide (1.9 % par an) que la production mondiale de lait. La production de lait écrémé en poudre devrait croître de 1.3 % par an, tandis que le fromage et le lait entier en poudre enregistreront une hausse de 1.2 % par an. Dans le cas du fromage, le ralentissement reflète celui des marchés alimentaires d'Europe et d'Amérique du Nord, sur lesquels il trouve ses principaux débouchés.

7.5. Consommation

L'essentiel du lait produit est consommé sous forme de produits frais. La part de ces produits dans la consommation mondiale devrait augmenter ces dix prochaines années, sous l'effet de l'accélération de la demande en Inde et au Pakistan en particulier, elle-même portée par la croissance des revenus et de la population. Ainsi, la consommation mondiale par habitant de produits laitiers frais devrait croître de 1.0 % par an sur la prochaine décennie, c'est-à-dire un peu plus vite que ces dix dernières années, du fait d'une amélioration rapide des revenus.

En termes d'extrait sec, la consommation de lait par habitant est très variable dans le monde (graphique 7.1). Cela tient en partie aux différences de revenus, mais il ne faut pas sous-estimer l'importance des préférences régionales. Ainsi, la consommation par habitant devrait être élevée en Inde et au Pakistan, mais faible en Chine. Quoi qu'il en soit, dans tous les pays, la part des produits laitiers transformés dans la consommation globale d'extrait sec de lait devrait être étroitement liée au niveau des revenus.

En Europe et en Amérique du Nord, la demande de produits laitiers frais par habitant décline, mais sa composition se modifie depuis quelques années au profit des matières grasses du lait, en l'occurrence le lait entier et la crème. Les études récentes qui ont mis en

lumière les bienfaits des matières grasses laitières pour la santé, et les préférences croissantes des consommateurs pour des aliments plus goûteux et moins transformés expliquent en grande partie cette évolution.

Le fromage, deuxième produit laitier par ordre d'importance en termes d'extrait sec, est surtout consommé en Europe, en Amérique du Nord et en Océanie, où la consommation par habitant devrait continuer d'augmenter. En ce qui concerne le lait écrémé et le lait entier en poudre, l'industrie restera leur principal débouché, notamment pour la confiserie, les laits infantiles et les produits de boulangerie.

Si certains pays sont autosuffisants, comme l'Inde et le Pakistan, dans d'autres régions du monde, telles que l'Afrique, l'Asie du Sud-Est et le Moyen-Orient, la consommation devrait augmenter plus vite que la production, ce qui favorisera les importations. Le lait liquide étant plus coûteux à importer et à exporter, ce sont les laits en poudre, auxquels on ajoute de l'eau pour la consommation finale ou la transformation, qui absorberont la demande supplémentaire.

7.6. Échanges

Environ 8 % de la production mondiale de lait font l'objet d'échanges internationaux. Cette faible proportion s'explique avant tout par la nature périssable du lait et par sa teneur élevée en eau (plus de 85 %). Quoi qu'il en soit, ces dernières années, la Chine a considérablement augmenté ses importations de lait en provenance de l'Union européenne et de la Nouvelle-Zélande. Plus de 40 % de la production mondiale de lait entier et de lait écrémé en poudre sont échangés sur les marchés. Toutefois, ces poudres sont souvent produites dans le seul but de pouvoir stocker et négocier le produit sur de longues périodes.

Les quatre principaux pays exportateurs de produits laitiers de la période de référence sont la Nouvelle-Zélande, l'Union européenne, les États-Unis et l'Australie. Ensemble, ils devraient réaliser 75 % des exportations de fromage, 78 % de celles de lait entier en poudre, 79 % de celles de beurre et 81 % de celles de lait écrémé en poudre (graphique 7.5). L'Argentine est aussi un exportateur important de lait entier en poudre ; elle devrait compter pour 5 % des exportations mondiales en 2028. Ces dernières années, le Bélarus est également devenu un acteur important sur les marchés d'exportation, particulièrement sur le marché russe.

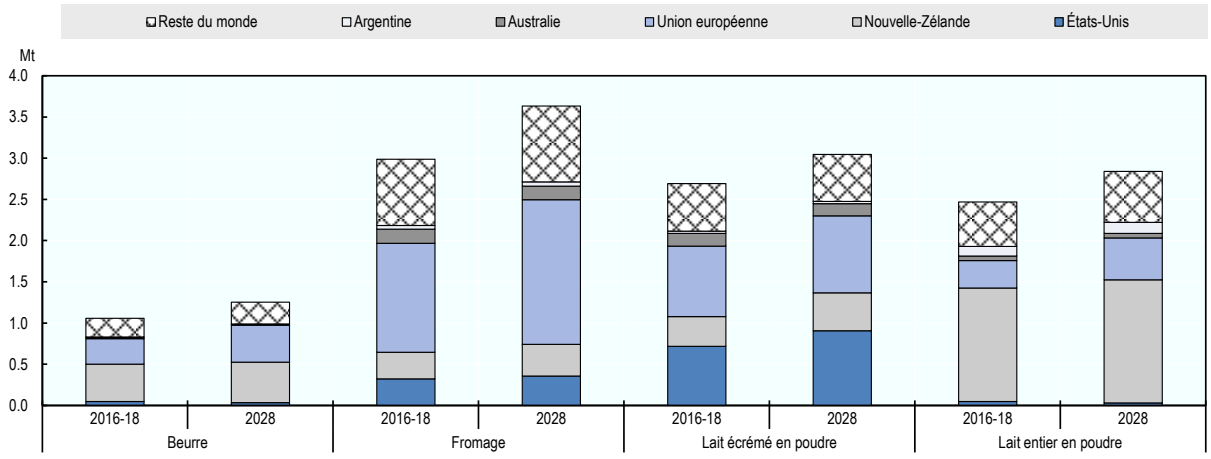
La Nouvelle-Zélande restera le premier fournisseur international de beurre et de lait entier en poudre, avec 39 % et 53 % respectivement de parts de marché attendues d'ici 2028. Étant donné que la Chine, qui est un grand importateur de lait entier en poudre, a réduit ses achats de façon spectaculaire, la Nouvelle-Zélande devrait voir sa production croître plus lentement, au rythme de 0.3 % par an ces dix prochaines années, contre 6.9 % les dix précédentes. La Nouvelle-Zélande devrait également diversifier et accroître légèrement sa production de fromage sur la période considérée.

L'Union européenne restera le principal exportateur mondial de fromage, suivie des États-Unis et de la Nouvelle-Zélande. Elle produira 48 % du fromage consommé dans le monde en 2028, cette performance étant soutenue par une hausse de ses exportations vers le Canada dans le cadre de l'accord AECG et vers le Japon suite à la ratification de l'accord commercial bilatéral en 2019.

Les importations de produits laitiers sont plus largement réparties entre les pays, mais leurs principales destinations sont le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (MENA), les pays développés, l'Asie du Sud-Est, et la Chine (graphique 7.6). Le Moyen-Orient et l'Afrique

du Nord s'approvisionneront principalement auprès de l'Union européenne, tandis que les États-Unis et l'Océanie devraient être les principaux fournisseurs de lait en poudre de l'Asie du Sud-Est.

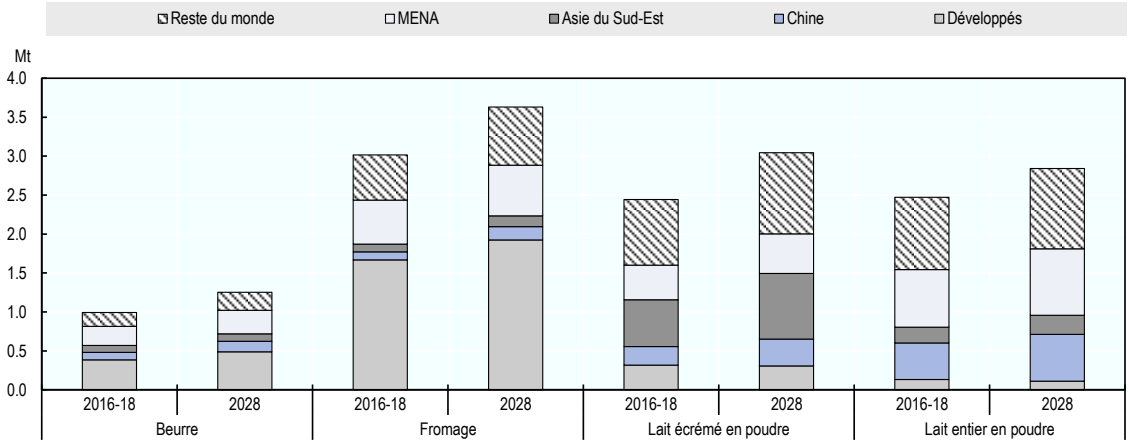
Graphique 7.5. Exportations de produits laitiers par région



Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933965402

Graphique 7.6. Importations de produits laitiers par région



Note : MENA = Moyen-Orient et Afrique du Nord ; l'Asie du Sud-Est comprend l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, la Thaïlande et le Viet Nam.
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933965421

La Chine devrait rester le premier importateur de produits laitiers, en particulier de lait entier en poudre, qu'elle se procure pour l'essentiel auprès des pays d'Océanie. Ces dernières années, toutefois, elle a accru ses achats de beurre et de lait écrémé en poudre auprès de l'Union européenne. La Chine importe aussi beaucoup de produits laitiers frais :

ses importations nettes s'élevaient à 0.7 Mt environ sur la période de référence et elles devraient augmenter de 2.7 % par an au cours des dix prochaines années.

Les pays développés importent un volume important de fromage et de beurre : environ 55 % et 39 % respectivement des importations mondiales en 2016-18. Ces pourcentages devraient être identiques en 2028. Le Royaume-Uni, la Fédération de Russie, le Japon, l'Union européenne et la Chine devraient être les cinq premiers importateurs de fromage en 2028. Le classement pourrait changer, mais les principaux pays importateurs de fromage seront des pays développés. Ces pays étant aussi souvent des exportateurs, leur participation aux échanges commerciaux se traduira par un choix plus vaste pour le consommateur.

7.7. Principales questions et incertitudes

La production mondiale pourrait pâtir d'événements météorologiques imprévus qui se répercuteraient sur la production de lait à l'herbe, système actuellement le plus répandu au monde. En effet, le changement climatique accroît le risque de sécheresse, d'inondation et de maladies qui peuvent nuire de différentes façons au secteur de l'élevage (volatilité des prix, rendement des vaches laitières et ajustement des cheptels).

Le caractère saisonnier de la production laitière en système pâturant entraîne une variation des cours internationaux selon les saisons, avec des pointes vers le milieu de l'année civile, surtout pour le beurre. La forte hausse du prix du beurre, ces dernières années, a mis en lumière ce phénomène.

La législation sur la protection de l'environnement conditionne dans une large mesure l'évolution de la production laitière. Dans certains pays, les activités du secteur laitier produisent une part considérable des émissions de gaz à effet de serre (Nouvelle-Zélande, Irlande). Toute réforme à cet égard pourrait avoir des répercussions sur la production de lait. Les pratiques durables en matière d'accès à l'eau et de gestion des effluents d'élevage sont un autre domaine où des changements d'orientation pourraient avoir un impact.

Dans l'Union européenne, la suppression des quotas laitiers en avril 2015 a relancé la spécialisation et la relocalisation de la production de lait. Dans plusieurs pays – Pays-Bas, Allemagne, Danemark, France et Italie –, les préoccupations liées à l'environnement pourraient faire obstacle à de futures hausses de la production de lait. Dans l'Union européenne, la nécessité de réduire les bilans minéraux au niveau de l'exploitation pourra créer des contraintes sur la production laitière, en particulier pour la production spécialisée basée sur d'autres aliments que l'herbe.

Les maladies du bétail peuvent avoir des répercussions considérables sur la production laitière. La mammite est l'infection la plus courante chez les bovins laitiers dans les exploitations du monde entier, quelle que soit leur taille. Il s'agit aussi de la pathologie la plus préjudiciable du point de vue économique, avec des retombées considérables sur les rendements et la qualité du lait. Les évolutions futures en matière de sensibilisation, mais aussi de diagnostic et de traitement, pourraient augmenter considérablement la production laitière par une diminution des pertes.

La lutte contre de nombreuses maladies, dont la mammite, passe le plus souvent par des traitements antibiotiques. Or, cette pratique suscite des inquiétudes concernant le développement de résistances bactériennes dû à une utilisation excessive, lesquelles risquent de réduire l'efficacité des traitements existants et de nécessiter l'élaboration de

nouveaux médicaments. L'évolution de cette situation demeure une incertitude pour les dix années à venir.

Le prix relativement élevé des matières grasses du lait pourrait favoriser leur remplacement par des matières grasses végétales (poudres de lait réengraissées et autres produits laitiers) pour certaines utilisations et destinations. Cela crée des incertitudes supplémentaires concernant la valorisation relative de la matière grasse et de l'extrait sec dégraissé du lait à longue échéance.

Ces dernières années, les substituts d'origine végétale (boissons à base de soja, d'amande, de riz ou d'avoine) gagnent en importance dans la consommation de lait liquide de nombreuses régions du monde, notamment l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Asie de l'Est. Cet engouement s'explique par une intolérance au lactose mais aussi par des interrogations sur les conséquences pour la santé et l'environnement de la consommation de lait et de produits laitiers. Les produits de substitution d'origine végétale connaissent une forte croissance, même si leur point de départ est bas, mais eux aussi suscitent un débat concernant leur impact sur l'environnement et leurs bienfaits pour la santé. Par conséquent, l'incertitude reste de mise quant à l'incidence à long terme de cette évolution sur la demande laitière.

L'évolution des politiques nationales constitue un autre motif d'incertitude. Au Canada, les projections concernant les exportations de lait écrémé en poudre sont difficiles à établir du fait de la réorganisation de la filière laitière nationale après la Décision de Nairobi adoptée par l'Organisation mondiale du commerce, qui supprime les subventions à l'exportation dans l'agriculture à compter de 2020. Dans l'Union européenne, les achats d'intervention de lait écrémé en poudre et de beurre à des prix déterminés, qui ont eu des répercussions importantes sur les cours du lait écrémé en poudre ces dernières années, restent une éventualité.

Les flux d'échanges laitiers pourraient être profondément modifiés par les transformations de l'environnement commercial. À ce jour, les plus grands pays consommateurs de produits laitiers, à savoir l'Inde et le Pakistan, ne sont pas présents sur le marché international, car leur production nationale est absorbée par une demande intérieure en plein essor.

La modification ou la mise en place d'accords commerciaux pourrait se répercuter sur la demande et les flux d'échanges de produits laitiers. Ainsi, l'Union européenne et le Royaume-Uni échangent des quantités importantes de fromage et d'autres produits laitiers, mais cela pourrait changer avec le Brexit, tandis que l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) devrait se répercuter sur les flux d'échanges en Amérique du Nord. Quant à la Fédération de Russie, l'embargo qu'elle a imposé sur plusieurs produits laitiers en provenance de grands pays exportateurs devrait être levé en 2019 et ses importations devraient donc augmenter légèrement, mais il est peu probable qu'elles reviennent à leur niveau antérieur.

Note

[1] Les produits laitiers frais comprennent tous les produits laitiers et le lait qui ne sont pas inclus dans les produits transformés (beurre, fromage, lait écrémé en poudre, lait entier en poudre et, dans certains cas, caséine et lactosérum). Les quantités sont exprimées en équivalent lait de vache.

Chapitre 8. Produits halieutiques et aquacoles

Ce chapitre décrit la situation des marchés et présente les projections à moyen terme relatives aux marchés mondiaux des produits halieutiques et aquacoles sur la période 2019-28. Il passe en revue les évolutions prévues en termes de prix, de production, de consommation et d'échanges pour le poisson et les produits de la pêche et de l'aquaculture, et examine en conclusion les principaux risques et incertitudes susceptibles d'avoir une incidence sur les marchés mondiaux des produits halieutiques et aquacoles dans les dix années à venir

8.1. Situation du marché

La croissance des secteurs de la pêche et de l'aquaculture s'est globalement poursuivie en 2018, comme l'illustrent les records atteints par la production, les échanges et la consommation. La production doit son développement à l'augmentation des captures (d'anchois en Amérique du Sud surtout) et à la montée en puissance ininterrompue de l'aquaculture, au rythme de 3 à 4 % par an.

Le poisson[1] a vu ses prix augmenter sur la première partie de 2018, sous l'effet d'une progression plus rapide de la demande que de l'offre pour certaines grandes espèces, avant de se déprécier sur le restant de l'année, l'offre se montrant plus abondante et les consommateurs moins demandeurs aux États-Unis et sur certains marchés européens. L'indice agrégé des prix du poisson de la FAO[2] a atteint un sommet en mars 2018 (165, pour une base 100 en 2002-04), avant d'amorcer un léger repli. Les prix de la plupart des espèces et produits sont toutefois restés supérieurs aux niveaux de 2017. Cette appréciation, alliée à des volumes d'échanges toujours importants, a hissé la valeur des échanges totaux de poisson frais et transformé à 166 milliards USD en 2018, soit une hausse de plus de 7 % par rapport à l'année précédente.

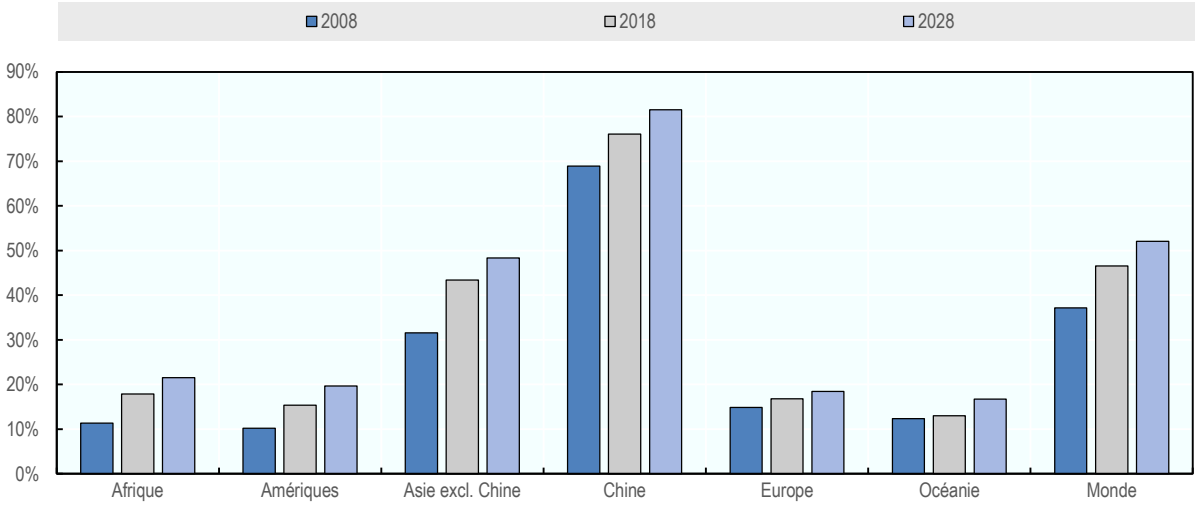
8.2. Principaux éléments des projections

Les prix du poisson resteront tous relativement stationnaires en valeur réelle sur la période de projection, les contraintes de production excluant toute dépréciation du même ordre que celle escomptée du côté des viandes de substitution comme la volaille. Dans tous les cas, les prix devraient évoluer dans une fourchette de +/-1 % par an, avec une légère dépréciation des espèces issues de la pêche, du prix mondial du poisson échangé et de la farine de poisson, et une légère appréciation des espèces aquacoles et de l'huile de poisson. Par rapport à la décennie passée (2009-18), les prix devraient tous ralentir leur rythme de croissance annuelle ou rester orientés à la baisse. Dans la lignée des sommets atteints par de nombreux produits agricoles au cours des dix années passées, les prix de la farine et de l'huile de poisson en particulier sont plus élevés que jamais et devraient le rester aussi loin que l'on puisse prévoir. Le prix moyen réel pondéré des espèces aquacoles augmente plus rapidement que celui des aliments pour animaux faiblement protéinés comme le maïs. Cette tendance pourrait être de bon augure pour la rentabilité car ces aliments sont l'un des principaux intrants de la production de nombreuses espèces aquacoles. En valeur nominale, les prix de tous les types de poissons devraient suivre une courbe légèrement haussière.

La quantité de poisson produite à l'échelle mondiale devrait continuer de croître (1.1 % par an), tout en ralentissant le pas par rapport à la décennie précédente (2.4 % par an). Ce coup de frein est dû notamment au 13e plan quinquennal chinois (2016-2020)[3], qui touchera la production halieutique aussi bien qu'aquacole, ainsi qu'à la révision à la baisse des chiffres de la production chinoise depuis 2009[4]. L'aquaculture devrait rester une filière de premier plan et continuer de monter en puissance (graphique 8.1). Sur la période de projection, sa croissance moyenne (2.0 % par an) devrait constituer le principal moteur de la production totale de poisson à l'échelle mondiale. D'ici 2028, la production aquacole devrait dépasser de loin les captures (8.0 Mt). La gouvernance inadéquate et l'épuisement des stocks dont pâtissent certaines pêches dans le monde devraient rester problématiques, mais les projections tablent sur une légère augmentation du volume des captures (0.2 % par an), notamment parce que l'amélioration des conditions de gestion dans plusieurs régions devrait continuer de porter ses fruits.

Selon les projections, la production de poisson servira essentiellement à l'alimentation humaine (178 Mt en 2028), les usages non alimentaires restant limités à 9.4 % (farine et huile de poisson principalement). L'aquaculture devrait fournir une part croissante du poisson destiné à la consommation humaine, de 52 % en moyenne en 2016-18 à 58 % en 2028. La production mondiale de poisson devant croître à un rythme moins soutenu, la consommation mondiale de poisson destiné à l'alimentation humaine ne devrait augmenter que de 1.3 % par an, soit bien moins que les 2.7 % annuels observés lors de la décennie précédente. À l'échelle mondiale, la consommation humaine apparente[5] de poisson devrait atteindre 21.3 kg par habitant en 2028, contre 20.3 kg en 2016-18. La consommation par habitant devrait légèrement diminuer en Afrique subsaharienne et rester stationnaire sur l'ensemble du continent africain, mais elle devrait afficher les taux de croissance les plus élevés en Amérique latine et en Europe.

Graphique 8.1. Contribution de l'aquaculture à la production régionale de produits halieutiques et aquacoles



Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933965440

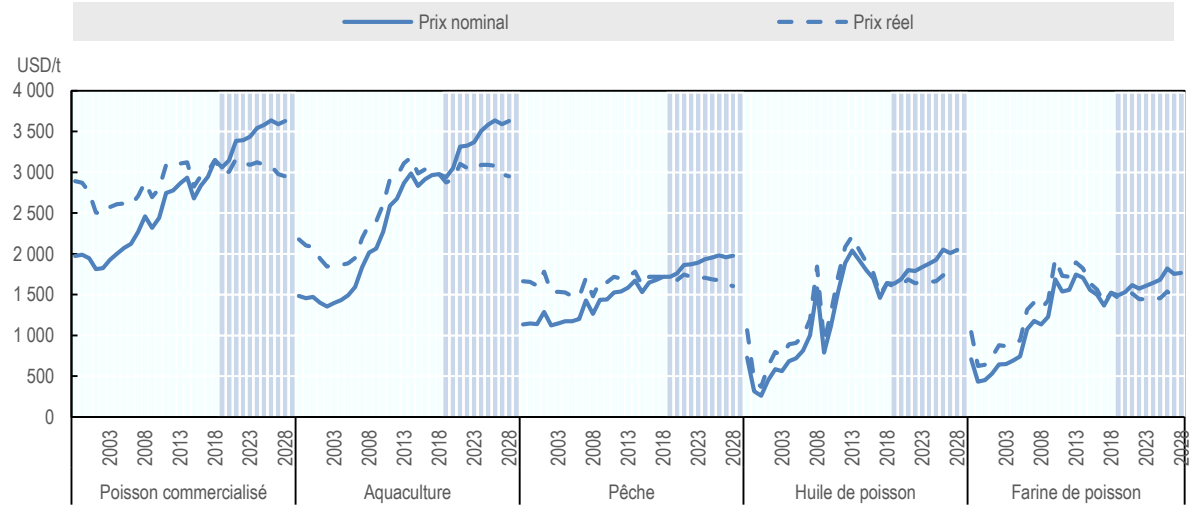
Le poisson frais et transformé (poisson destiné à la consommation humaine et farine de poisson) figure parmi les denrées les plus échangées dans le monde. D'ici 2028, les volumes d'exportation de ces produits devraient représenter environ 36 % de la production totale (31 % si l'on exclut les échanges intra-UE). Les échanges mondiaux de poisson destiné à la consommation humaine devraient continuer de s'intensifier sur les dix prochaines années (+1.1 % par an), mais moins rapidement qu'au cours de la décennie écoulée (+1.9 % par an), étant donné le ralentissement de croissance de la production. La tendance à long terme imprimée par les pays d'Asie, qui occupent une part de plus en plus importante dans ces échanges, devrait se maintenir puisqu'ils devraient représenter 52 % des exportations mondiales en 2028, contre 49 % en 2016-18. Après leur contraction lors de la décennie passée, les échanges mondiaux de farine de poisson devraient repartir à la hausse sur la période de projection, dopés par la production plus abondante ; en effet, la transformation des déchets de poisson permet de récupérer davantage de farine et les captures sont en légère hausse.

Ces projections constituent le scénario le plus probablement appelé à se produire, sous réserve de certaines hypothèses relatives à l'économie et à l'action publique. De multiples incertitudes planent sur les perspectives des secteurs de la pêche et de l'aquaculture s'agissant de l'évolution des conditions environnementales, de la gouvernance dans le secteur de la pêche et des politiques commerciales, ainsi que de l'accès aux marchés. Les conséquences de ces évolutions dépendront à la fois de la mesure dans laquelle elles s'écartent de l'hypothèse retenue et de la capacité du secteur d'y faire face.

8.3. Prix

Les prix du poisson devraient rester relativement stables sur la période de projection en valeur réelle, avec un léger recul attendu dans la plupart des cas en 2028 par rapport à la période de référence. C'est la production halieutique qui devrait connaître la baisse la plus importante (-6.5 %), suivie par la farine de poisson (-4.0 %), le poisson transformé échangé (-3.0 %) et enfin l'aquaculture (-2.2 %), tandis que le prix de l'huile de poisson devrait s'inscrire en légère hausse (+1.8 %) (graphique 8.2).

Graphique 8.2. Prix mondiaux des produits halieutiques et aquacoles



Note : poisson échangé (alimentation humaine) : valeur unitaire mondiale des échanges (somme des importations et des exportations) de produits halieutiques et aquacoles destinés à l'alimentation humaine. Aquaculture : valeur unitaire mondiale de la production aquacole (poids vif), selon la FAO. Pêche : valeur des débarquements à l'échelle mondiale estimée par la FAO, hors pêches minotières. Farine de poisson : protéine 64-65 %, Hambourg, Allemagne. Huile de poisson : Europe du Nord-Ouest Prix réel : déflateur du PIB des États-Unis ; année de référence = 2018

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933965459

Les hypothèses les plus déterminantes sur lesquelles reposent les présentes *Perspectives* concernant la pêche et l'aquaculture sont, comme en 2018, celles relatives aux conséquences les plus probables qu'aura le 13e plan quinquennal chinois (2016-2020). Ces conjectures, alliées au fait que les chiffres de la production chinoise depuis 2009 ont été

révisés à la baisse après le recensement, ont entraîné une nette réduction de la production halieutique et aquacole. Celle-ci se traduit par une augmentation des prix chinois d'autant plus marquée que l'épizootie de peste porcine qui sévit actuellement réduit la production de porc et accroît la demande de poisson. La Chine assure 59 % de la production aquacole dans le monde (moyenne des années 2016-18). L'importance relative de sa contribution, alliée au fait que la croissance démographique et des revenus nourrit une demande soutenue de poisson à l'échelle planétaire, limite la chute à venir des prix mondiaux.

Certes, la farine de poisson devrait voir son prix légèrement reculer en termes réels, mais elle part de niveaux très élevés et, en 2028, les prix devraient afficher une augmentation de 53 % par rapport à ceux observés en 2005, juste avant qu'ils n'amorcent leur montée en flèche. Le même scénario se dessine, de manière plus marquée encore, pour l'huile de poisson, dont le prix réel en 2028 devrait être supérieur de 83 % à celui de 2005. À elles deux, et toutes choses égales par ailleurs, ces évolutions portent à croire que la transformation de captures et de déchets de poissons en farine et en huile demeurera une activité lucrative sur la période de projection.

À long terme, les prix mondiaux de la farine et de l'huile de poisson devraient continuer globalement d'évoluer en tandem avec ceux des produits oléagineux, du fait des nombreuses possibilités de substitution qui existent. La farine devrait toutefois s'apprécier légèrement par rapport aux tourteaux d'oléagineux en raison de l'augmentation limitée de l'offre, qui baisse même les années où survient un épisode *El Niño*[6], et parce que ce produit reste prisé pour ses caractéristiques nutritionnelles, à la fois par l'aquaculture, dont la production augmente, et par d'autres activités comme l'élevage (porcs et volaille surtout). Du côté des huiles, l'écart de prix entre l'huile de poisson et l'huile végétale restera élevé car le changement structurel qu'il a connu en 2012 devrait perdurer. Celui-ci est essentiellement à mettre sur le compte de la demande accrue, pour l'alimentation humaine, d'acides gras oméga-3, présents à des teneurs particulièrement élevées dans l'huile de poisson.

Les rations alimentaires sont le principal poste de dépense de la plupart des producteurs pratiquant l'élevage intensif de poissons et l'importance croissante des ingrédients d'origine végétale dans ces rations fait du rapport entre les prix de l'aquaculture et du maïs un bon indicateur de la rentabilité potentielle de l'aquaculture. L'écart entre les deux devrait rester élevé sur la période de projection, ce qui porte à croire que le secteur aquacole sera rentable la plupart des années concernées.

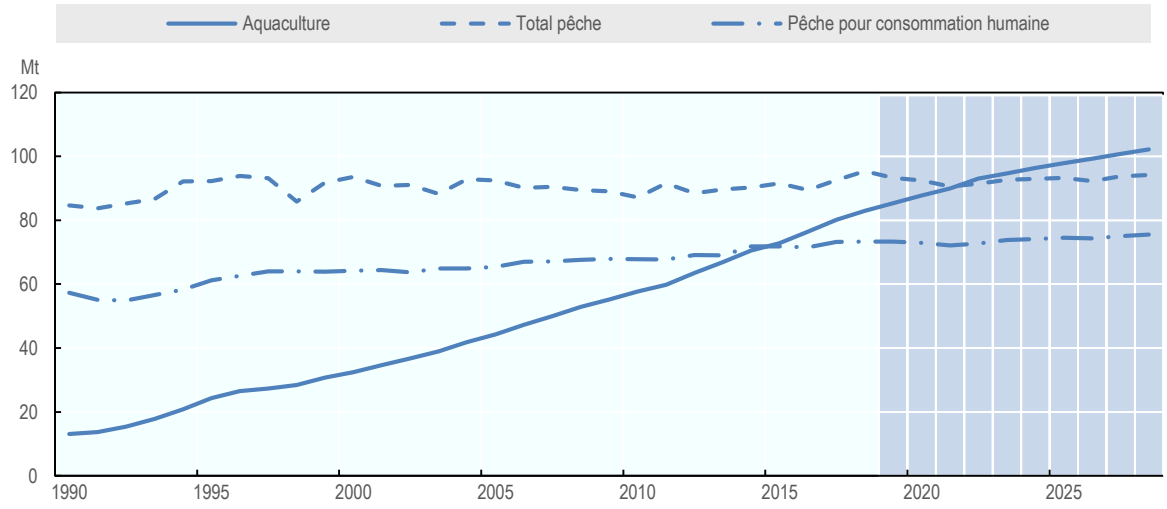
8.4. Production

La production totale de poisson à l'échelle mondiale devrait atteindre 196.3 Mt en 2028, soit une augmentation de 14 % par rapport à la période de référence (moyenne des années 2016-18) et une production supplémentaire de 24.1 Mt de produits halieutiques et aquacoles en termes absolus (graphique 8.3). Bien que la croissance de la production se poursuive, son accélération et sa valeur absolue continuent de se contracter. En termes absolus, la croissance de la production halieutique et aquacole mondiale sur la période devrait atteindre 51 % de celle enregistrée au cours de la décennie passée, durant laquelle la production mondiale annuelle avait augmenté de 32.2 Mt.

L'aquaculture restera le principal artisan de cette croissance, avec une production qui devrait augmenter de 2 Mt par an en moyenne, pour atteindre 102.2 Mt en 2028, soit une progression de 28 % sur la période de projection. Certes, la production aquacole fera date en 2027-2028 en passant pour la première fois la barre des 100 Mt, mais son taux de

croissance annuelle devrait continuer de ralentir sur les dix prochaines années, à moins de la moitié de ce qu'il était au cours de la décennie passée (2.0 % contre 4.6 %). Cet essoufflement est dû en grande partie à l'effet modérateur qu'aura le plan quinquennal actuel de la Chine sur la croissance de la production aquacole du pays. Celle-ci devrait augmenter de 24 % sur les dix prochaines années, soit moitié moins qu'au cours de la décennie passée (54 %). La Chine a assuré 59 % de la production aquacole mondiale sur la période de référence (moyenne des années 2016-18), une contribution qui devrait se replier à 57 % d'ici 2028, bien que la part de l'aquaculture dans la production totale de produits halieutiques et aquacoles en Chine passe dans le même temps de 75 % à 82 % selon les prévisions (graphique 8.3), sous l'effet d'une baisse des captures (-14 %). À l'échelle de la planète, la production aquacole devrait également ralentir le pas en raison du tassement des gains de productivité entraîné par le durcissement de la réglementation environnementale dans la filière et de la raréfaction des sites de production optimaux.

Graphique 8.3. Production aquacole et halieutique mondiale



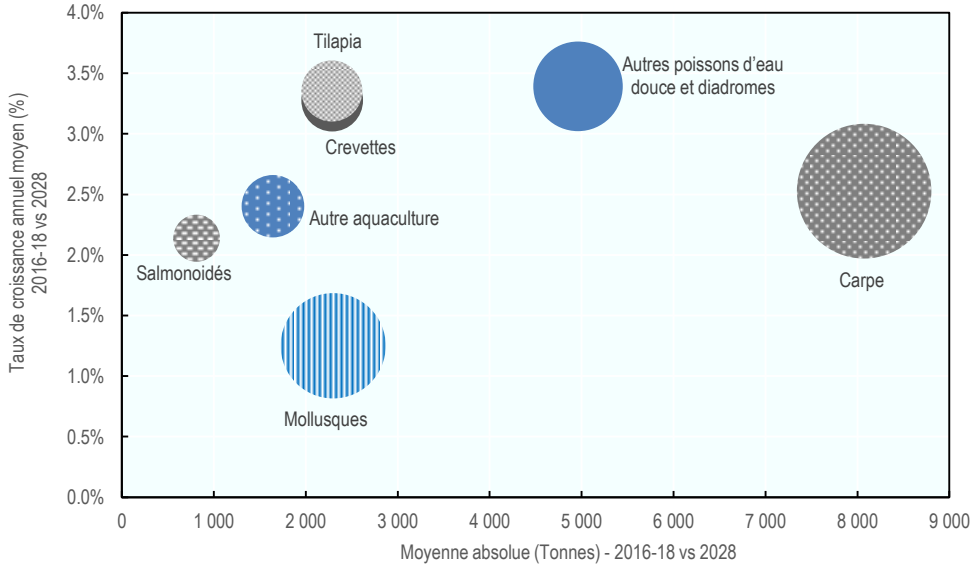
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933965478

Après s'être plutôt stabilisée autour d'un palier ces dernières années, la production halieutique devrait repartir en légère hausse et atteindre 94.2 Mt dans le monde en fin de période, soit environ 1.7 Mt et 1.9 % de plus que la moyenne constatée sur la période de référence 2016-18. Elle devrait ainsi croître malgré la réduction escomptée des captures en Chine, grâce aux effets que devrait avoir l'amélioration de la gestion dans certaines régions (par exemple, Amérique du Nord et Amérique Latine, Europe) et au prix relativement élevé du poisson. Au niveau pays, les plus fortes augmentations absolues des captures devraient se produire en Fédération de Russie et en Indonésie. Il n'est par conséquent plus prévu que la production aquacole supplante le total des captures (y compris celles destinées à des usages non alimentaires) avant 2022, alors que ce basculement était attendu en 2021 auparavant. Les épisodes *El Niño* escomptés en 2021 et 2026 entraîneront une baisse de la production halieutique sur les deux années concernées, ce phénomène environnemental récurrent ayant un impact considérable sur les pêches d'espèces pélagiques des pays d'Amérique du Sud.

À l'échelle des groupes d'espèces, toutes les formes de production aquacole continueront de croître, mais à des rythmes différents selon le groupe, ce qui modifiera l'importance relative des diverses espèces en termes de quantités produites dans le monde. En 2028, les carpes et mollusques devraient toujours figurer en tête des groupes d'espèces aquacoles, représentant à eux deux 55 % de la production totale (35.8 % pour les carpes et 19.2 % pour les mollusques). Leur avance continue toutefois de s'effriter, notamment celle des mollusques, dont la contribution s'érode lentement depuis le record de 77 % atteint au milieu des années 90, au profit d'autres espèces dont la production croît plus rapidement. Cette tendance se poursuivra au cours de la prochaine décennie puisque le taux de croissance le plus élevé, de 3.4 % par an, est attendu chez les tilapias, suivis par les silures et pangas (qui appartiennent au groupe des poissons d'eau douce et diadromes) (graphique 8.4).

Graphique 8.4. Croissance de la production aquacole mondiale par espèce



Note : la taille des bulles correspond à la moyenne de la production mondiale totale (en tonnes) en 2016-2018.
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933965497

Après dix ans de croissance ténue de la production d'huile de poisson et de baisse de la production de farine, ces deux produits devraient s'inscrire en hausse sur la période de projection, signant des progressions de 3.9 % pour l'huile et de 10.6 % pour la farine de poisson entre la période de référence et 2028. Ce regain de vigueur est escompté bien que la part des captures transformées en farine et en huile reste peu ou prou stationnaire, à environ 16 %. Il s'explique plutôt par d'autres facteurs : la proportion croissante de farine et d'huile issues de la transformation de déchets de poisson, l'augmentation relative du prix de ces produits et la légère hausse des captures escomptée. La proportion de farine et d'huile de poisson issues de la transformation de déchets devrait passer de 25 % et 35 % respectivement en 2018 à 31 % et 40 % en 2028.

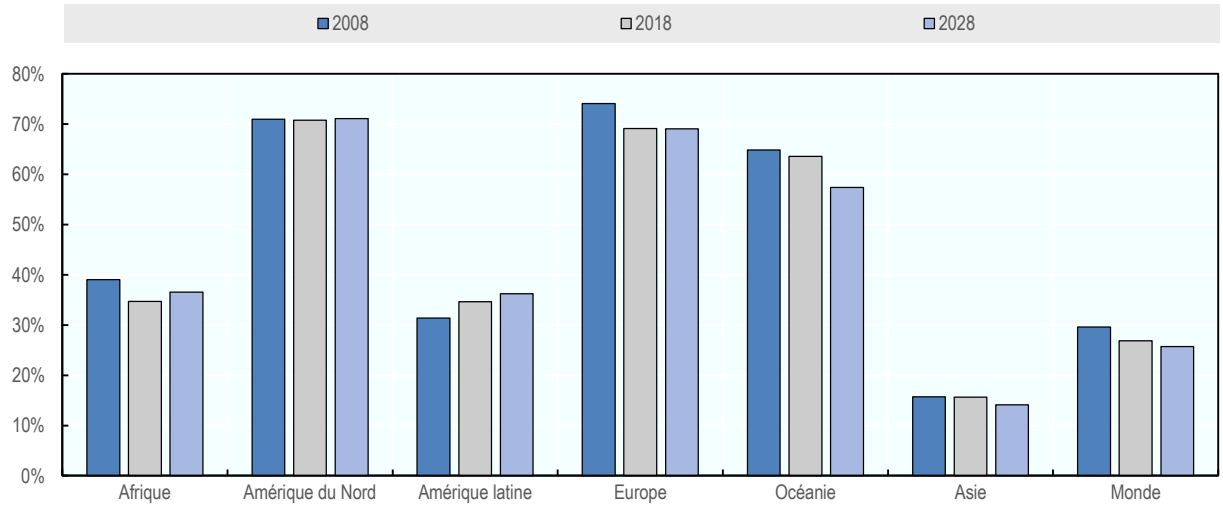
8.5. Consommation

Le poisson est une denrée aux formes et aux usages multiples qui comporte une grande variété d'espèces. Il peut être préparé et consommé de bien des manières et sous des formes très diverses, que ce soit dans l'alimentation humaine ou non. Les modes d'utilisation, de transformation et de consommation du poisson varient aussi considérablement d'un continent, d'une région et d'un pays à l'autre. Dans sa très grande majorité, la production de poisson est utilisée pour satisfaire la consommation humaine, et cet usage devrait absorber 91 % de la production en 2028, contre 89 % sur la période de référence (2016-18). Dans l'ensemble, la quantité de poisson destiné à la consommation humaine devrait augmenter de 25 Mt d'ici 2028, pour atteindre 178 Mt, soit une progression de 16 % par rapport à la moyenne de 2016-18, contre 32 % au cours de la décennie précédente. Ce tassement s'explique essentiellement par la croissance moins vigoureuse de la production disponible, la modération de l'expansion démographique et la saturation de la demande dans certains pays, en particulier dans les économies développées, où la consommation de poisson destiné à l'alimentation humaine ne devrait guère progresser (+0.6 % par an d'ici 2028).

L'augmentation de la demande sera surtout imputable aux pays en développement (Asie en tête), qui devraient représenter 93 % de la hausse de la consommation et absorber 81 % du poisson destiné à l'alimentation humaine en 2028 (contre 79 % en 2016-18). Dans l'ensemble, l'Asie devrait consommer 71 % (ou 126 Mt) du total du poisson destiné à l'alimentation humaine, tandis qu'à l'autre bout du spectre, l'Océanie et l'Amérique latine afficheront les quantités les plus modestes. L'Asie restera par ailleurs le principal moteur de croissance de la consommation puisqu'elle absorbera 71 % de la quantité supplémentaire de poisson produite à l'horizon 2028. L'essor de la consommation, en particulier en Asie de l'Est (hors Japon) et du Sud-Est, sera nourri par de nouvelles hausses de la production intérieure, notamment aquacole, par l'augmentation des revenus et de la commercialisation, et par l'expansion démographique de pays déjà très peuplés qui, conjuguée à un phénomène d'urbanisation, favorisera la consommation de protéines animales, poissons compris, au détriment des aliments d'origine végétale. Premier producteur de poisson, la Chine en restera de loin le premier consommateur mondial. Elle devrait ainsi représenter quelque 36 % de la consommation mondiale totale en 2028 et sa consommation par habitant devrait atteindre environ 44.3 kg, contre 39.3 kg sur la période de référence.

Dans l'ensemble, la croissance de la demande devrait aussi être stimulée par l'évolution actuelle des habitudes alimentaires, qui devrait continuer de tendre vers une plus grande variété des aliments proposés et un intérêt grandissant pour la santé, la nutrition et la diététique. En tant que source concentrée de protéines et de nombreux autres acides gras essentiels et oligoéléments, le poisson joue un rôle particulier à cet égard en apportant une contribution précieuse et nutritive à une alimentation saine et équilibrée. Les échanges devraient rester un facteur déterminant en étendant la commercialisation du poisson, ce qui aura pour effet non seulement de réduire l'impact de la situation géographique et d'une production intérieure limitée, mais d'élargir aussi les débouchés commerciaux de nombreuses espèces et de permettre aux consommateurs de bénéficier d'une offre plus diversifiée. Les importations devraient couvrir jusqu'à 69 % de la consommation de poisson destiné à l'alimentation humaine en Europe, et jusqu'à 71 % en Amérique du Nord (graphique 8.5).

Graphique 8.5. Part des importations dans la consommation de poisson destiné à l'alimentation humaine, par région



Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

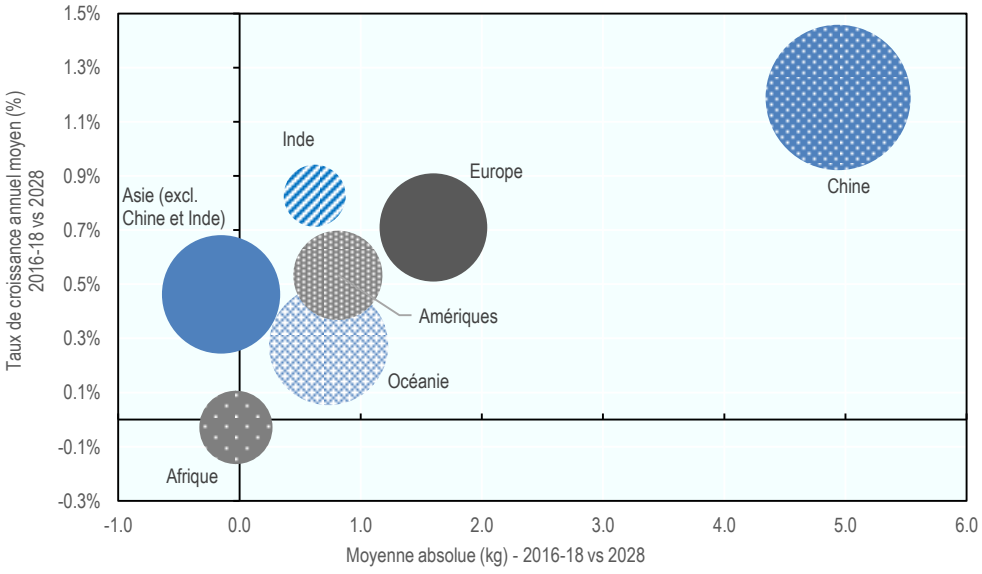
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933965516

La consommation de poisson par habitant (graphique 8.6) devrait augmenter sur tous les continents à l'exception de l'Afrique, où elle devrait rester stationnaire. Un léger fléchissement est attendu en Afrique subsaharienne. Malgré une offre totale de poisson destiné à l'alimentation humaine plus abondante (+30 % en Afrique et +31 % en Afrique subsaharienne par rapport à la période de référence) grâce à une hausse de la production et des importations, la consommation par habitant ne parviendra pas à croître suffisamment vite pour dépasser les rythmes de croissance démographique similaires qui prévalent sur le continent, si bien qu'elle restera stationnaire, voire en baisse. Cette évolution étale à l'échelle de l'Afrique dans son ensemble et à la baisse dans la région subsaharienne suscite de vives inquiétudes à l'égard de la sécurité alimentaire, étant donné que l'Afrique est le continent où la sous-nutrition sévit le plus dans le monde et que la sécurité alimentaire s'y est récemment dégradée, en particulier dans certaines régions subsahariennes[7]. Même si la consommation de poisson par habitant est actuellement inférieure à la moyenne mondiale sur le continent, cette denrée joue un rôle de premier plan dans la région en fournissant des oligoéléments et protéines très utiles, dans des proportions supérieures à la moyenne mondiale dans le cas des protéines.

Le poisson consacré à des usages non alimentaires devrait représenter tout juste moins de 10 % de la production. La grande majorité de ce poisson est utilisé pour produire de la farine et de l'huile et environ 2 % est destiné à des usages tels que la production de poissons d'ornement, de poissons d'élevage, de progénitures et alevins, d'appâts ou d'intrants destinés à l'industrie pharmaceutique, et peut servir directement d'aliment aux espèces aquacoles, au bétail et à d'autres animaux. La farine et l'huile de poisson peuvent être fabriquées à partir de poissons entiers, de chutes de parage ou d'autres sous-produits du poisson issus de sa transformation. Ces deux produits sont utilisés avant tout comme aliments dans l'aquaculture ou l'élevage (porcin surtout) ainsi que comme compléments alimentaires et ingrédients dans des préparations alimentaires industrielles destinées à la

consommation humaine. À l'heure actuelle, environ 70 % de la farine et 75 % de l'huile de poisson sont employées pour nourrir les poissons d'élevage. Par ailleurs, quelque 7 % de l'huile de poisson sert de complément alimentaire[8]. Aucune évolution notable n'est escomptée au cours de la prochaine décennie, mis à part l'augmentation possible de la proportion d'huile employée comme complément alimentaire, un segment sur lequel les prix sont généralement plus élevés.

Graphique 8.6. Évolution de la consommation de poisson par habitant, par région

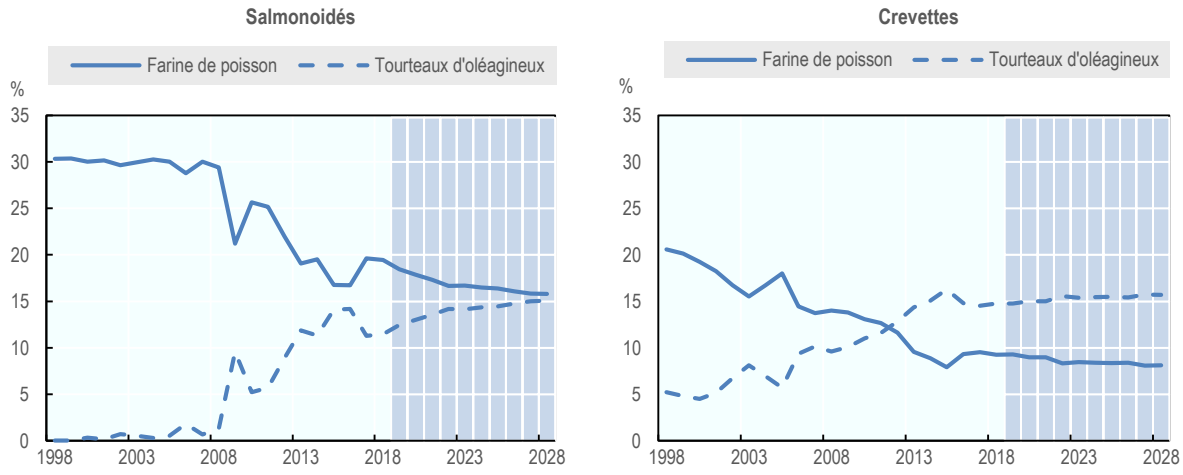


Note : la taille des bulles correspond à la moyenne de la production mondiale totale (en tonnes) en 2016-2018.
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933965535

La farine et l'huile de poisson, qui affichent une hausse limitée des volumes de production et des prix élevés, en plus de demander des efforts considérables en matière d'innovation, seront plus fréquemment employées comme ingrédients stratégiques afin de stimuler la croissance à certaines étapes de la production d'espèces aquacoles et d'élevage, car elles sont considérées comme les ingrédients les plus nutritifs et digestibles à cette fin. Leurs taux d'incorporation aux aliments composés destinés à l'aquaculture sont nettement en baisse car elles sont employées de manière plus sélective et remplacées par des tourteaux d'oléagineux, meilleur marché (graphique 8.7). D'ici 2028, l'aquaculture devrait utiliser près de 9 Mt de tourteaux d'oléagineux, contre 4.4 Mt pour la farine de poisson. Premier producteur aquacole au monde, loin devant les autres pays, la Chine restera le principal consommateur de farine de poisson et représentera environ 38 % de la consommation totale ; la Norvège, quant à elle, demeurera le premier consommateur d'huile de poisson en raison de sa filière salmonicole.

Graphique 8.7. Part de la farine et de l'huile de poisson dans les rations alimentaires des animaux



Note : moyenne pondérée mondiale.
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933965554

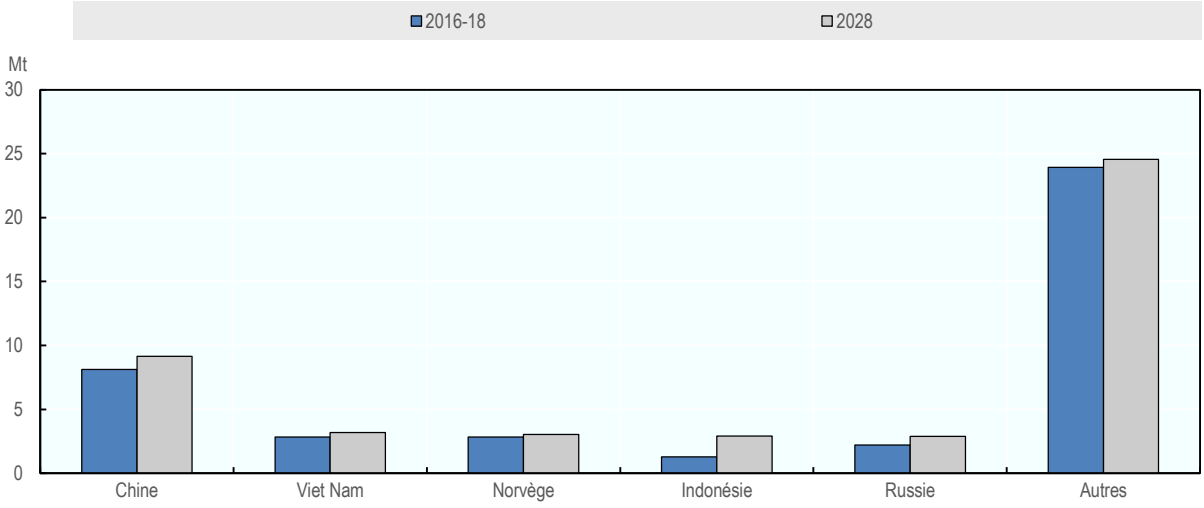
8.6. Échanges

Les échanges de poisson frais et transformé (poisson destiné à la consommation humaine et farine de poisson) vont continuer de croître sur la période de projection, en ralentissant toutefois le rythme par rapport à la décennie précédente, freinés par la décélération de la production et la guerre commerciale qui oppose les États-Unis et la Chine. Les échanges resteront déterminants dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture, notamment à l'égard de l'offre et de la sécurité alimentaires. À l'échelle mondiale, le poisson tend à représenter une part croissante des apports totaux en protéines animales, notamment en raison du développement des échanges de poisson frais et transformé.

Les échanges mondiaux de poisson destiné à la consommation humaine devraient atteindre au total 45.8 Mt en équivalent poids vif en 2028 (hors échanges intra-UE), soit une augmentation de 11 % par rapport à la période de référence de 2016-18. Les exportations de poisson destiné à la consommation humaine devraient se concentrer dans un nombre plus restreint de pays sur la période de projection (graphique 8.8). La part des cinq plus grands exportateurs (Chine, Viet Nam, Norvège, Union européenne [qui sera détrônée par l'Indonésie en 2028] et Fédération de Russie) dans le total des volumes d'exportation devrait passer de 45 % en moyenne en 2016-18 à 46 % en 2028. Parmi eux, c'est en Norvège qu'est attendu le taux de croissance le plus faible, puisque les exportations y suivent la tendance imprimée par la production. À l'inverse, la croissance la plus vigoureuse est prévue en Indonésie. Étant donné l'essor de sa production, le pays devrait se hisser au quatrième rang des plus grands exportateurs de poisson destiné à la consommation humaine en 2028, devant l'Union européenne et la Fédération de Russie, alors qu'il se classait en dixième position sur la période de référence. Parmi les autres grands pays exportateurs, le Chili et la Thaïlande devraient afficher des taux de croissance robustes. À l'inverse, un repli des volumes d'exportation est attendu aux États-Unis, sous

l'effet du bras de fer commercial entre les États-Unis et la Chine, qui devrait perdurer jusqu'en 2028.

Graphique 8.8. Exportations de poisson destiné à la consommation humaine, par principaux exportateurs, en 2016-18 et 2028



Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

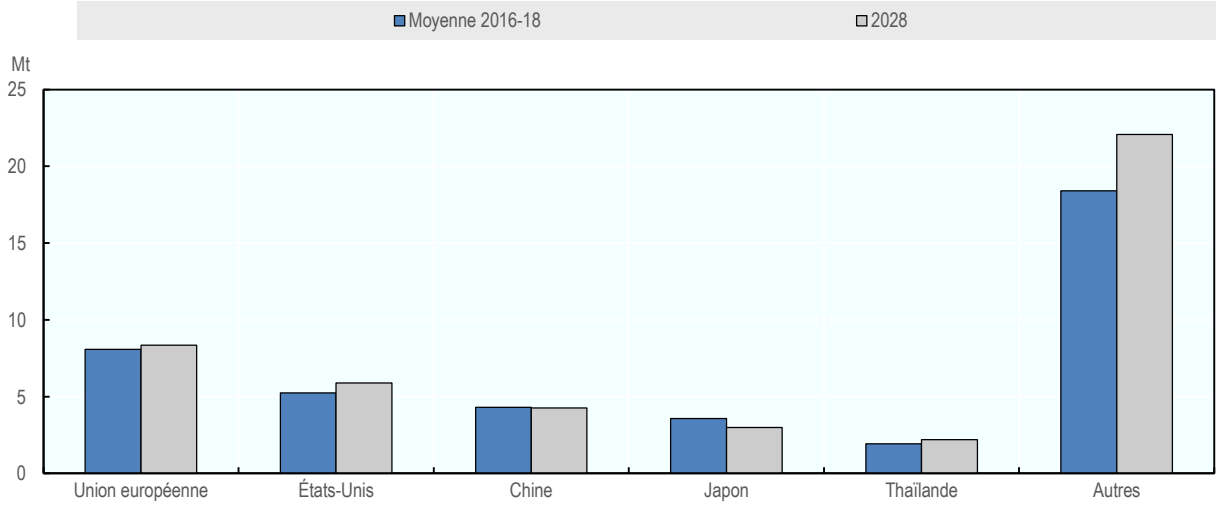
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933965573

Les importations, quant à elles, devraient devenir moins concentrées sur la période de projection. L'Union européenne, les États-Unis, la Chine, le Japon, et la Thaïlande resteront les cinq principaux importateurs de poisson destiné à la consommation humaine (graphique 8.9). La part qu'ils représentent dans les volumes mondiaux d'importation devrait toutefois passer de 56 % en 2016-18 à 52 % en 2028 avec le recul des importations japonaises et chinoises. Sur l'Archipel nippon, la consommation de poisson, importé en partie, continuera de fléchir, les nouvelles générations de Japonais lui préférant la viande. Les importations chinoises devraient quant à elles légèrement baisser à mesure que le secteur aquacole s'adaptera aux préférences des consommateurs locaux en termes d'espèces. On attend en particulier un recul des importations d'espèces marines sur la période de projection. Globalement, la part de l'Asie dans les importations mondiales de poisson destiné à la consommation humaine devrait légèrement baisser, en passant de 40 % sur la période de référence à 39 % en 2028.

Les échanges de farine de poisson devraient augmenter de 9.8 % ces dix prochaines années, pour s'élever à 3.1 Mt (en poids produit) en 2028, tirés par l'augmentation des volumes de production, hormis en 2026, année qui devrait être marquée par un phénomène *El Niño* sévère. C'est plus que durant la période 2013-2016, caractérisée par des quotas de pêche drastiques au Pérou et la survenue d'un épisode *El Niño*. Le Pérou devrait rester de loin le principal exportateur de farine de poisson, suivi par l'Union européenne et le Chili. La Chine en restera le principal importateur et absorbera près de la moitié du total des importations en 2028 pour alimenter son importante filière aquacole, puisque la farine est utilisée pour produire les aliments des poissons d'élevage. Les échanges d'huile de poisson devraient s'élever à 0.9 Mt (en poids produit) en 2028, en hausse par rapport à période sombre de 2013-2016, pour les mêmes raisons que celles évoquées ci-dessus. L'huile de

poisson est essentiellement importée par l'Union européenne et la Norvège, où elle est employée comme complément alimentaire et dans la production de saumon.

Graphique 8.9. Importations de poisson destiné à la consommation humaine, par principaux importateurs, en 2016-18 et 2028



Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933965592

L'achoppement des négociations du cycle de Doha sur l'accès aux marchés a entraîné la prolifération d'accords commerciaux bilatéraux et régionaux. Dans les présentes *Perspectives*, les sept accords commerciaux suivants ont été expressément pris en compte : États-Unis – Corée (KORUS), Union européenne – Corée, Canada – Corée (CKFTA), Chine – Corée, Canada – Union européenne (CETA), accord de partenariat économique (APE) Union européenne – Japon et Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP)[9]. Ces accords ont conduit à une première réduction des droits de douane sur les poissons frais et transformés en 2012, 2013, 2015, 2017, 2018, 2019 et 2019 respectivement.

8.7. Principales questions et incertitudes

Les projections présentées dans les présentes *Perspectives* reposent sur un certain nombre d'hypothèses concernant l'évolution de l'économie, de l'action publique et de l'environnement. Toute modification drastique de ces variables modifierait les projections concernant les produits halieutiques et aquacoles. De nombreuses incertitudes et difficultés sont susceptibles de naître au cours de la période de projection. Plusieurs d'entre elles ont été analysées dans des éditions précédentes des *Perspectives* (état des stocks, pollution, difficultés propres à chaque secteur, etc.) et restent d'actualité. La présente section examine certains points d'incertitude particuliers.

Les chiffres de la production halieutique et aquacole chinoise sur la période 2009-2016 ont été revus à la baisse à la lumière des résultats du nouveau recensement. Cette révision a été prise en compte dans les *Perspectives*, de même que l'évolution la plus probable de la mise

en œuvre du 13e plan quinquennal chinois (2016-2020), ce qui a considérablement réduit la production chinoise de poisson par rapport aux chiffres escomptés auparavant. Les retombées exactes du plan quinquennal restent toutefois empreintes d'incertitudes. La Chine étant le principal producteur et exportateur de produits halieutiques et aquacoles, tout écart par rapport au scénario de référence pourrait avoir un impact considérable sur les volumes totaux de production, d'échange et de consommation de poisson frais et transformé. Par exemple, si toutes les dispositions du plan sont mises en œuvre, la production chinoise totale sera inférieure de 4 à 5 Mt au volume pris en compte dans ces *Perspectives*.

Le changement climatique[10], la variabilité des conditions météorologiques et l'évolution de la fréquence et de l'ampleur des phénomènes météorologiques extrêmes devraient avoir une forte incidence sur la disponibilité et les échanges de poisson frais et transformé, le plus souvent en aggravant plus ou moins la destruction des habitats et en altérant les comportements migratoires des poissons et la productivité naturelle des stocks. En raison de la complexité de l'exercice, le changement climatique n'a toutefois pas été expressément pris en compte dans la modélisation réalisée pour ces *Perspectives*, hormis l'influence des épisodes *El Niño*, qui sont explicitement intégrés au modèle (en 2021 et 2026) sur la base des épisodes passés. La question des droits de pêche internationaux devrait être encore compliquée par le fait que les stocks se déplacent vers de nouvelles zones économiques. La pénétration d'espèces dans de nouvelles eaux territoriales exacerbera le risque de conflit, ainsi que le risque de déficience provisoire des politiques de gestion des pêches, le temps que les pays s'adaptent aux nouvelles routes migratoires. Aujourd'hui déjà, le déplacement des stocks de maquereau vers l'Islande et les Îles Féroé crée un différend sur la gestion de cette espèce. L'Islande et le Groenland n'ont pas approuvé la proposition de répartition des quotas entérinée par l'Union européenne, les Îles Féroé et la Norvège.

Les présentes *Perspectives* ne tiennent aucun compte de l'incidence du Brexit. Étant donné l'impasse dans laquelle se trouve actuellement la recherche d'un accord, les incertitudes qui se posent et les nombreuses issues possibles du processus, il n'est pas possible d'en tenir compte dans le scénario de référence. Le Brexit pourrait par exemple réduire l'accès aux eaux britanniques aux navires des États membres de l'Union européenne et entraîner une hausse des droits de douane appliqués aux producteurs de poisson d'outre-Manche qui exportent vers l'Union européenne. Celle-ci est le premier marché d'exportation de produits de la mer du Royaume-Uni, si bien que l'impact des droits de douane ou les retards liés aux formalités de dédouanement de produits frais vivants ou éminemment périssables peut se révéler coûteux pour les producteurs et changer la physionomie des échanges.

La production mondiale de poisson, aquaculture et pêche réunies, est fortement influencée par la politique de gestion et les mécanismes de contrôle. Les pouvoirs publics reconnaissent de plus en plus la nécessité d'améliorer les cadres de gestion des pêches. Certaines régions du monde ayant adopté des pratiques de gestion des ressources plus adaptées et plus efficaces, certains stocks commencent à se reconstituer et certaines pêches montrent des signes de redressement, des tendances qui devraient se poursuivre au cours de la prochaine décennie. Elles permettront à la production halieutique globale de se maintenir, voire de progresser, grâce à une augmentation des captures dans certaines pêches et zones de pêche. L'ampleur du phénomène est encore relativement incertaine, mais cette perspective compte parmi les améliorations possibles. Malheureusement, les ambitions en matière de durabilité de la pêche peuvent être contrecarrées par des mesures qui ont tôt ou tard pour effet d'encourager des méthodes de production et des volumes de capture non durables, comme c'est le cas des mesures visant à accroître les revenus ou la production. À cet égard, il est important que les pays se soient fixé comme objectif dans le cadre des ODD

des Nations Unies de rétablir la durabilité des pêches et de supprimer les mesures de soutien dommageables.

Les progrès qui seront réalisés dans la suppression des mesures de soutien dommageables sont un autre facteur d'incertitude pour l'activité halieutique. Les mesures de soutien peuvent avoir des effets indésirables, comme celui d'accroître l'effort de pêche plus qu'on ne le souhaite ou d'entraîner une surcapacité des flottes, ainsi que de rendre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN) plus attrayante aux yeux des pêcheurs. La conjugaison de ces facteurs réduit les bénéfices et le revenu des pêcheurs, fait baisser la production de poisson pour les consommateurs et induit des risques pour la santé du milieu marin. Des travaux menés récemment par l'OCDE[11] indiquent qu'il est possible de soutenir le secteur de la pêche et de prendre des mesures qui bénéficient aux pêcheurs, sans engendrer outre mesure de surpêche ou de surcapacité ; par exemple, rediriger le soutien existant accordé au titre des engins, du carburant, des navires ou d'autres intrants, vers toutes les formes de soutien qui peuvent aider les pêcheurs à mieux conduire leur activité, pourrait permettre d'augmenter le revenu des pêcheurs de pratiquement 2 milliards USD par an, de réduire la pression exercée sur les stocks, et d'accroître les volumes de capture de près d'un demi-million de tonnes par an. Ces évolutions dépendent toutefois de l'avancée des travaux au niveau de l'OMC et des réformes de la politique de la pêche dans chaque pays.

La guerre commerciale entre la Chine et les États-Unis, qui a entraîné une augmentation de 25 % des droits de douane chinois sur l'ensemble des produits de la pêche en provenance des États-Unis à compter de mi-2018, a été prise en compte dans le scénario de référence. Faute de signes de détente dans ce bras de fer, cette majoration a été conservée tout au long de la période de projection. Dans l'ensemble, l'impact de ce conflit commercial devrait être limité. En effet, la Chine devrait être à même de s'approvisionner auprès d'autres partenaires commerciaux, tandis que, de la même manière, les États-Unis devraient être en mesure de rediriger une partie de leurs exportations vers d'autres marchés. On ne sait toutefois avec certitude si la majoration des droits de douane restera en vigueur tout au long de la période de projection. Selon la durée de leur application, ces droits majorés pourraient réduire les volumes échangés et modifier la physionomie des échanges.

Notes

[1] Dans le présent chapitre et dans cette publication, le terme « poisson » englobe les poissons, les crustacés, les mollusques et autres animaux aquatiques, mais ne comprend ni les mammifères et plantes aquatiques, ni les crocodiles, caïmans et alligators. Les quantités sont exprimées en équivalent poids vif, hormis celles concernant la farine et l'huile de poisson.

[2] Indice calculé en valeur nominale et englobant les produits halieutiques et aquacoles.

[3] Comme c'était le cas dans les projections de 2018, les présentes *Perspectives* ne retiennent que les retombées les plus probables du plan quinquennal chinois.

[4] Les chiffres de la pêche aussi bien que de l'aquaculture en Chine ont été révisés à la lumière de nouveaux renseignements livrés par le recensement.

[5] Le terme *apparent* se rapporte à la quantité de produits d'alimentation humaine disponible pour consommation, un chiffre qui n'est pas égal à la consommation moyenne de produits comestibles. La consommation apparente est calculée en appliquant la formule suivante : production + importations – exportations – usages non alimentaires, +/- variation des stocks, chaque élément étant exprimé en équivalent poids vif.

[6] L'ampleur escomptée des épisodes *El Niño* pris en compte dans les *Perspectives* est déterminée sur la base des épisodes précédents du phénomène au moyen des valeurs de l'indice océanique *El Niño* (ONI), qui mesure l'oscillation australe. Leur impact est pris en compte dans les chiffres de 2021 et 2026.

[7] FAO, FIDA, UNICEF, PAM et OMC. 2018. État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde, 2018. Renforcer la résilience face aux changements climatiques pour la sécurité alimentaire et la nutrition. Rome, FAO. Licence : CC BY-NC-SA 3.0 IGO.

[8] Source : The Marine Ingredients Organisation (IFFO)

[9] Les échanges bilatéraux des six pays (Canada, Chine, Union européenne avec le Royaume-Uni, le Japon, la Corée et les États-Unis) ont pu être pris en compte dans le modèle, grâce aux renseignements issus du modèle de simulation SEASIM aimablement fournis par le ministère Pêche et Océans Canada (MPO).

[10] Barange, M., et al. (Eds.) (2018), « Impacts of Climate Change on fisheries and Aquaculture: Synthesis of Current Knowledge, Adaptation and Mitigation Options », FAO, Document technique sur les pêches, nº 627 http://www.fao.org/3/I9705EN/i9705en.pdf.

[11] Martini, R. et J. Innes (2018), « Relative Effects of Fisheries Support Policies », OECD Food, Agriculture and Fisheries Papers, nº 115, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/bd9b0dc3-en.

Chapitre 9. Biocarburants

Ce chapitre décrit la situation des marchés et présente les projections à moyen terme relatives aux marchés mondiaux des biocarburants sur la période 2019-28. Il passe en revue les évolutions prévues en termes de prix, de production, de consommation et d'échanges pour l'éthanol et le biodiesel, et examine en conclusion les principaux risques et incertitudes susceptibles d'avoir une incidence sur les marchés mondiaux des biocarburants dans les dix années à venir.

9.1. Situation du marché

En 2018, la production mondiale de biocarburants a augmenté dans l'ensemble des grandes régions productrices, sauf en Argentine, où le biodiesel a atteint son niveau le plus faible en quatre ans, principalement à cause de la détérioration des perspectives d'exportation. Alors que les prix du pétrole brut ont grimpé en 2018, ceux de l'éthanol et du biodiesel ont baissé sous le poids de l'offre. Les prix des produits de base sont restés à des niveaux proches de ceux de 2017, sauf dans le cas des huiles végétales, où ils n'ont jamais été aussi bas. En 2018, l'augmentation du rapport entre les prix du biodiesel et ceux des produits utilisés dans sa fabrication a rendu ce biocarburant plus rentable, alors que les producteurs d'éthanol ont vu leurs profits s'éroder.

La demande de biocarburants a été soutenue par les obligations d'incorporation et par la hausse de la demande mondiale en carburant, due à la faiblesse persistante des prix de l'énergie. La convergence des prix des biocarburants et des carburants conventionnels a fait grimper la demande en biocarburants indépendamment des obligations d'incorporation, surtout au Brésil. En 2018, les pouvoirs publics de certains pays ont pris des décisions favorables pour les biocarburants, notamment en promulguant ou en annonçant l'augmentation des quantités prescrites ainsi que l'adoption de systèmes d'imposition ou de subvention différentiels.

9.2. Principaux éléments des projections

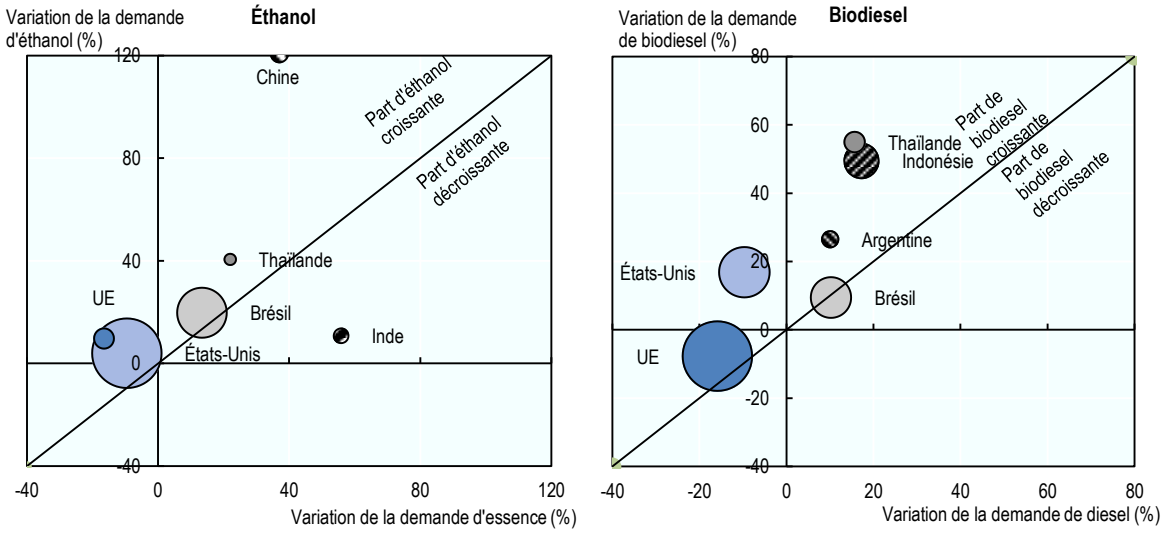
Les prix mondiaux des biocarburants sont étroitement liés à l'évolution des prix des matières utilisées pour les produire (dont la plupart baissent en termes réels) et des cours du pétrole brut (constants en termes réels). Par conséquent, les prix internationaux des biocarburants devraient, au cours de la période de projection, progresser en valeur nominale tout en continuant de reculer en valeur réelle.

Dans l'avenir, l'évolution des marchés des biocarburants restera fortement tributaire des mesures de soutien national. Deux grandes régions productrices, l'Union européenne et les États-Unis, destinent de plus en plus leur soutien aux biocarburants avancés non issus de produits agricoles traditionnels (biocarburants de deuxième génération). Dans son rapport *World Energy Outlook* (Perspectives mondiales de l'énergie), sur lequel reposent les projections des présentes *Perspectives,* l'AIE annonce une diminution de la demande totale de carburant dans ces deux régions, ce qui donne à penser que la croissance de la consommation de biocarburants sera limitée (graphique 9.1). Dans l'Union européenne, la baisse attendue de la consommation totale de diesel devrait faire fléchir celle de biodiesel. À l'inverse, aux États-Unis, la consommation de biodiesel devrait croître durablement du fait que le biodiesel produit à partir d'huiles végétales peut être considéré comme un biocarburant avancé en vertu de la Norme sur les carburants renouvelables (*Renewable Fuel Standard* - RFS) et que les taux obligatoires d'incorporation de biocarburants avancés et de biodiesel augmenteront en 2019 et 2020.

Au Brésil, en revanche, on prévoit une hausse de la consommation totale de carburant. Cette évolution et le programme RenovaBio – dont l'objectif est de réduire les émissions liées aux carburants de 10 % à l'horizon 2028 – sont de bon augure pour l'éthanol et le biodiesel. Dans les années à venir, la consommation de biodiesel devrait progresser au même rythme que celle du diesel, et l'éthanol marquer une légère accélération par rapport à l'essence. D'après les projections, 37 milliards de litres d'éthanol seront consommés en 2028, soit près d'un tiers de plus qu'aujourd'hui. Seule la République populaire de Chine (ci-après la « Chine ») devrait afficher une hausse relative plus forte. En septembre 2017,

les autorités chinoises ont annoncé une nouvelle obligation concernant l'E10 applicable dans l'ensemble du pays à l'horizon 2020 et d'importantes capacités de production d'éthanol sont en cours de construction. Il est peu probable que l'obligation d'incorporation totale soit atteinte en 2020, les présentes *Perspectives* tablant sur un taux d'environ 4 % seulement pour cet horizon. Il n'empêche que, même dans ce cas, la consommation chinoise d'éthanol aura plus que doublé en une décennie.

Graphique 9.1. Evolution de la demande de biocarburants dans les grandes régions



Note: Les parts calculées pour la demande sont exprimées en volume et correspondent à la variation entre 2028 et 2018. La taille de chaque bulle correspond au volume de consommation du biocarburant considéré en 2018.
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933965611

Normalement, en Argentine, la teneur obligatoire de biodiesel, fixée à 10 %, sera respectée. En Indonésie, malgré la progression prévue de la part du diesel et du biodiesel dans la consommation totale de carburant au cours de la période de projection, il est peu probable que la demande permette d'atteindre les objectifs de 20 % ou 30 %. L'hypothèse retenue ici est que le taux d'incorporation du biodiesel plafonnera autour de 18 % en 2028. En Thaïlande, les autorités, anticipant une offre de manioc et de mélasse insuffisante pour atteindre les objectifs nationaux de production de biocarburants, ont revu à la baisse leurs objectifs de consommation d'éthanol et de biodiesel, qui sont ainsi passés de 4.1 milliards de litres à 2.6 milliards de litres. En Inde, il y a tout lieu de penser que l'éthanol ne progressera pas au même rythme que l'ensemble des carburants (dont la consommation va quasiment doubler au cours des dix prochaines années) puisque, malgré la hausse prévue de la consommation d'éthanol carburant, le taux d'incorporation d'éthanol devrait diminuer au cours de la période de projection.

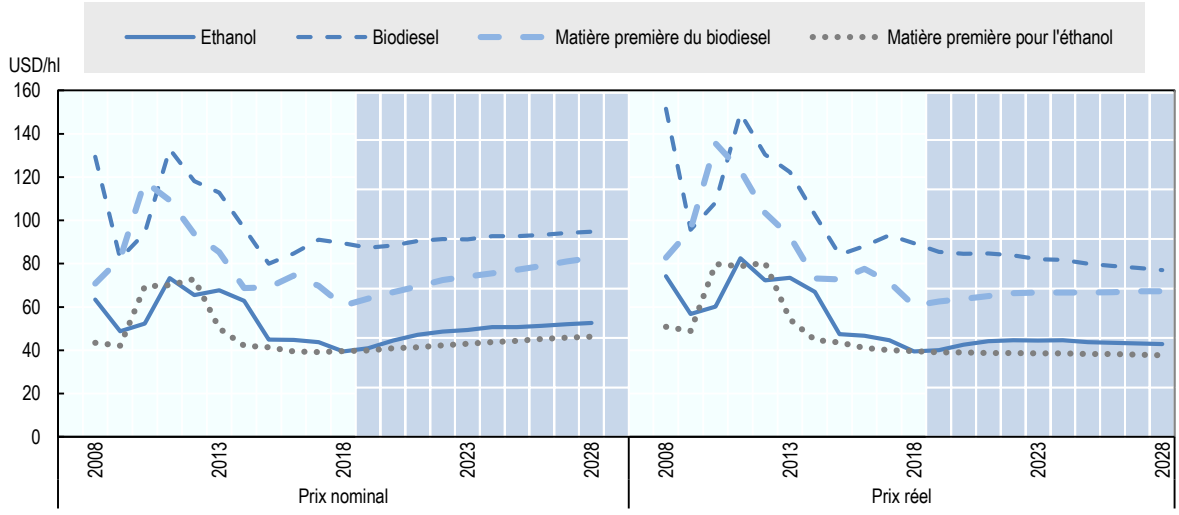
Comme les mesures prises dans de nombreux pays en faveur des biocarburants tendent à soutenir le marché national, le volume des échanges internationaux est relativement faible. Au cours de la dernière décennie, les échanges mondiaux de biodiesel et d'éthanol, dominés par une poignée de pays, ont rarement représenté plus de 10 % de la production totale (qui devrait s'élever, en 2028, à 44 milliards de litres dans le cas du biodiesel et à 143 milliards de litres dans celui de l'éthanol). Les échanges de biodiesel devraient reculer du fait que l'offre croît plus vite que la demande aux États-Unis et dans l'Union européenne, tandis que ceux d'éthanol devraient rester stables. Les exportations de biodiesel devraient reculer en Argentine, et progresser en Indonésie.

Les principaux risques et incertitudes qui pèsent sur l'avenir du secteur des biocarburants sont liés au contexte dans lequel s'inscrit l'action des pouvoirs publics. D'après les présentes *Perspectives*, la plupart des biocarburants continueront d'être produits à partir de matières premières agricoles. Les annonces récentes semblent toutefois favorables aux biocarburants et mettent l'accent sur le rôle que les carburants renouvelables pourraient jouer dans l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre imputables au secteur des transports (par exemple, dans l'Union européenne ou au Canada). Pour l'heure, rien n'indique que ces annonces se traduiront par des investissements supplémentaires dans la R-D liée à la production de biocarburants avancés à partir de biomasse lignocellulosique, de déchets ou de matières premières non alimentaires. Cela dit, compte tenu des investissements à réaliser pour disposer des capacités de production requises, l'essor des biocarburants avancés ne saurait intervenir avant le milieu de la période de projection.

9.3. Prix

Compte tenu de l'évolution des marchés des huiles végétales, les prix nominaux du biodiesel devraient grimper plus lentement (0.8 % par an) que ceux de l'éthanol (2.4 %). En valeur réelle, les prix du biodiesel devraient diminuer au cours de la période de projection, et ceux de l'éthanol repartir à la baisse à compter de 2023. Cette évolution des prix nominaux tient surtout au fait que les prix de l'éthanol n'ont jamais été aussi bas qu'à l'heure actuelle ; leur remontée est donc attendue pour les premières années de la période de projection. Toutefois, il ne faut pas perdre de vue que les prix internationaux et intérieurs des biocarburants sont généralement dissociés, le plus souvent à cause des mesures prises par les pouvoirs publics, parmi lesquelles figurent les avantages fiscaux et les prix garantis.

Graphique 9.2. Évolution des prix des biocarburants et des matières premières qui les composent



Note : éthanol : prix de gros, États-Unis, Omaha ; biodiesel : prix à la production en Allemagne net de droits de douanes et de taxes sur l'énergie. Les prix réels sont calculés sur la base du déflateur du PIB des États-Unis. Pour établir les prix des matières premières du biodiesel, on s'est fondé sur les cours mondiaux des huiles végétales et, pour ceux de l'éthanol, sur une moyenne pondérée des prix du sucre brut et du maïs.
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933965630

9.4. Production et consommation

Un déterminant majeur de la production et de la consommation mondiales de biocarburants est l'évolution du secteur des transports. D'après les projections que l'AIE présente dans son rapport *World Energy Outlook* (Perspectives mondiales de l'énergie), la demande mondiale d'essence se maintiendra autour de 1 120 milliards de litres tout au long de la période de projection, tandis que celle du diesel diminuera d'environ 8 %, passant ainsi de 762 milliards de litres à 703 milliards de litres. Pourtant, dans le même temps, la demande totale en carburant continuera probablement de croître dans de nombreux pays (Encadre 9.1).

À l'échelle mondiale, les *Perspectives* anticipent un fort ralentissement de la production de biocarburants par rapport aux décennies précédentes. La raison principale en est qu'aux États-Unis et dans l'Union européenne, les pouvoirs publics ont diminué la voilure du soutien au secteur des biocarburants. La demande devrait croître dans les principaux pays en développement du fait de l'élargissement attendu du parc de véhicules et des mesures prises pour stimuler la demande des consommateurs et favoriser les mélanges à forte teneur.

Encadré 9.1. Les biocarburants en bref

Les biocarburants (bioéthanol et biodiesel[1]) sont les carburants qui sont produits à partir de la biomasse. Environ 60 % de l'éthanol actuellement produit est issu du maïs, 25 % de la canne à sucre, 7 % de la mélasse, 4 % du blé, les autres céréales, le manioc et les betteraves sucrières se partageant le reste. Le biodiesel est obtenu à partir d'huiles végétales dans 77 % des cas (à raison de 30 % pour l'huile de soja, de 25 % pour l'huile de palme et de 18 % pour l'huile de colza) et d'huiles de cuisson usagées dans 22 %. Les biocarburants avancés issus de produits cellulosiques (par exemple, résidus de récolte, résidus du bois ou cultures dédiées à la production énergétique) occupent une place marginale dans la production totale de biocarburants. Pourtant, les technologies y afférentes sont souvent jugées prometteuses pour l'avenir, dans la mesure où elles sont censées amoindrir la concurrence pour les produits alimentaires et entraîner des niveaux moins dangereux d'émissions de gaz à effet de serre[1]. Les secteurs mondiaux des biocarburants sont extrêmement sensibles aux politiques nationales qui répondent aux trois objectifs suivants : soutenir les agriculteurs, réduire les émissions de gaz à effet de serre et/ou limiter la dépendance énergétique.

Tableau 9.1. Classement des producteurs de biocarburants et principales matières premières

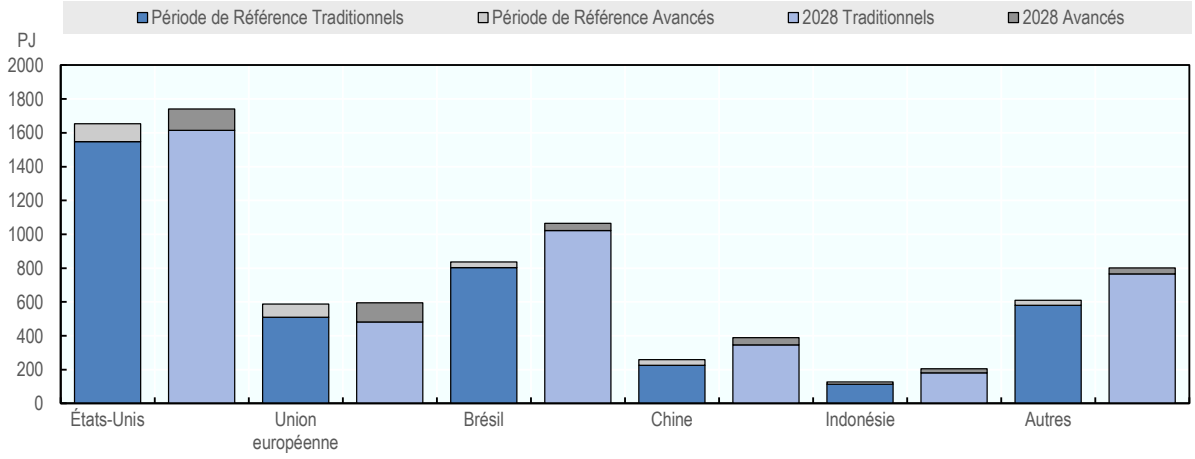
	Rang (période de référence)		Principales matières premières	
	Éthanol	Biodiesel	Éthanol	Biodiesel
États-Unis	1 (50 %)	2 (19 %)	Maïs	Huile de soja / diverses autres huiles
Union européenne	4 (5 %)	1 (36 %)	Maïs/blé/betterave à sucre	Huile de colza / huiles usagées
Brésil	2 (24 %)	3 (12 %)	Canne à sucre	Huile de soja
Chine	3 (8 %)	8 (3 %)	Maïs	Huiles usagées
Inde	5 (2 %)	15 (0.5 %)	Mélasse	Huile de palme
Canada	6 (1.6 %)	10 (1.4 %)	Maïs	Huiles usagées
Indonésie	23 (0.2 %)	4 (10 %)	Mélasse	Huile de palme
Argentine	9 (1 %)	5 (7 %)	Maïs / canne à sucre	Huile de soja
Thaïlande	7 (1.5 %)	6 (4 %)	Mélasse / manioc	Huile de palme
Colombie	13 (0.4 %)	9 (1.5 %)	Canne à sucre	Huile de palme
Paraguay	15 (0.3 %)	19 (0.03 %)	Maïs / canne à sucre	Huile de soja

Note : Les valeurs exprimées en pourcentage correspondent à la part représentée par les pays dans la production totale au cours de la période de référence.
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-en.

1. Le biodiesel inclut le diesel renouvelable (appelé aussi huile végétale hydro-traitée HVH) dans les données de ces Perspectives, bien que les deux soient des produits différents.
2. Une analyse – réalisée avec Aglink-Cosimo – de la manière dont les biocarburants pourraient contribuer à atténuer les effets du changement climatique dans le secteur des transports (COM/TAD/CA/ENV/EPOC(2018)19/FINAL) fait toutefois apparaître qu'il est impératif, pour accroître sensiblement le rôle des biocarburants dans la décarbonation de ce secteur, de recourir à une panoplie de mesures d'incitation qui présentent un bon rapport coût-efficacité et qui ne compromettent ni la sécurité alimentaire, ni la viabilité écologique de l'utilisation des ressources.

D'après les projections, la production mondiale d'éthanol poursuivra sa croissance, pour s'élever à 143 milliards de litres en 2028 (contre environ 122 milliards de litres pendant la période de référence), quand celle de biodiesel atteindra à peine 44 milliards de litres, principalement du fait de la hausse imposée aux États-Unis au cours des premières années de la période de projection. Les matières premières traditionnelles domineront toujours dans la production de biocarburants, même si de nombreux pays sont de plus en plus sensibles à la viabilité écologique du secteur (graphique 9.3). L'éthanol continuera d'être essentiellement produit à partir de céréales secondaires – en particulier le maïs – et de canne à sucre et sa fabrication absorbera respectivement 14 % et 24 % de la production mondiale de maïs et de canne à sucre d'ici à 2028. Les huiles végétales devraient rester des matières premières de choix dans la production de biodiesel. Le biodiesel obtenu à partir d'huiles usagées et de suif conservera une place importante dans l'Union européenne, au Canada et aux États-Unis.

Graphique 9.3. Production mondiale de biocarburants à partir de produits de base traditionnels et avancés



Note : Les produits de base traditionnels désignent ici les cultures vivrières et fourragères employées dans la fabrication des biocarburants. Valeurs en pétajoules = 1015 joules.
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933965649

Dans seulement un pays, le Brésil, les biocarburants représentent plus de 10 % de la consommation d'énergie dans le secteur des transports. Or, bien souvent, en particulier dans les économies en développement, l'action des pouvoirs publics à l'égard des biocarburants vise à réduire la dépendance aux énergies fossiles. Peu y sont parvenus.

États-Unis

Aux États-Unis, la Norme sur les carburants renouvelables (*Renewable Fuel Standard* – RFS2) a été mise en place par la Loi de 2007 sur l'indépendance et la sécurité énergétiques (*Energy Independence and Security Act* – EISA), qui fixe quatre obligations d'incorporation, annuelles et chiffrées, à respecter à l'horizon 2022. Celles applicables à l'ensemble des biocarburants et aux biocarburants avancés doivent faire baisser les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 20 % et 50 % respectivement, tandis que celles relatives au biodiesel et aux biocarburants cellulosiques s'articulent avec l'obligation

d'incorporation de biocarburants avancés. L'Agence pour la protection de l'environnement des États-Unis (*Environmental Protection Agency* – EPA) détermine les quantités minimales qui doivent être utilisées chaque année dans chacune des quatre catégories de biocarburants[2].

En 2018, l'EPA a décidé de revoir à la hausse l'obligation d'incorporation des biocarburants avancés pour 2019 (+2.3 milliards de litres) et celle applicable au biodiesel pour 2020 (+1.3 milliard de litres). Comme par le passé, une part importante des niveaux définitifs initialement inscrits dans la loi EISA au sujet des biocarburants avancés et des biocarburants cellulosiques ont été abandonnés au motif que la capacité de production d'éthanol cellulosique était insuffisante ; l'écart à combler par des biocarburants conventionnels[3], souvent qualifié d'obligation implicite d'incorporation de maïs, a été maintenu à 56.8 milliards de litres.

D'après les projections, les quantités requises pour toutes les catégories de biocarburants se maintiendront à leurs niveaux annoncés récemment – en volume – et ce malgré le recul attendu des carburants de transport, à l'exception des biocarburants cellulosiques pour lesquels les quantités prescrites devraient plus que doubler au cours de la période étudiée, même si elles ne représentent que 4.6 % du volume indiqué dans l'EISA pour 2028. On estime que les quantités de biocarburants cellulosiques seront atteintes, en majeure partie grâce au gaz naturel comprimé et au gaz naturel liquéfié renouvelables. Dans les projections, le taux maximal d'incorporation d'éthanol[4] ne progresse que lentement pour s'élever à 11.2 % en 2028, car il n'a pas été tenu compte du débat en cours sur le déploiement des pompes à E15 dans l'ensemble du pays.

La hausse des prescriptions susmentionnées donne à penser que la production de biodiesel grimpera à 8.7 milliards de litres (graphique 9.5). La croissance de la production d'éthanol devrait se limiter à 0.1 % par an et découler en quasi-totalité de l'augmentation attendue des quantités prescrites de biocarburants cellulosiques ; il n'y a donc pas lieu de tabler sur un vaste potentiel d'exportation pour les États-Unis. Le pays restera le premier producteur mondial d'éthanol mais sa part dans la production mondiale passera de 50 % à 43 %.

Union européenne

Depuis 2010, le soutien aux biocarburants au sein de l'Union européenne est régi par la Directive de 2009 sur les énergies renouvelables (DER), qui fixe à 10 % la proportion minimale que les énergies renouvelables devront représenter dans la consommation finale d'énergie dans les transports à l'horizon 2020. En juin 2018, il a été convenu de porter cet objectif à 14 % ; les plafonds nationaux applicables aux biocarburants issus des cultures vivrières et fourragères sont fixés à un 1 point de pourcentage au-dessus des niveaux de 2020 et ne peuvent excéder 7 %. Le nouveau cadre, adopté en vertu de la Directive 2018/2001 du 11 décembre 2018, sera mis en place à l'horizon 2030[5]. Les principaux indicateurs qui le composent, dont s'inspirent les présentes *Perspectives*, sont exposés dans le tableau 9.2.

Le scénario de référence de l'AIE utilisé pour les besoins des présentes *Perspectives* prévoit une diminution des parts du diesel et de l'essence dans la consommation totale d'énergie du secteur dans transports. Le recul des carburants diesel sera tel que, même si la proposition de DER II favorise comme prévu la hausse proportionnelle de la consommation des biocarburants, seul l'éthanol en tirera parti (+0.8 milliard de litres). En revanche, la consommation de biodiesel diminuera en valeur absolue (-0.4 milliard de litres). Cette baisse touchera essentiellement le biodiesel à base d'huile de palme, compte tenu des préoccupations de durabilité que la production de l'huile de palme suscite dans l'UE. Le

biodiesel issu d'autres huiles végétales en pâtira également, mais dans une moindre mesure, tandis que la production de biodiesel à base d'huiles usagées ne devrait guère évoluer. Il y a donc tout lieu de penser qu'en 2028, l'Union européenne occupera toujours le premier rang dans le classement mondial des régions productrices de biodiesel, mais ne représentera plus que 30 % de la production mondiale, contre 36 % actuellement.

D'après les projections, la consommation totale de biocarburants aura légèrement augmenté en valeur énergétique en 2028 (+14 PJ), mais la part des biocarburants avancés devrait s'élever à 22 %, contre 15 % à l'heure actuelle (Graphique 9.3)

Tableau 9.2. Cadre décisionnel de l'UE concernant les biocarburants

	Cadre 2010-20	Cadre 2020-30
	DER / CIAS	Accord sur les CIAS (DER II)
Part des renouvelables dans les transports	10 %	14 %
Plafond applicable aux biocarburants produits à partir de plantes	7 %	Niveau national de 2020 + 1 p. p., max. 7 %
Objectif en matière de biocarburants avancés	Pas d'objectif chiffré, double comptage possible	3.5 %, double comptage possible
Contribution des huiles usagées et graisses		max 1.7 %, double comptage possible

Source : Perspectives des marchés et revenus agricoles de l'Union européenne, 2018-30. Commission européenne, DG Agriculture et développement rural, Bruxelles.

Brésil

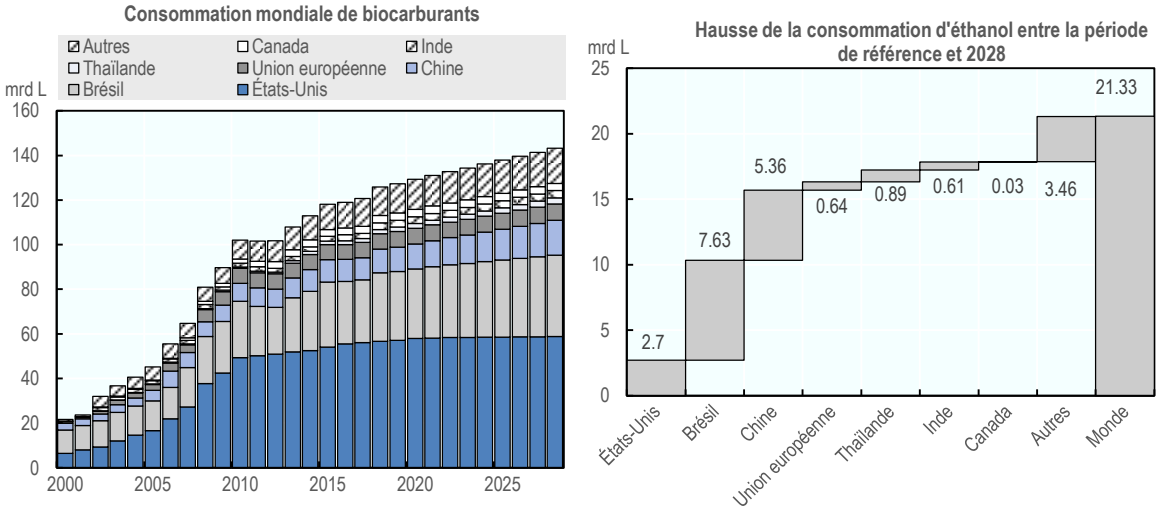
Le Brésil fait partie des rares pays dotés d'un vaste parc de véhicules polycarburants. Ces véhicules fonctionnent indifféremment au bioéthanol (mélange d'essence et d'éthanol anhydre) ou à l'E100 (éthanol hydraté). La loi en vigueur impose que le bioéthanol se compose à 27 % d'éthanol. À cela s'ajoute un régime fiscal différencié, qui est plus favorable à l'éthanol hydraté qu'au bioéthanol dans les principaux États du pays. Dans le cas du biodiesel, le taux d'incorporation obligatoire est fixé à 10 %.

Le Brésil est le pays qui devrait contribuer le plus à la hausse mondiale de la consommation et de la production d'éthanol annoncée dans les présentes *Perspectives* (graphqiue 9.4), principalement en raison de son programme RenovaBio[6], qui sera à mis à exécution au cours des deux prochaines années. Officiellement signé en janvier 2018, RenovaBio fixe à 40 % pour 2030 la teneur minimale obligatoire en éthanol anhydre. L'objectif est de réduire l'intensité en émissions dans le secteur brésilien des transports, conformément à l'engagement pris par le pays dans le cadre de la COP21. Pour créer les incitations structurelles nécessaires à cet effet, RenovaBio mettra en place un système d'échange de crédits fondé sur les émissions de carbone évitées semblable à celui instauré en Californie dans le cadre de son programme en faveur des carburants à faible intensité carbone. Il faudra probablement compter quelques années avant de voir la production monter en flèche. D'après les projections, la contribution du Brésil à la croissance de la production et de la consommation mondiales se chiffrera à 37 milliards de litres (+8 milliards de litres). On estime qu'en 2028, plus de la moitié de la production nationale d'éthanol servira à faire rouler les véhicules polycarburants avec un carburant à forte teneur en éthanol. D'où la multiplication attendue des véhicules de ce type qui circuleront dans le pays.

Contrairement aux États-Unis et à l'Union européenne, le Brésil devrait voir sa consommation totale de diesel et d'essence croître au cours de la prochaine décennie (graphique 9.1), ce qui soutiendrait le potentiel de croissance des deux types de carburants

renouvelables. C'est pourquoi, les présentes *Perspectives* prévoient une progression du marché de l'éthanol en volume, mais aussi une hausse de la consommation de biodiesel. La consommation de biodiesel devrait augmenter au même rythme que celle du diesel dans la mesure où le taux d'incorporation obligatoire de 10 % a été atteint en 2018 et qu'en principe, il ne sera plus modifié.

Graphique 9.4. Évolution du marché mondial de l'éthanol



Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933965668

Chine

La hausse attendue de la production mondiale d'éthanol devrait être alimentée en second lieu par la Chine. En septembre 2017, les autorités chinoises ont annoncé une nouvelle obligation concernant l'E10 applicable dans l'ensemble du pays à l'horizon 2020. Les mécanismes nécessaires à sa mise en place et au contrôle de son application n'avaient toujours pas été présentés en mars 2019. Selon les présentes *Perspectives*, l'ambition attachée à l'E10 ne sera pas concrétisée en 2028 ; il est supposé en revanche que l'essence contiendra 4 % d'éthanol. Si l'on considère que la demande d'éthanol correspondante sera essentiellement satisfaite par la production intérieure, cela signifie que le pays produira 5 milliards de litres supplémentaires. Le biodiesel chinois restera davantage produit à partir d'huiles de cuisson, dont le potentiel de croissance est limité.

Inde

La politique nationale sur les biocarburants (*National Policy on Biofuels*) est entrée en vigueur en mai 2018. L'objectif est d'atteindre un taux d'incorporation de 20 % pour l'éthanol et de 5 % pour le biodiesel, soit beaucoup plus qu'à l'heure actuelle, où ces taux sont respectivement de 1.4 % et 0.1 %. Fait nouveau, il sera possible d'utiliser des céréales impropres à la consommation humaine. L'éthanol continuera d'être principalement produit à partir de mélasse. La nouvelle politique porte sur l'utilisation des cultures non comestibles, les restrictions aux importations, la régulation des prix, les incitations fiscales ainsi que la R-D, en particulier eu égard aux biocarburants de deuxième génération.

Pourtant cinquième producteur mondial d'éthanol, l'Inde destine la majeure partie de sa production à l'industrie et à l'alimentation, les biocarburants ne représentant que 44 % de la demande totale. L'Inde étant un pays importateur net d'huiles végétales, sa production de biodiesel est marginale. Selon les présentes *Perspectives*, on estime que la consommation d'éthanol et de biodiesel carburant s'élèvera à 1.6 milliard de litres et 0.24 milliard de litres respectivement en 2028, mais aussi que les taux d'incorporation auront fléchi en raison d'une plus forte croissance de la demande en carburants conventionnels.

Au cours de la période de projection, le principal obstacle à la croissance de la production de biocarburants devrait venir de la disponibilité des matières premières. On estime que l'Inde ne produira pas suffisamment de mélasse pour faire face à la hausse de la demande du secteur des biocarburants. La canne à sucre pourrait être une solution, mais son utilisation dans la fabrication d'éthanol est actuellement marginale. L'absence d'indication claire sur la manière dont la nouvelle politique favoriserait le renforcement des capacités de transformation de canne à sucre incite à tabler sur une croissance négligeable. Il est certes autorisé, désormais, d'utiliser les céréales non comestibles pour produire de l'éthanol, mais la diminution attendue du rapport stocks/consommation de céréales fourragères (maïs et autres céréales secondaires) laisse augurer un resserrement des marchés, de sorte qu'aucune augmentation de la production d'éthanol fabriqué avec des céréales n'est attendue.

Canada

Aux termes du Règlement fédéral sur les carburants renouvelables, l'essence et le diesel doivent contenir respectivement 5 % et 2 % de carburant renouvelable (certaines provinces imposent un taux plus élevé pour l'essence). En principe, ces prescriptions seront remplacées à compter de 2022 par celles de la Norme sur les combustibles propres visant les combustibles liquides7. L'objectif de cette norme actuellement à l'examen est de réduire les émissions de gaz à effet de serre imputables à la consommation de carburants et combustibles avec la mise en place d'un système d'échange de crédits fondé sur les émissions de carbone évitées. Selon toute vraisemblance, le Règlement fédéral sur les carburants renouvelables (qui fixe à 5 % et 2 % la teneur exigée en carburant renouvelable dans l'essence et le diesel) ne sera pas supprimé et complètera la Norme sur les combustibles propres en prescrivant des seuils d'incorporation. L'objectif est toutefois que la Norme valorise les biocarburants grâce au système de crédits et en favorise l'incorporation et la consommation au Canada. Les projections des présentes *Perspectives* ne tenant pas compte des répercussions potentielles de la Norme sur les marchés des biocarburants, les taux d'incorporation de biodiesel et d'éthanol escomptés sont identiques à ceux actuellement en place.

Indonésie

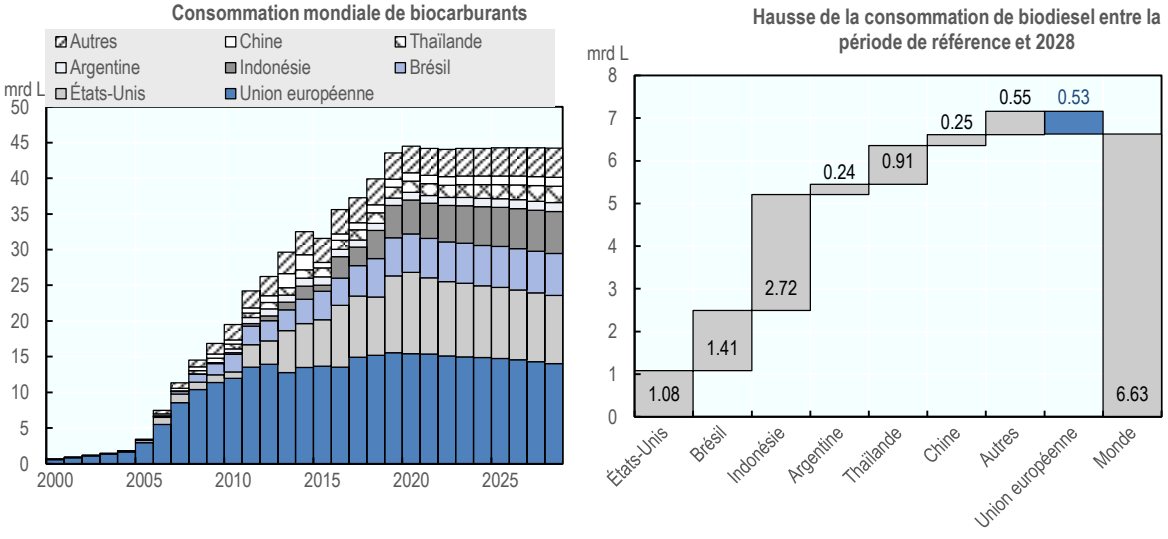
En misant sur un taux d'incorporation de 30 % (B30), l'Indonésie espère s'affranchir de ses importations de combustibles fossiles. Ces dernières années, la production de biodiesel gagne du terrain sous l'effet du programme de soutien aux producteurs de biodiesel financé par un fonds pour l'huile de palme brute. D'après des informations publiées dans la presse, ce fonds disposait, au cours de la période 2016-17, d'environ 1.9 milliard USD, dont 1.5 milliard ont servi à financer le programme en faveur du biodiesel. La pérennité de la production de biodiesel dépend entièrement des exportations d'huile de palme et de la compétitivité des prix.

La politique nationale sur les biocarburants (*National Policy on Biofuels*) est entrée en vigueur en mai 2018. L'objectif est d'atteindre un taux d'incorporation de 20 % pour l'éthanol et de 5 % pour le biodiesel, soit beaucoup plus qu'à l'heure actuelle, où ces taux sont respectivement de 1.4 % et 0.1 %. Fait nouveau, il sera possible d'utiliser des céréales impropres à la consommation humaine. L'éthanol continuera d'être principalement produit à partir de mélasse. La nouvelle politique porte sur l'utilisation des cultures non comestibles, les restrictions aux importations, la régulation des prix, les incitations fiscales ainsi que la R-D, en particulier eu égard aux biocarburants de deuxième génération.

Argentine

En Argentine, les taux d'incorporation obligatoire sont de 10 % pour le biodiesel et de 12 % pour l'éthanol. Il est actuellement envisagé de relever l'obligation d'incorporation de biodiesel, notamment en raison de la mise en place, sur les deux plus grands marchés d'exportation, à savoir les États-Unis et l'Union européenne, de droits antidumping sur les importations en provenance d'Argentine. Selon toute vraisemblance, les obligations d'incorporation seront remplies en 2021. Les exonérations fiscales devraient continuer à accélérer le développement du secteur argentin du biodiesel, qui exporte plus de la moitié de sa production. Cela dit, les barrières commerciales érigées par les États-Unis à l'encontre du biodiesel argentin vont probablement limiter la demande extérieure. Il y a donc lieu de penser que la production argentine va redécoller sans toutefois atteindre les niveaux record de 2014 ou 2017.

Graphique 9.5. Essor du marché mondial du biodiesel



Note : Les chiffres sur fond bleu correspondent à des réductions dans le graphique a droit.
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933965687

Thaïlande

La Thaïlande cherche à réduire ses émissions de CO_2 ainsi que sa dépendance à l'égard des carburants fossiles importés et comptait initialement y parvenir en produisant 4.1 milliards de litres d'éthanol et de biodiesel. Les problèmes de disponibilité des produits de base – dus aux obstacles à la production intérieure de mélasse, de manioc et d'huile de palme – l'ont obligée à revoir ses ambitions à la baisse en ramenant son objectif à 2.6 milliards de litres. La production intérieure de manioc serait théoriquement suffisamment élevée pour remplir l'objectif initial, mais elle est principalement destinée aux marchés extérieurs qui offrent des prix plus élevés que les producteurs locaux de biocarburants. En conséquence, l'offre intérieure disponible dans le secteur des biocarburants restera limitée tout au long de la période de projection. La canne à sucre pourrait constituer une solution de rechange, mais peu de moyens sont investis pour développer les distilleries et aucune mesure n'est envisagée pour y remédier.

Colombie

Le gouvernement colombien a fait part de son intention de développer l'E10 à l'échelle nationale. Les prescriptions relatives au biodiesel B10 sont en définitive difficiles à mettre en œuvre, car il faudrait pour cela un véritable essor de la production d'huile de palme. Ont également été mis en place des exonérations fiscales en faveur des mélanges et des dispositifs de régulation des prix pour soutenir les producteurs nationaux.

Selon les présentes *Perspectives*, les quantités prescrites d'E10 seront atteintes en 2028, où la demande sera de 1.5 milliard de litres. La canne à sucre est la principale matière première utilisée et, en principe, le restera tout au long de la période de projection. Compte tenu de l'évolution passée, l'éthanol est appelé à devenir une source de revenu de plus en plus importante pour le secteur de la canne à sucre. On estime qu'en 2028, environ 38 % de la canne à sucre produite en Colombie servira à fabriquer de l'éthanol. La réalisation d'un objectif si ambitieux suppose de doubler la capacité de production au cours de la période de projection. La demande de biodiesel devrait faiblement croître de 1.1 % par an au cours de la période de projection pour atteindre 0.7 milliard de litres en 2028, avec un taux d'incorporation maintenu aux alentours de 6 %. Bien que le biodiesel fasse l'objet d'exonérations fiscales, d'obligations d'incorporation et de dispositifs de régulation des prix, la production devrait rester limitée. En 2018, la Colombie a commencé à importer du biodiesel en faibles quantités ; les producteurs craignent donc une hausse de ces importations, qui mettrait en péril la viabilité du secteur national.

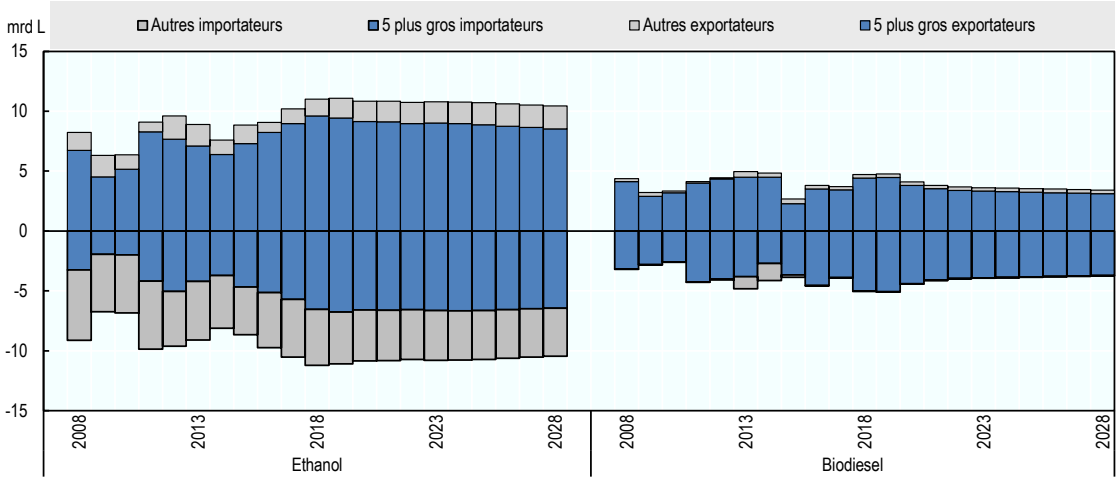
Paraguay

Au Paraguay, le taux moyen d'incorporation d'éthanol avoisine 18 %. Compte tenu de l'évolution passée et de la place prépondérante des véhicules polycarburants dans l'ensemble du parc automobile, le taux d'incorporation national pourrait être plus élevé dans l'avenir. D'après les projections, l'éthanol continuera d'être principalement produit à partir de canne à sucre, mais la part du maïs progressera car tout indique que le secteur de la canne à sucre ne sera pas en mesure de satisfaire la demande du secteur agro-alimentaire et de celui des biocarburants, malgré le recul de la consommation de sucre par habitant. La production de ces deux types de biocarburant devrait plus que doubler au cours de la période de projection.

9.5. Échanges

D'après les projections, la part de la production totale d'éthanol échangée à l'international restera faible et devrait même tomber à 8 % en 2028, contre 9 % pour la période de référence. Les États-Unis devraient conserver leur statut d'exportateur net d'éthanol de maïs et importer un peu d'éthanol de canne à sucre. Ces besoins d'importation découlent de la norme sur les carburants à faible teneur en carbone (*Low Carbon Fuel Standard*) en vigueur en Californie et de l'écart à combler pour respecter l'obligation relative aux biocarburants avancés. Les exportations d'éthanol par les États-Unis devraient reculer au cours de la période de projection sous l'effet conjugué de l'essor de la demande intérieure et de l'atonie de la demande extérieure. Les exportations brésiliennes d'éthanol ne devraient pas augmenter durant la période considérée car le secteur national de l'éthanol s'attachera surtout à répondre à une demande intérieure soutenue et parce que les prix seront donc légèrement plus élevés sur le marché intérieur qu'à l'international.

Graphique 9.6. Des échanges de biocarburants dominés par une poignée d'acteurs mondiaux



Note : Cinq principaux exportateurs d'éthanol en 2028 : États-Unis, Brésil, Pakistan, Union européenne, Royaume-Uni. Cinq principaux importateurs d'éthanol en 2028 : Brésil, États-Unis, Japon, Canada, Chine. Cinq principaux exportateurs de biodiesel en 2028 : Argentine, Union européenne, Canada, États-Unis, Indonésie. Cinq principaux importateurs *de biodiesel en 2028* : Union européenne, États-Unis, Royaume-Uni, Pérou, Canada.
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933965706

L'incertitude qui entoure l'issue des différends commerciaux en cours rejaillit sur l'évolution future des échanges de biodiesel. D'après les Perspectives, ces échanges diminueront au cours des dix prochaines années, car les nombreux pays concernés s'appuieront sur leur production nationale pour remplir leurs objectifs ou obligations liés au biodiesel ; la demande d'importations devrait donc baisser dans les pays développés, en particulier aux États-Unis et dans l'Union européenne.

L'Argentine devrait conserver sa position de premier pays exportateur de biodiesel, suivie par l'Union européenne (qui exporte principalement au Royaume-Uni) et le Canada. Le niveau des exportations argentines, actuellement bas, devrait s'élever au cours de la période

de projection. Les exportations de l'Indonésie et de la Malaisie devraient chuter sous l'effet de la contraction des marchés d'exportation, en particulier celui de l'Union européenne.

9.6. Principales questions et incertitudes

Les risques et incertitudes qui pèsent sur le secteur des biocarburants tiennent principalement au contexte dans lequel s'inscrit l'action des pouvoirs publics. Ces incertitudes concernent la variation des quantités prescrites, les mécanismes d'application correspondants, l'investissement dans les produits non traditionnellement destinés à la production de biocarburants et l'évolution des exonérations fiscales.

Dans les présentes *Perspectives*, plusieurs hypothèses sont formulées quant au pourcentage des quantités prescrites qui seront véritablement atteintes et le chiffre retenu est généralement très loin de 100 %. Pour renforcer le potentiel des biocarburants, il faudrait investir plus massivement dans les capacités de production de biocarburants ou soutenir plus énergiquement le secteur.

Une autre incertitude tient à la capacité du secteur agricole à fournir les produits de base nécessaires pour satisfaire la demande de biocarburants qui progresse dans de nombreux pays et atteindre les quantités prescrites. La production de biodiesel est freinée par l'offre limitée d'huiles végétales, du fait de la concurrence directe de la demande alimentaire. La production d'éthanol pâtit des perturbations qui touchent le secteur de la canne à sucre en raison du caractère cyclique de cette culture. Malgré la possibilité d'y remédier par la diversification des produits de base, il n'est pas certain de parvenir à développer les capacités de transformation.

Suivant le principe de viabilité écologique adopté au début de l'année 2019, les États membres de l'Union européenne sont tenus de faire reculer la production de biocarburants à risque élevé de changement indirect d'affectation des sols (CIAS) à compter de 2024 afin qu'ils aient disparu en 2030. Les biocarburants à risque élevé de CIAS sont produits à partir de cultures vivrières et fourragères qui requièrent une forte expansion des surfaces cultivées sur des sols riches en carbone (forêts, zones humides et tourbières). L'incidence que ce critère aura sur le marché des biocarburants demeure incertaine, en particulier en ce qui concerne l'utilisation de l'huile de palme dans la mesure où les matières premières des biocarburants à faible risque de CIAS sont soumises à certification.

La consommation de biocarburants est fortement tributaire de l'évolution des flottes nationales de transport. Le secteur automobile a entrepris d'investir dans la voiture électrique et, selon l'accueil qui lui sera réservé (ce qui dépendra certainement des mesures adoptées par les pouvoirs publics), la demande totale de carburant pourrait être plus faible que prévu dans les présentes *Perspectives*, ce qui amoindrirait le potentiel des biocarburants.

Notes

[1] Le biodiesel inclut le diesel renouvelable renouvelable (également appelé huile végétale hydrotraitée ou HVO) dans ces perspectives, bien que ces deux produits soient différents.

[2] https://www.epa.gov/renewable-fuel-standard-program/final-renewable-fuel-standards-2019-and-biomass-based-diesel-volume.

[3] L'écart à combler par des biocarburants conventionnels correspond à la différence entre le total prescrit et le minimum à respecter pour les biocarburants avancés, aux termes de la Norme sur les carburants renouvelables (RFS2).

[4] Ici, le taux maximal d'incorporation correspond à la moyenne nationale réalisable, étant entendu que la plupart des pompes du pays ne proposent que de l'E10. Cela suppose donc la mise en service de plusieurs pompes à E15 dans les années à venir.

[5] https://ec.europa.eu/jrc/en/jec/renewable-energy-recast-2030-red-ii.

[6] http://www.planalto.gov.br/ccivil_03/_ato2015-2018/2017/lei/L13576.htm.

[7] https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/gestion-pollution/production-energie/reglement-carburants/norme-carburants-propres/conception-reglementation.html.

Chapitre 10. Coton

Ce chapitre décrit la situation des marchés et présente les projections à moyen terme relatives aux marchés mondiaux du coton sur la période 2019-28. Il passe en revue les évolutions prévues en termes de prix, de production, de consommation et d'échanges, et examine en conclusion les principaux risques et incertitudes susceptibles d'avoir une incidence sur les marchés mondiaux du coton dans les dix années à venir

10.1. Situation du marché

La production mondiale de coton s'est repliée de 3 % pour atteindre 25.8 Mt durant la campagne 2018[1]. Un recul a été enregistré en Inde, en République populaire de Chine (« Chine ») et aux États-Unis. Ces tassements s'expliquent notamment par la disponibilité limitée des ressources en eau, l'action des ravageurs et les conditions météorologiques défavorables. Parmi les grands producteurs, seul le Brésil a pris le contrepied de cette tendance, en particulier dans le Mato Grosso, où la surface cultivée est passée de moins de 600 000 hectares à 1 million d'hectares selon les estimations au cours des quatre dernières campagnes.

La consommation mondiale de coton a augmenté de 2 % pour s'établir à 27.3 Mt en 2018. La Chine demeure le principal consommateur de coton brut, puisqu'elle réalise environ un tiers des filatures (voir ci-dessous), suivie par l'Inde. Ces dernières années, la croissance vigoureuse des industries de filature et de confection a donné de l'élan à la transformation du coton brut au Bangladesh, en Turquie et au Viet Nam, une tendance qui s'est poursuivie en 2018[2].

Les stocks mondiaux estimés en fin de campagne ont baissé de 7 % pour atteindre 17.8 Mt, soit environ huit mois de consommation mondiale. L'évolution des stocks dépend essentiellement de la Chine, qui détient actuellement 40 % des réserves mondiales mais réduit ses stocks depuis 2014.

Les exportations mondiales de coton ont grimpé de 7 % pour s'élever à 9.5 Mt, soit 37 % de la production mondiale. Cette intensification des exportations a été observée aux États-Unis (premier exportateur mondial) ainsi qu'au Brésil, qui fournit de plus en plus l'Asie du Sud et de l'Est. Du côté de la demande, les importations se sont accrues en Chine ainsi qu'au Viet Nam et au Bangladesh. Ces deux derniers pays produisent peu de coton et leurs importations suivent une courbe parallèle à celle de leur consommation, en hausse.

L'indice Cotlook A, la principale référence des prix internationaux du coton, est passé de 1 750 USD/t en août 2017 à près de 2 200 USD/t un an plus tard, avant toutefois de faire marche arrière ces derniers mois, ce qui devrait l'amener en moyenne à 1 960 USD/t sur 2018 d'après les prévisions[3]. Le coton continue d'afficher des prix élevés par rapport à son principal substitut, le polyester, dont le prix a fluctué entre 1 200 USD et 1 700 USD/t en 2018.

10.2. Principaux éléments des projections

Si le coton est utilisé comme oléagineux grâce à ses graines, il est cultivé essentiellement pour ses fibres (aussi appelées coton égrené), qui sont transformées en fil dans des filatures. Ces usines peuvent aussi le plus souvent traiter des fibres synthétiques. Les fils sont transformés en étoffe par tissage ou tricotage pour confectionner ensuite des vêtements ou autres produits textiles. À l'échelle de la planète, la consommation de textiles en coton devrait croître moins rapidement que la population dans les dix années à venir, l'expansion démographique étant concentrée dans des régions où ces produits sont utilisés en moindre quantité par habitant, tandis que la consommation par habitant elle-même devrait continuer de stagner dans la plupart des régions.

Dans les présentes *Perspectives*, les données relatives à la consommation se rapportent aux quantités filées, autrement dit à la transformation de coton brut en coton filé. La répartition de la consommation dans le monde dépend donc du lieu d'implantation des filatures, généralement situées à proximité d'une industrie textile. Ces dernières décennies, on a

observé un net déplacement des activités de filature depuis le monde développé et les territoires de l'ancienne Union soviétique vers l'Asie, en particulier la Chine. La consommation chinoise a toutefois atteint le haut de la vague en 2007 avant de se replier sous l'effet d'un durcissement de la réglementation environnementale et de la hausse des coûts de main-d'œuvre, qui ont conduit ces activités vers d'autres pays d'Asie, en particulier le Viet Nam et le Bangladesh. Ces tendances devraient se poursuivre pendant la période de projection. En Inde, autre grand consommateur de coton, les pouvoirs publics poursuivent une politique en faveur de l'industrie textile du pays, ce qui devrait aussi stimuler la croissance des filatures.

La production mondiale devrait augmenter de 16 % pour atteindre 29.2 Mt en 2028, dans un mouvement alimenté essentiellement par l'expansion des surfaces cultivées (9 %), tandis qu'une croissance de 6 % en moyenne est attendue sur le front des rendements mondiaux. Les rendements moyens sont stationnaires depuis 2004, car de nombreux pays sont touchés par les ravageurs et des apports d'eau inadéquats. L'amélioration des pratiques agronomiques (haute densité de semis, utilisation de variétés à cycle court, meilleure gestion du couvert végétal, etc.) ainsi que l'amélioration des caractéristiques génétiques des cultures et les nouvelles techniques de lutte contre les ravageurs pourraient les faire partir à la hausse dans la décennie à venir, mais plusieurs pays pourraient avoir encore du mal à progresser sur ce front. L'Inde restera le principal producteur mondial de coton. C'est sur son territoire que se trouveront plus de 65 % des surfaces supplémentaires cultivées, mais étant donné la faiblesse des rendements dans le pays, celui-ci ne devrait représenter qu'un tiers de la croissance de la production mondiale.

Les exportations mondiales de coton brut devraient atteindre 12 Mt en 2028. Les États-Unis restent le premier exportateur mondial, comptant pour 31 % des exportations de la planète. Le Brésil, quant à lui, devrait se hisser parmi les grands exportateurs dans la décennie à venir, grâce à la culture séquentielle de coton et de soja. Étant donné la hausse de leur consommation, le Bangladesh et le Viet Nam, déjà en tête des importations, devraient encore accroître leurs achats. Les importations chinoises devraient être stables dans les premières années avant de reculer les années suivantes lorsque la consommation renouera avec sa tendance baissière à long terme.

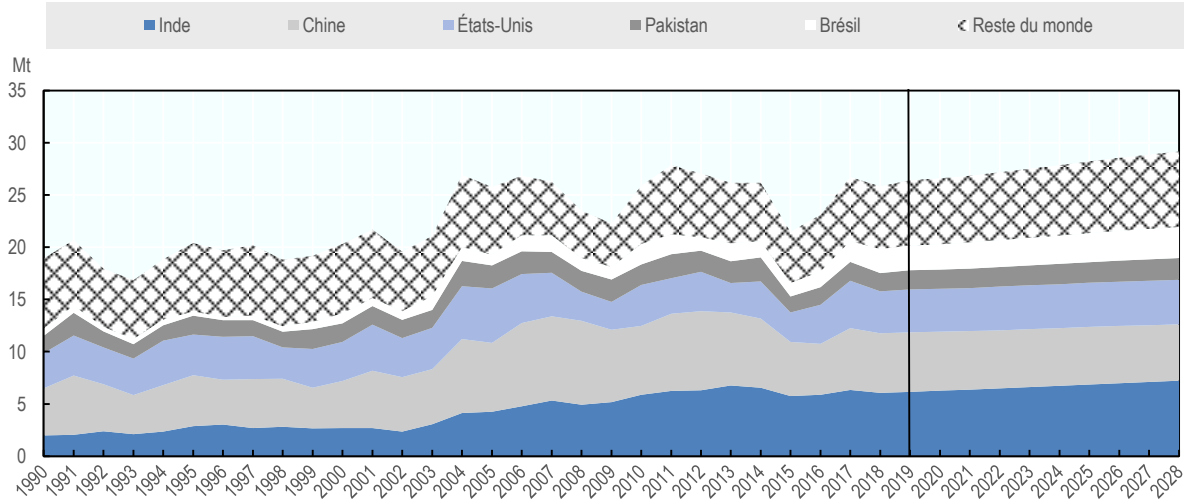
Le prix du coton restera inférieur à la moyenne de la période de référence, aussi bien en termes réels que nominaux, plombé par la concurrence des fibres synthétiques. D'après les présentes *Perspectives*, le prix réel du coton devrait baisser de quelque 23 % sur les trois premières années et s'approcher ainsi du prix du polyester.

Plusieurs incertitudes planent sur la période de projection. On ne peut dire avec assurance comment l'augmentation des revenus et l'urbanisation croissante feront évoluer la consommation par habitant de textiles en coton dans les économies en développement et émergentes, d'autant plus que le polyester exerce une concurrence. Les projections anticipent une stagnation de la consommation de coton par habitant dans ces économies, dans la lignée des tendances observées ces dix dernières années. Toutefois, si l'évolution devait s'écarter ne serait-ce que légèrement de cette tendance, les projections mondiales pourraient s'en trouver largement modifiées. Les projections relatives à la production, quant à elles, sont sensibles aux effets des ravageurs et aux conditions météorologiques. Le changement climatique, qui influence la fréquence et l'ampleur de phénomènes tels que les épisodes de sécheresse et les tempêtes, jette lui aussi un voile d'incertitude sur l'avenir. L'évolution des rendements n'est pas non plus assurée. Bien que leur croissance ait été décevante dans de nombreuses régions productrices ces dix dernières années, il est possible qu'elle s'accélère grâce à l'amélioration des pratiques agronomiques, des caractéristiques

génétiques des cultures et des techniques de lutte contre les ravageurs. Les préoccupations à l'égard de la durabilité continueront d'influer sur la demande et l'offre de coton dans l'avenir.

L'action des pouvoirs publics est elle aussi un facteur d'incertitude, en particulier en Chine, où se joue le sort de réserves considérables, et à l'égard du coton Bt, car l'efficacité et l'impact de cette variété génétiquement modifiée recommencent à faire débat en Inde et au Burkina Faso.

Graphique 10.1. Production mondiale de coton



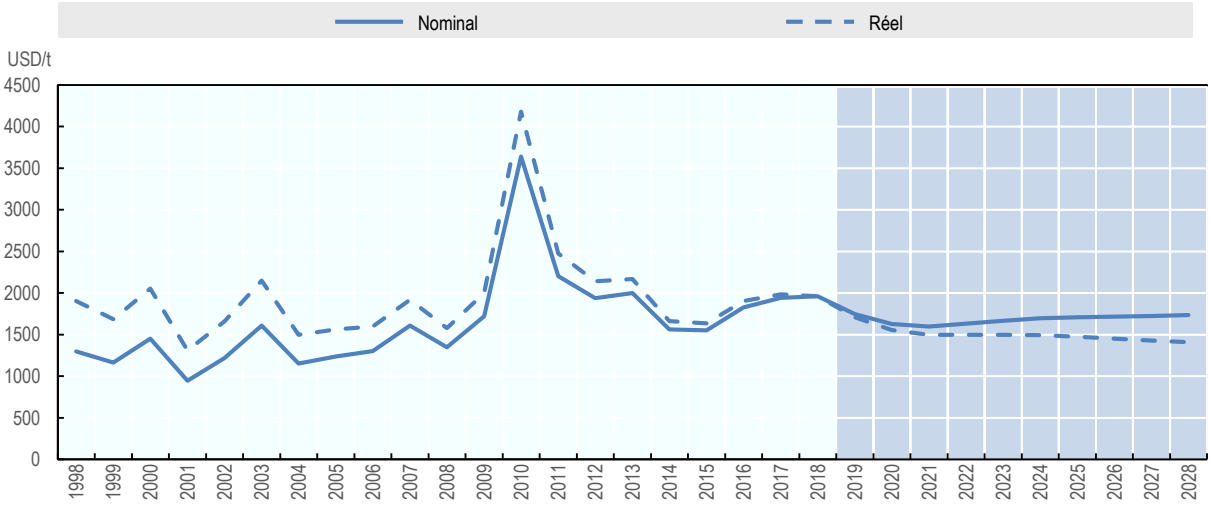
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933965725

10.3. Prix

Les prix internationaux du coton devraient fléchir en valeur réelle sur la période de projection, avec une demande mondiale toujours freinée par la concurrence des fibres synthétiques, polyester en tête (graphique 10.2). Depuis le début des années 1970, lorsque le prix du polyester est devenu compétitif par rapport à celui du coton, la courbe de prix du coton a eu tendance à suivre celle de son substitut synthétique ; en moyenne, les prix du coton n'étaient que 5 % supérieurs à ceux de la fibre de polyester entre 1972 et 2009. Depuis 2009, toutefois, le coton affiche des prix en moyenne près de 40 % supérieurs à ceux du polyester. Le creusement de l'écart s'explique peut-être en partie par une évolution des préférences, mais il est probable qu'il soit largement imputable à des facteurs temporaires comme la faiblesse de la production en 2015-16 et l'accumulation des stocks en Chine. D'après les présentes *Perspectives*, un mouvement de correction partielle devrait se produire et faire renouer les prix du coton avec leur tendance de fond. Les prix devraient chuter de 23 % en termes réels sur les trois premières années de la période de projection, puis perdre progressivement 1.1 % par an. (Les prix du polyester ne sont pas étudiés en soi dans les projections, mais ils devraient suivre les cours du pétrole, qui devraient rester stationnaires en termes réels.)

Graphique 10.2. Prix mondiaux du coton



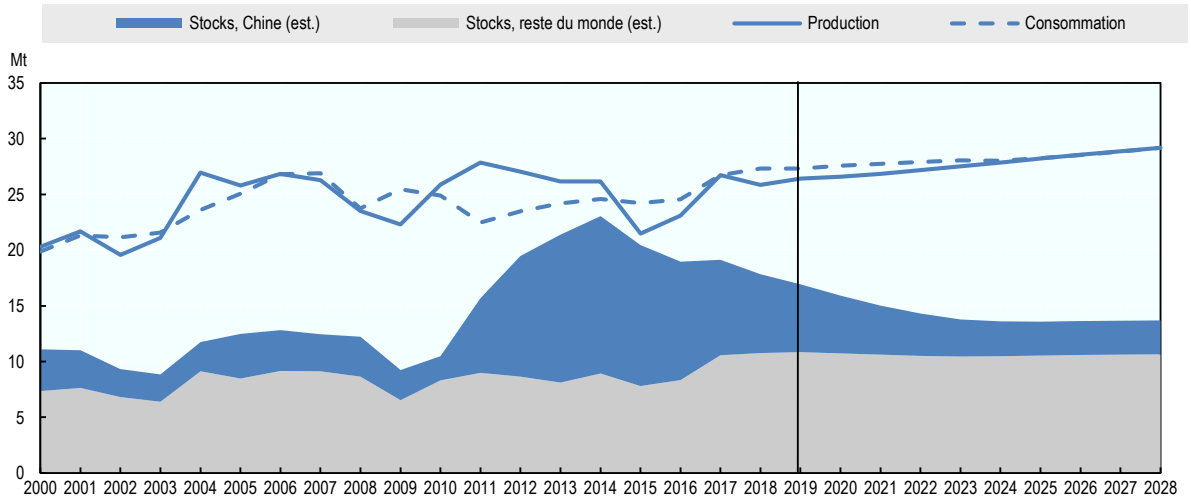
Note : le prix de référence du coton est l'indice de prix Cotlook A, Middling 1 1/8", coût et fret, ports d'Extrême-Orient. Les données indiquées représentent la moyenne de la campagne annuelle (août-juillet).
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933965744

Par le passé, les prix du coton se sont montrés sensibles aux variations brutales de la demande et de l'offre, qui peuvent entraîner de fortes fluctuations. En 2009 et 2010, ils ont plus que doublé sous l'effet conjugué de la faiblesse des stocks mondiaux, d'une demande étonnamment élevée et d'inondations au Pakistan. La correction qui s'est ensuivie a été partiellement gommée par les achats substantiels réalisés par la Chinese National Cotton Reserves, qui ont amené le volume des stocks chinois à la moitié des réserves mondiales totales de ces dernières années, voire plus (graphique 10.3).

Il est toujours possible qu'une évolution brutale de l'offre ou de la demande nourrisse la volatilité mais il semble improbable que les prix retrouvent le sommet atteint en 2009-10, étant donné que les réserves mondiales détenues hors de Chine sont désormais plus abondantes. Les décisions des pouvoirs publics chinois en matière de déstockage peuvent toutefois altérer les projections. D'après les présentes *Perspectives*, les réserves détenues par l'État chinois baisseront progressivement pour retrouver les niveaux qu'elles affichaient avant 2011, comme le laissent entrevoir les tendances récentes. L'évolution des prix du coton dépendra naturellement de la validité de cette hypothèse.

Graphique 10.3. Production, consommation et stocks de coton dans le monde



Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933965763

10.4. Production

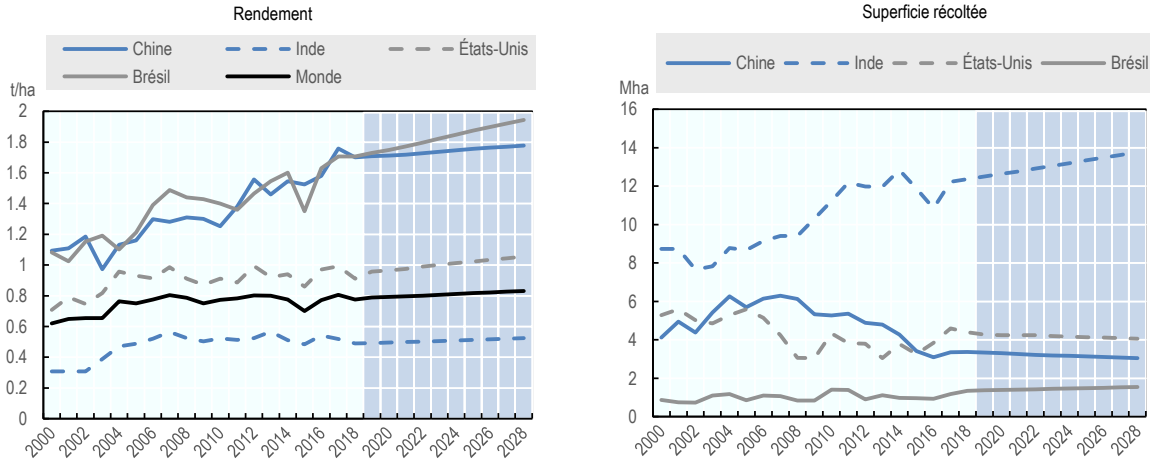
Le coton est cultivé sous les climats subtropicaux et à saisons alternées (saison des pluies, saison sèche) dans l'hémisphère nord aussi bien que dans l'hémisphère sud, bien que la majeure partie des volumes soient produits au nord de l'équateur. Les principaux pays producteurs sont l'Inde, la Chine, les États-Unis, le Brésil et le Pakistan. À eux cinq, ces pays totalisent plus des trois quarts de la production mondiale (graphique 10.1).

Ce sont eux également qui devraient être à l'origine de la majeure partie de la production supplémentaire attendue ces dix prochaines années, dont plus d'un quart pour l'Inde seule. À l'échelle mondiale, la surface dévolue aux cotonniers devrait croître de 9 %, tandis que les rendements ne devraient progresser que de 6 %. Au cours de la décennie passée, les rendements mondiaux sont restés étales en raison de leur stagnation dans certains grands pays producteurs (États-Unis, Pakistan, Inde) et parce que la superficie des cultures de coton a décliné aux États-Unis et en Chine (où les rendements sont supérieurs à la moyenne) tandis qu'elle augmentait en Inde (qui affiche des rendements inférieurs à la moyenne). Ces deux facteurs devraient perdurer et continuer de déterminer la tendance mondiale des rendements ces dix prochaines années, malgré la croissance des rendements et de la superficie consacrée au coton au Brésil.

La production devrait augmenter de quelque 1.8 % par an en Inde au cours de la prochaine décennie, ce qui s'explique en grande partie par la demande croissante de coton émanant de l'industrie de la confection du pays. Après une rapide amélioration entre 2000 et 2007 (liée à l'augmentation de l'irrigation, à l'usage d'engrais et à l'adoption du coton transgénique Bt), les rendements ont affiché une croissance décevante ces dernières années, les producteurs se trouvant confrontés à des conditions météorologiques défavorables et à l'action de ravageurs tels que le ver rose du cotonnier, qui est devenu résistant au coton Bt. S'il est possible que de nouvelles technologies apportent une bouffée d'oxygène, le développement et la mise en œuvre de solutions peuvent prendre plusieurs années. En Inde,

en outre, les rendements dépendent du cycle des moussons dans les régions non irriguées et subissent donc l'influence du changement climatique. D'après les présentes *Perspectives*, les rendements devraient donc être relativement stationnaires en Inde et, comme par le passé, la demande croissante de coton que connaît le pays sera probablement satisfaite par une augmentation de la surface cultivée.

Graphique 10.4. Rendements et surface consacrée au coton dans les principaux pays producteurs



Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933965782

Les producteurs de coton chinois parviennent à l'heure actuelle à obtenir des rendements par hectare deux fois plus élevés que la moyenne mondiale et, bien qu'il reste une marge d'amélioration, il se pourrait qu'il soit difficile de progresser encore. La superficie consacrée au coton en Chine est en recul sur la dernière décennie, en raison avant tout de l'évolution des politiques publiques. Ce mouvement semble s'être arrêté ces deux dernières années. Les présentes *Perspectives* projettent une lente contraction de la surface dévolue au coton en Chine.

Au Brésil, une partie du coton est cultivé de manière séquentielle en alternance avec le soja ou le maïs, et la production a grimpé en flèche récemment dans l'État du Mato Grosso. Les conditions étant propices aux cultures et les taux d'adoption des technologies modernes élevés, il est probable que les rendements et la superficie cultivée poursuivent sur la lancée de ces dernières années et continuent de progresser.

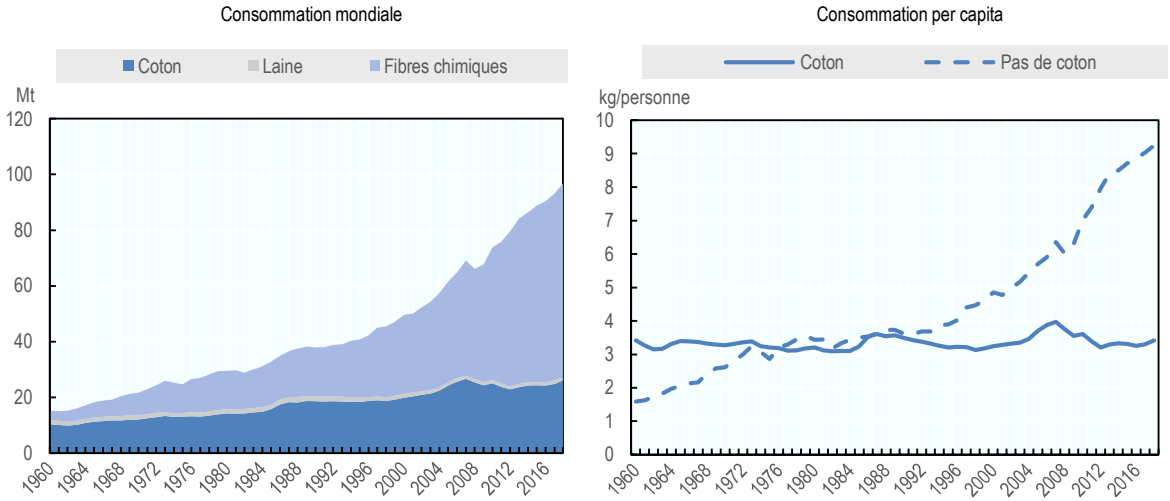
La production de coton devrait croître moins rapidement que la consommation durant les premières années de la période de projection, réfrénée par la mise sur le marché des stocks, en particulier en Chine.

10.5. Consommation

Dans les présentes *Perspectives*, les statistiques relatives à la consommation se rapportent à l'utilisation de fibres de coton par les filatures en vue de produire des fils de coton. Les volumes ainsi filés dépendent de la demande mondiale de textiles ainsi que de la

concurrence de produits de substitution comme le polyester et d'autres fibres synthétiques. Si la demande mondiale de fibres textiles a grimpé en flèche ces dernières décennies, elle a été satisfaite essentiellement par les fibres synthétiques (graphique 10.5). La consommation par habitant de fibres autres que le coton a supplanté celle de fibres de coton au début des années 1990 et continue de croître à vive allure. En revanche, la consommation par habitant de fibres de coton n'a guère augmenté à l'échelle planétaire et s'est même contractée ces dernières années. La consommation mondiale de coton a doc atteint le haut de la vague en 2007 en affichant 27 Mt, avant de se rétracter à environ 26 Mt en 2016-18.

Graphique 10.5. Évolution de la consommation de fibres textiles



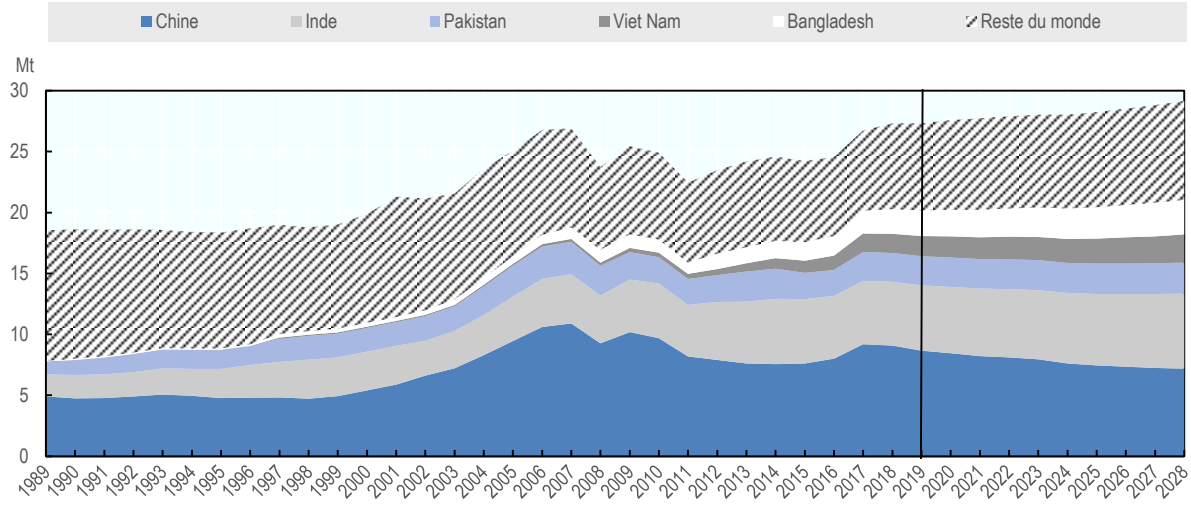
Source : estimations de la demande mondiale de textiles du CCIC, 2018.

StatLink https://doi.org/10.1787/888933965801

Les perspectives du coton à l'échelle mondiale dépendent en grande partie de la manière dont évoluera la consommation par habitant de textiles en coton dans les économies en développement et émergentes. Selon les données recueillies par le Comité consultatif international du coton, dans les régions en développement, ces produits ont connu une baisse de la demande par habitant entre 2007 et 2012, puis une évolution stationnaire. Il est probable que la croissance des revenus (qui pourrait stimuler la demande de produits en coton) voie ses effets gommés en partie par l'expansion démographique rapide dans les régions où la demande par habitant de produits en coton est inférieure à la moyenne. En raison de ces tendances, les présentes *Perspectives* tablent sur une croissance moins rapide de la consommation de produits en coton que de la population ces dix prochaines années à l'échelle mondiale. Par conséquent, les volumes consommés par les filatures devraient croître de quelque 0.7 % par an sur la période considérée.

La répartition géographique de la demande de fibres de coton dépend du lieu d'implantation des filatures, qui transforment les fibres de coton et synthétiques en fils. Ces usines se situent pour la plupart en Asie, notamment en raison du coût moins élevé de la main-d'œuvre dans ces pays ; la Chine est le premier consommateur de coton au monde depuis les années 1960. On assiste toutefois à des mutations, car la production de fil quitte peu à peu la Chine pour s'implanter dans d'autres pays asiatiques.

Graphique 10.6. Consommation de coton par région



Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr; CCIC pour les données rétrospectives.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933965820

En Chine, la consommation a atteint son sommet en 2007 et s'est contractée de 20 % depuis. Ce recul s'explique en partie par la baisse des achats publics de coton, qui avaient relevé les prix aux producteurs, mais aussi avaient conduit à une réorientation de la demande de coton vers les fibres synthétiques. Il témoigne aussi d'une évolution plus structurelle. En effet, l'augmentation du coût de la main-d'œuvre et le durcissement de la réglementation ont incité la filière à partir s'implanter dans d'autres pays d'Asie, en particulier au Viet Nam et au Bangladesh. Au cours des trois dernières années, les volumes consommés par les filatures ont regagné une partie du terrain cédé, notamment parce que le coton a gagné en attrait face au polyester après la réduction des mesures destinées à en relever les prix. Le polyester semble aussi avoir pâti des mesures prises par les pouvoirs publics pour lutter contre la pollution industrielle. Malgré cela, la croissance allègre des filatures et de la confection dans les pays asiatiques à bas coût laisse supposer que les volumes consommés par les filatures chinoises repartiront à la baisse sur la période de projection.

Les volumes de coton filé devraient au contraire augmenter en Inde, où les pouvoirs publics favorisent le développement de l'industrie textile du pays. Celle-ci représente une part importante de la production industrielle indienne et est considérée comme un moteur de la création d'emplois. Les mesures prises par les pouvoirs publics devraient continuer de favoriser son développement, en aidant notamment les industriels à s'équiper de machines à tisser plus rapides.

La suppression progressive des dispositions de l'Arrangement multifibres (qui prévoyait des contingents fixes d'importation des pays en développement vers l'Europe et les États-Unis, négociés bilatéralement), qui s'est achevée en 2005, devait selon les prévisions favoriser les producteurs de textile chinois, au détriment de leurs rivaux implantés dans de plus petits pays asiatiques. Au lieu de cela, l'industrie textile de pays comme le Bangladesh, le Viet Nam et l'Indonésie affiche une croissance étonnamment vigoureuse. Au Viet Nam, la vigueur s'explique en partie par les investissements directs étrangers réalisés par les

entrepreneurs chinois et par l'adhésion du pays à l'Organisation mondiale du commerce en 2007. La montée en puissance de ces pays devrait se poursuivre ces dix prochaines années, puisque la consommation de leurs filatures devrait augmenter de plus de 50 % sur la période. La croissance devrait se poursuivre aussi en Turquie, où l'industrie textile prend de l'ampleur notamment grâce au développement des exportations vers l'Union européenne et la Fédération de Russie.

10.6. Échanges

Traditionnellement, le coton est échangé sur le marché mondial sous la forme de balles de fibres de coton brut, même si le commerce de coton filé est en hausse depuis peu. Les échanges mondiaux de coton brut (au cœur des projections des présentes *Perspectives*) devraient atteindre 12 Mt en 2028 et ainsi croître de quelque 30 % par rapport à la période de référence. C'est un rythme plus rapide que celui de la production et de la consommation mondiales. En effet, la demande croît dans des pays produisant peu de coton, comme le Bangladesh et le Viet Nam, tandis que la consommation intérieure des filatures brésiliennes est en baisse.

Le Bangladesh et le Viet Nam devraient occuper les premiers rangs des pays importateurs dans la décennie à venir, en raison de la forte progression des volumes importés, estimée à plus de 50 % pour les deux pays d'ici 2028. Ensemble, ils représenteront plus de 40 % des importations mondiales.

Les États-Unis resteront le premier exportateur mondial sur la période de projection, assurant près d'un tiers des livraisons dans le monde en 2028. Les exportations brésiliennes devraient connaître un coup de fouet sur les dix prochaines années et hisser le Brésil au second rang des pays exportateurs d'ici 2028.

Le coton est une importante culture d'exportation en Afrique subsaharienne et la région assure actuellement 15 % des exportations mondiales (la production et les livraisons provenant à près de 75 % d'Afrique de l'Ouest). Les principaux producteurs que sont le Burkina Faso, le Bénin, le Mali et la Côte d'Ivoire ont vu leurs volumes croître au cours des dernières campagnes, grâce à l'expansion des surfaces cultivées et aux mesures de soutien public. La consommation des filatures demeurant limitée en Afrique subsaharienne, de nombreux pays de la région exportent pratiquement toute leur production. Les volumes d'exportation d'Afrique subsaharienne devraient continuer de croître au rythme d'environ 2.6 % par an sur les dix prochaines années, ce qui portera la part de marché de la région à 17 %. Les principaux destinataires de ces produits seront l'Asie et l'Asie du Sud-Est.

10.7. Principales questions et incertitudes

Comme nous l'avons déjà mentionné, on ne peut dire avec assurance quels effets la croissance économique et l'urbanisation auront sur la demande par habitant de textiles en coton dans les économies en développement et émergentes. Si la demande par habitant s'écarte, ne serait-ce que légèrement, de la tendance anticipée dans les présentes *Perspectives* pour le monde en développement, il est possible que les projections en matière de consommation, de production et d'échanges dans le monde s'en trouvent nettement altérées. À court terme, la demande de textiles dépend des conditions économiques ; un mouvement mondial de récession pourrait donc la faire chuter.

Les projections pourraient aussi subir les effets d'autres évolutions de la demande. L'activité de recyclage de l'industrie textile crée par exemple un marché secondaire stable qui rivalise avec le marché primaire pour fournir leur matière première aux industriels produisant des textiles de qualité inférieure à la moyenne et des produits autres que des textiles. Cette tendance pourrait encore réduire la demande de coton et autres fibres. À l'inverse, dans les pays à revenu élevé, les consommateurs semblent priser de plus en plus les fibres naturelles, ce qui pourrait favoriser le coton au détriment du polyester.

Les mesures des pouvoirs publics peuvent aussi influer sur la consommation. Plusieurs pays d'Afrique de l'Est s'efforcent par exemple de décourager les importations de vêtements de seconde main, ce qui pourrait stimuler la consommation de coton et encourager la création de valeur ajoutée en Afrique.

La production de coton est sensible aux ravageurs et aux conditions météorologiques. La culture du cotonnier nécessitant de l'eau, les projections sont sensibles au changement climatique, qui pourrait engendrer des sécheresses et autres conditions météorologiques défavorables. Comme nous l'avons déjà évoqué, les rendements n'ont progressé qu'à faible allure dans plusieurs pays au cours des dix années passées. L'amélioration des caractéristiques génétiques des plants (facilitée en partie par un meilleur décryptage du génome du coton) et une meilleure lutte contre les nuisibles pourraient permettre aux rendements de croître plus rapidement que ne le prévoient les *Perspectives*. La mise au point et le déploiement de telles innovations prennent toutefois du temps et, dans le cas du coton transgénique, suscitent la controverse. En Inde, le ver rose du cotonnier semble être devenu résistant au coton Bt, si bien que le Maharashtra a subi d'immenses pertes. Les causes de cette infestation font encore débat, bien qu'il semble que l'utilisation de variétés hybrides de cotonniers à cycle long n'y soit pas étrangère. Au Burkina Faso, l'introduction du coton Bt en 2008 a permis de lutter efficacement contre le ver rose, mais cette variété a produit des fibres plus courtes (donc de moindre qualité et vendues moins cher), ce qui a incité les pouvoirs publics à mettre un terme à son utilisation en 2015.

L'action publique joue un rôle important sur les marchés mondiaux du coton. C'est notamment le cas des décisions des pouvoirs publics chinois en matière de stocks, comme nous l'avons vu. D'autres mesures peuvent aussi altérer les projections (comme les mesures de soutien aux industries textiles du pays, les subventions à l'achat d'intrants, etc.).

Les préoccupations à l'égard de la durabilité continueront d'influer sur la demande et l'offre de coton dans l'avenir. À l'échelle mondiale, on estime que 19 % du coton a été produit dans le respect des normes de durabilité de la Better Cotton Initiative en 2017-18, et cette proportion devrait encore augmenter. Les filières apparentées, comme celle du coton bio, devraient elles aussi prendre de l'ampleur. Ces tendances ont plusieurs conséquences, dont celle de rendre de plus en plus indispensables la transparence et la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement.

Notes

[1] Conformément aux conventions d'usage du Comité consultatif international du coton, la campagne annuelle de commercialisation du coton débute le 1er août pour se terminer le 31 juillet. Ainsi, les données relatives à 2018 se rapportent à la période comprise entre le 1er août 2018 et le 31 juillet 2019 et les prévisions sont établies à partir des données disponibles.

[2] Les *Perspectives agricoles* réunissent en un seul agrégat les données relatives aux pays les moins avancés d'Asie, lesquels comprennent, outre le Bangladesh, l'Afghanistan, le Bouton, le Cambodge, le Laos, le Myanmar, le Népal et le Timor-Leste. S'agissant du coton, le Bangladesh représente à lui seul la quasi-totalité de l'activité au sein de cet agrégat. Pour des raisons de simplicité, le présent chapitre reprend donc ces données en les attribuant au seul Bangladesh.

[3] L'indice Cotlook A est exprimé en centimes de dollar américain par livre, tandis que les prix énoncés dans les *Perspectives* sont exprimés en USD par tonne (2 204.6 livres). Une division par 22 des prix indiqués dans ce rapport permet d'obtenir le prix en centimes de dollar américain par livre.

Annexe A. Glossaire

Accès aux marchés	Régi par les dispositions de l'Accord sur l'agriculture issu du cycle d'Uruguay concernant les concessions contenues dans les Listes nationales, c'est-à-dire les consolidations et les réductions des droits de douane, ainsi que d'autres engagements en matière d'accès aux marchés.
Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)	Accord trilatéral sur les échanges, échanges agricoles compris, conclu entre le Canada, les États-Unis et le Mexique, visant à éliminer progressivement les droits de douane et à revoir les autres règles commerciales entre les trois pays sur une période de 15 ans. Signé en décembre 1992, il est entré en vigueur le 1er janvier 1994. En 2018, le Canada, les États-Unis et le Mexique ont signé un nouvel accord (l'ACEUM) qui devrait remplacer l'ALENA une fois ratifié.
Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP)	Le PTPGP est un accord commercial entre l'Australie, Brunei, le Canada, le Chili, le Japon, la Malaisie, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, le Pérou, Singapour et le Viet Nam. Il a été signé en mars 2018 et est entré en vigueur dans les six premiers pays en décembre 2018.
Accord économique et commercial global (AECG)	L'AECG est un accord commercial entre l'Union européenne et le Canada. Signé en octobre 2016, il est entré en application provisoirement en avril 2017. Sa ratification et son entrée en vigueur pleines et entières sont en cours.
Accord sur l'agriculture issu du cycle d'Uruguay (AACU)	« Accord sur l'agriculture » contenu dans l'Acte final reprenant les résultats des négociations commerciales multilatérales du cycle d'Uruguay. Ce texte comprend des engagements en matière d'accès aux marchés, de soutien interne et de subventions à l'exportation, ainsi que des dispositions générales concernant le suivi de sa mise en œuvre et la poursuite du processus. En outre, chaque pays a une Liste nationale qui fait partie intégrante de ses engagements dans le cadre de l'AACU. Un accord distinct, intitulé « Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires » (Accord SPS), vise à établir un cadre multilatéral de règles et de disciplines pour orienter l'adoption, l'élaboration et l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires afin de minimiser leurs effets négatifs sur le commerce.
Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (Accord SPS)	Un accord distinct, intitulé « Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires » (Accord SPS), vise à établir un cadre multilatéral de règles et de disciplines pour orienter l'adoption, l'élaboration et l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires afin de minimiser leurs effets négatifs sur le commerce.
Autres céréales secondaires	Catégorie comprenant l'orge, l'avoine, le sorgho et d'autres céréales secondaires dans tous les pays sauf l'Australie, où elle englobe aussi le triticale, les États membres de l'Union européenne, où le seigle et les céréales mélangées sont compris.
Autres oléagineux	Catégorie comprenant les graines de colza (canola), de tournesol et d'arachides (cacahuètes).
Base tel quel	Poids du sucre indépendamment de sa teneur en saccharose (mesuré par polarisation).
Biomasse	Toute matière végétale utilisée directement comme combustible ou transformée avant combustion. Elle comprend le bois, les déchets végétaux (déchets de bois et résidus de récoltes), les matières/déchets d'origine animale et les déchets industriels et urbains servant de matières premières pour obtenir des produits biosourcés. Dans les Perspectives, elle n'englobe pas les produits agricoles utilisés pour produire des biocarburants (huiles végétales, sucre et céréales, par exemple).
Biocarburants	Au sens large, les biocombustibles comprennent tous les combustibles solides, liquides ou gazeux produits à partir de la biomasse. Dans un sens plus étroit, les biocarburants désignent les produits qui remplacent les carburants à base de pétrole dans le transport routier : le bioéthanol tiré de plantes sucrières, de céréales et de plantes amylacées, qui peut être utilisé comme additif à l'essence, en mélange avec elle ou à sa place ; et le biodiesel, tiré principalement d'huiles végétales, mais aussi d'huiles usagées ou de graisses animales.
BRICS	Acronyme désignant les économies émergentes suivantes : Brésil, Fédération de Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud.

Campagne	Pour la plupart des produits végétaux, le début de la campagne internationale coïncide avec la récolte dans les principales régions de production. • Blé : 1er juin • Coton : 1er août • Céréales secondaires : 1er septembre • Sucre, soja, autres oléagineux, tourteaux protéiques, huiles végétales : 1er octobre. Dans le cas de ces produits, lorsque le texte mentionne la campagne 2018, il faut comprendre la campagne 2018/19. Pour tous les autres produits, la campagne coïncide avec l'année civile.
Céréales	Catégorie comprenant le blé, le maïs, les autres céréales secondaires et le riz.
Contingent tarifaire	Régime d'importation prévu par l'Accord sur l'agriculture issu du cycle d'Uruguay. Certains pays se sont engagés à assurer des possibilités minimales d'accès à des produits précédemment visés par des obstacles non tarifaires. Dans ce cadre, un contingent et un droit de douane à deux niveaux sont instaurés pour les produits concernés. Le droit le plus bas (taux contingentaire) est appliqué aux importations dans la limite du contingent et le droit le plus élevé (taux hors contingent) est perçu sur les importations en sus du contingent.
Directive sur les énergies renouvelables	Directive de l'UE qui fixe à 20 % la part que devront représenter les énergies renouvelables dans la palette énergétique de tous les États membres en 2020, et en particulier à 10 % leur part dans la consommation d'énergie destinée aux transports.
El Niño	El Niño désigne ici un ensemble de phénomènes climatiques océaniques quasi-périodiques englobant La Niña et l'oscillation australe, qui se caractérisent par des anomalies de la température à la surface de l'eau sur la façade occidentale de l'Amérique latine (surtout au Pérou) – réchauffement et refroidissement respectivement appelés El Niño et La Niña – et par des variations de la pression atmosphérique dans la zone tropicale du Pacifique Ouest (oscillation australe), souvent aux alentours de Noël. Le réchauffement anormal des eaux océaniques va de pair avec un bouleversement complet de l'abondance et de la répartition des espèces, une augmentation des précipitations et des inondations locales, auxquels s'ajoute la mortalité massive des poissons et de leurs prédateurs (oiseaux compris).
Estimation du soutien aux producteurs (ESP)	Indicateur de la valeur monétaire annuelle des transferts bruts des consommateurs et des contribuables aux producteurs agricoles, au départ de l'exploitation, découlant des politiques de soutien à l'agriculture, quels que soient leur nature, leurs objectifs ou leurs incidences sur la production ou le revenu agricole. L'ESP mesure le soutien découlant des politiques en faveur de l'agriculture par rapport à la situation qui prévaudrait en l'absence de ces dernières, c'est-à-dire lorsque les producteurs sont soumis uniquement aux politiques nationales de portée générale (politiques économique, sociale, environnementale, fiscale, etc.). Elle est brute en ce sens qu'aucun des coûts associés à ces politiques et supportés individuellement par les producteurs n'est déduit. Elle fait en outre référence au soutien nominal, ce qui signifie que la majoration des coûts liée aux droits perçus sur les importations d'intrants n'est pas déduite. Cet indicateur est toutefois mesuré déduction faite des contributions des producteurs au financement des dispositions (prélèvements à la production, par exemple) donnant lieu à un transfert donné en leur faveur (voir http://www.oecd.org/fr/agriculture/sujets/suivi-et-evaluation-des-politiques-agricoles/).
Éthanol	Biocarburant qui peut être utilisé comme carburant de substitution (éthanol hydraté) ou mélangé à de l'essence (éthanol anhydre), et produit à partir de matières premières agricoles comme la canne à sucre et le maïs. L'alcool anhydre ne contient pas d'eau et il est pur à 99 % au minimum. L'alcool hydraté contient de l'eau et, en général, il est pur à 96 %. Au Brésil, cet éthanol est utilisé en remplacement de l'alcool carburant dans les véhicules polycarburant.
Fièvre aphteuse	La fièvre aphteuse est une maladie virale très contagieuse, en général non mortelle, qui affecte les animaux sauvages et domestiques à sabot fendu, mais peut aussi frapper d'autres espèces. Elle est très répandue dans le monde. Les animaux peuvent rester porteurs du virus infectieux pendant une longue période après leur rétablissement. La fièvre aphteuse n'est pas dangereuse pour les humains, mais elle peut dans bien des cas occasionner des pertes économiques notables dans les filières exposées.
G20	Le G20 est un forum international qui réunit 19 pays et l'Union européenne, soit les principales économies développées et émergentes du monde. Ensemble, les membres du G20 représentent 85 % du PIB mondial, 75 % des échanges internationaux et deux tiers de la population mondiale. Composé à l'origine de ministres des finances et de gouverneurs de banque centrale, le G20 fonctionne aujourd'hui comme un forum élargi où l'on débat des grands problèmes mondiaux.

Gasohol	Mélange d'essence et d'éthanol anhydre.
Huiles végétales	Huiles de colza (canola), de soja, de tournesol, de coprah/coco, de coton, de palmiste, d'arachide et de palme.
Influenza aviaire	L'influenza aviaire est une infection virale très contagieuse qui peut atteindre toutes les espèces d'oiseaux et peut se manifester de différentes façons selon, notamment, la capacité du virus à provoquer une maladie (pathogénécité) chez l'espèce touchée (pour plus d'informations à ce sujet, voir : http://www.oie.int/doc/ged/D13947.PDF)
Isoglucose	Édulcorant liquide fabriqué à partir du glucose présent dans l'amidon, par l'action de la glucose-isomérase sur le dextrose. Ce procédé d'isomération permet d'obtenir des mélanges de glucose et de fructose contenant jusqu'à 42 % de fructose. D'autres opérations peuvent porter la teneur en fructose à 55 %. L'isoglucose à 42 % de fructose possède un pouvoir sucrant qui équivaut à celui du saccharose.
Loi agricole (Farm Bill)	Aux États-Unis, la loi agricole est le principal instrument de la politique agricole et alimentaire du pouvoir fédéral. La loi agricole de 2014 modifie en profondeur les programmes visant les produits de base et restera en vigueur jusqu'en 2018.
Loi sur l'indépendance et sécurité énergétique (EISA) 2007	Cette loi adoptée en décembre 2007 aux États-Unis vise à renforcer la sécurité énergétique du pays en réduisant sa dépendance à l'égard du pétrole importé, à faire des économies d'énergie, à accroître l'efficacité énergétique, à développer la production d'énergie renouvelable et à améliorer la qualité de l'air pour les générations futures.
Marché atlantique de la viande bovine/porcine	Le marché dit « de l'Atlantique » comprend les pays qui produisent et échangent des animaux d'élevage (bovins et porcins), et qui sont indemnes de fièvre aphteuse avec vaccination ou qui contiennent des zones indemnes. Ces pays sont situés en partie sur le bassin Atlantique et échangent en général des bovins nourris à l'herbe et des porcins engraissés aux céréales. Voir également Marché pacifique de la viande bovine/porcine
Marché pacifique de la viande bovine/porcine	Le marché de la viande dit « du Pacifique » se compose de pays ou de parties de pays qui produisent et échangent des animaux d'élevage, et qui sont reconnus par l'OIE comme indemnes de fièvre aphteuse sans vaccination conformément à des règles strictes (www.oie.int/en/animal-health-in-the-world/official-disease-status/fmd/). Il comprend, entre autres, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Japon, la Corée, l'Amérique du Nord et l'immense majorité de l'Europe occidentale. L'appellation « du Pacifique » tient au fait que la plupart d'entre eux sont baignés par cet océan. Voir également Marché atlantique de la viande bovine/porcine.
Norme sur les carburants renouvelables (RFS et RFS2)	Prévue aux États-Unis pour le secteur des transports par la loi sur l'indépendance et la sécurité énergétiques (EISA), la norme sur les carburants renouvelables (RSF) fait l'objet d'un programme dont la nouvelle mouture, RFS2, s'applique depuis 2010.
Organisation mondiale du commerce (OMC)	Créée en 1995 à l'issue des négociations du cycle d'Uruguay, elle établit les règles du commerce mondial, sert de cadre à la négociation d'accords commerciaux et dispose d'un mécanisme de règlement des différends entre ses membres.
Paiement découplé	Paiement budgétaire versé aux producteurs remplissant les conditions requises, sans lien avec la production de certains produits ou le nombre d'animaux, ni avec l'utilisation de facteurs de production particuliers.
Paiement direct	Paiement versé directement par les pouvoirs publics aux producteurs.
Parité de pouvoir d'achat (PPA)	Taux de conversion monétaire qui permet de neutraliser les différences de prix entre pays. Les parités de pouvoir d'achat (PPA) indiquent combien d'unités de la monnaie nationale sont nécessaires pour se procurer ce qui pourrait être acheté avec un dollar des États-Unis (USD).
Pêche	Activités consistant à prélever dans les eaux maritimes, côtières ou intérieures, des organismes aquatiques sauvages, notamment des poissons, des mollusques et des crustacés, mais aussi des végétaux, pour la consommation humaine ou à d'autres fins, moyennant leur capture, leur collecte ou leur ramassage à la main ou, plus souvent, à l'aide de divers types d'engins, tels que les filets, les lignes et les pièges fixes. La production est mesurée en captures nominales (poids vif) de poissons, crustacés, mollusques et autres animaux et plantes aquatiques, tués, capturés, piégés ou ramassés à des fins commerciales, industrielles, récréatives et de subsistance. Il convient de noter que dans ces Perspectives, les données concernant les plantes ne sont pas prises en compte.
Peste porcine africaine (PPA)	La peste porcine africaine est une maladie hémorragique très contagieuse qui touche les porcs, les phacochères et les sangliers d'Europe et d'Amérique. Elle ne constitue pas une menace pour la santé de l'homme. L'agent pathogène responsable de la peste porcine africaine est un virus à ADN de la famille des Asfarviridés. (pour plus d'informations à ce sujet, voir : http://www.oie.int/doc/ged/D13955.PDF)

Poids vif	Poids des viandes, poissons, coquillages et crustacés au moment de la capture ou de la récolte. Le poids vif équivalent des quantités débarquées est calculé à partir de facteurs de conversion, compte tenu par ailleurs des taux observés dans les pays pour chaque type de transformation.
Politique agricole commune (PAC)	Politique agricole de l'Union européenne, dont les objectifs ont été définis pour la première fois par l'article 39 du Traité de Rome, signé en 1957.
Prix de soutien	Prix fixé par les pouvoirs publics pour déterminer, directement ou indirectement, les prix intérieurs ou les prix à la production. Les dispositifs de prix « administrés » fixent, pour le produit visé, un prix de soutien minimum garanti ou un prix indicatif, qui peut être maintenu au moyen de différentes mesures : restrictions quantitatives visant la production et les importations ; taxes, prélèvements et droits de douane sur les importations ; subventions à l'exportation ; et stockage public.
Produits laitiers frais	Les produits laitiers frais contiennent tous les produits laitiers et le lait qui ne sont pas inclus dans les produits transformés (beurre, fromage, lait écrémé en poudre, lait entier en poudre et dans certains cas caséine et lactosérum). Les quantités sont en équivalent lait de vache.
Projections de référence	Ensemble de projections concernant les marchés, qui étayent l'analyse présentée dans ce rapport et servent de repère pour étudier les effets de différents scénarios économiques et stratégiques. La section méthodologie décrit en détail la démarche suivie pour les établir.
Racines et tubercules	Les racines et les tubercules de certaines plantes contiennent de l'amidon (manioc, patate douce et igname dans le premier cas, par exemple ; pomme de terre et taro dans le second, entre autres). Ils sont principalement destinés à l'alimentation humaine (transformés ou non) et, comme la plupart des cultures de base, ils peuvent être utilisés pour nourrir les animaux ou produire de la fécule, de l'éthanol et des boissons fermentées. À moins d'être transformés, ils se périment très vite une fois récoltés, ce qui limite les possibilités de commercialisation et de stockage. Comme ils contiennent beaucoup d'eau, les quantités sont toujours exprimées en poids sec de manière à améliorer la comparabilité.
Ratio stocks/consommation	Dans le cas des céréales, rapport entre les volumes stockés et les volumes utilisés à l'intérieur du pays.
Ratio stocks/utilisation totale	Rapport entre les stocks détenus par les principaux exportateurs et leur utilisation totale (consommation intérieure plus exportations). Dans le cas du blé, les huit principaux exportateurs sont pris en compte, à savoir les États-Unis, l'Argentine, l'Union européenne, le Canada, l'Australie, la Fédération de Russie, l'Ukraine et le Kazakhstan. Dans celui des céréales secondaires, ce sont les États-Unis, l'Argentine, l'Union européenne, le Canada, l'Australie, la Fédération de Russie, l'Ukraine et le Brésil qui sont comptabilisé. En ce qui concerne le riz, ce sont le Viet Nam, la Thaïlande, l'Inde, le Pakistan et les États-Unis.
Scénario	Ensemble de projections concernant le marché, générées par un modèle à partir d'hypothèses différentes de celles retenues pour établir les projections de référence. Apporte des informations quantitatives sur les effets d'une modification des hypothèses sur les perspectives.
Soutien interne	Renvoie au niveau annuel de soutien apporté à la production agricole, exprimé en termes monétaires. Il s'agit de l'un des trois domaines faisant l'objet d'engagements dans l'Accord sur l'agriculture issu du cycle d'Uruguay.
Stocks d'intervention	Dans l'Union européenne, stocks détenus par les organismes nationaux compétents par suite des achats d'intervention de produits bénéficiant d'un soutien des prix du marché. Les stocks d'intervention peuvent être écoulés sur le marché intérieur si les prix intérieurs sont supérieurs aux prix d'intervention ; dans le cas contraire, ils peuvent être vendus sur le marché mondial moyennant des restitutions à l'exportation.
Subventions à l'exportation	Aides accordées aux négociants pour compenser les différences de prix entre le marché intérieur et le marché mondial. Les restitutions à l'exportation de l'UE en sont un exemple. L'élimination des subventions à l'exportation dans le domaine agricole est prévue par l'accord conclu à Nairobi dans le cadre de la 10e Conférence ministérielle de l'OMC, en décembre 2015.
Syndrome dysgénésique et respiratoire du porc (SDRP)	Le syndrome dysgénésique et respiratoire du porc (SDRP) est une maladie virale qui occasionne un trouble de la reproduction et des troubles respiratoires chez le porc, quel que soit l'âge.
Taux de croissance des moindres carrés	Le taux de croissance des moindres carrés, r, est estimé comme suit par régression linéaire du logarithme des valeurs annuelles de la variable considérée sur la période étudiée : $Ln(xt) = a + r*t$ et calculé comme suit : [exp (r) – 1].
Taux de prêt (États-Unis)	Prix consenti par la Commodity Credit Corporation (CCC) aux agriculteurs pour certains produits de base, dans le cadre des prêts sans recours. Les cultures visées par le

	programme servent de garantie. Le taux de prêt constitue un prix plancher, le niveau effectif se situant légèrement au-dessus du taux annoncé, dans la mesure où les producteurs concernés peuvent choisir de ne pas rembourser leur prêt et de céder leur récolte à la CCC plutôt que de l'écouler sur le marché à un prix plus bas.
Taux maximal d'incorporation	Plafond de la proportion d'éthanol pouvant être mélangée à l'essence du fait de contraintes techniques à court terme, qui freinent la progression de la consommation de biocarburants.
Teff	Céréale secondaire annuelle originaire d'Éthiopie et d'Érythrée, cultivée pour ses graines comestibles.
Tourteaux protéiques	Tourteaux d'oléagineux, de coprah, de graines de coton et de palmiste.
« Tout sauf les armes » (TSA)	Initiative consistant à supprimer les droits de douane appliqués par l'UE aux importations de nombreux biens, produits agricoles compris, en provenance des pays les moins avancés. La suppression des droits a eu lieu en quatre étapes de 2006/07 à 2009/10.
Véhicules polycarburant (ou véhicules flex-fuel)	Véhicules acceptant aussi bien le gasohol que l'éthanol hydraté.

Annexe B. Méthodologie

Cette section contient des informations sur les modalités d'établissement des projections qui sont utilisées aux fins des présentes *Perspectives agricoles*. Une description générale des projections de référence et du rapport des *Perspectives* est donnée en premier lieu. Puis, l'ensemble cohérent d'hypothèses associées aux projections macroéconomiques est analysé plus en détail. Après l'avoir présenté, on expliquera ensuite comment le modèle Aglink-Cosimo sert à réaliser une analyse stochastique partielle.

Établissement des Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO

Les projections présentées dans ces *Perspectives agricoles* sont le fruit d'un exercice pour lequel un très grand nombre de sources d'information ont été mobilisées. Ces projections reposent sur les données fournies par les pays et les experts ainsi que sur les résultats du modèle Aglink-Cosimo établi par l'OCDE et la FAO pour analyser les marchés agricoles mondiaux. Ce modèle économique sert également à vérifier la cohérence des projections de référence. Les experts n'en sont pas moins largement consultés à différents stades du processus. Les Perspectives agricoles présentent une vision commune jugée plausible par les secrétariats de l'OCDE et de la FAO, compte tenu des hypothèses retenues et des informations disponibles au moment de la rédaction.

Point de départ : établissement des valeurs de référence initiales

Les séries de données qui fournissent les valeurs observées sont extraites des bases de données de l'OCDE et de la FAO. Pour l'essentiel, les informations contenues dans ces bases proviennent de sources statistiques nationales. Les valeurs de départ utilisées pour définir l'évolution future probable des marchés agricoles sont établies par l'OCDE, pour ce qui est de ses États membres et certains non membres, et par la FAO, pour tous les autres pays.

- Du côté de l'OCDE, un questionnaire annuel est diffusé à l'automne auprès des administrations nationales. Le Secrétariat de l'OCDE recueille ainsi des informations sur l'évolution escomptée des marchés des produits étudiés dans les Perspectives et des politiques agricoles nationales.
- Du côté de la FAO, les projections de départ destinées aux modules par pays sont établies à l'aide des modèles et des avis des spécialistes de produits de la FAO.

Il est également fait appel à des sources extérieures comme le FMI, la Banque mondiale ou l'ONU, de manière à dégager une vision globale des principaux facteurs économiques qui déterminent l'évolution des marchés.

L'objet de cette étape est d'obtenir un premier aperçu de l'évolution possible des marchés et de construire les principales hypothèses sous-jacentes aux Perspectives. Celles qui concernent l'activité économique et l'action publique sont décrites dans le chapitre « Vue

d'ensemble » ainsi que dans les tableaux par produits. Les sources et hypothèses dont elles découlent sont analysées plus en détail ci-après.

Ensuite, il est recouru au cadre de modélisation Aglink-Cosimo de l'OCDE et de la FAO pour intégrer les données initiales de manière cohérente et en tirer des valeurs de référence initiales sur la base desquelles les projections de l'évolution des marchés mondiaux sont établies. Ce cadre de modélisation garantit qu'à l'échelle mondiale, les projections de la consommation cadrent avec celles de la production des différents produits.

Outre les quantités produites, consommées et échangées, ce scénario de référence porte sur les prix nominaux (exprimés en unités monétaires locales) des produits considérés.[1]

Les valeurs de référence initiales sont ensuite corrigées :

- Pour les pays qui relèvent du Secrétariat de l'OCDE, elles sont comparées avec les réponses indiquées dans le questionnaire. Les problèmes, quels qu'ils soient, sont examinés dans le cadre d'échanges bilatéraux avec les experts des pays concernés.
- S'agissant des modules nationaux et régionaux mis au point par le Secrétariat de la FAO, les valeurs de référence initiales sont examinées par un cercle plus large d'experts internes et internationaux.

Valeurs de référence définitives

À ce stade, un tableau général des projections apparaît. Des ajustements sont effectués suivant les compromis convenus entre les deux secrétariats et les conseillers externes. À partir du résultat de ces échanges et des informations actualisées, un deuxième ensemble de valeurs de référence est élaboré. Les informations ainsi obtenues servent à analyser les marchés des biocarburants, des céréales, des oléagineux, du sucre, de la viande, des produits de la pêche et de l'aquaculture, des produits laitiers et du coton sur la période couverte par les Perspectives.

Ces résultats sont ensuite examinés lors des réunions annuelles du Groupe sur les marchés de produits du Comité de l'agriculture de l'OCDE, qui réunit les experts des administrations nationales des États membres de l'OCDE et des organisations spécialisées. La version définitive des projections de référence est établie à partir des observations formulées par ce groupe et des données révisées.

Les modalités d'élaboration des *Perspectives* impliquent que les projections de référence présentées dans ce rapport ne reposent pas seulement sur des projections pures, mais tiennent également compte des connaissances des experts. L'utilisation d'un cadre de modélisation formel permet de résoudre les incohérences relevées entre les projections des différents pays et de parvenir à un équilibre général pour tous les marchés de produits. La procédure d'examen permet de prendre en compte l'avis des experts nationaux dans les projections et les analyses connexes. Ce sont néanmoins les secrétariats de l'OCDE et de la FAO qui, en dernier ressort, sont responsables des projections et de leur interprétation.

Avant d'être publié, le texte des *Perspectives agricoles* a été rédigé sur la base de ces projections révisées, puis examiné, en mai par le Comité de direction du Département du développement économique et social de la FAO, ainsi que par le Groupe de travail des politiques et des marchés agricoles du Comité de l'agriculture de l'OCDE. Par ailleurs, les *Perspectives* serviront de point de départ à l'analyse présentée au Comité des produits de la FAO, ainsi qu'à ses divers groupes intergouvernementaux sur les produits.

Sources et hypothèses utilisées pour les projections macroéconomiques

Les données démographiques utilisées pour l'ensemble des pays et blocs régionaux considérés dans les présentes Perspectives sont des estimations tirées de la version 2017 de la base de données des perspectives démographiques des Nations Unies (United Nations Population Prospects). Sur les quatre variantes de projection envisagées (fécondité basse, moyenne, haute et constante), c'est la variante moyenne qui a été retenue pour la période de projection. La décision d'utiliser la base de données des Nations Unies sur les perspectives démographiques tient au fait qu'il s'agit d'une source très complète d'estimations fiables et qu'elle renseigne également sur des pays en développement non membres de l'OCDE. Dans un souci de cohérence, elle constitue également la source des estimations démographiques historiques et des données de projection.

Les autres séries macroéconomiques utilisées dans le modèle AGLINK-COSIMO sont celles du PIB réel, de l'indice implicite des prix du PIB, du déflateur des dépenses de consommation des ménages, du prix du pétrole brut Brent (en USD par baril) et des taux de change exprimés en unités de monnaie locale pour un dollar des États-Unis. Les données historiques utilisées pour les séries concernant les pays de l'OCDE ainsi que le Brésil, l'Argentine, la Chine et la Fédération de Russie concordent avec celles publiées dans le n°104 des *Perspectives économiques de l'OCDE*, en novembre 2018. Pour les autres économies, les données macroéconomiques historiques proviennent des Perspectives économiques mondiales du FMI publiées en octobre 2018. Les hypothèses retenues pour 2019-2028 reposent sur les projections macroéconomiques à moyen terme récemment établies par le Département des affaires économiques de l'OCDE, sur les projections décrites dans les Perspectives économiques de l'OCDE n° 104 et sur les projections du FMI.

Dans le modèle, les indices du PIB réel, des prix à la consommation (déflateur des dépenses de consommation des ménages) et des prix à la production (indice implicite des prix du PIB) prennent la valeur 1 pour 2010, qui sert d'année de référence. L'hypothèse de taux de change constant en termes réels implique qu'un pays dont le taux d'inflation est supérieur (inférieur) à celui des États-Unis (mesuré par l'indice implicite des prix du PIB des États-Unis) verra sa monnaie se déprécier (s'apprécier) et, en conséquence, son taux de change augmenter (diminuer) au cours de la période considérée dans la mesure où le taux de change est exprimé en nombre d'unités de monnaie locale correspondant à 1 USD. Le taux de change nominal est calculé à partir de la croissance en pourcentage du ratio « déflateur du PIB du pays considéré / déflateur du PIB des États-Unis ».

Jusqu'à 2017, le cours du pétrole utilisé est tiré de la version actualisée des *Perspectives économiques de l'OCDE* n°104 (novembre 2018). Pour 2018, c'est le prix spot moyen annuel qui est utilisé, et pour 2019, le prix spot quotidien moyen de décembre 2018. À partir de 2019, les prix du pétrole brut sont censés rester inchangés en valeur réelle.

Le modèle Aglink-Cosimo

Aglink-Cosimo est un modèle économique qui analyse l'offre et la demande agricoles mondiales. Administré par les secrétariats de l'OCDE et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), il sert à l'élaboration des Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO et à l'analyse des scénarios d'action publique.

Aglink-Cosimo est un modèle d'équilibre partiel dynamique et récursif, employé pour simuler l'évolution d'une année sur l'autre de l'équilibre des marchés et des prix des

principaux produits agricoles de base qui sont produits, consommés et négociés dans le monde. Des modules nationaux et régionaux englobant le monde entier et les projections sont élaborés et tenus à jour par les secrétariats de l'OCDE et de la FAO, en collaboration avec des experts et les administrations nationaux. Plusieurs grandes caractéristiques sont à signaler :

- Aglink-Cosimo est un modèle « d'équilibre partiel » couvrant les principaux produits agricoles de base ainsi que le biodiesel et le bioéthanol. Les marchés non agricoles ne sont pas modélisés et sont traités de façon exogène ; de ce fait, les hypothèses concernant la trajectoire des variables macroéconomiques clés sont prédéterminées et l'incidence des évolutions des marchés agricoles sur l'économie en général n'est pas envisagée.
- Les marchés mondiaux des produits agricoles de base sont censés être concurrentiels, ce qui signifie que les acheteurs et vendeurs acceptent les prix. Les prix du marché sont déterminés par l'équilibre mondial ou régional de l'offre et de la demande.
- La production d'un pays et les produits qu'il échange sont considérés comme homogènes et donc comme parfaitement substituables par les acheteurs et les vendeurs. En particulier, les importateurs ne distinguent pas les produits en fonction de leur pays d'origine, étant donné qu'Aglink-Cosimo n'est pas un modèle spatial. Les importations et les exportations sont néanmoins déterminées séparément. Cette hypothèse a une incidence sur les résultats des analyses dans lesquelles les échanges sont un facteur important.
- Aglink-Cosimo est un modèle dynamique et récursif, en conséquence de quoi les résultats obtenus pour une année déterminent ceux des années consécutives (par exemple, à travers les effectifs des cheptels). Les projections obtenues avec Aglink-Cosimo portent sur les dix années à venir.

Aglink-Cosimo est décrit en détail en anglais dans un document paru en 2015, qui peut être consulté à cette adresse : www.agri-outlook.org.

Le modèle employé pour établir les projections relatives aux produits de la pêche et de l'aquaculture est un satellite d'Aglink-Cosimo. Sont partagées les hypothèses exogènes sont mises en commun et les variables interactives, comme les prix qui se répercutent les uns sur les autres. Le modèle dédié à la pêche et à l'aquaculture a été remanié en profondeur en 2016. Les 32 éléments représentés dans les fonctions de l'offre totale de l'aquaculture ont été remplacés par des fonctions de l'offre de 117 espèces, chacune étant caractérisée par une élasticité, une ration alimentaire et un temps de réaction qui lui sont propres. Les principales espèces prises en compte sont le saumon, la truite, la crevette, le tilapia, la carpe, le silure (dont le Pangasius), les sparidés, le bar et les mollusques. À cela s'ajoutent quelques productions mineures, comme les chanidés. Le modèle a été construit de façon à assurer une cohérence entre les rations alimentaires et les marchés de la farine et de l'huile de poisson. Selon les espèces, les rations alimentaires peuvent contenir au maximum cinq types d'aliments : farine de poisson, huile de poisson, tourteaux d'oléagineux (ou substituts), huile végétale et aliments à faible teneur en protéines comme les céréales et le son.

Simulation stochastique à l'aide d'Aglink-Cosimo

L'analyse stochastique partielle montre en quoi les scénarios divergent de celui de référence en appliquant un traitement stochastique à un certain nombre de variables. Celles-ci sont sélectionnées de manière à mettre en évidence les principales sources d'incertitude sur les marchés agricoles. En l'occurrence, les variables macro-économiques spécifiques aux pays, le prix du pétrole brut, les rendements nationaux et les rendements par produit sont considérés comme incertains. Outre le prix international du pétrole, quatre variables macro-économiques sont prises en compte pour tous les pays : l'indice des prix à la consommation (IPC) l'indice du produit intérieur brut, le déflateur du produit intérieur brut et le taux de change du dollar des États-Unis (XR). Les variables de rendement considérées concernent la production végétale et la production laitière dans toutes les régions couvertes par le modèle.

En 2019, la méthode employée pour déterminer les tirages stochastiques (exposée dans Araujo-Enciso, Pieralli et Pérez-Domínguez (2017)[2]) a été abandonnée. La nouvelle façon de procéder repose sur une technique plus simple et plus facile à comprendre, qui restitue elle aussi la variance dans le temps de chacune des variables. Les trois grandes étapes de l'analyse stochastique partielle sont brièvement décrites ci-après.

i) Quantification de la variabilité passée autour de la tendance calculée pour chaque variable macro-économique et chaque variable de rendement

La première étape de la procédure consiste à définir la tendance passée des variables stochastiques. Souvent, une tendance linéaire ne représente pas correctement la dynamique observée. C'est pourquoi on utilise un filtre de Hodrick-Prescott pour estimer une tendance non linéaire, en séparant les fluctuations de court terme des mouvements à long terme[3]. Le filtre est appliqué directement aux séries temporelles des rendements et aux variations annuelles pour les variables macro-économiques.

ii) Génération de 1 000 combinaisons de valeurs possibles pour les variables stochastiques

La deuxième étape consiste à générer 1 000 combinaisons de valeurs possibles pour les variables stochastiques. Pour chacune des dix années de la période de projection (2019-28), on tire une année particulière de la période de référence 1995-2018, puis on applique l'écart relatif entre la valeur effective de la variable à la fin de cette année-là et la valeur tendancielle correspondante estimée à l'étape 1 à la valeur de la variable pour l'année de projection. Toutes les variables reçoivent ainsi la valeur de la même année de référence. les variables macro-économiques sont toutefois traitées séparément des rendements, car il n'y a pas de corrélation étroite entre eux.

iii) Application du modèle Aglink-Cosimo pour chacune des 1 000 combinaisons de valeurs possibles (scénarios d'incertitude)

La troisième étape consiste à faire tourner le modèle Aglink-Cosimo pour chacun des 1 000 scénarios d'incertitude générés à l'étape ii). En combinant l'incertitude macro-économique et l'incertitude liée aux rendements, on aboutit à 989 simulations réussies, le modèle ne donnant pas de solution dans les onze cas restants. Le modèle étant un système complexe d'équations et de politiques, il peut en effet conduire à des impasses en cas de choc extrême sur une ou plusieurs variables stochastiques.

Notes

[1] Pour les régions comme l'Union européenne et les groupes de pays en développement, les données relatives aux échanges concernent uniquement les échanges avec l'extérieur (et n'incluent donc pas les échanges réalisés à l'intérieur de la région). On obtient par conséquent des valeurs des échanges mondiaux plus faibles qu'en cumulant les statistiques nationales. Les demandes d'information concernant des séries particulières doivent être adressées aux secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

[2]. Araujo-Enciso, S., Pieralli, S. et I. Pérez-Domínguez (2017), « Partial Stochastic Analysis with the Aglink-Cosimo Model: A Methodological Overview », EUR 28863 EN, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg, 2017, doi:10.2760/680976, JRC108837.

[3] Ce filtre a été popularisé en économie dans les années 90 par Hodrick, R.J. et E.C. Prescott (1997), « Postwar U.S. Business Cycles: An Empirical Investigation », *Journal of Money, Credit, and Banking*, vol. 29, n° 1, pp. 1–16, JSTOR 2953682.

Annexe C. Annexe statistique

ANNEXE C

Tableau C.1. Projections mondiales des céréales

Année commerciale

		Moyenne 2016-18est	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
BLÉ												
Monde												
Production	Mt	752.2	766.4	772.9	781.0	788.8	796.5	804.8	812.8	821.6	829.8	838.0
Surface	Mha	219.0	220.5	220.2	220.2	220.2	220.2	220.4	220.5	220.8	220.9	221.0
Rendements	t/ha	3.43	3.48	3.51	3.55	3.58	3.62	3.65	3.69	3.72	3.76	3.79
Consommation	Mt	741.1	751.6	764.7	776.0	787.1	795.1	802.1	810.1	818.4	826.7	834.8
Alimentation animale	Mt	146.3	147.8	150.9	153.1	155.4	157.5	159.4	161.4	163.5	165.5	167.7
Alimentation humaine	Mt	503.4	512.5	518.4	525.5	531.5	535.1	538.0	542.3	546.5	550.8	554.5
Biocarburant	Mt	12.3	12.6	12.8	13.1	13.4	13.7	14.0	14.5	14.9	15.3	15.7
Autre	Mt	79.1	78.7	82.6	84.3	86.8	88.8	90.7	92.0	93.5	95.1	96.9
Exportations	Mt	176.6	181.4	185.2	187.3	189.9	191.9	193.9	196.7	199.2	201.7	204.0
Stocks, fin de période	Mt	286.0	301.6	309.8	314.8	316.6	317.9	320.6	323.3	326.5	329.6	332.8
Prix[1]	USD/t	221.1	225.9	217.1	216.0	217.4	221.0	224.9	227.9	231.4	234.7	237.5
Pays développés												
Production	Mt	394.3	402.9	405.6	409.4	412.7	415.8	419.6	423.3	427.6	431.3	434.8
Consommation	Mt	273.6	271.3	273.3	275.3	277.7	279.6	281.0	282.7	284.6	286.3	288.1
Échanges nets	Mt	122.2	126.8	130.4	132.6	135.1	136.9	138.3	140.8	142.7	144.8	146.5
Stocks, fin de période	Mt	79.8	77.1	79.1	80.6	80.4	79.7	80.0	79.9	80.2	80.4	80.6
Pays en développement												
Production	Mt	357.9	363.6	367.3	371.5	376.2	380.7	385.1	389.5	394.0	398.5	403.2
Consommation	Mt	467.5	480.2	491.4	500.7	509.3	515.5	521.1	527.4	533.8	540.3	546.8
Échanges nets	Mt	-120.5	-126.8	-130.4	-132.6	-135.1	-136.9	-138.3	-140.8	-142.7	-144.8	-146.5
Stocks, fin de période	Mt	206.2	224.5	230.7	234.2	236.2	238.2	240.6	243.4	246.2	249.2	252.2
OCDE[2]												
Production	Mt	282.3	291.6	292.8	294.8	296.3	297.8	299.9	301.8	304.4	306.4	308.3
Consommation	Mt	225.4	225.6	227.1	228.8	230.7	232.2	233.2	234.4	235.8	237.1	238.4
Échanges nets	Mt	57.9	63.7	64.0	64.7	65.6	65.9	66.8	67.7	68.4	69.2	69.7
Stocks, fin de période	Mt	65.1	62.0	63.8	65.0	65.0	64.7	64.7	64.5	64.7	64.8	64.9
MAÏS												
Monde												
Production	Mt	1 128.2	1 151.5	1 168.2	1 184.8	1 201.5	1 219.5	1 237.1	1 256.9	1 275.3	1 293.6	1 311.2
Surface	Mha	190.2	190.2	191.1	191.7	192.6	193.5	194.2	195.2	196.1	196.9	197.5
Rendements	t/ha	5.93	6.05	6.11	6.18	6.24	6.30	6.37	6.44	6.50	6.57	6.64
Consommation	Mt	1 111.5	1 159.2	1 177.6	1 192.8	1 207.4	1 225.1	1 240.1	1 255.5	1 270.0	1 286.0	1 300.7
Alimentation animale	Mt	651.9	678.6	690.7	700.4	708.9	721.3	731.1	741.3	751.0	762.2	772.0
Alimentation humaine	Mt	133.9	138.7	141.0	143.5	146.0	148.5	151.0	153.5	156.1	158.7	161.3
Biocarburant	Mt	178.5	181.6	183.0	184.0	185.3	186.3	187.4	188.0	188.7	189.2	189.7
Autre	Mt	100.0	112.4	114.5	116.1	117.8	119.2	120.3	121.7	122.8	124.1	125.3
Exportations	Mt	160.1	169.1	171.7	173.8	176.5	179.2	182.1	185.0	187.9	190.8	193.6
Stocks, fin de période	Mt	374.9	339.5	319.1	300.0	283.1	266.4	252.3	242.7	237.0	233.5	233.0
Prix[3]	USD/t	158.5	160.6	164.5	165.8	169.0	171.9	175.3	178.3	181.6	184.2	186.0
Pays développés												
Production	Mt	520.5	528.9	536.3	541.4	545.6	549.9	554.0	558.5	563.0	567.0	570.8
Consommation	Mt	461.1	468.4	475.2	478.9	482.0	486.5	489.4	492.6	495.8	498.7	501.3
Échanges nets	Mt	57.9	58.3	59.3	60.5	61.8	62.8	64.3	65.4	66.7	67.8	69.0
Stocks, fin de période	Mt	84.7	78.9	80.7	82.6	84.4	85.1	85.4	85.9	86.4	87.0	87.5
Pays en développement												
Production	Mt	607.6	622.6	631.8	643.4	655.9	669.6	683.1	698.4	712.4	726.6	740.4
Consommation	Mt	650.4	690.7	702.3	713.9	725.4	738.6	750.7	762.9	774.2	787.4	799.5
Échanges nets	Mt	-46.8	-47.3	-48.3	-49.5	-50.7	-51.7	-53.2	-54.4	-55.6	-56.8	-58.0
Stocks, fin de période	Mt	290.3	260.6	238.4	217.4	198.6	181.3	166.9	156.8	150.6	146.5	145.5
OCDE[2]												
Production	Mt	487.4	494.1	500.2	504.4	507.5	510.9	513.9	517.3	520.7	523.7	526.3
Consommation	Mt	485.3	494.1	501.7	505.6	508.7	513.4	516.4	519.7	523.1	526.1	528.8
Échanges nets	Mt	0.6	-2.8	-3.6	-3.2	-2.9	-3.0	-2.8	-2.9	-2.9	-2.9	-2.9
Stocks, fin de période	Mt	83.9	77.8	79.9	81.9	83.6	84.2	84.5	84.9	85.4	85.9	86.3

Tableau C.1. Projections mondiales des céréales *(suite)*

Année commerciale

		Moyenne 2016-18est	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
AUTRES CÉRÉALES SECONDAIRES												
Monde												
Production	Mt	292.1	299.1	301.0	304.1	306.8	309.3	312.5	315.5	318.7	321.9	325.0
Surface	Mha	154.2	156.1	155.6	155.9	155.9	156.0	156.3	156.6	156.8	157.1	157.3
Rendements	t/ha	1.89	1.92	1.93	1.95	1.97	1.98	2.00	2.01	2.03	2.05	2.07
Consommation	Mt	290.8	293.0	298.2	300.8	304.0	306.9	310.2	313.4	316.4	319.7	322.9
Alimentation animale	Mt	161.7	162.4	164.8	165.9	167.2	168.7	170.1	171.6	172.8	174.3	175.6
Alimentation humaine	Mt	77.7	79.1	80.7	81.9	83.5	84.6	86.2	87.6	89.0	90.5	92.1
Biocarburant	Mt	9.4	9.5	9.6	9.6	9.8	9.9	10.0	10.1	10.2	10.2	10.3
Autre	Mt	42.1	42.1	43.2	43.3	43.5	43.8	44.0	44.2	44.4	44.6	44.9
Exportations	Mt	43.1	40.5	41.1	41.6	42.3	42.8	43.6	44.2	44.8	45.4	46.1
Stocks, fin de période	Mt	53.7	57.5	58.7	60.4	61.7	62.5	63.2	63.7	64.4	65.0	65.5
Prix[4]	USD/t	189.9	189.2	188.3	190.3	192.5	197.6	201.3	205.6	210.1	213.7	216.1
Pays développés												
Production	Mt	180.0	182.1	182.7	183.8	184.7	185.1	186.0	186.8	187.7	188.6	189.4
Consommation	Mt	150.1	149.4	151.7	151.7	152.3	152.7	153.2	153.6	153.8	154.2	154.6
Échanges nets	Mt	31.6	29.0	30.1	30.7	31.6	31.9	32.6	33.1	33.6	34.2	34.8
Stocks, fin de période	Mt	28.7	31.0	31.9	33.3	34.1	34.6	34.9	35.0	35.3	35.5	35.5
Pays en développement												
Production	Mt	112.0	117.0	118.2	120.4	122.2	124.2	126.4	128.6	130.9	133.3	135.6
Consommation	Mt	140.7	143.6	146.5	149.1	151.7	154.2	157.0	159.7	162.6	165.4	168.3
Échanges nets	Mt	-27.9	-27.4	-28.5	-29.2	-30.0	-30.3	-31.0	-31.5	-32.0	-32.6	-33.2
Stocks, fin de période	Mt	25.0	26.5	26.7	27.2	27.6	27.9	28.3	28.6	29.1	29.5	30.0
OCDE[2]												
Production	Mt	145.9	149.7	150.0	150.6	151.0	151.1	151.5	151.9	152.3	152.8	153.2
Consommation	Mt	128.8	128.1	129.9	130.3	130.5	130.7	130.9	131.3	131.4	131.7	132.0
Échanges nets	Mt	20.2	18.9	19.4	19.5	20.0	19.9	20.3	20.5	20.8	21.1	21.4
Stocks, fin de période	Mt	20.3	20.9	21.6	22.4	23.0	23.5	23.8	23.9	24.0	24.0	23.9
RIZ												
Monde												
Production	Mt	513.4	526.9	532.1	537.9	543.8	549.1	554.8	560.7	566.6	572.4	578.2
Surface	Mha	165.8	167.5	167.3	167.1	167.1	166.9	166.8	166.8	166.7	166.6	166.5
Rendements	t/ha	3.10	3.15	3.18	3.22	3.26	3.29	3.33	3.36	3.40	3.44	3.47
Consommation	Mt	510.5	524.1	530.8	537.0	543.3	548.9	554.6	560.3	566.1	571.8	577.6
Alimentation animale	Mt	17.8	17.0	17.5	17.7	17.9	18.0	18.1	18.3	18.5	18.7	18.9
Alimentation humaine	Mt	408.7	419.6	424.7	429.5	434.7	439.5	444.2	448.9	453.7	458.4	463.1
Exportations	Mt	47.3	49.9	51.4	52.2	53.1	54.1	55.1	56.2	57.3	58.4	59.6
Stocks, fin de période	Mt	171.7	178.9	180.2	181.0	181.6	181.7	182.0	182.5	183.0	183.6	184.1
Prix[5]	USD/t	422.7	436.4	431.5	433.7	434.8	441.3	448.5	454.5	460.5	465.7	470.3
Pays développés												
Production	Mt	17.9	18.1	18.1	18.2	18.4	18.4	18.5	18.6	18.7	18.8	18.9
Consommation	Mt	20.0	20.2	20.3	20.3	20.3	20.4	20.4	20.5	20.6	20.6	20.6
Échanges nets	Mt	-1.8	-1.8	-1.8	-1.9	-1.9	-1.9	-1.9	-1.9	-1.9	-1.9	-1.9
Stocks, fin de période	Mt	4.6	4.1	3.7	3.5	3.4	3.3	3.2	3.3	3.3	3.4	3.6
Pays en développement												
Production	Mt	495.6	508.8	514.0	519.7	525.4	530.6	536.3	542.1	547.9	553.6	559.2
Consommation	Mt	490.5	504.0	510.5	516.8	523.0	528.5	534.1	539.8	545.5	551.2	557.0
Échanges nets	Mt	1.3	1.8	1.8	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9
Stocks, fin de période	Mt	167.1	174.9	176.5	177.6	178.2	178.5	178.8	179.2	179.7	180.1	180.5
OCDE[2]												
Production	Mt	21.4	21.6	21.6	21.7	21.8	21.8	21.9	21.9	21.9	22.0	22.0
Consommation	Mt	23.8	23.7	23.9	23.9	23.9	23.9	23.9	23.9	24.0	23.9	24.0
Échanges nets	Mt	-2.0	-1.8	-1.9	-2.0	-2.0	-2.0	-2.0	-2.1	-2.1	-2.1	-2.1
Stocks, fin de période	Mt	5.7	5.1	4.7	4.5	4.4	4.3	4.3	4.3	4.3	4.5	4.6

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées. Les prix sont en valeur nominale.

1. Prix FAB du blé rouge d'hiver de catégorie No.2, protéine ordinaire, ports des États-Unis (juin/mai).
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
3. Prix à l'exportation FAB du maïs jaune de catégorie No.2, aux ports des États-Unis (Sept/Août).
4. Prix à l'exportation FAB de l'orge fourragère, Rouen (juin/juillet).
5. Usiné 100%, classe b, estimation de prix nominal, FAB Bangkok (janvier/décembre).

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.2. Projections mondiales des oléagineux

Année commerciale

		Moyenne 2016-18est	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
SOJA												
Monde												
Production	Mt	352.8	357.1	362.1	368.5	374.6	381.8	387.5	393.2	398.9	404.8	411.0
Surface	Mha	124.3	126.3	127.2	128.1	129.0	130.1	131.0	131.8	132.6	133.4	134.3
Rendements	t/ha	2.84	2.83	2.85	2.88	2.90	2.93	2.96	2.98	3.01	3.03	3.06
Consommation	Mt	347.0	358.8	365.5	370.8	376.1	381.8	387.5	393.1	398.9	404.8	410.9
Trituration	Mt	311.8	322.5	329.2	334.3	339.3	344.7	350.1	355.5	361.1	366.8	372.4
Stocks, fin de période	Mt	42.6	50.9	47.5	45.2	43.7	43.6	43.7	43.8	43.7	43.8	43.9
Prix[1]	USD/t	393.8	373.5	395.9	403.0	415.4	421.2	431.0	440.3	450.3	459.5	465.8
Pays développés												
Production	Mt	140.9	129.6	131.0	133.3	135.4	138.2	140.3	142.3	144.4	146.6	148.8
Consommation	Mt	91.2	94.0	95.2	96.1	97.0	98.0	99.0	100.0	101.0	102.1	103.3
Trituration	Mt	82.2	84.5	85.7	86.6	87.4	88.3	89.2	90.1	91.1	92.1	93.1
Stocks, fin de période	Mt	19.4	27.2	23.8	21.5	19.9	19.5	19.4	19.3	19.1	19.0	18.9
Pays en développement												
Production	Mt	211.9	227.4	231.1	235.2	239.2	243.6	247.3	250.8	254.5	258.3	262.2
Consommation	Mt	255.8	264.8	270.3	274.7	279.1	283.8	288.5	293.1	297.9	302.8	307.7
Trituration	Mt	229.6	238.0	243.4	247.7	251.9	256.5	260.9	265.4	270.0	274.7	279.4
Stocks, fin de période	Mt	23.3	23.7	23.7	23.8	23.8	24.1	24.3	24.5	24.6	24.8	25.0
OCDE[2]												
Production	Mt	131.8	119.7	121.0	123.0	124.9	127.4	129.3	131.1	133.0	134.9	136.9
Consommation	Mt	91.3	93.8	95.0	96.0	97.0	98.0	99.1	100.1	101.2	102.2	103.4
Trituration	Mt	82.3	84.3	85.6	86.5	87.4	88.4	89.4	90.3	91.3	92.3	93.2
Stocks, fin de période	Mt	19.5	27.0	23.7	21.4	19.8	19.5	19.3	19.2	19.0	18.9	18.7
AUTRES OLÉAGINEUX												
Monde												
Production	Mt	152.8	157.2	158.9	161.7	164.1	166.5	168.9	171.2	173.4	175.6	178.0
Surface	Mha	88.7	90.3	90.4	91.1	91.6	92.1	92.6	93.0	93.4	93.8	94.3
Rendements	t/ha	1.72	1.74	1.76	1.77	1.79	1.81	1.82	1.84	1.86	1.87	1.89
Consommation	Mt	151.9	156.8	159.3	161.5	163.9	166.3	168.7	171.0	173.3	175.5	178.0
Trituration	Mt	130.8	135.6	137.9	139.8	142.1	144.2	146.3	148.4	150.5	152.4	154.7
Stocks, fin de période	Mt	8.5	8.4	8.0	8.2	8.4	8.7	8.9	9.1	9.2	9.4	9.4
Prix[3]	USD/t	428.0	426.3	431.5	441.5	453.3	458.2	466.0	475.5	484.3	494.5	497.1
Pays développés												
Production	Mt	92.5	95.5	96.2	98.0	99.4	100.7	102.0	103.2	104.4	105.5	106.8
Consommation	Mt	82.7	85.6	86.8	87.6	88.7	89.6	90.6	91.4	92.3	93.1	94.1
Trituration	Mt	75.0	78.0	79.0	79.8	80.8	81.7	82.6	83.3	84.2	85.0	85.9
Stocks, fin de période	Mt	6.2	6.4	6.0	6.2	6.3	6.6	6.8	6.9	7.0	7.1	7.1
Pays en développement												
Production	Mt	60.3	61.6	62.7	63.7	64.7	65.8	66.9	68.0	69.1	70.1	71.2
Consommation	Mt	69.3	71.2	72.6	73.9	75.2	76.7	78.1	79.6	81.0	82.3	83.8
Trituration	Mt	55.8	57.7	58.9	60.1	61.3	62.5	63.8	65.1	66.3	67.5	68.8
Stocks, fin de période	Mt	2.3	2.0	2.0	2.1	2.1	2.1	2.1	2.2	2.2	2.2	2.3
OCDE[2]												
Production	Mt	61.0	61.1	61.2	62.3	63.0	63.6	64.2	64.7	65.1	65.5	66.0
Consommation	Mt	56.2	56.9	57.5	57.8	58.3	58.7	59.1	59.4	59.7	59.9	60.3
Trituration	Mt	50.3	50.9	51.5	51.7	52.2	52.5	52.9	53.1	53.4	53.7	54.0
Stocks, fin de période	Mt	5.3	5.5	5.1	5.3	5.5	5.7	5.9	6.1	6.2	6.3	6.3
TOURTEAUX PROTEIQUES												
Monde												
Production	Mt	343.0	354.5	361.3	366.6	372.2	377.9	383.7	389.4	395.3	401.1	407.2
Consommation	Mt	342.0	354.6	361.3	366.5	372.1	377.8	383.6	389.3	395.2	401.0	407.1
Stocks, fin de période	Mt	15.3	13.8	13.8	13.9	13.9	14.0	14.1	14.2	14.2	14.3	14.4
Prix[4]	USD/t	332.5	325.2	335.7	339.6	348.3	353.4	360.8	367.9	376.1	382.7	387.2
Pays développés												
Production	Mt	108.7	111.4	112.9	114.0	115.2	116.3	117.5	118.6	119.8	121.0	122.2
Consommation	Mt	124.4	127.2	128.4	129.2	130.0	130.8	131.6	132.3	133.1	133.9	134.7
Stocks, fin de période	Mt	1.9	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9
Pays en développement												
Production	Mt	234.2	243.1	248.3	252.6	257.0	261.6	266.2	270.8	275.5	280.2	285.0
Consommation	Mt	217.6	227.3	232.8	237.3	242.1	247.0	252.0	257.0	262.1	267.2	272.4
Stocks, fin de période	Mt	13.5	12.0	12.0	12.1	12.1	12.2	12.2	12.3	12.4	12.5	12.6
OCDE[2]												
Production	Mt	99.1	100.6	102.1	103.0	104.0	105.1	106.1	107.0	108.1	109.0	110.1
Consommation	Mt	128.0	130.6	132.2	133.3	134.3	135.4	136.5	137.5	138.6	139.6	140.7
Stocks, fin de période	Mt	1.6	1.4	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.6

Tableau C.2. Projections mondiales des oléagineux *(suite)*

Année commerciale

		Moyenne 2016-18est	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
HUILES VÉGÉTALES												
Monde												
Production	Mt	202.6	210.6	214.0	216.9	220.1	223.4	226.7	229.9	233.2	236.4	239.8
dont huile de palme	Mt	71.3	74.7	75.6	76.5	77.6	78.7	79.8	80.8	81.8	82.9	83.9
Consommation	Mt	201.2	210.9	214.2	217.1	220.2	223.3	226.6	229.8	233.1	236.4	239.7
Alimentation humaine	Mt	136.3	140.8	143.2	145.7	148.2	150.8	153.6	156.3	159.2	162.0	164.8
Biocarburants	Mt	25.4	29.8	30.5	30.5	30.4	30.5	30.4	30.4	30.3	30.3	30.2
Exportations	Mt	81.9	84.6	85.8	87.0	88.2	89.2	90.4	91.6	92.8	94.1	95.4
Stocks, fin de période	Mt	22.3	21.1	20.9	20.7	20.6	20.7	20.9	21.0	21.0	21.0	21.1
Prix[5]	USD/t	731.6	685.2	715.4	744.8	776.0	794.6	810.3	827.8	846.9	868.9	886.5
Pays développés												
Production	Mt	50.0	51.6	52.3	52.8	53.4	54.0	54.6	55.1	55.7	56.2	56.8
Consommation	Mt	53.9	56.1	56.4	56.7	57.1	57.2	57.2	57.2	57.2	57.2	57.1
Stocks, fin de période	Mt	3.7	3.5	3.5	3.5	3.5	3.5	3.5	3.5	3.5	3.5	3.5
Pays en développement												
Production	Mt	152.6	159.0	161.7	164.1	166.7	169.5	172.1	174.8	177.5	180.2	183.0
Consommation	Mt	147.3	154.8	157.8	160.4	163.1	166.2	169.4	172.6	175.9	179.2	182.6
Stocks, fin de période	Mt	18.6	17.6	17.4	17.2	17.2	17.2	17.4	17.4	17.5	17.5	17.6
OCDE[2]												
Production	Mt	39.6	40.2	40.7	41.0	41.4	41.8	42.2	42.5	42.8	43.1	43.5
Consommation	Mt	53.2	55.1	55.4	55.8	56.1	56.2	56.2	56.2	56.3	56.3	56.1
Stocks, fin de période	Mt	3.3	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1

Note : Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées. Les prix sont en valeur nominale.

1. Soja, U.S., CAF Rotterdam (Octobre/Septembre).
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
3. Colza, Europe, CAF Hambourg (Octobre/Septembre).
4. Prix moyen pondéré des tourteaux protéiques, port Européen (Octobre/Septembre).
5. Prix moyen pondéré des huiles oléagineuses et de l'huile de palme, port Européen (Octobre/Septembre).

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.3. Projections mondiales du sucre

Année commerciale

		Moyenne 2016-18est	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
MONDE												
BETTERAVE À SUCRE												
Production	Mt	291.4	290.8	293.5	295.1	297.6	300.1	303.2	307.0	310.3	313.8	317.4
Surface	Mha	4.7	4.7	4.7	4.7	4.8	4.8	4.8	4.8	4.8	4.9	4.9
Rendements	t/ha	61.91	61.59	61.88	62.35	62.56	62.80	63.24	63.81	64.23	64.69	65.15
Utilisation en biocarburant	Mt	13.8	14.0	14.0	14.0	14.1	14.1	14.1	14.1	14.1	14.1	14.1
CANNE À SUCRE												
Production	Mt	1 758.2	1 731.1	1 771.0	1 800.3	1 825.5	1 849.1	1 870.8	1 892.6	1 908.8	1 926.7	1 947.7
Surface	Mha	25.3	24.9	25.3	25.5	25.6	25.7	25.8	25.8	25.8	25.9	25.9
Rendements	t/ha	69.36	69.40	69.90	70.56	71.26	71.95	72.59	73.25	73.87	74.51	75.16
Utilisation en biocarburant	Mt	360.6	376.6	389.5	403.9	412.5	421.4	429.6	437.7	446.1	455.1	464.1
SUCRE												
Production	Mt tq	177.6	179.7	183.0	186.5	189.6	192.2	194.9	197.7	200.2	203.2	206.8
Consommation	Mt tq	170.8	176.6	179.4	181.7	184.4	187.4	190.5	193.7	196.8	199.7	202.5
Stocks, fin de période	Mt tq	80.8	83.5	83.4	84.5	86.0	87.2	87.9	88.1	87.9	87.7	88.3
Prix, sucre brut[1]	USD/t	314.9	303.0	315.4	331.9	339.4	341.1	341.4	339.0	341.1	346.0	350.0
Prix, sucre raffiné[2]	USD/t	392.6	376.1	391.3	410.2	419.1	422.7	423.8	422.9	427.2	433.0	438.4
Prix, isoglucose[3]	USD/t	908.9	691.7	693.7	704.0	709.9	715.1	720.2	723.9	731.8	740.3	746.0
PAYS DÉVELOPPÉS												
BETTERAVE À SUCRE												
Production	Mt	236.9	233.5	234.6	234.6	235.3	236.1	237.6	239.6	241.1	242.6	244.2
CANNE À SUCRE												
Production	Mt	78.7	78.5	78.7	79.0	79.5	80.1	80.5	80.7	80.8	80.9	81.1
SUCRE												
Production	Mt tq	44.1	44.2	44.6	45.0	45.5	46.0	46.6	47.1	47.5	47.9	48.4
Consommation	Mt tq	46.9	47.2	47.3	47.3	47.4	47.4	47.5	47.5	47.5	47.6	47.6
Stocks, fin de période	Mt tq	13.5	12.7	12.4	12.4	12.6	12.9	13.1	13.2	13.3	13.4	13.5
ISOGLUCOSE												
Production	Mt é.s	9.1	9.0	9.0	9.0	9.1	9.1	9.1	9.1	9.1	9.1	9.1
Consommation	Mt é.s	7.9	7.8	7.8	7.9	7.9	7.9	7.8	7.8	7.8	7.8	7.8
PAYS EN DÉVELOPPEMENT												
BETTERAVE À SUCRE												
Production	Mt	54.4	57.3	58.9	60.5	62.2	64.0	65.7	67.4	69.2	71.1	73.1
CANNE À SUCRE												
Production	Mt	1 679.5	1 652.7	1 692.3	1 721.3	1 746.0	1 769.0	1 790.3	1 811.9	1 828.0	1 845.8	1 866.6
SUCRE												
Production	Mt tq	133.5	135.5	138.3	141.5	144.0	146.2	148.3	150.6	152.7	155.3	158.4
Consommation	Mt tq	123.8	129.4	132.1	134.4	137.0	139.9	143.0	146.2	149.2	152.1	155.0
Stocks, fin de période	Mt tq	67.3	70.8	71.0	72.1	73.4	74.3	74.8	74.9	74.5	74.3	74.7
ISOGLUCOSE												
Production	Mt é.s	4.5	4.9	5.0	5.1	5.3	5.4	5.5	5.6	5.7	5.8	5.9
Consommation	Mt é.s	5.5	6.1	6.2	6.3	6.5	6.6	6.7	6.8	6.9	7.0	7.2
OCDE[4]												
BETTERAVE À SUCRE												
Production	Mt	184.0	183.1	183.8	183.4	183.8	184.3	185.5	187.1	188.2	189.5	190.7
CANNE À SUCRE												
Production	Mt	117.5	118.6	119.1	119.5	120.6	121.5	122.3	122.8	123.3	123.8	124.3
SUCRE												
Production	Mt tq	41.4	41.3	41.6	41.8	42.3	42.6	43.0	43.4	43.6	43.9	44.2
Consommation	Mt tq	43.9	44.1	44.3	44.3	44.3	44.3	44.4	44.4	44.4	44.4	44.4
Stocks, fin de période	Mt tq	12.2	11.3	11.4	11.5	11.8	12.0	12.2	12.3	12.4	12.5	12.6
ISOGLUCOSE												
Production	Mt é.s	10.3	10.2	10.3	10.3	10.3	10.4	10.4	10.4	10.5	10.5	10.5
Consommation	Mt é.s	10.0	10.0	10.0	10.0	10.1	10.1	10.1	10.2	10.2	10.2	10.2

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées. Les prix sont en valeur nominale.

1. Prix mondial du sucre brut, ICE contrat No11 le plus proche (octobre/septembre).
2. Prix du sucre raffiné, contrats futurs No. 407,marché de l'Euronext, Liffe, Londres (octobre/septembre).
3. Prix de gros des Etats-Unis, référence HFCS-55, état sec (octobre/septembre).
4. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.4. Projections mondiales des viandes

Année civile

		Moyenne 2016-18est	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
MONDE												
VIANDE BOVINE												
Production	kt epc	68 441	70 379	71 413	72 122	72 812	73 689	74 474	75 171	75 965	76 750	77 476
Consommation	kt epc	68 567	70 480	71 522	72 221	72 911	73 782	74 566	75 267	76 058	76 843	77 570
VIANDE PORCINE												
Production	kt epc	119 440	117 842	121 663	122 688	123 554	124 448	125 307	126 205	127 106	127 954	128 819
Consommation	kt epc	119 435	117 809	121 592	122 661	123 527	124 408	125 264	126 163	127 064	127 914	128 779
VIANDE DE VOLAILLE												
Production	kt pac	121 083	125 637	127 068	128 788	130 437	132 142	133 886	135 667	137 424	139 218	141 091
Consommation	kt pac	120 487	124 637	126 086	127 834	129 475	131 197	132 961	134 762	136 536	138 356	140 253
VIANDE OVINE												
Production	kt epc	14 912	15 036	15 283	15 505	15 730	15 937	16 149	16 363	16 574	16 784	16 997
Consommation	kt epc	14 911	15 048	15 302	15 524	15 747	15 959	16 170	16 382	16 592	16 799	17 009
TOTAL VIANDE												
Consommation par habitant[1]	kg pad	34.7	34.4	34.7	34.8	34.8	34.8	34.9	34.9	35.0	35.0	35.1
PAYS DÉVELOPPÉS												
VIANDE BOVINE												
Production	kt epc	30 189	31 093	31 369	31 481	31 609	31 910	32 118	32 231	32 412	32 582	32 719
Consommation	kt epc	28 994	29 649	29 896	30 023	30 142	30 394	30 592	30 694	30 849	30 996	31 110
VIANDE PORCINE												
Production	kt epc	44 823	45 630	46 233	46 108	46 100	46 216	46 323	46 459	46 602	46 728	46 857
Consommation	kt epc	41 160	41 387	42 203	42 337	42 349	42 423	42 485	42 580	42 664	42 728	42 801
VIANDE DE VOLAILLE												
Production	kt pac	50 025	51 371	51 626	52 053	52 564	53 041	53 514	53 997	54 469	54 952	55 455
Consommation	kt pac	47 622	48 779	48 797	49 206	49 628	49 977	50 370	50 775	51 149	51 549	51 966
VIANDE OVINE												
Production	kt epc	3 517	3 558	3 608	3 661	3 706	3 740	3 778	3 819	3 860	3 902	3 946
Consommation	kt epc	2 798	2 812	2 848	2 877	2 910	2 940	2 971	3 005	3 036	3 068	3 101
TOTAL VIANDE												
Consommation par habitant[1]	kg pad	68.5	69.2	69.5	69.7	69.8	70.0	70.2	70.4	70.6	70.8	71.0
PAYS EN DÉVELOPPEMENT												
VIANDE BOVINE												
Production	kt epc	38 252	39 287	40 044	40 641	41 202	41 779	42 356	42 940	43 553	44 169	44 757
Consommation	kt epc	39 572	40 831	41 626	42 198	42 770	43 389	43 974	44 572	45 209	45 847	46 460
VIANDE PORCINE												
Production	kt epc	74 616	72 212	75 429	76 580	77 455	78 232	78 984	79 746	80 504	81 225	81 961
Consommation	kt epc	78 275	76 422	79 389	80 324	81 178	81 985	82 779	83 583	84 400	85 186	85 977
VIANDE DE VOLAILLE												
Production	kt pac	71 058	74 266	75 442	76 735	77 873	79 101	80 372	81 669	82 955	84 266	85 636
Consommation	kt pac	72 865	75 858	77 290	78 628	79 847	81 220	82 591	83 987	85 387	86 807	88 287
VIANDE OVINE												
Production	kt epc	11 395	11 478	11 674	11 844	12 024	12 197	12 371	12 543	12 714	12 881	13 050
Consommation	kt epc	12 114	12 236	12 454	12 647	12 837	13 019	13 198	13 378	13 556	13 732	13 908
TOTAL VIANDE												
Consommation par habitant[1]	kg pad	26.8	26.5	26.9	27.0	27.0	27.1	27.1	27.2	27.3	27.4	27.5
OCDE[2]												
VIANDE BOVINE												
Production	kt epc	28 072	28 891	29 155	29 238	29 330	29 597	29 794	29 888	30 052	30 198	30 315
Consommation	kt epc	27 196	28 011	28 270	28 378	28 456	28 678	28 873	28 962	29 108	29 242	29 347
VIANDE PORCINE												
Production	kt epc	42 624	43 505	44 106	44 036	44 059	44 220	44 369	44 537	44 713	44 871	45 032
Consommation	kt epc	39 899	40 325	41 045	41 197	41 268	41 389	41 505	41 653	41 789	41 906	42 032
VIANDE DE VOLAILLE												
Production	kt pac	48 323	49 889	50 166	50 594	51 100	51 584	52 066	52 568	53 063	53 575	54 097
Consommation	kt pac	45 634	46 854	46 943	47 380	47 829	48 190	48 583	48 995	49 381	49 792	50 215
VIANDE OVINE												
Production	kt epc	2 729	2 701	2 728	2 765	2 788	2 802	2 817	2 834	2 850	2 869	2 889
Consommation	kt epc	2 064	2 044	2 056	2 069	2 082	2 094	2 106	2 119	2 130	2 140	2 152
TOTAL VIANDE												
Consommation par habitant[1]	kg pad	69.4	70.2	70.5	70.6	70.7	70.8	71.0	71.2	71.3	71.5	71.6

Note : Année civile ; excepté année se terminant le 30 Septembre pour la Nouvelle-Zélande dans les agrégats. Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées. Les prix sont en valeur nominale.

1. La consommation par habitant est exprimée en poids au détail. Les coefficients de conversion poids carcasse-poids au détail sont de 0.7 pour la viande bovine, de 0.78 pour la viande porcine et de 0.88 pour la viande ovine et la viande de volaille.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.5. Projections mondiales du secteur laitier : Lait, beurre et fromage

Année civile

		Moyenne 2016-18est	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
LAIT												
Monde												
Production	kt pp	826 106	848 978	859 795	874 273	888 433	902 445	922 292	937 673	951 779	965 154	981 218
Inventaires	000 têtes	681 852	697 501	700 570	708 580	716 540	724 700	738 873	748 031	756 078	763 306	773 185
Rendements	tonne/tête	1.21	1.22	1.23	1.23	1.24	1.25	1.25	1.25	1.26	1.26	1.27
Pays développés												
Production	kt pp	395 573	399 974	402 688	405 585	408 524	410 991	413 559	416 287	418 849	421 449	424 049
Inventaires	000 têtes	80 873	80 941	80 911	80 988	81 055	81 089	81 126	81 187	81 244	81 292	81 336
Rendements	tonne/tête	4.89	4.94	4.98	5.01	5.04	5.07	5.10	5.13	5.16	5.18	5.21
Pays en développement												
Production	kt pp	430 534	449 005	457 107	468 688	479 909	491 454	508 733	521 386	532 929	543 705	557 169
Inventaires	000 têtes	600 979	616 559	619 659	627 592	635 484	643 611	657 747	666 844	674 833	682 014	691 849
Rendements	tonne/tête	0.72	0.73	0.74	0.75	0.76	0.76	0.77	0.78	0.79	0.80	0.81
OCDE												
Production	kt pp	354 050	359 736	362 268	364 810	367 418	369 623	371 939	374 392	376 694	379 045	381 394
Inventaires	000 têtes	72 949	74 405	74 642	74 702	74 780	74 927	75 112	75 311	75 510	75 710	75 910
Rendements	tonne/tête	4.85	4.83	4.85	4.88	4.91	4.93	4.95	4.97	4.99	5.01	5.02
PRODUITS LAITIERS FRAIS												
Monde												
Consommation	kt pp	412 909	428 638	433 576	442 380	450 518	458 906	473 047	482 519	491 689	499 081	509 144
Pays développés												
Consommation	kt pp	133 114	134 026	134 098	134 554	134 950	135 353	135 783	136 221	136 661	137 087	137 530
Pays en développement												
Consommation	kt pp	279 795	294 612	299 479	307 826	315 568	323 553	337 264	346 298	355 027	361 994	371 614
OCDE												
Consommation	kt pp	99 975	100 706	100 586	100 639	100 769	100 968	101 198	101 456	101 719	101 984	102 282
BEURRE												
Monde												
Production	kt pp	10 906	11 006	11 219	11 438	11 664	11 882	12 101	12 330	12 562	12 800	13 035
Consommation	kt pp	10 847	10 999	11 214	11 436	11 662	11 880	12 099	12 329	12 562	12 800	13 035
Variation de stocks	kt pp	-23	6	5	3	2	2	2	1	1	0	0
Prix[1]	USD/t	4 504	4 066	4 113	4 199	4 271	4 334	4 400	4 484	4 554	4 637	4 704
Pays développés												
Production	kt pp	4 522	4 560	4 599	4 648	4 694	4 731	4 766	4 805	4 845	4 885	4 921
Consommation	kt pp	3 930	3 980	4 006	4 043	4 079	4 105	4 129	4 157	4 180	4 204	4 223
Pays en développement												
Production	kt pp	6 384	6 446	6 620	6 790	6 970	7 151	7 335	7 524	7 717	7 915	8 115
Consommation	kt pp	6 917	7 019	7 207	7 393	7 582	7 774	7 970	8 172	8 382	8 596	8 812
OCDE[2]												
Production	kt pp	4 349	4 405	4 447	4 497	4 543	4 582	4 620	4 660	4 701	4 742	4 778
Consommation	kt pp	3 780	3 830	3 863	3 906	3 946	3 977	4 007	4 040	4 068	4 099	4 125
Variation de stocks	kt pp	-19	3	2	-1	-1	-1	-1	-1	-1	-1	-1
FROMAGE												
Monde												
Production	kt pp	23 343	23 986	24 240	24 541	24 867	25 149	25 466	25 780	26 092	26 409	26 743
Consommation	kt pp	23 287	23 990	24 214	24 543	24 865	25 147	25 465	25 779	26 090	26 408	26 742
Variation de stocks	kt pp	-14	-4	26	-2	1	2	1	1	1	1	1
Prix[3]	USD/t	3 530	3 516	3 549	3 615	3 676	3 735	3 796	3 866	3 931	4 003	4 071
Pays développés												
Production	kt pp	18 746	19 358	19 568	19 785	20 030	20 233	20 472	20 712	20 947	21 188	21 443
Consommation	kt pp	17 790	18 379	18 502	18 721	18 934	19 103	19 308	19 510	19 710	19 920	20 145
Pays en développement												
Production	kt pp	4 597	4 628	4 672	4 756	4 836	4 916	4 994	5 068	5 145	5 222	5 300
Consommation	kt pp	5 498	5 611	5 712	5 822	5 932	6 044	6 157	6 269	6 380	6 488	6 597
OCDE[2]												
Production	kt pp	18 203	18 839	19 036	19 247	19 479	19 668	19 895	20 119	20 342	20 572	20 813
Consommation	kt pp	17 398	17 960	18 062	18 261	18 468	18 630	18 827	19 024	19 218	19 418	19 633
Variation de stocks	kt pp	-14	-4	26	-2	1	2	1	1	1	1	1

Note : Année civile ; excepté année se terminant le 30 juin pour l'Australie et le 31 mai pour la Nouvelle-Zélande dans les agrégats. Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées. Les prix sont en valeur nominale.

1. Prix à l'exportation FAB, beurre à 82% m.g., Océanie
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
3. Prix à l'exportation, FAB, fromage cheddar, 39% d'humidité, Océanie.

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.6. Projections mondiales du secteur laitier : Poudres et caséine

Année civile

		Moyenne 2016-18est	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
LAIT ÉCRÉMÉ EN POUDRE												
Monde												
Production	kt pp	4 411	4 394	4 571	4 654	4 719	4 777	4 824	4 873	4 924	4 973	5 024
Consommation	kt pp	4 361	4 538	4 589	4 672	4 733	4 781	4 828	4 876	4 927	4 976	5 026
Variation de stocks	kt pp	11	-144	-18	-18	-13	-4	-4	-3	-3	-3	-3
Prix[1]	USD/t	2 011	2 066	2 134	2 185	2 257	2 323	2 390	2 455	2 525	2 593	2 663
Pays développés												
Production	kt pp	3 844	3 836	3 988	4 055	4 104	4 150	4 187	4 225	4 263	4 300	4 339
Consommation	kt pp	1 927	1 980	1 970	1 983	1 984	1 973	1 962	1 949	1 937	1 923	1 911
Pays en développement												
Production	kt pp	567	558	583	600	616	628	637	648	661	673	684
Consommation	kt pp	2 434	2 558	2 619	2 689	2 748	2 808	2 866	2 927	2 990	3 053	3 115
OCDE[2]												
Production	kt pp	3 601	3 604	3 755	3 825	3 870	3 914	3 948	3 984	4 020	4 055	4 093
Consommation	kt pp	1 976	1 988	1 989	2 014	2 023	2 019	2 016	2 011	2 008	2 003	2 000
Variation de stocks	kt pp	11	-144	-18	-18	-13	-4	-4	-3	-3	-3	-3
LAIT ENTIER EN POUDRE												
Monde												
Production	kt pp	5 317	5 478	5 558	5 640	5 709	5 776	5 843	5 910	5 975	6 041	6 107
Consommation	kt pp	5 315	5 470	5 550	5 633	5 702	5 768	5 831	5 897	5 963	6 029	6 095
Variation de stocks	kt pp	17	8	8	8	8	8	13	13	13	13	13
Prix[3]	USD/t	2 841	2 926	2 987	3 065	3 126	3 198	3 267	3 344	3 420	3 501	3 580
Pays développés												
Production	kt pp	2 383	2 499	2 530	2 553	2 583	2 603	2 624	2 645	2 668	2 692	2 718
Consommation	kt pp	610	612	617	621	625	628	627	630	633	636	639
Pays en développement												
Production	kt pp	2 934	2 978	3 027	3 088	3 126	3 173	3 220	3 264	3 307	3 349	3 389
Consommation	kt pp	4 705	4 858	4 934	5 012	5 077	5 140	5 204	5 267	5 329	5 392	5 455
OCDE[2]												
Production	kt pp	2 562	2 674	2 708	2 733	2 764	2 783	2 803	2 825	2 846	2 870	2 895
Consommation	kt pp	818	828	836	845	854	861	863	870	877	883	890
Variation de stocks	kt pp	23	-5	-5	-5	-5	-5	0	0	0	0	0
POUDRE DE LACTOSÉRUM												
Prix[4]	USD/t	903	955	1 007	1 029	1 052	1 089	1 121	1 153	1 188	1 221	1 252
CASÉINE												
Prix[5]	USD/t	5 958	5 936	6 075	6 230	6 389	6 563	6 729	6 913	7 095	7 284	7 472

Note : Année civile ; excepté année se terminant le 30 juin pour l'Australie et le 31 mai pour la Nouvelle-Zélande dans les agrégats. Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées. Les prix sont en valeur nominale.

1. Prix à l'exportation FAB, lait écrémé en poudre, 1.25% de matière grasse, Océanie.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
3. Prix à l'exportation FAB, lait entier en poudre 26% de matière grasse, Océanie.
4. Prix à l'exportation FAB, lactosérum doux non hygroscopique, Europe occidentale.
5. Prix à l'exportation, Nouvelle Zélande.

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.7. Projections mondiales de la pêche et l'aquaculture

Année civile

		Moyenne 2016-18est	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
POISSON[1]												
Monde												
Production	kt	172 268	178 537	180 246	180 582	184 508	187 299	189 342	191 143	191 488	194 478	196 324
dont aquaculture	kt	79 833	85 329	87 769	90 000	93 044	94 682	96 371	97 854	99 264	100 736	102 156
Consommation	kt	172 525	178 432	180 221	180 722	184 533	187 114	189 107	190 793	191 753	194 503	196 449
alimentation humaine	kt	152 784	158 502	160 667	162 250	165 752	168 306	170 306	171 992	173 830	175 812	177 777
transformation industrielle	kt	15 226	15 529	15 275	14 315	14 747	14 896	14 975	15 063	14 271	15 126	15 194
Prix												
Aquaculture[2]	USD/t	2 952.2	2 936.7	3 050.7	3 315.1	3 325.7	3 368.7	3 507.1	3 580.5	3 635.8	3 588.0	3 626.2
Pêche[3]	USD/t	1 683.4	1 719.0	1 760.2	1 864.7	1 873.2	1 891.3	1 935.7	1 952.8	1 979.6	1 959.9	1 976.5
Produits échangés[4]	USD/t	2 977.5	3 059.1	3 145.1	3 382.7	3 393.6	3 437.4	3 542.6	3 580.5	3 635.8	3 588.0	3 626.2
Pays développés												
Production	kt	29 603	30 102	30 240	30 099	30 196	30 540	30 625	30 726	30 765	30 844	30 921
dont aquaculture	kt	4 579	4 744	4 882	4 983	5 061	5 136	5 208	5 293	5 308	5 372	5 431
Consommation	kt	37 357	37 352	37 365	37 446	37 846	38 057	38 291	38 223	38 420	38 450	38 630
alimentation humaine	kt	32 111	32 256	32 328	32 466	32 905	33 124	33 386	33 341	33 549	33 612	33 819
transformation industrielle	kt	4 379	4 321	4 267	4 215	4 181	4 178	4 150	4 127	4 116	4 083	4 056
Pays en développement												
Production	kt	142 666	148 435	150 006	150 482	154 313	156 759	158 717	160 418	160 723	163 634	165 403
dont aquaculture	kt	75 254	80 585	82 887	85 017	87 982	89 546	91 163	92 561	93 956	95 364	96 725
Consommation	kt	135 168	141 080	142 856	143 276	146 688	149 058	150 816	152 571	153 333	156 053	157 819
alimentation humaine	kt	120 673	126 246	128 339	129 784	132 847	135 182	136 920	138 651	140 281	142 200	143 958
transformation industrielle	kt	10 848	11 208	11 009	10 100	10 566	10 717	10 826	10 936	10 155	11 043	11 138
OCDE												
Production	kt	28 824	29 637	29 753	29 305	29 513	29 890	30 000	30 120	29 821	30 166	30 378
dont aquaculture	kt	6 373	6 673	6 824	6 960	7 058	7 166	7 262	7 366	7 415	7 517	7 617
Consommation	kt	38 532	38 728	38 806	38 699	39 202	39 423	39 678	39 623	39 650	39 843	40 067
alimentation humaine	kt	33 050	33 223	33 366	33 517	33 994	34 241	34 524	34 493	34 716	34 799	35 035
transformation industrielle	kt	4 460	4 564	4 514	4 271	4 312	4 301	4 288	4 279	4 098	4 223	4 226
FARINE DE POISSON[5]												
Monde												
Production	kt	4 865.7	5 033.3	5 022.3	4 822.3	4 974.4	5 066.2	5 132.5	5 203.6	5 049.8	5 316.4	5 380.6
à partir de poisson entier	kt	3 526.6	3 708.3	3 659.3	3 437.5	3 552.5	3 597.6	3 626.9	3 659.8	3 474.6	3 699.4	3 727.5
Consommation	kt	4 785.5	5 115.7	5 110.7	5 142.3	4 930.4	5 082.2	5 161.5	5 234.1	5 292.9	5 225.4	5 302.5
Variation de stocks	kt	80.2	-57.4	-63.4	-295.1	69.0	9.0	-4.0	-5.6	-243.1	90.9	78.0
Prix[6]	USD/t	1 463.3	1 490.2	1 532.0	1 618.7	1 572.7	1 608.4	1 645.0	1 684.0	1 818.9	1 753.7	1 765.8
Pays développés												
Production	kt	1 523.2	1 561.8	1 563.6	1 561.7	1 570.6	1 595.9	1 607.6	1 621.6	1 637.5	1 648.4	1 660.1
à partir de poisson entier	kt	1 523.2	1 561.8	1 563.6	1 561.7	1 570.6	1 595.9	1 607.6	1 621.6	1 637.5	1 648.4	1 660.1
Consommation	kt	1 546.1	1 625.3	1 603.8	1 556.8	1 481.6	1 477.5	1 464.2	1 457.7	1 427.5	1 405.5	1 405.6
Variation de stocks	kt	4.5	-33.4	-3.4	-64.1	32.0	2.0	-3.0	-3.6	-57.1	33.9	11.0
Pays en développement												
Production	kt	3 342.6	3 471.5	3 458.8	3 260.5	3 403.9	3 470.4	3 524.9	3 581.9	3 412.4	3 668.0	3 720.4
à partir de poisson entier	kt	3 342.6	3 471.5	3 458.8	3 260.5	3 403.9	3 470.4	3 524.9	3 581.9	3 412.4	3 668.0	3 720.4
Consommation	kt	3 423.1	3 640.4	3 631.9	3 685.6	3 523.8	3 654.7	3 722.2	3 776.4	3 865.4	3 820.0	3 897.0
Variation de stocks	kt	75.7	-24.0	-60.0	-231.0	37.0	7.0	-1.0	-2.0	-186.0	57.0	67.0
OCDE												
Production	kt	1 517.6	1 575.2	1 573.6	1 524.0	1 545.3	1 563.3	1 573.9	1 586.3	1 558.4	1 601.4	1 614.9
à partir de poisson entier	kt	1 517.6	1 575.2	1 573.6	1 524.0	1 545.3	1 563.3	1 573.9	1 586.3	1 558.4	1 601.4	1 614.9
Consommation	kt	1 696.2	1 815.8	1 797.7	1 752.0	1 659.6	1 662.1	1 652.2	1 648.2	1 623.1	1 600.0	1 607.9
Variation de stocks	kt	7.8	-34.4	-18.4	-74.1	27.0	7.0	-1.0	-0.6	-62.1	33.9	31.0

Tableau C.7. Projections mondiales de la pêche et l'aquaculture *(suite)*

Année civile

		Moyenne 2016-18est	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
HUILE DE POISSON[5]												
Monde												
Production	kt	1 086.2	1 028.7	1 037.3	1 012.4	1 043.0	1 063.0	1 078.4	1 094.0	1 070.6	1 116.4	1 128.5
à partir de poisson entier	kt	614.5	645.2	645.4	614.1	636.8	646.9	654.5	662.4	631.2	669.4	673.9
Consommation	kt	1 095.9	1 057.9	1 067.8	1 077.4	1 036.0	1 075.6	1 079.9	1 091.7	1 111.4	1 086.0	1 128.8
Variation de stocks	kt	-19.8	0.8	-5.6	-45.0	22.0	-2.6	3.5	2.3	-40.8	30.4	-0.3
Prix[7]	USD/t	1 601.0	1 633.4	1 688.1	1 803.0	1 787.7	1 837.4	1 880.9	1 925.5	2 053.9	2 009.2	2 048.1
Pays développés												
Production	kt	435.9	429.4	432.5	433.8	437.8	445.2	449.2	453.5	458.4	462.3	466.4
à partir de poisson entier	kt	435.9	429.4	432.5	433.8	437.8	445.2	449.2	453.5	458.4	462.3	466.4
Consommation	kt	571.5	602.7	600.2	610.5	583.8	610.8	616.1	628.3	645.6	620.3	644.2
Variation de stocks	kt	-8.5	-2.2	-2.6	-21.0	15.0	1.4	-1.5	-1.7	-19.8	16.4	2.7
Pays en développement												
Production	kt	651.3	599.3	604.7	578.6	605.2	617.8	629.2	640.5	612.2	654.1	662.2
à partir de poisson entier	kt	651.3	599.3	604.7	578.6	605.2	617.8	629.2	640.5	612.2	654.1	662.2
Consommation	kt	479.9	425.2	442.7	446.9	437.2	454.8	458.8	463.4	465.8	465.7	484.7
Variation de stocks	kt	-11.3	3.0	-3.0	-24.0	7.0	-4.0	5.0	4.0	-21.0	14.0	-3.0
OCDE												
Production	kt	508.5	523.6	526.0	516.7	523.3	529.0	532.5	536.2	531.1	541.5	545.6
à partir de poisson entier	kt	508.5	523.6	526.0	516.7	523.3	529.0	532.5	536.2	531.1	541.5	545.6
Consommation	kt	714.4	754.9	762.7	767.5	736.0	766.0	768.5	778.7	788.2	766.6	797.1
Variation de stocks	kt	-1.7	-1.2	-4.6	-19.0	10.0	-2.6	5.5	-0.7	-18.8	11.4	-2.3

Note : Sous la terminologie "produits de la pêche et aquaculture" sont compris les poissons, les crustacés, les mollusques et autres animaux marins, mais sont exclus les mammifères marins, les crocodiles, caïmans, aligators et les plantes aquatiques. Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées. Les prix sont en valeur nominale.

1. Les données sont en équivalent poids vif.
2. Valeur unitaire mondiale de la production de poissons issue de l'aquaculture (base poids vivant).
3. La valeur de la production de poissons pêchés est estimée par la FAO, déduction faite des poissons utilisés pour réduction.
4. Valeur unitaire mondiale des échanges (somme des importations et des exportations).
5. Les données sont en poids de produit.
6. Farine de poisson, protéine 64-65%, Hambourg, Allemagne.
7. Huile de poisson, sans origine, N.O. Europe.

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Un corrigendum a été implémenté sur cette page. Voir : https://www.oecd.org/fr/apropos/editionsocde/Corrigenda_AO_FR.pdf

Tableau C.8. Projections mondiales des biocarburants

Année civile

		Moyenne 2016-18est	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
ÉTHANOL												
Monde												
Production	mln L	122.5	126.3	128.5	130.6	132.4	134.2	136.0	137.7	139.5	141.3	143.1
Consommation	mln L	121.9	127.3	129.3	131.0	132.7	134.4	136.2	137.9	139.7	141.4	143.2
Exportations	mln L	10.5	11.1	10.8	10.8	10.7	10.8	10.8	10.7	10.6	10.5	10.4
Prix[1]	USD/hl	42.6	40.9	44.5	47.1	48.7	49.4	50.7	50.7	51.3	52.0	52.6
Pays développés												
Production	mln L	72.3	73.3	73.6	73.6	73.9	74.0	74.1	74.3	74.4	74.5	74.6
Consommation	mln L	70.1	71.7	72.5	72.6	72.9	72.9	73.3	73.4	73.5	73.6	73.7
Échanges nets	mln L	2.1	2.1	1.7	1.5	1.3	1.3	1.1	1.1	1.0	1.0	1.0
Pays en développement												
Production	mln L	50.1	53.0	54.9	57.0	58.6	60.2	61.8	63.4	65.1	66.8	68.5
Consommation	mln L	51.7	55.6	56.8	58.5	59.8	61.5	62.9	64.5	66.1	67.8	69.5
Échanges nets	mln L	-1.7	-2.1	-1.7	-1.5	-1.3	-1.3	-1.1	-1.1	-1.0	-1.0	-1.0
OCDE[2]												
Production	mln L	71.4	72.4	72.6	72.7	72.9	73.1	73.2	73.3	73.4	73.5	73.6
Consommation	mln L	70.2	71.7	72.5	72.6	72.9	73.0	73.3	73.4	73.6	73.6	73.7
Échanges nets	mln L	1.1	1.2	0.7	0.5	0.3	0.3	0.1	0.1	0.1	0.0	0.0
BIODIESEL												
Monde												
Production	mln L	36.8	43.1	44.2	43.9	43.7	43.9	43.9	44.0	44.0	44.0	43.9
Consommation	mln L	37.6	43.6	44.5	44.2	44.0	44.2	44.2	44.3	44.3	44.3	44.2
Exportations	mln L	4.1	4.8	4.1	3.8	3.7	3.6	3.6	3.5	3.5	3.5	3.4
Prix[3]	USD/hl	88.4	87.3	88.4	90.4	91.3	91.2	92.7	92.6	93.2	94.1	94.7
Pays développés												
Production	mln L	21.3	24.6	25.7	25.3	24.9	24.6	24.3	24.0	23.7	23.3	22.9
Consommation	mln L	24.2	27.5	28.0	27.3	26.8	26.5	26.2	25.9	25.6	25.2	24.8
Échanges nets	mln L	-2.6	-2.8	-2.3	-2.0	-1.9	-1.9	-1.9	-1.9	-1.9	-1.9	-2.0
Pays en développement												
Production	mln L	15.5	18.5	18.5	18.6	18.9	19.3	19.6	19.9	20.3	20.7	21.0
Consommation	mln L	13.4	16.1	16.5	16.9	17.3	17.7	18.0	18.3	18.7	19.0	19.4
Échanges nets	mln L	2.2	2.4	2.0	1.7	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6
OCDE[2]												
Production	mln L	22.0	25.3	26.4	25.9	25.5	25.3	24.9	24.7	24.4	24.0	23.6
Consommation	mln L	24.9	28.2	28.7	27.9	27.4	27.2	26.8	26.6	26.3	25.9	25.5
Échanges nets	mln L	-2.5	-2.7	-2.3	-2.0	-1.9	-1.9	-1.9	-1.9	-1.9	-1.9	-1.9

Note : Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées. Les prix sont en valeur nominale.

1. Prix de gros, États-Unis, Omaha.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
3. Prix à la production en Allemagne net de droits de douanes sur le biodiesel et de la taxe sur l'énergie.

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.9. Projections mondiales du coton

Année commerciale

		Moyenne 2016-18est	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
MONDE												
Production	Mt	25.2	26.4	26.6	26.8	27.2	27.5	27.9	28.2	28.6	28.9	29.2
Surface	Mha	32.1	33.5	33.6	33.7	33.9	34.1	34.3	34.5	34.8	34.9	35.1
Rendements	t/ha	0.78	0.79	0.79	0.80	0.80	0.81	0.81	0.82	0.82	0.83	0.83
Consommation[1]	Mt	26.2	27.3	27.6	27.7	27.9	28.0	28.0	28.2	28.5	28.8	29.2
Exportations	Mt	8.8	9.9	10.2	10.3	10.5	10.7	10.8	11.0	11.2	11.4	11.6
Stocks, fin de période	Mt	18.6	16.9	15.9	15.0	14.3	13.8	13.6	13.6	13.6	13.7	13.7
Prix[2]	USD/t	1 908.9	1 745.4	1 627.4	1 597.2	1 631.3	1 666.5	1 696.5	1 707.1	1 713.8	1 722.2	1 734.7
PAYS DÉVELOPPÉS												
Production	Mt	6.6	6.6	6.6	6.6	6.7	6.8	6.9	6.9	7.0	7.0	7.1
Consommation	Mt	1.7	1.7	1.7	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.9	1.9
Exportations	Mt	5.1	5.0	5.2	5.2	5.3	5.3	5.4	5.4	5.4	5.5	5.5
Importations	Mt	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3
Stocks, fin de période	Mt	2.1	2.4	2.4	2.3	2.3	2.3	2.4	2.4	2.4	2.4	2.5
PAYS EN DÉVELOPPEMENT												
Production	Mt	18.6	19.8	20.0	20.2	20.4	20.7	21.0	21.3	21.6	21.9	22.1
Consommation	Mt	24.6	25.6	25.9	26.0	26.1	26.3	26.2	26.4	26.7	27.0	27.3
Exportations	Mt	3.7	4.9	4.9	5.1	5.2	5.4	5.5	5.6	5.8	5.9	6.1
Importations	Mt	8.6	9.6	9.8	10.0	10.2	10.4	10.5	10.7	10.9	11.1	11.3
Stocks, fin de période	Mt	16.6	14.6	13.6	12.7	12.0	11.4	11.2	11.2	11.2	11.2	11.2
OCDE[3]												
Production	Mt	6.3	6.4	6.5	6.6	6.7	6.7	6.8	6.9	7.0	7.0	7.1
Consommation	Mt	3.2	3.3	3.5	3.5	3.5	3.6	3.6	3.6	3.6	3.7	3.7
Exportations	Mt	4.6	4.4	4.6	4.6	4.7	4.8	4.8	4.8	4.9	4.9	5.0
Importations	Mt	1.5	1.4	1.5	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6
Stocks, fin de période	Mt	2.5	2.7	2.7	2.7	2.7	2.7	2.7	2.7	2.8	2.8	2.8

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées. Les prix sont en valeur nominale.

1. La consommation du coton correspond à celle de la filature et non à la demande finale du consommateur.
2. Indice Cotlook A, Middling 1 1/8", coût et fret hors assurance, ports d'extrême Orient (août/juillet).
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.10. Hypothèses économiques

Année civile

		Moyenne 2016-18est	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
PIB RÉEL[1]												
Australie	%	2.6	2.9	2.6	3.4	3.4	3.3	3.3	3.2	3.2	3.1	3.1
Canada	%	2.2	2.2	1.9	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1
Chili	%	2.2	3.4	3.2	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
Union européenne	%	2.1	1.7	1.6	1.5	1.5	1.5	1.4	1.5	1.4	1.4	1.4
Japon	%	1.2	1.0	0.7	1.0	1.1	1.1	1.2	1.2	1.3	1.3	1.3
Corée	%	2.9	2.8	2.9	3.0	2.9	2.8	2.7	2.6	2.5	2.5	2.4
Mexique	%	2.4	2.5	2.8	2.8	2.8	2.8	2.8	2.9	2.9	3.0	3.1
Nouvelle-Zélande	%	3.3	2.8	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6	2.5	2.5
Norvège	%	1.6	1.9	2.3	2.4	2.3	2.2	2.1	2.0	2.0	1.9	1.9
Suisse	%	2.1	1.6	1.6	2.2	2.2	2.1	2.1	2.1	2.0	2.0	2.0
Turquie	%	4.7	0.4	2.6	2.1	2.2	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6
Royaume-Uni	%	1.6	1.4	1.1	2.9	2.9	2.8	2.7	2.7	2.6	2.6	2.5
États-Unis	%	2.2	2.7	2.1	2.5	2.5	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4
Brésil	%	-0.4	2.1	2.4	2.5	2.5	2.5	2.5	2.6	2.6	2.7	2.7
Chine	%	6.7	6.3	6.0	4.9	4.6	4.4	4.2	4.0	3.9	3.7	3.6
Égypte	%	4.6	5.5	5.9	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0
Inde	%	7.0	7.4	7.7	7.7	7.7	7.7	7.7	7.7	7.7	7.7	7.7
Indonésie	%	5.1	5.1	5.2	5.3	5.3	5.4	5.4	5.4	5.4	5.4	5.4
Iran	%	4.9	-3.6	1.1	1.6	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3
Malaisie	%	4.9	4.6	4.8	4.8	4.8	4.8	4.8	4.8	4.8	4.8	4.8
Pakistan	%	5.2	4.0	3.5	3.5	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
Russie	%	1.0	1.5	1.8	2.9	2.9	2.8	2.8	2.8	2.8	2.7	2.7
Arabie saoudite	%	1.0	2.4	1.9	2.1	2.2	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3
Afrique du Sud	%	0.9	1.4	1.7	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8
Ukraine	%	2.8	2.7	3.0	3.2	3.3	3.4	3.4	3.4	3.4	3.4	3.4
OCDE[2,3]	%	2.2	2.1	1.9	2.2	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1
DÉFLATEUR DCP[1]												
Australie	%	1.2	1.6	2.0	2.7	2.7	2.7	2.7	2.7	2.7	2.7	2.7
Canada	%	1.4	2.0	1.9	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2
Chili	%	2.8	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
Union européenne	%	0.6	1.7	1.8	1.6	1.8	1.8	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7
Japon	%	0.0	0.9	1.6	2.1	2.1	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Corée	%	1.3	1.8	1.8	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
Mexique	%	4.8	4.4	3.7	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2
Nouvelle-Zélande	%	1.1	2.2	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1
Norvège	%	2.4	2.1	1.9	2.9	2.9	2.9	2.9	2.9	2.8	2.8	2.8
Suisse	%	0.3	0.9	1.1	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1	2.0	2.0
Turquie	%	11.3	16.7	14.2	13.4	13.0	13.0	12.1	11.3	10.6	9.9	9.2
Royaume-Uni	%	1.9	2.2	2.2	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
États-Unis	%	1.6	2.1	2.4	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Brésil	%	5.1	4.9	4.7	4.6	4.6	4.6	4.6	4.6	4.6	4.6	4.6
Chine	%	1.9	2.4	2.6	2.8	2.9	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
Égypte	%	18.2	14.0	10.9	7.8	7.2	7.0	7.0	7.0	7.0	7.0	7.0
Inde	%	4.3	4.9	4.6	4.3	4.1	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0
Indonésie	%	3.6	3.8	3.8	3.4	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
Iran	%	16.1	34.1	24.2	17.5	13.5	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0
Malaisie	%	2.3	2.3	2.6	2.5	2.4	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3
Pakistan	%	3.6	7.5	6.5	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0
Russie	%	4.5	5.1	4.8	4.8	4.8	4.6	4.6	4.6	4.6	4.6	4.6
Arabie saoudite	%	1.3	2.0	2.3	2.2	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1
Afrique du Sud	%	5.5	5.3	5.4	5.5	5.5	5.5	5.5	5.5	5.5	5.5	5.5
Ukraine	%	13.1	7.3	6.0	5.8	5.3	5.2	5.2	5.2	5.2	5.2	5.2
OCDE[2,3]	%	1.9	3.0	3.1	3.1	3.2	3.3	3.3	3.2	3.2	3.2	3.2

Tableau C.10. Hypothèses économiques *(suite)*

Année civile

		Moyenne 2016-18est	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
DÉFLATEUR PIB[1]												
Australie	%	2.1	1.1	1.4	2.7	2.7	2.7	2.7	2.7	2.7	2.7	2.7
Canada	%	1.6	2.0	2.1	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2
Chili	%	3.5	2.1	3.2	3.1	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
Union européenne	%	0.0	1.7	1.8	1.6	1.8	1.8	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7
Japon	%	0.0	0.3	1.6	2.1	2.1	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Corée	%	1.6	2.0	2.1	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
Mexique	%	5.7	5.6	4.6	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2
Nouvelle-Zélande	%	2.1	2.0	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1
Norvège	%	2.9	3.3	2.2	2.9	2.9	2.9	2.9	2.9	2.8	2.8	2.8
Suisse	%	-0.1	1.2	1.2	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1	2.0	2.0
Turquie	%	10.9	15.3	12.0	12.1	12.5	12.8	12.0	11.1	10.4	9.7	9.0
Royaume-Uni	%	2.0	1.7	1.8	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
États-Unis	%	1.7	2.2	2.5	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Brésil	%	5.0	4.4	4.5	4.6	4.6	4.6	4.6	4.6	4.6	4.6	4.6
Chine	%	2.7	3.0	3.0	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5
Égypte	%	16.9	13.8	10.7	7.7	7.2	7.0	7.0	7.0	7.0	7.0	7.0
Inde	%	3.7	4.3	4.1	3.8	3.6	3.6	3.6	3.6	3.6	3.6	3.6
Indonésie	%	3.4	3.6	3.8	3.4	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
Iran	%	1.7	2.2	2.5	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Malaisie	%	2.1	2.6	3.0	2.8	2.7	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4
Pakistan	%	2.5	6.8	5.3	4.7	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0
Russie	%	6.0	5.3	3.4	3.9	3.9	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0
Arabie saoudite	%	4.7	0.9	0.6	0.3	0.8	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1
Afrique du Sud	%	5.7	5.3	5.4	5.5	5.5	5.5	5.5	5.5	5.5	5.5	5.5
Ukraine	%	16.6	8.4	8.1	8.0	7.3	6.8	6.8	6.8	6.8	6.8	6.8
OCDE[3]	%	1.8	2.9	2.9	2.9	3.0	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1
PRIX MONDIAUX DES INTRANTS												
Pétrole brut (Brent)[4]	USD/baril	56.7	58.1	59.5	60.7	62.0	63.2	64.5	65.8	67.2	68.5	69.9
Engrais[5]	USD/t	247.8	249.2	251.2	254.4	257.2	260.1	262.6	266.2	270.2	274.5	278.8
TAUX DE CHANGE												
Australie	AUD/USD	1.33	1.41	1.41	1.45	1.49	1.53	1.56	1.60	1.63	1.66	1.69
Canada	CAD/USD	1.31	1.31	1.31	1.33	1.35	1.36	1.37	1.38	1.39	1.40	1.41
Chili	CLP/USD	652.29	653.60	658.46	663.23	667.98	672.89	677.83	682.82	687.84	692.89	697.99
Union européenne	EUR/USD	0.88	0.88	0.88	0.89	0.90	0.90	0.91	0.91	0.92	0.92	0.93
Japon	JPY/USD	110.48	112.80	112.80	113.60	114.31	114.94	115.50	116.01	116.46	116.86	117.23
Corée	KRW/USD	1 131.32	1 140.60	1 140.60	1 144.61	1 149.28	1 154.60	1 160.54	1 167.06	1 174.11	1 181.66	1 189.67
Mexique	MXN/USD	18.88	19.95	19.95	20.01	20.08	20.17	20.26	20.36	20.47	20.59	20.72
Nouvelle-Zélande	NZD/USD	1.43	1.52	1.52	1.56	1.60	1.63	1.65	1.68	1.70	1.72	1.74
Brésil	BRL/USD	3.44	3.70	3.70	3.89	4.08	4.27	4.45	4.63	4.82	5.00	5.18
Chine	CNY/USD	6.68	6.97	6.97	7.02	7.08	7.14	7.20	7.26	7.31	7.37	7.43
Égypte	EGP/USD	13.53	17.86	18.39	19.84	21.29	22.12	22.99	23.88	24.81	25.78	26.78
Inde	INR/USD	67.14	71.24	72.54	73.73	74.90	76.10	77.31	78.54	79.79	81.07	82.36
Indonésie	'000 IDR/USD	13.80	15.09	14.96	15.19	15.38	15.56	15.75	15.94	16.13	16.33	16.52
Malaisie	MYR/USD	4.19	4.10	4.11	4.12	4.12	4.12	4.12	4.12	4.12	4.12	4.12
Pakistan	PKR/USD	103.10	108.22	111.21	114.16	117.53	120.90	124.38	127.95	131.62	135.40	139.28
Russie	RUB/USD	62.65	65.59	65.59	65.51	65.57	65.76	66.06	66.46	66.95	67.53	68.19
Arabie saoudite	SAR/USD	3.75	3.75	3.75	3.75	3.75	3.75	3.75	3.75	3.75	3.75	3.75
Afrique du Sud	ZAR/USD	13.69	13.60	13.94	14.38	14.80	15.26	15.74	16.24	16.75	17.28	17.82
Ukraine	UAH/USD	26.41	28.66	29.92	31.17	32.22	33.23	34.27	35.34	36.45	37.59	38.76
Royaume-Uni	GBP/USD	0.76	0.79	0.79	0.80	0.81	0.82	0.83	0.83	0.84	0.85	0.85

Tableau C.10. Hypothèses économiques *(suite)*

Année civile

		2018est	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
POPULATION[1]												
Australie	%	1.3	1.3	1.2	1.2	1.2	1.1	1.1	1.1	1.0	1.0	1.0
Canada	%	0.9	0.9	0.9	0.9	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.7	0.7
Chili	%	0.8	0.8	0.7	0.7	0.7	0.7	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6
Union européenne	%	0.2	0.2	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Japon	%	-0.2	-0.3	-0.3	-0.3	-0.3	-0.3	-0.4	-0.4	-0.4	-0.4	-0.4
Corée	%	0.4	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.2	0.2	0.2	0.2
Mexique	%	1.2	1.2	1.2	1.1	1.1	1.1	1.0	1.0	1.0	0.9	0.9
Nouvelle-Zélande	%	0.9	0.9	0.9	0.9	0.8	0.8	0.8	0.8	0.7	0.7	0.7
Norvège	%	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9
Suisse	%	0.8	0.8	0.7	0.7	0.7	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6
Turquie	%	1.5	1.3	1.1	0.8	0.6	0.5	0.4	0.4	0.5	0.5	0.5
Royaume-Uni	%	0.6	0.6	0.6	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.4	0.4
États-Unis	%	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7
Argentine	%	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8
Brésil	%	0.8	0.7	0.7	0.7	0.6	0.6	0.6	0.5	0.5	0.5	0.5
Chine	%	0.4	0.4	0.3	0.3	0.2	0.2	0.2	0.1	0.1	0.1	0.0
Égypte	%	1.9	1.8	1.8	1.7	1.6	1.6	1.6	1.5	1.5	1.5	1.4
Inde	%	1.1	1.1	1.1	1.0	1.0	1.0	0.9	0.9	0.9	0.9	0.8
Indonésie	%	1.1	1.0	1.0	1.0	0.9	0.9	0.9	0.8	0.8	0.8	0.7
Iran	%	1.0	1.0	0.9	0.9	0.8	0.7	0.7	0.6	0.6	0.5	0.5
Malaisie	%	1.3	1.3	1.3	1.3	1.3	1.2	1.2	1.2	1.1	1.1	1.0
Pakistan	%	1.9	1.9	1.8	1.8	1.8	1.7	1.7	1.6	1.6	1.5	1.5
Russie	%	0.0	0.0	-0.1	-0.1	-0.1	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.3	-0.3
Arabie saoudite	%	1.9	1.7	1.7	1.6	1.5	1.4	1.4	1.3	1.3	1.2	1.1
Afrique du Sud	%	1.2	1.2	1.1	1.1	1.1	1.0	1.0	0.9	0.9	0.9	0.8
Ukraine	%	-0.5	-0.5	-0.5	-0.5	-0.5	-0.5	-0.5	-0.5	-0.6	-0.6	-0.6
OCDE[3]	%	0.5	0.5	0.5	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.3	0.3
Monde	%	1.1	1.1	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	0.9	0.9	0.9	0.9

		Moyenne 2016-18est	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
PIB REEL PAR HABITANT[1]												
Australie	%	1.3	1.6	1.3	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.1	2.1	2.1
Canada	%	1.3	1.3	1.0	1.2	1.2	1.3	1.3	1.3	1.3	1.3	1.3
Chili	%	1.4	2.6	2.4	2.3	2.3	2.3	2.4	2.4	2.4	2.4	2.5
Union européenne	%	1.9	1.7	1.6	1.4	1.4	1.3	1.3	1.3	1.3	1.3	1.3
Japon	%	1.4	1.2	1.0	1.3	1.4	1.5	1.6	1.6	1.7	1.7	1.8
Corée	%	2.5	2.4	2.5	2.7	2.6	2.6	2.5	2.4	2.3	2.2	2.2
Mexique	%	1.1	1.3	1.6	1.6	1.7	1.7	1.8	1.9	2.0	2.1	2.2
Nouvelle-Zélande	%	2.3	1.9	1.7	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8
Norvège	%	0.6	1.0	1.4	1.5	1.3	1.2	1.2	1.1	1.1	1.1	1.0
Suisse	%	1.2	0.8	0.9	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.4	1.4	1.4
Turquie	%	3.1	-0.9	1.5	1.3	1.6	2.2	3.0	3.7	4.4	5.0	5.6
Royaume-Uni	%	1.0	0.8	0.6	2.4	2.3	2.3	2.2	2.2	2.1	2.1	2.1
États-Unis	%	1.5	2.0	1.4	1.8	1.8	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7
Brésil	%	-1.2	1.4	1.7	1.8	1.8	1.9	2.0	2.0	2.1	2.2	2.2
Chine	%	6.3	5.9	5.7	4.6	4.4	4.2	4.0	3.9	3.8	3.7	3.6
Égypte	%	2.6	3.6	4.1	4.2	4.3	4.3	4.4	4.4	4.4	4.5	4.5
Inde	%	5.8	6.3	6.6	6.6	6.7	6.7	6.7	6.8	6.8	6.8	6.9
Indonésie	%	3.9	4.1	4.1	4.3	4.3	4.4	4.4	4.5	4.5	4.5	4.6
Iran	%	2.0	-6.6	-2.3	-1.3	-0.5	-0.4	-0.4	-0.3	-0.3	-0.2	-0.2
Malaisie	%	3.5	3.3	3.5	3.5	3.5	3.5	3.6	3.6	3.7	3.7	3.8
Pakistan	%	3.2	2.1	1.6	1.6	1.2	1.3	1.3	1.4	1.4	1.4	1.5
Russie	%	1.0	1.5	1.8	3.1	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
Arabie saoudite	%	-1.0	0.7	0.2	0.5	0.7	0.8	0.9	1.0	1.0	1.1	1.1
Afrique du Sud	%	-0.4	0.2	0.6	0.7	0.8	0.8	0.8	0.9	0.9	0.9	1.0
Ukraine	%	3.3	3.2	3.5	3.8	3.8	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0
OCDE[3]	%	1.6	1.7	1.4	1.7	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.7

ANNEXE C

Note : Pour les pays de l'OCDE, ainsi que le Brésil, la Chine et la Russie, les données historiques du PIB réel, du déflateur des dépenses de la consommation privée et du déflateur du PIB proviennent des Perspectives Économiques de l'OCDE No. 104, novembre 2018. Pour les autres économies, les données macroéconomiques historiques proviennent du FMI, Perspectives Économiques mondiales, octobre 2018. Les hypothèses correspondant à la période de projections se basent sur les dernières projections macroéconomiques du Département Économique de l'OCDE, sur les projections du FMI et pour les données de population sur les World Population Prospects: the 2017 Revision (medium variant), des Nations Unies. Les données de l'Union européenne sont un agrégat de la zone euro à l'exception de la population. L'indice des prix utilisé est le déflateur des dépenses de la consommation privée. Moyenne 2016-18est et 2018est : Les données pour 2018 sont estimées.

1. Variation annuelle en pourcentage.
2. Moyenne pondérée des taux de croissance annuels du PIB réel et du déflateur de l'IPC dans les pays de l'OCDE basée sur des poids utilisant les parités de pouvoir d'achat (PPA).
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
4. La mise à jour de court terme du prix du pétrole brut provient des Perspectives Économiques de l'OCDE No. 104, novembre 2018. Pour l'année 2018, c'est la moyenne annuelle des prix spot mensuels qui est utilisée, et pour 2019 le prix spot quotidien moyen de décembre 2018. Les projections sont basées sur un taux de croissance constant en terme réel.
5. Banque mondiale. Les données pour 2018 sont estimées, les projections proviennent des Secrétariats de l'OCDE et de la FAO

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.11. Prix mondiaux

Prix nominal

		Moyenne 2016-18est	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
CÉRÉALES												
Blé[1]	USD/t	221.1	225.9	217.1	216.0	217.4	221.0	224.9	227.9	231.4	234.7	237.5
Maïs[2]	USD/t	158.5	160.6	164.5	165.8	169.0	171.9	175.3	178.3	181.6	184.2	186.0
Autres céréales secondaires[3]	USD/t	189.9	189.2	188.3	190.3	192.5	197.6	201.3	205.6	210.1	213.7	216.1
Riz[4]	USD/t	422.7	436.4	431.5	433.7	434.8	441.3	448.5	454.5	460.5	465.7	470.3
Drêches sèches de distillerie[5]	USD/t	126.5	134.5	138.0	139.2	141.9	144.2	147.2	150.0	153.2	155.8	157.6
OLÉAGINEUX												
Soja[6]	USD/t	393.8	373.5	395.9	403.0	415.4	421.2	431.0	440.3	450.3	459.5	465.8
Autres oléagineux[7]	USD/t	428.0	426.3	431.5	441.5	453.3	458.2	466.0	475.5	484.3	494.5	497.1
Tourteaux protéiques[8]	USD/t	332.5	325.2	335.7	339.6	348.3	353.4	360.8	367.9	376.1	382.7	387.2
Huiles végétales[9]	USD/t	731.6	685.2	715.4	744.8	776.0	794.6	810.3	827.8	846.9	868.9	886.5
EDULCORANTS												
Sucre brut[10]	USD/t	314.9	303.0	315.4	331.9	339.4	341.1	341.4	339.0	341.1	346.0	350.0
Sucre raffiné[11]	USD/t	392.6	376.1	391.3	410.2	419.1	422.7	423.8	422.9	427.2	433.0	438.4
Isoglucose[12]	USD/t é.s	908.9	691.7	693.7	704.0	709.9	715.1	720.2	723.9	731.8	740.3	746.0
Mélasse[13]	USD/t	139.9	145.7	158.6	163.3	162.0	160.1	157.9	157.8	159.7	161.5	162.3
VIANDE												
Viande bovine												
Prix, UE[14]	USD/t pcp	4 290.1	4 357.8	4 183.7	4 123.4	4 043.6	3 931.4	3 907.8	3 934.2	3 938.3	3 948.1	3 914.5
Prix, États-Unis[15]	USD/t pcp	4 258.6	4 119.2	3 947.8	3 979.9	4 001.8	3 928.2	3 913.9	3 981.0	4 017.6	4 061.9	4 103.8
Prix, Brésil[16]	USD/t pcp	3 959.3	4 006.5	3 872.4	3 899.8	3 871.0	3 841.0	3 875.6	3 934.1	3 982.2	4 036.2	4 093.6
Viande porcine												
Prix, UE[17]	USD/t pcp	1 709.0	1 882.7	1 731.4	1 878.1	1 982.7	2 001.9	2 015.7	2 020.5	1 992.4	1 978.5	1 972.1
Prix, États-Unis[18]	USD/t pcp	1 454.4	1 440.5	1 382.4	1 535.8	1 631.2	1 646.5	1 654.4	1 655.7	1 631.3	1 618.6	1 613.2
Prix, Brésil[19]	USD/t pcp	2 196.7	2 194.8	2 126.5	2 339.4	2 458.2	2 485.6	2 510.2	2 520.3	2 496.9	2 486.3	2 488.2
Viande de volaille												
Prix, UE[20]	USD/t pac	2 091.7	2 094.5	2 138.5	2 166.6	2 116.3	2 076.6	2 074.5	2 073.3	2 063.7	2 050.9	2 042.5
Prix, États-Unis[21]	USD/t pac	1 136.9	1 078.8	1 097.6	1 144.0	1 166.1	1 167.8	1 176.9	1 186.6	1 195.5	1 204.9	1 214.6
Prix, Brésil[22]	USD/t pac	1 579.0	1 549.7	1 585.5	1 654.8	1 689.4	1 698.3	1 715.7	1 733.8	1 751.4	1 769.5	1 787.9
Viande ovine												
Prix, Nouvelle-Zélande[23]	USD/t pcp	4 148.5	5 171.6	4 866.0	4 414.0	4 332.4	4 281.7	4 263.9	4 257.5	4 263.9	4 268.3	4 298.0
PECHE ET AQUACULTURE												
Produits échangés[24]	USD/t	2 977.5	3 059.1	3 145.1	3 382.7	3 393.6	3 437.4	3 542.6	3 580.5	3 635.8	3 588.0	3 626.2
Aquaculture[25]	USD/t	2 952.2	2 936.7	3 050.7	3 315.1	3 325.7	3 368.7	3 507.1	3 580.5	3 635.8	3 588.0	3 626.2
Pêche[26]	USD/t	1 683.4	1 719.0	1 760.2	1 864.7	1 873.2	1 891.3	1 935.7	1 952.8	1 979.6	1 959.9	1 976.5
Alimentation animale[27]	USD/t	1 463.3	1 490.2	1 532.0	1 618.7	1 572.7	1 608.4	1 645.0	1 684.0	1 818.9	1 753.7	1 765.8
Huile[28]	USD/t	1 601.0	1 633.4	1 688.1	1 803.0	1 787.7	1 837.4	1 880.9	1 925.5	2 053.9	2 009.2	2 048.1
PRODUITS LAITIERS												
Beurre[29]	USD/t	4 504.2	4 066.1	4 112.6	4 199.1	4 270.7	4 334.2	4 400.3	4 484.1	4 554.3	4 636.5	4 704.0
Fromage[30]	USD/t	3 530.0	3 515.7	3 548.6	3 615.2	3 676.0	3 734.9	3 796.2	3 866.4	3 931.3	4 002.7	4 071.0
Lait écrémé en poudre[31]	USD/t	2 010.7	2 066.2	2 134.0	2 185.2	2 256.8	2 322.7	2 389.6	2 455.3	2 524.6	2 592.7	2 663.5
Lait entier en poudre[32]	USD/t	2 841.3	2 925.8	2 987.0	3 065.1	3 126.4	3 197.7	3 267.3	3 344.1	3 420.2	3 501.0	3 580.2
Poudre de lactosérum[33]	USD/t	902.7	955.2	1 007.4	1 029.4	1 052.2	1 088.7	1 121.2	1 152.8	1 188.4	1 221.4	1 252.3
Caséine[34]	USD/t	5 958.4	5 936.1	6 075.2	6 230.2	6 389.5	6 562.6	6 729.2	6 912.6	7 095.1	7 283.7	7 471.6
BIOCARBURANTS												
Éthanol[35]	USD/hl	42.6	40.9	44.5	47.1	48.7	49.4	50.7	50.7	51.3	52.0	52.6
Biodiesel[36]	USD/hl	88.4	87.3	88.4	90.4	91.3	91.2	92.7	92.6	93.2	94.1	94.7
COTON												
Coton[37]	USD/t	1 908.9	1 745.4	1 627.4	1 597.2	1 631.3	1 666.5	1 696.5	1 707.1	1 713.8	1 722.2	1 734.7
RACINES ET TUBERCULES												
Racines et tubercules[38]	USD/t	397.3	483.4	502.7	506.3	520.2	525.6	538.3	546.0	557.4	565.0	572.3
Déflateur PIB USA (2018=1)	**Indice**	**0.979**	**1.022**	**1.047**	**1.068**	**1.090**	**1.112**	**1.135**	**1.158**	**1.181**	**1.206**	**1.230**

Tableau C.11. Prix mondiaux *(suite)*

Prix réel

		Moyenne 2016-18est	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
CÉRÉALES												
Blé[1]	USD/t	225.5	221.0	207.4	202.2	199.5	198.7	198.2	196.9	195.9	194.7	193.1
Maïs[2]	USD/t	161.8	157.2	157.2	155.3	155.1	154.5	154.5	154.0	153.7	152.8	151.2
Autres céréales secondaires[3]	USD/t	193.6	185.2	179.8	178.2	176.6	177.7	177.4	177.6	177.8	177.2	175.7
Riz[4]	USD/t	431.5	427.1	412.2	406.0	398.9	396.8	395.3	392.5	389.8	386.3	382.3
Drêches sèches de distillerie[5]	USD/t	129.1	131.6	131.8	130.3	130.2	129.7	129.7	129.5	129.6	129.2	128.1
OLÉAGINEUX												
Soja[6]	USD/t	402.4	365.5	378.1	377.3	381.1	378.8	379.8	380.3	381.1	381.2	378.7
Autres oléagineux[7]	USD/t	437.2	417.1	412.1	413.3	415.9	412.0	410.6	410.7	409.9	410.2	404.1
Tourteaux protéiques[8]	USD/t	339.5	318.2	320.7	317.9	319.6	317.8	317.9	317.7	318.3	317.5	314.8
Huiles végétales[9]	USD/t	748.3	670.5	683.3	697.2	712.0	714.5	714.1	714.9	716.8	720.8	720.6
EDULCORANTS												
Sucre brut[10]	USD/t	322.4	296.5	301.2	310.7	311.4	306.7	300.8	292.8	288.7	287.0	284.6
Sucre raffiné[11]	USD/t	401.8	368.1	373.7	384.0	384.5	380.1	373.4	365.2	361.6	359.1	356.4
Isoglucose[12]	USD/t é.s	929.6	676.9	662.6	659.1	651.3	643.0	634.7	625.2	619.4	614.1	606.4
Mélasse[13]	USD/t	142.9	142.5	151.5	152.9	148.6	143.9	139.2	136.3	135.2	134.0	131.9
VIANDE												
Viande bovine												
Prix, UE[14]	USD/t pcp	3 813.0	3 713.5	3 479.7	3 361.4	3 230.7	3 078.4	2 998.8	2 958.7	2 902.7	2 851.8	2 771.0
Prix, États-Unis[15]	USD/t pcp	4 351.0	4 031.1	3 770.8	3 725.9	3 671.7	3 532.3	3 449.2	3 438.3	3 400.6	3 369.3	3 336.0
Prix, Brésil[16]	USD/t pcp	4 043.2	3 920.8	3 698.8	3 650.9	3 551.7	3 453.9	3 415.4	3 397.7	3 370.6	3 348.0	3 327.8
Viande porcine												
Prix, UE[17]	USD/t pcp	1 520.0	1 604.3	1 440.0	1 531.0	1 584.1	1 567.5	1 546.9	1 519.5	1 468.5	1 429.1	1 396.0
Prix, États-Unis[18]	USD/t pcp	1 485.7	1 409.7	1 320.4	1 437.8	1 496.6	1 480.6	1 458.0	1 430.0	1 380.8	1 342.6	1 311.4
Prix, Brésil[19]	USD/t pcp	2 245.2	2 147.8	2 031.2	2 190.1	2 255.4	2 235.1	2 212.2	2 176.7	2 113.4	2 062.4	2 022.7
Viande de volaille												
Prix, UE[20]	USD/t pac	1 858.7	1 784.8	1 778.7	1 766.2	1 690.9	1 626.0	1 591.9	1 559.2	1 521.0	1 481.4	1 445.8
Prix, États-Unis[21]	USD/t pac	1 011.7	919.3	912.9	932.6	931.7	914.4	903.1	892.4	881.1	870.3	859.8
Prix, Brésil[22]	USD/t pac	1 612.8	1 516.5	1 514.5	1 549.2	1 550.0	1 527.1	1 512.0	1 497.4	1 482.4	1 467.8	1 453.4
Viande ovine												
Prix, Nouvelle-Zélande[23]	USD/t pcp	4 228.1	5 060.9	4 647.9	4 132.3	3 975.1	3 850.2	3 757.6	3 677.1	3 609.1	3 540.5	3 494.0
PECHE ET AQUACULTURE												
Produits échangés[24]	USD/t	3 039.2	2 993.6	3 004.1	3 166.8	3 113.7	3 091.0	3 121.9	3 092.4	3 077.4	2 976.2	2 947.8
Aquaculture[25]	USD/t	3 015.1	2 873.9	2 913.9	3 103.5	3 051.4	3 029.2	3 090.7	3 092.4	3 077.4	2 976.2	2 947.8
Pêche[26]	USD/t	1 719.0	1 682.2	1 681.3	1 745.7	1 718.7	1 700.7	1 705.9	1 686.6	1 675.6	1 625.7	1 606.8
Alimentation animale[27]	USD/t	1 494.5	1 458.3	1 463.3	1 515.4	1 443.0	1 446.3	1 449.7	1 454.4	1 539.5	1 454.7	1 435.5
Huile[28]	USD/t	1 635.7	1 598.4	1 612.4	1 687.9	1 640.3	1 652.2	1 657.6	1 663.0	1 738.4	1 666.6	1 665.0
PRODUITS LAITIERS												
Beurre[29]	USD/t	4 589.7	3 979.1	3 928.2	3 931.1	3 918.5	3 897.4	3 877.8	3 872.7	3 854.8	3 846.0	3 824.0
Fromage[30]	USD/t	3 601.9	3 440.5	3 389.6	3 384.5	3 372.8	3 358.5	3 345.4	3 339.3	3 327.5	3 320.3	3 309.4
Lait écrémé en poudre[31]	USD/t	2 053.9	2 022.0	2 038.3	2 045.7	2 070.7	2 088.6	2 105.8	2 120.5	2 136.9	2 150.6	2 165.2
Lait entier en poudre[32]	USD/t	2 898.3	2 863.2	2 853.1	2 869.4	2 868.5	2 875.4	2 879.4	2 888.1	2 894.9	2 904.1	2 910.4
Poudre de lactosérum[33]	USD/t	801.9	813.9	837.9	839.2	840.6	852.5	860.4	867.0	875.9	882.2	886.5
Caséine[34]	USD/t	6 085.4	5 809.1	5 802.9	5 832.6	5 862.5	5 901.2	5 930.2	5 970.2	6 005.4	6 041.9	6 073.8
BIOCARBURANTS												
Éthanol[35]	USD/hl	43.6	40.1	42.5	44.1	44.6	44.4	44.6	43.8	43.4	43.1	42.8
Biodiesel[36]	USD/hl	90.2	85.4	84.5	84.6	83.8	82.0	81.7	80.0	78.9	78.1	77.0
COTON												
Coton[37]	USD/t	1 948.9	1 708.1	1 554.4	1 495.3	1 496.8	1 498.5	1 495.0	1 474.4	1 450.6	1 428.5	1 410.2
RACINES ET TUBERCULES												
Racines et tubercules[38]	USD/t	404.8	473.1	480.2	474.0	477.3	472.7	474.4	471.6	471.8	468.6	465.3

ANNEXE C

Note : Ce tableau est une compilation de l'information sur les prix présentés dans les tableaux détaillés par produits de cette annexe. Les prix pour les produits végétaux sont en année commerciale et ceux pour les viandes, le poisson et les produits laitiers sont en année calendaire. Voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées. Les prix réels sont déflatés en utilisant le PIB des Etats-Unis en base année 2018=1.

1. Prix FAB du blé rouge d'hiver de catégorie No.2, protéine ordinaire, ports des États-Unis (juin/mai).
2. Prix à l'exportation FAB du maïs jaune de catégorie No.2, aux ports des États-Unis (septembre/août).
3. Prix à l'exportation FAB de l'orge fourragère, Rouen (juillet/juin).
4. Usiné 100%, classe b, estimation de prix nominal, FAB Bangkok (janvier/décembre).
5. Prix de gros, Illinois central (septembre/août).
6. Soja, U.S., CAF Rotterdam (octobre/septembre).
7. Colza, Europe, CAF Hambourg (octobre/septembre).
8. Prix moyen pondéré des tourteaux, port Européen (octobre/septembre).
9. Prix moyen pondéré des huiles oléagineuses et de l'huile de palme, port Européen (octobre/septembre).
10. Prix mondial du sucre brut, ICE contrat No11 le plus proche (octobre/septembre).
11. Prix du sucre raffiné, Euronext, Liffe, Contrat No. 407, Londres, Europe (octobre/septembre).
12. Prix de gros des Etats-Unis, référence HFCS-55, poids sec (octobre/septembre).
13. Prix unitaire à l'importation, Europe (octobre/septembre).
14. Prix moyen à la production de la viande de boeuf, Union européenne.
15. Bouvillons, 1100-1300 livres pv, Nebraska - le facteur de conversion pv vers pcp est 0.63.
16. Brésil : boeuf congelé, valeur unitaire à l'exportation, poids produit.
17. Prix moyen à la production de la viande porcine, Union européenne.
18. Gorets châtrés et cochettes, Iowa, So. Minn. No 1-3, 230-250 livres pv - le facteur de conversion pv vers pcp est 0.74.
19. Brésil : viande porcine congelée, valeur unitaire à l'exportation, poids produit.
20. Prix moyen à la production, Union européenne.
21. Moyenne pondérée des prix de gros des poulets de chair, 12 villes.
22. Brésil : valeur unitaire à l'exportation pour le poulet (FAB), poids produit.
23. Prix pour l'agneau, poids carcasse, moyenne toutes catégories.
24. Valeur unitaire mondiale des échanges (somme des exportations et importations).
25. Valeur unitaire mondiale de la production issue de l'aquaculture (base poids vivant).
26. La valeur de la production de poissons pêchés à l'exclusion de la transformation industrielle est estimée par la FAO.
27. Farine de poisson, 64-65% de protéine, Hambourg, Allemagne.
28. Huile de poisson, sans origine, N.O. Europe.
29. Prix à l'exportation FAB, beurre à 82% m.g., Océanie.
30. Prix à l'exportation FAB, fromage cheddar, 39% d'humidité, Océanie.
31. Prix à l'exportation FAB, lait écrémé en poudre, 1.25% de matière grasse, Océanie.
32. Prix à l'exportation FAB, lait entier en poudre 26% de matière grasse, Océanie.
33. Prix à l'exportation FAB, lactosérum doux non hygroscopique, Europe occidentale.
34. Prix à l'exportation, Nouvelle Zélande.
35. Prix de gros, États-Unis, Omaha.
36. Prix à la production en Allemagne net de droits de douanes sur le biodiesel et de la taxe sur l'énergie.
37. Indice Cotlook A, Middling 1 1/8", coût et fret hors assurance, ports d'extrême Orient (août/juillet).
38. Thaïlande, Bangkok, Manioc (farine), prix de gros.

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.12.1. Projections des échanges mondiaux, importations

		Moyenne 2016-18est	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Blé												
Échanges mondiaux	**kt**	**174 948**	**181 381**	**185 151**	**187 266**	**189 867**	**191 928**	**193 893**	**196 743**	**199 157**	**201 686**	**203 974**
OCDE[1]	kt	37 226	36 583	36 808	36 695	36 433	36 559	36 720	36 804	36 893	36 941	37 060
Pays en développement	kt	144 164	150 121	153 941	156 413	159 127	161 135	163 036	165 828	168 182	170 679	172 912
Pays les Moins Avancés	kt	17 328	19 235	19 816	20 075	20 477	20 964	21 469	22 002	22 498	22 995	23 492
Maïs												
Échanges mondiaux	**kt**	**149 077**	**158 065**	**160 627**	**162 705**	**165 412**	**168 192**	**171 072**	**173 904**	**176 875**	**179 724**	**182 557**
OCDE[1]	kt	66 613	70 437	71 744	71 616	72 000	72 663	72 883	73 459	74 026	74 584	75 091
Pays en développement	kt	110 365	117 644	119 531	122 067	124 617	127 038	130 106	132 771	135 591	138 277	140 981
Pays les Moins Avancés	kt	3 414	4 536	4 585	4 693	4 750	4 778	4 799	4 863	4 914	4 987	5 081
Autres céréales secondaires												
Échanges mondiaux	**kt**	**39 336**	**38 867**	**39 548**	**40 045**	**40 753**	**41 170**	**42 038**	**42 580**	**43 209**	**43 837**	**44 516**
OCDE[1]	kt	7 336	6 881	6 862	6 821	6 750	6 778	6 865	6 828	6 815	6 773	6 749
Pays en développement	kt	32 471	31 973	32 798	33 479	34 259	34 613	35 367	35 903	36 512	37 155	37 835
Pays les Moins Avancés	kt	580	728	935	943	1 311	1 171	1 419	1 483	1 591	1 700	1 894
Riz												
Échanges mondiaux	**kt**	**47 801**	**49 915**	**51 364**	**52 245**	**53 096**	**54 062**	**55 123**	**56 172**	**57 277**	**58 405**	**59 580**
OCDE[1]	kt	6 169	6 310	6 373	6 437	6 498	6 557	6 629	6 697	6 766	6 825	6 884
Pays en développement	kt	41 670	43 515	44 941	45 765	46 567	47 479	48 483	49 480	50 530	51 611	52 742
Pays les Moins Avancés	kt	10 877	11 244	11 622	12 122	12 607	13 115	13 641	14 192	14 771	15 391	16 039
Soja												
Échanges mondiaux	**kt**	**150 824**	**152 601**	**154 445**	**156 365**	**158 120**	**160 221**	**162 124**	**164 104**	**166 113**	**168 179**	**170 225**
OCDE	kt	27 247	26 988	27 410	27 628	27 768	27 983	28 154	28 371	28 565	28 759	28 924
Pays en développement	kt	129 146	131 504	133 113	134 969	136 694	138 742	140 561	142 418	144 310	146 247	148 194
Pays les Moins Avancés	kt	1 498	1 827	1 900	1 954	1 998	2 039	2 073	2 107	2 141	2 176	2 212
Autres oléagineux												
Échanges mondiaux	**kt**	**20 507**	**21 021**	**21 391**	**21 782**	**21 994**	**22 228**	**22 472**	**22 685**	**22 933**	**23 204**	**23 589**
OCDE	kt	10 653	10 683	10 788	10 938	10 922	10 878	10 817	10 772	10 755	10 766	10 822
Pays en développement	kt	11 868	12 522	12 819	13 095	13 370	13 699	14 058	14 365	14 679	14 986	15 368
Pays les Moins Avancés	kt	178	193	213	228	246	265	287	306	326	346	370
Tourteaux protéiques												
Échanges mondiaux	**kt**	**90 567**	**95 882**	**97 036**	**97 835**	**98 847**	**100 188**	**101 563**	**102 960**	**104 422**	**105 887**	**107 472**
OCDE	kt	48 648	50 431	50 916	50 843	50 827	51 099	51 373	51 628	51 896	52 125	52 414
Pays en développement	kt	48 393	52 160	53 211	54 243	55 434	56 704	58 030	59 415	60 852	62 333	63 878
Pays les Moins Avancés	kt	937	984	989	1 010	1 051	1 099	1 154	1 210	1 270	1 330	1 393
Huiles végétales												
Échanges mondiaux	**kt**	**80 243**	**84 558**	**85 812**	**87 042**	**88 173**	**89 229**	**90 369**	**91 560**	**92 815**	**94 084**	**95 417**
OCDE	kt	21 252	22 267	22 298	22 342	22 338	22 109	21 873	21 631	21 427	21 204	20 912
Pays en développement	kt	60 244	63 471	64 714	65 894	67 018	68 281	69 641	71 063	72 507	73 987	75 603
Pays les Moins Avancés	kt	7 417	7 757	7 952	8 154	8 368	8 612	8 877	9 145	9 421	9 699	9 996
Sucre												
Échanges mondiaux	**kt**	**56 381**	**53 468**	**53 882**	**55 345**	**56 618**	**57 789**	**58 807**	**59 894**	**60 888**	**61 999**	**63 245**
OCDE	kt	11 263	11 541	11 345	11 402	11 355	11 358	11 236	11 137	11 109	11 035	10 937
Pays en développement	kt	44 501	41 705	42 390	43 735	45 047	46 259	47 440	48 693	49 772	50 988	52 361
Pays les Moins Avancés	kt	8 944	7 782	7 879	8 266	8 725	9 165	9 614	10 108	10 540	11 007	11 528
Viande bovine[2,3]												
Échanges mondiaux	**kt**	**9 971**	**10 541**	**10 679**	**10 872**	**11 064**	**11 257**	**11 425**	**11 589**	**11 779**	**11 974**	**12 161**
OCDE	kt	4 204	4 326	4 348	4 421	4 463	4 492	4 527	4 551	4 588	4 627	4 665
Pays en développement	kt	5 952	6 528	6 689	6 818	6 973	7 146	7 290	7 438	7 601	7 768	7 930
Pays les Moins Avancés	kt	165	173	198	214	234	256	273	294	321	349	377
Viande porcine[2,3]												
Échanges mondiaux	**kt**	**8 806**	**9 310**	**9 322**	**9 251**	**9 318**	**9 383**	**9 450**	**9 536**	**9 622**	**9 709**	**9 798**
OCDE	kt	4 990	5 129	5 166	5 195	5 276	5 300	5 321	5 368	5 397	5 422	5 458
Pays en développement	kt	4 943	5 431	5 306	5 177	5 193	5 242	5 301	5 360	5 432	5 512	5 584
Pays les Moins Avancés	kt	147	147	174	201	215	233	251	269	289	311	333
Viande de volaille												
Échanges mondiaux	**kt**	**13 121**	**13 423**	**13 709**	**13 976**	**14 232**	**14 527**	**14 826**	**15 130**	**15 426**	**15 733**	**16 045**
OCDE	kt	3 900	4 020	4 057	4 096	4 127	4 150	4 166	4 177	4 185	4 192	4 198
Pays en développement	kt	8 898	9 047	9 327	9 559	9 804	10 077	10 352	10 635	10 914	11 200	11 493
Pays les Moins Avancés	kt	860	873	940	993	1 051	1 117	1 182	1 250	1 321	1 393	1 467
Viande ovine[2,3]												
Échanges mondiaux	**kt**	**1 130**	**1 164**	**1 172**	**1 189**	**1 204**	**1 216**	**1 225**	**1 233**	**1 242**	**1 250**	**1 258**
OCDE	kt	493	467	467	467	473	476	478	479	481	481	483
Pays en développement	kt	653	716	724	741	750	759	767	773	781	788	795
Pays les Moins Avancés	kt	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	5

Tableau C.12.1. Projections des échanges mondiaux, importations *(suite)*

		Moyenne 2016-18est	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Beurre												
Échanges mondiaux	**kt**	**994**	**1 067**	**1 107**	**1 130**	**1 147**	**1 159**	**1 175**	**1 191**	**1 212**	**1 232**	**1 252**
OCDE	kt	312	332	358	369	376	375	377	381	382	387	389
Pays en développement	kt	608	645	660	674	682	693	704	716	733	749	766
Pays les Moins Avancés	kt	15	17	18	19	19	20	20	20	20	20	20
Fromage												
Échanges mondiaux	**kt**	**3 016**	**3 093**	**3 170**	**3 240**	**3 298**	**3 353**	**3 410**	**3 468**	**3 525**	**3 579**	**3 631**
OCDE	kt	1 620	1 667	1 685	1 712	1 743	1 766	1 786	1 807	1 828	1 844	1 859
Pays en développement	kt	1 347	1 339	1 398	1 436	1 470	1 507	1 548	1 590	1 632	1 669	1 706
Pays les Moins Avancés	kt	24	16	17	17	17	18	18	19	19	19	20
Lait entier en poudre												
Échanges mondiaux	**kt**	**2 472**	**2 575**	**2 606**	**2 631**	**2 661**	**2 685**	**2 714**	**2 745**	**2 776**	**2 808**	**2 841**
OCDE	kt	137	125	125	125	126	127	128	129	129	130	130
Pays en développement	kt	2 339	2 460	2 492	2 518	2 548	2 573	2 602	2 633	2 665	2 697	2 730
Pays les Moins Avancés	kt	207	219	224	229	234	240	246	251	258	264	270
Lait écrémé en poudre												
Échanges mondiaux	**kt**	**2 444**	**2 633**	**2 659**	**2 711**	**2 752**	**2 799**	**2 846**	**2 895**	**2 945**	**2 995**	**3 046**
OCDE	kt	558	594	591	599	603	610	616	624	631	639	647
Pays en développement	kt	2 125	2 311	2 347	2 398	2 442	2 489	2 537	2 587	2 636	2 687	2 738
Pays les Moins Avancés	kt	122	119	123	127	132	136	141	146	150	155	160
Poisson												
Échanges mondiaux	**kt**	**41 524**	**41 646**	**41 954**	**42 501**	**43 404**	**43 606**	**44 191**	**44 361**	**44 827**	**45 321**	**45 759**
OCDE	kt	22 525	22 040	22 072	22 408	22 780	22 766	23 011	22 961	23 202	23 244	23 357
Pays en développement	kt	19 556	19 893	20 233	20 535	21 121	21 310	21 677	21 904	22 219	22 690	22 975
Pays les Moins Avancés	kt	1 308	1 431	1 486	1 520	1 608	1 680	1 751	1 817	1 897	2 001	2 098
Farine de poisson[4]												
Échanges mondiaux	**kt**	**3 051**	**3 245**	**3 277**	**3 140**	**3 102**	**3 134**	**3 153**	**3 159**	**3 053**	**3 126**	**3 149**
OCDE	kt	1 033	1 066	1 072	981	977	949	934	930	852	902	891
Pays en développement	kt	2 198	2 375	2 402	2 356	2 305	2 369	2 406	2 419	2 396	2 415	2 454
Pays les Moins Avancés	kt	19	21	20	20	19	20	20	20	20	21	21
Huile de poisson[4]												
Échanges mondiaux	**kt**	**801**	**845**	**857**	**849**	**842**	**864**	**866**	**877**	**877**	**882**	**907**
OCDE	kt	654	691	697	690	685	704	705	715	714	717	737
Pays en développement	kt	258	272	284	279	272	277	277	276	273	276	286
Pays les Moins Avancés	kt	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Éthanol												
Échanges mondiaux	**kt**	**10 090**	**11 073**	**10 833**	**10 824**	**10 726**	**10 795**	**10 772**	**10 714**	**10 608**	**10 523**	**10 436**
OCDE	kt	5 711	5 937	5 953	6 017	6 009	6 052	6 072	6 008	5 948	5 903	5 859
Pays en développement	kt	4 981	5 698	5 458	5 388	5 297	5 325	5 282	5 291	5 247	5 210	5 169
Pays les Moins Avancés	kt	13	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Biodiesel												
Échanges mondiaux	**kt**	**4 505**	**5 084**	**4 417**	**4 137**	**3 992**	**3 936**	**3 899**	**3 859**	**3 819**	**3 780**	**3 738**
OCDE	kt	4 214	4 841	4 174	3 894	3 748	3 691	3 654	3 614	3 574	3 535	3 493
Pays en développement	kt	290	244	243	243	244	245	245	245	245	245	245
Pays les Moins Avancés	kt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Coton												
Échanges mondiaux	**kt**	**8 946**	**9 894**	**10 156**	**10 330**	**10 526**	**10 705**	**10 836**	**11 018**	**11 207**	**11 398**	**11 590**
OCDE	kt	1 504	1 441	1 539	1 595	1 581	1 581	1 584	1 591	1 603	1 614	1 625
Pays en développement	kt	8 599	9 566	9 821	9 997	10 195	10 378	10 509	10 691	10 879	11 069	11 261
Pays les Moins Avancés	kt	1 678	1 923	2 000	2 070	2 138	2 208	2 282	2 366	2 455	2 546	2 639
Racines et tubercules												
Échanges mondiaux	**kt**	**16 440**	**17 304**	**17 398**	**17 486**	**17 603**	**17 710**	**17 839**	**17 974**	**18 106**	**18 243**	**18 371**
OCDE	kt	2 875	2 992	3 020	3 007	3 034	3 020	3 037	3 035	3 049	3 048	3 057
Pays en développement	kt	14 148	14 881	14 962	15 077	15 185	15 306	15 425	15 566	15 690	15 834	15 959
Pays les Moins Avancés	kt	216	202	216	220	219	227	229	235	239	245	252

Note : La somme OCDE, pays en développement et pays les moins avancés ne correspond pas au total des échanges mondiaux en raison du double comptage pour certains pays et des différences statistiques (par exemple les PMA sont déjà compris dans l'agrégat des pays en développement). Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées.

1. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
2. Exclut le commerce d'animaux vivants.
3. Exclut le commerce d'animaux vivants.
4. Les données sont en poids de produit.

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.12.2. Projections des échanges mondiaux, exportations

		Moyenne 2016-18est	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Blé												
OCDE[1]	kt	95 095	100 252	100 808	101 432	102 001	102 457	103 471	104 459	105 285	106 147	106 795
Pays en développement	kt	23 641	23 318	23 586	23 799	23 979	24 237	24 706	25 071	25 474	25 888	26 377
Pays les Moins Avancés	kt	121	110	108	106	105	103	101	99	97	95	94
Maïs												
OCDE[1]	kt	67 230	67 606	68 104	68 381	69 057	69 650	70 080	70 603	71 156	71 644	72 143
Pays en développement	kt	63 538	70 390	71 235	72 595	73 893	75 312	76 895	78 404	79 985	81 514	83 004
Pays les Moins Avancés	kt	3 216	2 748	2 637	2 590	2 558	2 536	2 518	2 485	2 458	2 425	2 382
Autres céréales secondaires												
OCDE[1]	kt	27 502	25 785	26 297	26 272	26 768	26 675	27 191	27 370	27 611	27 842	28 120
Pays en développement	kt	4 564	4 540	4 306	4 317	4 264	4 315	4 373	4 406	4 471	4 558	4 650
Pays les Moins Avancés	kt	857	476	236	210	161	175	157	157	156	156	154
Riz												
OCDE[1]	kt	4 212	4 516	4 473	4 466	4 526	4 561	4 610	4 640	4 673	4 708	4 745
Pays en développement	kt	42 990	45 285	46 755	47 639	48 424	49 343	50 347	51 355	52 415	53 494	54 620
Pays les Moins Avancés	kt	4 704	4 806	5 384	5 463	5 636	5 844	6 066	6 308	6 571	6 850	7 162
Soja												
OCDE	kt	60 897	56 050	56 704	56 984	57 244	57 679	58 474	59 485	60 570	61 622	62 589
Pays en développement	kt	86 446	92 902	93 917	95 388	96 719	98 215	99 150	99 955	100 728	101 589	102 512
Pays les Moins Avancés	kt	64	76	76	76	74	73	72	71	69	68	66
Autres oléagineux												
OCDE	kt	15 324	14 606	14 900	15 224	15 380	15 591	15 799	15 919	16 080	16 219	16 499
Pays en développement	kt	2 854	2 898	2 904	2 901	2 872	2 812	2 763	2 735	2 708	2 696	2 678
Pays les Moins Avancés	kt	105	112	91	99	94	97	95	99	98	100	98
Tourteaux protéiques												
OCDE	kt	19 738	20 540	20 699	20 533	20 532	20 716	20 911	21 102	21 332	21 538	21 767
Pays en développement	kt	65 405	67 858	68 674	69 450	70 235	71 189	72 165	73 176	74 191	75 237	76 360
Pays les Moins Avancés	kt	359	407	396	400	399	403	403	406	405	408	410
Huiles végétales												
OCDE	kt	7 775	7 435	7 581	7 616	7 651	7 692	7 828	7 901	8 006	8 100	8 293
Pays en développement	kt	65 521	67 913	68 827	69 811	70 690	71 475	72 254	73 158	74 074	75 010	75 905
Pays les Moins Avancés	kt	453	468	457	448	438	427	415	404	392	382	371
Sucre												
OCDE	kt	8 792	8 974	8 651	8 779	9 062	9 405	9 727	9 977	10 235	10 455	10 624
Pays en développement	kt	52 366	48 226	48 421	49 680	50 737	51 628	52 240	52 981	53 594	54 374	55 356
Pays les Moins Avancés	kt	2 466	954	637	449	399	384	374	384	388	369	348
Viande bovine[2]												
OCDE	kt	4 831	5 041	5 083	5 115	5 165	5 227	5 259	5 287	5 335	5 381	5 429
Pays en développement	kt	4 767	5 098	5 213	5 353	5 490	5 618	5 744	5 864	5 999	6 140	6 271
Pays les Moins Avancés	kt	2	2	2	2	2	1	1	1	1	1	1
Viande porcine[2]												
OCDE	kt	7 681	8 291	8 178	8 025	8 062	8 113	8 163	8 231	8 300	8 369	8 438
Pays en développement	kt	1 140	1 179	1 236	1 264	1 285	1 300	1 313	1 324	1 335	1 345	1 356
Pays les Moins Avancés	kt	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Viande de volaille												
OCDE	kt	6 811	7 061	7 270	7 323	7 394	7 547	7 663	7 770	7 890	8 008	8 121
Pays en développement	kt	7 093	7 454	7 479	7 668	7 828	7 955	8 130	8 316	8 480	8 656	8 840
Pays les Moins Avancés	kt	19	20	19	19	19	18	18	17	17	17	16
Viande ovine[2]												
OCDE	kt	1 092	1 056	1 076	1 101	1 115	1 126	1 132	1 139	1 147	1 156	1 164
Pays en développement	kt	87	106	99	98	98	98	99	100	101	103	104
Pays les Moins Avancés	kt	6	6	6	5	6	6	6	6	6	6	6
Beurre												
OCDE	kt	900	904	940	961	974	981	992	1 002	1 016	1 030	1 043
Pays en développement	kt	79	68	69	68	67	66	66	66	67	67	67
Pays les Moins Avancés	kt	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Fromage												
OCDE	kt	2 440	2 550	2 633	2 701	2 754	2 802	2 852	2 902	2 950	2 996	3 038
Pays en développement	kt	447	356	358	370	375	380	385	389	396	403	410
Pays les Moins Avancés	kt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Lait entier en poudre												
OCDE	kt	1 858	1 976	2 001	2 018	2 041	2 053	2 068	2 083	2 099	2 117	2 136
Pays en développement	kt	576	567	573	580	585	594	605	618	630	641	651
Pays les Moins Avancés	kt	9	9	9	8	8	8	8	8	8	8	8
Lait écrémé en poudre												
OCDE	kt	2 170	2 354	2 376	2 428	2 465	2 508	2 553	2 600	2 646	2 694	2 742
Pays en développement	kt	262	311	311	309	310	309	309	308	308	307	307
Pays les Moins Avancés	kt	5	8	7	7	7	7	7	7	6	6	6

Tableau C.12.2. Projections des échanges mondiaux, exportations *(suite)*

		Moyenne 2016-18est	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Poisson[3]												
OCDE	kt	12 793	12 914	13 044	13 038	13 116	13 243	13 344	13 458	13 373	13 567	13 668
Pays en développement	kt	27 013	27 203	27 358	27 881	28 772	28 827	29 343	29 411	29 884	30 306	30 693
Pays les Moins Avancés	kt	1 594	1 516	1 478	1 453	1 394	1 365	1 325	1 293	1 250	1 202	1 158
Farine de poisson[4]												
OCDE	kt	847	860	866	827	836	843	857	868	849	870	867
Pays en développement	kt	2 042	2 230	2 289	2 162	2 148	2 178	2 210	2 226	2 129	2 206	2 210
Pays les Moins Avancés	kt	156	150	155	160	163	165	167	168	171	173	174
Huile de poisson[4]												
OCDE	kt	449	461	465	459	462	470	463	474	476	480	488
Pays en développement	kt	430	443	449	435	433	444	442	449	441	451	467
Pays les Moins Avancés	kt	30	32	33	33	34	35	35	36	36	37	37
Éthanol												
OCDE	kt	6 793	7 105	6 662	6 554	6 316	6 327	6 173	6 126	5 998	5 920	5 812
Pays en développement	kt	3 295	3 563	3 764	3 863	4 002	4 059	4 189	4 176	4 197	4 192	4 212
Pays les Moins Avancés	kt	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Biodiesel												
OCDE	kt	1 681	2 106	1 882	1 872	1 852	1 811	1 763	1 710	1 660	1 611	1 559
Pays en développement	kt	2 445	2 686	2 243	1 973	1 846	1 830	1 841	1 854	1 863	1 873	1 884
Pays les Moins Avancés	kt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Coton												
OCDE	kt	4 565	4 382	4 591	4 625	4 717	4 754	4 789	4 837	4 889	4 939	4 985
Pays en développement	kt	3 707	4 868	4 947	5 105	5 220	5 370	5 475	5 620	5 770	5 926	6 085
Pays les Moins Avancés	kt	1 056	1 237	1 265	1 300	1 339	1 380	1 422	1 465	1 507	1 550	1 595
Racines et tubercules												
OCDE	kt	1 718	1 749	1 733	1 780	1 763	1 812	1 812	1 850	1 858	1 893	1 909
Pays en développement	kt	11 063	11 697	11 815	11 851	11 983	12 047	12 182	12 285	12 412	12 521	12 636
Pays les Moins Avancés	kt	130	154	141	141	141	136	135	132	131	128	125

Note : Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées.

1. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
2. Exclut le commerce d'animaux vivants.
3. Les données sont en équivalent poids vif et correspondent au commerce de produits alimentaires, i.e. pour la consommation humaine.
4. Les données sont en poids de produit.

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.13.1. Projections du blé : Production et échanges

Année commerciale

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%)[4]		IMPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]		EXPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28
MONDE	**752 209**	**838 032**	**1.49**	**1.01**	**174 948**	**203 974**	**3.56**	**1.27**	**176 580**	**203 974**	**3.59**	**1.27**
AMÉRIQUE DU NORD	85 122	87 232	-0.24	0.13	3 859	3 641	2.85	-0.40	48 352	50 016	0.36	-0.01
Canada	31 298	32 805	2.61	0.21	94	93	1.36	0.02	21 572	23 618	3.07	0.37
États-Unis	53 824	54 427	-1.64	0.09	3 765	3 548	2.89	-0.41	26 781	26 398	-1.49	-0.32
AMÉRIQUE LATINE	31 124	37 152	2.12	1.36	24 141	26 107	2.83	0.76	15 048	18 333	5.11	1.56
Argentine	18 794	22 286	6.53	1.30	3	3	0.00	0.00	13 009	15 835	11.61	1.55
Brésil	5 540	6 697	-0.56	1.72	6 569	6 548	0.99	0.03	517	517	-10.67	0.00
Chili	1 421	1 679	0.08	1.21	1 350	971	8.04	-1.54	0	0	..	..
Colombie	12	6	-15.97	2.09	1 962	2 391	4.28	1.42	7	6	17.09	-1.40
Mexique	3 436	4 221	-1.55	1.14	4 961	5 273	5.44	1.49	767	1 108	-3.58	2.60
Paraguay	857	1 020	-7.10	1.11	2	1	0.49	0.68	425	483	-10.68	1.13
Pérou	181	216	-2.73	1.49	2 032	2 550	3.42	1.46	9	9	1.56	-1.25
EUROPE	256 197	287 615	2.59	1.00	10 601	10 012	0.78	-0.43	80 218	98 878	9.24	1.88
Union européenne[1]	130 950	144 241	0.97	0.68	6 387	6 045	-0.55	-0.71	24 332	30 980	2.46	1.30
Royaume-Uni	15 068	16 718	1.10	0.50	1 596	1 537	3.40	1.07	1 639	1 215	-8.26	-1.12
Russie	76 437	85 028	5.74	1.35	311	351	35.99	1.04	35 578	41 449	18.79	2.00
Ukraine	25 603	32 057	4.31	1.76	49	55	2.00	0.31	16 959	22 868	15.48	2.55
AFRIQUE	26 430	29 434	1.63	0.90	46 955	62 526	2.54	2.11	1 004	791	-5.04	-1.64
Égypte	8 867	10 082	1.40	1.06	12 067	15 218	2.69	1.32	0	0	..	..
Éthiopie	4 594	5 299	6.39	1.45	1 350	2 637	0.43	4.86	0	0	-75.14	..
Nigéria	69	72	-5.92	0.12	4 567	5 920	1.95	2.44	600	466	3.39	-2.38
Afrique du Sud	1 761	2 077	-0.77	1.53	1 438	1 656	0.17	0.30	93	56	-13.63	6.03
ASIE	329 583	369 011	1.36	1.18	88 528	100 692	4.80	1.16	16 584	17 051	1.37	1.16
Chine[2]	133 012	141 030	1.84	0.81	3 813	3 675	12.72	1.29	127	205	-16.80	3.41
Inde	96 833	112 285	2.05	1.44	2 525	145	52.80	-5.96	516	633	18.68	1.06
Indonésie	0	0	..	..	10 521	13 536	7.61	2.24	127	98	24.63	-2.19
Iran	12 333	15 360	2.01	1.39	584	656	-20.86	-6.78	187	30	11.15	-1.89
Japon	863	939	4.05	0.49	5 736	5 561	-0.04	-0.27	0	0	..	..
Kazakhstan	14 929	16 124	0.42	1.00	67	60	188.85	-0.15	8 123	8 993	1.25	1.17
Corée	35	37	1.37	2.24	4 545	5 315	-0.72	1.62	50	54	0.00	0.67
Malaisie	0	0	..	..	1 514	1 731	2.47	0.44	125	139	9.99	-0.44
Pakistan	25 932	29 879	1.11	1.45	7	6	-38.58	-1.40	815	625	5.74	8.47
Philippines	0	0	..	..	5 790	7 382	8.22	1.91	44	33	496.82	-1.88
Arabie saoudite	10	16	-49.94	5.27	3 519	4 215	7.85	1.12	0	0	..	..
Thaïlande	1	1	2.15	0.75	3 428	4 218	9.70	2.13	17	11	8.05	-2.09
Turquie	20 700	24 651	0.17	1.37	5 335	4 866	6.32	-1.43	4 575	4 516	5.37	1.46
Viet Nam	0	0	..	..	5 157	6 446	12.58	2.57	51	40	202.19	-2.51
OCÉANIE	23 753	27 589	-2.31	1.42	865	996	4.76	1.15	15 373	18 905	-4.09	1.75
Australie	23 339	27 104	-2.33	1.40	26	20	8.94	0.00	15 373	18 905	-4.09	1.75
Nouvelle-Zélande	414	484	-1.13	2.53	521	574	8.11	1.04	0	0	-36.38	..
PAYS DÉVELOPPÉS	**394 277**	**434 820**	**1.41**	**0.86**	**30 784**	**31 062**	**1.40**	**-0.04**	**152 938**	**177 597**	**3.71**	**1.25**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**357 932**	**403 212**	**1.59**	**1.17**	**144 164**	**172 912**	**4.08**	**1.52**	**23 641**	**26 377**	**3.02**	**1.38**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	8 343	9 521	0.62	1.43	17 328	23 492	5.49	2.24	121	94	-4.37	-1.77
OCDE[3]	**282 260**	**308 333**	**0.26**	**0.63**	**37 226**	**37 060**	**2.01**	**0.12**	**95 095**	**106 795**	**0.14**	**0.73**
BRICS	**313 583**	**347 116**	**2.64**	**1.16**	**14 655**	**12 375**	**5.32**	**0.35**	**36 831**	**42 861**	**14.53**	**1.97**

.. Non disponible

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays de l'Union européenne à l'exception du Royaume-Uni.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.13.2. Projections du blé : Consommation, humaine

Année commerciale

	CONSOMMATION (kt)		Croissance (%)[4]		HUMAINE (kt)		Croissance (%)[4]		HUMAINE (kg/cap)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28
MONDE	**741 113**	**834 844**	**1.50**	**1.13**	**503 381**	**554 470**	**1.28**	**0.85**	**67.0**	**66.3**	**0.11**	**-0.11**
AMÉRIQUE DU NORD	39 979	40 739	-0.11	0.27	28 900	30 310	0.46	0.36	80.0	77.7	-0.28	-0.35
Canada	9 479	9 224	2.00	0.10	2 745	2 798	-0.13	-0.06	75.0	69.8	-1.12	-0.85
États-Unis	30 500	31 514	-0.68	0.32	26 155	27 512	0.53	0.40	80.6	78.6	-0.19	-0.29
AMÉRIQUE LATINE	39 470	44 829	1.76	1.03	35 011	40 139	1.64	1.01	54.4	56.8	0.53	0.19
Argentine	5 838	6 457	1.47	0.95	5 205	5 848	1.17	1.04	117.6	120.3	0.14	0.20
Brésil	11 123	12 677	0.84	0.88	10 837	12 362	0.88	0.89	51.8	55.3	0.00	0.32
Chili	2 519	2 641	2.37	0.38	1 959	1 975	1.10	-0.03	108.5	101.6	0.23	-0.67
Colombie	1 873	2 374	3.97	1.58	1 709	2 170	3.42	1.55	34.8	41.2	2.45	0.93
Mexique	7 596	8 398	2.30	1.23	6 299	7 320	3.64	1.34	48.8	50.5	2.22	0.30
Paraguay	482	533	0.16	1.47	356	404	1.72	1.12	52.3	52.4	0.38	0.03
Pérou	2 219	2 751	3.13	1.53	2 085	2 580	3.40	1.51	64.8	71.4	2.07	0.46
EUROPE	188 856	198 750	0.19	0.68	80 995	80 683	0.28	-0.04	109.0	108.8	0.18	-0.01
Union européenne[1]	113 937	119 285	0.17	0.61	49 962	50 204	0.32	0.04	112.8	113.4	0.24	0.06
Royaume-Uni	15 682	17 059	1.83	0.66	6 907	7 203	1.47	0.49	104.4	102.9	0.82	0.00
Russie	41 232	43 958	0.55	1.02	14 670	14 133	0.22	-0.40	101.9	99.9	0.14	-0.21
Ukraine	9 471	9 239	-4.08	0.12	4 681	4 358	-1.48	-0.64	105.9	104.5	-0.99	-0.10
AFRIQUE	73 786	90 761	2.86	1.93	62 626	77 853	2.59	2.00	50.4	48.3	-0.01	-0.36
Égypte	21 283	25 225	2.68	1.56	18 150	21 464	2.26	1.52	186.1	184.4	0.13	-0.05
Éthiopie	5 994	7 910	5.65	2.52	4 827	6 322	4.74	2.46	46.0	47.1	2.09	0.23
Nigéria	4 043	5 517	1.58	2.99	3 838	5 283	3.02	3.00	20.1	21.0	0.33	0.46
Afrique du Sud	3 282	3 674	0.72	0.90	3 203	3 556	0.98	0.91	56.5	56.1	-0.37	-0.08
ASIE	389 923	450 086	2.03	1.28	293 101	322 460	1.33	0.84	65.5	66.3	0.30	0.12
Chine[2]	122 365	143 518	0.93	1.11	88 367	90 302	0.31	0.16	62.7	62.6	-0.20	-0.01
Inde	98 843	110 836	2.78	1.32	80 095	89 780	1.52	1.05	59.8	60.3	0.31	0.10
Indonésie	10 444	13 411	8.12	2.32	6 777	8 732	3.48	2.39	25.7	30.0	2.24	1.51
Iran	14 650	15 956	0.75	0.85	13 500	14 679	1.23	0.70	166.4	166.6	0.01	0.01
Japon	6 577	6 500	0.13	-0.16	5 185	5 081	0.01	-0.30	40.7	41.4	0.13	0.07
Kazakhstan	6 754	7 165	-1.12	1.05	2 587	2 645	1.04	0.06	142.2	132.0	-0.44	-0.77
Corée	4 430	5 297	-0.33	1.62	2 437	2 513	0.59	0.29	47.8	47.8	0.19	0.03
Malaisie	1 455	1 590	4.12	0.65	1 015	1 063	2.41	0.20	32.1	29.4	0.71	-0.99
Pakistan	25 858	29 224	1.62	1.34	24 499	28 230	2.04	1.31	124.3	118.9	-0.03	-0.35
Philippines	5 613	7 319	7.95	2.04	2 450	2 899	1.93	1.50	23.3	23.7	0.30	0.11
Arabie saoudite	3 607	4 174	1.97	1.48	3 250	3 830	2.74	1.50	98.7	99.1	0.10	0.12
Thaïlande	3 280	4 151	11.21	2.33	1 115	1 305	2.35	1.50	16.2	18.7	1.96	1.44
Turquie	22 122	24 965	1.45	0.84	16 930	18 439	1.55	0.59	209.7	210.9	-0.02	0.04
Viet Nam	4 830	6 366	14.72	2.74	1 624	2 330	4.67	2.99	17.0	22.2	3.54	2.14
OCÉANIE	9 098	9 679	4.68	0.85	2 748	3 026	2.91	1.13	69.0	66.2	1.36	-0.10
Australie	7 844	8 225	4.89	0.70	2 041	2 215	3.59	1.10	83.4	80.0	2.11	0.00
Nouvelle-Zélande	929	1 059	4.54	1.69	399	434	0.82	0.75	84.8	84.3	-0.24	-0.04
PAYS DÉVELOPPÉS	**273 571**	**288 068**	**0.27**	**0.66**	**134 782**	**137 420**	**0.49**	**0.15**	**95.4**	**94.2**	**0.09**	**-0.12**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**467 542**	**546 776**	**2.28**	**1.38**	**368 598**	**417 050**	**1.58**	**1.09**	**60.5**	**60.4**	**0.22**	**-0.02**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	26 062	32 751	4.42	2.10	21 494	27 412	3.79	2.19	25.4	25.4	1.37	-0.05
OCDE[3]	**225 380**	**238 443**	**0.59**	**0.61**	**123 199**	**128 156**	**0.80**	**0.32**	**92.8**	**92.4**	**0.25**	**-0.06**
BRICS	**276 846**	**314 663**	**1.48**	**1.16**	**197 172**	**210 133**	**0.82**	**0.55**	**62.4**	**62.5**	**0.00**	**0.01**

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays de l'Union européenne à l'exception du Royaume-Uni.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.14.1. Projections du maïs : Production et échanges

Année commerciale

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%)[4]		IMPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]		EXPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28
MONDE	**1 128 161**	**1 311 242**	**3.59**	**1.47**	**149 077**	**182 557**	**6.82**	**1.63**	**160 127**	**193 607**	**7.28**	**1.53**
AMÉRIQUE DU NORD	387 975	420 131	2.32	0.64	2 525	2 619	2.55	-0.22	62 351	67 438	5.42	0.76
Canada	13 956	15 301	3.19	0.60	1 399	1 607	2.04	-0.34	1 539	1 723	21.75	0.74
États-Unis	374 019	404 830	2.29	0.64	1 126	1 012	10.78	-0.01	60 812	65 715	5.41	0.76
AMÉRIQUE LATINE	184 693	233 553	5.63	2.03	35 506	42 274	7.10	1.46	57 550	79 040	9.79	2.18
Argentine	49 157	66 532	10.86	1.98	4	4	0.00	0.00	26 760	36 696	9.78	1.59
Brésil	90 094	114 582	4.80	2.34	1 070	695	8.96	-3.21	27 745	38 834	11.14	2.96
Chili	1 116	1 251	-2.76	1.69	1 689	1 985	13.33	1.91	21	20	-14.33	-0.63
Colombie	1 631	1 947	0.18	2.02	4 912	6 170	5.70	1.92	2	1	3.54	-0.15
Mexique	27 717	30 635	4.10	1.10	15 751	18 557	9.77	1.22	1 166	1 268	18.85	2.42
Paraguay	5 169	6 773	10.28	1.65	11	10	-3.81	0.12	1 836	2 201	4.60	-0.67
Pérou	1 517	2 009	-0.15	2.30	3 406	3 767	10.09	2.14	10	10	2.69	-0.27
EUROPE	116 236	131 621	3.54	1.29	17 936	21 123	15.64	0.49	32 298	40 776	15.81	2.05
Union européenne[1]	63 635	66 041	0.31	0.63	15 198	17 924	18.69	0.56	3 417	3 200	3.29	-0.16
Royaume-Uni	28	32	224.28	0.00	1 861	2 322	8.38	0.78	128	69	22.01	-5.53
Russie	13 149	18 004	18.13	3.24	80	101	5.34	0.12	5 057	7 884	47.87	3.87
Ukraine	29 314	35 297	11.01	1.50	55	60	4.26	-0.39	21 733	27 343	17.28	1.82
AFRIQUE	80 544	100 192	3.12	2.12	22 737	27 209	6.71	2.33	4 247	3 843	-1.95	0.33
Égypte	7 467	8 823	0.15	1.52	9 500	11 145	7.49	1.37	0	0	..	..
Éthiopie	8 198	9 968	7.96	1.85	0	0	-83.06	..	700	615	14.04	-2.63
Nigéria	11 454	13 104	5.48	1.27	443	1 025	19.31	18.84	150	105	-10.02	-5.60
Afrique du Sud	13 097	15 227	0.45	1.81	745	0	-39.52	..	1 839	2 209	-2.55	2.94
ASIE	358 077	425 035	4.30	1.93	70 291	89 241	5.59	1.85	3 614	2 430	-5.19	-2.44
Chine[2]	260 005	307 180	4.49	2.09	3 588	6 312	11.46	2.72	34	14	-27.91	15.77
Inde	27 707	33 320	4.75	1.67	52	55	24.20	2.46	709	33	-20.00	-21.22
Indonésie	23 462	29 056	3.80	1.31	752	2 222	-3.35	12.40	99	208	2.14	-2.72
Iran	899	1 080	-7.57	1.78	7 446	10 344	10.37	2.79	0	0	..	..
Japon	0	0	..	..	15 500	15 628	-0.23	-0.11	0	0	..	..
Kazakhstan	799	969	7.87	1.39	5	4	178.18	-0.04	30	89	21.20	0.61
Corée	74	76	-0.33	0.14	9 809	11 034	2.89	0.59	0	0	..	..
Malaisie	68	81	4.80	1.66	3 910	4 780	3.78	1.85	31	25	20.78	-1.82
Pakistan	5 910	7 123	6.62	1.93	12	114	5.63	14.04	42	2	353.43	-20.05
Philippines	7 711	9 124	1.80	1.57	667	1 269	36.82	5.27	0	0	..	..
Arabie saoudite	86	132	-3.82	5.55	4 133	5 923	11.79	2.86	0	0	..	..
Thaïlande	4 831	5 731	0.07	1.64	126	168	-9.23	2.11	443	82	-2.67	-8.01
Turquie	6 000	7 227	4.93	1.49	2 263	2 758	20.41	1.84	80	69	6.86	-0.40
Viet Nam	5 095	5 160	1.46	0.55	9 045	14 311	33.71	4.11	105	86	40.68	-1.49
OCÉANIE	635	709	1.17	0.39	82	92	56.00	1.22	67	80	14.32	1.46
Australie	407	449	0.99	0.64	2	0	69.99	..	63	77	18.01	1.52
Nouvelle-Zélande	218	239	1.47	0.14	79	92	85.01	1.22	3	3	-3.96	0.00
PAYS DÉVELOPPÉS	**520 524**	**570 810**	**2.53**	**0.82**	**38 712**	**41 577**	**5.55**	**0.25**	**96 589**	**110 603**	**7.33**	**1.26**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**607 637**	**740 432**	**4.62**	**1.99**	**110 365**	**140 981**	**7.32**	**2.07**	**63 538**	**83 004**	**7.62**	**1.90**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	41 292	53 982	4.51	2.58	3 414	5 081	12.80	1.17	3 216	2 382	5.75	-1.34
OCDE[3]	**487 399**	**526 313**	**2.13**	**0.68**	**66 613**	**75 091**	**6.21**	**0.65**	**67 230**	**72 143**	**5.30**	**0.74**
BRICS	**404 050**	**488 313**	**4.72**	**2.15**	**5 536**	**7 164**	**12.65**	**1.93**	**35 384**	**48 974**	**9.00**	**3.03**

.. Non disponible

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays de l'Union européenne à l'exception du Royaume-Uni.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.14.2. Projections du maïs : Consommation, animale, humaine

Année commerciale

	CONSOMMATION (kt)		Croissance (%)[4]		ANIMALE (kt)		Croissance (%)[4]		HUMAINE (kg/cap)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28
MONDE	**1 111 485**	**1 300 749**	**3.44**	**1.28**	**651 943**	**771 953**	**3.78**	**1.43**	**17.8**	**19.3**	**0.70**	**0.72**
AMÉRIQUE DU NORD	328 797	355 030	1.68	0.68	145 459	167 502	1.69	1.39	16.8	15.8	-1.50	-0.56
Canada	13 897	15 189	2.18	0.48	8 770	10 115	3.21	0.95	22.6	14.9	-8.61	-4.11
États-Unis	314 900	339 841	1.66	0.69	136 688	157 387	1.60	1.42	16.1	15.9	-0.02	-0.10
AMÉRIQUE LATINE	158 450	195 728	4.49	1.84	101 486	125 785	4.87	1.87	52.9	56.6	0.56	0.49
Argentine	22 311	29 735	12.61	2.49	16 500	22 291	14.91	2.61	35.7	36.6	1.79	0.19
Brésil	61 753	76 114	2.97	1.97	43 277	53 184	2.09	1.88	23.3	25.6	-0.07	0.48
Chili	2 614	3 166	2.14	1.57	1 962	2 458	1.98	1.80	21.3	21.8	0.84	0.20
Colombie	6 475	8 088	4.22	1.92	3 999	5 145	4.18	2.60	49.3	54.7	3.15	0.22
Mexique	41 513	47 850	5.19	1.11	23 181	26 587	9.17	0.98	130.9	133.9	-0.16	0.23
Paraguay	2 428	4 437	14.36	3.08	774	1 562	19.90	2.45	54.4	59.1	0.87	0.73
Pérou	4 037	5 590	4.15	2.09	2 764	4 039	2.90	2.48	20.6	22.1	1.15	0.56
EUROPE	100 075	111 819	2.08	0.88	76 675	84 023	2.23	0.51	8.2	8.5	0.27	0.25
Union européenne[1]	73 936	80 762	1.67	0.64	56 547	59 498	1.97	0.07	9.8	10.1	-0.46	0.24
Royaume-Uni	1 766	2 287	8.15	1.03	702	1 153	7.66	1.10	8.4	9.0	7.85	0.15
Russie	8 005	10 172	14.07	2.89	6 171	7 962	15.00	3.30	1.4	1.5	4.10	0.78
Ukraine	7 975	7 987	1.92	0.36	5 973	5 954	2.27	0.25	10.8	11.4	-0.29	0.50
AFRIQUE	96 987	122 843	4.10	2.19	33 901	40 491	5.20	1.85	40.4	41.6	0.38	0.37
Égypte	16 867	19 916	3.71	1.55	12 200	14 795	4.56	1.79	41.7	38.8	-0.56	-0.54
Éthiopie	7 414	9 325	7.51	2.21	1 333	1 322	17.13	1.99	45.4	47.8	1.96	0.28
Nigéria	11 477	13 964	5.92	2.03	2 067	2 365	14.12	1.81	37.0	36.2	1.80	0.20
Afrique du Sud	11 536	12 954	1.55	1.37	5 275	6 453	1.20	2.33	89.2	85.2	-0.03	-0.49
ASIE	426 524	514 611	4.81	1.38	293 956	353 628	4.89	1.48	8.3	8.5	0.38	0.23
Chine[2]	264 962	316 499	4.79	1.18	189 000	219 374	4.44	1.18	6.1	6.1	-0.40	-0.01
Inde	27 033	33 331	7.39	1.75	11 331	15 590	12.16	2.52	7.0	7.2	-0.01	0.23
Indonésie	24 115	31 060	3.48	1.85	10 333	15 009	8.39	2.37	28.7	29.4	0.31	0.25
Iran	8 011	11 386	6.12	2.62	7 786	11 112	6.28	2.64	0.9	0.8	-1.20	-0.96
Japon	15 592	15 648	-0.26	-0.10	11 704	11 638	-0.16	-0.27	0.8	0.9	0.28	0.37
Kazakhstan	780	881	7.67	1.57	677	777	7.19	1.64	0.5	0.6	-1.46	0.15
Corée	10 166	11 110	3.20	0.83	7 867	8 808	3.73	1.06	2.0	1.9	0.82	-0.03
Malaisie	3 898	4 830	3.54	1.87	3 637	4 509	3.35	1.93	1.8	1.9	1.22	0.25
Pakistan	6 213	7 223	7.97	2.00	3 133	3 931	10.81	2.55	8.2	8.4	1.43	0.32
Philippines	8 218	10 357	2.31	1.95	5 476	7 061	1.55	2.15	18.5	19.0	1.24	0.18
Arabie saoudite	4 203	6 046	11.14	2.88	3 997	5 824	10.57	2.97	0.2	0.2	-2.57	-0.99
Thaïlande	4 597	5 801	0.52	1.85	4 258	5 470	0.77	1.97	1.2	1.1	-0.39	-0.65
Turquie	8 184	9 877	7.71	1.69	6 283	7 724	9.48	1.89	16.1	16.4	0.47	0.15
Viet Nam	14 296	19 360	13.59	3.06	10 842	15 318	11.99	3.51	7.2	8.7	3.47	1.65
OCÉANIE	652	719	2.48	0.54	467	524	3.47	0.64	2.3	2.2	-1.11	-0.66
Australie	347	372	-0.04	0.46	186	196	-0.53	0.67	3.2	3.0	-0.92	-0.58
Nouvelle-Zélande	294	328	5.99	0.43	278	317	6.27	0.42	1.5	1.5	-1.05	-0.03
PAYS DÉVELOPPÉS	**461 133**	**501 278**	**1.72**	**0.72**	**243 546**	**274 699**	**1.80**	**1.06**	**12.5**	**12.6**	**-0.18**	**0.00**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**650 352**	**799 472**	**4.83**	**1.64**	**408 397**	**497 255**	**5.14**	**1.64**	**19.1**	**20.7**	**0.79**	**0.77**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	40 974	56 356	5.24	2.61	10 141	13 104	9.43	1.85	26.8	30.3	0.79	1.19
OCDE[3]	**485 340**	**528 825**	**2.01**	**0.72**	**256 189**	**288 158**	**2.41**	**1.00**	**22.5**	**23.7**	**0.14**	**0.46**
BRICS	**373 290**	**449 070**	**4.66**	**1.39**	**255 054**	**302 563**	**4.32**	**1.44**	**8.9**	**9.2**	**0.01**	**0.20**

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays de l'Union européenne à l'exception du Royaume-Uni.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.15.1. Projections des autres céréales secondaires : Production et échanges

Année commerciale

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%)[4]		IMPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]		EXPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28
MONDE	**292 081**	**325 009**	**0.63**	**0.94**	**39 336**	**44 516**	**5.29**	**1.51**	**43 078**	**46 104**	**4.25**	**1.46**
AMÉRIQUE DU NORD	26 984	25 485	1.12	-0.18	1 652	1 770	-0.27	0.62	9 820	8 101	3.50	-0.55
Canada	12 348	12 878	0.48	0.16	81	94	10.01	-0.66	5 084	5 438	2.15	0.58
États-Unis	14 636	12 607	1.67	-0.51	1 571	1 676	-0.65	0.70	4 737	2 663	4.78	-2.54
AMÉRIQUE LATINE	18 975	21 983	0.18	0.85	1 954	1 996	-11.46	0.24	3 026	3 532	-0.90	0.57
Argentine	6 805	7 809	2.69	0.38	1	1	0.00	0.00	2 825	3 217	-0.96	0.03
Brésil	2 954	4 036	3.14	1.33	579	796	8.50	3.29	2	2	-7.03	-1.25
Chili	870	933	3.17	1.36	109	112	-21.71	-2.72	36	71	-5.79	2.36
Colombie	22	26	-18.93	2.31	343	358	-6.40	0.69	0	0	..	..
Mexique	5 937	6 226	-2.68	0.62	647	554	-19.61	-0.73	0	0	-2.77	..
Paraguay	108	134	5.05	2.09	0	0	..	..	2	0	-0.31	-30.42
Pérou	260	322	0.35	1.83	162	150	4.26	-1.11	36	41	295.47	1.12
EUROPE	132 781	141 066	0.34	0.42	2 459	1 910	0.29	-1.51	19 289	23 115	7.10	2.14
Union européenne[1]	82 141	87 316	-0.07	0.08	1 581	1 079	1.00	-1.36	8 283	10 275	7.02	1.19
Royaume-Uni	7 740	7 979	2.57	0.23	204	256	1.76	1.73	1 373	1 370	6.16	-0.02
Russie	26 582	27 077	3.09	0.86	212	178	-4.25	0.76	4 516	5 371	16.99	4.28
Ukraine	10 053	11 466	-2.22	1.82	50	52	4.35	0.15	4 925	5 829	3.69	2.35
AFRIQUE	54 026	67 544	1.59	2.29	3 872	5 601	7.91	3.84	1 427	1 033	1.45	0.69
Égypte	949	1 115	-0.60	1.38	36	53	-11.65	-2.19	0	0	..	..
Éthiopie	13 337	18 557	5.45	3.21	0	0	-75.39	..	432	737	6.13	3.43
Nigéria	8 310	9 982	-2.15	2.36	20	19	0.00	-20.40	100	97	-1.21	27.73
Afrique du Sud	516	665	0.54	1.97	202	248	9.60	-1.51	18	27	-7.36	1.11
ASIE	46 149	54 587	0.59	1.27	29 294	33 116	8.43	1.50	1 539	2 031	6.40	1.08
Chine[2]	7 540	9 436	3.87	2.00	12 671	12 878	28.65	1.49	32	21	-8.48	3.08
Inde	17 370	19 307	-1.39	0.64	207	209	73.33	1.61	76	71	-15.47	-0.87
Indonésie	0	0	..	..	107	132	4.54	1.77	0	0	..	..
Iran	2 953	3 563	1.36	1.50	2 151	4 041	14.10	3.91	0	0	..	..
Japon	225	219	1.54	-0.37	1 998	1 708	-7.07	-1.63	0	0	..	..
Kazakhstan	4 090	5 044	8.68	1.57	7	5	-12.01	-0.27	1 407	1 919	22.19	1.16
Corée	96	115	-1.24	0.55	114	121	4.44	0.61	0	0	..	..
Malaisie	0	0	..	..	15	16	339.46	1.85	0	0	..	..
Pakistan	512	606	-0.52	1.42	134	131	37.45	1.04	0	0	..	..
Philippines	1	1	9.98	1.42	37	52	-0.68	2.25	0	0	..	..
Arabie saoudite	202	271	2.99	2.35	8 059	9 242	1.74	0.89	0	0	..	..
Thaïlande	170	191	0.41	1.15	24	42	0.00	0.63	2	2	-0.17	-0.12
Turquie	7 635	9 531	-0.52	1.62	394	411	18.94	8.36	12	10	-27.60	-0.74
Viet Nam	3	3	8.42	1.43	123	119	5.59	1.36	0	0	..	..
OCÉANIE	13 166	14 343	0.64	1.16	104	123	7.30	0.85	7 977	8 293	2.26	2.41
Australie	12 773	13 871	0.65	1.17	0	0	..	..	7 976	8 292	2.26	2.41
Nouvelle-Zélande	389	467	-0.02	0.71	19	26	69.15	-0.78	0	0	..	..
PAYS DÉVELOPPÉS	**180 043**	**189 396**	**0.69**	**0.44**	**6 865**	**6 681**	**-2.52**	**-0.09**	**38 514**	**41 454**	**5.44**	**1.56**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**112 039**	**135 613**	**0.65**	**1.69**	**32 471**	**37 835**	**7.75**	**1.82**	**4 564**	**4 650**	**-2.29**	**0.55**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	26 144	31 139	2.67	1.93	580	1 894	-0.08	10.16	857	154	-0.11	-8.53
OCDE[3]	**145 857**	**153 193**	**0.21**	**0.25**	**7 336**	**6 749**	**-5.58**	**-0.14**	**27 502**	**28 120**	**3.91**	**0.92**
BRICS	**54 962**	**60 522**	**1.33**	**1.00**	**13 871**	**14 311**	**25.01**	**1.51**	**4 645**	**5 492**	**13.82**	**4.17**

.. Non disponible

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays de l'Union européenne à l'exception du Royaume-Uni.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.15.2. Projections des autres céréales secondaires : Consommation, animale, humaine

Année commerciale

	CONSOMMATION (kt)		Croissance (%)[4]		ANIMALE (kt)		Croissance (%)[4]		HUMAINE (kg/cap)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28
MONDE	**290 801**	**322 938**	**0.48**	**1.05**	**161 679**	**175 625**	**0.13**	**0.85**	**10.3**	**11.0**	**0.15**	**0.72**
AMÉRIQUE DU NORD	18 992	19 152	-1.10	-0.01	11 644	11 733	-2.31	-0.10	4.1	4.0	-0.17	-0.46
Canada	7 594	7 535	-1.41	-0.08	7 011	6 996	-1.44	-0.07	6.7	5.7	-1.31	-2.27
États-Unis	11 398	11 617	-0.94	0.05	4 633	4 737	-3.90	-0.13	3.8	3.8	0.02	-0.12
AMÉRIQUE LATINE	17 968	20 389	-1.21	1.01	12 211	13 629	-3.39	0.73	3.8	3.9	1.01	0.24
Argentine	4 162	4 592	6.96	0.72	2 506	2 821	5.60	0.05	18.2	17.9	3.09	-0.20
Brésil	3 557	4 831	4.14	1.62	2 121	2 920	3.17	1.11	1.8	2.2	2.74	1.95
Chili	835	948	-6.06	1.67	534	594	-10.32	2.09	3.9	4.5	2.69	1.00
Colombie	366	384	-7.96	0.80	45	44	-27.81	2.58	0.8	0.4	-7.71	-1.05
Mexique	6 584	6 777	-5.79	0.50	5 876	5 994	-6.48	0.46	5.5	5.4	0.68	-0.22
Paraguay	106	134	5.34	2.28	96	111	5.35	1.63	0.0	0.0	-1.57	-1.16
Pérou	390	431	0.65	0.79	23	33	-0.65	2.70	6.4	6.1	0.82	-0.46
EUROPE	117 706	119 917	-0.90	0.29	84 068	86 568	-0.87	0.30	13.7	13.3	-0.60	-0.10
Union européenne[1]	78 212	78 336	-0.62	0.17	57 462	57 870	-0.90	0.08	9.5	9.6	-0.10	0.14
Royaume-Uni	6 789	6 868	1.97	0.33	3 780	3 806	1.86	0.14	35.6	35.3	0.72	0.24
Russie	21 201	21 839	-0.61	0.12	14 658	15 410	0.60	0.30	14.4	12.2	-2.43	-1.26
Ukraine	5 180	5 649	-6.02	1.57	3 436	3 830	-5.90	2.42	17.0	15.9	-2.86	-0.74
AFRIQUE	56 064	71 762	1.64	2.41	8 160	9 637	-1.91	2.13	32.2	32.9	0.10	0.34
Égypte	985	1 164	-1.03	1.40	630	797	-1.74	1.98	3.0	2.5	-1.65	-1.54
Éthiopie	12 426	17 612	4.93	3.20	600	650	5.19	0.72	93.8	108.2	1.70	1.39
Nigéria	8 220	9 864	-3.84	2.07	272	331	-24.84	3.13	39.5	35.4	-1.26	-0.63
Afrique du Sud	708	885	3.21	0.89	107	151	-1.96	2.27	2.7	2.6	-1.19	0.05
ASIE	74 805	85 547	3.12	1.41	42 024	49 610	5.79	1.99	5.2	5.0	-0.99	-0.12
Chine[2]	20 153	22 356	14.15	1.68	10 940	11 904	50.32	2.98	2.4	2.2	2.44	-0.64
Inde	18 084	19 451	-0.94	0.67	796	712	8.78	-2.40	12.4	11.9	-1.86	-0.21
Indonésie	107	132	4.54	1.77	0	0	..	..	0.4	0.5	3.31	0.89
Iran	5 137	7 601	4.98	2.71	4 959	7 425	5.19	2.79	0.3	0.3	-1.20	-0.97
Japon	2 226	1 939	-6.02	-1.43	1 592	1 362	-7.92	-1.56	3.8	4.0	1.32	0.40
Kazakhstan	2 610	3 121	4.29	1.94	1 717	2 102	3.30	2.42	2.5	2.3	-1.46	-1.04
Corée	210	235	1.17	0.58	59	59	0.41	-0.19	3.0	3.4	1.10	0.59
Malaisie	14	16	275.93	1.93	13	15	333.97	1.95	0.0	0.0	125.78	0.93
Pakistan	646	738	2.65	1.35	196	202	0.13	0.09	2.1	2.1	2.22	0.32
Philippines	37	53	-0.57	2.23	26	38	-2.56	2.30	0.0	0.1	-0.90	1.14
Arabie saoudite	8 728	9 446	2.37	0.92	8 532	9 247	2.43	0.93	2.7	2.4	-2.57	-0.99
Thaïlande	192	231	0.37	1.11	56	87	0.85	2.27	1.4	1.4	-0.48	0.15
Turquie	8 046	9 888	0.59	1.80	6 993	8 817	0.71	2.05	3.6	3.3	-1.46	-0.57
Viet Nam	126	123	5.66	1.36	0	0	..	..	0.0	0.0	6.04	1.66
OCÉANIE	5 265	6 171	-0.76	0.13	3 571	4 448	-1.20	0.13	6.7	6.6	-3.58	-0.19
Australie	4 770	5 579	-0.96	0.06	3 202	3 996	-1.46	0.07	7.8	7.6	-5.32	-0.36
Nouvelle-Zélande	408	493	0.64	0.62	350	435	0.74	0.71	1.7	1.6	-1.05	-0.80
PAYS DÉVELOPPÉS	**150 060**	**154 611**	**-0.84**	**0.32**	**104 936**	**109 458**	**-1.03**	**0.35**	**8.9**	**8.5**	**-0.76**	**-0.32**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**140 741**	**168 327**	**2.05**	**1.76**	**56 743**	**66 167**	**2.58**	**1.73**	**10.7**	**11.5**	**0.31**	**0.86**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	25 783	32 792	2.79	2.29	1 775	2 095	6.15	1.85	23.0	24.1	0.32	0.42
OCDE[3]	**128 757**	**131 976**	**-1.00**	**0.26**	**92 903**	**96 147**	**-1.56**	**0.24**	**7.7**	**7.6**	**-0.03**	**-0.02**
BRICS	**63 702**	**69 362**	**2.75**	**0.87**	**28 622**	**31 098**	**7.90**	**1.26**	**7.1**	**6.9**	**-1.12**	**-0.11**

.. Non disponible

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays de l'Union européenne à l'exception du Royaume-Uni
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.16.1. Projections du riz : Production et échanges

Année commerciale

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%)[4]		IMPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]		EXPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28
MONDE	**513 426**	**578 182**	**1.19**	**1.04**	**47 801**	**59 580**	**5.09**	**1.92**	**47 302**	**59 580**	**4.47**	**1.92**
AMÉRIQUE DU NORD	6 593	7 031	-0.59	0.71	1 212	1 481	3.31	1.58	3 176	3 466	-0.99	0.51
Canada	0	0	..	..	381	454	0.49	1.72	0	0	..	..
États-Unis	6 593	7 031	-0.59	0.71	831	1 027	4.84	1.51	3 176	3 466	-0.99	0.51
AMÉRIQUE LATINE	18 528	21 336	0.38	1.23	4 428	4 318	3.66	-0.21	3 419	4 174	2.40	1.80
Argentine	929	1 154	-0.27	2.32	9	10	3.05	0.00	439	532	-5.07	3.25
Brésil	7 932	8 533	-0.61	0.52	743	656	0.13	-1.20	734	969	1.46	0.96
Chili	111	151	4.70	1.46	150	165	3.15	-0.01	3	4	38.32	0.00
Colombie	1 774	1 988	2.22	1.31	185	82	3.69	-2.24	1	1	..	0.17
Mexique	266	238	3.05	-1.35	782	917	3.75	2.27	69	4	18.61	0.00
Paraguay	648	814	17.93	1.40	2	1	7.44	-0.23	581	695	20.72	1.45
Pérou	2 192	2 720	1.72	1.82	331	161	14.70	-5.81	66	102	30.61	3.70
EUROPE	2 486	2 535	-0.93	0.53	2 538	2 726	2.16	0.54	710	711	2.27	1.49
Union européenne[1]	1 756	1 715	-0.89	0.04	1 332	1 483	3.40	0.93	493	484	2.81	0.56
Royaume-Uni	0	0	..	..	671	687	0.46	0.25	46	27	2.92	-5.00
Russie	674	753	0.22	1.66	231	239	1.68	-0.24	162	192	1.51	6.33
Ukraine	44	52	-12.08	1.42	76	68	3.48	-1.65	2	2	-16.72	1.21
AFRIQUE	20 834	25 920	3.26	2.22	16 900	29 212	5.97	4.47	462	253	-1.52	-2.58
Égypte	4 043	4 051	1.33	1.41	190	705	21.35	-0.52	125	14	-14.30	-0.48
Éthiopie	104	124	7.23	1.31	497	916	33.25	5.05	0	0	..	..
Nigéria	4 144	4 860	7.47	0.87	2 577	5 275	1.13	6.23	0	0	..	..
Afrique du Sud	2	2	0.00	1.70	892	1 050	2.65	1.08	0	0	..	..
ASIE	464 445	520 362	1.19	0.99	22 196	21 279	5.33	-0.21	39 286	50 399	5.54	2.07
Chine[2]	148 376	152 613	0.93	0.32	5 606	5 328	27.90	-0.13	1 239	1 991	10.91	1.99
Inde	112 650	133 388	2.23	1.44	2	1	22.30	0.80	12 239	16 167	17.99	1.02
Indonésie	46 202	54 346	1.65	1.26	1 257	541	4.40	-10.07	4	9	17.88	1.48
Iran	1 933	2 287	4.11	1.54	1 313	1 396	0.69	0.72	1	1	12.31	-0.05
Japon	7 592	7 573	-0.32	0.11	820	824	0.34	0.00	87	89	-9.53	0.22
Kazakhstan	322	403	5.22	1.67	9	6	-13.77	-1.56	90	117	10.37	1.58
Corée	4 012	3 633	-1.51	-0.87	425	517	2.59	1.55	36	43	20.89	0.00
Malaisie	1 814	2 174	1.66	1.49	904	1 084	-1.12	1.13	21	15	57.05	-0.22
Pakistan	7 130	8 249	2.76	1.45	7	7	-17.89	-0.02	3 886	4 441	0.56	1.47
Philippines	12 443	14 932	1.99	1.55	1 598	1 548	1.81	-0.14	0	1	-4.54	0.01
Arabie saoudite	0	0	..	..	1 187	1 478	0.02	1.38	0	0	..	..
Thaïlande	22 186	25 262	-1.12	1.02	257	241	-6.24	2.22	10 704	12 038	3.16	2.47
Turquie	552	668	1.53	1.26	289	270	0.23	-0.86	52	51	0.09	0.87
Viet Nam	28 289	32 053	1.15	1.11	600	543	-1.11	-0.72	6 494	8 444	-0.15	2.33
OCÉANIE	540	999	-4.75	1.58	526	564	2.72	0.72	249	577	-5.64	2.44
Australie	531	988	-4.84	1.58	175	169	1.52	-0.05	248	576	-5.64	2.45
Nouvelle-Zélande	0	0	..	..	48	56	2.48	1.57	0	0	..	..
PAYS DÉVELOPPÉS	**17 852**	**18 946**	**-0.52**	**0.53**	**6 131**	**6 838**	**2.20**	**0.77**	**4 312**	**4 960**	**-1.08**	**0.87**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**495 574**	**559 236**	**1.26**	**1.06**	**41 670**	**52 742**	**5.60**	**2.08**	**42 990**	**54 620**	**5.17**	**2.02**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	76 444	91 003	0.99	1.54	10 877	16 039	8.90	4.05	4 704	7 162	12.12	4.06
OCDE[3]	**21 414**	**21 997**	**-0.70**	**0.21**	**6 169**	**6 884**	**2.25**	**0.98**	**4 212**	**4 745**	**-0.98**	**0.68**
BRICS	**269 634**	**295 291**	**1.40**	**0.82**	**7 474**	**7 274**	**15.36**	**-0.07**	**14 374**	**19 320**	**14.91**	**1.15**

.. Non disponible

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays de l'Union européenne à l'exception du Royaume-Uni.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.16.2. Projections du riz : Consommation, humaine

Année commerciale

	CONSOMMATION (kt)		Croissance (%)[4]		HUMAINE (kg/cap)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28
MONDE	**510 499**	**577 622**	**1.44**	**1.07**	**54.4**	**55.4**	**0.00**	**0.14**
AMÉRIQUE DU NORD	4 622	5 041	0.43	0.94	12.8	12.9	-0.32	0.23
Canada	381	454	0.49	1.72	10.4	11.3	-0.51	0.91
États-Unis	4 241	4 588	0.43	0.86	13.1	13.1	-0.29	0.16
AMÉRIQUE LATINE	19 616	21 456	0.73	0.80	28.6	28.4	-0.44	-0.03
Argentine	555	630	4.67	1.56	10.5	11.9	3.83	1.00
Brésil	8 027	8 222	-0.37	0.35	38.4	36.8	-1.24	-0.22
Chili	251	311	3.16	0.77	11.7	13.5	2.38	0.10
Colombie	1 847	2 070	1.64	0.70	34.3	35.6	0.29	0.01
Mexique	930	1 151	1.78	1.31	7.2	7.9	0.39	0.28
Paraguay	122	120	14.35	1.12	6.8	6.8	3.28	0.02
Pérou	2 417	2 771	2.33	1.13	65.8	65.8	0.68	0.10
EUROPE	4 331	4 548	0.52	0.39	5.8	6.1	0.43	0.42
Union européenne[1]	2 584	2 715	0.54	0.36	5.8	6.1	0.47	0.38
Royaume-Uni	624	661	0.43	0.53	9.4	9.4	-0.21	0.04
Russie	767	798	1.04	0.43	5.3	5.6	0.96	0.62
Ukraine	117	118	-3.64	-0.44	2.6	2.8	-2.91	0.06
AFRIQUE	37 008	54 791	4.56	3.45	26.1	30.7	2.17	1.26
Égypte	4 128	4 734	1.99	1.30	38.6	37.9	0.07	-0.17
Éthiopie	585	1 028	23.95	4.57	5.0	7.1	20.71	2.59
Nigéria	6 721	10 128	4.91	3.33	29.8	34.4	1.87	0.76
Afrique du Sud	917	1 051	3.14	1.08	15.8	16.2	1.86	0.10
ASIE	444 099	490 802	1.26	0.86	77.8	78.7	-0.10	0.11
Chine[2]	149 309	156 547	1.49	0.32	77.3	77.2	0.10	0.01
Inde	98 712	116 822	1.21	1.54	68.3	72.4	-0.10	0.56
Indonésie	47 321	54 718	1.88	1.17	133.8	136.0	-0.06	0.06
Iran	3 165	3 671	1.89	1.29	34.8	36.7	0.45	0.41
Japon	8 633	8 134	0.38	-0.55	53.8	51.6	-1.09	-0.36
Kazakhstan	236	289	1.96	1.76	11.5	12.8	0.15	0.99
Corée	4 612	4 107	-0.83	-0.60	62.1	54.7	-2.22	-1.13
Malaisie	2 784	3 238	1.03	1.40	80.8	82.5	-0.08	0.22
Pakistan	3 145	3 800	2.87	1.50	12.8	13.1	0.30	-0.05
Philippines	14 035	16 473	1.76	1.28	115.8	116.8	-0.03	0.02
Arabie saoudite	1 320	1 476	1.36	1.39	39.5	37.7	-1.17	0.02
Thaïlande	13 546	13 456	0.75	0.03	98.7	90.2	-0.14	-0.92
Turquie	791	885	1.74	0.72	9.2	9.5	0.08	0.15
Viet Nam	22 271	24 130	1.41	0.69	153.1	150.2	-0.87	-0.21
OCÉANIE	822	985	2.93	1.25	20.4	21.3	1.32	0.03
Australie	467	580	2.80	1.37	19.1	21.0	1.33	0.26
Nouvelle-Zélande	48	56	2.48	1.57	10.2	10.9	1.41	0.77
PAYS DÉVELOPPÉS	**20 027**	**20 642**	**0.70**	**0.25**	**12.9**	**12.9**	**-0.32**	**-0.01**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**490 471**	**556 981**	**1.47**	**1.10**	**64.1**	**64.4**	**-0.13**	**0.03**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	82 002	99 659	1.35	1.79	76.4	75.2	-0.03	-0.15
OCDE[3]	**23 834**	**23 956**	**0.34**	**0.09**	**15.5**	**15.0**	**-0.86**	**-0.29**
BRICS	**257 732**	**283 439**	**1.32**	**0.81**	**66.5**	**68.2**	**-0.02**	**0.26**

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays de l'Union européenne à l'exception du Royaume-Uni.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.17. Hypothèses concernant les marchés des céréales

Année commerciale

		Moyenne 2016-18est	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
ARGENTINE												
Production végétale taxe à l'exportation[1]	%	4.0	10.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Riz taxe à l'exportation[1]	%	4.0	10.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
CANADA												
Contingents tarifaires[2]												
Blé	kt	350.0	350.0	350.0	350.0	350.0	350.0	350.0	350.0	350.0	350.0	350.0
Droits de douane intra quota	%	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1
Droits de douane hors quota	%	61.7	61.7	61.7	61.7	61.7	61.7	61.7	61.7	61.7	61.7	61.7
Orge	kt	399.0	399.0	399.0	399.0	399.0	399.0	399.0	399.0	399.0	399.0	399.0
Droits de douane intra quota	%	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7
Droits de douane hors quota	%	58.0	58.0	58.0	58.0	58.0	58.0	58.0	58.0	58.0	58.0	58.0
UNION EUROPÉENNE[3]												
Soutien couplé facultatif												
Blé[4]	mln EUR	89.9	89.3	89.7	89.7	89.7	89.7	89.7	89.7	89.7	89.7	89.7
Riz[5]	mln EUR	56.1	55.7	55.6	55.6	55.6	55.6	55.6	55.6	55.6	55.6	55.6
Céréales prix de référence[6]	EUR/t	101.3	101.3	101.3	101.3	101.3	101.3	101.3	101.3	101.3	101.3	101.3
Plafonds des paiements directs[7]	mrd EUR	41.5	41.6	42.2	42.3	42.3	42.3	42.3	42.3	42.3	42.3	42.3
Riz prix de référence[8]	EUR/t	150.0	150.0	150.0	150.0	150.0	150.0	150.0	150.0	150.0	150.0	150.0
Blé contingents tarifaires[2]	kt	4 482.8	4 523.2	4 523.2	4 523.2	4 523.2	4 523.2	4 523.2	4 523.2	4 523.2	4 523.2	4 523.2
Céréales secondaires contingents tarifaires[2]	kt	4 296.9	4 439.5	4 460.8	4 461.8	4 462.8	4 463.8	4 464.8	4 465.8	4 466.8	4 467.8	4 468.8
JAPON												
Blé contingents tarifaires	kt	5 740.0	5 740.0	5 740.0	5 740.0	5 740.0	5 740.0	5 740.0	5 740.0	5 740.0	5 740.0	5 740.0
Droits de douane intra quota	'000 JPY/t	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane hors quota	'000 JPY/t	55.0	55.0	55.0	55.0	55.0	55.0	55.0	55.0	55.0	55.0	55.0
Orge contingent tarifaire	kt	1 369.0	1 369.0	1 369.0	1 369.0	1 369.0	1 369.0	1 369.0	1 369.0	1 369.0	1 369.0	1 369.0
Droits de douane intra quota	'000 JPY/t	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane hors quota	'000 JPY/t	39.0	39.0	39.0	39.0	39.0	39.0	39.0	39.0	39.0	39.0	39.0
Riz contingent tarifaire	kt	682.2	682.2	682.2	682.2	682.2	682.2	682.2	682.2	682.2	682.2	682.2
Droits de douane intra quota	'000 JPY/t	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane hors quota	'000 JPY/t	341.0	341.0	341.0	341.0	341.0	341.0	341.0	341.0	341.0	341.0	341.0
CORÉE												
Blé tarif	%	5.4	5.4	5.4	5.4	5.4	5.4	5.4	5.4	5.4	5.4	5.4
Maïs contingent tarifaire	kt	6 102.0	6 102.0	6 102.0	6 102.0	6 102.0	6 102.0	6 102.0	6 102.0	6 102.0	6 102.0	6 102.0
Droits de douane intra quota	%	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4
Droits de douane hors quota	%	304.7	304.7	304.7	304.7	304.7	304.7	304.7	304.7	304.7	304.7	304.7
Orge contingent tarifaire	kt	23.6	23.6	23.6	23.6	23.6	23.6	23.6	23.6	23.6	23.6	23.6
Droits de douane intra quota	%	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0
Droits de douane hors quota	%	271.4	271.4	271.4	271.4	271.4	271.4	271.4	271.4	271.4	271.4	271.4
Riz, contingent[9]	kt	408.7	408.7	408.7	408.7	408.7	408.7	408.7	408.7	408.7	408.7	408.7
Droits de douane intra quota	%	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0
MERCOSUR												
Blé, droits de douane	%	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0
Céréales secondaires droits de douane[10]	%	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0
Riz droits de douane	%	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0
MEXIQUE												
Orge, droits de douane	%	5.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
ÉTATS-UNIS												
Taux de participation ARC												
Blé	%	55.6	55.6	55.6	55.6	55.6	55.6	55.6	55.6	55.6	55.6	55.6
Céréales secondaires	%	93.1	93.1	93.1	93.1	93.1	93.1	93.1	93.1	93.1	93.1	93.1
Taux de prêt du blé	USD/t	108.0	108.0	108.0	108.0	108.0	108.0	108.0	108.0	108.0	108.0	108.0
Taux de prêt du maïs	USD/t	76.8	76.8	76.8	76.8	76.8	76.8	76.8	76.8	76.8	76.8	76.8
CHINE												
Blé contingents tarifaires	kt	9 636	9 636	9 636	9 636	9 636	9 636	9 636	9 636	9 636	9 636	9 636
Droits de douane intra quota	%	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3
Droits de douane hors quota	%	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0
Céréales secondaires, droits de douane	%	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Maïs contingent tarifaire	kt	7 200	7 200	7 200	7 200	7 200	7 200	7 200	7 200	7 200	7 200	7 200
Droits de douane intra quota	%	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
Droits de douane hors quota	%	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0
Riz contingent tarifaire	kt	5 320	5 320	5 320	5 320	5 320	5 320	5 320	5 320	5 320	5 320	5 320
Droits de douane intra quota	%	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3
Droits de douane hors quota	%	51.7	51.7	51.7	51.7	51.7	51.7	51.7	51.7	51.7	51.7	51.7

Tableau C.17. Hypothèses concernant les marchés des céréales *(suite)*

Année commerciale

		Moyenne 2016-18est	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
INDE												
Prix de soutien minimum												
Riz	INR/t	15 743	16 880	17 401	17 887	18 354	18 827	19 317	19 814	20 326	20 851	21 389
Blé	INR/t	16 268	16 638	17 019	17 455	17 953	18 468	18 953	19 321	19 711	20 116	20 525
Blé, droits de douane	%	61.7	55.0	55.0	55.0	55.0	55.0	55.0	55.0	55.0	55.0	55.0
Riz, droits de douane	%	70.2	70.2	70.2	70.2	70.2	70.2	70.2	70.2	70.2	70.2	70.2
RUSSIE												
Blé, taxe à l'importation ad valorem	%	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0
Riz, Droits de douane équivalents aux barrières à l'importation	%	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0
Céréales secondaires, Droits de douane équivalents aux barrières à l'importation	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Céréales secondaires, droit de douane spécifique	RUB/t	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Céréales secondaires, taxe à l'importation spécifique	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées.Les sources pour les droits de douane et les contingents tarifaires sont la réponse au questionnaire national, la CNUCED et l'OMC.

1. En Argentine, sera appliquée une taxe temporaire sur tous les biens du 4 septembre 2018 jusqu'au 31 décembre 2020.
2. Année débutant le 1er juillet.
3. Depuis 2015, le régime de paiement de base est en vigueur et représente au maximum 68% des enveloppes nationales pour les paiements directs. De plus, des instruments obligatoires ont été introduits : les paiements "verts" (30%) et l'aide aux jeunes agriculteurs (2%).
4. Concerne essentiellement le blé dur. Mis en oeuvre dans 6 états membres.
5. Mis en oeuvre dans 6 états membres.
6. L'achat au prix de référence n'est possible automatiquement que pour le blé tendre à hauteur de 3 millions de tonnes par année de commercialisation. Au-delà de ce seuil et pour le blé dur, le maïs et l'orge, l'intervention ne peut avoir lieu que par appel d'offres.
7. Montants nets estimés pour tous les paiements directs basés sur l'Annexe II du Règlement UE N°1307/2013, en prenant en compte les transferts entre aides directes et enveloppes de développement rural.
8. L'intervention est fixée à zéro tonne par année de commercialisation. Néanmoins, la Commission peut intervenir si la situation du marché le nécessite.
9. Base riz usiné.
10. Appliqués uniquement par le Brésil.

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.18.1. Projections du soja : Production et échanges

Année commerciale

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%)[4]		IMPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]		EXPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28
MONDE	**352 838**	**411 002**	**4.35**	**1.59**	**150 824**	**170 225**	**7.20**	**1.22**	**150 794**	**170 225**	**6.47**	**1.22**
AMÉRIQUE DU NORD	127 995	132 032	4.75	1.50	1 168	1 292	5.55	1.09	60 192	62 101	5.18	1.23
Canada	7 274	8 668	8.40	2.07	457	521	5.70	3.00	5 054	6 071	10.43	1.78
États-Unis	120 721	123 364	4.56	1.46	711	771	6.02	-0.03	55 137	56 030	4.78	1.17
AMÉRIQUE LATINE	181 455	223 704	4.49	1.58	9 636	7 911	7.88	0.97	85 442	101 700	6.99	1.12
Argentine	48 985	61 914	-0.18	1.34	2 574	0	243.23	..	8 231	10 260	-10.09	0.76
Brésil	116 234	140 989	7.01	1.60	410	410	21.91	0.00	68 568	79 699	12.01	0.97
Chili	0	0	..	..	250	462	3.48	2.10	2	1	0.00	-2.06
Colombie	70	90	0.31	2.61	840	939	7.72	0.64	33	19	76.21	-0.64
Mexique	459	545	15.78	1.87	4 160	4 749	2.44	1.46	0	0	..	..
Paraguay	10 083	13 231	5.90	2.13	5	5	-8.06	0.09	5 833	8 332	2.72	2.80
Pérou	5	6	0.00	2.26	400	461	21.32	0.88	0	0	..	..
EUROPE	11 171	14 386	14.62	2.34	16 398	16 817	2.52	0.50	4 126	5 545	25.08	3.45
Union européenne[1]	2 799	3 662	15.01	2.81	13 245	14 076	1.97	0.75	578	364	18.09	0.29
Royaume-Uni	0	0	..	..	747	758	-1.59	0.00	11	11	18.64	0.00
Russie	3 843	5 199	17.67	1.93	1 910	1 445	10.39	-1.58	755	1 574	122.68	4.68
Ukraine	4 063	4 978	14.99	2.53	4	5	19.37	-0.18	2 775	3 585	22.99	3.31
AFRIQUE	2 801	3 646	6.37	1.78	4 720	5 673	7.57	0.83	212	218	1.16	-0.37
Égypte	35	42	1.60	1.61	2 727	3 632	6.03	1.28	50	43	15.22	-1.26
Éthiopie	106	124	30.97	1.42	2	2	0.00	-1.10	67	75	410.28	1.11
Nigéria	703	884	1.37	1.93	20	15	-2.17	-1.62	10	11	-0.79	0.71
Afrique du Sud	1 203	1 689	11.33	1.67	100	1	26.83	-6.07	4	6	-40.30	0.67
ASIE	29 366	37 136	-0.26	1.69	118 900	138 531	7.95	1.35	816	640	8.22	-0.17
Chine[2]	14 948	19 496	-0.14	1.65	93 032	108 482	8.11	1.48	233	100	-4.67	0.00
Inde	12 198	14 905	-0.24	1.75	100	50	91.77	-0.18	281	250	27.49	-0.78
Indonésie	598	742	-5.05	1.78	2 456	3 056	4.87	1.24	2	2	-35.47	-0.12
Iran	202	242	2.01	1.82	2 360	2 682	21.52	0.52	107	112	82.96	-0.52
Japon	246	274	1.36	1.02	3 203	3 011	0.16	-0.26	0	0	..	..
Kazakhstan	248	330	11.27	2.43	10	6	-22.69	-5.38	20	40	0.00	8.34
Corée	88	105	-4.36	0.54	1 267	1 270	0.88	0.32	0	0	..	..
Malaisie	0	0	..	..	813	941	5.51	0.97	23	9	3.03	-0.96
Pakistan	4	5	-9.30	1.73	2 257	3 148	33.32	1.53	0	0	..	..
Philippines	1	1	0.00	1.58	180	353	14.16	1.84	0	0	..	..
Arabie saoudite	0	0	..	..	583	852	23.85	1.39	0	0	..	..
Thaïlande	44	47	-14.89	1.56	2 825	3 102	6.23	0.83	6	4	-7.25	-0.82
Turquie	148	184	10.93	1.99	2 054	2 002	5.57	0.37	108	90	437.24	-0.37
Viet Nam	117	136	-10.21	1.72	1 558	1 935	24.88	1.57	1	1	-4.89	-0.23
OCÉANIE	50	99	0.23	5.04	2	2	-1.42	0.22	6	21	7.13	10.35
Australie	50	99	0.23	5.04	1	1	-2.69	0.45	6	21	7.13	10.35
Nouvelle-Zélande	0	0	..	..	1	1	0.00	0.00	0	0	..	..
PAYS DÉVELOPPÉS	**140 918**	**148 815**	**5.35**	**1.58**	**21 678**	**22 031**	**2.24**	**0.44**	**64 348**	**67 713**	**5.79**	**1.40**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**211 920**	**262 186**	**3.72**	**1.59**	**129 146**	**148 194**	**8.27**	**1.35**	**86 446**	**102 512**	**7.01**	**1.11**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	810	975	1.96	1.90	1 498	2 212	35.90	2.02	64	66	7.80	-1.56
OCDE[3]	**131 791**	**136 907**	**4.91**	**1.54**	**27 247**	**28 924**	**1.99**	**0.73**	**60 897**	**62 589**	**5.29**	**1.23**
BRICS	**148 425**	**182 278**	**5.57**	**1.63**	**95 552**	**110 388**	**8.20**	**1.43**	**69 841**	**81 629**	**12.06**	**1.02**

.. Non disponible

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays de l'Union européenne à l'exception du Royaume-Uni.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.18.2. Projections du soja : Consommation, trituration domestique

Année commerciale

	CONSOMMATION (kt)		Croissance (%)[4]		TRITURATION DOMESTIQUE (kt)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28
MONDE	**346 981**	**410 923**	**4.53**	**1.50**	**311 794**	**372 450**	**4.59**	**1.58**
AMÉRIQUE DU NORD	62 088	71 329	2.83	1.15	56 641	65 711	2.55	1.17
Canada	2 669	3 108	4.86	2.79	1 900	2 480	4.81	3.00
États-Unis	59 419	68 221	2.75	1.08	54 740	63 231	2.48	1.10
AMÉRIQUE LATINE	105 715	129 878	3.24	1.91	98 862	121 671	3.32	1.93
Argentine	43 495	51 648	3.36	1.46	42 573	50 581	3.45	1.48
Brésil	48 076	61 696	2.40	2.47	42 879	55 411	2.39	2.56
Chili	247	461	3.64	2.18	247	461	3.64	2.18
Colombie	875	1 010	8.08	0.82	872	1 005	8.06	0.83
Mexique	4 562	5 294	3.08	1.50	4 326	5 045	3.25	1.55
Paraguay	4 188	4 883	10.84	1.06	4 036	4 697	11.06	1.03
Pérou	418	467	22.48	0.89	417	465	22.49	0.89
EUROPE	23 454	25 697	4.65	0.83	20 935	22 175	4.33	0.84
Union européenne[1]	15 555	17 413	3.23	1.07	13 542	14 442	2.50	1.12
Royaume-Uni	736	747	-1.70	0.00	673	655	-1.31	-0.31
Russie	4 904	5 073	12.68	0.15	4 815	4 995	12.47	0.16
Ukraine	1 308	1 397	8.13	0.74	1 182	1 264	8.87	0.78
AFRIQUE	7 027	9 080	6.93	1.28	6 358	8 215	7.77	1.07
Égypte	2 652	3 626	5.54	1.39	2 652	3 626	5.57	1.39
Éthiopie	40	51	13.92	1.76	21	29	12.61	2.33
Nigéria	713	888	1.26	1.88	500	670	5.65	1.12
Afrique du Sud	1 111	1 670	14.64	1.78	1 010	1 518	14.75	1.77
ASIE	148 654	174 859	6.28	1.45	128 961	154 604	6.69	1.63
Chine[2]	108 980	127 742	7.15	1.55	93 486	112 084	7.52	1.82
Inde	11 962	14 697	0.03	1.79	10 062	12 493	-0.58	1.76
Indonésie	3 085	3 794	2.45	1.35	2 519	3 147	4.54	1.25
Iran	2 443	2 810	17.56	0.65	2 434	2 796	17.90	0.64
Japon	3 438	3 284	-0.13	-0.44	2 692	2 527	0.99	-0.49
Kazakhstan	238	296	7.30	1.61	124	151	2.68	1.45
Corée	1 347	1 375	0.57	0.34	905	952	0.51	0.56
Malaisie	790	931	5.46	1.01	790	931	5.46	1.01
Pakistan	2 227	3 149	32.69	1.53	2 227	3 149	32.74	1.53
Philippines	180	354	13.50	1.88	180	354	13.87	1.88
Arabie saoudite	582	852	23.80	1.40	582	852	23.80	1.40
Thaïlande	2 872	3 144	5.41	0.84	2 839	3 144	5.74	0.84
Turquie	2 139	2 092	5.29	0.58	2 096	2 067	5.58	0.57
Viet Nam	1 703	2 066	15.37	1.57	1 616	1 951	19.93	1.55
OCÉANIE	43	80	-1.91	3.84	37	74	-2.25	4.23
Australie	42	79	-1.96	3.90	37	74	-2.25	4.23
Nouvelle-Zélande	1	1	0.00	0.00	0	0	..	..
PAYS DÉVELOPPÉS	**91 170**	**103 263**	**3.25**	**1.03**	**82 233**	**93 062**	**3.02**	**1.05**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**255 812**	**307 661**	**5.04**	**1.66**	**229 561**	**279 388**	**5.22**	**1.77**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	2 240	3 119	14.84	2.09	1 868	2 638	20.38	1.87
OCDE[3]	**91 307**	**103 380**	**2.75**	**1.07**	**82 307**	**93 237**	**2.52**	**1.10**
BRICS	**175 032**	**210 878**	**5.24**	**1.79**	**152 251**	**186 500**	**5.36**	**1.98**

.. Non disponible

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays de l'Union européenne à l'exception du Royaume-Uni.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.19.1. Projections des autres oléagineux : Production et échanges

Année commerciale

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%)[4]		IMPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]		EXPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28
MONDE	**152 814**	**177 995**	**3.08**	**1.41**	**20 507**	**23 589**	**4.07**	**1.20**	**21 372**	**23 589**	**4.48**	**1.20**
AMÉRIQUE DU NORD	24 946	26 379	5.72	1.14	1 016	1 191	1.26	1.20	11 650	12 281	5.37	1.41
Canada	20 478	22 043	6.12	1.32	248	248	-1.67	-0.04	11 017	11 747	5.62	1.53
États-Unis	4 467	4 336	4.23	0.27	768	943	2.62	1.55	633	534	2.11	-0.96
AMÉRIQUE LATINE	5 862	8 789	2.33	3.61	1 811	2 305	2.02	1.81	902	1 310	6.11	1.64
Argentine	4 367	6 976	2.67	4.16	1	1	0.00	0.00	694	1 058	7.67	1.86
Brésil	454	583	5.10	2.22	5	5	-10.71	0.00	79	101	8.96	-0.54
Chili	199	237	11.86	1.51	14	10	-4.49	-2.53	9	13	18.68	2.25
Colombie	2	3	0.00	2.25	7	7	0.00	0.48	0	0	..	..
Mexique	111	119	3.08	0.61	1 752	2 255	2.21	1.91	3	4	15.23	0.00
Paraguay	190	223	-3.10	1.54	5	4	0.00	-1.53	32	40	-2.59	1.79
Pérou	6	8	0.00	2.02	1	1	0.00	-1.59	0	0	..	..
EUROPE	61 930	73 597	4.03	1.32	4 874	4 193	1.27	-1.51	3 946	4 800	0.95	1.98
Union européenne[1]	28 174	30 391	1.41	0.64	4 302	3 703	1.62	-1.66	897	638	-1.82	-0.22
Royaume-Uni	2 074	2 304	-0.42	0.04	281	187	-4.38	-0.19	262	377	2.72	0.07
Russie	13 175	17 659	7.96	2.29	190	202	7.67	-0.13	368	738	9.72	6.61
Ukraine	16 697	20 873	7.78	1.68	33	36	7.47	-0.18	1 943	2 481	0.95	1.64
AFRIQUE	9 281	11 045	1.81	1.62	493	571	5.63	1.90	203	148	-1.26	-3.18
Égypte	117	140	-0.48	1.50	72	71	5.01	0.19	21	23	6.10	-0.19
Éthiopie	99	120	4.85	1.83	0	0	..	..	0	0	..	..
Nigéria	2 125	2 486	0.29	1.31	4	73	0.00	41.97	42	1	-10.32	-34.41
Afrique du Sud	1 015	1 246	3.91	1.63	49	12	-2.69	-8.68	3	3	-19.03	0.94
ASIE	47 335	54 047	1.17	1.33	12 287	15 304	6.07	1.96	2 249	1 923	10.77	-1.56
Chine[2]	28 603	31 629	1.24	1.03	5 332	7 397	14.72	3.14	649	591	3.18	-0.12
Inde	11 717	14 275	0.39	1.95	267	308	8.24	-0.54	678	277	10.80	-9.10
Indonésie	637	745	-2.42	1.68	252	243	5.37	-0.73	1	1	-3.81	0.06
Iran	359	426	4.19	0.67	200	282	45.93	2.09	1	1	0.00	-0.18
Japon	23	24	1.46	0.76	2 368	2 407	-0.19	0.08	0	0	..	..
Kazakhstan	1 036	1 266	10.68	1.58	7	7	-0.72	-0.12	468	674	36.99	1.95
Corée	15	15	3.04	0.04	27	27	-1.94	0.07	0	0	..	..
Malaisie	5	6	1.85	1.66	44	49	2.76	1.03	4	3	1.97	-1.02
Pakistan	748	834	-3.41	1.19	1 300	1 529	4.94	1.66	5	5	-28.47	-0.21
Philippines	20	23	0.53	1.42	61	72	2.12	1.53	0	0	..	..
Arabie saoudite	3	4	0.00	3.48	4	4	0.00	-1.07	1	2	0.00	1.08
Thaïlande	90	102	-0.15	1.31	58	55	4.20	-0.62	4	4	8.16	0.45
Turquie	1 816	2 225	7.71	2.26	706	869	-3.80	1.25	65	45	6.86	-0.91
Viet Nam	330	389	0.76	1.60	174	217	433.26	1.56	35	31	9.41	-1.54
OCÉANIE	3 462	4 138	2.53	1.17	26	26	-1.12	0.00	2 422	3 127	2.41	1.25
Australie	3 449	4 125	2.54	1.18	21	21	1.16	0.00	2 421	3 126	2.42	1.25
Nouvelle-Zélande	10	10	0.00	-0.01	5	5	-6.70	0.02	1	1	0.00	0.00
PAYS DÉVELOPPÉS	**92 541**	**106 821**	**4.45**	**1.28**	**8 639**	**8 221**	**1.08**	**-0.59**	**18 518**	**20 911**	**4.19**	**1.53**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**60 274**	**71 174**	**1.23**	**1.61**	**11 868**	**15 368**	**6.80**	**2.30**	**2 854**	**2 678**	**6.63**	**-1.05**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	6 346	7 317	1.48	1.42	178	370	-5.87	7.36	105	98	5.29	-0.28
OCDE[3]	**60 960**	**65 992**	**3.17**	**0.90**	**10 653**	**10 822**	**0.56**	**-0.02**	**15 324**	**16 499**	**4.13**	**1.27**
BRICS	**54 964**	**65 392**	**2.39**	**1.58**	**5 842**	**7 924**	**13.60**	**2.84**	**1 776**	**1 710**	**6.49**	**-0.32**

.. Non disponible

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays de l'Union européenne à l'exception du Royaume-Uni.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.19.2. Projections des autres oléagineux : Consommation, trituration domestique

Année commerciale

	CONSOMMATION (kt)		Croissance (%)[4]		TRITURATION DOMESTIQUE (kt)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28
MONDE	**151 943**	**177 960**	**2.96**	**1.41**	**130 822**	**154 675**	**3.27**	**1.46**
AMÉRIQUE DU NORD	14 211	15 300	5.33	0.90	12 086	13 208	6.03	0.90
Canada	9 654	10 562	6.38	1.01	9 195	10 140	6.46	0.97
États-Unis	4 557	4 738	3.47	0.66	2 890	3 068	4.92	0.66
AMÉRIQUE LATINE	6 778	9 782	1.71	3.45	6 325	9 241	1.79	3.56
Argentine	3 678	5 918	1.59	4.64	3 549	5 731	1.58	4.67
Brésil	382	486	4.24	3.12	316	417	3.68	3.58
Chili	206	234	9.54	1.27	186	212	9.34	1.23
Colombie	9	10	0.00	0.92	8	9	0.00	1.14
Mexique	1 860	2 370	2.24	1.84	1 735	2 243	2.73	1.94
Paraguay	163	187	-2.20	1.41	133	150	-2.47	1.25
Pérou	7	8	0.00	1.73	3	3	0.00	1.36
EUROPE	62 923	72 989	3.93	1.09	57 751	67 246	3.88	1.13
Union européenne[1]	31 568	33 455	1.44	0.38	28 376	29 894	0.99	0.38
Royaume-Uni	2 093	2 112	-0.57	0.01	1 925	1 973	-0.94	0.10
Russie	13 062	17 120	7.68	2.11	12 432	16 255	8.43	2.06
Ukraine	14 791	18 434	8.97	1.68	13 791	17 473	9.43	1.76
AFRIQUE	9 588	11 466	2.04	1.71	5 844	6 605	2.45	1.10
Égypte	169	187	1.05	1.25	118	132	3.23	1.52
Éthiopie	99	120	4.85	1.83	62	71	8.44	1.15
Nigéria	2 088	2 557	0.69	1.76	733	689	0.68	-1.18
Afrique du Sud	1 076	1 253	3.26	1.45	966	1 120	3.25	1.45
ASIE	57 343	67 386	1.78	1.56	47 784	57 408	2.26	1.74
Chine[2]	33 451	38 433	2.52	1.42	27 157	32 196	3.32	1.71
Inde	11 096	14 278	0.10	2.27	9 640	12 621	0.13	2.37
Indonésie	889	986	-0.54	1.03	297	349	3.88	1.38
Iran	556	708	10.09	1.22	519	645	10.63	1.00
Japon	2 412	2 432	-0.02	0.09	2 394	2 414	0.04	0.09
Kazakhstan	551	597	3.53	1.14	422	441	3.35	0.93
Corée	42	42	-0.72	0.06	38	38	-0.72	0.06
Malaisie	45	51	2.72	1.26	44	50	2.79	1.23
Pakistan	2 050	2 356	1.52	1.49	1 920	2 197	1.83	1.44
Philippines	80	95	1.66	1.51	68	81	1.89	1.69
Arabie saoudite	6	6	0.00	0.88	5	5	0.00	0.95
Thaïlande	145	153	1.15	0.59	88	101	2.30	1.39
Turquie	2 461	3 046	3.40	2.03	2 258	2 801	3.00	2.05
Viet Nam	485	575	6.26	1.78	361	436	9.33	1.76
OCÉANIE	1 100	1 037	3.63	0.92	1 032	968	3.64	0.98
Australie	1 083	1 019	3.76	0.93	1 021	956	3.68	0.99
Nouvelle-Zélande	14	14	-3.30	0.00	10	10	0.00	0.00
PAYS DÉVELOPPÉS	**82 669**	**94 137**	**4.02**	**1.04**	**75 015**	**85 892**	**4.07**	**1.07**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**69 274**	**83 823**	**1.81**	**1.83**	**55 807**	**68 784**	**2.26**	**1.98**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	6 418	7 587	1.18	1.67	4 422	5 120	1.28	1.42
OCDE[3]	**56 241**	**60 320**	**2.35**	**0.63**	**50 294**	**54 017**	**2.13**	**0.64**
BRICS	**59 067**	**71 570**	**2.97**	**1.76**	**50 511**	**62 609**	**3.64**	**1.94**

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays de l'Union européenne à l'exception du Royaume-Uni.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.20.1. Projections des tourteaux protéiques : Production et échanges

Année commerciale

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%)[4]		IMPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]		EXPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28
MONDE	**342 967**	**407 162**	**3.90**	**1.53**	**90 567**	**107 472**	**3.27**	**1.28**	**91 834**	**107 472**	**3.10**	**1.28**
AMÉRIQUE DU NORD	56 021	64 021	2.98	1.10	4 546	4 192	5.42	-0.16	17 242	19 372	5.06	0.84
Canada	6 700	7 699	6.06	1.45	855	756	-3.39	0.23	4 911	5 598	8.69	1.33
États-Unis	49 321	56 322	2.63	1.05	3 692	3 436	8.92	-0.24	12 331	13 774	4.00	0.65
AMÉRIQUE LATINE	82 364	103 576	3.19	2.01	9 333	12 076	3.13	2.42	51 180	63 261	3.10	1.98
Argentine	35 296	42 652	3.33	1.64	0	0	..	..	31 381	38 267	3.48	1.72
Brésil	34 478	46 072	2.28	2.59	6	6	-22.22	0.00	15 286	20 163	1.16	2.96
Chili	303	487	5.20	1.93	1 112	1 469	3.01	2.96	7	6	-9.99	-1.20
Colombie	833	980	6.38	1.13	1 434	2 203	11.19	3.67	91	63	5.07	-3.54
Mexique	4 697	5 573	3.30	1.57	2 038	2 582	3.18	2.53	116	111	-1.68	0.00
Paraguay	3 233	3 752	10.34	1.03	7	7	0.38	0.17	2 589	2 985	15.72	0.67
Pérou	353	396	16.90	0.96	1 332	1 875	7.51	2.85	5	5	0.00	-0.63
EUROPE	44 614	49 230	3.44	0.93	31 313	31 918	1.06	-0.40	9 039	11 564	5.43	1.79
Union européenne[1]	26 651	27 871	1.58	0.66	26 144	26 786	1.26	-0.59	1 834	1 708	0.67	-0.78
Royaume-Uni	1 661	1 539	-0.95	-0.03	3 155	3 003	0.20	0.18	160	167	-2.50	-0.31
Russie	8 064	9 551	8.14	1.18	231	88	-12.31	-0.64	1 458	2 380	5.88	5.05
Ukraine	7 063	8 796	9.42	1.64	42	33	-7.89	-0.08	5 188	6 905	8.91	1.76
AFRIQUE	9 546	10 478	5.63	1.48	5 370	8 198	4.40	2.46	641	642	1.34	-0.63
Égypte	2 213	2 962	4.79	1.15	1 182	1 316	8.79	3.07	11	7	23.42	-0.33
Éthiopie	98	114	11.41	1.54	0	0	..	..	4	1	3.00	-8.90
Nigéria	876	1 011	3.24	0.46	410	614	31.55	2.15	174	145	7.60	-2.11
Afrique du Sud	1 270	1 753	9.60	1.67	713	793	-6.62	3.27	22	23	-16.18	-0.96
ASIE	149 323	178 517	4.72	1.58	36 933	47 334	4.74	2.18	13 661	12 519	-0.01	-1.37
Chine[2]	91 406	109 159	6.06	1.72	2 602	2 980	4.57	-1.91	1 702	1 879	8.41	1.25
Inde	18 806	23 369	-0.09	1.94	407	621	23.36	5.02	2 723	1 933	-9.86	-4.78
Indonésie	7 511	9 049	5.74	1.25	4 536	5 347	5.73	1.25	4 864	4 511	6.48	-1.23
Iran	2 249	2 609	15.63	0.71	1 671	2 322	-3.51	3.59	27	9	-28.97	-0.73
Japon	3 517	3 397	0.61	-0.27	1 776	1 865	-2.80	0.17	4	4	-0.86	0.00
Kazakhstan	341	380	2.08	1.16	5	5	0.00	-0.34	86	73	-7.50	-0.41
Corée	811	851	0.86	0.49	3 372	3 980	0.64	1.42	60	60	0.77	0.00
Malaisie	3 356	3 874	1.53	1.16	1 549	1 608	4.54	0.17	2 649	2 660	1.58	-0.17
Pakistan	4 406	5 581	4.98	1.45	672	1 846	2.97	13.63	77	43	-10.29	-4.31
Philippines	1 023	1 319	0.95	1.64	2 953	3 915	7.60	2.34	393	338	-4.39	-2.29
Arabie saoudite	463	676	23.12	1.40	1 489	1 733	13.64	1.58	58	49	20.35	-1.56
Thaïlande	2 714	3 060	6.74	0.99	3 575	5 162	2.57	2.86	13	14	5.28	-0.31
Turquie	3 419	3 957	4.17	1.46	2 153	3 156	9.87	5.08	115	94	8.90	-3.41
Viet Nam	1 501	1 812	16.02	1.58	5 560	7 476	8.42	2.91	42	27	9.31	-1.49
OCÉANIE	1 099	1 340	3.52	3.09	3 072	3 755	7.59	1.84	70	115	-7.63	0.68
Australie	964	1 174	4.06	3.27	840	1 057	5.02	2.08	17	64	-15.83	1.49
Nouvelle-Zélande	8	8	0.00	0.00	2 219	2 684	8.77	1.76	0	0	..	..
PAYS DÉVELOPPÉS	**108 728**	**122 194**	**3.10**	**1.01**	**42 174**	**43 594**	**1.53**	**-0.04**	**26 428**	**31 112**	**4.99**	**1.18**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**234 238**	**284 968**	**4.29**	**1.76**	**48 393**	**63 878**	**5.00**	**2.29**	**65 405**	**76 360**	**2.42**	**1.32**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	4 782	6 225	6.34	1.95	937	1 393	10.77	4.22	359	410	3.11	0.23
OCDE[3]	**99 111**	**110 062**	**2.47**	**0.98**	**48 648**	**52 414**	**2.07**	**0.40**	**19 738**	**21 767**	**4.30**	**0.66**
BRICS	**154 025**	**189 904**	**4.37**	**1.92**	**3 958**	**4 488**	**1.22**	**-0.38**	**21 192**	**26 379**	**-0.03**	**2.15**

.. Non disponible

Note : Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays de l'Union européenne à l'exception du Royaume-Uni.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.20.2. Projections des tourteaux protéiques : Consommation

Année commerciale

	CONSOMMATION (kt)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28
MONDE	**341 955**	**407 053**	**4.05**	**1.53**
AMÉRIQUE DU NORD	**43 305**	**48 841**	**2.48**	**1.07**
Canada	2 658	2 857	-0.10	1.34
États-Unis	40 647	45 984	2.67	1.06
AMÉRIQUE LATINE	**40 532**	**52 368**	**3.39**	**2.14**
Argentine	3 919	4 384	2.99	0.94
Brésil	19 131	25 915	3.19	2.30
Chili	1 428	1 946	3.77	2.70
Colombie	2 178	3 117	9.52	2.99
Mexique	6 619	8 043	3.40	1.89
Paraguay	664	765	0.96	2.43
Pérou	1 680	2 265	9.01	2.50
EUROPE	**66 815**	**69 576**	**2.05**	**0.17**
Union européenne[1]	50 944	52 949	1.43	0.06
Royaume-Uni	4 657	4 375	-0.06	0.12
Russie	6 835	7 259	7.73	0.15
Ukraine	1 861	1 919	10.00	1.19
AFRIQUE	**14 333**	**18 024**	**5.51**	**2.00**
Égypte	3 432	4 270	6.82	1.72
Éthiopie	94	113	11.91	1.73
Nigéria	1 107	1 480	7.89	1.45
Afrique du Sud	1 967	2 521	1.78	2.17
ASIE	**172 870**	**213 264**	**5.37**	**1.92**
Chine[2]	92 227	110 261	6.28	1.61
Inde	16 576	22 039	2.32	2.91
Indonésie	7 248	9 881	5.67	2.62
Iran	3 887	4 920	5.46	1.97
Japon	5 291	5 258	-0.67	-0.12
Kazakhstan	263	311	8.65	1.53
Corée	4 142	4 771	0.74	1.26
Malaisie	2 247	2 820	3.22	1.94
Pakistan	5 033	7 377	5.18	3.50
Philippines	3 596	4 887	7.21	2.55
Arabie saoudite	1 895	2 359	15.60	1.60
Thaïlande	6 280	8 205	4.36	2.13
Turquie	5 468	7 005	6.33	3.04
Viet Nam	7 154	9 260	10.12	2.65
OCÉANIE	**4 101**	**4 980**	**7.17**	**2.19**
Australie	1 788	2 167	5.47	2.73
Nouvelle-Zélande	2 225	2 692	9.01	1.76
PAYS DÉVELOPPÉS	**124 391**	**134 666**	**2.22**	**0.62**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**217 565**	**272 387**	**5.25**	**2.01**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	**5 357**	**7 204**	**7.31**	**2.45**
OCDE[3]	**128 036**	**140 690**	**2.09**	**0.80**
BRICS	**136 737**	**167 995**	**5.26**	**1.82**

Note : Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays de l'Union européenne à l'exception du Royaume-Uni.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.21.1. Projections des huiles végétales : Production et échanges

Année commerciale

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%)[4]		IMPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]		EXPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28
MONDE	**202 563**	**239 817**	**4.05**	**1.45**	**80 243**	**95 417**	**3.50**	**1.33**	**81 852**	**95 417**	**3.69**	**1.33**
AMÉRIQUE DU NORD	17 866	19 952	3.79	1.04	4 560	5 100	3.08	0.08	4 669	5 068	1.86	1.63
Canada	4 434	4 815	6.37	1.14	264	184	-3.99	-4.03	3 325	3 604	5.21	1.28
États-Unis	13 432	15 138	3.08	1.00	4 296	4 916	3.69	0.27	1 344	1 463	-3.42	2.55
AMÉRIQUE LATINE	27 151	34 550	4.01	2.21	4 859	4 839	2.85	-0.22	11 116	15 307	4.69	2.89
Argentine	9 289	11 738	3.10	2.15	18	18	5.44	0.00	6 111	8 263	3.19	2.40
Brésil	9 312	12 019	2.81	2.37	504	514	1.04	0.00	1 454	2 804	-2.06	7.61
Chili	116	164	6.34	1.70	454	499	6.83	0.68	1	1	-8.45	-0.10
Colombie	1 938	2 506	8.29	2.44	739	716	10.30	-1.11	855	992	21.43	1.12
Mexique	1 924	2 335	3.42	1.65	1 032	1 064	3.61	0.42	66	54	2.24	0.00
Paraguay	784	911	9.37	1.04	13	11	-1.44	-1.02	679	796	16.45	1.03
Pérou	249	303	12.14	1.77	563	703	6.30	1.71	1	1	0.00	-0.17
EUROPE	28 390	32 783	3.99	1.11	12 934	12 015	1.96	-1.33	11 357	14 144	9.45	1.81
Union européenne[1]	14 474	15 277	1.24	0.50	9 668	8 793	1.78	-1.66	2 034	2 161	4.44	0.31
Royaume-Uni	941	1 016	-0.77	0.04	1 094	1 125	1.14	0.00	214	231	-4.90	-0.82
Russie	5 938	7 604	8.91	1.90	1 070	1 104	4.86	-0.15	2 808	4 011	17.40	3.67
Ukraine	6 406	8 068	9.41	1.73	262	226	-4.61	-1.48	5 960	7 287	10.54	1.50
AFRIQUE	8 131	9 388	3.67	1.48	11 563	15 819	4.88	2.72	1 312	1 073	-1.34	-2.28
Égypte	561	729	3.88	0.88	2 006	2 622	2.32	2.27	151	107	-9.85	-2.22
Éthiopie	54	62	9.92	1.40	518	896	17.54	5.67	0	0	..	..
Nigéria	1 637	1 799	1.81	0.63	1 449	2 393	6.23	4.83	48	45	-11.51	-2.78
Afrique du Sud	555	709	6.09	1.59	843	861	0.86	0.42	25	25	-17.67	-0.37
ASIE	119 638	141 479	4.16	1.40	45 991	57 290	3.76	1.90	52 461	58 746	2.87	0.90
Chine[2]	28 254	33 857	5.25	1.71	8 706	8 635	-1.03	-1.28	274	246	0.16	0.18
Inde	8 913	11 055	0.14	2.02	15 186	22 077	7.30	3.67	76	61	-3.04	-0.67
Indonésie	44 592	52 641	6.67	1.22	94	91	0.58	-0.02	30 540	35 104	6.02	1.07
Iran	666	782	13.89	0.79	1 291	1 683	-1.91	3.01	56	12	-19.49	-2.92
Japon	1 508	1 486	0.56	-0.11	882	967	2.02	0.46	1	1	45.72	0.00
Kazakhstan	245	263	2.71	1.03	106	111	0.91	0.02	60	65	22.61	-0.02
Corée	215	225	0.86	0.45	1 122	1 101	4.62	-0.51	5	4	-14.14	0.00
Malaisie	22 311	25 577	1.13	1.20	1 237	1 083	-7.76	-1.06	18 049	20 290	-0.65	1.07
Pakistan	1 997	2 432	1.96	1.43	3 205	4 076	5.38	2.62	91	66	-3.91	-2.48
Philippines	1 744	2 087	-0.12	1.58	1 233	1 466	12.97	1.32	894	757	-2.19	-1.30
Arabie saoudite	107	156	22.69	1.39	769	1 016	12.33	2.00	73	58	19.95	-1.96
Thaïlande	3 597	4 305	7.67	1.55	305	631	11.37	5.95	520	350	1.29	-5.61
Turquie	1 732	2 131	3.70	1.82	1 434	1 257	5.34	-0.92	510	487	9.00	0.92
Viet Nam	625	755	9.26	1.62	1 007	1 265	5.01	2.04	133	131	-0.95	-2.00
OCÉANIE	1 387	1 665	2.68	2.12	337	354	3.98	0.46	937	1 079	3.14	1.34
Australie	524	576	3.88	2.39	204	209	5.20	0.21	193	190	8.00	0.16
Nouvelle-Zélande	5	5	1.17	0.00	100	117	3.60	1.53	0	0	..	..
PAYS DÉVELOPPÉS	**50 012**	**56 813**	**3.74**	**1.06**	**19 999**	**19 814**	**2.30**	**-0.73**	**16 331**	**19 512**	**6.58**	**1.73**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**152 551**	**183 004**	**4.15**	**1.57**	**60 244**	**75 603**	**3.93**	**1.95**	**65 521**	**75 905**	**3.07**	**1.23**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	3 838	4 744	3.01	1.83	7 417	9 996	7.16	2.88	453	371	3.41	-2.57
OCDE[3]	**39 621**	**43 513**	**2.52**	**0.86**	**21 252**	**20 912**	**2.75**	**-0.74**	**7 775**	**8 293**	**2.58**	**1.10**
BRICS	**52 972**	**65 245**	**4.13**	**1.90**	**26 309**	**33 191**	**3.53**	**1.86**	**4 638**	**7 147**	**5.41**	**4.81**

.. Non disponible

Note : Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays de l'Union européenne à l'exception du Royaume-Uni.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.21.2. Projections des huiles végétales : Consommation, humaine

Année commerciale

	CONSOMMATION (kt)		Croissance (%)[4]		HUMAINE (kg/cap)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28
MONDE	**201 163**	**239 711**	**4.24**	**1.43**	**18.2**	**19.7**	**1.98**	**0.81**
AMÉRIQUE DU NORD	17 729	19 980	4.04	0.64	39.6	39.2	1.29	0.79
Canada	1 389	1 390	5.98	-0.05	32.3	28.3	2.55	-1.07
États-Unis	16 340	18 591	3.89	0.70	40.4	40.5	1.20	0.95
AMÉRIQUE LATINE	20 971	24 076	3.58	1.28	20.1	20.8	0.81	0.58
Argentine	3 197	3 491	3.17	1.57	18.9	21.3	0.12	1.14
Brésil	8 424	9 729	4.17	1.13	25.4	25.3	0.39	0.57
Chili	571	662	6.85	0.91	11.3	13.1	1.40	0.99
Colombie	1 818	2 228	5.43	1.69	20.3	24.8	3.46	1.76
Mexique	2 892	3 345	3.55	1.27	22.4	23.1	2.14	0.24
Paraguay	118	127	-5.74	0.86	16.2	15.3	-6.91	-0.22
Pérou	810	1 005	7.77	1.71	9.6	11.4	4.81	1.47
EUROPE	30 193	30 630	1.75	-0.22	24.1	25.1	1.38	0.29
Union européenne[1]	22 279	21 891	1.31	-0.43	23.7	23.7	0.36	0.20
Royaume-Uni	1 822	1 910	1.04	0.13	27.5	27.3	0.40	-0.36
Russie	4 254	4 696	5.47	0.14	29.6	33.2	5.39	0.33
Ukraine	704	1 001	-2.75	2.53	11.9	19.5	-3.26	3.61
AFRIQUE	18 403	24 119	5.07	2.48	9.8	10.5	2.34	0.76
Égypte	2 437	3 240	4.94	2.14	8.1	11.0	2.40	2.46
Éthiopie	572	958	16.63	5.34	5.0	6.8	13.73	3.32
Nigéria	3 029	4 145	4.32	2.91	10.3	11.0	2.24	0.56
Afrique du Sud	1 394	1 546	4.20	0.93	13.4	14.0	2.13	0.46
ASIE	113 080	139 967	5.05	1.79	17.5	20.2	2.72	1.23
Chine[2]	37 206	42 246	4.30	1.03	26.4	29.1	3.76	0.69
Inde	24 238	33 014	4.45	3.07	11.0	14.9	0.96	3.07
Indonésie	13 574	17 698	8.93	1.51	19.7	25.0	3.97	1.33
Iran	1 875	2 450	3.25	2.26	10.7	12.5	0.12	1.48
Japon	2 368	2 452	1.09	0.11	18.5	19.9	1.18	0.48
Kazakhstan	289	309	0.45	0.83	15.1	14.7	-0.97	-0.01
Corée	1 325	1 322	4.12	-0.35	14.0	13.5	-0.44	-0.63
Malaisie	5 301	6 340	5.04	0.92	27.0	27.8	4.04	-0.39
Pakistan	5 097	6 434	4.21	2.19	20.2	22.1	2.45	0.95
Philippines	2 097	2 793	7.32	2.36	12.7	14.4	6.63	1.35
Arabie saoudite	794	1 111	12.58	2.12	19.2	23.9	9.10	1.14
Thaïlande	3 410	4 582	9.02	2.91	12.2	16.0	7.16	2.68
Turquie	2 673	2 900	4.32	0.69	24.3	24.5	1.96	0.09
Viet Nam	1 501	1 887	7.55	2.20	2.4	4.3	3.52	5.96
OCÉANIE	786	939	2.80	2.39	19.2	20.0	1.35	1.20
Australie	538	595	3.41	2.36	22.0	21.5	1.93	1.24
Nouvelle-Zélande	104	122	3.48	1.46	22.2	23.7	2.40	0.66
PAYS DÉVELOPPÉS	**53 877**	**57 086**	**2.51**	**0.19**	**26.4**	**27.1**	**1.34**	**0.53**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**147 287**	**182 625**	**4.94**	**1.85**	**16.2**	**18.1**	**2.36**	**0.98**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	10 808	14 358	5.81	2.69	8.7	9.7	2.90	1.14
OCDE[3]	**53 239**	**56 109**	**2.62**	**0.19**	**27.1**	**27.3**	**1.10**	**0.46**
BRICS	**75 517**	**91 232**	**4.39**	**1.68**	**19.7**	**22.4**	**2.70**	**1.14**

Note : Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays de l'Union européenne à l'exception du Royaume-Uni.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.22. Hypothèses concernant les marchés des oléagineux

Année commerciale

		Moyenne 2016-18est	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
ARGENTINE												
Taxe à l'exportation[1]												
Soja	%	29.0	28.9	18.0	18.0	18.0	18.0	18.0	18.0	18.0	18.0	18.0
Autres oléagineux	%	4.0	10.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Tourteaux de soja	%	27.0	28.9	18.0	18.0	18.0	18.0	18.0	18.0	18.0	18.0	18.0
Huile de soja	%	27.0	28.9	18.0	18.0	18.0	18.0	18.0	18.0	18.0	18.0	18.0
AUSTRALIE												
Droits de douane												
Huile de soja	%	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0
Huile de colza	%	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0
CANADA												
Droits de douane												
Huile de colza	%	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4
UNION EUROPÉENNE[2]												
Soutien couplé facultatif												
Soja	mln EUR	86	27	28	29	29	30	31	31	33	34	35
Droits de douane												
Huile de soja	%	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0
Huile de colza	%	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0
JAPON												
Nouveaux paiements au titre de la production												
Soja	JPY/kg	165.2	150.7	150.7	150.7	150.7	150.7	150.7	150.7	150.7	150.7	150.7
Droits de douane												
Huile de soja	JPY/kg	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9
Huile de colza	JPY/kg	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9
CORÉE												
Contingent tarifaire, soja	kt	1 032	1 032	1 032	1 032	1 032	1 032	1 032	1 032	1 032	1 032	1 032
Droits de douane intra quota	%	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Droits de douane hors quota	%	487	487	487	487	487	487	487	487	487	487	487
Soja (alim. humaine), marge	'000 KRW/t	131	131	131	131	131	131	131	131	131	131	131
MEXIQUE												
Droits de douane												
Soja	%	33	33	33	33	33	33	33	33	33	33	33
Tourteaux de soja	%	23.8	23.8	23.8	23.8	23.8	23.8	23.8	23.8	23.8	23.8	23.8
Huile de soja	%	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45
ÉTATS-UNIS												
Taux de participation ARC												
Soja	%	96.9	96.9	96.9	96.9	96.9	96.9	96.9	96.9	96.9	96.9	96.9
Taux débiteur du soja	USD/t	183.7	183.7	183.7	183.7	183.7	183.7	183.7	183.7	183.7	183.7	183.7
Droits de douane												
Graines de colza	%	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
Tourteaux de soja	%	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2
Tourteaux de colza	%	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2
Huile de soja	%	12.7	12.7	12.7	12.7	12.7	12.7	12.7	12.7	12.7	12.7	12.7
Huile de colza	%	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2
CHINE												
Droits de douane												
Soja	%	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4
Tourteaux de soja	%	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3
Huile de soja, droits de douane intra quota	%	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0
Contingent tarifaire, huile végétale	kt	7 998.1	7 998.1	7 998.1	7 998.1	7 998.1	7 998.1	7 998.1	7 998.1	7 998.1	7 998.1	7 998.1
INDE												
Soja, droits de douane	%	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0
Colza, droits de douane	%	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0
Tourteaux de soja, droits de douane	%	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0
Huile de soja, droits de douane	%	12.5	12.5	12.5	12.5	12.5	12.5	12.5	12.5	12.5	12.5	12.5
INDONÉSIE												
Tourteaux protéiques, droits de douane	%	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5
PAKISTAN												
Tourteaux protéiques, droits de douane	%	11.0	11.0	11.0	11.0	11.0	11.0	11.0	11.0	11.0	11.0	11.0
VIET NAM												
Tourteaux protéiques, droits de douane	%	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0

ANNEXE C

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées.Les sources pour les droits de douane et les contingents tarifaires sont la réponse au questionnaire national, la CNUCED et l'OMC.

1. En Argentine, sera appliquée une taxe temporaire sur tous les biens du 4 septembre 2018 jusqu'au 31 décembre 2020. Une taxe spécifique de 18% sera rajoutée pour le soja et aux produits du soja; il est prévu une diminution de la taxe dans le futur mais sans calendrier précis.
2. Depuis 2015, le régime de paiement de base est en vigueur et représente au maximum 68% des enveloppes nationales pour les paiements directs. De plus, des instruments obligatoires ont été introduits : les paiements "verts" (30%) et l'aide aux jeunes agriculteurs (2%).

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.23.1. Projections du sucre : Production et échanges

Année commerciale

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%)[4]		IMPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]		EXPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28
MONDE	**177 620**	**206 769**	**1.73**	**1.52**	**56 381**	**63 245**	**1.06**	**1.93**	**61 445**	**66 917**	**1.53**	**1.82**
AMÉRIQUE DU NORD	7 717	8 015	1.51	0.08	3 795	3 657	-3.29	-0.07	122	112	-12.54	0.00
Canada	100	104	1.66	0.52	1 137	1 150	-0.12	0.00	35	30	-8.07	0.00
États-Unis	7 617	7 911	1.51	0.07	2 658	2 507	-4.41	-0.10	87	82	-14.15	0.00
AMÉRIQUE LATINE	54 853	59 659	-0.40	1.86	2 030	1 476	-3.42	-1.50	31 048	33 209	-0.84	2.73
Argentine	1 914	2 338	0.00	2.13	0	0	-77.78	..	334	820	2.30	8.92
Brésil	33 891	36 373	-1.52	2.31	1	0	35.00	..	23 775	25 690	-1.60	3.53
Chili	235	304	-3.81	2.60	489	450	1.35	-0.39	0	0	..	..
Colombie	2 214	2 072	0.61	0.13	110	126	-13.13	6.22	561	198	-5.56	-5.86
Mexique	6 038	6 565	2.27	1.07	22	10	-34.23	-0.03	1 367	1 472	3.56	0.52
Paraguay	136	141	0.94	1.34	107	89	10.69	-0.21	107	83	7.74	0.21
Pérou	1 180	1 887	1.94	4.06	376	83	7.01	-10.16	139	189	7.51	2.98
EUROPE	28 578	31 131	2.48	1.19	3 541	2 763	-10.12	-3.31	4 498	6 457	4.07	5.29
Union européenne[1]	17 681	18 791	1.50	0.87	1 549	1 022	-10.58	-5.57	2 574	3 435	3.57	5.44
Royaume-Uni	1 168	1 161	0.10	1.33	1 016	1 057	-2.96	-0.56	234	237	-7.93	0.32
Russie	6 262	6 902	7.50	1.48	252	74	-23.46	-10.94	406	1 007	34.84	11.37
Ukraine	2 010	2 453	1.69	2.40	1	0	-74.82	..	577	825	94.70	4.92
AFRIQUE	11 265	16 664	2.71	3.21	13 594	15 971	3.64	3.04	3 980	3 227	1.87	0.18
Égypte	2 635	4 089	4.83	3.77	1 321	1 252	-0.94	0.08	211	141	-1.11	-0.08
Éthiopie	502	1 313	9.08	6.43	160	9	4.06	-13.78	46	342	477.26	11.36
Nigéria	47	72	4.50	1.57	1 402	1 986	4.18	3.33	0	0	-6.09	..
Afrique du Sud	1 930	3 098	-0.83	3.48	463	79	-2.68	-5.94	205	573	-15.19	6.32
ASIE	70 065	85 955	2.98	1.33	33 044	38 974	3.24	2.39	17 608	19 482	5.67	0.15
Chine[2]	10 351	13 269	-1.60	1.65	4 756	6 835	11.54	1.78	97	96	5.23	2.27
Inde	28 123	33 860	3.39	0.56	1 922	32	7.00	-14.85	2 834	2 046	16.37	-5.57
Indonésie	2 247	2 657	0.44	1.42	4 679	7 696	8.76	4.73	0	0	..	..
Iran	1 828	2 563	10.03	2.61	677	189	-11.71	-10.23	2	0	-65.45	..
Japon	744	749	0.55	-0.01	1 339	1 296	0.47	-0.52	4	5	15.91	0.00
Kazakhstan	30	32	2.72	2.52	456	520	2.31	0.62	8	5	-4.66	-0.62
Corée	0	0	..	..	1 885	2 135	1.78	1.01	318	375	-0.92	2.28
Malaisie	0	0	-77.61	..	1 988	2 434	1.57	2.66	134	52	-9.65	-2.59
Pakistan	6 592	7 775	6.51	2.06	8	11	-32.31	0.46	894	1 125	23.13	-1.22
Philippines	2 267	2 441	0.49	1.03	95	84	14.16	0.60	170	94	-7.88	-4.79
Arabie saoudite	0	0	..	..	1 487	1 916	2.53	2.10	322	391	4.08	2.00
Thaïlande	12 570	15 567	5.43	1.83	0	0	-61.71	..	8 766	12 178	5.36	1.54
Turquie	2 675	3 283	1.39	1.98	93	26	45.86	-6.90	165	757	2.05	11.59
Viet Nam	1 510	2 145	4.65	2.37	192	320	0.29	17.41	68	20	241.22	-15.02
OCÉANIE	5 142	5 345	3.99	0.44	375	404	-0.05	-0.15	4 190	4 429	4.39	0.34
Australie	4 887	5 034	4.07	0.36	84	120	-3.86	0.00	3 978	4 201	4.45	0.33
Nouvelle-Zélande	0	0	..	..	247	239	0.74	-0.13	22	20	-0.28	0.00
PAYS DÉVELOPPÉS	**44 083**	**48 364**	**2.31**	**1.03**	**11 880**	**10 884**	**-4.74**	**-0.80**	**9 080**	**11 561**	**2.68**	**3.07**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**133 537**	**158 405**	**1.55**	**1.68**	**44 501**	**52 361**	**3.26**	**2.61**	**52 366**	**55 356**	**1.38**	**1.57**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	3 888	5 462	3.87	3.17	8 944	11 528	6.80	4.70	2 466	348	6.60	-8.00
OCDE[3]	**41 417**	**44 229**	**1.79**	**0.78**	**11 263**	**10 937**	**-3.12**	**-0.53**	**8 792**	**10 624**	**2.50**	**2.41**
BRICS	**80 556**	**93 501**	**0.66**	**1.54**	**7 395**	**7 019**	**1.31**	**1.26**	**27 317**	**29 412**	**-0.77**	**2.79**

.. Non disponible

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées. Les données sur le sucre sont exprimées en base tel quel.

1. Comprend l'ensemble des pays de l'Union européenne à l'exception du Royaume-Uni
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.23.2. Projections du sucre : Consommation, humaine

Année commerciale

	CONSOMMATION (kt)		Croissance (%)[4]		HUMAINE (kg/cap)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28
MONDE	**170 757**	**202 543**	**1.60**	**1.55**	**22.7**	**24.2**	**0.43**	**0.59**
AMÉRIQUE DU NORD	11 521	11 558	0.13	0.03	31.9	29.6	-0.57	-0.67
Canada	1 220	1 224	0.47	0.05	33.3	30.5	-0.52	-0.75
États-Unis	10 300	10 335	0.09	0.03	31.7	29.5	-0.58	-0.66
AMÉRIQUE LATINE	26 431	27 919	-0.06	0.52	41.1	39.5	-1.16	-0.31
Argentine	1 560	1 520	-0.66	-0.23	35.2	31.3	-1.66	-1.05
Brésil	10 967	10 747	-1.19	-0.05	52.4	48.1	-2.06	-0.62
Chili	752	756	0.34	0.07	41.7	38.9	-0.53	-0.57
Colombie	1 747	1 999	1.70	1.19	35.6	38.0	0.74	0.58
Mexique	4 579	5 070	1.37	0.88	35.5	34.9	-0.02	-0.14
Paraguay	133	146	1.18	0.88	19.5	19.0	-0.14	-0.22
Pérou	1 358	1 760	2.87	2.33	42.2	48.7	1.55	1.27
EUROPE	27 578	27 334	-0.01	-0.13	37.1	36.9	-0.10	-0.09
Union européenne[1]	16 776	16 278	0.18	-0.36	37.9	36.8	0.10	-0.33
Royaume-Uni	1 944	1 981	-0.30	0.39	29.4	28.3	-0.94	-0.11
Russie	5 817	5 965	0.49	0.17	40.4	42.2	0.41	0.36
Ukraine	1 541	1 626	-2.50	0.68	34.9	39.0	-2.02	1.23
AFRIQUE	20 426	28 988	3.89	3.20	16.4	18.0	1.26	0.81
Égypte	3 613	5 119	3.85	3.15	37.0	44.0	1.68	1.56
Éthiopie	587	972	5.88	4.52	5.6	7.2	3.20	2.25
Nigéria	1 449	2 042	4.27	3.25	7.6	8.1	1.55	0.70
Afrique du Sud	2 135	2 585	2.16	1.73	37.7	40.8	0.79	0.74
ASIE	83 542	105 419	2.50	2.11	18.7	21.7	1.46	1.38
Chine[2]	16 337	19 947	2.44	1.68	11.6	13.8	1.92	1.51
Inde	25 602	32 345	2.53	2.17	19.1	21.7	1.30	1.22
Indonésie	6 944	10 265	4.61	3.61	26.3	35.2	3.35	2.72
Iran	2 519	2 749	0.99	0.77	31.0	31.2	-0.22	0.08
Japon	2 111	2 040	-0.82	-0.34	16.6	16.6	-0.71	0.03
Kazakhstan	502	548	1.39	0.60	27.6	27.3	-0.10	-0.23
Corée	1 598	1 759	2.85	0.83	31.4	33.5	2.43	0.57
Malaisie	1 839	2 354	3.58	2.31	58.2	65.2	1.86	1.10
Pakistan	5 148	6 603	2.30	2.27	26.1	27.8	0.22	0.60
Philippines	2 143	2 425	1.49	1.19	20.4	19.8	-0.13	-0.19
Arabie saoudite	1 230	1 517	3.10	1.83	37.4	39.3	0.45	0.44
Thaïlande	2 943	3 335	2.09	1.27	42.6	47.9	1.70	1.21
Turquie	2 429	2 543	1.18	0.18	30.1	29.1	-0.38	-0.36
Viet Nam	1 583	2 421	4.69	3.59	16.6	23.1	3.55	2.73
OCÉANIE	1 259	1 324	-0.54	0.42	31.6	29.0	-2.04	-0.80
Australie	925	959	-1.11	0.28	37.8	34.6	-2.52	-0.81
Nouvelle-Zélande	220	218	0.36	-0.12	46.8	42.4	-0.69	-0.90
PAYS DÉVELOPPÉS	**46 923**	**47 559**	**0.15**	**0.09**	**33.2**	**32.6**	**-0.25**	**-0.18**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**123 834**	**154 984**	**2.20**	**2.05**	**20.3**	**22.5**	**0.83**	**0.93**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	10 166	16 350	5.53	4.40	12.0	15.1	3.07	2.10
OCDE[3]	**43 884**	**44 398**	**0.34**	**0.06**	**33.1**	**32.0**	**-0.20**	**-0.31**
BRICS	**60 857**	**71 590**	**1.54**	**1.48**	**19.3**	**21.3**	**0.71**	**0.94**

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées. Les données sur le sucre sont exprimées en base tel quel.

1. Comprend l'ensemble des pays de l'Union européenne à l'exception du Royaume-Uni
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.24. Hypothèses concernant les marchés du sucre

Année commerciale

		Moyenne 2016-18est	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
ARGENTINE												
Droits de douane, sucre	ARS/t	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0
BRÉSIL												
Droits de douane, sucre brut	%	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0
Droits de douane, sucre raffiné	%	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0
CANADA												
Droits de douane, sucre brut	CAD/t	24.7	24.7	24.7	24.7	24.7	24.7	24.7	24.7	24.7	24.7	24.7
Droits de douane, sucre raffiné	CAD/t	30.9	30.9	30.9	30.9	30.9	30.9	30.9	30.9	30.9	30.9	30.9
CHINE[1]												
Contingent tarifaire sucre	kt	1 954.0	1 954.0	1 954.0	1 954.0	1 954.0	1 954.0	1 954.0	1 954.0	1 954.0	1 954.0	1 954.0
Droits de douane intra quota, sucre brut	%	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0
Droits de douane intra quota, sucre raffiné	%	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0
Droits de douane hors quota	%	69.4	88.3	85.0	85.0	85.0	85.0	85.0	85.0	85.0	85.0	85.0
UNION EUROPÉENE[2]												
Soutien couplé facultatif												
Betterave à sucre[3]	mln EUR	178.0	180.2	169.3	169.3	169.3	169.3	169.3	169.3	169.3	169.3	169.3
Droits de douane, sucre brut	EUR/t	339.0	339.0	339.0	339.0	339.0	339.0	339.0	339.0	339.0	339.0	339.0
Droits de douane, sucre raffiné	EUR/t	419.0	419.0	419.0	419.0	419.0	419.0	419.0	419.0	419.0	419.0	419.0
INDE												
Droits de douane, sucre	%	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
INDONÉSIE												
Droits de douane, sucre	%	20.6	20.6	20.6	20.6	20.6	20.6	20.6	20.6	20.6	20.6	20.6
JAPON												
Prix de stabilisation minimum, sucre brut	JPY/kg	153.2	153.2	153.2	153.2	153.2	153.2	153.2	153.2	153.2	153.2	153.2
Droits de douane, sucre brut	JPY/kg	71.8	71.8	71.8	71.8	71.8	71.8	71.8	71.8	71.8	71.8	71.8
Droits de douane, sucre raffiné	JPY/kg	103.1	103.1	103.1	103.1	103.1	103.1	103.1	103.1	103.1	103.1	103.1
CORÉE												
Droits de douane, sucre brut	%	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
Droits de douane, sucre raffiné	%	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0
MEXIQUE												
Mexique, droit de douane extérieur commun, sucre brut	USD/t	338.6	338.6	338.6	338.6	338.6	338.6	338.6	338.6	338.6	338.6	338.6
Mexique, droit de douane extérieur commun, sucre raffiné	USD/t	357.4	357.4	357.4	357.4	357.4	357.4	357.4	357.4	357.4	357.4	357.4
RUSSIE												
Droits de douane minimum, sucre brut	USD/t	230.3	240.0	240.0	240.0	240.0	240.0	240.0	203.0	203.0	203.0	203.0
Droits de douane minimum, sucre raffiné	USD/t	340.0	340.0	340.0	340.0	340.0	340.0	340.0	340.0	340.0	340.0	340.0
ÉTATS-UNIS												
Taux de prêt, sucre brut	USD/t	413.4	413.4	413.4	413.4	413.4	413.4	413.4	413.4	413.4	413.4	413.4
Taux de prêt, sucre raffiné	USD/t	531.1	531.1	531.1	531.1	531.1	531.1	531.1	531.1	531.1	531.1	531.1
Contingent tarifaire, sucre brut	kt esb	1 463	1 422	1 426	1 487	1 596	1 761	1 843	1 951	2 038	2 188	2 250
Contingent tarifaire, sucre raffiné	kt esb	49.0	49.0	49.0	49.0	49.0	49.0	49.0	49.0	49.0	49.0	49.0
Sucre brut, droits de douane OMC 2ème régime	USD/t	338.6	338.6	338.6	338.6	338.6	338.6	338.6	338.6	338.6	338.6	338.6
Sucre raffiné, droits de douane OMC 2ème régime	USD/t	357.4	357.4	357.4	357.4	357.4	357.4	357.4	357.4	357.4	357.4	357.4
VIET NAM												
Droit de douane, sucre	%	58.5	60.8	60.8	60.8	60.8	60.8	60.8	60.8	60.8	60.8	60.8

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées. Les sources pour les droits de douane et les contingents tarifaires sont la réponse au questionnaire national, la CNUCED et l'OMC.

1. Continentale uniquement.
2. Production soutenue par un quota de production de sucre de l'UE de 13,5 millions de tonnes et de 720 kt d'isoglucose jusqu'au 30 septembre 2017.
3. Mis en oeuvre dans 10 états membres.

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.25.1. Projections de la viande : Production et échanges

Année civile

	PRODUCTION (kt epc)[4]		Croissance (%)[5]		IMPORTATIONS (kt epc)[6]		Croissance (%)[5]		EXPORTATIONS (kt epc)[6]		Croissance (%)[5]	
	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28
MONDE	**323 876**	**364 383**	**1.74**	**1.09**	**33 028**	**39 262**	**3.05**	**1.48**	**33 577**	**39 762**	**3.01**	**1.39**
AMÉRIQUE DU NORD	49 220	55 216	1.09	0.79	2 674	2 840	3.11	0.70	9 177	11 054	1.35	1.25
Canada	4 833	5 268	0.43	0.60	638	728	0.44	1.03	2 005	2 309	1.28	0.89
États-Unis	44 387	49 947	1.17	0.81	2 036	2 112	4.09	0.58	7 172	8 745	1.38	1.35
AMÉRIQUE LATINE	52 156	61 411	1.80	1.40	4 363	5 226	4.92	1.46	8 435	11 363	1.85	2.68
Argentine	5 498	6 706	1.67	1.52	52	51	-5.30	0.30	494	1 141	-3.21	5.90
Brésil	26 678	30 263	1.60	1.08	53	67	5.50	1.17	6 212	8 190	1.74	2.62
Chili	1 474	1 801	1.21	1.83	528	581	11.59	0.35	335	379	2.81	0.54
Colombie	2 739	3 542	3.99	2.26	192	294	15.51	2.50	27	57	-2.21	3.54
Mexique	6 605	8 168	2.17	1.75	1 941	2 102	5.93	0.54	321	378	13.49	0.83
Paraguay	687	802	4.47	2.16	37	49	8.47	0.39	360	426	6.85	2.67
Pérou	1 866	2 278	4.56	1.55	82	231	14.61	7.75	5	3	-5.65	-1.54
EUROPE	62 710	64 825	1.82	0.23	5 187	5 244	-3.77	-0.01	7 902	8 247	4.66	0.25
Union européenne[1]	43 462	43 986	1.06	0.05	1 594	1 667	-1.15	0.25	6 002	6 206	3.79	0.21
Royaume-Uni	3 900	4 025	1.89	0.24	1 832	1 999	1.12	0.82	792	711	2.50	-0.62
Russie	10 338	11 218	5.56	0.58	939	702	-12.81	-2.18	229	305	35.68	2.35
Ukraine	2 157	2 405	1.83	1.44	299	355	-5.94	-1.26	333	401	28.40	1.10
AFRIQUE	16 941	20 322	2.35	1.88	2 959	4 496	5.23	4.29	300	311	7.41	1.33
Égypte	2 081	2 763	2.15	2.43	438	645	7.22	3.74	7	8	8.54	-0.41
Éthiopie	498	585	-2.80	1.71	0	0	..	..	17	25	8.02	3.27
Nigéria	1 189	1 346	0.58	1.42	4	7	-4.03	4.03	1	1	..	-1.97
Afrique du Sud	3 142	3 906	2.57	2.27	630	762	8.58	1.77	170	196	21.22	3.47
ASIE	136 393	155 282	1.84	1.35	17 327	20 826	5.17	1.47	4 574	5 138	7.05	0.84
Chine[2]	83 592	92 216	1.07	1.14	3 371	3 489	17.83	-1.26	518	579	-1.03	2.25
Inde	7 141	9 121	2.63	2.26	1	15	-9.40	26.35	1 651	1 639	9.30	0.44
Indonésie	3 217	3 921	5.19	2.25	175	290	8.89	4.04	1	1	-10.60	-0.36
Iran	3 030	3 600	2.95	1.80	166	165	-3.48	-0.22	81	82	11.71	0.74
Japon	3 323	3 312	0.50	-0.18	3 011	3 246	2.90	0.49	17	17	7.61	-0.21
Kazakhstan	867	1 078	2.40	1.86	262	279	0.55	2.45	12	11	45.03	-2.02
Corée	2 470	2 719	3.48	0.67	1 323	1 544	5.90	1.11	29	32	-0.98	0.00
Malaisie	2 092	2 483	4.19	1.67	340	444	6.10	2.70	183	170	5.11	-1.03
Pakistan	3 599	4 610	4.52	2.18	34	39	9.76	1.22	74	87	6.84	1.24
Philippines	3 504	4 276	2.75	1.85	542	924	9.68	4.43	11	7	-6.99	-0.47
Arabie saoudite	682	922	2.58	2.30	991	952	1.29	1.50	73	62	21.12	-1.44
Thaïlande	2 923	3 546	2.10	1.54	25	22	8.18	-1.33	1 129	1 537	7.20	2.14
Turquie	3 412	4 167	6.21	1.81	48	68	3.55	-2.02	536	715	15.24	0.20
Viet Nam	4 970	6 014	3.00	1.80	1 465	1 957	8.69	3.54	38	12	5.77	-8.28
OCÉANIE	6 456	7 327	1.89	1.30	516	629	3.00	1.81	3 190	3 651	2.42	1.53
Australie	4 915	5 717	2.17	1.53	333	389	2.20	1.57	2 124	2 576	2.91	2.12
Nouvelle-Zélande	1 403	1 445	0.98	0.35	78	94	6.74	1.33	1 063	1 073	1.45	0.23
PAYS DÉVELOPPÉS	**128 554**	**138 978**	**1.56**	**0.59**	**12 582**	**13 459**	**-0.14**	**0.60**	**20 491**	**23 191**	**2.81**	**0.94**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**195 322**	**225 405**	**1.86**	**1.41**	**20 446**	**25 802**	**5.52**	**1.98**	**13 086**	**16 571**	**3.33**	**2.05**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	10 940	13 063	4.12	1.93	1 176	2 181	3.83	6.72	27	24	-4.83	-1.46
OCDE[3]	**121 749**	**132 333**	**1.36**	**0.63**	**13 587**	**14 804**	**2.93**	**0.66**	**20 415**	**23 153**	**2.63**	**0.88**
BRICS	**130 891**	**146 724**	**1.60**	**1.18**	**4 996**	**5 034**	**3.47**	**-0.96**	**8 780**	**10 908**	**3.19**	**2.25**

.. Non disponible

Note : Année civile ; excepté année se terminant le 30 septembre pour la Nouvelle-Zélande. Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays de l'Union européenne à l'exception du Royaume-Uni
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
4. Production indigène brute.
5. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).
6. Exclut le commerce d'animaux vivants.

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.25.2. Projections de la viande : Consommation, humaine

Année civile

	CONSOMMATION (kt epc)		Croissance (%)[4]		HUMAINE (kg pad/cap)[5]		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28
MONDE	**323 399**	**363 611**	**1.74**	**1.10**	**34.7**	**35.1**	**0.63**	**0.15**
AMÉRIQUE DU NORD	42 929	47 331	1.10	0.70	95.3	97.2	0.43	-0.01
Canada	3 134	3 371	0.63	0.71	68.6	67.8	-0.24	-0.04
États-Unis	39 795	43 960	1.14	0.69	98.3	100.5	0.50	0.00
AMÉRIQUE LATINE	47 688	54 580	2.07	1.15	59.6	62.3	1.05	0.33
Argentine	5 056	5 616	2.21	0.81	89.0	90.3	1.35	0.00
Brésil	20 363	21 823	1.67	0.53	77.7	78.0	0.89	-0.04
Chili	1 662	1 997	3.23	1.64	73.8	82.4	2.35	0.98
Colombie	2 872	3 741	4.67	2.29	47.8	58.2	3.91	1.69
Mexique	8 011	9 615	2.85	1.49	50.6	54.2	1.54	0.46
Paraguay	365	427	2.92	1.46	40.9	42.2	1.52	0.35
Pérou	1 943	2 506	4.90	2.00	51.5	59.3	3.63	0.95
EUROPE	60 013	61 630	0.87	0.22	64.8	66.8	0.89	0.27
Union européenne[1]	39 015	39 209	0.67	0.05	70.3	70.9	0.67	0.10
Royaume-Uni	4 939	5 312	1.51	0.58	60.5	61.6	0.91	0.10
Russie	11 097	11 648	1.73	0.34	62.6	66.9	1.93	0.52
Ukraine	2 116	2 353	-1.20	1.04	39.1	46.4	-0.63	1.62
AFRIQUE	19 561	24 523	2.67	2.32	12.7	12.3	0.11	-0.03
Égypte	2 537	3 425	2.91	2.65	20.8	23.6	0.99	1.11
Éthiopie	461	546	-3.37	1.86	3.2	2.9	-6.48	-0.35
Nigéria	1 250	1 460	0.38	1.72	5.3	4.6	-2.41	-0.82
Afrique du Sud	3 604	4 461	2.79	2.09	52.3	57.8	1.46	1.07
ASIE	149 749	171 627	2.08	1.36	27.0	28.5	1.07	0.65
Chine[2]	86 363	95 050	1.48	1.02	49.0	52.9	0.96	0.86
Inde	5 481	7 488	1.21	2.73	3.5	4.3	0.53	1.83
Indonésie	3 512	4 375	5.09	2.34	11.1	12.5	3.88	1.48
Iran	3 113	3 696	2.56	1.73	32.4	35.3	1.35	1.01
Japon	6 307	6 543	1.50	0.15	39.7	42.8	1.67	0.52
Kazakhstan	1 120	1 348	1.81	2.02	48.4	53.1	0.44	1.20
Corée	3 738	4 231	4.10	0.84	58.0	63.8	3.71	0.59
Malaisie	2 264	2 772	4.24	2.01	61.0	65.3	2.58	0.80
Pakistan	3 552	4 554	4.51	2.20	14.2	15.1	2.56	0.52
Philippines	4 039	5 197	3.54	2.27	31.2	34.6	2.02	0.90
Arabie saoudite	1 720	1 928	1.53	1.93	44.9	42.7	-1.09	0.52
Thaïlande	1 661	1 780	-0.14	0.83	19.6	20.8	-0.45	0.78
Turquie	3 140	3 799	5.63	1.69	32.0	35.7	3.77	1.12
Viet Nam	6 450	8 007	4.14	2.21	53.0	59.8	2.89	1.33
OCÉANIE	3 459	3 920	1.79	1.27	70.7	70.0	0.44	0.04
Australie	2 793	3 144	1.71	1.25	92.9	92.5	0.44	0.14
Nouvelle-Zélande	425	469	2.03	0.75	74.0	74.8	1.23	-0.02
PAYS DÉVELOPPÉS	**120 573**	**128 978**	**1.13**	**0.54**	**68.5**	**71.0**	**0.82**	**0.28**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**202 826**	**234 632**	**2.12**	**1.42**	**26.8**	**27.5**	**0.80**	**0.32**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	11 967	15 128	4.15	2.55	11.4	11.2	1.79	0.32
OCDE[3]	**114 792**	**123 746**	**1.34**	**0.58**	**69.4**	**71.6**	**0.87**	**0.22**
BRICS	**126 907**	**140 470**	**1.55**	**1.00**	**32.3**	**33.7**	**0.78**	**0.48**

Note : Année civile ; excepté année se terminant le 30 septembre pour la Nouvelle-Zélande. Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays de l'Union européenne à l'exception du Royaume-Uni
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).
5. La consommation par habitant est exprimée en poids au détail. Les coefficients de conversion poids carcasse-poids au détail sont de 0.7 pour la viande bovine, de 0.78 pour la viande porcine et de 0.88 pour la viande ovine et la viande de volaille.

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.26.1. Projections de la viande bovine : Production et échanges

Année civile

	PRODUCTION (kt epc)[4]		Croissance (%)[5]		IMPORTATIONS (kt epc)[6]		Croissance (%)[5]		EXPORTATIONS (kt epc)[6]		Croissance (%)[5]	
	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28
MONDE	**68 441**	**77 476**	**0.66**	**1.06**	**9 971**	**12 161**	**4.44**	**1.61**	**9 773**	**11 928**	**3.67**	**1.64**
AMÉRIQUE DU NORD	12 884	14 575	-0.13	0.67	1 566	1 661	3.16	0.57	1 777	2 084	2.63	0.58
Canada	1 399	1 538	-1.07	0.74	205	215	-1.16	0.47	473	618	0.78	1.86
États-Unis	11 485	13 037	0.00	0.66	1 361	1 446	4.00	0.58	1 303	1 466	3.52	0.09
AMÉRIQUE LATINE	17 527	20 541	0.64	1.31	775	866	0.31	1.03	2 782	4 305	2.83	3.39
Argentine	2 786	3 454	-0.32	1.57	7	7	1.71	0.00	294	795	-3.57	6.65
Brésil	8 890	10 142	0.52	0.99	41	47	5.75	1.92	1 314	2 098	3.41	3.41
Chili	211	241	0.67	1.49	280	337	7.61	1.22	11	11	-1.26	-1.10
Colombie	808	971	-0.06	1.75	6	6	14.83	-1.20	20	48	2.57	4.38
Mexique	1 919	2 211	1.32	1.35	134	137	-6.00	0.39	195	221	17.40	0.83
Paraguay	471	554	5.46	2.55	8	14	22.97	-2.66	351	414	6.66	2.74
Pérou	189	216	1.39	1.69	7	7	5.00	-2.92	0	0	..	..
EUROPE	10 744	10 562	-0.25	-0.23	1 379	1 361	-2.57	0.53	1 020	970	3.68	-0.55
Union européenne[1]	7 141	6 826	-0.17	-0.59	379	375	-1.42	1.04	546	496	3.24	-0.84
Royaume-Uni	907	857	0.51	-0.53	339	403	1.79	1.56	138	98	1.25	-3.40
Russie	1 633	1 760	-0.55	0.86	503	416	-6.76	-0.80	8	10	6.79	0.00
Ukraine	375	388	-1.81	0.78	2	2	-17.27	-0.85	46	62	15.62	4.55
AFRIQUE	6 645	7 850	2.12	1.66	652	1 076	2.33	4.77	116	149	5.89	5.05
Égypte	796	905	-0.54	1.32	296	520	4.92	4.03	2	3	21.59	-0.35
Éthiopie	413	487	0.77	1.58	0	0	..	..	0	0	..	..
Nigéria	321	380	3.04	1.66	2	3	17.31	1.90	1	1	..	-1.96
Afrique du Sud	1 058	1 413	3.56	3.13	23	16	0.43	-2.85	68	121	19.96	8.41
ASIE	17 464	20 349	1.26	1.54	5 568	7 162	8.79	1.75	1 945	1 945	9.03	0.38
Chine[2]	6 280	7 150	0.15	1.17	970	1 235	65.40	-0.52	39	35	-8.48	-0.06
Inde	2 526	2 774	0.04	0.81	0	0	-29.84	..	1 625	1 598	9.92	0.41
Indonésie	425	457	3.57	1.02	165	274	8.49	3.99	0	0	-8.61	..
Iran	481	641	4.50	3.08	142	129	-2.52	-0.62	6	5	32.79	0.13
Japon	471	448	-1.20	-0.67	814	911	1.84	0.45	4	3	24.03	-2.02
Kazakhstan	444	579	1.70	2.26	68	39	-0.74	-1.50	3	3	38.25	0.20
Corée	281	299	0.60	0.49	492	593	5.99	1.35	5	3	2.30	0.00
Malaisie	37	48	11.00	2.28	201	267	4.48	2.90	11	9	5.56	-2.82
Pakistan	1 868	2 374	3.25	2.22	4	4	2.86	-0.30	64	83	9.74	2.40
Philippines	308	361	0.62	1.81	159	213	4.59	2.20	4	4	-1.11	-0.51
Arabie saoudite	41	61	4.08	3.63	168	199	2.44	1.79	17	16	32.32	-1.75
Thaïlande	196	229	-3.46	1.84	16	14	10.85	-2.83	45	57	13.27	2.92
Turquie	790	938	7.53	4.09	29	45	23.40	-2.98	24	39	11.29	3.51
Viet Nam	359	509	-0.91	2.42	929	1 232	18.73	4.06	0	0	..	..
OCÉANIE	3 176	3 599	1.07	1.38	31	35	-0.01	1.22	2 133	2 476	2.17	1.59
Australie	2 502	2 946	1.16	1.79	10	10	-0.17	0.00	1 550	1 914	2.31	2.26
Nouvelle-Zélande	663	643	0.71	-0.30	9	10	7.48	0.14	580	560	1.76	-0.39
PAYS DÉVELOPPÉS	**30 189**	**32 719**	**0.21**	**0.57**	**4 019**	**4 230**	**0.48**	**0.63**	**5 006**	**5 657**	**2.77**	**0.92**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**38 252**	**44 757**	**1.03**	**1.43**	**5 952**	**7 930**	**8.03**	**2.18**	**4 767**	**6 271**	**4.70**	**2.33**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	3 848	4 537	2.94	1.62	165	377	1.12	8.67	2	1	2.37	-3.01
OCDE[3]	**28 072**	**30 315**	**0.28**	**0.53**	**4 204**	**4 665**	**2.30**	**0.83**	**4 831**	**5 429**	**2.79**	**0.82**
BRICS	**20 387**	**23 239**	**0.39**	**1.13**	**1 537**	**1 714**	**7.82**	**-0.55**	**3 054**	**3 862**	**6.19**	**2.13**

.. Non disponible

Note : Année civile ; excepté année se terminant le 30 septembre pour la Nouvelle-Zélande. Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays de l'Union européenne à l'exception du Royaume-Uni
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
4. Production indigène brute.
5. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).
6. Exclut le commerce d'animaux vivants.

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.26.2. Projections de la viande bovine : Consommation, humaine

Année civile

	CONSOMMATION (kt epc)		Croissance (%)[4]		HUMAINE (kg pad/cap)[5]		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28
MONDE	**68 567**	**77 570**	**0.72**	**1.05**	**6.4**	**6.5**	**-0.44**	**0.09**
AMÉRIQUE DU NORD	12 911	14 458	-0.17	0.69	25.0	25.9	-0.91	-0.02
Canada	943	954	-0.72	0.20	18.0	16.7	-1.70	-0.60
États-Unis	11 968	13 504	-0.12	0.72	25.8	27.0	-0.84	0.03
AMÉRIQUE LATINE	15 114	16 395	0.27	0.78	16.4	16.2	-0.83	-0.04
Argentine	2 499	2 666	0.25	0.43	39.5	38.4	-0.77	-0.40
Brésil	7 461	7 774	0.29	0.38	25.0	24.3	-0.58	-0.19
Chili	475	562	4.08	1.40	18.4	20.2	3.18	0.74
Colombie	762	891	0.13	1.70	10.9	11.8	-0.81	1.08
Mexique	1 633	1 836	0.14	1.20	8.9	8.9	-1.23	0.17
Paraguay	129	156	3.98	1.47	13.2	14.2	2.62	0.37
Pérou	196	223	1.49	1.50	4.3	4.3	0.19	0.45
EUROPE	10 917	10 792	-1.19	-0.08	10.3	10.2	-1.28	-0.05
Union européenne[1]	6 749	6 518	-0.67	-0.45	10.7	10.3	-0.75	-0.42
Royaume-Uni	1 109	1 162	0.82	0.45	11.7	11.6	0.18	-0.04
Russie	2 177	2 205	-3.14	0.51	10.6	10.9	-3.22	0.71
Ukraine	323	320	-3.63	0.25	5.1	5.4	-3.15	0.80
AFRIQUE	7 215	8 876	2.05	2.01	4.1	3.9	-0.53	-0.35
Égypte	1 115	1 447	0.81	2.19	8.0	8.7	-1.29	0.61
Éthiopie	392	472	0.48	1.83	2.6	2.5	-2.06	-0.39
Nigéria	375	482	2.28	2.50	1.4	1.3	-0.39	-0.03
Afrique du Sud	1 004	1 287	2.37	2.54	12.4	14.2	1.00	1.54
ASIE	21 644	26 253	2.44	1.63	3.4	3.8	1.40	0.90
Chine[2]	7 240	8 393	2.31	0.91	3.6	4.1	1.79	0.74
Inde	901	1 176	-8.19	1.39	0.5	0.6	-9.29	0.44
Indonésie	726	913	3.36	1.97	1.9	2.2	2.12	1.09
Iran	622	770	2.37	2.35	5.4	6.1	1.15	1.65
Japon	1 281	1 357	0.75	0.07	7.0	7.7	0.87	0.44
Kazakhstan	512	617	1.33	1.98	19.7	21.6	-0.16	1.13
Corée	769	889	4.33	1.06	10.6	11.8	3.91	0.80
Malaisie	239	318	3.69	2.89	5.3	6.2	1.97	1.67
Pakistan	1 802	2 289	3.07	2.22	6.4	6.8	0.97	0.54
Philippines	466	575	1.97	1.96	3.1	3.3	0.34	0.57
Arabie saoudite	193	245	1.48	2.50	4.1	4.4	-1.12	1.11
Thaïlande	125	136	-4.87	0.45	1.3	1.4	-5.23	0.39
Turquie	1 011	1 222	9.94	2.00	8.8	9.8	8.24	1.45
Viet Nam	1 341	1 788	10.59	3.44	9.8	11.9	9.38	2.58
OCÉANIE	766	796	-2.00	1.24	13.5	12.2	-3.47	0.01
Australie	664	692	-1.75	1.37	19.0	17.5	-3.15	0.27
Nouvelle-Zélande	82	82	-3.67	0.11	12.2	11.1	-4.68	-0.67
PAYS DÉVELOPPÉS	**28 994**	**31 110**	**-0.34**	**0.54**	**14.4**	**14.9**	**-0.74**	**0.26**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**39 572**	**46 460**	**1.56**	**1.42**	**4.5**	**4.7**	**0.20**	**0.30**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	3 965	4 907	2.90	2.13	3.3	3.2	0.50	-0.11
OCDE[3]	**27 196**	**29 347**	**0.19**	**0.51**	**14.3**	**14.8**	**-0.36**	**0.14**
BRICS	**18 783**	**20 836**	**0.07**	**0.78**	**4.2**	**4.3**	**-0.75**	**0.25**

Note : Année civile ; excepté année se terminant le 30 septembre pour la Nouvelle-Zélande. Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays de l'Union européenne à l'exception du Royaume-Uni
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).
5. La consommation par habitant est exprimée en poids au détail. Les coefficients de conversion poids carcasse-poids au détail sont de 0.7 pour la viande bovine, de 0.78 pour la viande porcine et de 0.88 pour la viande ovine et la viande de volaille.

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.27.1. Projections de la viande porcine : Production et échanges

Année civile

	PRODUCTION (kt epc)[4]		Croissance (%)[5]		IMPORTATIONS (kt epc)[6]		Croissance (%)[5]		EXPORTATIONS (kt epc)[6]		Croissance (%)[5]	
	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28
MONDE	**119 440**	**128 819**	**1.37**	**0.85**	**8 806**	**9 798**	**3.64**	**0.62**	**8 672**	**9 624**	**2.98**	**0.47**
AMÉRIQUE DU NORD	13 495	15 020	1.54	0.59	720	782	3.49	0.92	3 909	4 475	2.71	0.37
Canada	2 050	2 200	0.67	0.43	226	279	2.28	0.89	1 373	1 510	2.04	0.43
États-Unis	11 445	12 820	1.71	0.62	494	503	4.11	0.94	2 536	2 966	3.10	0.34
AMÉRIQUE LATINE	8 098	10 002	2.75	1.75	1 380	1 704	8.85	1.23	936	1 167	3.46	1.00
Argentine	561	743	9.78	1.70	34	37	-6.47	0.42	13	24	14.75	1.84
Brésil	3 822	4 510	2.25	1.27	1	11	15.55	0.86	602	785	2.18	1.23
Chili	510	630	-0.23	2.09	99	104	32.60	-0.45	172	183	2.79	0.45
Colombie	361	463	8.54	2.17	97	193	32.56	4.10	0	0	..	..
Mexique	1 430	1 948	2.75	2.64	830	937	8.13	0.57	124	151	11.43	0.63
Paraguay	192	225	3.08	1.68	3	3	9.20	-1.52	4	7	57.34	3.01
Pérou	156	198	4.17	2.35	12	23	19.36	4.36	0	0	..	..
EUROPE	29 168	29 616	1.27	0.07	1 332	1 372	-6.44	0.21	3 547	3 709	3.38	0.30
Union européenne[1]	22 872	22 886	0.62	-0.04	156	167	-0.34	0.44	3 168	3 275	3.21	0.19
Royaume-Uni	885	977	3.10	0.69	805	807	0.03	0.22	239	274	5.71	1.39
Russie	3 513	3 811	6.10	0.47	217	214	-19.84	1.35	58	73	53.70	3.70
Ukraine	718	746	2.55	1.44	16	26	-31.62	-6.98	4	3	19.87	2.56
AFRIQUE	1 464	1 773	3.89	2.00	276	509	3.78	6.50	28	26	20.97	-1.07
Égypte	0	0	-2.32	..	1	1	26.39	1.62	1	0	..	..
Éthiopie	2	2	1.73	2.46	0	0	..	..	0	0	..	..
Nigéria	276	292	2.37	0.90	1	3	38.96	5.08	0	0	..	..
Afrique du Sud	237	287	2.79	1.96	38	47	0.50	1.07	24	23	33.02	-1.06
ASIE	66 665	71 751	1.16	1.10	4 698	4 958	7.30	-0.03	205	191	-0.31	4.10
Chine[2]	54 342	58 050	0.99	1.11	1 620	1 426	26.49	-2.44	102	109	-3.73	92.82
Inde	307	290	-2.56	-0.15	1	14	-5.42	33.02	0	0	-22.69	..
Indonésie	359	400	6.62	1.24	4	4	20.65	-0.46	0	0	..	..
Iran	0	0	..	..	4	4	24.96	0.00	3	2	22.03	0.00
Japon	1 280	1 215	-0.19	-0.65	1 308	1 451	3.00	0.80	3	4	15.05	1.04
Kazakhstan	93	83	-1.84	-0.78	27	36	-4.00	3.89	1	1	147.39	-0.69
Corée	1 306	1 400	3.51	0.34	659	722	5.85	0.65	2	2	4.72	0.00
Malaisie	195	197	-1.33	-0.02	29	47	13.04	5.67	5	4	-2.30	-2.30
Pakistan	0	0	..	..	0	0	..	..	0	0	..	..
Philippines	1 861	2 226	1.81	1.76	134	193	8.50	3.48	2	2	-3.22	-0.34
Arabie saoudite	0	0	..	..	20	26	49.34	0.00	3	4	354.67	0.00
Thaïlande	1 026	1 183	0.66	0.99	1	1	1.47	1.84	24	29	4.04	-3.05
Turquie	0	0	..	..	10	11	7.52	0.00	10	11	7.48	0.00
Viet Nam	3 680	4 327	2.62	1.72	48	96	4.58	5.75	38	11	6.03	-8.42
OCÉANIE	550	658	2.20	1.26	399	472	3.09	1.51	47	55	-0.36	0.88
Australie	408	493	2.84	1.16	323	379	2.30	1.61	47	54	-0.48	0.90
Nouvelle-Zélande	46	49	-0.53	0.36	65	80	7.43	1.56	1	1	..	-0.18
PAYS DÉVELOPPÉS	**44 823**	**46 857**	**1.32**	**0.24**	**3 863**	**4 214**	**-1.09**	**0.75**	**7 532**	**8 269**	**3.05**	**0.34**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**74 616**	**81 961**	**1.40**	**1.22**	**4 943**	**5 584**	**9.23**	**0.53**	**1 140**	**1 356**	**2.62**	**1.36**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	1 983	2 467	5.83	2.21	147	333	1.82	8.81	1	1	-2.79	-0.55
OCDE[3]	**42 624**	**45 032**	**1.07**	**0.33**	**4 990**	**5 458**	**3.66**	**0.70**	**7 681**	**8 438**	**3.09**	**0.34**
BRICS	**62 221**	**66 948**	**1.29**	**1.08**	**1 877**	**1 711**	**6.08**	**-1.98**	**787**	**990**	**2.50**	**2.23**

.. Non disponible

Note : Année civile ; excepté année se terminant le 30 septembre pour la Nouvelle-Zélande. Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays de l'Union européenne à l'exception du Royaume-Uni
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
4. Production indigène brute.
5. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).
6. Exclut le commerce d'animaux vivants.

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.27.2. Projections de la viande porcine : Consommation, humaine

Année civile

	CONSOMMATION (kt epc)		Croissance (%)[4]		HUMAINE (kg pad/cap)[5]		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28
MONDE	**119 435**	**128 779**	**1.40**	**0.85**	**12.4**	**12.0**	**0.22**	**-0.10**
AMÉRIQUE DU NORD	10 314	11 316	1.27	0.71	22.3	22.6	0.52	0.00
Canada	756	795	-0.13	0.57	16.1	15.5	-1.12	-0.23
États-Unis	9 558	10 521	1.39	0.72	23.0	23.4	0.66	0.02
AMÉRIQUE LATINE	8 550	10 546	3.49	1.74	10.4	11.6	2.35	0.91
Argentine	582	756	8.13	1.63	10.3	12.1	7.03	0.79
Brésil	3 222	3 734	2.27	1.27	12.0	13.0	1.37	0.69
Chili	437	550	1.50	2.17	18.9	22.1	0.62	1.51
Colombie	458	656	11.29	2.70	7.3	9.7	10.24	2.07
Mexique	2 142	2 743	4.20	1.99	12.9	14.7	2.78	0.96
Paraguay	190	221	2.83	1.59	21.8	22.4	1.49	0.48
Pérou	167	222	4.90	2.53	4.1	4.8	3.55	1.47
EUROPE	26 956	27 288	0.46	0.05	28.3	28.7	0.37	0.09
Union européenne[1]	19 842	19 761	0.30	-0.07	35.0	34.8	0.22	-0.04
Royaume-Uni	1 451	1 510	0.98	0.32	17.1	16.8	0.34	-0.18
Russie	3 672	3 953	1.47	0.42	19.9	21.8	1.39	0.61
Ukraine	731	772	-0.78	0.97	12.9	14.4	-0.28	1.52
AFRIQUE	1 713	2 257	3.70	2.90	1.1	1.1	1.08	0.52
Égypte	1	1	3.96	2.09	0.0	0.0	1.79	0.51
Éthiopie	2	3	1.92	2.51	0.0	0.0	-0.66	0.28
Nigéria	279	298	2.47	0.93	1.1	0.9	-0.21	-1.56
Afrique du Sud	249	310	1.24	2.09	3.4	3.8	-0.12	1.09
ASIE	71 001	76 296	1.49	0.99	12.4	12.2	0.46	0.27
Chine[2]	55 747	59 247	1.34	0.98	30.9	32.1	0.82	0.81
Inde	308	304	-2.53	0.25	0.2	0.2	-3.70	-0.69
Indonésie	347	387	7.31	1.23	1.0	1.0	6.02	0.35
Iran	1	2	..	0.00	0.0	0.0	4.26	-0.68
Japon	2 581	2 662	1.25	0.11	15.8	16.9	1.37	0.48
Kazakhstan	120	118	-2.51	0.41	5.1	4.6	-3.93	-0.42
Corée	1 936	2 120	3.60	0.44	29.6	31.5	3.19	0.18
Malaisie	219	240	-0.14	0.93	5.4	5.2	-1.80	-0.26
Pakistan	0	0	..	..	0.0	0.0	-49.63	-1.64
Philippines	1 992	2 417	2.17	1.89	14.8	15.4	0.54	0.50
Arabie saoudite	17	22	45.52	0.00	0.4	0.4	41.78	-1.36
Thaïlande	887	954	0.28	0.78	10.0	10.7	-0.10	0.72
Turquie	0	0	..	..	0.0	0.0	-1.55	-0.67
Viet Nam	3 690	4 411	2.63	1.84	30.1	32.8	1.51	0.99
OCÉANIE	901	1 075	2.67	1.39	17.7	18.4	1.12	0.16
Australie	683	818	2.75	1.38	21.8	23.0	1.29	0.28
Nouvelle-Zélande	110	129	3.47	1.09	18.3	19.5	2.39	0.30
PAYS DÉVELOPPÉS	**41 160**	**42 801**	**0.75**	**0.27**	**22.7**	**22.9**	**0.35**	**0.00**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**78 275**	**85 977**	**1.75**	**1.16**	**10.0**	**9.7**	**0.39**	**0.05**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	2 140	2 809	5.53	2.80	2.0	2.0	3.08	0.54
OCDE[3]	**39 899**	**42 032**	**1.01**	**0.38**	**23.4**	**23.6**	**0.46**	**0.00**
BRICS	**63 198**	**67 548**	**1.37**	**0.96**	**15.6**	**15.7**	**0.54**	**0.43**

.. Non disponible

Note : Année civile ; excepté année se terminant le 30 septembre pour la Nouvelle-Zélande. Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays de l'Union européenne à l'exception du Royaume-Uni
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).
5. La consommation par habitant est exprimée en poids au détail. Les coefficients de conversion poids carcasse-poids au détail sont de 0.7 pour la viande bovine, de 0.78 pour la viande porcine et de 0.88 pour la viande ovine et la viande de volaille.

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.28.1. Projections de la viande de volaille : Production et échanges

Année civile

	PRODUCTION (kt pac)		Croissance (%)[4]		IMPORTATIONS (kt pac)		Croissance (%)[4]		EXPORTATIONS (kt pac)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28
MONDE	**121 083**	**141 091**	**2.82**	**1.30**	**13 121**	**16 045**	**1.78**	**2.00**	**13 942**	**16 922**	**2.69**	**1.79**
AMÉRIQUE DU NORD	22 749	25 517	1.57	0.98	257	281	1.22	1.39	3 489	4 492	-0.53	2.58
Canada	1 368	1 513	1.78	0.72	184	210	0.14	1.90	159	182	-2.53	1.70
États-Unis	21 381	24 005	1.56	1.00	74	71	4.60	0.00	3 330	4 310	-0.43	2.62
AMÉRIQUE LATINE	26 151	30 461	2.41	1.36	2 180	2 628	4.95	1.78	4 699	5 875	1.09	2.55
Argentine	2 100	2 454	3.30	1.41	11	6	-7.30	0.00	185	320	-1.42	4.61
Brésil	13 842	15 481	2.18	1.08	3	3	14.86	-1.73	4 296	5 307	1.20	2.55
Chili	740	918	2.58	1.80	149	140	13.68	-0.94	147	182	3.45	0.95
Colombie	1 563	2 100	5.79	2.53	89	95	7.43	0.17	7	9	-1.95	-0.02
Mexique	3 195	3 938	2.46	1.57	967	1 018	7.26	0.54	2	6	-15.79	7.95
Paraguay	21	18	-1.29	-1.99	25	32	5.45	2.38	4	4	23.12	-2.32
Pérou	1 482	1 821	5.23	1.47	64	200	15.38	8.93	5	2	-6.08	-1.64
EUROPE	21 531	23 303	3.99	0.65	2 166	2 205	-2.67	-0.53	3 185	3 421	6.85	0.45
Union européenne[1]	12 839	13 640	2.83	0.53	864	923	-0.70	-0.22	2 247	2 380	4.82	0.42
Royaume-Uni	1 804	1 879	2.35	0.42	581	693	3.33	1.24	318	262	2.35	-0.93
Russie	4 965	5 393	8.18	0.57	217	69	-15.92	-10.96	158	222	37.31	2.07
Ukraine	1 051	1 256	3.11	1.67	281	326	0.03	-0.62	283	336	34.75	0.62
AFRIQUE	5 722	7 237	3.03	2.14	2 003	2 881	6.76	3.79	125	99	9.57	-1.91
Égypte	1 158	1 705	4.83	3.08	140	124	14.12	2.66	4	5	3.23	-0.25
Éthiopie	14	17	-18.62	1.59	0	0	..	..	0	0	..	..
Nigéria	203	199	-1.98	0.19	0	0	-47.59	..	0	0	..	..
Afrique du Sud	1 687	2 034	2.29	1.86	562	692	10.22	1.96	76	51	24.96	-1.68
ASIE	43 403	52 797	3.15	1.63	6 455	7 958	1.41	2.29	2 381	2 942	6.93	0.98
Chine[2]	18 304	21 502	1.29	1.10	518	504	-2.49	-0.07	374	430	1.27	0.69
Inde	3 561	5 224	6.56	3.52	0	1	..	4.50	5	2	5.76	-10.90
Indonésie	2 311	2 921	5.66	2.66	4	5	15.22	3.57	0	0	..	..
Iran	2 184	2 589	3.57	1.69	2	2	-32.90	-0.09	72	75	10.59	0.81
Japon	1 572	1 649	1.68	0.33	867	862	4.22	0.07	10	10	3.18	0.00
Kazakhstan	160	206	8.42	1.76	166	204	2.06	3.18	8	7	57.22	-2.75
Corée	882	1 019	4.65	1.22	157	210	5.38	2.04	22	27	-0.65	0.00
Malaisie	1 858	2 235	4.84	1.82	75	83	7.52	0.89	167	157	5.37	-0.89
Pakistan	1 261	1 704	8.47	2.52	30	34	11.39	1.43	4	4	25.88	-0.48
Philippines	1 276	1 619	5.00	2.02	248	513	15.76	5.86	4	1	-14.26	-0.53
Arabie saoudite	640	861	2.76	2.21	758	681	0.93	1.51	49	39	26.65	-1.48
Thaïlande	1 698	2 132	3.93	1.83	5	6	4.84	0.95	1 059	1 451	7.11	2.25
Turquie	2 220	2 814	5.98	1.39	8	11	1.72	0.36	502	665	15.92	0.04
Viet Nam	916	1 155	6.75	1.80	487	624	0.14	2.23	0	0	..	..
OCÉANIE	1 527	1 775	4.30	1.29	60	92	9.25	3.83	64	94	6.79	3.98
Australie	1 269	1 468	4.05	1.27	0	0	..	..	43	59	3.08	3.85
Nouvelle-Zélande	226	268	5.89	1.29	0	0	..	..	21	34	20.47	4.21
PAYS DÉVELOPPÉS	**50 025**	**55 455**	**2.70**	**0.88**	**4 223**	**4 552**	**0.37**	**0.46**	**6 849**	**8 081**	**2.64**	**1.58**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**71 058**	**85 636**	**2.91**	**1.59**	**8 898**	**11 493**	**2.54**	**2.68**	**7 093**	**8 840**	**2.72**	**2.00**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	3 014	3 775	5.83	2.19	860	1 467	4.93	5.89	19	16	-6.92	-2.21
OCDE[3]	**48 323**	**54 097**	**2.33**	**0.93**	**3 900**	**4 198**	**3.36**	**0.47**	**6 811**	**8 121**	**2.10**	**1.51**
BRICS	**42 359**	**49 634**	**2.67**	**1.30**	**1 300**	**1 269**	**-3.42**	**-0.27**	**4 910**	**6 012**	**1.79**	**2.33**

.. Non disponible

Note : Année civile ; excepté année se terminant le 30 septembre pour la Nouvelle-Zélande. Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays de l'Union européenne à l'exception du Royaume-Uni
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.28.2. Projections de la viande de volaille : Consommation, humaine

Année civile

	CONSOMMATION (kt pac)		Croissance (%)[4]		HUMAINE (kg pad/cap)[5]		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28
MONDE	**120 487**	**140 253**	**2.74**	**1.33**	**14.1**	**14.8**	**1.55**	**0.36**
AMÉRIQUE DU NORD	19 491	21 347	1.91	0.70	47.5	48.1	1.16	-0.01
Canada	1 395	1 581	2.10	1.11	33.5	34.8	1.10	0.33
États-Unis	18 096	19 766	1.90	0.67	49.1	49.7	1.17	-0.03
AMÉRIQUE LATINE	23 632	27 214	2.90	1.15	32.3	33.9	1.77	0.33
Argentine	1 926	2 140	3.78	1.00	38.3	38.8	2.73	0.17
Brésil	9 549	10 177	2.68	0.39	40.2	40.1	1.78	-0.18
Chili	741	876	3.92	1.49	36.1	39.7	3.02	0.83
Colombie	1 644	2 186	5.92	2.42	29.5	36.5	4.92	1.80
Mexique	4 160	4 950	3.45	1.35	28.3	30.0	2.04	0.32
Paraguay	42	45	1.41	0.90	5.4	5.2	0.08	-0.20
Pérou	1 541	2 020	5.58	2.03	42.2	49.2	4.22	0.97
EUROPE	20 769	22 088	2.89	0.55	24.6	26.2	2.79	0.59
Union européenne[1]	11 712	12 182	2.49	0.49	23.3	24.2	2.42	0.52
Royaume-Uni	2 067	2 310	2.61	0.83	27.5	29.0	1.95	0.33
Russie	5 025	5 240	4.85	0.20	30.7	32.6	4.77	0.39
Ukraine	1 049	1 246	-0.52	1.30	20.9	26.3	-0.03	1.85
AFRIQUE	7 600	10 019	3.81	2.64	5.4	5.5	1.18	0.26
Égypte	1 294	1 824	5.59	3.06	11.7	13.8	3.39	1.47
Éthiopie	14	17	-18.63	1.59	0.1	0.1	-20.69	-0.62
Nigéria	203	200	-2.58	0.21	0.9	0.7	-5.13	-2.26
Afrique du Sud	2 173	2 675	3.44	1.97	33.7	37.1	2.06	0.97
ASIE	47 472	57 812	2.73	1.75	9.3	10.5	1.69	1.02
Chine[2]	18 448	21 576	1.16	1.08	11.5	13.2	0.65	0.92
Inde	3 557	5 223	6.56	3.54	2.3	3.1	5.29	2.57
Indonésie	2 315	2 926	5.66	2.67	7.7	8.8	4.39	1.78
Iran	2 114	2 516	3.09	1.71	22.9	25.1	1.85	1.02
Japon	2 423	2 501	2.30	0.24	16.7	17.9	2.43	0.61
Kazakhstan	318	402	4.51	2.56	15.4	17.7	2.98	1.71
Corée	1 017	1 202	4.81	1.39	17.5	20.1	4.39	1.13
Malaisie	1 765	2 161	4.89	2.01	49.1	52.7	3.15	0.80
Pakistan	1 287	1 735	8.48	2.51	5.7	6.4	6.27	0.83
Philippines	1 520	2 130	6.34	2.82	12.7	15.3	4.65	1.42
Arabie saoudite	1 349	1 503	1.45	2.00	36.1	34.2	-1.15	0.61
Thaïlande	646	686	0.33	0.96	8.2	8.7	-0.05	0.90
Turquie	1 726	2 159	4.06	1.84	18.8	21.7	2.45	1.29
Viet Nam	1 403	1 779	3.71	1.95	12.9	14.9	2.59	1.11
OCÉANIE	1 523	1 773	4.36	1.28	33.7	34.2	2.79	0.05
Australie	1 227	1 409	4.08	1.17	44.2	44.8	2.60	0.07
Nouvelle-Zélande	205	234	4.99	0.92	38.4	40.0	3.89	0.13
PAYS DÉVELOPPÉS	**47 622**	**51 966**	**2.52**	**0.74**	**29.7**	**31.4**	**2.11**	**0.47**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**72 865**	**88 287**	**2.88**	**1.69**	**10.5**	**11.3**	**1.51**	**0.57**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	3 855	5 226	5.74	3.12	4.0	4.3	3.28	0.85
OCDE[3]	**45 634**	**50 215**	**2.48**	**0.81**	**30.2**	**31.8**	**1.93**	**0.43**
BRICS	**38 751**	**44 890**	**2.51**	**1.12**	**10.8**	**11.8**	**1.67**	**0.58**

Note : Année civile ; excepté année se terminant le 30 septembre pour la Nouvelle-Zélande. Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays de l'Union européenne à l'exception du Royaume-Uni
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).
5. La consommation par habitant est exprimée en poids au détail. Les coefficients de conversion poids carcasse-poids au détail sont de 0.7 pour la viande bovine, de 0.78 pour la viande porcine et de 0.88 pour la viande ovine et la viande de volaille.

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.29.1. Projections de la viande ovine : Production et échanges

Année civile

	PRODUCTION (kt epc)[4]		Croissance (%)[5]		IMPORTATIONS (kt epc)[6]		Croissance (%)[5]		EXPORTATIONS (kt epc)[6]		Croissance (%)[5]	
	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28
MONDE	**14 912**	**16 997**	**1.57**	**1.36**	**1 130**	**1 258**	**2.41**	**0.88**	**1 191**	**1 288**	**1.80**	**1.00**
AMÉRIQUE DU NORD	92	104	-0.90	1.33	131	116	4.55	-0.50	3	3	-13.55	-0.38
Canada	16	18	0.78	0.92	24	24	1.63	0.59	0	0	..	..
États-Unis	76	87	-1.22	1.42	107	92	5.30	-0.75	3	3	-13.89	0.04
AMÉRIQUE LATINE	380	406	-0.30	0.53	28	28	-2.71	0.55	18	16	-7.56	-3.09
Argentine	51	56	-1.23	0.96	0	0	..	..	2	2	-17.03	-0.36
Brésil	124	130	1.77	0.45	8	7	1.32	-0.40	0	0	..	..
Chili	14	12	-2.25	-2.41	0	0	..	..	5	3	-2.14	-7.85
Colombie	8	8	-3.98	0.21	0	0	..	..	0	0	..	..
Mexique	61	70	1.42	1.32	10	10	-4.70	-0.43	0	0	..	..
Paraguay	4	4	1.36	0.69	0	0	..	..	0	0	..	..
Pérou	39	42	-0.34	0.59	0	0	..	..	0	0	..	..
EUROPE	1 267	1 344	-0.05	0.50	310	306	-3.10	0.64	150	146	0.44	0.23
Union européenne[1]	610	634	-1.35	0.54	194	201	-3.10	0.97	41	55	3.47	3.01
Royaume-Uni	304	312	0.31	0.02	106	95	-2.59	0.03	98	77	-1.28	-1.85
Russie	227	254	2.97	0.69	3	2	-14.62	0.32	4	..	74.60	..
Ukraine	14	15	-5.09	0.64	0	0	..	..	0	0	..	..
AFRIQUE	3 110	3 462	1.01	1.80	29	31	-2.22	2.99	32	37	1.50	0.93
Égypte	126	153	-0.91	2.29	1	0	-22.03	..	0	0	..	..
Éthiopie	69	79	-11.22	2.56	0	0	..	..	16	24	8.49	3.38
Nigéria	389	474	-0.75	2.12	0	0	..	..	0	0	..	..
Afrique du Sud	160	172	-0.69	1.05	8	7	-1.68	2.06	1	1	14.24	-0.28
ASIE	8 861	10 384	2.19	1.39	606	748	7.08	1.12	42	59	-5.12	0.81
Chine[2]	4 666	5 514	2.52	1.52	263	323	20.81	0.06	3	4	-14.79	-0.35
Inde	747	832	-0.61	1.03	0	0	..	..	21	38	-1.65	3.70
Indonésie	122	143	0.35	1.15	2	6	16.55	11.98	0	0	..	..
Iran	365	369	-1.66	0.62	18	31	24.47	1.60	0	0	..	..
Japon	0	0	..	..	22	23	-6.18	-0.36	..	..	..	..
Kazakhstan	171	211	2.64	2.08	0	0	..	..	0	0	..	..
Corée	2	2	0.70	0.00	15	20	19.73	1.37	0	0	..	..
Malaisie	2	3	5.60	3.33	36	47	9.33	2.39	0	0	..	..
Pakistan	470	532	1.15	1.03	0	0	..	..	7	1	-7.79	-19.88
Philippines	60	70	1.17	1.23	1	5	4.61	27.33	0	0	..	..
Arabie saoudite	0	0	-55.34	..	45	46	-2.14	0.99	3	4	0.90	-0.98
Thaïlande	2	3	4.63	1.23	2	2	9.83	4.20	0	0	..	..
Turquie	402	416	5.08	0.18	1	1	5.46	-0.47	0	0	..	..
Viet Nam	15	23	9.04	2.68	1	5	-30.15	21.17	0	0	..	..
OCÉANIE	1 203	1 296	1.32	1.11	26	29	-3.05	1.82	945	1 027	2.93	1.21
Australie	735	810	2.51	1.32	..	..	..	..	484	549	5.54	1.62
Nouvelle-Zélande	468	485	-0.35	0.76	4	4	-1.30	0.00	461	478	0.63	0.76
PAYS DÉVELOPPÉS	**3 517**	**3 946**	**1.35**	**1.12**	**477**	**463**	**-1.54**	**0.44**	**1 104**	**1 184**	**2.52**	**1.07**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**11 395**	**13 050**	**1.65**	**1.43**	**653**	**795**	**6.27**	**1.15**	**87**	**104**	**-4.73**	**0.19**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	2 094	2 284	2.63	1.83	4	5	0.25	1.97	6	6	8.99	1.16
OCDE[3]	**2 729**	**2 889**	**0.91**	**0.71**	**493**	**483**	**-1.11**	**0.43**	**1 092**	**1 164**	**2.38**	**1.01**
BRICS	**5 925**	**6 903**	**1.98**	**1.39**	**281**	**340**	**16.57**	**0.09**	**28**	**44**	**-2.24**	**3.11**

.. Non disponible

Note : Année civile ; excepté année se terminant le 30 septembre pour la Nouvelle-Zélande. Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays de l'Union européenne à l'exception du Royaume-Uni
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
4. Production indigène brute.
5. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).
6. Exclut le commerce d'animaux vivants.

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.29.2. Projections de la viande ovine : Consommation, humaine

Année civile

	CONSOMMATION (kt epc)		Croissance (%)[4]		HUMAINE (kg pad/cap)[5]		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28
MONDE	**14 911**	**17 009**	**1.72**	**1.35**	**1.7**	**1.8**	**0.54**	**0.39**
AMÉRIQUE DU NORD	213	210	2.36	0.35	0.5	0.5	1.60	-0.35
Canada	40	41	0.90	0.78	0.9	0.9	-0.10	-0.03
États-Unis	173	169	2.72	0.25	0.5	0.4	1.98	-0.44
AMÉRIQUE LATINE	393	425	0.05	0.70	0.5	0.5	-1.05	-0.13
Argentine	49	54	0.14	1.01	1.0	1.0	-0.87	0.17
Brésil	131	138	1.67	0.42	0.6	0.5	0.78	-0.15
Chili	9	9	-2.20	0.31	0.4	0.4	-3.04	-0.34
Colombie	8	8	-4.25	0.29	0.1	0.1	-5.15	-0.32
Mexique	75	86	0.54	1.02	0.5	0.5	-0.83	-0.01
Paraguay	4	4	1.37	0.69	0.5	0.5	0.04	-0.40
Pérou	39	42	-0.34	0.59	1.1	1.0	-1.62	-0.45
EUROPE	1 371	1 463	-1.27	0.67	1.6	1.7	-1.37	0.70
Union européenne[1]	713	747	-2.77	0.72	1.4	1.5	-2.84	0.75
Royaume-Uni	313	330	-0.25	0.52	4.2	4.1	-0.89	0.02
Russie	222	250	1.89	0.70	1.4	1.6	1.81	0.89
Ukraine	14	15	-5.12	0.64	0.3	0.3	-4.65	1.18
AFRIQUE	3 033	3 370	0.98	1.85	2.1	1.8	-1.58	-0.50
Égypte	127	153	-1.00	2.31	1.1	1.2	-3.07	0.73
Éthiopie	53	54	-13.86	2.22	0.4	0.4	-16.04	0.00
Nigéria	393	481	-0.78	2.17	1.8	1.7	-3.37	-0.35
Afrique du Sud	178	190	0.15	1.03	2.8	2.6	-1.19	0.04
ASIE	9 632	11 266	2.62	1.36	1.9	2.0	1.58	0.63
Chine[2]	4 929	5 833	3.09	1.43	3.1	3.6	2.57	1.26
Inde	716	784	-0.51	0.93	0.5	0.5	-1.71	-0.02
Indonésie	125	149	0.61	1.46	0.4	0.4	-0.60	0.58
Iran	376	408	0.32	0.73	4.1	4.1	-0.88	0.04
Japon	22	23	-6.18	-0.36	0.2	0.2	-6.07	0.01
Kazakhstan	171	211	2.64	2.10	8.3	9.3	1.14	1.25
Corée	17	20	16.01	1.33	0.3	0.3	15.55	1.07
Malaisie	41	53	9.20	2.32	1.1	1.3	7.39	1.11
Pakistan	463	530	1.38	1.17	2.1	2.0	-0.68	-0.48
Philippines	61	75	1.22	1.92	0.5	0.5	-0.40	0.53
Arabie saoudite	162	158	1.15	0.71	4.3	3.6	-1.45	-0.67
Thaïlande	3	4	5.25	2.64	0.0	0.1	4.85	2.58
Turquie	403	417	4.74	0.18	4.4	4.2	3.12	-0.36
Viet Nam	16	28	1.70	4.48	0.1	0.2	0.60	3.62
OCÉANIE	269	275	-1.07	0.87	5.9	5.3	-2.56	-0.35
Australie	219	225	-0.82	0.88	7.9	7.1	-2.24	-0.21
Nouvelle-Zélande	28	24	-0.97	-0.37	5.2	4.1	-2.01	-1.15
PAYS DÉVELOPPÉS	**2 798**	**3 101**	**0.41**	**1.08**	**1.7**	**1.9**	**0.01**	**0.81**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**12 114**	**13 908**	**2.04**	**1.42**	**1.7**	**1.8**	**0.68**	**0.30**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	2 008	2 186	2.60	1.89	2.1	1.8	0.22	-0.35
OCDE[3]	**2 064**	**2 152**	**-0.20**	**0.57**	**1.4**	**1.4**	**-0.74**	**0.20**
BRICS	**6 175**	**7 195**	**2.46**	**1.32**	**1.7**	**1.9**	**1.62**	**0.78**

Note : Année civile ; excepté année se terminant le 30 septembre pour la Nouvelle-Zélande. Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays de l'Union européenne à l'exception du Royaume-Uni
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).
5. La consommation par habitant est exprimée en poids au détail. Les coefficients de conversion poids carcasse-poids au détail sont de 0.7 pour la viande bovine, de 0.78 pour la viande porcine et de 0.88 pour la viande ovine et la viande de volaille.

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.30. Hypothèses concernant le marché du bétail

		Moyenne 2016-18est	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
ARGENTINE												
Viande bovine taxe à l'exportation[1]	%	2.7	8.2	8.2	..	..	..	..	..	..	..	..
CANADA												
Contingent tarifaire, boeuf	kt pp	129.2	129.2	129.2	129.2	129.2	129.2	129.2	129.2	129.2	129.2	129.2
Droits de douane intra quota	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane hors quota	%	26.5	26.5	26.5	26.5	26.5	26.5	26.5	26.5	26.5	26.5	26.5
Contingent tarifaire, volaille	kt pp	92.5	96.4	98.6	99.2	100.3	101.4	102.2	103.0	103.6	104.2	104.8
Droits de douane intra quota	%	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0
Droits de douane hors quota	%	249.0	249.0	249.0	249.0	249.0	249.0	249.0	249.0	249.0	249.0	249.0
UNION EUROPÉENNE[2]												
Soutien couplé facultatif												
Viande bovine[3]	mln EUR	1 695	1 693	1 693	1 693	1 693	1 693	1 693	1 693	1 693	1 693	1 693
Viande ovine et caprine[4]	mln EUR	484	491	496	496	496	496	496	496	496	496	496
Prix de base, boeuf[5]	EUR/kg pcp	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2
Prix d'achat du boeuf[5,6]	EUR/kg pcp	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9
Contingent tarifaire, boeuf	kt epc	340.4	359.8	369.0	378.3	387.5	389.0	390.6	392.2	392.7	393.2	393.7
Contingent tarifaire, viande porcine	kt epc	176.7	203.5	216.9	230.3	245.7	246.6	247.5	248.4	249.3	250.2	251.1
Contingent tarifaire, volaille	kt pac	1 011.5	1 017.9	1 021.1	1 024.3	1 026.3	1 028.4	1 030.5	1 032.5	1 034.6	1 036.7	1 038.7
Contingent tarifaire, viande ovine	kt epc	295.1	296.1	296.3	296.5	296.7	296.9	297.1	297.1	297.5	297.7	297.9
JAPON[7]												
Prix de stabilisation, boeuf												
Prix supérieur	JPY/kg pcp	1 208.3	1 255.0	1 255.0	1 255.0	1 255.0	1 255.0	1 255.0	1 255.0	1 255.0	1 255.0	1 255.0
Prix inférieur	JPY/kg pcp	905.0	925.0	925.0	925.0	925.0	925.0	925.0	925.0	925.0	925.0	925.0
Droits de douane, boeuf	%	38.5	38.5	38.5	38.5	38.5	38.5	38.5	38.5	38.5	38.5	38.5
Prix de stabilisation, viande porcine												
Prix supérieur	JPY/kg pcp	596.7	595.0	595.0	595.0	595.0	595.0	595.0	595.0	595.0	595.0	595.0
Prix inférieur	JPY/kg pcp	441.7	440.0	440.0	440.0	440.0	440.0	440.0	440.0	440.0	440.0	440.0
Système d'importation, viande porcine												
Droits de douane	%	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3
Prix de référence à l'importation	JPY/kg pcp	409.9	409.9	409.9	409.9	409.9	409.9	409.9	409.9	409.9	409.9	409.9
Droits de douane, volaille	%	7.4	7.4	7.4	7.4	7.4	7.4	7.4	7.4	7.4	7.4	7.4
CORÉE												
Droits de douane, boeuf	%	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0
Droits de douane, porc	%	23.8	23.8	23.8	23.8	23.8	23.8	23.8	23.8	23.8	23.8	23.8
Droits de douane, volaille	%	21.0	21.0	21.0	21.0	21.0	21.0	21.0	21.0	21.0	21.0	21.0
MEXIQUE[8]												
Contingent tarifaire, viande bovine	kt pp	220.0	220.0	220.0	220.0	220.0	220.0	220.0	220.0	220.0	0.0	0.0
Droits de douane intra quota	%	50.0	50.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane hors quota[9]	%	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0
Contingent tarifaire, volaille	kt pp	300.0	300.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane intra quota	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane hors quota	%	83.3	75.0	75.0	75.0	75.0	75.0	75.0	75.0	75.0	75.0	75.0
RUSSIE												
Contingent tarifaire, boeuf	kt pp	570.0	570.0	570.0	570.0	570.0	570.0	570.0	570.0	570.0	570.0	570.0
Droits de douane intra quota	%	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0
Droits de douane hors quota	%	53.3	55.0	55.0	55.0	55.0	55.0	55.0	55.0	55.0	55.0	55.0
Contingent tarifaire, porc[10]	kt pp	430.0	430.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane intra quota	%	..	..	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0
Droits de douane hors quota	%	65.0	65.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0
Contingents tarifaires volaille	kt pp	357.3	354.0	354.0	354.0	354.0	354.0	354.0	354.0	354.0	354.0	354.0
Droits de douane intra quota	%	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0
Droits de douane hors quota	%	80.0	80.0	80.0	80.0	80.0	80.0	80.0	80.0	80.0	80.0	80.0
ÉTATS-UNIS												
Contingent tarifaire, boeuf	kt pp	696.6	696.6	696.6	696.6	696.6	696.6	696.6	696.6	696.6	696.6	696.6
Droits de douane intra quota	%	4.8	4.8	4.8	4.8	4.8	4.8	4.8	4.8	4.8	4.8	4.8
Droits de douane hors quota	%	26.4	26.4	26.4	26.4	26.4	26.4	26.4	26.4	26.4	26.4	26.4

Tableau C.30. Hypothèses concernant le marché du bétail *(suite)*

		Moyenne 2016-18est	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
CHINE												
Droits de douane, boeuf	%	15.5	15.5	15.5	15.5	15.5	15.5	15.5	15.5	15.5	15.5	15.5
Droits de douane, porc	%	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0
Droits de douane, ovins	%	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0
Droits de douane, volaille	%	19.1	19.1	19.1	19.1	19.1	19.1	19.1	19.1	19.1	19.1	19.1
INDE												
Droits de douane, boeuf	%	38.5	38.5	38.5	38.5	38.5	38.5	38.5	38.5	38.5	38.5	38.5
Droits de douane, porc	%	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0
Droits de douane, ovins	%	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0
Droits de douane, volaille	%	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0
AFRIQUE DU SUD												
Contingent tarifaire, ovins	kt pp	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0
Droits de douane intra quota	%	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0
Droits de douane hors quota	%	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0

.. Non disponible

Note : Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées.

1. En Argentine, sera appliquée une taxe temporaire sur tous les biens du 4 septembre 2018 jusqu'au 31 décembre 2020
2. Depuis 2015, le régime de paiement de base est en vigueur et représente au maximum 68% des enveloppes nationales pour les paiements directs. De plus, des instruments obligatoires ont été introduits : les paiements "verts" (30%) et l'aide aux jeunes agriculteurs (2%).
3. Mis en oeuvre dans 24 états membres.
4. Mis en oeuvre dans 22 états membres.
5. Prix pour les bovins mâles de classe R3.
6. Déclencheur de filet de sécurité.
7. Année débutant le 1er avril.
8. Destiné aux pays pour lesquels le Mexique n'a aucun accord de libre-échange.
9. 25% pour le boeuf surgelé.
10. Supprimé en 2020 et remplacé par des droits de douane.

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.31.1. Projections du beurre : Production et échanges

Année civile

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%)[4]		IMPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]		EXPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28
MONDE	**10 906**	**13 035**	**2.22**	**1.90**	**994**	**1 252**	**2.05**	**1.63**	**1 077**	**1 252**	**1.35**	**1.63**
AMÉRIQUE DU NORD	953	1 043	1.95	0.54	48	33	22.05	-5.06	28	35	-2.20	0.10
Canada	107	146	2.99	1.75	18	12	15.42	0.00	0	0	3.72	..
États-Unis	846	898	1.82	0.36	29	21	28.15	-7.03	28	35	-2.26	0.23
AMÉRIQUE LATINE	450	507	2.81	1.38	62	79	1.48	1.89	39	41	-0.84	1.58
Argentine	32	33	-6.40	1.00	0	0	..	..	9	6	-8.30	1.98
Brésil	99	103	3.64	0.33	4	5	2.11	2.60	0	1	-29.06	-3.88
Chili	23	26	2.48	1.00	6	9	26.59	3.57	4	3	9.62	-3.44
Colombie	21	21	0.26	0.17	0	0	..	..	0	0	..	..
Mexique	201	233	6.64	1.48	31	36	-0.12	2.72	10	12	29.91	2.09
Paraguay	0	0	..	..	0	0	..	..	0	0	..	..
Pérou	4	4	2.64	3.47	6	11	6.64	2.64	0	0	..	..
EUROPE	2 760	3 026	1.69	1.01	257	329	-0.20	2.25	463	645	2.68	3.11
Union européenne[1]	2 003	2 212	1.82	1.01	61	117	-1.91	5.02	297	450	1.58	3.23
Royaume-Uni	145	142	2.39	-0.01	97	99	-0.33	0.46	55	42	8.89	-1.33
Russie	314	331	0.69	0.53	91	97	3.13	1.45	2	3	-5.31	0.00
Ukraine	105	95	4.42	-0.22	2	11	-22.31	5.78	13	2	42.78	-5.91
AFRIQUE	310	374	0.33	2.31	124	159	-1.96	2.04	9	8	3.06	1.70
Égypte	122	139	-0.47	1.62	54	74	0.43	3.03	1	0	-29.25	..
Éthiopie	17	25	-0.28	3.93	0	0	..	..	0	0	..	..
Nigéria	12	16	1.06	2.93	5	5	-18.69	0.21	0	0	..	..
Afrique du Sud	12	15	-0.69	5.23	6	5	8.41	-4.39	3	4	16.92	4.60
ASIE	5 748	7 371	2.77	2.67	466	590	3.51	1.53	37	25	0.38	-2.76
Chine[2]	98	103	-1.22	0.70	96	139	18.30	2.04	1	1	-10.39	1.00
Inde	4 224	5 561	3.40	2.87	4	38	-9.49	27.60	7	0	-0.47	-40.47
Indonésie	0	0	..	..	23	25	6.55	3.21	0	0	..	..
Iran	210	264	0.43	2.53	42	33	-3.38	-0.73	1	0	-20.56	..
Japon	61	60	-2.59	0.01	12	12	27.49	0.00	0	0	..	..
Kazakhstan	13	18	-1.75	4.09	8	8	0.89	-2.26	0	0	..	..
Corée	2	3	0.51	2.00	10	13	5.26	2.66	0	0	..	..
Malaisie	0	0	..	..	20	22	7.52	0.44	9	8	12.68	-0.44
Pakistan	729	861	1.59	2.12	1	3	..	0.66	0	0	..	..
Philippines	0	0	..	..	22	7	-5.19	4.15	0	0	..	..
Arabie saoudite	5	4	-0.74	0.77	52	61	6.54	0.91	3	2	1.33	-0.91
Thaïlande	0	0	..	..	13	14	4.99	0.08	1	1	16.68	-0.08
Turquie	210	281	3.86	3.10	12	1	-0.14	-23.52	0	0	..	..
Viet Nam	0	0	..	..	10	25	-0.61	4.31	0	0	..	..
OCÉANIE	686	714	0.96	0.49	37	61	7.43	3.48	502	498	0.84	0.34
Australie	104	98	-3.68	-0.21	32	57	9.58	3.61	22	6	-15.37	-9.80
Nouvelle-Zélande	579	613	2.01	0.61	1	0	3.00	..	480	491	2.39	0.58
PAYS DÉVELOPPÉS	**4 522**	**4 921**	**1.52**	**0.85**	**386**	**486**	**2.38**	**1.33**	**998**	**1 185**	**1.53**	**1.75**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**6 384**	**8 115**	**2.75**	**2.59**	**608**	**766**	**1.87**	**1.84**	**79**	**67**	**-0.57**	**-0.28**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	201	234	1.02	1.90	15	20	6.22	1.66	4	4	14.19	-0.36
OCDE[3]	**4 349**	**4 778**	**1.88**	**0.91**	**312**	**389**	**2.71**	**1.33**	**900**	**1 043**	**1.31**	**1.41**
BRICS	**4 747**	**6 112**	**3.08**	**2.65**	**201**	**284**	**6.94**	**3.04**	**14**	**9**	**-2.15**	**-5.03**

.. Non disponible

Note : Année civile ; excepté année se terminant le 30 juin pour l'Australie et le 31 mai pour la Nouvelle-Zélande. Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays de l'Union européenne à l'exception du Royaume-Uni
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.31.2. Projections du beurre : Consommation, humaine

Année civile

	CONSOMMATION (kt)		Croissance (%)[4]		HUMAINE (kg/cap)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28
MONDE	**10 847**	**13 035**	**2.29**	**1.90**	**1.4**	**1.6**	**1.10**	**0.93**
AMÉRIQUE DU NORD	965	1 043	2.48	0.38	2.7	2.7	1.71	-0.34
Canada	119	159	3.54	2.06	3.3	4.0	2.52	1.25
États-Unis	846	884	2.33	0.10	2.6	2.5	1.60	-0.60
AMÉRIQUE LATINE	478	543	3.22	1.49	0.7	0.8	2.08	0.66
Argentine	27	26	-2.73	2.00	0.6	0.5	-3.71	1.16
Brésil	103	107	3.85	0.46	0.5	0.5	2.94	-0.11
Chili	25	32	4.53	2.13	1.4	1.6	3.63	1.47
Colombie	21	21	0.28	0.17	0.4	0.4	-0.67	-0.44
Mexique	223	257	4.89	1.62	1.7	1.8	3.46	0.59
Paraguay	0	0	..	..	0.0	0.0	-51.07	-0.10
Pérou	10	15	4.40	2.85	0.3	0.4	3.06	1.79
EUROPE	2 567	2 710	1.25	0.70	3.5	3.7	1.15	0.74
Union européenne[1]	1 779	1 879	1.62	0.75	4.0	4.2	1.54	0.77
Royaume-Uni	186	199	0.13	0.53	2.8	2.8	-0.51	0.03
Russie	403	425	0.89	0.74	2.8	3.0	0.81	0.93
Ukraine	94	104	1.15	0.47	2.1	2.5	1.65	1.01
AFRIQUE	425	525	-0.46	2.24	0.3	0.3	-2.98	-0.13
Égypte	175	213	-0.13	2.09	1.8	1.8	-2.21	0.51
Éthiopie	17	25	-0.28	3.92	0.2	0.2	-2.81	1.66
Nigéria	18	21	-9.54	2.17	0.1	0.1	-11.90	-0.34
Afrique du Sud	14	16	-0.76	1.22	0.2	0.2	-2.09	0.23
ASIE	6 177	7 936	2.84	2.61	1.4	1.6	1.79	1.87
Chine[2]	192	240	5.36	1.45	0.1	0.2	4.82	1.28
Inde	4 221	5 599	3.36	2.95	3.2	3.8	2.12	1.99
Indonésie	23	25	7.61	3.25	0.1	0.1	6.32	2.36
Iran	252	297	-0.23	2.11	3.1	3.4	-1.43	1.41
Japon	72	72	-1.34	0.01	0.6	0.6	-1.23	0.38
Kazakhstan	20	26	-0.95	1.72	1.1	1.3	-2.40	0.88
Corée	12	16	3.68	2.54	0.2	0.3	3.27	2.27
Malaisie	12	14	5.10	0.98	0.4	0.4	3.35	-0.22
Pakistan	730	864	1.61	2.11	3.7	3.6	-0.46	0.44
Philippines	22	7	-5.22	4.16	0.2	0.1	-6.73	2.74
Arabie saoudite	53	63	5.63	0.97	1.6	1.6	2.92	-0.41
Thaïlande	12	13	4.40	0.09	0.2	0.2	4.00	0.03
Turquie	221	282	3.64	2.29	2.7	3.2	2.03	1.73
Viet Nam	10	25	-0.61	4.33	0.1	0.2	-1.69	3.46
OCÉANIE	235	277	3.27	1.29	5.9	6.1	1.71	0.06
Australie	109	149	4.99	1.75	4.5	5.4	3.49	0.65
Nouvelle-Zélande	121	122	2.41	0.74	25.8	23.8	1.33	-0.04
PAYS DÉVELOPPÉS	**3 930**	**4 223**	**1.56**	**0.67**	**2.8**	**2.9**	**1.15**	**0.39**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**6 917**	**8 812**	**2.73**	**2.55**	**1.1**	**1.3**	**1.35**	**1.42**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	213	250	1.17	1.92	0.3	0.2	-1.18	-0.32
OCDE[3]	**3 780**	**4 125**	**2.07**	**0.83**	**2.8**	**3.0**	**1.51**	**0.45**
BRICS	**4 933**	**6 387**	**3.21**	**2.68**	**1.6**	**1.9**	**2.36**	**2.14**

.. Non disponible

Note : Année civile ; excepté année se terminant le 30 juin pour l'Australie et le 31 mai pour la Nouvelle-Zélande. Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays de l'Union européenne à l'exception du Royaume-Uni
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.32.1. Projections du fromage : Production et échanges

Année civile

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%)[4]		IMPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]		EXPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28
MONDE	**23 343**	**26 743**	**1.71**	**1.22**	**3 016**	**3 631**	**3.47**	**1.76**	**3 087**	**3 631**	**1.87**	**1.76**
AMÉRIQUE DU NORD	6 117	7 131	2.86	1.29	180	213	0.73	1.00	321	368	9.63	1.11
Canada	471	559	3.00	1.55	28	55	3.62	4.29	12	10	3.02	0.00
États-Unis	5 645	6 573	2.85	1.27	152	158	0.27	0.07	309	358	10.00	1.14
AMÉRIQUE LATINE	2 376	2 827	1.88	1.76	332	430	5.33	1.88	156	150	0.30	0.21
Argentine	537	595	0.46	1.00	1	1	-17.49	0.00	49	53	-1.25	1.94
Brésil	757	950	2.32	2.00	35	50	4.63	2.42	3	5	-3.59	4.26
Chili	94	98	4.22	0.59	37	56	20.40	4.76	6	3	-8.12	-4.27
Colombie	58	55	0.05	-0.17	3	7	25.04	4.60	0	0	-19.49	..
Mexique	351	381	3.60	0.94	116	153	5.83	3.17	6	3	2.53	0.66
Paraguay	0	0	..	..	3	4	14.10	0.97	0	0	..	..
Pérou	23	30	2.37	2.75	6	8	11.63	2.26	0	0	..	..
EUROPE	11 536	13 071	1.42	1.06	1 040	1 200	1.00	1.05	1 793	2 281	3.19	2.17
Union européenne[1]	9 775	11 093	1.27	1.03	198	206	2.63	0.54	1 303	1 755	3.47	2.60
Royaume-Uni	454	514	2.79	1.05	492	513	2.13	0.37	170	168	5.93	-0.51
Russie	630	754	5.03	1.62	220	317	-3.69	2.57	13	11	-3.73	-1.04
Ukraine	127	123	-8.09	-0.04	9	34	-3.36	9.15	7	2	-29.87	-8.38
AFRIQUE	974	1 043	-0.17	1.04	162	238	1.22	3.73	83	39	-10.52	-2.02
Égypte	636	656	-0.14	0.65	31	85	0.60	9.21	52	7	-15.49	-8.43
Éthiopie	6	9	0.11	3.63	0	0	..	..	0	0	..	..
Nigéria	10	9	1.91	-1.63	1	4	-28.87	17.70	0	0	..	..
Afrique du Sud	43	54	-0.38	2.69	14	10	11.24	-3.26	10	14	25.93	3.37
ASIE	1 613	1 862	0.72	1.62	1 187	1 430	6.25	2.27	226	247	-6.45	3.40
Chine[2]	247	258	-1.46	0.68	104	169	24.36	4.49	0	0	..	..
Inde	4	1	11.44	-5.49	3	3	11.09	1.37	6	5	13.09	-1.35
Indonésie	0	0	..	..	25	34	6.29	2.77	2	1	13.40	-2.69
Iran	294	318	0.22	0.99	0	0	..	..	35	68	-9.64	5.30
Japon	47	49	0.41	0.02	271	328	4.57	1.39	0	0	..	..
Kazakhstan	26	41	4.54	5.03	22	24	-0.20	-1.24	1	2	-4.21	0.39
Corée	34	51	4.21	3.42	119	164	10.47	2.99	0	0	..	..
Malaisie	0	0	..	..	22	30	10.56	2.87	0	0	..	..
Pakistan	0	0	..	..	4	5	18.32	3.16	0	0	..	..
Philippines	2	1	65.73	-3.01	33	41	10.29	2.02	0	0	-28.46	..
Arabie saoudite	197	236	1.17	2.17	142	98	3.28	1.71	100	33	-13.24	-1.68
Thaïlande	5	2	0.00	-8.76	15	23	13.38	3.22	0	0	..	..
Turquie	201	271	2.98	2.64	11	5	9.06	-6.13	48	109	8.54	6.54
Viet Nam	0	0	..	..	5	10	2.09	4.04	0	0	..	..
OCÉANIE	727	809	1.64	0.78	114	120	6.18	0.75	508	547	2.25	0.70
Australie	353	383	0.37	0.26	102	107	5.80	0.81	172	162	1.02	-0.56
Nouvelle-Zélande	374	426	2.98	1.28	10	11	11.16	0.00	336	384	2.95	1.28
PAYS DÉVELOPPÉS	**18 746**	**21 443**	**1.86**	**1.14**	**1 668**	**1 925**	**1.94**	**1.03**	**2 640**	**3 221**	**3.68**	**1.79**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**4 597**	**5 300**	**1.10**	**1.56**	**1 347**	**1 706**	**5.68**	**2.65**	**447**	**410**	**-5.87**	**1.56**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	342	383	0.29	1.36	24	20	4.14	2.30	0	0	..	..
OCDE[3]	**18 203**	**20 813**	**1.90**	**1.11**	**1 620**	**1 859**	**3.81**	**1.26**	**2 440**	**3 038**	**3.95**	**1.89**
BRICS	**1 681**	**2 018**	**2.52**	**1.69**	**375**	**550**	**1.34**	**2.94**	**32**	**35**	**3.23**	**1.19**

.. Non disponible

Note : Année civile ; excepté année se terminant le 30 juin pour l'Australie et le 31 mai pour la Nouvelle-Zélande. Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays de l'Union européenne à l'exception du Royaume-Uni
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.32.2. Projections du fromage : Consommation, humaine

Année civile

	CONSOMMATION (kt)		Croissance (%)[4]		HUMAINE (kg/cap)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28
MONDE	**23 287**	**26 742**	**1.89**	**1.23**	**3.1**	**3.2**	**0.71**	**0.26**
AMÉRIQUE DU NORD	5 964	6 975	2.36	1.29	16.5	17.9	1.60	0.58
Canada	486	602	2.90	1.79	13.3	15.0	1.89	0.98
États-Unis	5 478	6 373	2.31	1.25	16.9	18.2	1.58	0.55
AMÉRIQUE LATINE	2 552	3 106	2.38	1.85	4.0	4.4	1.25	1.02
Argentine	489	542	0.55	0.91	11.0	11.2	-0.47	0.07
Brésil	788	995	2.43	2.01	3.8	4.4	1.54	1.43
Chili	126	151	8.48	2.08	7.0	7.8	7.55	1.43
Colombie	61	62	0.94	0.26	1.2	1.2	-0.01	-0.35
Mexique	461	531	4.15	1.54	3.6	3.7	2.73	0.51
Paraguay	3	3	16.06	1.10	0.4	0.4	14.54	0.00
Pérou	29	38	3.61	2.66	0.9	1.0	2.28	1.60
EUROPE	10 810	11 991	1.13	0.87	14.6	16.2	1.03	0.91
Union européenne[1]	8 695	9 545	1.03	0.77	19.6	21.6	0.95	0.79
Royaume-Uni	777	859	1.80	0.96	11.7	12.3	1.15	0.46
Russie	837	1 061	2.33	1.93	5.8	7.5	2.25	2.12
Ukraine	130	156	-3.02	1.60	2.9	3.7	-2.53	2.15
AFRIQUE	1 053	1 242	1.32	1.62	0.8	0.8	-1.25	-0.73
Égypte	614	734	2.28	1.51	6.3	6.3	0.15	-0.06
Éthiopie	6	9	0.23	3.51	0.1	0.1	-2.31	1.26
Nigéria	11	13	-9.63	1.56	0.1	0.1	-11.99	-0.95
Afrique du Sud	47	51	-0.63	1.01	0.8	0.8	-1.96	0.02
ASIE	2 574	3 046	3.86	1.79	0.6	0.6	2.81	1.06
Chine[2]	352	427	2.39	2.02	0.2	0.3	1.87	1.85
Inde	0	0	..	..	0.0	0.0	-65.80	0.33
Indonésie	23	33	5.74	2.96	0.1	0.1	4.47	2.06
Iran	259	250	-0.66	0.08	3.2	2.8	-1.85	-0.60
Japon	319	376	3.87	1.21	2.5	3.1	3.99	1.58
Kazakhstan	48	64	2.22	2.26	2.6	3.2	0.72	1.42
Corée	153	214	8.80	3.10	3.0	4.1	8.37	2.83
Malaisie	22	30	10.59	2.96	0.7	0.8	8.75	1.74
Pakistan	4	5	18.34	3.16	0.0	0.0	15.93	1.48
Philippines	34	43	11.27	1.81	0.3	0.3	9.50	0.42
Arabie saoudite	238	301	24.96	2.53	7.2	7.8	21.75	1.13
Thaïlande	20	24	8.60	1.98	0.3	0.4	8.19	1.92
Turquie	163	167	2.01	0.37	2.0	1.9	0.43	-0.17
Viet Nam	5	10	2.03	4.06	0.1	0.1	0.92	3.20
OCÉANIE	334	382	3.16	0.82	8.4	8.4	1.61	-0.41
Australie	284	327	2.95	0.79	11.6	11.8	1.49	-0.31
Nouvelle-Zélande	48	53	4.55	0.96	10.3	10.3	3.46	0.17
PAYS DÉVELOPPÉS	**17 790**	**20 145**	**1.61**	**1.04**	**12.6**	**13.8**	**1.20**	**0.76**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**5 498**	**6 597**	**2.84**	**1.83**	**0.9**	**1.0**	**1.46**	**0.71**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	365	402	0.48	1.40	0.4	0.4	-1.86	-0.82
OCDE[3]	**17 398**	**19 633**	**1.78**	**1.01**	**13.1**	**14.1**	**1.23**	**0.63**
BRICS	**2 024**	**2 533**	**2.30**	**1.96**	**0.6**	**0.8**	**1.46**	**1.42**

.. Non disponible

Note : Année civile ; excepté année se terminant le 30 juin pour l'Australie et le 31 mai pour la Nouvelle-Zélande. Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays de l'Union européenne à l'exception du Royaume-Uni
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.33.1. Projections du lait écrémé en poudre : Production et échanges

Année civile

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%)[4]		IMPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]		EXPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28
MONDE	**4 411**	**5 024**	**3.28**	**1.33**	**2 444**	**3 046**	**5.80**	**1.67**	**2 481**	**3 046**	**7.41**	**1.67**
AMÉRIQUE DU NORD	1 164	1 391	3.46	1.21	2	1	-8.16	0.00	693	970	11.24	2.66
Canada	104	121	4.02	0.14	1	0	-46.60	..	54	65	26.85	-1.09
États-Unis	1 060	1 270	3.40	1.32	1	1	18.79	0.00	639	906	10.47	3.00
AMÉRIQUE LATINE	298	366	3.07	2.19	435	535	6.90	1.74	97	151	12.54	0.59
Argentine	40	43	2.68	1.05	0	0	..	..	25	25	7.02	2.07
Brésil	155	188	2.67	1.79	32	29	9.68	0.00	0	0	..	..
Chili	28	37	11.33	1.98	12	13	13.25	1.62	2	2	6.86	-1.30
Colombie	4	7	-4.45	5.52	12	18	55.49	3.84	0	0	..	..
Mexique	41	59	6.45	4.20	310	403	6.98	1.98	51	104	97.58	0.00
Paraguay	0	0	..	..	0	0	..	..	0	0	..	..
Pérou	0	0	..	..	21	29	6.26	2.50	0	0	..	..
EUROPE	1 865	2 088	5.22	1.35	213	192	8.85	-0.57	943	1 150	10.26	1.82
Union européenne[1]	1 461	1 651	6.14	1.40	35	30	8.03	-1.16	733	933	12.24	1.89
Royaume-Uni	73	75	3.13	0.19	37	37	-4.71	0.29	49	48	11.32	-0.29
Russie	74	71	1.71	-0.89	110	94	22.53	-0.65	1	1	33.89	0.00
Ukraine	112	114	0.40	0.33	1	1	-28.28	0.28	30	12	5.00	-5.96
AFRIQUE	19	23	0.00	2.17	354	435	3.20	1.99	12	14	7.62	-0.80
Égypte	0	0	..	..	76	108	8.36	3.83	0	0	-23.19	..
Éthiopie	0	0	..	..	0	0	-16.06	..	0	0	..	..
Nigéria	0	0	..	..	44	67	1.96	2.63	0	0	..	..
Afrique du Sud	15	18	0.07	1.89	7	6	9.33	-1.63	6	7	12.81	1.66
ASIE	399	443	0.40	1.30	1 426	1 864	5.85	1.84	162	152	7.57	-0.73
Chine[2]	27	21	-10.61	2.13	237	344	14.26	1.99	0	1	6.34	0.00
Inde	224	276	5.92	2.13	0	0	-44.37	..	16	20	2.35	-0.28
Indonésie	0	0	..	..	164	217	4.40	2.67	1	1	3.13	-2.60
Iran	0	0	..	..	20	7	-1.34	0.57	14	1	6.32	0.00
Japon	121	116	-3.35	-0.48	48	42	6.78	-2.01	0	0	..	..
Kazakhstan	3	3	0.10	-0.32	20	30	13.55	2.26	0	0	..	..
Corée	9	9	-0.03	0.00	22	19	7.85	-0.29	0	0	..	..
Malaisie	0	0	..	..	137	170	6.74	1.77	36	32	25.89	-1.74
Pakistan	0	0	..	..	45	61	16.92	2.91	1	1	13.90	-2.83
Philippines	0	0	..	..	180	267	6.29	1.71	0	0	..	..
Arabie saoudite	0	0	..	..	58	65	1.49	1.41	9	6	-14.80	-1.39
Thaïlande	0	0	..	..	60	58	1.42	-0.09	9	9	23.51	0.09
Turquie	0	0	..	..	51	59	31.06	0.00	51	59	91.72	0.00
Viet Nam	0	0	..	..	59	131	1.27	3.86	0	0	..	..
OCÉANIE	666	714	0.36	1.10	13	18	7.32	0.75	575	610	0.63	0.93
Australie	223	221	0.57	0.99	8	10	10.58	0.00	164	149	1.64	-0.13
Nouvelle-Zélande	443	493	0.28	1.18	3	3	-3.53	0.00	411	461	0.29	1.28
PAYS DÉVELOPPÉS	**3 844**	**4 339**	**3.35**	**1.21**	**319**	**308**	**8.30**	**-0.35**	**2 219**	**2 739**	**7.19**	**1.89**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**567**	**684**	**2.84**	**2.14**	**2 125**	**2 738**	**5.48**	**1.92**	**262**	**307**	**9.48**	**-0.14**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	0	0	..	..	122	160	6.73	3.36	5	6	9.91	-2.74
OCDE[3]	**3 601**	**4 093**	**3.46**	**1.24**	**558**	**647**	**7.14**	**1.02**	**2 170**	**2 742**	**7.94**	**1.75**
BRICS	**495**	**574**	**2.56**	**1.58**	**386**	**473**	**13.53**	**1.23**	**23**	**29**	**3.60**	**0.18**

.. Non disponible

Note : Année civile ; excepté année se terminant le 30 juin pour l'Australie et le 31 mai pour la Nouvelle-Zélande. Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays de l'Union européenne à l'exception du Royaume-Uni
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.33.2. Projections du lait écrémé en poudre : Consommation, humaine

Année civile

	CONSOMMATION (kt)		Croissance (%)[4]		HUMAINE (kg/cap)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28
MONDE	**4 361**	**5 026**	**2.62**	**1.13**	**0.6**	**0.6**	**2.15**	**0.26**
AMÉRIQUE DU NORD	469	425	-3.24	-1.47	1.2	1.0	-2.79	-2.41
Canada	47	59	-7.83	1.65	0.6	0.5	-9.53	0.79
États-Unis	423	366	-2.71	-1.88	1.3	1.0	-2.27	-2.56
AMÉRIQUE LATINE	637	750	4.25	2.21	0.9	1.0	3.19	1.43
Argentine	15	18	-2.45	-0.20	0.3	0.4	-3.43	-1.02
Brésil	187	217	3.50	1.53	0.6	0.7	2.65	0.95
Chili	39	49	12.70	2.02	2.2	2.5	11.73	1.36
Colombie	16	25	14.86	4.30	0.3	0.5	13.77	3.66
Mexique	301	358	4.44	2.99	2.3	2.5	3.01	1.94
Paraguay	0	0	..	..	0.0	0.0	-19.68	0.00
Pérou	21	29	6.28	2.50	0.7	0.8	4.91	1.45
EUROPE	1 114	1 130	2.58	-0.21	1.4	1.4	4.50	0.07
Union européenne[1]	744	747	2.40	-0.46	1.5	1.5	5.59	-0.08
Royaume-Uni	59	63	-4.54	0.63	0.9	0.9	-5.16	0.13
Russie	182	164	9.24	-0.75	1.3	1.2	9.15	-0.56
Ukraine	82	104	-1.45	1.42	1.9	2.5	-0.96	1.97
AFRIQUE	361	445	2.89	2.10	0.3	0.3	0.29	-0.26
Égypte	76	108	8.52	3.84	0.8	0.9	6.26	2.24
Éthiopie	0	0	..	..	0.0	0.0	-19.84	0.00
Nigéria	44	67	1.99	2.64	0.2	0.3	-0.67	0.11
Afrique du Sud	17	17	0.12	0.60	0.3	0.3	-1.21	-0.39
ASIE	1 665	2 155	4.23	1.93	0.4	0.4	3.20	1.25
Chine[2]	264	364	8.56	1.99	0.2	0.3	8.01	1.82
Inde	208	256	5.41	2.34	0.2	0.2	4.15	1.38
Indonésie	163	216	4.42	2.70	0.6	0.7	3.16	1.81
Iran	5	6	-26.88	0.69	0.1	0.1	-27.75	0.00
Japon	169	158	-0.76	-0.91	1.1	1.1	-1.27	-0.43
Kazakhstan	23	33	12.29	2.03	1.3	1.6	10.65	1.19
Corée	34	28	1.99	-0.20	0.7	0.5	1.58	-0.46
Malaisie	101	138	3.48	2.80	3.2	3.8	1.76	1.59
Pakistan	44	61	17.23	2.99	0.2	0.3	14.84	1.30
Philippines	180	267	6.30	1.71	1.7	2.2	4.60	0.32
Arabie saoudite	49	59	12.05	1.76	1.5	1.5	9.17	0.37
Thaïlande	52	49	-0.12	-0.12	0.7	0.7	-0.50	-0.18
Turquie	0	0	-65.43	..	0.0	0.0	-65.97	-0.05
Viet Nam	58	131	1.30	3.89	0.6	1.2	0.20	3.03
OCÉANIE	116	122	2.18	1.85	2.9	2.7	0.64	0.61
Australie	79	82	3.26	3.01	3.2	3.0	1.79	1.89
Nouvelle-Zélande	35	35	0.00	-0.05	7.4	6.8	-1.05	-0.83
PAYS DÉVELOPPÉS	**1 927**	**1 911**	**0.68**	**-0.40**	**1.3**	**1.2**	**1.59**	**-0.56**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**2 434**	**3 115**	**4.45**	**2.20**	**0.4**	**0.4**	**3.08**	**1.09**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	117	154	6.60	3.69	0.1	0.1	4.12	1.41
OCDE[3]	**1 976**	**2 000**	**0.70**	**0.05**	**1.4**	**1.3**	**1.43**	**-0.18**
BRICS	**858**	**1 018**	**6.34**	**1.46**	**0.3**	**0.3**	**5.69**	**0.92**

.. Non disponible

Note : Année civile ; excepté année se terminant le 30 juin pour l'Australie et le 31 mai pour la Nouvelle-Zélande. Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays de l'Union européenne à l'exception du Royaume-Uni
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.34.1. Projections du lait entier en poudre : Production et échanges

Année civile

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%)[4]		IMPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]		EXPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28
MONDE	**5 317**	**6 107**	**3.25**	**1.20**	**2 472**	**2 841**	**1.92**	**1.08**	**2 458**	**2 841**	**3.63**	**1.08**
AMÉRIQUE DU NORD	49	63	1.54	0.14	13	8	3.22	0.00	29	32	9.60	0.71
Canada	8	7	-4.24	-1.90	2	2	-5.16	0.00	1	1	4.39	0.00
États-Unis	41	56	2.77	0.44	11	6	6.53	0.00	28	32	9.73	0.72
AMÉRIQUE LATINE	1 488	1 964	2.49	2.70	336	316	-1.32	-0.53	272	359	0.35	3.47
Argentine	153	163	-5.25	0.72	0	0	-50.07	..	100	132	-6.15	1.65
Brésil	566	830	2.17	3.42	89	62	5.66	-0.93	7	9	3.07	7.16
Chili	66	68	-2.91	0.38	7	6	18.64	0.57	6	6	-10.48	-0.56
Colombie	41	42	-0.03	1.28	29	48	59.10	2.90	1	0	-34.88	..
Mexique	221	254	0.96	1.24	43	45	10.95	1.07	8	2	-0.74	-13.49
Paraguay	0	0	..	..	2	2	5.05	0.00	2	2	66.09	0.01
Pérou	0	0	..	..	18	23	11.29	1.42	0	0	..	..
EUROPE	852	1 023	0.57	1.80	82	71	3.28	0.16	432	601	2.55	2.64
Union européenne[1]	715	851	1.33	1.83	23	19	-3.48	0.00	369	509	3.97	2.72
Royaume-Uni	42	50	1.47	1.38	18	21	-2.14	1.63	30	37	-2.51	0.37
Russie	33	40	-7.57	0.49	39	28	23.58	-0.54	2	2	25.67	0.00
Ukraine	5	4	-8.12	-1.39	0	1	-15.95	2.69	2	1	-8.66	-2.62
AFRIQUE	26	31	0.28	3.08	576	733	-0.29	2.09	19	15	4.90	0.33
Égypte	0	0	..	..	47	73	5.86	3.91	4	0	9.11	..
Éthiopie	0	0	..	..	1	2	0.21	1.58	0	1	..	0.00
Nigéria	0	0	..	..	73	104	-8.70	2.49	1	0	9.51	..
Afrique du Sud	15	21	-0.43	3.45	4	3	7.37	-2.57	5	6	8.61	2.63
ASIE	1 460	1 449	3.96	-0.03	1 436	1 686	3.86	1.06	291	284	0.34	-0.27
Chine[2]	1 342	1 278	4.14	-0.49	470	600	8.39	1.44	3	3	-10.73	-0.27
Inde	5	7	83.98	3.12	0	0	-25.21	..	1	2	1.84	8.70
Indonésie	76	115	3.01	4.57	50	50	-0.93	-0.17	2	2	-27.56	0.06
Iran	1	1	-1.67	1.90	2	2	-9.63	0.01	2	1	-1.45	0.47
Japon	10	13	-3.26	2.32	0	0	..	..	0	0	..	..
Kazakhstan	15	19	0.19	3.12	4	0	3.35	-22.36	0	0	..	..
Corée	2	2	-2.78	0.00	4	4	10.99	-1.07	0	0	..	..
Malaisie	0	0	..	..	36	39	4.95	0.22	23	23	7.55	-0.22
Pakistan	0	0	..	..	3	2	-11.71	0.73	1	1	-13.31	0.00
Philippines	0	0	..	..	33	29	-4.80	0.00	20	29	-9.67	0.00
Arabie saoudite	0	0	..	..	103	94	2.12	1.94	15	2	-10.14	-1.90
Thaïlande	0	0	..	..	49	53	7.92	0.43	2	2	-11.18	-0.43
Turquie	0	0	..	..	0	0	-23.87	..	0	0	-7.82	..
Viet Nam	0	0	..	..	34	76	-1.03	1.95	6	0	0.11	..
OCÉANIE	1 442	1 578	5.35	0.33	28	27	8.33	-0.23	1 414	1 549	5.70	0.34
Australie	70	72	-8.98	0.10	21	19	11.33	-0.58	56	55	-8.47	0.13
Nouvelle-Zélande	1 372	1 506	6.89	0.35	3	3	11.66	0.00	1 358	1 493	6.90	0.35
PAYS DÉVELOPPÉS	**2 383**	**2 718**	**3.23**	**0.91**	**133**	**111**	**4.41**	**-0.43**	**1 882**	**2 189**	**4.86**	**0.93**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**2 934**	**3 389**	**3.26**	**1.44**	**2 339**	**2 730**	**1.79**	**1.15**	**576**	**651**	**0.41**	**1.61**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	3	3	4.75	3.32	207	270	0.81	2.39	9	8	3.27	-1.08
OCDE[3]	**2 562**	**2 895**	**3.18**	**0.85**	**137**	**130**	**3.75**	**0.53**	**1 858**	**2 136**	**4.90**	**0.83**
BRICS	**1 960**	**2 175**	**3.26**	**0.90**	**602**	**693**	**8.35**	**1.09**	**18**	**23**	**1.60**	**4.02**

.. Non disponible

Note : Année civile ; excepté année se terminant le 30 juin pour l'Australie et le 31 mai pour la Nouvelle-Zélande. Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays de l'Union européenne à l'exception du Royaume-Uni
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.34.2. Projections du lait entier en poudre : Consommation, humaine

Année civile

	CONSOMMATION (kt)		Croissance (%)[4]		HUMAINE (kg/cap)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28
MONDE	**5 315**	**6 095**	**2.49**	**1.19**	**0.7**	**0.7**	**1.29**	**0.23**
AMÉRIQUE DU NORD	31	39	-2.18	-0.32	0.1	0.1	-2.91	-1.02
Canada	10	9	-4.82	-1.55	0.3	0.2	-5.76	-2.34
États-Unis	21	30	-0.62	0.07	0.1	0.1	-1.33	-0.62
AMÉRIQUE LATINE	1 559	1 908	2.11	1.98	2.4	2.7	0.99	1.15
Argentine	54	31	-5.30	-2.44	1.2	0.6	-6.25	-3.25
Brésil	648	882	2.51	3.02	3.1	3.9	1.61	2.43
Chili	68	68	-0.75	0.48	3.7	3.5	-1.61	-0.17
Colombie	69	90	6.44	2.11	1.4	1.7	5.44	1.49
Mexique	256	297	2.13	1.49	2.0	2.0	0.74	0.45
Paraguay	0	0	..	..	0.0	0.0	-71.61	-0.10
Pérou	18	23	11.51	1.42	0.5	0.6	10.07	0.37
EUROPE	480	493	-0.02	0.47	0.6	0.7	-0.11	0.50
Union européenne[1]	347	361	0.04	0.38	0.8	0.8	-0.03	0.41
Royaume-Uni	30	34	3.82	2.75	0.4	0.5	3.16	2.24
Russie	70	66	0.85	0.05	0.5	0.5	0.77	0.25
Ukraine	4	4	-6.89	-0.38	0.1	0.1	-6.43	0.16
AFRIQUE	583	748	-0.40	2.17	0.5	0.5	-2.92	-0.20
Égypte	43	73	5.20	3.94	0.4	0.6	3.00	2.33
Éthiopie	1	1	2.07	3.39	0.0	0.0	-0.52	1.14
Nigéria	72	104	-8.78	2.50	0.4	0.4	-11.17	-0.02
Afrique du Sud	13	18	-1.76	2.31	0.2	0.3	-3.08	1.31
ASIE	2 606	2 851	4.40	0.62	0.6	0.6	3.34	-0.10
Chine[2]	1 809	1 875	5.11	0.09	1.3	1.3	4.58	-0.07
Inde	4	4	25.16	0.94	0.0	0.0	23.66	0.00
Indonésie	124	163	3.70	2.91	0.5	0.6	2.45	2.02
Iran	1	2	-15.19	0.69	0.0	0.0	-16.21	0.00
Japon	10	13	-3.17	2.29	0.1	0.1	-3.06	2.67
Kazakhstan	18	19	0.32	0.61	1.0	1.0	-1.14	-0.22
Corée	6	6	3.40	-0.74	0.1	0.1	2.99	-1.00
Malaisie	13	16	1.95	0.88	0.4	0.4	0.25	-0.31
Pakistan	2	1	-11.62	1.66	0.0	0.0	-13.42	0.00
Philippines	12	0	-41.40	..	0.1	0.0	-42.33	-0.13
Arabie saoudite	87	92	4.13	2.04	2.7	2.4	1.46	0.64
Thaïlande	47	51	10.36	0.47	0.7	0.7	9.94	0.41
Turquie	0	0	-61.31	..	0.0	0.0	-61.91	-0.05
Viet Nam	28	75	-4.48	1.96	0.3	0.7	-5.52	1.11
OCÉANIE	56	56	-1.04	-0.10	1.4	1.2	-2.62	-1.31
Australie	36	36	-3.18	-0.30	1.5	1.3	-4.56	-1.38
Nouvelle-Zélande	16	15	7.04	0.01	3.4	2.9	42.26	-0.77
PAYS DÉVELOPPÉS	**610**	**639**	**-0.40**	**0.45**	**0.4**	**0.4**	**-0.87**	**0.18**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**4 705**	**5 455**	**2.96**	**1.28**	**0.8**	**0.8**	**1.58**	**0.16**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	202	266	0.80	2.53	0.2	0.2	-1.55	0.28
OCDE[3]	**818**	**890**	**0.18**	**0.78**	**0.6**	**0.6**	**-0.41**	**0.40**
BRICS	**2 543**	**2 846**	**4.25**	**0.93**	**0.8**	**0.8**	**3.39**	**0.39**

.. Non disponible

Note : Année civile ; excepté année se terminant le 30 juin pour l'Australie et le 31 mai pour la Nouvelle-Zélande. Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays de l'Union européenne à l'exception du Royaume-Uni
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.35. Projections des produits laitiers frais : Production et consommation humaine

Année civile

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%)[4]		CONSOMMATION HUMAINE (kg/cap)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28
MONDE	**413 766**	**509 466**	**2.08**	**2.00**	**55.0**	**60.9**	**0.94**	**1.05**
AMÉRIQUE DU NORD	26 212	24 418	-1.53	-0.47	72.6	62.6	-2.26	-1.17
Canada	2 896	2 842	-0.93	-0.13	79.1	71.0	-1.91	-0.92
États-Unis	23 315	21 576	-1.60	-0.51	71.9	61.6	-2.30	-1.20
AMÉRIQUE LATINE	33 599	39 173	-0.07	1.63	52.0	55.1	-1.12	0.80
Argentine	1 548	1 668	-1.17	0.52	29.0	27.8	-1.70	-0.37
Brésil	14 605	19 078	0.94	2.87	70.3	85.9	0.09	2.26
Chili	492	484	-10.87	0.09	27.3	24.9	-11.64	-0.55
Colombie	6 023	6 241	1.99	0.15	122.8	118.5	1.03	-0.46
Mexique	3 545	3 336	-1.77	-0.48	27.5	23.0	-3.11	-1.49
Paraguay	536	669	1.37	2.23	78.7	86.9	0.04	1.12
Pérou	1 716	2 319	1.73	2.86	53.4	64.1	0.43	1.80
EUROPE	77 503	76 776	-0.60	-0.16	102.9	102.6	-0.66	-0.08
Union européenne[1]	38 118	38 211	-0.16	-0.03	83.7	83.6	-0.14	-0.03
Royaume-Uni	7 463	6 936	0.53	-0.82	112.8	106.7	-0.12	-0.63
Russie	16 028	15 739	-1.80	-0.18	111.3	111.3	-1.87	0.01
Ukraine	7 271	6 870	-1.78	-0.43	164.4	164.7	-1.29	0.10
AFRIQUE	33 528	41 426	0.11	2.25	27.0	25.7	-2.43	-0.12
Égypte	1 418	1 650	0.19	1.98	14.5	14.2	-1.90	0.40
Éthiopie	3 157	3 957	-0.77	2.53	30.1	29.5	-3.28	0.30
Nigéria	253	287	2.12	0.89	1.3	1.1	-0.55	-1.60
Afrique du Sud	2 628	3 046	0.42	1.27	46.3	48.0	-0.92	0.28
ASIE	239 765	324 359	4.31	2.85	53.7	66.9	3.29	2.11
Chine[2]	23 344	26 181	-1.53	0.97	17.0	18.8	-1.65	0.86
Inde	113 835	160 360	5.35	3.24	85.0	107.7	4.09	2.27
Indonésie	774	902	-2.99	1.50	2.9	3.1	-4.16	0.63
Iran	565	679	-10.11	0.17	7.0	7.7	-11.18	-0.51
Japon	4 286	4 428	-0.51	0.30	33.6	36.1	-0.39	0.67
Kazakhstan	4 653	5 208	-0.27	1.09	255.7	259.9	-1.73	0.25
Corée	1 377	1 346	-0.02	-0.24	27.0	25.6	-0.42	-0.49
Malaisie	87	113	2.04	2.55	2.8	3.1	0.34	1.34
Pakistan	45 510	64 979	7.38	3.55	231.0	273.8	5.20	1.85
Philippines	9	12	5.66	2.00	0.1	0.1	3.98	0.61
Arabie saoudite	1 132	1 296	9.87	0.59	34.4	33.5	7.05	-0.78
Thaïlande	1 076	1 240	2.89	1.24	15.6	17.8	2.50	1.18
Turquie	14 715	18 665	6.28	1.88	182.3	213.4	4.63	1.33
Viet Nam	640	959	9.51	3.83	6.7	9.1	8.32	2.96
OCÉANIE	3 159	3 313	1.79	0.37	72.0	65.4	-0.28	-0.89
Australie	2 604	2 707	1.50	0.30	106.5	97.7	0.06	-0.79
Nouvelle-Zélande	535	582	3.62	0.67	50.9	49.8	-1.78	-0.27
PAYS DÉVELOPPÉS	**134 484**	**138 531**	**-0.22**	**0.27**	**94.2**	**94.3**	**-0.61**	**0.03**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**279 282**	**370 935**	**3.35**	**2.73**	**45.9**	**53.8**	**2.01**	**1.60**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	20 882	27 595	-0.28	2.89	24.7	25.5	-2.60	0.63
OCDE[3]	**101 345**	**103 284**	**0.16**	**0.15**	**75.3**	**73.7**	**-0.37**	**-0.19**
BRICS	**170 441**	**224 403**	**2.91**	**2.62**	**54.2**	**67.1**	**2.12**	**2.08**

Note : Année civile ; excepté année se terminant le 30 juin pour l'Australie et le 31 mai pour la Nouvelle-Zélande. Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays de l'Union européenne à l'exception du Royaume-Uni
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.36. Projections du lait : Production, inventaires, rendement

Année civile

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%)[4]		INVENTAIRES ('000 têtes)		Croissance (%)[4]		RENDEMENT (tonne/tête)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28
MONDE	**826 106**	**981 218**	**2.14**	**1.66**	**681 852**	**773 185**	**0.79**	**1.22**	**1.21**	**1.27**	**1.34**	**0.44**
AMÉRIQUE DU NORD	107 461	114 218	1.64	0.49	10 350	10 422	0.31	0.05	10.38	10.96	1.32	0.44
Canada	9 833	10 631	2.11	0.59	962	962	-0.07	-0.04	10.22	11.05	2.18	0.64
États-Unis	97 628	103 587	1.60	0.47	9 387	9 460	0.35	0.06	10.40	10.95	1.24	0.42
AMÉRIQUE LATINE	81 756	98 155	1.49	1.59	41 367	44 413	-1.73	0.70	1.98	2.21	3.28	0.89
Argentine	10 314	11 616	0.02	0.97	1 738	1 699	-0.18	-0.12	5.94	6.84	0.20	1.09
Brésil	35 234	44 625	2.80	2.02	17 975	19 927	-3.29	1.03	1.97	2.24	6.30	0.99
Chili	2 030	2 111	-2.99	0.53	1 748	1 564	3.20	-0.98	1.16	1.35	-6.00	1.53
Colombie	7 101	7 307	1.69	0.18	5 097	4 556	-1.19	-1.34	1.39	1.60	2.92	1.54
Mexique	12 154	13 340	1.45	0.77	2 504	2 636	0.80	0.47	4.85	5.06	0.65	0.30
Paraguay	536	669	1.37	2.23	220	250	0.75	0.99	2.44	2.68	0.61	1.23
Pérou	1 947	2 592	1.78	2.87	1 169	1 349	0.95	1.39	1.67	1.92	0.83	1.45
EUROPE	222 757	235 529	0.79	0.54	42 010	39 604	-0.67	-0.52	5.30	5.95	1.47	1.07
Union européenne[1]	149 218	159 384	1.30	0.57	21 139	19 957	-0.31	-0.50	6.95	7.90	1.77	1.11
Royaume-Uni	15 405	16 375	1.32	0.63	1 908	1 908	0.59	-0.09	8.08	8.58	0.72	0.73
Russie	30 284	30 666	-0.84	0.34	8 258	7 713	-1.14	-0.65	3.67	3.98	0.30	1.00
Ukraine	10 294	9 657	-1.43	-0.36	2 890	2 294	-3.81	-1.99	3.56	4.21	2.48	1.67
AFRIQUE	43 779	53 245	0.10	2.16	218 354	257 094	0.47	1.62	0.20	0.21	-0.36	0.52
Égypte	5 632	6 168	-0.24	1.28	6 843	6 680	0.90	-0.14	0.82	0.92	-1.13	1.42
Éthiopie	3 540	4 513	-0.74	2.69	16 249	20 107	2.47	1.84	0.22	0.22	-3.13	0.83
Nigéria	574	664	1.62	1.53	2 271	2 407	1.58	0.32	0.25	0.28	0.03	1.21
Afrique du Sud	3 241	3 840	0.24	1.73	1 006	1 029	0.16	0.36	3.22	3.73	0.09	1.37
ASIE	339 153	447 167	3.82	2.70	363 069	415 029	1.51	1.27	0.93	1.08	2.28	1.41
Chine[2]	34 689	37 076	-0.21	0.58	12 189	11 457	-0.18	-0.44	2.51	2.88	0.31	1.10
Inde	168 894	232 835	4.77	3.12	129 704	148 086	1.20	1.47	1.30	1.57	3.53	1.63
Indonésie	1 237	1 608	-1.07	2.74	15 199	17 896	4.07	1.39	0.08	0.09	-4.94	1.33
Iran	6 502	7 827	-1.12	1.90	19 996	21 646	-1.69	0.66	0.33	0.36	0.58	1.23
Japon	7 312	7 504	-0.79	0.29	847	837	-1.57	-0.06	8.63	8.97	0.79	0.35
Kazakhstan	5 177	5 969	-0.21	1.44	4 087	4 251	4.91	0.42	1.27	1.40	-4.88	1.02
Corée	2 069	2 288	0.25	0.95	250	257	0.22	0.26	8.26	8.91	0.03	0.68
Malaisie	87	113	2.04	2.55	105	117	-5.30	0.80	0.83	0.97	7.75	1.74
Pakistan	54 004	75 012	6.25	3.34	35 075	42 595	2.93	1.52	1.54	1.76	3.23	1.80
Philippines	22	21	4.86	-0.51	5	4	-0.49	-2.06	4.02	4.86	5.37	1.59
Arabie saoudite	2 461	2 843	4.45	1.38	4 820	4 781	2.41	-0.10	0.51	0.59	1.99	1.48
Thaïlande	1 106	1 250	2.81	1.11	235	214	-0.93	-0.66	4.71	5.85	3.77	1.78
Turquie	20 141	25 954	5.54	2.18	26 466	30 739	6.17	0.92	0.76	0.84	-0.60	1.25
Viet Nam	640	959	9.51	3.83	319	404	11.58	2.18	2.00	2.37	-1.85	1.62
OCÉANIE	31 200	32 904	1.77	0.54	6 703	6 624	1.10	0.00	4.66	4.97	0.66	0.54
Australie	9 618	9 682	0.12	0.40	1 548	1 489	-0.67	-0.02	6.21	6.50	0.79	0.41
Nouvelle-Zélande	21 514	23 150	2.60	0.60	5 101	5 085	1.70	0.01	4.22	4.55	0.88	0.59
PAYS DÉVELOPPÉS	**395 573**	**424 049**	**1.16**	**0.65**	**80 873**	**81 336**	**0.33**	**0.06**	**4.89**	**5.21**	**0.83**	**0.59**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**430 534**	**557 169**	**3.11**	**2.51**	**600 979**	**691 849**	**0.85**	**1.37**	**0.72**	**0.81**	**2.24**	**1.12**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	26 738	34 313	-0.02	2.65	205 635	243 308	0.23	1.71	0.13	0.14	-0.25	0.93
OCDE[3]	**354 050**	**381 394**	**1.55**	**0.65**	**72 949**	**75 910**	**2.03**	**0.22**	**4.85**	**5.02**	**-0.47**	**0.43**
BRICS	**272 343**	**349 042**	**3.00**	**2.40**	**169 130**	**188 212**	**0.42**	**1.19**	**1.61**	**1.85**	**2.57**	**1.19**

Note : Année civile ; excepté année se terminant le 30 juin pour l'Australie et le 31 mai pour la Nouvelle-Zélande. Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays de l'Union européenne à l'exception du Royaume-Uni
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.37. Projections du lactosérum en poudre et de la caséine

Année civile

		Moyenne 2016-18est	2028	Croissance (%)[3]	
				2009-18	2019-28
AUSTRALIE					
Échanges nets, lac. en p.	kt pp	86.1	88.1	0.44	0.02
Exportations, caséine	kt pp	0.5	3.1	-31.92	15.05
CANADA					
Échanges nets, lac. en p.	kt pp	33.8	35.9	10.37	0.50
UNION EUROPÉENNE					
Lac. en p.					
Production	kt pp	1 799.8	2 068.1	1.50	1.00
Consommation	kt pp	1 262.5	1 405.7	0.43	0.73
Échanges nets	kt pp	537.4	662.4	4.49	1.60
Caséine					
Production	kt pp	150.8	182.1	3.32	1.50
Consommation	kt pp	124.6	153.6	4.20	3.00
Échanges nets	kt pp	26.2	28.4	0.63	-3.69
JAPON					
Échanges nets, lac. en p.	kt pp	-58.4	-58.1	..	..
Importations, caséine	kt pp	13.5	13.5	-0.82	-0.27
NOUVELLE ZÉLANDE					
Échanges nets, lac. en p.	kt pp	-7.0	-5.4	..	..
Exportations, caséine	kt pp	180.8	165.8	2.91	0.84
ÉTATS-UNIS					
Lactosérum en poudre					
Production	kt pp	493.3	544.2	0.37	1.07
Consommation	kt pp	259.2	274.6	-2.08	0.62
Exportations	kt pp	234.2	269.6	3.84	1.55
Importations, caséine	kt pp	134.3	159.2	6.40	1.38
ARGENTINE					
Échanges nets, lac. en p.	kt pp	70.9	92.2	1.75	2.41
BRÉSIL					
Échanges nets, lac. en p.	kt pp	-19.8	-20.0	..	..
CHINE[2]					
Échanges nets, lac. en p.	kt pp	-414.6	-472.6	..	..
RUSSIE					
Échanges nets, lac. en p.	kt pp	-59.7	-64.9	..	..

.. Non disponible

Note : Année civile ; excepté année se terminant le 30 juin pour l'Australie et le 31 mai pour la Nouvelle-Zélande. Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays de l'Union européenne à l'exception du Royaume-Uni
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.38. Hypothèses concernant le marché des produits laitiers

Année civile

		Moyenne 2016-18est	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
CANADA												
Prix d'objectif, lait[1]	CADc/litre	80.9	84.3	85.9	87.3	88.7	90.2	91.7	93.1	94.5	96.0	97.5
Prix de soutien, beurre	CAD/t	7 862.7	8 225.6	8 385.2	8 522.8	8 655.5	8 800.0	8 945.6	9 086.3	9 222.4	9 362.8	9 512.6
Contingent tarifaire, fromage	kt pp	25.3	33.6	38.6	43.6	52.6	52.6	52.6	52.6	52.6	52.6	52.6
Droits de douane intra quota	%	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6
Droits de douane hors quota	%	245.6	245.6	245.6	245.6	245.6	245.6	245.6	245.6	245.6	245.6	245.6
UNION EUROPÉENNE[2]												
Soutien couplé facultatif												
Lait et produits laitiers[3]	mln EUR	844	861	846	846	846	846	846	846	846	846	846
Prix de référence, beurre[4]	EUR/t	2 217.5	2 217.5	2 217.5	2 217.5	2 217.5	2 217.5	2 217.5	2 217.5	2 217.5	2 217.5	2 217.5
Prix de référence, lait écr. en poudre	EUR/t	1 499.3	1 400.0	1 400.0	1 400.0	1 400.0	1 400.0	1 400.0	1 400.0	1 400.0	1 400.0	1 400.0
Contingent tarifaire beurre	kt pp	89.5	90.2	90.3	90.3	90.4	90.4	90.5	90.5	90.6	90.6	90.7
Contingent tarifaire fromage	kt pp	118.6	119.2	119.5	119.9	120.2	120.5	120.8	121.2	121.5	121.8	122.1
JAPON												
Paiements directs[5]	JPY/kg	10.5	8.2	8.2	8.2	8.2	8.2	8.2	8.2	8.2	8.2	8.2
Droits de douane, fromage[6]	%	31.2	31.2	31.2	31.2	31.2	31.2	31.2	31.2	31.2	31.2	31.2
Contingents tarifaires												
Beurre	kt pp	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9
Droits de douane intra quota	%	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0
Droits de douane hors quota	%	279.9	287.7	284.8	278.0	272.4	267.7	263.0	257.8	253.5	248.9	245.2
Lait écrémé en poudre	kt pp	93.1	93.1	93.1	93.1	93.1	93.1	93.1	93.1	93.1	93.1	93.1
Droits de douane intra quota	%	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0
Droits de douane hors quota	%	210.0	210.0	210.0	210.0	210.0	210.0	210.0	210.0	210.0	210.0	210.0
Lait entier en poudre	kt pp	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane intra quota	%	24.0	24.0	24.0	24.0	24.0	24.0	24.0	24.0	24.0	24.0	24.0
Droits de douane hors quota	%	316.2	316.2	316.2	316.2	316.2	316.2	316.2	316.2	316.2	316.2	316.2
CORÉE												
Contingents tarifaires												
Beurre	kt pp	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4
Droits de douane intra quota	%	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0
Droits de douane hors quota	%	89.0	89.0	89.0	89.0	89.0	89.0	89.0	89.0	89.0	89.0	89.0
Lait écrémé en poudre	kt pp	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
Droits de douane intra quota	%	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0
Droits de douane hors quota	%	176.0	176.0	176.0	176.0	176.0	176.0	176.0	176.0	176.0	176.0	176.0
Lait entier en poudre	kt pp	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6
Droits de douane intra quota	%	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0
Droits de douane hors quota	%	176.0	176.0	176.0	176.0	176.0	176.0	176.0	176.0	176.0	176.0	176.0
MEXIQUE												
Droits de douane, beurre	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Contingents tarifaires												
Fromage	kt pp	9.4	9.4	9.4	9.4	9.4	9.4	9.4	9.4	9.4	9.4	9.4
Droits de douane intra quota	%	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0
Droits de douane hors quota	%	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0
Lait écrémé en poudre	kt pp	90.0	90.0	90.0	90.0	90.0	90.0	90.0	90.0	90.0	90.0	90.0
Droits de douane intra quota	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane hors quota	%	46.7	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0
Programe social Liconsa	mln MXN	1 202.5	1 202.5	1 202.5	1 202.5	1 202.5	1 202.5	1 202.5	1 202.5	1 202.5	1 202.5	1 202.5
RUSSIE												
Droits de douane, beurre	%	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0
Droits de douane, fromage	%	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0
ÉTATS-UNIS[7]												
Contingent tarifaire, beurre	kt pp	9.2	9.2	9.2	9.2	9.2	9.2	9.2	9.2	9.2	9.2	9.2
Droits de douane intra quota	%	2.9	3.0	2.9	2.9	2.9	2.8	2.8	2.7	2.7	2.7	2.6
Droits de douane hors quota	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Contingent tarifaire, fromage	kt pp	110.0	110.0	110.0	110.0	110.0	110.0	110.0	110.0	110.0	110.0	110.0
Droits de douane intra quota	%	12.1	12.1	12.1	12.1	12.1	12.1	12.1	12.1	12.1	12.1	12.1
Droits de douane hors quota	%	42.9	42.6	41.9	41.2	40.6	39.9	39.3	38.7	38.1	37.5	36.9
INDE												
Droits de douane, beurre	%	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0
Droits de douane, fromage	%	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0
Droits de douane, lait écrémé en poudre	%	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0
Droits de douane, lait entier en poudre	%	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0
AFRIQUE DU SUD												
Droits de douane, beurre	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane, fromage	%	23.9	23.9	23.9	23.9	23.9	23.9	23.9	23.9	23.9	23.9	23.9
Droits de douane, lait écrémé en poudre	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane, lait entier en poudre	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0

Note : Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées.

1. Pour le lait destiné à la transformation.
2. Depuis 2015, le régime de paiement de base est en vigueur et représente au maximum 68% des enveloppes nationales pour les paiements directs. De plus, des instruments obligatoires ont été introduits : les paiements "verts" (30%) et l'aide aux jeunes agriculteurs (2%). Le système de quotas laitiers de l'Union européenne a été supprimé en avril 2015.
3. Mis en oeuvre dans 19 états membres. La quantité maximale autorisée est de 11,695 millions de vaches laitières.
4. L'intervention, lorsque les prix du marché sont inférieurs au prix de référence pour le lait écrémé en poudre et à 90% du prix de référence pour le beurre, est possible automatiquement pour une quantité maximale de 109 000 tonnes pour le lait écrémé en poudre et 50 000 tonnes pour le beurre (avant 2014, ce seuil était de 30 000 tonnes). Au-delà de ce seuil l'intervention ne peut avoir lieu que par appel d'offres. En 2018, en raison d'une mesure temporaire, la quantité de lait écrémé en poudre achetée à prix fixe est fixée à zéro. L'achat via une procédure d'appel d'offres peut toujours être possible.
5. En avril 2017, en sus du lait écrémé en poudre, du beurre et du fromage, la production de lait utilisé pour la crème fraiche et de lait écrémé concentré et entier est couverte par les paiements directs.
6. Exclut le fromage transformé.
7. Mis à jour en février 2018, un programme de protection de la marge laitière (prix du lait moins marge d'alimentation animale moyenne) s'applique; il fournit un filet de sécurité aux producteurs laitiers. Ces derniers doivent décider des niveaux d'affiliation et de couverture.

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.39.1. Projections de la pêche et l'aquaculture : Production et échanges

Année civile

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%)[4]		IMPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]		EXPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28
MONDE	**172 268**	**196 324**	**2.37**	**1.09**	**41 524**	**45 759**	**1.45**	**1.06**	**41 237**	**45 769**	**1.86**	**1.06**
AMÉRIQUE DU NORD	6 457	6 510	0.87	0.19	5 888	6 526	1.09	1.30	2 788	2 515	0.48	-0.14
Canada	1 040	1 094	-0.71	0.63	641	641	0.23	0.13	823	827	-0.32	0.37
États-Unis	5 417	5 416	1.21	0.10	5 247	5 885	1.20	1.44	1 965	1 688	0.85	-0.39
AMÉRIQUE LATINE	14 837	16 551	-1.19	0.37	2 433	2 910	2.55	2.36	4 481	5 275	2.72	0.94
Argentine	815	931	0.03	0.90	70	70	3.70	0.00	593	666	-1.02	0.53
Brésil	1 299	1 523	1.09	1.42	714	871	2.87	2.63	47	62	0.44	0.99
Chili	3 025	3 668	-3.21	0.82	134	135	9.66	0.00	1 483	2 095	4.37	2.33
Colombie	183	211	0.98	0.98	219	276	3.78	2.48	41	47	-9.34	-0.25
Mexique	1 840	2 024	0.96	0.39	509	684	7.85	4.85	238	184	0.80	-1.40
Paraguay	24	32	1.95	1.75	5	5	6.41	0.00	0	..	..	..
Pérou	5 109	5 312	-2.55	-0.66	135	133	4.17	0.00	556	584	0.11	-1.81
EUROPE	17 741	19 220	1.30	0.56	11 421	11 994	-0.01	0.50	10 027	11 132	1.14	0.56
Union européenne[1]	5 859	6 376	0.54	0.55	8 090	8 348	0.94	0.65	2 570	2 809	1.41	0.69
Royaume-Uni	930	963	2.27	0.31	1 271	1 381	-0.39	0.87	885	825	0.60	-0.56
Norvège	3 591	3 890	0.44	0.38	269	226	1.67	-1.39	2 830	3 049	-0.09	0.20
Russie	4 994	5 537	2.51	1.08	758	942	-6.73	-0.06	2 224	2 899	3.58	1.74
Ukraine	109	135	-9.43	0.81	432	459	-3.78	-0.57	16	22	-21.93	-3.23
AFRIQUE	11 684	13 264	3.80	1.13	4 432	5 906	1.13	2.98	2 736	2 178	4.79	-2.09
Égypte	1 807	2 504	5.44	2.90	560	503	6.27	-0.51	48	45	25.75	0.00
Éthiopie	55	80	16.05	2.95	2	2	12.22	0.00	1	1	-8.41	0.00
Nigéria	1 155	1 282	5.24	0.71	627	986	-11.96	5.87	7	4	-18.50	-5.06
Afrique du Sud	577	545	0.18	-0.13	260	336	7.03	1.65	170	163	-0.49	0.13
ASIE	119 899	138 955	3.02	1.30	16 676	17 707	2.62	0.59	20 174	23 590	1.82	1.86
Chine[2]	62 351	71 529	3.12	1.34	4 301	4 271	4.80	-0.35	8 130	9 164	1.87	2.14
Inde	11 469	13 643	4.92	1.11	40	60	9.55	4.03	1 267	1 321	5.09	-0.55
Indonésie	12 462	16 253	7.30	2.09	153	203	-6.00	2.57	1 295	2 922	2.28	6.30
Iran	1 182	1 545	8.40	1.93	74	60	2.13	0.00	113	139	11.98	2.96
Japon	3 766	3 451	-3.05	-0.82	3 583	2 994	-0.33	-1.19	706	710	3.04	0.88
Kazakhstan	36	34	-1.84	0.00	60	70	-4.25	2.29	40	40	-1.93	0.00
Corée	1 901	1 865	-2.15	-0.14	1 841	2 006	3.25	0.46	590	707	-2.56	1.13
Malaisie	1 723	1 809	-0.24	0.68	523	538	0.50	-0.15	285	222	-1.62	-1.74
Pakistan	678	707	1.88	0.45	13	13	27.80	0.00	197	212	3.38	0.60
Philippines	2 727	2 755	-2.06	0.33	518	607	11.34	1.60	406	322	3.96	-0.46
Arabie saoudite	120	148	4.41	1.48	319	423	5.52	2.66	66	98	10.65	2.28
Thaïlande	2 376	2 613	-4.03	0.98	1 924	2 193	2.08	1.46	1 827	2 244	-4.47	1.99
Turquie	624	727	-0.44	1.12	111	132	4.11	1.36	223	268	14.01	2.42
Viet Nam	7 034	8 499	5.06	1.69	336	414	11.62	2.00	2 846	3 197	7.34	1.21
OCÉANIE	1 650	1 824	2.22	1.01	675	716	1.47	0.80	1 031	1 079	3.51	0.45
Australie	274	321	0.89	2.01	469	518	0.35	1.07	78	84	3.49	1.96
Nouvelle-Zélande	535	563	-0.30	0.68	51	52	0.30	0.00	402	420	-0.93	0.68
PAYS DÉVELOPPÉS	**29 603**	**30 921**	**0.55**	**0.33**	**21 983**	**22 784**	**0.30**	**0.54**	**14 229**	**15 075**	**1.00**	**0.46**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**142 666**	**165 403**	**2.78**	**1.24**	**19 556**	**22 975**	**2.88**	**1.60**	**27 013**	**30 693**	**2.34**	**1.36**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	13 119	15 356	3.83	1.34	1 308	2 098	11.22	4.36	1 594	1 158	6.25	-2.91
OCDE[3]	**28 824**	**30 378**	**-0.53**	**0.29**	**22 525**	**23 357**	**1.03**	**0.66**	**12 793**	**13 668**	**1.02**	**0.61**
BRICS	**80 689**	**92 777**	**3.26**	**1.28**	**6 073**	**6 480**	**2.52**	**0.18**	**11 838**	**13 609**	**2.45**	**1.74**

.. Non disponible

Note : Sous la terminologie "produits de la pêche et de l'aquaculture" sont compris les poissons, les crustacés, les mollusques et autres animaux marins, mais sont exclus les mammifères marins, les crocodiles, caïmans, aligators et les plantes aquatiques. Les importations et exportations correspondent au commerce de produits alimentaires, i.e. pour la consommation humaine. Toutes les données sont en équivalent poids vif. Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays de l'Union européenne à l'exception du Royaume-Uni
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.39.2. Projections de la pêche et l'aquaculture : Transformation, consommation humaine

Année civile

	TRANSFORMATION (kt)		Croissance (%)[4]		CONS. HUMAINE (kt)		Croissance (%)[4]		CONS. HUMAINE (kg/cap)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28
MONDE	**15 226**	**15 194**	**-1.25**	**-0.13**	**152 784**	**177 777**	**2.70**	**1.30**	**20.3**	**21.3**	**1.51**	**0.34**
AMÉRIQUE DU NORD	999	1 026	1.40	0.06	8 202	9 174	1.27	1.09	22.7	23.5	0.52	0.38
Canada	17	18	-12.50	0.27	818	870	0.47	0.53	22.3	21.7	-0.52	-0.28
États-Unis	981	1 009	1.88	0.05	7 384	8 305	1.36	1.15	22.8	23.7	0.64	0.45
AMÉRIQUE LATINE	5 599	5 762	-5.18	-0.67	6 740	8 034	2.47	1.71	10.5	11.4	1.34	0.88
Argentine	..	..	..	..	292	335	2.94	1.47	6.6	6.9	1.90	0.63
Brésil	52	44	-1.65	-1.31	1 914	2 288	1.81	1.94	9.1	10.2	0.92	1.36
Chili	1 217	1 322	-8.76	-0.76	276	331	1.73	1.81	15.3	17.0	0.85	1.16
Colombie	..	..	..	..	361	439	4.67	2.06	7.4	8.3	3.69	1.44
Mexique	183	199	-11.01	-0.11	1 927	2 325	4.85	1.78	14.9	16.0	3.42	0.75
Paraguay	..	..	..	..	29	37	2.57	1.49	4.2	4.7	1.23	0.39
Pérou	3 958	4 001	-3.33	-0.71	690	801	0.94	1.17	21.4	22.1	-0.36	0.12
EUROPE	2 411	2 254	2.85	-0.59	16 228	17 392	0.36	0.70	21.8	23.4	0.27	0.73
Union européenne[1]	681	440	-1.92	-3.20	10 522	11 325	1.03	0.78	23.8	25.6	0.95	0.80
Royaume-Uni	..	..	..	..	1 316	1 520	0.57	1.36	19.9	21.7	-0.07	0.86
Norvège	558	555	3.19	0.05	289	337	1.46	1.52	54.5	57.6	0.28	0.60
Russie	419	459	3.23	0.91	3 018	3 030	-1.23	0.19	21.0	21.4	-1.30	0.38
Ukraine	..	..	..	..	525	572	-4.07	-0.14	11.9	13.7	-3.59	0.40
AFRIQUE	816	822	0.80	0.55	12 489	16 151	2.93	2.40	10.0	10.0	0.33	0.03
Égypte	..	..	..	..	2 320	2 961	5.46	2.27	23.8	25.4	3.26	0.69
Éthiopie	..	..	..	..	57	82	17.10	2.90	0.5	0.6	14.14	0.66
Nigéria	..	..	..	..	1 775	2 264	-3.29	2.69	9.3	9.0	-5.82	0.16
Afrique du Sud	313	319	2.37	0.42	354	400	3.02	0.75	6.2	6.3	1.65	-0.23
ASIE	5 283	5 198	1.60	0.54	108 067	125 779	3.21	1.24	24.1	25.9	2.16	0.51
Chine[2]	2 080	2 060	1.38	0.74	55 442	63 827	3.63	1.18	39.3	44.3	3.11	1.01
Inde	560	690	9.27	1.56	9 683	11 692	5.29	1.29	7.2	7.8	4.03	0.34
Indonésie	17	25	-6.02	0.00	9 887	12 519	6.10	1.97	37.4	43.0	4.82	1.09
Iran	76	71	2.92	-1.29	1 067	1 396	8.05	1.93	13.1	15.8	6.75	1.24
Japon	540	329	-4.84	-3.72	6 103	5 407	-1.49	-0.99	47.9	44.1	-1.37	-0.63
Kazakhstan	..	..	..	..	55	63	-4.42	2.56	3.1	3.2	-5.82	1.71
Corée	99	100	-2.20	0.00	2 907	2 964	0.39	0.06	57.0	56.4	-0.02	-0.20
Malaisie	102	65	-4.17	-3.09	1 858	2 060	1.48	0.90	58.8	57.1	-0.21	-0.29
Pakistan	132	133	2.02	-0.43	363	375	1.41	0.68	1.8	1.6	-0.65	-0.97
Philippines	..	..	..	..	2 839	3 040	-1.22	0.66	27.1	24.9	-2.80	-0.72
Arabie saoudite	..	..	..	..	373	473	4.26	2.35	11.3	12.2	1.58	0.95
Thaïlande	426	305	-3.26	-1.82	1 880	2 196	0.90	1.37	27.2	31.5	0.52	1.31
Turquie	104	163	-2.42	2.90	406	422	-2.89	-0.11	5.0	4.8	-4.40	-0.65
Viet Nam	802	923	12.98	2.63	3 605	4 753	2.64	2.15	37.7	45.3	1.52	1.30
OCÉANIE	119	132	-1.49	0.08	1 057	1 247	1.61	1.78	26.6	27.3	0.08	0.54
Australie	29	38	-8.13	0.42	635	717	0.69	1.42	26.0	25.9	-0.75	0.31
Nouvelle-Zélande	51	53	-3.54	-0.11	134	141	2.78	0.74	28.5	27.4	1.70	-0.04
PAYS DÉVELOPPÉS	**4 379**	**4 056**	**1.13**	**-0.63**	**32 111**	**33 819**	**0.30**	**0.55**	**22.7**	**23.2**	**-0.11**	**0.28**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**10 848**	**11 138**	**-2.09**	**0.06**	**120 673**	**143 958**	**3.42**	**1.48**	**19.8**	**20.9**	**2.04**	**0.37**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	484	498	6.79	0.73	12 175	15 679	3.91	2.18	14.4	14.5	1.50	-0.07
OCDE[3]	**4 460**	**4 226**	**-4.15**	**-0.84**	**33 050**	**35 035**	**0.65**	**0.61**	**24.9**	**25.2**	**0.10**	**0.23**
BRICS	**3 424**	**3 572**	**2.58**	**0.86**	**70 410**	**81 236**	**3.54**	**1.17**	**22.3**	**24.2**	**2.69**	**0.64**

.. Non disponible

Note : Sous la terminologie "produits de la pêche et de l'aquaculture" sont compris les poissons, les crustacés, les mollusques et autres animaux marins, mais sont exclus les mammifères marins, les crocodiles, caïmans, aligators et les plantes aquatiques. Les importations et exportations correspondent au commerce de produits alimentaires, i.e. pour la consommation humaine. Toutes les données sont en équivalent poids vif. Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays de l'Union européenne à l'exception du Royaume-Uni
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.40.1. Projections de l'éthanol : Production et utilisation

Année civile

	PRODUCTION (mln L)		Croissance (%)[4]	CONSOMMATION (mln L)		Croissance (%)[4]	UTILISATION EN CARBURANT (mln L)		Croissance (%)[4]
	Moyenne 2016-18est	2028	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2019-28
MONDE	**122 478**	**143 112**	**1.37**	**121 858**	**143 190**	**1.30**	**..**	**..**	**..**
AMÉRIQUE DU NORD	62 902	64 110	0.07	59 276	62 010	0.22	..	..	..
Canada	1 955	2 047	0.12	3 198	3 229	-0.38	2 983	2 962	-0.57
États-Unis	60 947	62 062	0.07	56 078	58 781	0.25	54 377	57 177	0.26
AMÉRIQUE LATINE	33 794	44 321	2.43	34 015	44 140	2.16	..	..	..
Argentine	1 178	1 803	4.33	1 178	1 805	4.24	1 021	1 554	4.39
Brésil	29 341	37 155	2.16	28 927	36 563	1.93	27 186	34 535	1.99
Chili	8	12	4.53	37	31	1.51	..	..	..
Colombie	486	1 337	7.26	668	1 492	5.08	539	1 368	5.68
Mexique	222	275	0.97	363	411	1.05	163	215	2.29
Paraguay	353	916	6.90	335	774	6.79	317	754	7.04
Pérou	200	274	2.79	264	351	2.11	186	242	2.16
EUROPE	8 700	9 738	1.06	8 908	9 834	0.86	..	..	..
Union européenne[1]	6 640	7 406	0.90	6 771	7 406	0.67	5 176	5 716	0.87
Royaume-Uni	918	1 099	2.67	1 019	1 235	2.34	755	988	3.01
Russie	621	597	-0.24	485	464	-0.49	..	..	..
Ukraine	358	467	2.18	352	459	2.23	175	244	2.74
AFRIQUE	1 045	1 374	2.19	1 052	1 330	2.27	..	..	..
Égypte	38	55	2.96	35	55	2.99	..	..	..
Éthiopie	104	160	3.80	104	160	3.80	..	..	..
Nigéria	29	70	3.66	178	187	1.22	..	..	..
Afrique du Sud	307	330	0.33	95	126	0.88	5	5	0.14
ASIE	15 684	23 241	3.65	18 335	25 624	2.95	..	..	..
Chine[2]	9 633	14 774	4.25	10 167	15 528	4.05	3 600	8 829	8.42
Inde	2 398	3 132	1.93	2 680	3 294	1.13	1 023	1 595	2.28
Indonésie	216	272	1.96	154	212	2.58	50	62	2.38
Iran	0	0	..	0	0	..	..	..	..
Japon	77	77	0.01	1 551	1 454	-0.87	833	754	-1.61
Kazakhstan	0	0	..	0	0	..	..	..	..
Corée	153	146	0.05	512	534	-0.02	5	4	-1.76
Malaisie	0	0	..	0	0	..	..	..	..
Pakistan	608	809	2.22	21	22	0.25	2	2	1.94
Philippines	311	459	3.29	723	927	1.50	571	718	1.00
Arabie saoudite	0	6	26.35	60	58	1.12	..	..	..
Thaïlande	1 807	2 810	3.85	1 808	2 696	3.47	1 517	2 406	3.95
Turquie	109	114	0.33	206	214	0.17	96	89	-1.17
Viet Nam	209	407	3.52	201	387	2.77	101	280	4.00
OCÉANIE	353	327	-1.18	271	251	-1.93	..	..	..
Australie	345	320	-1.23	266	245	-2.01	193	170	-2.78
Nouvelle-Zélande	3	1	0.00	0	0	..	..	..	..
PAYS DÉVELOPPÉS	**72 340**	**74 593**	**0.19**	**70 134**	**73 722**	**0.27**	**..**	**..**	**..**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**50 138**	**68 518**	**2.83**	**51 725**	**69 468**	**2.53**	**..**	**..**	**..**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	369	515	2.89	381	517	2.88	..	..	..
OCDE[3]	**71 420**	**73 593**	**0.18**	**70 212**	**73 726**	**0.27**	**..**	**..**	**..**
BRICS	**42 299**	**55 987**	**2.62**	**42 353**	**55 974**	**2.40**	**..**	**..**	**..**

.. Non disponible

Note : Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays de l'Union européenne à l'exception du Royaume-Uni
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.40.2. Projections de l'éthanol : Part en volume et échanges

Année civile

	PART DANS L'UTILISATION DE L'ESSENCE (%)		IMPORTATIONS (mln L)		Croissance (%)[4]	EXPORTATIONS (mln L)		Croissance (%)[4]
	Moyenne 2016-18est	2028	Moyenne 2016-18est	2028	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2019-28
MONDE	**..**	**..**	**10 090**	**10 436**	**-0.51**	**10 486**	**10 436**	**-0.51**
AMÉRIQUE DU NORD	..	..	2 296	2 684	0.40	5 903	4 805	-2.35
Canada	6.0	6.2	1 306	1 262	-1.05	78	80	1.36
États-Unis	9.7	11.2	991	1 422	1.85	5 825	4 725	-2.40
AMÉRIQUE LATINE	..	..	2 741	2 730	-1.19	2 342	2 903	1.23
Argentine	10.8	12.0	15	23	-0.36	16	21	5.46
Brésil	46.3	48.7	1 495	1 522	-1.52	1 731	2 106	1.22
Chili	..	..	29	20	0.00	0	1	0.00
Colombie	..	..	182	155	-5.08	0	0	..
Mexique	0.4	0.4	145	139	1.21	3	3	0.23
Paraguay	..	..	2	5	-0.86	21	147	7.05
Pérou	..	..	184	198	0.00	120	121	0.00
EUROPE	..	..	1 281	1 138	-0.70	971	1 107	0.47
Union européenne[1]	5.6	7.3	534	397	-1.88	320	462	0.92
Royaume-Uni	4.4	7.1	578	588	0.03	477	451	0.05
Russie	..	..	2	3	-1.00	120	135	0.60
Ukraine	..	..	0	0	..	6	8	0.00
AFRIQUE	..	..	256	195	0.00	249	239	0.00
Égypte	..	..	1	1	0.00	5	1	0.00
Éthiopie	..	..	0	0	..	0	0	..
Nigéria	..	..	149	117	0.00	0	0	..
Afrique du Sud	..	..	14	14	0.00	226	218	0.00
ASIE	..	..	3 506	3 677	-0.59	935	1 294	3.01
Chine[2]	2.1	3.7	522	848	0.85	86	94	0.96
Inde	..	..	421	354	-3.41	139	192	3.40
Indonésie	..	..	3	2	0.00	65	61	0.00
Iran	..	..	0	0	..	0	0	..
Japon	1.6	1.9	1 473	1 379	-0.91	1	2	0.02
Kazakhstan	..	..	0	0	..	0	0	..
Corée	0.0	0.0	378	388	0.21	0	0	..
Malaisie	..	..	0	0	..	0	0	..
Pakistan	..	..	0	0	..	587	787	2.28
Philippines	..	..	412	468	0.00	0	0	..
Arabie saoudite	..	..	61	52	0.00	0	0	..
Thaïlande	..	..	23	4	-14.03	22	118	15.40
Turquie	..	..	98	100	0.00	1	0	..
Viet Nam	..	..	21	14	-5.79	29	34	6.15
OCÉANIE	..	..	9	11	-0.91	87	87	0.49
Australie	1.0	1.2	7	9	-1.01	82	84	0.51
Nouvelle-Zélande	..	..	1	1	0.00	5	2	0.00
PAYS DÉVELOPPÉS	**..**	**..**	**5 109**	**5 267**	**-0.20**	**7 191**	**6 224**	**-1.79**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**..**	**..**	**4 981**	**5 169**	**-0.81**	**3 295**	**4 212**	**1.73**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	..	..	13	3	0.00	1	0	0.00
OCDE[3]	**..**	**..**	**5 711**	**5 859**	**-0.14**	**6 793**	**5 812**	**-1.92**
BRICS	**..**	**..**	**2 454**	**2 741**	**-1.13**	**2 301**	**2 745**	**1.21**

.. Non disponible

Note : Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays de l'Union européenne à l'exception du Royaume-Uni
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.41.1. Projections du biodiesel : Production et utilisation

Année civile

	PRODUCTION (mln L)		Croissance (%)[4]	CONSOMMATION (mln L)		Croissance (%)[4]
	Moyenne 2016-18est	2028	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2019-28
MONDE	**36 807**	**43 931**	**0.10**	**37 603**	**44 227**	**0.08**
AMÉRIQUE DU NORD	7 377	9 304	-1.67	8 830	9 903	-1.65
Canada	513	611	1.10	355	355	0.21
États-Unis	6 864	8 693	-1.85	8 475	9 549	-1.71
AMÉRIQUE LATINE	7 860	9 640	1.26	6 459	8 342	1.30
Argentine	2 660	2 769	1.40	1 021	1 265	2.11
Brésil	4 520	5 916	1.10	4 489	5 898	1.09
Chili	0	0	..	0	0	..
Colombie	565	699	1.05	566	702	1.05
Mexique	0	0	..	0	0	..
Paraguay	12	37	9.64	12	37	9.64
Pérou	50	140	4.13	318	360	1.42
EUROPE	13 821	13 524	-0.67	15 342	14 863	-1.00
Union européenne[1]	13 238	12 872	-0.73	14 541	14 009	-1.10
Royaume-Uni	284	352	1.74	503	554	1.63
Russie	0	0	..	0	0	..
Ukraine	0	0	..	0	0	..
AFRIQUE	0	0	..	0	0	..
Égypte	0	0	..	0	0	..
Éthiopie	0	0	..	0	0	..
Nigéria	0	0	..	0	0	..
Afrique du Sud	0	0	..	0	0	..
ASIE	7 690	11 418	1.82	6 911	11 074	2.73
Chine[2]	1 031	1 279	1.13	1 020	1 270	1.16
Inde	165	239	2.15	153	235	2.18
Indonésie	3 748	6 052	1.22	3 173	5 888	2.84
Iran	0	0	..	0	0	..
Japon	16	18	1.61	12	14	2.38
Kazakhstan	0	0	..	0	0	..
Corée	677	678	-0.32	633	655	-0.28
Malaisie	460	545	1.53	342	447	2.01
Pakistan	0	0	..	0	0	..
Philippines	211	287	3.05	211	287	3.05
Arabie saoudite	0	0	..	0	0	..
Thaïlande	1 383	2 320	4.84	1 368	2 278	4.78
Turquie	0	0	..	0	0	..
Viet Nam	0	0	..	0	0	..
OCÉANIE	60	44	1.58	61	45	1.60
Australie	60	44	1.58	61	45	1.60
Nouvelle-Zélande	0	0	..	0	0	..
PAYS DÉVELOPPÉS	**21 274**	**22 891**	**-1.08**	**24 245**	**24 825**	**-1.25**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**15 533**	**21 040**	**1.56**	**13 358**	**19 402**	**2.09**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	0	0	..	0	0	..
OCDE[3]	**21 951**	**23 569**	**-1.06**	**24 877**	**25 481**	**-1.23**
BRICS	**5 716**	**7 434**	**1.13**	**5 662**	**7 404**	**1.14**

.. Non disponible

Note : Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays de l'Union européenne à l'exception du Royaume-Uni
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.41.2. Projections du biodiesel : Part en volume et échanges

Année civile

	PART DANS L'UTILISATION DU DIESEL (%)		IMPORTATIONS (mln L)		Croissance (%)[4]	EXPORTATIONS (mln L)		Croissance (%)[4]
	Moyenne 2016-18est	2028	Moyenne 2016-18est	2028	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2019-28
MONDE	**..**	**..**	**4 505**	**3 738**	**-2.61**	**4 081**	**3 420**	**-2.82**
AMÉRIQUE DU NORD	..	..	2 204	1 390	-0.33	727	791	0.36
Canada	1.2	1.3	262	190	-2.45	422	447	0.12
États-Unis	3.8	4.5	1 943	1 200	0.04	305	344	0.70
AMÉRIQUE LATINE	..	..	269	223	0.02	1 649	1 522	0.88
Argentine	11.5	13.1	0	0	..	1 642	1 504	0.85
Brésil	9.9	11.6	0	0	..	7	18	3.74
Chili	..	..	0	0	..	0	0	..
Colombie	..	..	1	3	1.41	0	0	..
Mexique	..	..	0	0	..	0	0	..
Paraguay	..	..	0	0	..	0	0	..
Pérou	..	..	268	220	0.00	0	0	..
EUROPE	..	..	2 007	2 101	-4.15	904	740	-5.30
Union européenne[1]	7.1	8.1	1 727	1 816	-4.76	841	657	-5.79
Royaume-Uni	1.7	2.3	280	285	1.00	62	83	0.00
Russie	..	..	0	0	..	0	0	..
Ukraine	..	..	0	0	..	0	0	..
AFRIQUE	..	..	0	0	..	0	0	..
Égypte	..	..	0	0	..	0	0	..
Éthiopie	..	..	0	0	..	0	0	..
Nigéria	..	..	0	0	..	0	0	..
Afrique du Sud	..	..	0	0	..	0	0	..
ASIE	..	..	22	24	0.99	801	367	-10.99
Chine[2]	0.9	1.2	9	11	3.46	20	20	0.00
Inde	..	..	7	7	0.15	19	11	0.19
Indonésie	..	..	0	0	..	574	164	-16.92
Iran	..	..	0	0	..	0	0	..
Japon	0.0	0.1	1	1	0.87	6	5	-0.34
Kazakhstan	..	..	0	0	..	0	0	..
Corée	..	..	0	0	..	44	23	-1.42
Malaisie	..	..	0	0	..	118	98	-0.39
Pakistan	..	..	0	0	..	0	0	..
Philippines	..	..	0	0	..	0	0	..
Arabie saoudite	..	..	0	0	..	0	0	..
Thaïlande	..	..	5	4	-2.63	20	46	6.83
Turquie	..	..	0	0	..	0	0	..
Viet Nam	..	..	0	0	..	0	0	..
OCÉANIE	..	..	1	1	2.37	0	0	..
Australie	0.6	0.5	1	1	2.41	0	0	..
Nouvelle-Zélande	..	..	0	0	..	0	0	..
PAYS DÉVELOPPÉS	**..**	**..**	**4 214**	**3 493**	**-2.78**	**1 636**	**1 536**	**-2.80**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**..**	**..**	**290**	**245**	**0.10**	**2 445**	**1 884**	**-2.82**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	..	..	0	0	..	0	0	..
OCDE[3]	**..**	**..**	**4 214**	**3 493**	**-2.78**	**1 681**	**1 559**	**-2.78**
BRICS	**..**	**..**	**16**	**18**	**1.98**	**46**	**49**	**1.27**

.. Non disponible

Note : Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays de l'Union européenne à l'exception du Royaume-Uni
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.42. Hypothèses concernant le marché des biocarburants

		2018est	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
ARGENTINE												
Biodiesel												
Taxe à l'exportation	%	15.0	15.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0
BRÉSIL												
Éthanol												
Droits de douane	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Taux d'incorporation obligatoire[2]	%	27.0	27.0	27.0	27.0	27.0	27.0	27.0	27.0	27.0	27.0	27.0
Biodiesel												
Différentiel de fiscalité[3]	BRL/hl	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
CANADA												
Éthanol												
Taux d'incorporation obligatoire[2]	%	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0
Biodiesel												
Taux d'incorporation obligatoire[2]	%	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
COLOMBIE												
Éthanol												
Droits de douane	%	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0
Taux d'incorporation cible[1,4]	%	9.0	9.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0
Biodiesel												
Taux d'incorporation cible[1]	%	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0
UNION EUROPÉENNE												
Biocarburants												
Part en énergie dans la consommation de carburant[5]	%	5.8	5.9	6.1	6.3	6.6	6.9	7.2	7.5	7.8	8.1	8.4
Éthanol												
Différentiel de fiscalité[3]	EUR/hl	8.8	8.8	8.8	8.8	8.8	8.8	8.8	8.8	8.8	8.8	8.8
Droits de douane	EUR/hl	19.2	19.2	19.2	19.2	19.2	19.2	19.2	19.2	19.2	19.2	19.2
Biodiesel												
Différentiel de fiscalité[3]	EUR/hl	11.9	11.9	11.9	11.9	11.9	11.9	11.9	11.9	11.9	11.9	11.9
Droits de douane	%	6.5	6.5	6.5	6.5	6.5	6.5	6.5	6.5	6.5	6.5	6.5
INDE												
Éthanol												
Droits de douane	%	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0
Part des mandats de biocarburants dans la consommation totale de carburant	%	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0
Biodiesel												
Droits de douane	%	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5
Part des mandats de biocarburants dans la consommation totale de carburant	%	7.3	8.2	8.2	8.2	8.2	8.2	8.2	8.2	8.2	8.2	8.2
INDONÉSIE												
Biodiesel												
Taux d'incorporation cible[1]	%	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0
MALAISIE												
Biodiesel												
Taux d'incorporation cible[1]	%	6.0	6.0	7.0	7.0	7.0	7.0	7.0	7.0	7.0	7.0	7.0
THAÏLANDE												
Éthanol												
Taux d'incorporation cible[1]	%	8.4	8.5	8.6	8.8	9.0	9.2	9.4	9.6	9.8	10.0	10.2
Biodiesel												
Taux d'incorporation cible[1]	%	6.0	6.2	6.6	6.7	6.9	7.0	7.2	7.5	7.7	8.0	8.2
ÉTATS-UNIS												
Norme de carburants renouvelables[6]												
Total	mln L	73 020	75 405	75 405	75 405	75 405	75 405	75 405	75 405	75 405	75 405	75 405
mandat avancé	mln L	16 239	18 624	18 624	18 624	18 624	18 624	18 624	18 624	18 624	18 624	18 624
éthanol cellulosique	mln L	1 090	1 582	1 693	1 812	1 938	2 074	2 219	2 375	2 541	2 719	2 909
Éthanol												
Charges supplémentaires à l'importation	USD/hl	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Droits de douane (non dénaturé)	%	2.40	2.40	2.40	2.40	2.40	2.40	2.40	2.40	2.40	2.40	2.40
Droits de douane (dénaturé)	%	1.90	1.90	1.90	1.90	1.90	1.90	1.90	1.90	1.90	1.90	1.90
Crédits de taxes aux producteurs	USD/hl	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Biodiesel												
Droits de douane	%	4.60	4.60	4.60	4.60	4.60	4.60	4.60	4.60	4.60	4.60	4.60
Crédits de taxes aux producteurs	USD/hl	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

Note : 2018est : Les données pour 2018 sont estimées.Pour certains pays, les parts pour l'éthanol et le biodiesel ne sont pas spécifiées individuellement.Les données prennent en compte à la fois le mandat de l'UE dans le contexte de la Directive sur l'Énergie Renouvelable et les Plans d'Action Nationaux pour l'Énergie Renouvelable (NREAP) dans les états membres de l'UE.

1. Exprimé en part en volume.
2. Part dans chacun des carburants, en volume.
3. Différence de taxation entre les carburants fossiles et les agrocarburants.
4. S'applique aux villes de plus de 500 000 habitants.
5. D'après l'actuelle Directive sur les énergies renouvelables 2009/28/EC, l'énergie contenue dans les biocarburants autres que ceux de première génération est prise en compte deux fois pour atteindre l'objectif. On considère que des sources autres que les biocarburants vont aider à remplir l'objectif de 10% pour l'énergie dans les transports.
6. Les quantités pour le mandat total, le mandat avancé et le mandat cellulosique ne sont pas aux niveaux définis dans l'EISA. Des compléments d'informations peuvent être trouvés dans la section des hypothèses de politique du chapitre sur les biocarburants.

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.43.1. Projections du coton : Production et échanges

Année commerciale

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%)[4]		IMPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]		EXPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28
MONDE	**25 228**	**29 189**	**-0.04**	**1.17**	**8 946**	**11 590**	**0.43**	**1.70**	**8 832**	**11 590**	**0.45**	**1.70**
AMÉRIQUE DU NORD	4 100	4 271	2.80	0.50	1	1	-16.95	0.13	3 333	3 611	1.87	0.83
Canada	0	0	..	..	0	0	-19.30	..	0	0	..	..
États-Unis	4 100	4 271	2.80	0.50	1	1	23.43	1.10	3 333	3 611	1.87	0.83
AMÉRIQUE LATINE	2 484	3 690	2.71	2.32	384	349	-4.50	0.30	1 070	2 568	7.77	3.12
Argentine	217	286	-0.71	1.53	2	2	-18.48	0.16	45	125	4.07	3.76
Brésil	1 947	2 992	2.99	2.63	26	17	-6.97	0.14	964	2 383	8.47	3.18
Chili	0	0	..	..	0	0	-33.92	..	0	0	..	..
Colombie	9	12	-15.06	2.23	23	20	-8.51	-1.21	1	1	98.18	1.22
Mexique	273	356	8.97	0.67	207	176	-3.81	0.08	56	54	5.02	-0.08
Paraguay	4	5	-12.32	1.13	2	1	141.21	-1.14	3	4	-12.64	1.15
Pérou	22	26	-5.91	1.81	44	34	-5.44	-1.37	1	1	-10.45	0.48
EUROPE	290	292	1.04	0.54	268	254	-6.75	-0.04	284	277	2.36	0.08
Union européenne[1]	288	290	1.05	0.54	214	195	-4.63	-0.20	281	276	2.33	0.08
Royaume-Uni	0	0	..	..	0	0	..	..	0	0	..	..
Russie	1	1	0.21	0.26	37	39	-14.41	0.00	2	0	112.13	..
Ukraine	0	0	..	..	2	2	-11.59	2.01	0	0	..	..
AFRIQUE	1 726	2 300	5.97	2.10	188	304	1.86	4.11	1 430	2 046	5.59	2.34
Égypte	72	44	-7.67	-8.83	120	187	6.56	3.23	50	53	-6.14	-3.13
Éthiopie	51	57	12.71	1.49	14	46	38.30	9.73	2	1	-4.36	-7.09
Nigéria	51	56	0.43	0.82	1	19	-14.50	22.42	25	1	-3.22	-17.95
Afrique du Sud	31	42	14.95	1.48	17	11	-1.41	0.05	10	17	4.24	-0.05
ASIE	15 788	17 642	-1.48	0.90	8 105	10 680	1.12	1.74	1 906	2 111	-6.26	0.54
Chine[2]	5 505	5 416	-3.44	-0.51	1 414	1 789	-11.52	-0.83	20	24	10.66	0.23
Inde	6 088	7 212	0.81	1.79	437	259	18.19	-2.21	1 029	1 321	-5.50	2.26
Indonésie	5	6	-4.29	1.45	783	1 185	5.78	3.24	1	0	-45.13	..
Iran	53	57	-2.53	1.42	71	82	1.79	1.93	0	0	..	..
Japon	0	0	..	..	56	58	-3.01	-0.43	0	0	..	..
Kazakhstan	73	83	-0.99	1.25	0	0	..	..	50	64	-4.96	0.73
Corée	0	0	..	..	202	142	-2.18	-3.30	0	0	..	..
Malaisie	0	0	..	..	137	215	4.26	2.46	30	25	-0.64	-2.40
Pakistan	1 736	2 060	-2.86	1.36	607	552	10.47	-1.14	39	48	-18.38	0.47
Philippines	0	0	..	..	14	21	1.55	4.42	0	0	..	..
Arabie saoudite	0	0	..	..	0	0	..	..	0	0	..	..
Thaïlande	1	1	0.26	1.29	257	228	-4.51	-1.02	0	0	..	..
Turquie	812	1 165	4.15	2.21	822	1 050	1.21	2.10	71	53	8.58	-2.05
Viet Nam	1	1	-16.14	1.45	1 472	2 297	21.52	3.59	0	0	..	..
OCÉANIE	839	994	0.56	3.23	1	1	-2.36	0.00	810	977	2.18	3.74
Australie	838	993	0.56	3.23	0	0	..	..	809	976	2.18	3.74
Nouvelle-Zélande	1	1	0.00	0.00	1	1	0.00	0.00	1	1	0.00	0.00
PAYS DÉVELOPPÉS	**6 616**	**7 068**	**1.49**	**0.87**	**347**	**330**	**-5.98**	**-0.10**	**5 125**	**5 505**	**0.32**	**0.86**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**18 612**	**22 121**	**-0.52**	**1.27**	**8 599**	**11 261**	**0.80**	**1.76**	**3 707**	**6 085**	**0.75**	**2.53**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	1 378	1 923	6.48	2.73	1 678	2 639	9.79	3.53	1 056	1 595	7.67	2.92
OCDE[3]	**6 325**	**7 090**	**2.73**	**1.12**	**1 504**	**1 625**	**-1.30**	**0.89**	**4 565**	**4 985**	**1.85**	**1.24**
BRICS	**13 572**	**15 662**	**-0.85**	**1.07**	**1 930**	**2 116**	**-8.97**	**-0.98**	**2 024**	**3 746**	**-0.29**	**2.80**

.. Non disponible

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays de l'Union européenne à l'exception du Royaume-Uni
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.43.2. Projections du coton : Consommation

Année commerciale

	CONSOMMATION (kt)[4]		Croissance (%)[5]	
	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28
MONDE	**26 215**	**29 176**	**1.03**	**0.66**
AMÉRIQUE DU NORD	**713**	**657**	**-1.25**	**-1.01**
Canada	0	0	-21.54	..
États-Unis	713	656	-1.22	-1.01
AMÉRIQUE LATINE	**1 494**	**1 466**	**-3.20**	**-0.47**
Argentine	152	156	-1.33	0.09
Brésil	725	628	-4.81	-1.68
Chili	0	0	-40.75	..
Colombie	34	30	-11.47	-0.11
Mexique	430	478	0.98	0.54
Paraguay	3	3	-12.67	-0.11
Pérou	59	59	-7.45	-0.11
EUROPE	**279**	**270**	**-7.36**	**0.84**
Union européenne[1]	225	211	-5.27	0.90
Royaume-Uni	0	0	..	..
Russie	39	40	-14.93	0.19
Ukraine	2	2	-13.39	2.01
AFRIQUE	**397**	**558**	**1.42**	**2.24**
Égypte	144	178	-0.16	0.49
Éthiopie	62	102	9.82	4.68
Nigéria	34	74	7.19	4.26
Afrique du Sud	26	36	2.56	1.84
ASIE	**23 324**	**26 217**	**1.59**	**0.74**
Chine[2]	8 758	7 186	-1.00	-2.15
Inde	5 200	6 150	2.58	1.49
Indonésie	773	1 190	5.45	3.23
Iran	114	140	-1.92	1.72
Japon	59	58	-3.80	-0.43
Kazakhstan	13	19	0.41	3.27
Corée	203	142	-1.85	-3.28
Malaisie	98	190	16.92	3.33
Pakistan	2 280	2 563	0.51	0.79
Philippines	13	21	0.76	4.42
Arabie saoudite	0	0	..	..
Thaïlande	253	229	-4.84	-1.01
Turquie	1 547	2 162	2.62	2.29
Viet Nam	1 429	2 298	21.01	3.59
OCÉANIE	**7**	**7**	**-4.04**	**-0.01**
Australie	6	6	-4.57	-0.01
Nouvelle-Zélande	1	1	0.00	0.00
PAYS DÉVELOPPÉS	**1 661**	**1 879**	**-1.04**	**1.01**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**24 555**	**27 297**	**1.19**	**0.63**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	**1 928**	**2 968**	**7.89**	**3.34**
OCDE[3]	**3 185**	**3 715**	**0.29**	**1.02**
BRICS	**14 747**	**14 040**	**-0.17**	**-0.67**

.. Non disponible

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées.

1. Comprend l'ensemble des pays de l'Union européenne à l'exception du Royaume-Uni
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
4. La consommation du coton correspond à celle de la filature et non à la demande finale du consommateur.
5. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.44. Hypothèses concernant les marchés du coton

Année commerciale

		Moyenne 2016-18est	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
ARGENTINE												
Taxe à l'exportation équivalente aux barrières à l'exportation	%	4.0	10.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane équivalents aux barrières à l'importation	%	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5
BRÉSIL												
Prix minimum au producteur, coton-fibre	BRL/t	4 491.9	5 754.0	5 754.0	5 754.0	5 754.0	5 754.0	5 840.0	6 230.6	6 598.1	6 933.3	7 242.4
Droits de douane équivalents aux barrières à l'importation	%	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0
UNION EUROPÉENNE												
Surface pour paiement couplé	kha	301.7	301.7	301.7	301.7	301.7	301.7	301.7	301.7	301.7	301.7	301.7
Paiement couplé par ha[1]	EUR/ha	830.0	830.0	830.0	830.0	830.0	830.0	830.0	830.0	830.0	830.0	830.0
Droits de douane équivalents aux barrières à l'importation	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
JAPON												
Droits de douane équivalents aux barrières à l'importation	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
CORÉE												
Droits de douane équivalents aux barrières à l'importation	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
MEXIQUE												
Droits de douane équivalents aux barrières à l'importation	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
RUSSIE												
Droits de douane équivalents aux barrières à l'importation	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
ÉTATS-UNIS												
Niveau de paiement pour l'assistance à l'ajustement économique	USD/t	66.1	66.1	66.1	66.1	66.1	66.1	66.1	66.1	66.1	66.1	66.1
Contingent tarifaire	kt	73.2	73.2	73.2	73.2	73.2	73.2	73.2	73.2	73.2	73.2	73.2
Droits de douane intra quota	USD/t	44.0	44.0	44.0	44.0	44.0	44.0	44.0	44.0	44.0	44.0	44.0
Droits de douane hors quota	USD/t	314.0	314.0	314.0	314.0	314.0	314.0	314.0	314.0	314.0	314.0	314.0
CHINE												
Contingent tarifaire	kt	894.0	894.0	894.0	894.0	894.0	894.0	894.0	894.0	894.0	894.0	894.0
Droits de douane intra quota	%	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
Droits de douane hors quota	%	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées.

1. Si la surface est supérieure au plafond, le montant est réduit proportionnellement.

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.45. Projections des racines et tubercules : Production et consommation humaine

Année civile

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%)[4]		CONSOMMATION HUMAINE (kg/cap)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28	Moyenne 2016-18est	2028	2009-18	2019-28
MONDE	**221 479**	**261 440**	**2.42**	**1.27**	**15.6**	**16.7**	**0.66**	**0.53**
AMÉRIQUE DU NORD	5 432	5 649	1.06	0.32	12.4	12.1	0.31	-0.36
Canada	952	991	0.82	0.39	16.0	15.6	0.52	-0.53
États-Unis	4 480	4 658	1.12	0.30	12.0	11.7	0.28	-0.34
AMÉRIQUE LATINE	14 014	15 652	-0.51	1.01	12.0	12.4	-0.64	0.30
Argentine	603	652	1.22	1.01	9.3	9.3	-0.51	-0.14
Brésil	6 441	6 308	-3.58	0.07	12.8	11.7	-3.61	-0.53
Chili	265	321	2.26	1.48	13.9	15.1	2.49	0.64
Colombie	1 317	1 694	2.33	1.98	21.7	24.9	1.53	1.26
Mexique	399	434	0.91	0.83	3.3	3.3	-0.03	-0.16
Paraguay	960	1 172	3.73	1.58	41.1	37.5	-0.23	-0.95
Pérou	1 599	2 001	3.25	1.83	31.7	35.9	1.77	0.96
EUROPE	24 959	25 044	0.09	0.12	17.1	16.6	-0.39	-0.27
Union européenne[2]	10 308	9 569	-1.87	-0.62	14.0	12.7	-1.40	-0.81
Royaume-Uni	1 226	1 262	-0.14	0.22	17.0	16.7	-0.96	-0.25
Russie	6 800	6 591	2.89	-0.01	24.2	25.0	1.28	0.16
Ukraine	5 012	5 723	2.83	1.16	27.4	30.2	1.45	0.89
AFRIQUE	82 742	104 433	3.83	1.74	36.3	37.1	0.73	0.15
Égypte	1 103	1 395	2.98	1.60	8.0	9.3	0.71	1.29
Éthiopie	2 343	3 016	6.01	1.92	18.7	18.9	2.59	-0.22
Nigéria	30 678	37 754	4.60	1.54	68.5	69.4	1.49	0.09
Afrique du Sud	481	591	1.83	1.76	5.9	6.4	-0.71	0.70
ASIE	93 250	109 371	2.54	1.19	10.4	10.8	0.39	0.31
Chine[3]	42 061	45 308	1.68	0.48	15.4	15.4	0.10	-0.09
Inde	12 986	16 536	3.25	1.74	7.0	8.1	0.88	1.12
Indonésie	9 076	10 869	2.12	1.58	18.3	19.7	1.24	0.54
Iran	957	1 131	1.25	1.44	10.1	10.7	0.49	0.50
Japon	760	739	-1.01	-0.08	6.4	6.3	-0.55	-0.09
Kazakhstan	753	909	4.37	1.60	22.1	24.7	-0.03	1.01
Corée	197	214	-0.42	0.98	5.0	5.1	4.50	-0.01
Malaisie	37	46	7.48	1.59	3.5	3.9	2.47	1.00
Pakistan	996	1 265	4.26	1.77	3.9	4.5	1.63	1.15
Philippines	1 011	1 248	2.80	1.59	9.4	9.9	1.13	0.35
Arabie saoudite	79	130	-1.73	5.37	4.7	5.2	9.62	0.99
Thaïlande	10 329	13 300	4.12	2.02	5.2	5.0	-0.34	-0.39
Turquie	764	937	-2.45	1.32	7.1	6.3	-5.27	-0.96
Viet Nam	4 001	4 919	3.81	1.62	3.9	4.1	-0.20	0.87
OCÉANIE	1 081	1 290	1.40	1.51	22.7	23.1	-0.32	0.11
Australie	254	273	0.08	0.84	10.6	9.4	-1.04	-1.01
Nouvelle-Zélande	132	148	2.60	1.06	11.9	12.4	-0.13	0.37
PAYS DÉVELOPPÉS	**34 365**	**35 364**	**0.44**	**0.30**	**14.0**	**13.7**	**-0.29**	**-0.26**
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**187 114**	**226 075**	**2.83**	**1.43**	**16.0**	**17.3**	**0.85**	**0.65**
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	38 697	49 769	3.62	1.89	27.3	28.2	0.77	0.26
OCDE	**19 986**	**19 818**	**-0.87**	**-0.07**	**11.0**	**10.4**	**-0.89**	**-0.56**
BRICS	**68 769**	**75 333**	**1.45**	**0.67**	**11.9**	**12.2**	**-0.07**	**0.10**

Note : Année civile. Moyenne 2016-18est : Les données pour 2018 sont estimées. La production et la consommation sont exprimées en poids sec.

1. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.
2. Comprend l'ensemble des pays de l'Union européenne à l'exception du Royaume-Uni
3. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Tableau C.46. Information sur les variations des prix alimentaires

	% de variation de l'IPC total (glissement annuel)		% de variation de l'IPC alimentaire (glissement annuel)[2]		Part des dépenses alimentaires		Contribution de l'alimentaire à la variation totale de l'IPC[3]	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019
OCDE								
Australie[1]	1.9	..	-0.3	..	12.8	12.8	0.0	..
Autriche	1.8	1.7	2.0	1.2	12.0	12.0	0.2	0.1
Belgique	1.7	2.0	2.2	1.4	17.4	17.4	0.4	0.2
Canada	1.7	1.4	1.6	2.5	11.5	11.5	0.2	0.3
Chili	2.2	2.2	3.9	1.3	18.9	18.9	0.7	0.2
République tchèque	2.2	2.5	4.5	-0.2	17.0	17.0	0.8	0.0
Danemark	0.7	1.3	1.6	1.1	11.5	11.5	0.2	0.1
Estonie	3.4	2.7	5.7	1.7	21.7	21.7	1.2	0.4
Finlande	0.8	1.1	1.5	2.1	13.4	13.4	0.2	0.3
France	1.3	1.2	1.3	2.9	14.7	14.7	0.2	0.4
Allemagne	1.4	1.4	2.6	0.7	10.4	10.4	0.3	0.1
Grèce	-0.2	0.4	-1.2	1.9	17.1	17.1	-0.2	0.3
Hongrie	2.1	2.7	4.5	3.8	19.6	19.6	0.9	0.8
Islande	2.4	3.4	-0.1	4.8	14.9	14.9	0.0	0.7
Irlande	0.2	0.7	-1.7	-1.5	11.7	11.7	-0.2	-0.2
Israël	0.1	1.2	-1.1	4.7	14.3	14.3	-0.2	0.7
Italie	0.9	0.9	1.3	0.7	16.3	16.3	0.2	0.1
Japon	1.4	0.2	3.8	-2.2	19.0	19.0	0.7	-0.4
Corée	0.8	0.8	-1.1	2.6	14.4	14.4	-0.2	0.4
Luxembourg	1.1	1.8	1.8	2.6	11.1	11.1	0.2	0.3
Mexique	5.5	4.4	8.6	5.3	18.9	18.9	1.6	1.0
Pays-Bas	1.5	2.2	2.2	3.0	11.3	11.3	0.3	0.3
Nouvelle-Zélande[1]	1.1	..	0.0	..	17.4	17.4	0.0	..
Norvège	1.6	3.1	2.6	1.2	13.3	13.3	0.3	0.2
Pologne	1.9	0.7	4.8	..	24.1	24.1	1.2	..
Portugal	1.0	0.5	1.4	0.2	18.1	18.1	0.3	0.0
République slovaque	2.4	2.2	6.7	1.6	18.4	18.4	1.2	0.3
Slovénie	1.5	1.1	2.9	0.8	17.0	17.0	0.5	0.1
Espagne	0.6	1.0	1.3	0.9	18.2	18.2	0.2	0.2
Suède	1.6	1.9	2.3	1.6	13.9	13.9	0.3	0.2
Suisse	0.7	0.6	1.0	0.8	10.8	10.8	0.1	0.1
Turquie	10.3	20.4	8.8	31.0	26.8	26.8	2.3	8.3
Royaume-Uni	2.7	1.8	3.7	0.9	11.8	11.8	0.4	0.1
États-Unis	2.1	1.6	1.0	0.7	7.8	7.8	0.1	0.1
Total OCDE	2.2	2.1	2.2	1.9	..	..	..	..
Engagement renforcé								
Brésil	2.9	3.8	-1.5	4.2	22.5	22.5	-0.3	0.9
Chine	1.5	1.7	-0.5	2.0	33.6	33.6	-0.2	0.7
Inde	5.1	6.6	4.6	..	35.4	35.4	1.6	..
Indonésie	3.3	2.8	2.9	2.0	19.6	19.6	0.6	0.4
Russie	2.2	5.0	0.3	6.2	32.8	32.8	0.1	2.0
Afrique du Sud	4.3	3.9	3.8	2.9	18.3	18.3	0.7	0.5

Tableau C.46. Information sur les variations des prix alimentaires *(suite)*

	% de variation de l'IPC total (glissement annuel)		% de variation de l'IPC alimentaire (glissement annuel)[2]		Part des dépenses alimentaires		Contribution de l'alimentaire à la variation totale de l'IPC[3]	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019
Non OCDE								
Algérie	3.6	2.6	1.8	1.4	43.8	43.8	0.8	0.6
Bangladesh	5.4	5.4	5.3	5.3	28.6	28.6	1.5	1.5
Bolivie	2.9	1.4	3.3	1.5	27.6	27.6	0.9	0.4
Botswana	3.1	3.5	0.4	-0.2	23.7	23.7	0.1	0.0
Bulgarie	1.8	3.0	1.0	3.6	37.2	37.2	0.4	1.3
Colombie	3.7	3.2	0.4	2.1	34.7	34.7	0.1	0.7
Costa Rica	2.4	1.7	2.3	-0.7	21.4	21.4	0.5	-0.1
République dominicaine	3.9	0.7	5.2	-0.4	29.2	29.2	1.5	-0.1
Equateur	-0.1	0.5	-0.1	0.4	23.0	23.0	0.0	0.1
Égypte	17.0	12.5	12.9	12.5	26.3	26.3	3.4	3.3
Salvador	1.5	0.3	2.9	0.8	26.0	26.0	0.8	0.2
Ethiopie	10.5	11.5	13.7	..	57.0	57.0	7.8	..
Ghana	10.3	9.0	6.8	8.0	37.0	37.0	2.5	3.0
Guatelama	4.7	4.1	10.5	9.8	28.6	28.6	3.0	2.8
Haïti	13.2	15.5	13.2	18.9	50.4	50.4	6.7	9.5
Honduras	4.6	4.0	1.7	1.1	31.8	31.8	0.5	0.4
Irak	0.8	1.1	-0.2	..	35.0	35.0	-0.1	..
Jordanie	3.0	3.6	-1.3	3.6	35.2	35.2	-0.5	1.3
Kenya	4.8	4.7	4.7	1.6	36.0	36.0	1.7	0.6
Madagascar	11.3	..	11.3	..	60.0	60.0	6.8	..
Malawi	4.5	8.8	8.4	10.7	50.0	50.0	4.2	5.4
Malaisie	3.5	-0.7	2.7	1.0	56.3	56.3	1.5	0.6
Moldavie	6.5	2.2	8.4	-3.0	60.0	60.0	5.0	-1.8
Maroc	1.8	-0.5	2.2	-3.1	40.4	40.4	0.9	-1.3
Nouvelle-Calédonie	1.4	1.0	1.4	-0.6	21.0	21.0	0.3	-0.1
Nicaragua	5.4	3.3	5.6	1.3	26.1	26.1	1.5	0.3
Niger	7.6	..	7.2	..	40.0	40.0	2.9	..
Nigéria	15.1	11.3	18.9	13.5	51.8	51.8	9.8	7.0
Pakistan	4.4	9.9	3.7	4.3	37.5	37.5	1.4	1.6
Panama	0.4	-0.3	-1.9	0.9	33.6	33.6	-0.6	0.3
Paraguay	4.7	2.4	7.7	-1.0	39.1	39.1	3.0	-0.4
Pérou	1.4	2.4	0.2	1.5	25.0	25.0	0.1	0.4
Philippines	3.9	4.4	4.5	5.6	39.0	39.0	1.8	2.2
Roumanie	4.3	3.3	3.8	3.8	37.4	37.4	1.4	1.4
Rwanda	0.1	1.0	-2.0	-4.3	39.0	39.0	-0.8	-1.7
Sénégal	-0.3	0.6	-0.3	0.7	53.4	53.4	-0.2	0.4
Singapour	0.0	0.4	1.1	1.4	21.7	21.7	0.2	0.3
Sri Lanka	5.8	3.7	10.5	-2.1	41.0	41.0	4.3	-0.9
Taipei Chinois	0.9	0.2	0.8	0.8	23.7	23.7	0.2	0.2
Tanzanie	4.0	3.0	6.3	0.7	38.5	38.5	2.4	0.3
Thaïlande	0.7	0.3	0.1	1.3	33.0	33.0	0.0	0.4
Tunisie	6.9	7.1	7.9	7.1	28.7	28.7	2.3	2.0
Ouganda	3.0	2.7	2.7	-1.5	27.2	27.2	0.7	-0.4
Zambie	6.2	7.8	4.6	7.7	52.5	52.5	2.4	4.0

.. Non disponible

1. Pas de donnée disponible pour janvier 2019 en Australie et Nouvelle Zélande.
2. IPC alimentaire : définitions basées sur les sources nationales.
3. Contribution calculée en multipliant la variation de l'IPC alimentaire par la part des dépenses, exprimée en %.

Source : Secrétariat de l'OCDE et sources nationales.

ÉDITIONS OCDE, 2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16
(51 2019 02 2 P) ISBN 978-92-64-31271-5 – 2019

Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2019-2028

Les *Perspectives agricoles 2019-2028* sont le fruit de la collaboration entre l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Les deux organisations mettent en commun leurs connaissances spécialisées sur les produits, les politiques et les pays, ainsi que les informations fournies par leurs pays membres afin de produire tous les ans une analyse des perspectives des marchés nationaux, régionaux et mondiaux des produits agricoles de base pour la décennie à venir.

Le chapitre spécial pour cette édition sera dédié aux développements agricoles en Amérique latine.

Veuillez consulter cet ouvrage en ligne : ***https://doi.org/10.1787/agr_outlook-2019-fr***.

Cet ouvrage est publié sur OECD iLibrary, la bibliothèque en ligne de l'OCDE, qui regroupe tous les livres, périodiques et bases de données statistiques de l'Organisation.
Rendez-vous sur le site ***www.oecd-ilibrary.org*** pour plus d'informations.

éditionsOCDE
www.oecd.org/editions

ISBN 978-92-64-31271-5
51 2019 02 2 P